Édition du groupe « Ebooks libres et gratuits »



Jean-François Paul de Gondi

Cardinal de Retz

MÉMOIRES DU CARDINAL DE RETZ
ÉCRITS PAR LUI-MÊME À MADAME DE ***

Tome I

Texte rédigé en 1675 – 1677, publié en 1717

Table des matières

Préface – Portrait du cardinal de Retz par François de La Rochefoucauld

Paul de Gondi, cardinal de Retz, a beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, et plus d'ostentation que de vraie grandeur de courage. Il a une mémoire extraordinaire, plus de force que de politesse dans ses paroles, l'humeur facile, de la docilité et de la faiblesse à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis, peu de piété, quelques apparences de religion. Il paraît ambitieux sans l'être ; la vanité, et ceux qui l'ont conduit, lui ont fait entreprendre de grandes choses presque toutes opposées à sa profession ; il a suscité les plus grands désordres de l'État sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir, et bien loin de se déclarer ennemi du cardinal Mazarin pour occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui paraître redoutable, et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé. Il a su profiter néanmoins avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal ; il a souffert la prison avec fermeté, et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. La paresse l'a soutenu avec gloire, durant plusieurs années, dans l'obscurité d'une vie errante et cachée. Il a conservé l'archevêché de Paris contre la puissance du cardinal Mazarin ; mais après la mort de ce ministre il s'en est démis sans connaître ce qu'il faisait, et sans prendre cette conjoncture pour ménager les intérêts de ses amis et les siens propres. Il est entré dans divers conclaves, et sa conduite a toujours augmenté sa réputation. Sa pente naturelle est l'oisiveté ; il travaille néanmoins avec activité dans les affaires qui le pressent, et il se repose avec nonchalance quand elles sont finies. Il a une présence d'esprit, et il sait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre qu'il

semble qu'il les ait prévues et désirées. Il aime à raconter ; il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent par des aventures extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire. Il est faux dans la plupart de ses qualités, et ce qui a le plus contribué à sa réputation c'est de savoir donner un beau jour à ses défauts. Il est insensible à la haine et à l'amitié, quelque soin qu'il ait pris de paraître occupé de l'une ou de l'autre ; il est incapable d'envie ni d'avarice, soit par vertu ou par inapplication. Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne devait espérer de pouvoir leur rendre ; il a senti de la vanité à trouver tant de crédit, et à entreprendre de s'acquitter. Il n'a point de goût ni de délicatesse ; il s'amuse à tout et ne se plaît à rien ; il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légère connaissance de toutes choses. La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie ; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion : il quitte la cour où il ne peut plus s'attacher, et il s'éloigne du monde, qui s'éloigne de lui.

1675

LIVRE PREMIER

Madame, quelque répugnance que je puisse avoir à vous donner l'histoire de ma vie, qui a été agitée de tant d'aventures différentes, néanmoins, comme vous me l'avez commandé, je vous obéis, même aux dépens de ma réputation. Le caprice de la fortune m'a fait honneur de beaucoup de fautes ; et je doute qu'il soit judicieux de lever le voile qui en cache une partie. Je vais cependant vous instruire nuement et sans détour des plus petites particularités, depuis le moment que j'ai commencé à connaître mon état ; et je ne vous cèlerai aucunes des démarches que j'ai faites en tous les temps de ma vie. Je vous supplie très humblement de ne pas être surprise de trouver si peu d'art et au contraire tant de désordre en toute ma narration, et de considérer que si, en récitant les diverses parties qui la composent, j'interromps quelquefois le fil de l'histoire, néanmoins je ne vous dirai rien qu'avec toute la sincérité que demande l'estime que je sens pour vous. Je mets mon nom à la tête de cet ouvrage, pour m'obliger davantage moi-même à ne diminuer et à ne grossir en rien la vérité. La fausse gloire et la fausse modestie sont les deux écueils que la plupart de ceux qui ont écrit leur propre vie n'ont pu éviter. Le président de Thou l'a fait avec succès dans le dernier siècle, et dans l'antiquité César n'y a pas échoué. Vous me faites, sans doute, la justice d'être persuadée que je n'alléguerais pas ces grands noms sur un sujet qui me regarde, si la sincérité n'était une vertu dans laquelle il est permis et même commandé de s'égaler aux héros.

Je sors d'une maison illustre en France et ancienne en Italie. Le jour de ma naissance, on prit un esturgeon

monstrueux dans une petite rivière qui passe sur la terre de Montmirail, en Brie, où ma mère accoucha de moi. Comme je ne m'estime pas assez pour me croire un homme à augure, je ne rapporterais pas cette circonstance, si les libelles qui ont depuis été faits contre moi, et qui en ont parlé comme d'un prétendu présage de l'agitation dont ils ont voulu me faire l'auteur, ne me donnaient lieu de craindre qu'il n'y eût de l'affectation à l'omettre.

. . . .

Je le communiquai à Attichy, frère de la comtesse de Maure, et je le priai de se servir de moi la première fois qu'il tirerait l'épée. Il la tirait souvent et je n'attendis pas longtemps. Il me pria d'appeler pour lui Melbeville, enseigne-colonel des gardes, qui se servit de Bassompierre, celui qui est mort, avec beaucoup de réputation, major général de bataille dans l'armée de l'Empire. Nous nous battîmes à l'épée et au pistolet, derrière les Minimes du bois de Vincennes. Je blessai Bassompierre d'un coup d'épée dans la cuisse et d'un coup de pistolet dans le bras. Il ne laissa pas de me désarmer, parce qu'il passa sur moi et qu'il était plus âgé et plus fort. Nous allâmes séparer nos amis, qui étaient tous deux fort blessés. Ce combat fit assez de bruit ; mais il ne produisit pas l'effet que j'attendais. Le procureur général commença des poursuites ; mais il les discontinua à la prière de nos proches ; et ainsi je demeurai là avec ma soutane et un duel.

. . . .

La mère s'en aperçut ; elle avertit mon père, et l'on me ramena à Paris assez brusquement. Il ne tint pas à moi de me consoler de son absence avec Mme du Châtelet ; mais comme elle était engagée avec le comte d'Harcourt, elle me traita d'écolier, et elle me joua même assez publiquement sous ce titre, en présence de M. le comte d'Harcourt. Je m'en pris à lui ; je lui fis

un appel à la comédie. Nous nous battîmes, le lendemain au matin, au-delà du faubourg Saint-Marcel. Il passa sur moi, après m'avoir donné un coup d'épée qui ne faisait qu'effleurer l'estomac ; il me porta par terre, et il eût eu infailliblement tout l'avantage, si son épée ne lui fût tombée de la main en nous colletant. Je voulus raccourcir la mienne pour lui en donner dans les reins ; mais comme il était beaucoup plus fort et plus âgé que moi, il me tenait le bras si serré sous lui que je ne pus exécuter mon dessein. Nous demeurions ainsi sans nous pouvoir faire du mal, quand il me dit : « Levons-nous, il n'est pas honnête de se gourmer. Vous êtes un joli garçon ; je vous estime, et je ne fais aucune difficulté, dans l'état où nous sommes, de dire que je ne vous ai donné aucun sujet de me quereller. » Nous convînmes de dire au marquis de Boisy, qui était son neveu et mon ami, comment le combat s'était passé, mais de le tenir secret à l'égard du monde, à la considération de Mme du Châtelet. Ce n'était pas mon compte ; mais quel moyen honnête de le refuser ? On ne parla que peu de cette affaire, et encore fut-ce par l'indiscrétion de Noirmoutier, qui, l'ayant apprise du marquis de Boisy, la mit un peu dans le monde ; mais enfin il n'y eut point de procédures, et je demeurai encore là avec ma soutane et deux duels.

Permettez-moi, je vous supplie, de faire un peu de réflexion sur la nature de l'esprit de l'homme. Je ne crois pas qu'il y eût au monde un meilleur cœur que celui de mon père, et je puis dire que sa trempe était celle de la vertu. Cependant et ces duels et ces galanteries ne l'empêchèrent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l'Église l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers : la prédilection pour son aîné et la vue de l'archevêché de Paris, qui était dans sa maison, produisirent cet effet. Il ne le crut pas, et ne le sentit pas lui-même ; je jurerais même qu'il eût lui-même juré, dans le plus intérieur de son cœur, qu'il n'avait en cela d'autre mouvement que celui qui lui était inspiré par l'appréhension des périls auxquels la profession contraire exposerait mon âme : tant il est vrai qu'il n'y a rien qui

soit si sujet à l'illusion que la piété. Toutes sortes d'erreurs se glissent et se cachent sous son voile ; elle consacre toutes sortes d'imaginations ; et la meilleure intention ne suffit pas pour y faire éviter les travers. Enfin, après tout ce que je viens de vous raconter, je demeurai homme d'Église ; mais ce n'eût pas été assurément pour longtemps, sans un incident dont je vais vous rendre compte.

M. le duc de Retz, aîné de notre maison, rompit, dans ce temps-là, par le commandement du Roi, le traité de mariage qui avait été accordé, quelques années auparavant, entre M. le duc de Mercœur et sa fille. Il vint trouver mon père, dès le lendemain, et le surprit très agréablement en lui disant qu'il était résolu de la donner à son cousin, pour réunir la maison. Comme je savais qu'elle avait une sœur, qui possédait plus de quatre-vingt mille livres de rente, je songeai au même moment à la double alliance. Je n'espérais pas que l'on y pensât pour moi, connaissant le terrain comme je le connaissais, et je pris le parti de me pourvoir de moi-même. Comme j'eus quelque lumière que mon père n'était pas dans le dessein de me mener aux noces, peut-être en vue de ce qui en arriva, je fis semblant de me radoucir à l'égard de ma profession. Je feignis d'être touché de ce que l'on m'avait représenté tant de fois sur ce sujet, et je jouai si bien mon personnage, que l'on crut que j'étais absolument changé. Mon père se résolut de me mener en Bretagne d'autant plus facilement que je n'en avais témoigné aucun désir. Nous trouvâmes Mlle de Retz à Beaupréau en Anjou. Je ne regardai l'aînée que comme ma sœur ; je considérai d'abord Mlle de Scépeaux (c'est ainsi que l'on appelait la cadette) comme ma maîtresse. Je la trouvai très belle, le teint du plus grand éclat du monde, des lis et des roses en abondance, les yeux admirables ; la bouche très belle, du défaut à la taille, mais peu remarquable et qui était beaucoup couvert par la vue de quatre-vingt mille livres de rente, par l'espérance du duché de Beaupréau, et par mille chimères que je formais sur ces fondements, qui étaient réels.

Je couvris très bien mon jeu dans le commencement : j'avais fait l'ecclésiastique et le dévot dans tout le voyage ; je continuai dans le séjour. Je soupirais toutefois devant la belle ; elle s'en aperçut : je parlai ensuite, elle m'écouta, mais d'un air un peu sévère. Comme j'avais observé qu'elle aimait extrêmement une vieille fille de chambre, qui était sœur d'un de mes moines de Buzay, je n'oubliai rien pour la gagner, et j'y réussis par le moyen de cent pistoles et par des promesses immenses que je lui fis. Elle mit dans l'esprit de sa maîtresse que l'on ne songeait qu'à la faire religieuse, et je lui disais, de mon côté, que l'on ne pensait qu'à me faire moine. Elle haïssait cruellement sa sœur, parce qu'elle était beaucoup plus aimée de son père, et je n'aimais pas trop mon frère pour la même raison. Cette conformité dans nos fortunes contribua beaucoup à notre liaison. Je me persuadai qu'elle était réciproque, et je me résolus de la mener en Hollande. Dans la vérité, il n'y avait rien de si facile, Machecoul, où nous étions venus de Beaupréau, n'étant qu'à une demi-lieue de la mer ; mais il fallait de l'argent pour cette expédition ; et mon trésor étant épuisé par le don des cent pistoles, je ne me trouvais pas un sol. J'en trouvai suffisamment en témoignant à mon père que l'économat de mes abbayes étant censé tenu de la plus grande rigueur des lois, je croyais être obligé, en conscience, d'en prendre l'administration. La proposition ne plut pas ; mais on ne put la refuser, et parce qu'elle était dans l'ordre, et parce qu'elle faisait, en quelque façon, juger que je voulais au moins retenir mes bénéfices, puisque j'en voulais prendre soin.

Je partis dès le lendemain, pour aller affermer Buzay, qui n'est qu'à cinq lieues de Machecoul. Je traitai avec un marchand de Nantes, appelé Jucatières, qui prit avantage de ma précipitation, et qui, moyennant quatre mille écus comptants qu'il me donna, conclut un marché qui a fait sa fortune. Je crus avoir quatre millions. J'étais sur le point de m'assurer d'une de

ces flûtes hollandaises qui sont toujours à la rade de Retz, lorsqu'il arriva un accident qui rompit toutes mes mesures.

Mlle de Retz (car elle avait pris ce nom depuis le mariage de sa sœur) avait les plus beaux yeux du monde ; mais ils n'étaient jamais si beaux que quand ils mouraient, et je n'en ai jamais vu à qui la langueur donnât tant de grâces. Un jour que nous dînions chez une dame du pays, à une lieue de Machecoul, en se regardant dans un miroir qui était dans la ruelle, elle montra tout ce que la *morbidezza* des Italiens a de plus tendre, de plus animé et de plus touchant. Mais par malheur elle ne prit pas garde que Palluau, qui a depuis été le maréchal de Clérembault, était au point de vue du miroir. Il le remarqua, et comme il était fort attaché à Mme de Retz, avec laquelle, étant fille, il avait eu beaucoup de commerce, il ne manqua pas de lui en rendre un compte fidèle, et il m'assura même, à ce qu'il m'a dit lui-même depuis, que ce qu'il avait vu ne pouvait pas être un original.

Mme de Retz, qui haïssait mortellement sa sœur, en avertit, dès le soir même, monsieur son père, qui ne manqua pas d'en donner part au mien. Le lendemain, l'ordinaire de Paris arriva ; l'on feignit d'avoir reçu des lettres bien pressantes : l'on dit un adieu aux dames fort léger et fort public. Mon père me mena coucher à Nantes. Je fus, comme vous le pouvez juger, et fort surpris et fort touché. Je ne savais pas à quoi attribuer la promptitude de ce départ ; je ne pouvais me reprocher aucune imprudence ; je n'avais pas le moindre doute que Palluau eût pu avoir rien vu. Je fus un peu éclairci à Orléans, où mon père, appréhendant que je ne m'échappasse, ce que j'avais vainement tenté plusieurs fois dès Tours, se saisit de ma cassette, où était mon argent. Je connus, par ce procédé, que j'avais été pénétré, et j'arrivai à Paris avec la douleur que vous pouvez vous imaginer.

Je trouvai Ecquilly, oncle de Vassé et mon cousin germain, que j'ose assurer avoir été le plus honnête homme de son siècle.

Il avait vingt ans plus que moi, mais il ne laissait pas de m'aimer chèrement. Je lui avais communiqué, avant mon départ, la pensée que j'avais d'enlever Mlle de Retz, et il l'avait fort approuvée, non seulement parce qu'il la trouvait fort avantageuse pour moi, mais encore parce qu'il était persuadé que la double alliance était nécessaire pour assurer l'établissement de la maison. L'événement qui porte aujourd'hui notre nom dans une famille étrangère marque qu'il était assez bien fondé. Il me promit de nouveau de me servir de toute chose en cette occasion. Il me prêta douze cent écus, qui était tout ce qu'il avait d'argent comptant. J'en pris trois mille du président Barillon. Ecquilly manda de Provence le pilote de sa galère, qui était homme de main et de sens. Je m'ouvris de mon dessein à Mme la comtesse de Sault, qui a été depuis Mme de Lesdiguières.

. . . .

Ce nom m'oblige à interrompre le fil de mon discours, et vous en verrez les raisons dans la suite.

Je querellai Praslin à propos de rien : nous nous battîmes dans le bois de Boulogne, après avoir eu des peines incroyables à nous échapper de ceux qui nous voulaient arrêter. Il me donna un fort grand coup d'épée dans la gorge : je lui en donnai un, qui n'était pas moindre, dans le bras. Meillancour, écuyer de mon frère, qui me servait de second, et qui avait été blessé dans le petit ventre et désarmé, et le chevalier Du Plessis, second de Praslin, nous vinrent séparer. Je n'oubliai rien pour faire éclater ce combat, jusqu'au point d'avoir aposté des témoins ; mais l'on ne peut forcer le destin, et l'on ne songea pas seulement à en informer.

. . . .

« En ce cas-là, croyez-vous, me dit-il, qu'un attachement à une fille de cette sorte puisse vous empêcher de tomber dans un

inconvénient où M. de Paris, votre oncle, est tombé, beaucoup plus par la bassesse de ses inclinations que par le dérèglement de ses mœurs ? Il en est des ecclésiastiques comme des femmes, qui ne peuvent jamais conserver de dignité dans la galanterie que par le mérite de leurs amants. Où est celui de Mlle de Roche, hors sa beauté ? Est-ce une excuse suffisante pour un abbé dont la première prétention est l'archevêché de Paris ? Si vous prenez l'épée, comme je le crois, à quoi vous exposez-vous ? Pouvez-vous répondre de vous-même à l'égard d'une fille aussi brillante et aussi belle qu'elle est ? Dans six semaines, elle ne sera plus enfant ; elle sera sifflée par Épineuil, qui est un vieux renard, et par sa mère, qui paraît avoir de l'entendement. Que savez-vous ce qu'une beauté comme celle-là, qui sera bien instruite, vous pourra mettre dans l'esprit ? »

. . . .

M. le cardinal de Richelieu haïssait au dernier point Mme la princesse de Guémené, parce qu'il était persuadé qu'elle avait traversé l'inclination qu'il avait pour la Reine, et qu'elle avait même été de part à la pièce que Mme Du Fargis, dame d'atour, lui fit quand elle porta à la reine mère, Marie de Médicis, une lettre d'amour qu'il avait écrite à la Reine sa belle-fille. Cette haine de M. le cardinal de Richelieu avait passé jusqu'au point d'avoir voulu obliger pour se venger M. le maréchal de Brézé, son beau-frère et capitaine des gardes du corps, à rendre publiques les lettres de Mme de Guémené, qui avaient été trouvées dans la cassette de M. de Montmorency, lorsqu'il fut pris à Castelnaudary ; mais le maréchal de Brézé eut ou l'honnêteté ou la franchise de les rendre à Mme de Guémené. Il était pourtant fort extravagant ; mais comme M. le cardinal de Richelieu s'était trouvé autrefois honoré, en quelque façon, de son alliance, et qu'il craignait même ses emportements et ses prôneries auprès du Roi, qui avait quelque sorte d'inclination pour lui, il le souffrait dans la vue de se donner à lui-même quelque repos dans sa famille, qu'il souhaitait avec passion

d'établir et d'unir. Il pouvait tout en France, à la réserve de ce dernier point ; car M. le maréchal de Brézé avait pris une si forte aversion pour M. de La Meilleraye, qui était grand-maître de l'artillerie en ce temps-là, et qui a été depuis le maréchal de La Meilleraye, qu'il ne le pouvait souffrir. Il ne pouvait se mettre dans l'esprit que M. le cardinal de Richelieu dût seulement songer à un homme qui était vraiment son cousin germain, mais qui n'avait apporté dans son alliance qu'une roture fort connue, la plus petite mine du monde, et un mérite, à ce qu'il publiait, fort commun.

M. le cardinal de Richelieu n'était pas de ce sentiment. Il croyait, et avec raison, beaucoup de cœur à M. de La Meilleraye ; il estimait même sa capacité dans la guerre infiniment au-dessus de ce qu'elle méritait, quoique en effet elle ne fût pas méprisable. Enfin il le destinait à la place que nous avons vu avoir été tenue depuis si glorieusement par M. de Turenne.

Vous jugez assez, par ce que je viens de vous dire, de la brouillerie du dedans de la maison de M. le cardinal de Richelieu, et de l'intérêt qu'il avait à la démêler. Il y travailla avec application et il ne crut pas y pouvoir mieux réussir qu'en réunissant ces deux chefs de cabale dans une confiance qu'il n'eut pour personne et qu'il eut uniquement pour eux deux. Il les mit, pour cet effet, en commun et par indivis, dans la confidence de ses galanteries, qui en vérité ne répondaient en rien à la grandeur de ses actions, ni à l'éclat de sa vie ; car Marion de Lorme, qui était un peu moins qu'une prostituée, fut un des objets de son amour, et elle le sacrifia à Des Barreaux. Mme de Fruges, que vous voyez traînante dans les cabinets, sous le nom de vieille femme, en fut un autre. La première venait chez lui la nuit ; il allait aussi la nuit chez la seconde, qui était déjà un reste de Buckingham et de L'Épienne. Ces deux confidents, qui avaient fait entre eux une paix fourrée, l'y

menaient en habit de couleur ; Mme de Guémené faillit d'être la victime de cette paix fourrée.

M. de La Meilleraye, que l'on appelait le Grand-Maître, était devenu amoureux d'elle ; mais elle ne l'était nullement de lui. Comme il était, et par son naturel et par sa faveur, l'homme du monde le plus impérieux, il trouva fort mauvais que l'on ne l'aimât pas. Il s'en plaignit, l'on n'en fut point touchée ; il menaça, l'on s'en moqua. Il crut le pouvoir, parce que Monsieur le Cardinal, auquel il avait dit rage contre Mme de Guémené, avait enfin obligé M. de Brézé à lui mettre entre les mains les lettres écrites à M. de Montmorency, desquelles je vous ai tantôt parlé, et il les avait données au Grand-Maître, qui, dans les secondes menaces, en laissa échapper quelque chose à Mme de Guémené. Elle ne s'en moqua plus, mais elle faillit à en enrager. Elle tomba dans une mélancolie qui n'est pas imaginable, tellement que l'on ne la reconnaissait point. Elle s'en alla à Couperay, où elle ne voulut voir personne.

. . . .

Dès que j'eus pris la résolution de me mettre à l'étude, j'y pris aussi celle de reprendre les errements de M. le cardinal de Richelieu ; et quoique mes proches mêmes s'y opposassent, dans l'opinion que cette matière n'était bonne que pour des pédants, je suivis mon dessein : j'entrepris la carrière, et je l'ouvris avec succès. Elle a été remplie depuis par toutes les personnes de qualité de la même profession. Mais comme je fus le premier depuis M. le cardinal de Richelieu, ma pensée lui plut ; et cela, joint aux bons offices que Monsieur le Grand-Maître me rendait tous les jours auprès de lui, fit qu'il parla avantageusement de moi en deux ou trois occasions, qu'il témoigna un étonnement obligeant de ce que je ne lui avais jamais fait la cour, et qu'il ordonna même à M. de Lingendes, qui a été depuis évêque de Mâcon, de me mener chez lui.

Voilà la source de ma première disgrâce ; car au lieu de répondre à ses avances et aux instances que Monsieur le Grand-Maître me fit pour m'obliger à lui aller faire ma cour, je ne les payai toutes que de très méchantes excuses. Je fis le malade, j'allai à la campagne ; enfin j'en fis assez pour laisser voir que je ne voulais point m'attacher à M. le cardinal de Richelieu, qui était un très grand homme, mais qui avait au souverain degré le faible de ne point mépriser les petites choses. Il le témoigna en ma personne ; car l'histoire de La Conjuration de Jean-Louis de Fiesque, que j'avais faite à dix-huit ans, ayant échappé, en ce temps-là, des mains de Lauzières, à qui je l'avais confiée seulement pour la lire, et ayant été portée à M. le cardinal de Richelieu par Boisrobert, il dit tout haut, en présence du maréchal d'Estrées et de Senneterre : « Voilà un dangereux esprit. » Le second le dit, dès le soir même, à mon père, et je me le tins comme dit à moi-même. Je continuai cependant, par ma propre considération, la conduite que je n'avais prise jusque-là que par celle de la haine personnelle que Mme de Guémené avait contre Monsieur le Cardinal.

Le succès que j'eus dans les actes de Sorbonne me donna du goût pour ce genre de réputation. Je la voulus pousser plus loin, et je m'imaginai que je pourrais réussir dans les sermons. On me conseillait de commencer par de petits couvents, où je m'accoutumerais peu à peu. Je fis tout le contraire. Je prêchai l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu dans les Petites-Carmélites, en présence de la Reine et de toute la cour ; et cette audace m'attira un second éloge de la part de M. le cardinal de Richelieu ; car, comme on lui eut dit que j'avais bien fait, il répondit : « Il ne faut pas juger des choses par l'événement ; c'est un téméraire. » J'étais, comme vous voyez, assez occupé pour un homme de vingt-deux ans.

. . . .

Monsieur le Comte, qui avait pris une très grande amitié pour moi, et pour le service et la personne duquel j'avais pris un très grand attachement, partit de Paris, la nuit, pour s'aller jeter dans Sedan, dans la crainte qu'il eut d'être arrêté. Il m'envoya quérir sur les dix heures du soir. Il me dit son dessein. Je le suppliai avec instance qu'il me permît d'avoir l'honneur de l'accompagner. Il me le défendit expressément ; mais il me confia Vanbroc, un joueur de luth flamand, et qui était l'homme du monde à qui il se confiait le plus. Il me dit qu'il me le donnait en garde, que je le cachasse chez moi, et que je ne le laissasse sortir que la nuit. J'exécutai fort bien de ma part tout ce qui m'avait été ordonné ; car je mis Vanbroc dans une soupente, où il eût fallu être chat ou diable pour le trouver. Il ne fit pas si bien de son côté ; car il fut découvert par le concierge de l'hôtel de Soissons, au moins à ce que j'ai toujours soupçonné ; et je fus bien étonné qu'un matin, à six heures, je vis toute ma chambre pleine de gens armés, qui m'éveillèrent en jetant la porte en dedans. Le prévôt de l'Île s'avança, et il me dit en jurant : « Où est Vanbroc ? – À Sedan, je crois », lui répondis-je. Il redoubla ses jurements et il chercha dans la paillasse de tous les lits. Il menaça tous mes gens de la question : aucun d'eux, à la réserve d'un seul, ne lui en put dire de nouvelles. Ils ne s'avisèrent pas de la soupente, qui dans la vérité n'était pas reconnaissable, et ils sortirent très peu satisfaits. Vous pouvez croire qu'une note de cette nature se pouvait appeler pour moi, à l'égard de la cour, une nouvelle contusion. En voici une autre.

La licence de Sorbonne expira ; il fut question de donner les lieux, c'est-à-dire déclarer publiquement, au nom de tout le corps, lesquels ont le mieux fait dans leurs actes ; et cette déclaration se fait avec de grandes cérémonies. J'eus la vanité de prétendre le premier lieu, et je ne crus pas le devoir céder à l'abbé de La Mothe-Houdancourt, qui est présentement l'archevêque d'Auch, et sur lequel il est vrai que j'avais eu quelques avantages dans les disputes.

M. le cardinal de Richelieu, qui faisait l'honneur à cet abbé de le reconnaître pour son parent, envoya en Sorbonne le grand prieur de La Porte, son oncle, pour le recommander. Je me conduisis, dans cette occasion, mieux qu'il n'appartenait à mon âge ; car aussitôt que je le sus, j'allai trouver M. de Raconis, évêque de Lavaur, pour le prier de dire à Monsieur le Cardinal que, comme je savais le respect que je lui devais, je m'étais désisté de ma prétention aussitôt que j'avais appris qu'il y prenait part. Monsieur de Lavaur me vint retrouver, dès le lendemain matin, pour me dire que Monsieur le Cardinal ne prétendait point que M. l'abbé de La Mothe eût l'obligation du lieu à ma cession, mais à son mérite, auquel on ne pouvait le refuser. La réponse m'outra ; je ne répondis que par un sourire et par une profonde révérence. Je suivis ma pointe, et j'emportai le premier lieu de quatre-vingt-quatre voix. M. le cardinal de Richelieu, qui voulait être maître partout et en toutes choses, s'emporta jusqu'à la puérilité ; il menaça les députés de la Sorbonne de raser ce qu'il avait commencé d'y bâtir, et il fit mon éloge, tout de nouveau, avec une aigreur incroyable.

Toute ma famille s'épouvanta. Mon père et ma tante de Maignelais, qui se joignaient ensemble, la Sorbonne, Vanbroc, Monsieur le Comte, mon frère, qui était parti la même nuit, Mme de Guéméné, à laquelle ils voyaient bien que j'étais fort attaché, souhaitaient avec passion de m'éloigner et de m'envoyer en Italie. J'y allai, et je demeurai à Venise jusqu'à la mi-août, et il ne tint pas à moi de m'y faire assassiner. Je m'amusai à vouloir faire galanterie à la signora Vendranina, noble Vénitienne, et qui était une des personnes du monde les plus jolies. Le président de Maillier, ambassadeur pour le Roi, qui savait le péril qu'il y a, en ce pays-là, pour ces sortes d'aventures, me commanda d'en sortir. Je fis le tour de la Lombardie, et je me rendis à Rome sur la fin de septembre. M. le maréchal d'Estrées y était ambassadeur. Il me fit des leçons sur la manière dont je devais vivre, qui me persuadèrent ;

et quoique je n'eusse aucun dessein d'être d'Église, je me résolus, à tout hasard, d'acquérir de la réputation dans une cour ecclésiastique où l'on me verrait avec la soutane.

J'exécutai fort bien ma résolution. Je ne laissai pas la moindre ombre de débauche ou de galanterie : je fus modeste au dernier point dans mes habits ; et cette modestie, qui paraissait dans ma personne, était relevée par une très grande dépense, par de belles livrées, par un équipage fort leste, et par une suite de sept ou huit gentilshommes, dont il y en avait quatre chevaliers de Malte. Je disputai dans les Écoles de Sapience, qui ne sont pas à beaucoup près si savantes que celles de Sorbonne ; et la fortune contribua encore à me relever.

Le prince de Schomberg, ambassadeur d'obédience de l'Empire, m'envoya dire, un jour que je jouais au ballon dans les thermes de l'empereur Antonin, de lui quitter la place. Je lui fis répondre qu'il n'y avait rien que je n'eusse rendu à Son Excellence, si elle me l'eût demandé par civilité ; mais puisque c'était un ordre, j'étais obligé de lui dire que je n'en pouvais recevoir d'aucun ambassadeur que de celui du Roi mon maître. Comme il insista et qu'il m'eut fait dire, pour la seconde fois, par un de ses estafiers, de sortir du jeu, je me mis sur la défensive ; et les Allemands, plus par mépris, à mon sens, du peu de gens que j'avais avec moi, que par autre considération, ne poussèrent pas l'affaire. Ce coup, porté par un abbé tout modeste à un ambassadeur qui marchait toujours avec cent mousquetaires à cheval, fit un très grand éclat à Rome, et si grand que Roze, que vous voyez secrétaire du cabinet, et qui était ce jour-là dans le jeu du ballon, dit que feu M. le cardinal Mazarin en eut, dès ce jour, l'imagination saisie, et qu'il lui en a parlé, depuis, plusieurs fois.

. . . .

La santé de M. le cardinal de Richelieu commençait à s'affaiblir et à laisser, par conséquent, quelques vues de possibilité à prétendre à l'archevêché de Paris. Monsieur le Comte, qui avait pris quelque teinture de dévotion dans la retraite de Sedan, et qui sentait du scrupule de posséder, sous le nom de *custodi nos*, plus de cent mille livres de rente en bénéfices, avait écrit à mon père qu'aussitôt qu'il serait en état d'en faire agréer à la cour sa démission en ma faveur, il me les remettrait entre les mains. Toutes ces considérations jointes ensemble ne me firent pas tout à fait perdre la résolution de quitter la soutane ; mais elles la suspendirent. Elles firent plus : elles me firent prendre celle de ne la quitter qu'à bonnes enseignes et par quelques grandes actions ; et comme je ne les voyais ni proches, ni certaines, je résolus de me signaler dans ma profession et de toutes les manières. Je commençai par une très grande retraite, j'étudiais presque tout le jour, je ne voyais que fort peu de monde, je n'avais presque plus d'habitudes avec toutes les femmes, hors Mme de Guémené.

. . . .

… était à la ruelle du lit ; mais ce qui y fut le plus merveilleux, est que l'on le plaignit dans le plus tendre du raccommodement. Il faudrait un volume pour déduire toutes les façons dont cette histoire fut ornée. Une des plus simples fut qu'il fallut s'obliger, par serment, de laisser à la belle un mouchoir sur les yeux quand la chambre serait trop éclairée. Comme il ne pouvait couvrir que le visage, il n'empêcha pas de juger des autres beautés, qui, sans aucune exagération, passaient celles de la Vénus de Médicis, que je venais de voir tout fraîchement à Rome. J'en avais apporté la stampe, et cette merveille du siècle d'Alexandre cédait à la vivante.

Le diable avait apparu justement quinze jours devant cette aventure, à Mme la princesse de Guémené, et il lui apparaissait souvent, évoqué par les conjurations de M. d'Andilly, qui le

forçait, je crois, de faire peur à sa dévote, de laquelle il était encore plus amoureux que moi, mais en Dieu et purement spirituellement. J'évoquai, de mon côté, un démon, qui lui parut sous une forme plus bénigne et plus agréable. Je la retirai au bout de six semaines du Port-Royal, où elle faisait de temps en temps des escapades plutôt que des retraites.

Je continuai de lui rendre mes respects avec beaucoup d'assiduité et je charmais, par ce doux accord, le chagrin que ma profession ne laissait pas de nourrir toujours dans le fond de mon âme. Il s'en fallut bien peu qu'il ne sortît de cet enchantement une tempête qui eût fait changer de face à l'Europe, pour peu qu'il eût plu à la destinée d'être de mon avis. M. le cardinal de Richelieu aimait la raillerie, mais il ne la pouvait souffrir ; et toutes les personnes de cette humeur ne sont jamais que fort aigres. Il en fit une de cette nature, en plein cercle, à Mme de Guémené ; et tout le monde remarqua qu'il voulait me désigner. Elle en fut outrée, et moi plus qu'elle ; car enfin il s'était contracté une certaine espèce de ménage entre elle et moi, qui avait souvent du mauvais ménage, mais dont toutefois les intérêts n'étaient pas séparés.

Au même temps, Mme de La Meilleraye plut à Monsieur le Cardinal, et au point que le maréchal s'en était aperçu devant même qu'il partît pour l'armée. Il en avait fait la guerre à sa femme, et d'un air qui lui fit croire d'abord qu'il était encore plus jaloux qu'ambitieux. Elle le craignait terriblement ; elle n'aimait point Monsieur le Cardinal, qui, en la mariant avec son cousin, avait, à la vérité, dépouillé sa maison, de laquelle il était idolâtre. Il était d'ailleurs encore plus vieux par ses incommodités que par son âge ; il est vrai de plus que, n'étant pédant en rien, il l'était tout à fait en galanterie. On m'avait dit le détail des avances qu'il lui avait faites, qui étaient effectivement ridicules ; mais comme il les continua jusqu'au point de lui faire faire des séjours, de temps même considérable, à Rueil, où il faisait le sien ordinaire, je m'aperçus que la petite

cervelle de la demoiselle ne résisterait pas longtemps au brillant de la faveur, et que la jalousie du maréchal céderait bientôt un peu à son intérêt, qui ne lui était pas indifférent, et pleinement à sa faiblesse pour la cour, qui n'a jamais eu d'égale.

J'étais dans les premiers feux du plaisir, qui, dans la jeunesse, se prennent aisément pour les premiers feux de l'amour, et j'avais trouvé tant de satisfaction à triompher du cardinal de Richelieu, dans un champ de bataille aussi beau que celui de l'Arsenal, que je me sentis de la rage dans le plus intérieur de mon âme, aussitôt que je reconnus qu'il y avait du changement dans toute la famille. Le mari consentait et désirait que l'on allât très souvent à Rueil ; la femme ne me faisait plus que des confidences qui me paraissaient assez souvent fausses ; enfin la colère de Mme de Guémené, dont je vous ai dit le sujet ci-dessus, la jalousie que j'eus pour Mme de La Meilleraye, mon aversion pour ma profession, s'unirent ensemble dans un moment fatal, et faillirent à produire un des plus grands et des plus fameux événements de notre siècle.

La Rochepot, mon cousin germain et mon ami intime, était domestique de M. le duc d'Orléans, et extrêmement dans sa confidence. Il haïssait cordialement M. le cardinal de Richelieu, et parce qu'il était fils de Mme Du Fargis, persécutée et mise en effigie par ce ministre, et parce que, tout de nouveau, Monsieur le Cardinal, qui tenait son père encore prisonnier à la Bastille, avait refusé l'agrément du régiment de Champagne pour lui à M. le maréchal de La Meilleraye, qui avait une estime particulière pour sa valeur. Vous pouvez croire que nous faisions souvent ensemble le panégyrique du Cardinal, et des invectives contre la faiblesse de Monsieur, qui, après avoir engagé Monsieur le Comte à sortir du royaume et à se retirer à Sedan, sous la parole qu'il lui donna de l'y venir joindre, était revenu de Blois honteusement à la cour.

Comme j'étais aussi plein des sentiments que je vous viens de marquer, que La Rochepot l'était de ceux que l'état de sa maison et de sa personne lui devait donner, nous entrâmes aisément dans les mêmes pensées, qui furent de nous servir de la faiblesse de Monsieur pour exécuter ce que la hardiesse de ses domestiques fut sur le point de lui faire faire à Corbie, dont il faut, pour plus d'éclaircissements, vous entretenir un moment.

Les ennemis étant entrés en Picardie, sous le commandement de M. le prince Thomas de Savoie et de M. Piccolomini, le Roi y alla en personne, et il y mena Monsieur son frère pour général de son armée et Monsieur le Comte pour lieutenant-général. Ils étaient l'un et l'autre très mal avec M. le cardinal de Richelieu, qui ne leur donna cet emploi que par la pure nécessité des affaires, et parce que les Espagnols, qui menaçaient le cœur du royaume, avaient déjà pris Corbie, La Capelle et Le Catelet. Aussitôt qu'ils furent retirés dans les Pays-Bas et que le Roi eut repris Corbie, l'on ne douta point que l'on ne cherchât les moyens de perdre Monsieur le Comte, qui avait donné beaucoup de jalousie au ministre par son courage, par sa civilité, par sa dépense ; qui était intimement bien avec Monsieur, et qui avait surtout commis le crime capital de refuser le mariage de Mme d'Aiguillon. L'Épinay, Montrésor, La Rochepot n'oublièrent rien pour donner à Monsieur, par l'appréhension, le courage de se défaire du Cardinal ; Saint-Ibar, Varicarville, Bardouville et Beauregard, père de celui qui est à moi, le persuadèrent à Monsieur le Comte.

La chose fut résolue, mais elle ne fut pas exécutée. Ils eurent le Cardinal dans leurs mains à Amiens, et ils ne lui firent rien. Je n'ai jamais pu savoir pourquoi : je leur en ai ouï parler à tous, et chacun rejetait la faute sur son compagnon. Je ne sais, dans la vérité, ce qui en est. Ce qui est vrai est qu'aussitôt qu'ils furent à Paris, la frayeur les saisit. Monsieur le Comte, que tout le monde convint avoir été le plus ferme de tous les conjurés d'Amiens, se retira à Sedan, qui était, en ce temps-là, en

souveraineté à M. de Bouillon. Monsieur alla à Blois ; et M. de Rais, qui n'était pas de l'entreprise d'Amiens, mais qui était fort attaché à Monsieur le Comte, partit la nuit en poste de Paris, et il se jeta dans Belle-Île. Le Roi envoya à Blois M. le comte de Guiche, qui est présentement M. le maréchal de Gramont, et M. de Chavigny, secrétaire d'État et confidentissime du Cardinal. Ils firent peur à Monsieur, et ils le ramenèrent à Paris, où il avait encore plus de peur ; car ceux qui étaient à lui dans sa maison, c'est-à-dire ceux de ses domestiques qui n'étaient pas gagnés par la cour, ne manquaient pas de le prendre par cet endroit, qui était son faible, pour l'obliger de penser à sa sûreté ou plutôt à la leur. Ce fut de ce penchant où nous crûmes, La Rochepot et moi, que nous le pourrions précipiter dans nos pensées. L'expression est bien irrégulière, mais je n'en trouve point qui marque plus naturellement le caractère d'un esprit comme le sien. Il pensait tout et il ne voulait rien ; et quand par hasard il voulait quelque chose, il fallait le pousser en même temps, ou plutôt le jeter, pour le lui faire exécuter.

La Rochepot fit tous les efforts possibles, et comme il vit que l'on ne répondait que par des remises, et par des impossibilités que l'on trouvait à tous les expédients qu'il proposait, il s'avisa d'un moyen qui était assurément hasardeux, mais qui, par un sort assez commun aux actions extraordinaires, l'était beaucoup moins qu'il ne le paraissait.

M. le cardinal de Richelieu devait tenir sur les fonts Mademoiselle, qui, comme vous pouvez juger, était baptisée il y avait longtemps ; mais les cérémonies du baptême n'avaient pas été faites. Il devait venir, pour cet effet, au Dôme, où Mademoiselle logeait, et le baptême se devait faire dans sa chapelle. La proposition de La Rochepot fut de continuer de faire voir à Monsieur, à tous les moments du jour, la nécessité de se défaire du Cardinal ; de lui parler moins qu'à l'ordinaire du détail de l'action, afin d'en moins hasarder le secret ; de se

contenter de l'en entretenir en général, et pour l'y accoutumer et pour lui pouvoir dire en temps et lieu que l'on ne la lui avait pas celée ; que l'on avait plusieurs expériences qu'il ne pouvait lui-même être servi qu'en cette manière ; qu'il l'avait lui-même avoué mainte fois à lui La Rochepot ; qu'il n'y avait donc qu'à s'associer de braves gens qui fussent capables d'une action déterminée ; qu'à poster des relais, sous le prétexte d'un enlèvement, sur le chemin de Sedan ; qu'à exécuter la chose au nom de Monsieur et en sa présence, dans la chapelle, le jour de la cérémonie ; que Monsieur l'avouerait de tout son cœur dès qu'elle serait exécutée, et que nous le mènerions de ce pas sur nos relais à Sedan, dans un intervalle où l'abattement des sous-ministres, joint à la joie que le Roi aurait d'être délivré de son tyran, aurait laissé la cour en état de songer plutôt à le rechercher qu'à le poursuivre. Voilà la vue de La Rochepot, qui n'était nullement impraticable, et je le sentis par l'effet que la possibilité prochaine fit dans mon esprit, tout différent de celui que la simple spéculation y avait produit.

J'avais blâmé, peut-être cent fois, avec La Rochepot, l'inaction de Monsieur et celle de Monsieur le Comte à Amiens. Aussitôt que je me vis sur le point de la pratique, c'est-à-dire sur le point de l'exécution de la même action dont j'avais réveillé moi-même l'idée dans l'esprit de La Rochepot, je sentis je ne sais quoi qui pouvait être une peur. Je le pris pour un scrupule. Je ne sais si je me trompai ; mais enfin l'imagination d'un assassinat d'un prêtre, d'un cardinal me vint à l'esprit. La Rochepot se moqua de moi, et il me dit ces propres paroles : « Quand vous serez à la guerre, vous n'enlèverez point de quartier, de peur d'y assassiner des gens endormis. » J'eus honte de ma réflexion ; j'embrassai le crime qui me parut consacré par de grands exemples, justifié et honoré par le grand péril. Nous prîmes et nous concertâmes notre résolution. J'engageai, dès le soir, Lannoy, que vous voyez à la cour sous le nom de marquis de Piennes. La Rochepot s'assura de La Frette, du marquis de Boissy, de L'Estourville, qu'il savait être attachés

à Monsieur et enragés contre le Cardinal. Nous fîmes nos préparatifs. L'exécution était sûre, le péril était grand pour nous ; mais nous pouvions raisonnablement espérer d'en sortir, parce que la garde de Monsieur, qui était dans le logis, nous eût infailliblement soutenus contre celle du Cardinal, qui ne pouvait être qu'à la porte. La fortune, plus forte que sa garde, le tira de ce pas. Il tomba malade, ou lui ou Mademoiselle, je ne m'en ressouviens pas précisément. La cérémonie fut différée : il n'y eut point d'occasion. Monsieur s'en retourna à Blois, et le marquis de Boissy nous déclara qu'il ne nous découvrirait jamais ; mais qu'il ne pouvait plus être de cette partie, parce qu'il venait de recevoir je ne sais quelle grâce de Monsieur le Cardinal.

Je vous confesse que cette entreprise, qui nous eût comblés de gloire si elle nous eût réussi, ne m'a jamais plu. Je n'en ai pas le même scrupule que des deux fautes que je vous ai marqué ci-dessus avoir commises contre la morale ; mais je voudrais toutefois de tout mon cœur n'en avoir jamais été. L'ancienne Rome l'aurait estimée ; mais ce n'est pas par cet endroit que j'estime l'ancienne Rome.

Je ressens, avec tant de reconnaissance et avec tant de tendresse, la bonté que vous avez de vouloir bien être informée de mes actions que je ne me puis empêcher de vous rendre compte de toutes mes pensées ; et je trouve un plaisir incroyable à les aller chercher dans le fond de mon âme, à vous les apporter et à vous les soumettre.

Il y a assez souvent de la folie à conjurer ; mais il n'y a rien de pareil pour faire les gens sages dans la suite, au moins pour quelque temps : comme le péril, en ces sortes d'affaires, dure même après l'occasion, l'on est prudent et circonspect dans les moments qui la suivent.

Le comte de La Rochepot, voyant que notre coup était manqué, se retira à Commercy, qui était à lui, pour sept ou huit mois. Le marquis de Boissy alla trouver le duc de Rouanné, son père, en Poitou ; Piennes, La Frette et L'Estourville prirent le chemin de leurs maisons. Mes attachements me retinrent à Paris, mais si serré et si modéré, que j'étudiais tout le jour, et que le peu que je paraissais laissait toutes les apparences d'un bon ecclésiastique. Nous les gardâmes si bien les uns et les autres, que l'on n'eut jamais le moindre vent de cette entreprise dans le temps de M. le cardinal de Richelieu, qui a été le ministre du monde le mieux averti. L'imprudence de La Frette et de L'Estourville fit qu'elle ne fut pas secrète après sa mort. Je dis leur imprudence ; car il n'y a rien de plus malhabile que de se faire croire capable des choses dont les exemples sont à craindre.

La déclaration de Monsieur le Comte nous tira, quelque temps après, de nos tanières, et nous nous réveillâmes au bruit de ses trompettes. Il faut reprendre son histoire d'un peu plus loin.

Je vous ai marqué ci-dessus qu'il s'était retiré, à Sedan, par la seule raison de sa sûreté, qu'il ne pouvait trouver à la cour. Il écrivit au Roi en y arrivant : il l'assura de sa fidélité, et il lui promit de ne rien entreprendre, dans le temps de son séjour en ce lieu, contre son service. Il est certain qu'il lui tint très fidèlement sa parole, que toutes les offres de l'Espagne et de l'Empire ne le touchèrent point, et qu'il rebuta même avec colère les conseils de Saint-Ibar et de Bardouville, qui le voulaient porter au mouvement. Campion, qui était son domestique, et qu'il avait laissé à Paris pour y faire les affaires qu'il pouvait avoir à la cour, me disait tout ce détail par son ordre ; et je me souviens, entre autres, d'une lettre qu'il lui écrivait un jour, dans laquelle je lus ces propres paroles : « Les gens que vous connaissez n'oublient rien pour m'obliger à traiter avec les ennemis ; et ils m'accusent de faiblesse, parce

que je redoute les exemples de Charles de Bourbon et de Robert d'Artois. » Campion avait ordre de me faire voir cette lettre et de m'en demander mon sentiment. Je pris la plume au même instant, et j'écrivis, en un petit endroit de la réponse qu'il avait commencée : « Et moi je les accuse de folie. » Ce fut le propre jour que je partis pour aller en Italie. Voici la raison de mon sentiment.

Monsieur le Comte avait toute la hardiesse du cœur que l'on appelle communément vaillance, au plus haut point qu'un homme la puisse avoir ; et il n'avait pas, même dans le degré le plus commun, la hardiesse de l'esprit, qui est ce que l'on nomme résolution. La première est ordinaire et même vulgaire ; la seconde est même plus rare que l'on ne se le peut imaginer : elle est toutefois encore plus nécessaire que l'autre pour les grandes actions ; et y a-t-il une action plus grande au monde que la conduite d'un parti ? Celle d'une armée a, sans comparaison, moins de ressorts, celle d'un État en a davantage ; mais les ressorts n'en sont, à beaucoup près, ni si fragiles ni si délicats. Enfin je suis persuadé qu'il faut plus de grandes qualités pour former un bon chef de parti que pour faire un bon empereur de l'univers ; et que dans le rang des qualités qui le composent, la résolution marche de pair avec le jugement : je dis avec le jugement héroïque, dont le principal usage est de distinguer l'extraordinaire de l'impossible. Monsieur le Comte n'avait pas un grain de cette sorte de jugement, qui ne se rencontre même que très rarement dans un grand esprit. Le sien était médiocre, et susceptible, par conséquent, des injustes défiances, qui est de tous les caractères celui qui est le plus opposé à un bon chef de parti, dont la qualité la plus souvent et la plus indispensablement praticable est de supprimer en beaucoup d'occasions et de cacher en toutes les soupçons même les plus légitimes.

Voilà ce qui m'obligea à n'être pas de l'avis de ceux qui voulaient que Monsieur le Comte fît la guerre civile.

Varicarville, qui était le plus sensé et le moins emporté de toutes les personnes de qualité qui étaient auprès de Monsieur le Comte, m'a dit depuis que, quand il vit ce que j'avais écrit dans la lettre de Campion, le jour que je partis pour aller en Italie, il ne douta pas des motifs qui m'avaient porté, contre mon inclination, à ce sentiment.

Monsieur le Comte se défendit, toute cette année et toute la suivante, des instances des Espagnols et des importunités des siens, beaucoup plus par les sages conseils de Varicarville que par sa propre force. Mais rien ne le put défendre des inquiétudes de M. le cardinal de Richelieu, qui lui faisait tous les jours faire, sous le nom du Roi, des éclaircissements fâcheux. Ce détail serait trop long à vous déduire, et je me contenterai de vous marquer que le ministre, contre ses propres intérêts, précipita Monsieur le Comte dans la guerre civile, par des chicaneries que ceux qui sont favorisés à un certain point par la fortune ne manquent jamais de faire aux malheureux.

Comme les esprits commencèrent à s'aigrir plus qu'à l'ordinaire, Monsieur le Comte me commanda de faire un voyage secret à Sedan. Je le vis, la nuit, dans le château où il logeait ; je lui parlai en présence de M. de Bouillon, de Saint-Ibar, de Bardouville et de Varicarville ; et je trouvai que la véritable raison pour laquelle il m'avait mandé était le désir qu'il avait d'être éclairci, de bouche et plus en détail que l'on ne le peut être par une lettre, de l'état de Paris. Le compte que je lui en rendis ne put que lui être très agréable. Je lui dis, et il était vrai, qu'il y était aimé, honoré, adoré, et que son ennemi y était redouté et abhorré. M. de Bouillon, qui voulait en toutes façons la rupture, prit cette occasion pour en exagérer les avantages ; Saint-Ibar l'appuya avec force ; Varicarville les combattit avec vigueur.

Je me sentais trop jeune pour dire mon avis. Monsieur le Comte m'y força, et je pris la liberté de lui représenter qu'un

prince du sang doit plutôt faire la guerre civile que de remettre rien ou de sa réputation ou de sa dignité ; mais qu'aussi il n'y avait que ces deux considérations qui l'y pussent judicieusement obliger, parce qu'il hasarde l'une et l'autre par le mouvement, toutes les fois que l'une ou l'autre ne le rend pas nécessaire ; qu'il me paraissait bien éloigné de cette nécessité ; que sa retraite à Sedan le défendait des bassesses auxquelles la cour avait prétendu de l'obliger : par exemple, à celle de recevoir la main gauche dans la maison même du Cardinal ; que la haine que l'on avait pour le ministre attachait même à cette retraite la faveur publique, qui est toujours beaucoup plus assurée par l'inaction que par l'action, parce que la gloire de l'action dépend du succès, dont personne ne se peut répondre ; et que celle que l'on rencontre en ces matières dans l'inaction est toujours sûre, étant fondée sur la haine dont le public ne se dément jamais à l'égard du ministre ; qu'il serait, à mon opinion, plus glorieux à Monsieur le Comte de se soutenir par son propre poids, c'est-à-dire par celui de sa vertu, à la vue de toute l'Europe, contre les artifices d'un ministre aussi puissant que le cardinal de Richelieu ; qu'il lui serait, dis-je, plus glorieux de se soutenir par une conduite sage et réglée, que d'allumer un feu dont les suites étaient fort incertaines ; qu'il était vrai que le ministre était en exécration, mais que je ne voyais pourtant pas encore que l'exécration fût au période qu'il est nécessaire de prendre bien justement pour les grandes révolutions ; que la santé de Monsieur le Cardinal commençait à recevoir beaucoup d'atteintes ; que si il périssait par une maladie, Monsieur le Comte aurait l'avantage d'avoir fait voir au Roi et au public qu'étant aussi considérable qu'il était, et par sa personne et par l'important poste de Sedan, il n'aurait sacrifié qu'au bien et au repos de l'État ses propres ressentiments ; et que si la santé de Monsieur le Cardinal se rétablissait, sa puissance deviendrait aussi odieuse de plus en plus, et fournirait infailliblement, par l'abus qu'il ne manquerait pas d'en faire, des occasions plus favorables au mouvement que celles qui s'y voyaient présentement.

Voilà à peu près ce que je dis à Monsieur le Comte. Il en parut touché. M. de Bouillon s'en mit en colère, il me dit même d'un ton de raillerie : « Vous avez le sang bien froid pour un homme de votre âge ». À quoi je lui répondis ces propres mots : « Tous les serviteurs de Monsieur le Comte vous sont si obligés, Monsieur, qu'ils doivent tout souffrir de vous ; mais il n'y a que cette considération qui m'empêche de penser, à l'heure qu'il est, que vous pouvez n'être pas toujours entre vos bastions ». M. de Bouillon revint à lui ; il me fit toutes les honnêtetés imaginables, et telles qu'elles furent le commencement de notre amitié. Je demeurai encore deux jours à Sedan, dans lesquels Monsieur le Comte changea cinq fois de résolution ; et Saint-Ibar me confessa, à deux reprises différentes, qu'il était difficile de rien espérer d'un homme de cette humeur. M. de Bouillon le détermina à la fin. L'on manda don Miguel de Salamanque, ministre d'Espagne ; l'on me chargea de travailler à gagner des gens dans Paris ; l'on me donna un ordre pour toucher de l'argent et pour l'employer à cet effet, et je revins de Sedan, chargé de plus de lettres qu'il n'en fallait pour faire faire le procès à deux cents hommes.

Comme je ne me pouvais pas reprocher de n'avoir pas parlé à Monsieur le Comte dans ses véritables intérêts, qui n'étaient pas assurément d'entreprendre une affaire dont il n'était pas capable, je crus que j'avais toute la liberté de songer à ce qui était des miens, que je trouvais même sensiblement dans cette guerre. Je haïssais ma profession et plus que jamais : j'y avais été jeté d'abord par l'entêtement de mes proches ; le destin m'y avait retenu par toutes les chaînes et du plaisir et du devoir ; je m'y trouvais et je m'y sentais lié d'une manière à laquelle je ne voyais presque plus d'issue. J'avais vingt-cinq ans passés, et je concevais aisément que cet âge était bien avancé pour commencer à porter le mousquet ; et ce qui me faisait le plus de peine était la réflexion que je faisais, qu'il y avait eu des moments dans lesquels j'avais, par un trop grand attachement à

mes plaisirs, serré moi-même les chaînes par lesquelles il semblait que la fortune eût pris plaisir de m'attacher, malgré moi, à l'Église. Jugez, par l'état où ces pensées me devaient mettre, de la satisfaction que je trouvais dans une occasion qui me donnait lieu d'espérer que je pourrais trouver à cet embarras une issue, non pas seulement honnête, mais illustre. Je pensai aux moyens de me distinguer : je les imaginai, je les suivis. Vous conviendrez qu'il n'y eut que la destinée qui rompit mes mesures.

MM. les maréchaux de Vitry et de Bassompierre, M. le comte de Cramail et MM. Du Fargis et Du Coudray-Montpensier étaient, en ce temps-là, prisonniers à la Bastille pour différents sujets. Mais comme la longueur adoucit toujours les prisons, ils y étaient traités avec beaucoup d'honnêteté et même avec beaucoup de liberté. Leurs amis les allaient voir ; l'on dînait même quelquefois avec eux. L'occasion de M. Du Fargis, qui avait épousé une sœur de ma mère, m'avait donné habitude avec les autres, et j'avais reconnu, dans la conversation de quelques-uns d'entre eux, des mouvements qui m'obligèrent à y faire réflexion. M. le maréchal de Vitry avait peu de sens, mais il était hardi jusqu'à la témérité ; et l'emploi qu'il avait eu de tuer le maréchal d'Ancre lui avait donné dans le monde, quoique fort injustement à mon avis, un certain air d'affaire et d'exécution. Il m'avait paru fort animé contre le Cardinal, et je crus qu'il pourrait n'être pas inutile dans la conjoncture présente. Je ne m'adressai pas toutefois directement à lui ; et je crus qu'il serait plus à propos de sonder M. le comte de Cramail, qui avait de l'entendement, et qui avait tout pouvoir sur son esprit. Il m'entendit à demi-mot, et il me demanda d'abord si je m'étais ouvert dans la Bastille à quelqu'un. Je lui répondis sans balancer : « Non, Monsieur, et je vous en dirai la raison en peu de mots. M. le maréchal de Bassompierre est trop causeur ; je ne compte rien sur M. le maréchal de Vitry que par vous ; la fidélité du Coudray m'est un peu suspecte ; et mon bon oncle Du Fargis est un bon et brave homme, mais il a le crâne étroit. – À

qui vous fiez-vous dans Paris ? me dit d'un même fil M. le comte de Cramail. – À personne, Monsieur, lui repartis-je, qu'à vous seul. – Bon, reprit-il brusquement, vous êtes mon homme. J'ai quatre-vingts ans, vous n'en avez que vingt-cinq : je vous tempérerai et vous m'échaufferez ». Nous entrâmes en matière, nous fîmes notre plan ; et lorsque je le quittai, il me dit ces propres paroles : « Laissez-moi huit jours, je vous parlerai après plus décisivement, et j'espère que je ferai voir au Cardinal que je suis bon à autre chose qu'à faire *les Jeux de l'inconnu* ». Vous remarquerez, s'il vous plaît, que *les Jeux de l'inconnu* étaient un livre, à la vérité très mal fait, que le comte de Cramail avait mis au jour, et duquel M. le cardinal de Richelieu s'était fort moqué.

Vous vous étonnerez sans doute de ce que, pour une affaire de cette nature, je jetai les yeux sur des prisonniers ; mais je me justifierai par la nature même de l'affaire, qui ne pouvait être en de meilleures mains, comme vous l'allez voir.

J'allai dîner, justement le huitième jour, avec M. le maréchal de Bassompierre qui, s'étant mis au jeu sur les trois heures avec Mme de Gravelle, aussi prisonnière, et avec le bonhomme Du Tremblay, gouverneur de la Bastille, nous laissa très naturellement M. le comte de Cramail et moi ensemble. Nous allâmes sur la terrasse ; et là M. le comte de Cramail, après m'avoir fait mille remerciements de la confiance que j'avais prise en lui et mille protestations de service pour Monsieur le Comte, me tint ce propre discours : « Il n'y a qu'un coup d'épée ou Paris qui puisse nous défaire du Cardinal. Si j'avais été de l'entreprise d'Amiens, je n'aurais pas fait, au moins à ce que je crois, comme ceux qui ont manqué leur coup. Je suis celle de Paris, elle est immanquable. J'y ai bien pensé : voilà ce que j'ai ajouté à notre plan. » En finissant ce mot, il me coula dans la main un papier écrit de deux côtés, dont voici la substance : qu'il avait parlé à M. le maréchal de Vitry, qui était dans toutes les dispositions du monde de servir Monsieur le Comte ; qu'ils répondaient l'un et l'autre de se rendre maîtres de

la Bastille, où toute la garnison était à eux ; qu'ils répondaient aussi de l'Arsenal ; qu'ils se déclareraient aussitôt que Monsieur le Comte aurait gagné une bataille, et à condition que je leur fisse voir, au préalable, comme je l'avais avancé à lui, comte de Cramail, qu'ils seraient soutenus par un nombre considérable d'officiers des colonels de Paris. Cet écrit contenait ensuite beaucoup d'observations sur le détail de la conduite de l'entreprise, et même beaucoup de conseils qui regardaient celle de Monsieur le Comte. Ce que j'y admirai le plus fut la facilité que ces messieurs eussent trouvée à l'exécution. Il fallait bien que la connaissance que j'avais du dedans de la Bastille, par l'habitude que j'avais avec eux, me l'eût fait croire possible, puisqu'il m'était venu dans l'esprit de la leur proposer. Mais je vous confesse que quand j'eus examiné le plan de M. le comte de Cramail, qui était un homme de très grande expérience et de très bons sens, je faillis à tomber de mon haut, en voyant que des prisonniers disposaient de la Bastille avec la même liberté qu'eût pu prendre le gouverneur le plus autorisé dans sa place.

Comme toutes les circonstances extraordinaires sont d'un merveilleux poids dans les révolutions populaires, je fis réflexion que celle-ci, qui l'était au dernier point, ferait un effet admirable dans la ville, aussitôt qu'elle y éclaterait ; et comme rien n'anime et n'appuie plus un mouvement que le ridicule de ceux contre lesquels on le fait, je conçus qu'il nous serait aisé d'y tourner de tout point la conduite d'un ministre capable de souffrir que des prisonniers fussent en état de l'accabler, pour ainsi dire, sous leurs propres chaînes. Je ne perdis pas de temps dans les suites : je m'ouvris à feu M. d'Étampes, président du Grand Conseil, et à M. L'Écuyer, présentement doyen de la Chambre des comptes, tous deux colonels et fort autorisés parmi le bourgeois ; et je les trouvai tels que Monsieur le Comte me l'avait dit : c'est-à-dire passionnés pour ses intérêts, et persuadés que le mouvement n'était pas seulement possible, mais qu'il était même facile. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que ces deux génies, très médiocres, même dans leur profession,

étaient d'ailleurs peut-être les plus pacifiques qui fussent dans le royaume. Mais il y a des feux qui embrasent tout : l'importance est d'en connaître et d'en prendre le moment.

Monsieur le Comte m'avait ordonné de ne me découvrir qu'à ces deux hommes dans Paris. J'y en ajoutai de moi-même deux autres dont l'un fut Parmentier, substitut du procureur général, et l'autre L'Épinay, auditeur de la Chambre des comptes. Parmentier était capitaine du quartier de Saint-Eustache, qui regarde la rue des Prouvelles, considérable par le voisinage des Halles. Épinay commandait comme lieutenant la compagnie qui les joignait du côté de Montmartre, et y avait beaucoup plus de crédit que le capitaine, qui d'ailleurs était son beau-frère. Parmentier, qui, par l'esprit et par le cœur, était aussi capable d'une grande action qu'homme que j'aie jamais connu, m'assura qu'il disposerait, à coup près, de Brigalier, conseiller de la Cour des aides, capitaine de son quartier et très puissant dans le peuple. Mais il m'ajouta, en même temps, qu'il ne lui fallait parler de rien, parce qu'il était léger et sans secret.

Monsieur le Comte m'avait fait toucher douze mille écus par les mains de Duneau, l'un de ses secrétaires, sous je ne sais quel prétexte. Je les portai à ma tante de Maignelais, en lui disant que c'était une restitution qui m'avait été confiée par un de mes amis, à sa mort, avec ordre de l'employer moi-même au soulagement des pauvres qui ne mendiaient pas ; que comme j'avais fait serment sur l'Évangile de distribuer moi-même cette somme, je m'en trouvais extrêmement embarrassé, parce que je ne connaissais pas les gens, et que je la suppliais d'en vouloir bien prendre le soin. Elle fut ravie ; elle me dit qu'elle le ferait très volontiers ; mais que, comme j'avais promis de faire moi-même cette distribution, elle voulait absolument que j'y fusse présent, et pour demeurer fidèlement dans ma parole, et pour m'accoutumer moi-même aux œuvres de charité. C'était justement ce que je demandais, pour avoir lieu de me faire connaître à tous les nécessiteux de Paris. Je me laissais tous les

jours comme traîner par ma tante dans des faubourgs et dans des greniers. Je voyais très souvent chez elle des gens bien vêtus, et connus même quelquefois, qui venaient à l'aumône secrète. La bonne femme ne manquait presque jamais de leur dire : « Priez bien Dieu pour mon neveu ; c'est lui de qui il lui a plu de se servir pour cette bonne œuvre. » Jugez de l'état où cela me mettait parmi les gens qui sont, sans comparaison, plus considérables que tous les autres dans les émotions populaires. Les riches n'y viennent que par force ; les mendiants y nuisent plus qu'ils n'y servent, parce que la crainte du pillage les fait appréhender. Ceux qui y peuvent le plus sont les gens qui sont assez pressés dans leurs affaires pour désirer du changement dans les publiques, et dont la pauvreté ne passe toutefois pas jusqu'à la mendicité publique. Je me fis donc connaître à cette sorte de gens, trois ou quatre mois durant, avec une application toute particulière, et il n'y avait point d'enfant au coin de leur feu à qui je ne donnasse toujours, en mon particulier, quelques bagatelles : je connaissais Nanon et Babet. Le voile de Mme de Maignelais, qui n'avait jamais fait d'autre vie, couvrait toute chose. Je faisais même un peu le dévot, et j'allais aux conférences de Saint-Lazare.

Mes deux correspondants de Sedan, qui étaient Varicarville et Beauregard, me mandaient de temps en temps que Monsieur le Comte était le mieux intentionné du monde, qu'il n'avait plus balancé depuis qu'il avait pris son parti. Et je me souviens, entre autres, qu'un jour Varicarville m'écrivait que lui et moi lui avions fait autrefois une horrible injustice, et que cela était si vrai, qu'il fallait présentement le retenir, et qu'il faisait même paraître trop de presse aux conseils de l'Empire et d'Espagne. Vous observerez, s'il vous plaît, que ces deux cours, qui lui avaient fait des instances incroyables quand il balançait, commencèrent à tenir bride en main dès qu'il fut résolu, par une fatalité que le flegme naturel au climat d'Espagne attache, sous le titre de prudence, à la politique de la maison d'Autriche. Et vous pouvez remarquer, en même temps, que Monsieur le

Comte, qui avait témoigné une fermeté inébranlable trois mois durant, changea tout d'un coup de sentiment dès que les ennemis lui eurent accordé ce qu'il leur avait demandé. Tel est le sort de l'irrésolution : elle n'a jamais plus d'incertitude que dans la conclusion.

Je fus averti de cette *convulsion* par un courrier que Varicarville me dépêcha exprès. Je partis la nuit même, et j'arrivai à Sedan une heure après Anctoville, négociateur en titre d'office, que M. de Longueville, beau-frère de Monsieur le Comte, y avait envoyé. Il y portait des ouvertures d'accommodement plausibles, mais captieuses. Nous nous joignîmes tous pour les combattre. Ceux qui avaient toujours été avec Monsieur le Comte lui représentèrent avec force tout ce qu'il avait cru et dit depuis qu'il s'était résolu à la guerre. Saint-Ibar, qui avait négocié pour lui à Bruxelles, le pressait sur ses engagements, sur ses avances, sur ses instances ; j'insistais sur les pas que j'avais faits par son ordre dans Paris, sur les paroles données à MM. de Vitry et de Cramail, sur le secret confié à deux personnes par son commandement et à quatre autres pour son service et par son aveu. La matière était belle et, depuis les engagements, n'était plus problématique. Nous persuadâmes à la fin, ou plutôt nous emportâmes après quatre jours de conflit. Anctoville fut renvoyé avec une réponse très fière ; M. de Guise, qui s'était joint avec Monsieur le Comte, et qui avait fort souhaité la rupture, alla à Liège donner ordre à des levées. Saint-Ibar retourna à Bruxelles pour conclure le traité ; Varicarville prit la poste pour Vienne, et je revins à Paris, où j'oubliai de dire à nos conjurés les irrésolutions de notre chef. Il y en eut encore depuis quelques nuages, mais légers ; et comme je sus que du côté des Espagnols tout était en état, je fis à Sedan mon dernier voyage, pour y prendre mes dernières mesures.

J'y trouvai Metternich, colonel de l'un des plus vieux régiments de l'Empire, envoyé par le général Lamboy, qui s'avançait avec une armée fort leste et presque toute composée

de vieilles troupes. Le colonel assura Monsieur le Comte que Lamboy avait ordre de faire absolument tout ce que Monsieur le Comte lui commanderait, et même de donner bataille à M. le maréchal de Châtillon, qui commandait les armées de France qui étaient sur la Meuse. Comme toute l'entreprise de Paris dépendait de ce succès, je fus bien aise de m'éclaircir de ce détail, le plus que je pourrais, par moi-même. Monsieur le Comte trouva bon que j'allasse à Givet avec Metternich. J'y trouvai l'armée belle et en bon état ; je vis don Miguel de Salamanque, qui me confirma ce que Metternich avait dit, et je revins à Paris avec trente-deux blancs signés de Monsieur le Comte. Je rendis compte de tout à M. le maréchal de Vitry, qui fit l'ordre de l'entreprise, qui l'écrivit de sa main, et qui la porta cinq ou six jours dans sa poche, ce qui est assez rare dans les prisons. Voici la substance de cet ordre :

Aussitôt que nous aurions reçu la nouvelle du gain de la bataille, nous le devions publier dans Paris avec toutes les figures. MM. de Vitry et de Cramail devaient s'ouvrir, en même temps, aux autres prisonniers, se rendre maîtres de la Bastille, arrêter le gouverneur, sortir dans la rue Saint-Antoine avec une troupe de noblesse, dont M. le maréchal de Vitry était assuré ; crier : « Vive le Roi et Monsieur le Comte ! » M. d'Étampes devait, à l'heure donnée, faire battre le tambour par toute sa colonelle, joindre le maréchal de Vitry au cimetière Saint-Jean, et marcher au Palais, pour rendre des lettres de Monsieur le Comte au Parlement, et l'obliger à donner arrêt en sa faveur. Je devais, de mon côté, me mettre à la tête des compagnies de Parmentier et Guérin, de laquelle Épinay me répondait, avec vingt-cinq gentilshommes que j'avais engagés par différents prétextes, sans qu'ils sussent eux-mêmes précisément ce que c'était. Mon bon homme de gouverneur, qui croyait lui-même que je voulais enlever Mlle de Rohan, m'en avait amené douze de son pays. Je faisais état de me saisir du Pont-Neuf, de donner la main par les quais à ceux qui marchaient au Palais, et de pousser ensuite les barricades dans les lieux qui nous

paraîtraient les plus soulevés. La disposition de Paris nous faisait croire le succès infaillible ; le secret y fut gardé jusqu'au prodige. Monsieur le Comte donna la bataille et il la gagna. Vous croyez sans doute l'affaire bien avancée. Rien moins. Monsieur le Comte est tué dans le moment de sa victoire, et il est tué au milieu des siens, sans qu'il y en ait jamais eu un seul qui ait pu dire comme sa mort est arrivée. Cela est incroyable, et cela est pourtant vrai. Jugez de l'état où je fus quand j'appris cette nouvelle. M. le comte de Cramail, le plus sage assurément de toute notre troupe, ne songea plus qu'à couvrir le passé, qui, du côté de Paris, n'était qu'entre six personnes. C'était toujours beaucoup ; mais le manquement de secret était encore plus à craindre de celui de Sedan, où il y avait des gens beaucoup moins intéressés à le garder, parce que, ne revenant pas en France, ils avaient moins de lieu d'en appréhender le châtiment. Tout le monde fut également religieux ; MM. de Vitry et Cramail, qui avaient au commencement balancé à se sauver, se rassurèrent. Personne du monde ne parla, et cette occasion, jointe à un aveu dont je vous parlerai dans la seconde partie de ce discours, m'a obligé de penser et de dire souvent que le secret n'est pas si rare que l'on le croit, entre les gens qui ont accoutumé de se mêler de grandes affaires.

La mort de Monsieur le Comte me fixa dans ma profession, parce que je crus qu'il n'y avait plus rien de considérable à faire, et que je me croyais trop âgé pour en sortir par quelque chose qui ne fût pas considérable. De plus, la santé de Monsieur le Cardinal s'affaiblissait, et l'archevêché de Paris commençait à flatter mon ambition. Je me résolus donc, non pas seulement à suivre, mais encore à faire ma profession. Tout m'y portait. Mme de Guémené s'était retirée depuis six semaines dans sa maison du Port-Royal. M. d'Andilly me l'avait enlevée : elle ne mettait plus de poudre, elle ne se frisait plus, et elle m'avait donné mon congé dans toute la forme la plus authentique que l'ordre de la pénitence pouvait demander. Si Dieu m'avait ôté la place Royale, le diable ne m'avait pas laissé l'Arsenal, où j'avais

découvert, par le moyen du valet de chambre, mon confident, que j'avais absolument gagné, que Palière, capitaine des gardes du maréchal, était pour le moins aussi bien que moi avec la maréchale de La Meilleraye. Voilà de quoi devenir un saint.

La vérité est que j'en devins beaucoup plus réglé, au moins pour l'apparence. Je vécus fort retiré. Je ne laissai plus rien de problématique pour le choix de ma profession ; j'étudiai beaucoup ; je pris habitude avec soin avec tout ce qu'il y avait de gens de science et de piété ; je fis presque de mon logis une académie ; j'observai avec application de ne pas ériger l'académie en tribunal ; je commençai à ménager, sans affectation, les chanoines et les curés, que je trouvais très naturellement chez mon oncle. Je ne faisais pas le dévôt, parce que je ne me pouvais assurer que je pusse durer à le contrefaire ; mais j'estimais beaucoup les dévots ; et à leur égard, c'est un des plus grands points de la piété. J'accommodais même mes plaisirs au reste de ma pratique. Je ne me pouvais passer de galanterie ; mais je la fis avec Mme de Pommereux, jeune et coquette, mais de la manière qui me convenait ; parce qu'ayant toute la jeunesse, non pas seulement chez elle, mais à ses oreilles, les apparentes affaires des autres couvraient la mienne, qui était, ou du moins qui fut quelque temps après plus effective. Enfin ma conduite me réussit, et au point qu'en vérité je fus fort à la mode parmi les gens de ma profession, et que les dévots mêmes disaient, après M. Vincent, qui m'avait appliqué ce mot de Évangile : que je n'avais pas assez de piété, mais que je n'étais pas trop éloigné du royaume de Dieu.

La fortune me favorisa, en cette occasion, plus qu'elle n'avait accoutumé. Je trouvai par hasard Métrezat, fameux ministre de Charenton, chez Mme d'Harambure, huguenote précieuse et savante. Elle me mit aux mains avec lui par curiosité. La dispute s'engagea, et au point qu'elle eut neuf conférences de suite en neuf jours différents. M. le maréchal de

La Force et M. de Turenne se trouvèrent à trois ou quatre. Un gentilhomme de Poitou, qui fut présent à toutes, se convertit. Comme je n'avais pas encore vingt-six ans, cet événement fit grand bruit, et entre autres effets, il en produisit un qui n'avait guère de rapport à sa cause. Je vous le raconterai, après que j'aurai rendu la justice que je dois à une honnêteté que je reçus de Métrezat, dans une de ses conférences.

J'avais eu quelque avantage sur lui dans la cinquième, où la question de la vocation fut traitée. Il m'embarrassa dans la sixième, où l'on parlait de l'autorité du Pape, parce que, ne voulant pas me brouiller avec Rome, je lui répondais sur des principes qui ne sont pas si aisés à défendre que ceux de Sorbonne. Le ministre s'aperçut de ma peine : il m'épargna les endroits qui eussent pu m'obliger à m'expliquer d'une manière qui eût choqué le nonce. Je remarquai son procédé ; je l'en remerciai, au sortir de la conférence, en présence de M. de Turenne, et il me répondit ces propres mots : « Il n'est pas juste d'empêcher M. l'abbé de Retz d'être cardinal ». Cette délicatesse n'est pas, comme vous voyez, d'un pédant de Genève.

Je vous ai dit ci-dessus que cette conférence produisit un effet bien différent de sa cause. Le voici :

Mme de Vendôme, dont vous avez ouï parler, prit une affection pour moi, depuis cette conférence, qui allait jusqu'à la tendresse d'une mère. Elle y avait assisté, quoique assurément elle n'y entendît rien ; mais ce qui la confirma encore dans son sentiment, fut celui de M. de Lisieux, qui était son directeur, et qui logeait toujours chez elle quant il était à Paris. Il revint en ce temps-là de son diocèse, et comme il avait beaucoup d'amitié pour moi et qu'il me trouva dans les dispositions de m'attacher à ma profession, ce qu'il avait souhaité passionnément, il prit tous les soins imaginables de faire valoir dans le monde le peu de qualités qu'il pouvait excuser en moi. Il est constant que ce

fut à lui à qui je dus le peu d'éclat que j'eus en ce temps-là ; et il n'y avait personne en France dont l'approbation en pût tant donner. Ses sermons l'avaient élevé, d'une naissance fort basse et étrangère (il était flamand), à l'épiscopat ; il l'avait soutenu avec une piété sans faste et sans fard. Son désintéressement était au-delà de celui des anachorètes ; il avait la vigueur de saint Ambroise, et il conservait dans la cour et auprès du Roi une liberté que M. le cardinal de Richelieu, qui avait été son écolier en théologie, craignait et révérait. Ce bon homme, qui avait tant d'amitié pour moi qu'il me faisait trois fois la semaine des leçons sur les Épîtres de saint Paul, se mit en tête de convertir M. de Turenne et de m'en donner l'honneur.

M. de Turenne avait beaucoup de respect pour lui ; mais il lui en donna encore plus de marques, par une raison qu'il m'a dite lui-même, mais qu'il ne m'a dite que plus de dix ans après. M. le comte de Brion, que vous pouvez, je crois, avoir vu dans votre enfance sous le nom de duc Damville, était fort amoureux de Mlle de Vendôme, qui a été depuis Mme de Nemours, et il était aussi fort ami de M. de Turenne, qui pour lui faire plaisir et pour lui donner lieu de voir plus souvent Mlle de Vendôme, affectait d'écouter les exhortations de M. de Lisieux, et de lui rendre même beaucoup de devoirs. Le comte de Brion, qui avait été deux fois capucin, et qui faisait un salmigondis perpétuel de dévotion et de péché, prenait une sensible part à sa prétendue conversion ; et il ne bougeait des conférences, qui se faisaient très souvent, et qui se tenaient toujours dans la chambre de Mme de Vendôme. Brion avait fort peu d'esprit ; mais il avait beaucoup de routine, qui en beaucoup de choses supplée à l'esprit ; et cette routine, jointe à la manière que vous connaissiez de M. de Turenne, et à la mine indolente de Mlle de Vendôme, fit que je pris le tout pour bon, et que je ne m'aperçus jamais de quoi que ce soit. Vous me permettrez, s'il vous plaît, de faire ici une petite digression, avant que j'entre plus avant dans la suite de cette histoire. Les confiances que je vous ai faites, jusqu'ici, de toutes les dames que je vous ai

nommées, ne me donnent aucun scrupule, parce qu'il n'y en a pas une que je croie ne vous avoir pu faire avec honneur ; la discrétion a ses bornes, et je ne les crois pas…

. . . .

Je crois que j'en aurais même davantage de me plaindre du peu de lieu que j'ai trouvé à vous en faire des confiances qui vous pussent être de tout point particulières. En voici une qui l'est certainement, qui n'a jamais été pénétrée, que je n'ai jamais faite à personne, que je n'ai jamais laissé soupçonner ; je ne l'ai pas dû, et parce que je suis persuadé que la personne qu'elle regarde ne m'a jamais trompé…

. . . .

Les conférences dont je vous ai parlé ci-dessus se terminaient assez souvent par des promenades dans les jardins. Feu Mme de Choisy en proposa une à Saint-Cloud ; et elle dit en badinant à Mme de Vendôme qu'il y fallait donner la comédie à M. de Lisieux. Le bon homme, qui admirait les pièces de Corneille, répondit qu'il n'en ferait aucune difficulté, pourvu que ce fût à la campagne et qu'il y eût peu de monde. La partie se fit ; l'on convint qu'il n'y aurait que Mme et Mlle de Vendôme, Mme de Choisy, M. de Turenne, M. de Brion, Voiture, et moi. Brion se chargea de la comédie et des violons ; je me chargeai de la collation. Nous allâmes à Saint-Cloud, chez Monsieur l'archevêque. Les comédiens, qui jouaient ce soir-là à Rueil, chez Monsieur le Cardinal, n'arrivèrent qu'extrêmement tard. M. de Lisieux prit plaisir aux violons ; Mme de Vendôme ne se lassait point de voir danser mademoiselle sa fille, qui dansait pourtant toute seule. Enfin l'on s'amusa tant que la petite pointe du jour (c'était dans les plus grands jours de l'été) commençait à paraître quand l'on fut au bas de la descente des Bons-Hommes.

Justement au pied, le carrosse arrêta tout court. Comme j'étais à l'une des portières avec Mlle de Vendôme, je demandai au cocher pourquoi il arrêtait, et il me répondit avec une voix fort étonnée : « Voulez-vous que je passe par-dessus tous les diables qui sont là devant moi ? » Je mis la tête hors de la portière, et comme j'ai toujours eu la vue fort basse, je ne vis rien. Mme de Choisy, qui était à l'autre portière avec M. de Turenne, fut la première qui aperçut du carrosse la cause de la frayeur du cocher ; je dis du carrosse, car cinq ou six laquais qui étaient derrière criaient : « Jésus Maria ! » et tremblaient déjà de peur. M. de Turenne se jeta hors du carrosse, au cri de Mme de Choisy. Je crus que c'étaient des voleurs ; je sautai aussi hors du carrosse ; je pris l'épée d'un laquais, je la tirai, et j'allai joindre de l'autre côté M. de Turenne, que je trouvai regardant fixement quelque chose que je ne voyais point. Je lui demandai ce qu'il regardait, et il me répondit, en me poussant du bras et assez bas : « Je vous le dirai ; mais il ne faut pas épouvanter ces dames », qui, dans la vérité, hurlaient plutôt qu'elles ne criaient. Voiture commença un *oremus* ; vous connaissez peut-être les cris aigus de Mme de Choisy ; Mlle de Vendôme disait son chapelet ; Mme de Vendôme se voulait confesser à M. de Lisieux, qui lui disait : « Ma fille, n'ayez point de peur, vous êtes en la main de Dieu » ; et le comte de Brion avait entonné, bien dévotement, à genoux, avec tous nos laquais, les litanies de la Vierge. Tout cela se passa, comme vous vous pouvez imaginer, en même temps et en moins de rien. M. de Turenne, qui avait une petite épée à son côté, l'avait aussi tirée, et après avoir un peu regardé, comme je vous l'ai déjà dit, il se tourna vers moi de l'air dont il eût demandé son dîner et de l'air dont il eût donné une bataille, avec ces paroles : « Allons voir ces gens-là. – Quelles gens ? » lui repartis-je ; et dans le vrai je croyais que tout le monde eût perdu le sens. Il me répondit : « Effectivement, je crois que ce pourrait bien être des diables. » Comme nous avions déjà fait cinq ou six pas du côté de la Savonnerie, et que nous étions, par conséquent, plus proches du spectacle, je commençai à

entrevoir quelque chose, et ce qui m'en parut fut une longue procession de fantômes noirs, qui me donna d'abord plus d'émotion qu'elle n'en avait donné à M. de Turenne, mais qui, par la réflexion que je fis, que j'avais longtemps cherché des esprits et qu'apparemment j'en trouvais en ce lieu, me fit faire un mouvement plus vif que ses manières ne lui permettaient de faire. Je fis deux ou trois sauts vers la procession. Les gens du carrosse, qui croyaient que nous étions aux mains avec tous les diables, firent un grand cri, et ce ne furent pourtant pas eux qui eurent le plus de frayeur. Les pauvres augustins réformés et déchaussés, que l'on appelle les capucins noirs, qui étaient nos diables d'imagination, voyant venir à eux deux hommes qui avaient l'épée à la main, l'eurent très grande ; et l'un d'eux, se détachant de la troupe, nous cria : « Messieurs, nous sommes de pauvres religieux qui ne faisons point de mal à personne, et qui venons de nous rafraîchir un peu dans la rivière pour notre santé. »

Nous retournâmes au carrosse, M. de Turenne et moi, avec les éclats de rire que vous vous pouvez imaginer, et nous fîmes, lui et moi, dès le moment même, deux observations, que nous nous communiquâmes dès le lendemain matin. Il me jura que la première apparition de ces fantômes imaginaires lui avait donné de la joie, quoiqu'il eût toujours cru auparavant qu'il aurait peur s'il voyait jamais quelque chose d'extraordinaire ; et je lui avouai que la première vue m'avait ému, quoique j'eusse souhaité toute ma vie de voir des esprits. La seconde observation que nous fîmes fut que tout ce que nous lisons dans la vie de la plupart des hommes est faux. M. de Turenne me jura qu'il n'avait pas senti la moindre émotion, et il convint que j'avais eu sujet de croire, par son regard si fixe et par son mouvement si lent, qu'il en avait eu beaucoup. Je lui confessai que j'en avais eu d'abord, et il me protesta qu'il aurait juré sur son salut que je n'avais eu que du courage et de la gaieté. Qui peut donc écrire la vérité, que ceux qui l'ont sentie ? Et le président de Thou a eu raison de dire qu'il n'y a de véritables

histoires que celles qui ont été écrites par les hommes qui ont été assez sincères pour parler véritablement d'eux-mêmes. Ma morale ne tire aucun mérite de cette sincérité ; car je trouve une satisfaction si sensible à vous rendre compte de tous les replis de mon âme et de ceux de mon cœur, que la raison, à mon égard, a eu beaucoup moins de part que le plaisir dans la religion et l'exactitude que j'ai pour la vérité.

Mlle de Vendôme conçut un mépris inconcevable pour le pauvre Brion, qui en effet avait fait voir aussi de son côté, dans cette ridicule aventure, une faiblesse inimaginable. Elle s'en moqua avec moi dès que l'on fut rentré en carrosse, et elle me dit : « Je sens, à l'estime que je fais de la valeur, que je suis petite-fille de Henri le Grand. Il faut que vous ne craigniez rien, puisque vous n'avez pas eu peur en cette occasion. – J'ai eu peur, lui répondis-je, mademoiselle ; mais comme je ne suis pas si dévot que Brion, ma peur n'a pas tourné du côté des litanies. – Vous n'en avez point eu, me dit-elle, et je crois que vous ne croyez pas aux diables ; car M. de Turenne, qui est bien brave, a été bien ému lui-même, et il n'allait pas si vite que vous. » Je vous confesse que cette distinction qu'elle mit entre M. de Turenne et moi me plut, et me fit naître la pensée de hasarder quelques douceurs. Je lui dis donc : « On peut croire le diable et ne le pas craindre ; il y a des choses au monde plus terribles. – Et quoi ? reprit-elle. – Elles le sont si fort que l'on n'oserait même les nommer », lui répondis-je. Elle m'entendit bien, à ce qu'elle m'a confessé depuis, mais elle n'en fit pas semblant : elle se remit dans la conversation publique. L'on descendit à l'hôtel de Vendôme, et chacun s'en alla chez soi.

Mlle de Vendôme n'était pas ce que l'on appelle une grande beauté ; mais elle en avait pourtant beaucoup, et l'on avait approuvé ce que j'avais dit d'elle et de Mlle de Guise : qu'elles étaient des beautés de qualité ; on n'était point étonné, en les voyant, de les trouver princesses. Mlle de Vendôme avait très peu d'esprit ; mais il est certain qu'au temps dont je vous parle,

sa sottise n'était pas encore bien développée. Elle avait un sérieux qui n'était pas de sens, mais de langueur, avec un petit grain de hauteur ; et cette sorte de sérieux cache bien des défauts. Enfin elle était aimable, à tout prendre.

Je suivis ma pointe et je trouvais des commodités merveilleuses. Je m'attirais des éloges de tout le monde en ne bougeant de chez M. de Lisieux, qui logeait à l'hôtel de Vendôme ; les conférences pour M. de Turenne furent suivies de l'explication des Épîtres de saint Paul, que le bon homme était ravi de me faire répéter en français, sous le prétexte de les faire entendre à Mme de Vendôme et à ma tante de Maignelais, qui s'y trouvait presque toujours. L'on fit deux voyages à Anet : l'un fut de quinze jours, et l'autre de six semaines ; et dans le dernier voyage, j'allai plus loin qu'à Anet. Je n'allai pourtant pas à tout et je n'y ai jamais été : l'on s'était fait des bornes desquelles l'on ne voulut jamais sortir. J'allai toutefois très loin et longtemps, car je ne fus arrêté dans ma course que par son mariage, qui ne se fit qu'un peu après la mort du feu Roi. Elle se mit dans la dévotion ; elle me prêcha ; je lui rendis des portraits, des lettres et des cheveux ; je demeurai son serviteur, et je fus assez heureux pour lui en donner de bonnes marques dans les suites de la guerre civile.

Permettez, je vous supplie, à mon scrupule de vous supplier encore très humblement de vous ressouvenir, en ce lieu, du commandement que vous me fîtes l'avant-veille de votre départ de Paris, chez une de vos amies, de ne vous celer dans ce récit quoi que ce soit de tout ce qui m'est jamais arrivé.

Vous voyez, par ce que je viens de vous dire, que mes occupations ecclésiastiques étaient diversifiées et égayées par d'autres, qui étaient un peu plus agréables ; mais elles n'en étaient pas assurément déparées. La bienséance y était observée en tout, et le peu qui y manquait était suppléé par mon bonheur, qui fut tel que tous les ecclésiastiques du diocèse me

souhaitaient pour successeur de mon oncle, avec une passion qu'ils ne pouvaient cacher. M. le cardinal de Richelieu était bien éloigné de cette pensée : ma maison lui était fort odieuse et ma personne ne lui plaisait pas, par les raisons que je vous ai touchées ci-dessus. Voici deux occasions qui l'aigrirent encore bien davantage.

Je dis à feu M. le président de Mesmes, dans la conversation, une chose assez semblable, quoique contraire, à ce que je vous ai dit quelquefois, qui est que je connais une personne qui n'a que de petits défauts ; mais qu'il n'y a aucun de ces défauts qui ne soit la cause ou l'effet de quelque bonne qualité. Je disais à M. le président de Mesmes que M. le cardinal de Richelieu n'avait aucune grande qualité qui ne fût la cause ou l'effet de quelque grand défaut. Ce mot, qui avait été dit tête à tête, dans un cabinet, fut redit, je ne sais par qui, à Monsieur le Cardinal, et il fut redit sous mon nom : jugez de l'effet ! L'autre chose qui le fâcha fut que j'allai voir M. le président Barillon, qui était prisonnier à Amboise pour des remontrances qui s'étaient faites au Parlement ; et que je l'allai voir dans une circonstance qui fit remarquer mon voyage. Deux misérables ermites et faux-monnayeurs, qui avaient eu quelque communication secrète avec M. de Vendôme, peut-être touchant leur second métier, et qui n'étaient pas satisfaits de lui, l'accusèrent très faussement de leur avoir proposé de tuer Monsieur le Cardinal ; et pour donner plus de créance à leur déposition, ils nommèrent tous ceux qu'ils croyaient être notés en ce pays-là. Montrésor et M. Barillon furent du nombre : je le sus des premiers par Bergeron, commis de M. de Noyers ; et comme j'aimais extrêmement le président Barillon, je pris la poste, le soir même, pour l'aller avertir et le tirer d'Amboise, ce qui était très faisable. Comme il était tout à fait innocent, il ne voulut pas seulement écouter la proposition que je lui en fis, et il demeura dans Amboise, en méprisant et les accusateurs et l'accusation. Monsieur le Cardinal dit à M. de Lisieux, à propos de ce voyage, que j'étais ami de tous ses ennemis, et

M. de Lisieux lui répondit : « Il est vrai, et vous l'en devez estimer ; vous n'avez nul sujet de vous en plaindre. J'ai observé que ceux dont vous entendiez parler étaient tous ses amis devant que d'être vos ennemis. – Si cela est vrai, lui dit Monsieur le Cardinal, l'on a tort de me faire les contes que l'on m'en fait. » M. de Lisieux me rendit sur cela tous les bons offices imaginables, et tels qu'il me dit le lendemain, et qu'il me l'a dit encore plusieurs fois depuis, que si M. le cardinal de Richelieu eût vécu, il m'eût infailliblement rétabli dans son esprit. Ce qui y mettait le plus de disposition était que M. de Lisieux l'avait assuré que, quoique j'eusse lieu de me croire perdu à la cour, je n'avais jamais voulu être des amis de Monsieur le Grand ; et il est vrai que M. de Thou, avec lequel j'avais habitude et amitié particulière, m'en avait pressé, et que je n'y donnai point, parce que je n'y crus d'abord rien de solide, et l'événement a fait voir que je ne m'y étais pas trompé.

M. le cardinal de Richelieu mourut devant que M. de Lisieux eût pu achever ce qu'il avait commencé pour mon raccommodement, et je demeurai ainsi dans la foule de ceux qui avaient été notés par le ministère. Ce caractère ne fut pas favorable les premières semaines qui suivirent la mort de Monsieur le Cardinal. Quoique le Roi en eût une joie incroyable, il voulut conserver toutes les apparences : il ratifia les legs que ce ministre avait faits des charges et des gouvernements ; il caressa tous ses poches, il maintint dans le ministère toutes ses créatures, et il affecta de recevoir assez mal tous ceux qui avaient été mal avec lui. Je fus le seul privilégié. Lorsque M. l'archevêque de Paris me présenta au Roi, il me traita, je ne dis pas seulement honnêtement, mais avec une distinction qui surprit et qui étonna tout le monde ; il me parla de mes études, de mes sermons ; il me fit même des railleries douces et obligeantes. Il me commanda de lui faire ma cour toutes les semaines.

Voici les raisons de ce bon traitement, que nous ne sûmes nous-mêmes que la veille de sa mort. Il les dit à la Reine.

Ces deux raisons sont deux aventures qui m'arrivèrent au sortir du collège, et desquelles je ne vous ai pas parlé, parce que je n'ai pas cru que n'ayant aucun rapport à rien par elles-mêmes, elles méritassent seulement votre réflexion. Je suis obligé de les y exposer en ce lieu, parce que je trouve que la fortune leur a donné plus de suites sans comparaison qu'elles n'en devaient avoir naturellement. Je vous dois dire de plus, pour la vérité, que je ne m'en suis pas souvenu dans le commencement de ce discours, et qu'il n'y a que leur suite qui les ait remises dans ma mémoire.

Un peu après que je fus sorti du collège, ce valet de chambre de mon gouverneur qui était mon *tercero* me trouva chez une misérable épinglière une nièce de quatorze ans, qui était d'une beauté surprenante. Il l'acheta pour moi cent cinquante pistoles, après me l'avoir fait voir ; il lui loua une petite maison à Issy ; il mit sa sœur auprès d'elle ; et j'y allai le lendemain qu'elle y fut logée. Je la trouvai dans un abattement extrême, et je n'en fus point surpris, parce que je l'attribuai à la pudeur. J'y trouvai quelque chose de plus le lendemain, qui fut une raison encore plus surprenante et plus extraordinaire que sa beauté et c'était beaucoup dire. Elle me parla sagement, saintement, et sans emportement : toutefois elle ne pleura qu'autant qu'elle ne put pas s'en empêcher ; elle craignait sa tante à un point qui me fit pitié. J'admirai son esprit, et après son mérite et sa vertu. Je la pressai autant qu'il le fallut pour l'éprouver. J'eus honte pour moi-même. J'attendis la nuit pour la mettre dans mon carrosse ; je la menai à ma tante de Maignelais, qui la mit dans une religion, où elle mourut huit ou dix ans après en réputation de sainteté. Ma tante, à qui cette fille avoua que les menaces de l'épinglière l'avaient si fort intimidée qu'elle aurait fait tout ce que j'aurais voulu, fut si

touchée de mon procédé, qu'elle alla, dès le lendemain, le conter à M. de Lisieux, qui le dit, le jour même au Roi, à son dîner.

Voilà la première de ces deux aventures. La seconde ne fut pas de même nature ; mais elle ne fit pas un moindre effet dans l'esprit du Roi.

Un an avant cette première aventure, j'étais allé courre le cerf à Fontainebleau, avec la meute de M. de Souvré, et comme mes chevaux étaient fort las, je pris la poste pour revenir à Paris. Comme j'étais mieux monté que mon gouverneur et qu'un valet de chambre, qui couraient avec moi, j'arrivai le premier à Juvisy, et je fis mettre ma selle sur le meilleur cheval que j'y trouvai. Coutenant, capitaine de la petite compagnie de chevau-légers du Roi, brave, mais extravagant et scélérat, qui venait de Paris aussi en poste, commanda à un palefrenier d'ôter ma selle et d'y mettre la sienne. Je m'avançai en lui disant que j'avais retenu le cheval ; et comme il me voyait avec un petit collet uni et un habit noir tout simple, il me prit pour ce que j'étais en effet, c'est-à-dire pour un écolier, et il ne me répondit que par un soufflet, qu'il me donna à tour de bras, et qui me mit tout en sang. Je mis l'épée à la main et lui aussi ; et dès le premier coup que nous nous portâmes, il tomba, le pied lui ayant glissé ; et comme il donna de la main, en se voulant soutenir, contre un morceau de bois un peu pointu, son épée s'en alla aussi de l'autre côté. Je me reculai deux pas, et je lui dis de reprendre son épée ; il le fit, mais ce fut par la pointe, car il m'en présenta la garde en me demandant un million de pardons. Il les redoubla bien quand mon gouverneur fut arrivé, qui lui dit qui j'étais. Il retourna sur ses pas ; il alla conter au Roi, avec lequel il avait une très grande liberté, toute cette petite histoire. Elle lui plut, et il s'en souvint en temps et lieu, comme vous le verrez encore plus particulièrement à sa mort. Je reprends le fil de mon discours.

Le bon traitement que je recevais du Roi fit croire à mes proches que l'on pourrait peut-être trouver quelque ouverture pour moi à la coadjutorerie de Paris. Ils y trouvèrent d'abord beaucoup de difficulté dans l'esprit de mon oncle, très petit, et par conséquent jaloux et difficile. Ils le gagnèrent par le moyen de Defita, son avocat, et de Couret, son aumônier ; mais ils firent en même temps une faute, qui rompit au moins pour ce coup leurs mesures. Ils firent éclater, contre mon sentiment, le consentement de M. de Paris, et ils souffrirent même que la Sorbonne, les curés, et le chapitre lui en fissent des remerciements. Cette conduite eut beaucoup d'éclat ; mais elle en eut trop ; et MM. le cardinal Mazarin, des Noyers et de Chavigny en prirent sujet de me traverser, en disant au Roi qu'il ne fallait pas accoutumer les corps à se désigner eux-mêmes des archevêques : de sorte que M. le maréchal de Schomberg, qui avait épousé en premières noces ma cousine germaine, ayant voulu sonder le gué, n'y trouva aucun jour. Le Roi lui répondit avec beaucoup de bonté pour moi, que j'étais encore trop jeune.

Nous découvrîmes, quelque temps après, un obstacle plus sourd, mais aussi plus dangereux. M. des Noyers, secrétaire d'État, et celui des trois ministres qui paraissait le mieux à la cour, était dévot de profession, et même jésuite secret à ce l'on a cru. Il se mit en tête d'être archevêque de Paris ; et comme l'on croyait compter sûrement tous les mois sur la mort de mon oncle, qui était dans la vérité fort infirme, il crut qu'il fallait à tout hasard m'éloigner de Paris, où il voyait que j'étais extrêmement aimé, et me donner une place qui me parût belle et raisonnable pour un homme de mon âge. Il me fit proposer au roi, par le père Sirmond, jésuite et son confesseur, pour l'évêché d'Agde, qui n'a que vingt-deux paroisses, et qui vaut plus de trente mille livres de rente. Le Roi agréa la proposition avec joie, et il m'en envoya le brevet le jour même. Je vous confesse que je fus embarrassé au-delà de tout ce que je vous puis exprimer. Ma dévotion ne me portait nullement en Languedoc. Vous voyez les inconvénients du refus, si grands que

je n'eusse pas trouvé un homme qui me l'eût osé conseiller. Je pris mon parti de moi-même. J'allai trouver le Roi. Je lui dis, après l'avoir remercié, que j'appréhendais extrêmement le poids d'un évêché éloigné ; que mon âge avait besoin d'avis et de conseils qui ne se rencontrent jamais que fort imparfaitement dans les provinces. J'ajoutai à cela tout ce que vous vous pouvez imaginer. Je fus plus heureux que sage. Le Roi ne se fâcha point de mon refus, et il continua à me très bien traiter. Cette circonstance, jointe à la retraite de M. des Noyers, qui donna dans le panneau que M. de Chavigny lui avait tendu, réveilla mes espérances de la coadjutorerie de Paris. Comme le Roi avait pris des engagements assez publics de n'en point admettre, depuis celle qu'il avait accordée à M. d'Arles, l'on balançait, et l'on se donnait du temps avec d'autant moins de peine, que sa santé s'affaiblissait tous les jours et que j'avais lieu de tout espérer de la régence.

Le Roi mourut. M. de Beaufort, qui était de tout temps à la Reine, et qui en faisait même le galant, se mit en tête de gouverner, dont il était moins capable que son valet de chambre. M. l'évêque de Beauvais, plus idiot que tous les idiots de votre connaissance, prit la figure de premier ministre, et il demanda, dès le premier jour, aux Hollandais qu'ils se convertissent à la religion catholique, si ils voulaient demeurer dans l'alliance de France. La Reine eut honte de cette momerie du ministre : elle me commanda d'aller offrir, de sa part, la première place à mon père ; et voyant qu'il refusait obstinément de sortir de sa cellule des pères de l'Oratoire, elle se mit entre les mains du cardinal Mazarin.

Vous pouvez juger qu'il ne me fut pas difficile de trouver ma place dans ces moments, dans lesquels d'ailleurs l'on ne refusait rien ; et La Feuillade, frère de celui que vous voyez à la cour, disait qu'il n'y avait plus que quatre petits mots dans la langue française : « La Reine est si bonne ! ».

Mme de Maignelais et M. de Lisieux demandèrent la coadjutorerie pour moi, et la Reine la leur refusa, en disant qu'elle ne l'accorderait qu'à mon père, qui ne voulait point du tout paraître au Louvre. Il y vint enfin une unique fois. La Reine lui dit publiquement qu'elle avait reçu ordre du feu Roi, la veille de sa mort, de me la faire expédier, et qu'il lui avait dit, en présence de M. de Lisieux, qu'il m'ait toujours eu dans l'esprit, depuis les deux aventures de l'épinglière et de Coutenant. Quel rapport de ces deux bagatelles à l'archevêché de Paris ? et voilà toutefois comme la plupart des choses se font.

Tous les corps vinrent remercier la Reine. Lauzières, maître des requêtes et mon ami particulier, m'apporta seize mille écus pour mes bulles. Je les envoyai à Rome par un courrier, avec ordre de ne point demander de grâce, pour ne point différer l'expédition et pour ne laisser aucun temps aux ministres de la traverser. Je la reçus la veille de la Toussaint. Je montai, le lendemain, en chaire dans Saint-Jean, pour y commencer l'Avent, que j'y prêchai. Mais il est temps de prendre un peu d'haleine.

Il me semble que je n'ai été jusqu'ici que dans le parterre, ou tout au plus dans l'orchestre, à jouer et à badiner avec les violons ; je vas monter sur le théâtre, où vous verrez des scènes, non pas dignes de vous, mais un peu moins indignes de votre attention.

Fin de la première partie de la vie du cardinal de Retz.

LIVRE SECOND

Je commençai mes sermons de l'Avent dans Saint-Jean-en-Grève, le jour de la Toussaint, avec le concours naturel à une ville aussi peu accoutumée que l'était Paris à voir ses archevêques en chaire. Le grand secret de ceux qui entrent dans les emplois est de saisir d'abord l'imagination des hommes par une action que quelques circonstances leur rendent particulière.

Comme j'étais obligé de prendre les ordres, je fis une retraite dans Saint-Lazare, où je donnai à l'extérieur toutes les apparences ordinaires. L'occupation de mon intérieur fut une grande et profonde réflexion sur la manière que je devais prendre pour ma conduite. Elle était très difficile. Je trouvais l'archevêché de Paris dégradé, à l'égard du monde, par les bassesses de mon oncle, et désolé, à l'égard de Dieu, par sa négligence et par son incapacité. Je prévoyais des oppositions infinies à son rétablissement ; et je n'étais pas si aveugle, que je ne connusse que la plus grande et la plus insurmontable était dans moi-même. Je n'ignorais pas de quelle nécessité est la règle des mœurs à un évêque. Je sentais que le désordre scandaleux de ceux de mon oncle me l'imposait encore plus étroite et plus indispensable qu'aux autres ; et je sentais, en même temps, que je n'en étais pas capable, et que tous les obstacles et de conscience et de gloire que j'opposerais au dérèglement ne seraient que des digues fort mal assurées. Je pris, après six jours de réflexion, le parti de faire le mal par dessein, ce qui est sans comparaison le plus criminel devant Dieu, mais ce qui est sans doute le plus sage devant le monde : et parce qu'en le faisant ainsi l'on y met toujours des préalables,

qui en couvrent une partie ; et parce que l'on évite, par ce moyen, le plus dangereux ridicule qui se puisse rencontrer dans notre profession, qui est celui de mêler à contretemps le péché avec la dévotion.

Voilà la sainte disposition avec laquelle je sortis de Saint-Lazare. Elle ne fut pourtant pas de tout point mauvaise ; car je pris une ferme résolution de remplir exactement tous les devoirs de ma profession, et d'être aussi homme de bien pour le salut des autres, que je pourrais être méchant pour moi-même.

Monsieur l'archevêque de Paris, qui était le plus faible de tous les hommes, était, par une suite assez commune, le plus glorieux. Il s'était laissé précéder partout par les moindres officiers de la couronne, et il ne donnait pas la main, dans sa propre maison, aux gens de qualité qui avaient affaire à lui. Je pris le chemin tout contraire. Je donnai la main chez moi à tout le monde ; j'accompagnai tout le monde jusqu'au carrosse, et j'acquis par ce moyen la réputation de civilité à l'égard de beaucoup, et même d'humilité à l'égard des autres. J'évitai, sans affectation, de me trouver aux lieux de cérémonie avec les personnes d'une condition fort relevée, jusqu'à ce que je me fusse tout à fait confirmé dans cette réputation ; et quand je crus l'avoir établie, je pris l'occasion d'un contrat de mariage pour disputer le rang de la signature à M. de Guise. J'avais bien étudié et fait étudier mon droit, qui était incontestable dans les limites du diocèse. La préséance me fut adjugée par arrêt du Conseil, et j'éprouvai, en ce rencontre, par le grand nombre de gens qui se déclarèrent pour moi, que descendre jusqu'aux petits est le plus sûr moyen pour s'égaler aux grands. Je faisais ma cour, une fois la semaine, à la messe de la Reine, après laquelle j'allais presque toujours dîner chez M. le cardinal Mazarin, qui me traitait fort bien, et qui était dans la vérité très content de moi, parce que je n'avais voulu prendre aucune part dans la cabale que l'on appelait des Importants, quoique il y en eût d'entre eux qui fussent extrêmement de mes amis. Peut-être

ne serez-vous pas fâchée que je vous explique ce que c'était que cette cabale.

M. de Beaufort, qui avait le sens beaucoup au-dessous du médiocre, voyant que la Reine avait donné sa confiance à M. le cardinal Mazarin, s'emporta de la manière du monde la plus imprudente. Il refusa tous les avantages qu'elle lui offrait avec profusion ; il fit vanité de donner au monde toutes les démonstrations d'un amant irrité ; il ne ménagea en rien Monsieur ; il brava, dans les premiers jours de la Régence, feu Monsieur le Prince ; il l'outra ensuite par la déclaration publique qu'il fit contre M[me] de Longueville, en faveur de M[me] de Montbazon, qui véritablement n'avait offensé la première qu'en contrefaisant ou montrant cinq des lettres que l'on prétendait qu'elle avait écrites à Coligny. M. de Beaufort, pour soutenir ce qu'il faisait contre la Régente, contre le ministre et contre tous les princes du sang, forma une cabale de gens qui sont tous morts fous, mais qui, dès ce temps-là, ne me paraissaient guère sages : Beaupré, Fontrailles, Fiesque. Montrésor, qui avait la mine de Caton, mais qui n'en avait pas le jeu, s'y joignit avec Béthune. Le premier était mon parent proche, et le second était assez de mes amis. Ils obligèrent M. de Beaufort à me faire beaucoup d'avances. Je les reçus avec respect, mais je n'entrai à rien ; je m'en expliquai même à Montrésor, en lui disant que je devais la coadjutorerie de Paris à la Reine, et que la grâce était assez considérable pour m'empêcher de prendre aucune liaison qui pût ne lui être pas agréable. Montrésor m'ayant répondu que je n'en avais nulle obligation à la Reine, puisqu'elle n'avait rien fait en cela que ce qui lui avait été ordonné publiquement par le feu Roi, et que d'ailleurs la grâce m'avait été faite dans un temps où la Reine ne donnait rien à force de ne rien refuser, je lui dis ces propres mots : « Vous me permettrez d'oublier tout ce qui pourrait diminuer ma reconnaissance et de ne me ressouvenir que de ce qui la doit augmenter. » Ces paroles, qui furent rapportées à M. le cardinal Mazarin par Goulas, à ce que lui-même m'a dit

depuis, lui plurent. Il les dit à la Reine le jour que M. de Beaufort fut arrêté. Cette prison fit beaucoup d'éclat, mais elle n'eut pas celui qu'elle devait produire ; et comme elle fut le commencement de l'établissement du ministre, que vous verrez dans toute la suite de cette histoire jouer le plus considérable rôle de la comédie, il est nécessaire, à mon sens, de vous en parler un peu plus en détail.

Vous avez vu ci-dessus que ce parti, formé dans la cour par M. de Beaufort, n'était composé que de quatre ou cinq mélancoliques, qui avaient la mine de penser creux ; et cette mine, ou fit peur à M. le cardinal Mazarin, ou lui donna lieu de feindre qu'il avait peur. Il y a eu des raisons de douter de part et d'autre ; ce qui est certain est que La Rivière, qui avait déjà beaucoup de part dans l'esprit de Monsieur, essaya de la donner au ministre par toute sorte d'avis, pour l'obliger de le défaire de Montrésor, qui était sa bête ; et que Monsieur le Prince n'oublia rien aussi pour la lui faire prendre, par l'appréhension qu'il avait que Monsieur le Duc, qui est Monsieur le Prince d'aujourd'hui, ne se commît par quelque combat avec M. de Beaufort, comme il avait été sur le point de faire dans le démêlé de M[mes] de Longueville et de Montbazon. Le palais d'Orléans et l'hôtel de Condé, étant unis ensemble par ces intérêts, tournèrent en moins de rien en ridicule la morgue qui avait donné aux amis de M. de Beaufort le nom d'Importants ; et ils se servirent, en même temps, très habilement des grandes apparences que M. de Beaufort, selon le style de tous ceux qui ont plus de vanité que de sens, ne manqua pas de donner en toute sorte d'occasions aux moindres bagatelles. On tenait cabinet mal à propos, l'on donnait des rendez-vous sans sujet ; les chasses mêmes paraissaient mystérieuses. Enfin l'on fit si bien que l'on se fit arrêter au Louvre par Guitaut, capitaine des gardes de la Reine. Les Importants furent chassés et dispersés, et l'on publia par tout le royaume qu'ils avaient fait une entreprise contre la vie de Monsieur le Cardinal. Ce qui a fait que je ne l'ai jamais cru, est que l'on n'en a jamais vu ni

déposition ni indice, quoique la plupart des domestiques de la maison de Vendôme aient été très longtemps en prison. Vaumorin et Ganseville, auxquels j'en ai parlé cent fois dans la Fronde, m'ont juré qu'il n'y avait rien au monde de plus faux. L'un était capitaine des gardes, et l'autre écuyer de M. de Beaufort. Le marquis de Nangis, maître de camp du régiment de Navarre ou de Picardie, je ne m'en ressouviens pas précisément, et enragé contre la Reine et contre le Cardinal pour un sujet que je vous dirai incontinent, fut fort tenté d'entrer dans la cabale des Importants, cinq ou six jours avant que M. de Beaufort fût arrêté ; et je le détournai de cette pensée, en lui disant que la mode, qui a du pouvoir en toute choses, ne l'a si sensible en aucune qu'à être bien ou mal à la cour. Il y a des temps où la disgrâce est une manière de feu qui purifie toutes les mauvaises qualités et qui illumine toutes les bonnes ; il y a des temps où il ne sied pas bien à un honnête homme d'être disgracié. Je soutins à Nangis que celui des *Importants* était de cette nature ; et je vous marque cette circonstance pour avoir lieu de vous faire le plan de l'état où les choses se trouvèrent à la mort du feu Roi. C'est par où je devais commencer ; mais le fil de mon discours m'a emporté.

Il faut confesser, à la louange de M. le cardinal de Richelieu, qu'il avait conçu deux desseins que je trouve presque aussi vastes que ceux des Césars et des Alexandres. Celui d'abattre le parti de la religion avait été projeté par M. le cardinal de Retz, mon oncle ; celui d'attaquer la formidable maison d'Autriche n'avait été imaginé de personne. Il a consommé le premier ; et à sa mort, il avait bien avancé le second. La valeur de Monsieur le Prince, qui était Monsieur le Duc en ce temps-là, fit que celle du Roi n'altéra point l'état des choses. La fameuse victoire de Rocroi donna autant de sûreté au royaume qu'elle lui apporta de gloire ; et ses lauriers couvrirent le berceau du Roi qui règne aujourd'hui. Le Roi, son père, qui n'aimait ni n'estimait la Reine, sa femme, lui donna, en mourant, un conseil nécessaire pour limiter l'autorité de sa

régence ; et il y nomma M. le cardinal Mazarin, Monsieur le Chancelier, M. Bouthillier et M. de Chavigny. Comme tous ces sujets étaient extrêmement odieux au public, parce qu'ils étaient tous créatures de M. le cardinal de Richelieu, ils furent sifflés par tous les laquais, dans les cours de Saint-Germain, aussitôt que le Roi fut expiré ; et si M. de Beaufort eût eu le sens commun, ou si M. de Beauvais n'eût pas été une bête mitrée, ou s'il eût plu à mon père d'entrer dans les affaires, ces collatéraux de la Régence auraient été infailliblement chassés avec honte, et la mémoire du cardinal de Richelieu aurait été sûrement condamnée par le Parlement avec une joie publique.

La Reine était adorée beaucoup plus par ses disgrâces que par son mérite. L'on ne l'avait vue que persécutée, et la souffrance, aux personnes de ce rang, tient lieu d'une grande vertu. L'on se voulait imaginer qu'elle avait eu de la patience, qui est très souvent figurée par l'indolence. Enfin il est constant que l'on en espérait des merveilles ; et Bautru disait qu'elle faisait déjà des miracles, parce que les plus dévots avaient même oublié ses coquetteries.

M. le duc d'Orléans fit quelque mine de disputer la Régence, et La Frette, qui était à lui, donna de l'ombrage, parce qu'il arriva, une heure après la mort du Roi, à Saint-Germain, avec deux cents gentilshommes qu'il avait amenés de son pays. J'obligeai Nangis, dans ce moment, à offrir à la Reine le régiment qu'il commandait, qui était en garnison à Mantes. Il le fit marcher à Saint-Germain ; tout le régiment des gardes s'y rendit ; l'on amena le Roi à Paris. Monsieur se contenta d'être lieutenant-général de l'État ; Monsieur le Prince fut déclaré chef du Conseil. Le Parlement confirma la régence à la Reine, mais sans limitation ; tous les exilés furent rappelés, tous les prisonniers furent mis en liberté, tous les criminels furent justifiés, tous ceux qui avaient perdu des charges y rentrèrent : on donnait tout, on ne refusait rien ; et Mme de Beauvais, entre autres, eut permission de bâtir dans la place Royale. Je ne me

ressouviens plus du nom de celui à qui l'on expédia un brevet pour un impôt sur les messes. La félicité des particuliers paraissait pleinement assurée par le bonheur public. L'union très parfaite de la maison royale fixait le repos en dedans. La bataille de Rocroi avait anéanti pour des siècles la vigueur de l'infanterie d'Espagne ; la cavalerie de l'Empire ne tenait pas devant les Weimariens. L'on voyait sur les degrés du trône, d'où l'âpre et redoutable Richelieu avait foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux, bénin, qui ne voulait rien, qui était au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permettait pas de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant tout le monde, qui marchait dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse. N'ai-je pas eu raison de vous dire qu'il ne seyait pas bien à un honnête homme d'être mal à la cour en ce temps-là ? Et n'eus-je pas encore raison de conseiller à Nangis de ne s'y pas brouiller, quoique, nonobstant le service qu'il avait rendu à Saint-Germain, il fût le premier homme à qui l'on eût refusé une gratification de rien qu'il demanda ? Je la lui fis obtenir.

Vous ne serez pas surprise de ce que l'on le fut de la prison de M. de Beaufort, dans une cour où l'on venait de les ouvrir à tout le monde sans exception ; mais vous le serez sans doute de ce que personne ne s'aperçut des suites. Ce coup de rigueur, fait dans un temps où l'autorité était si douce qu'elle était comme imperceptible, fit un très grand effet. Il n'y avait rien de si facile que ce coup par toutes les circonstances que vous avez vues, mais il paraissait grand ; et tout ce qui est de cette nature est heureux, parce qu'il a de la dignité et n'a rien d'odieux. Ce qui attire assez souvent je ne sais quoi d'odieux sur les actions des ministres, même les plus nécessaires, est que pour les faire ils sont presque toujours obligés de surmonter des obstacles dont la victoire ne manque jamais de porter avec elle de l'envie et de la haine. Quand il se présente une occasion considérable dans laquelle il n'y rien à vaincre, parce qu'il n'y a rien à combattre, ce qui est fort rare, elle donne à leur autorité un éclat pur,

innocent, non mélangé, qui ne l'établit pas seulement, mais qui leur fait même tirer, dans la suite, du mérite de tout ce qu'ils ne font pas, presque également que de tout ce qu'ils font.

Quand on vit que Cardinal avait arrêté celui qui, cinq ou six semaines auparavant, avait ramené le Roi à Paris avec un faste inconcevable, l'imagination de tous les hommes fut saisie d'un étonnement respectueux ; et je me souviens que Chapelain, qui enfin avait de l'esprit, ne pouvait se lasser d'admirer ce grand événement. On se croyait bien obligé au ministre de ce que, toutes les semaines, il ne faisait pas mettre quelqu'un en prison, et l'on attribuait à la douceur de son naturel les occasions qu'il n'avait pas de mal faire. Il faut avouer qu'il seconda fort habilement son bonheur. Il donna toutes les apparences nécessaires pour faire croire que l'on l'avait forcé à cette résolution ; que les conseils de Monsieur et de Monsieur le Prince l'avaient emporté dans l'esprit de la Reine sur son avis. Il parut encore plus modéré, plus civil et plus ouvert le lendemain de l'action. L'accès était tout à fait libre, les audiences étaient aisées, l'on dînait avec lui comme avec un particulier ; il relâcha même beaucoup de la morgue des cardinaux les plus ordinaires. Enfin il fit si bien, qu'il se trouva sur la tête de tout le monde, dans le temps que tout le monde croyait l'avoir encore à ses côtés. Ce qui me surprend, est que les princes et les grands du royaume, qui pour leurs intérêts doivent être plus clairvoyants que le vulgaire, furent les plus aveuglés. Monsieur se crut au-dessus de l'exemple ; Monsieur le Prince, attaché à la cour par son avarice, voulut s'y croire ; Monsieur le Duc était d'un âge à s'endormir aisément à l'ombre des lauriers ; M. de Longueville ouvrit les yeux, mais ce ne fut que pour les refermer ; M. de Vendôme était trop heureux de n'avoir été que chassé ; M. de Nemours n'était qu'un enfant ; M. de Guise, revenu tout nouvellement de Bruxelles, était gouverné par Mme de Pons, et croyait gouverner la cour ; M. de Bouillon croyait de jour en jour que l'on lui rendrait Sedan ; M. de Turenne était plus que satisfait de commander les armées d'Allemagne ; M. d'Epernon

était ravi d'être rentré dans son gouvernement et dans sa charge ; M. de Schomberg avait toute sa vie été inséparable de tout ce qui était bien à la cour ; M. de Gramont en était esclave ; et MM. de Retz, de Vitry et de Bassompierre se croyaient, au pied de la lettre, en faveur, parce qu'ils n'étaient plus ni prisonniers ni exilés. Le Parlement, délivré du cardinal de Richelieu, qui l'avait tenu fort bas, s'imaginait que le siècle d'or serait celui d'un ministre qui leur disait tous les jours que la Reine ne se voulait conduire que par leurs conseils. Le clergé, qui donne toujours l'exemple de la servitude, la prêchait aux autres sous le titre d'obéissance. Voilà comme tout le monde se trouva en un instant mazarin.

Ce plan vous paraîtra peut-être avoir été bien long : mais je vous supplie de considérer qu'il contient les quatre premières années de la Régence, dans lesquelles la rapidité du mouvement donné à l'autorité royale par M. le cardinal de Richelieu, soutenue par les circonstances que je vous viens de marquer, et par les avantages continuels remportés sur les ennemis, maintint toutes les choses dans l'état où vous les voyez. Il y eut, la troisième et la quatrième année, quelque petit nuage entre Monsieur et Monsieur le Duc pour des bagatelles ; il y en eut entre Monsieur le Duc et M. le cardinal Mazarin, pour la charge d'amiral, que le premier prétendit par la mort de M. le duc de Brézé, son beau-frère. Je ne parle point ici de ce détail, et parce qu'il n'altéra en rien la face des affaires, et parce qu'il n'y a point de Mémoires de ce temps-là où vous ne le trouviez imprimé.

M. de Paris partit de Paris, deux mois après mon sacre, pour aller l'été à Angers, dans une abbaye qu'il y avait, appelée Saint-Aubin, et il m'ordonna, quoique avec beaucoup de peine, de prendre soin de son diocèse. Ma première fonction fut la visite des religieuses de la Conception, que la Reine me força de faire. Comme je n'ignorais pas qu'il y avait dans ce monastère plus de quatre-vingts filles, dont il y en avait plusieurs de belles et quelques-unes de coquettes, j'avais peine à me résoudre à y

exposer ma vertu. Il le fallut toutefois, et je la conservai avec l'édification du prochain, parce que je n'en vis jamais une seule au visage, et je ne leur parlai jamais qu'elles n'eussent le voile baissé ; et cette conduite, qui dura six semaines, donna un merveilleux lustre à ma chasteté. Je crois que les leçons que je recevais tous les soirs chez Mme de Pommereux la fortifiaient beaucoup pour le lendemain. Ce qui est d'admirable, est que ces leçons, qui n'étaient plus secrètes, ne me nuisirent point dans le monde. La dame eût été bien fâchée que l'on ne les eût pas sues ; mais elle les mêlait, et à ma prière et parce qu'elle-même y était assez portée, de tant de diverses apparences, où il n'y avait pourtant rien de réel, que notre affaire, en beaucoup de choses, avait l'ait de n'être pas publique, quoiqu'elle ne fût pas cachée. Cela paraît galimatias ; mais il est de ceux que la pratique fait connaître quelquefois et que la spéculation ne fait jamais entendre. J'en ai remarqué de cette sorte en tout genre d'affaires.

Je continuai à faire dans le diocèse tout ce que la jalousie de mon oncle me permit d'y entreprendre sans le fâcher. Mais comme, de l'humeur dont il était, il y avait peu de choses qui ne le pussent fâcher, je m'appliquai bien davantage à tirer du mérite de ce que je n'y faisais pas que de ce que je faisais ; et ainsi je trouvai le moyen de prendre même des avantages de la jalousie de M. de Paris, en ce que je pouvais, à jeu sûr, faire paraître ma bonne intention en tout : au lieu que si j'eusse été le maître, la bonne conduite m'eût obligé à me réduire purement à ce qui eût été praticable.

M. le cardinal Mazarin m'avoua, longtemps après, dans l'intervalle de l'une de ces paix fourrées que nous faisions quelquefois ensemble, que la première cause de l'ombrage qu'il prit de mon pouvoir à Paris fut l'observation qu'il fit de cette manœuvre, qui était pourtant, à son égard, très innocente. Une autre rencontre lui en donna avec aussi peu de sujet.

J'entrepris d'examiner la capacité de tous les prêtres du diocèse, ce qui était, dans la vérité, d'une utilité inconcevable. Je fis pour cet effet trois tribunaux composés de chanoines, de curés et de religieux, qui devaient réduire tous les prêtres en trois classes, dont la première était des capables, que l'on laissait dans l'exercice de leurs fonctions ; la seconde, de ceux qui ne l'étaient pas, mais qui le pouvaient devenir ; la troisième, de ceux qui ne l'étaient pas et qui ne le pouvaient jamais être. On séparait ceux de ces deux dernières classes : l'on les interdisait de leurs fonctions ; l'on les mettait dans des maisons distinctes, et l'on instruisait les uns et l'on se contentait d'apprendre purement aux autres les règles de la piété. Vous jugez bien que ces établissements devaient être d'une dépense immense ; mais l'on m'apportait des sommes considérables de tous côtés. Toutes les bourses des gens de bien s'ouvrirent avec profusion.

Cet éclat fâcha le ministre, et il fit que la Reine manda, sous un prétexte frivole, M. de Paris, qui, deux jours après qu'il fut arrivé, me commanda, sous un autre encore plus frivole, de ne pas continuer l'exécution de mon dessein. Quoique je fusse très bien averti, par mon ami l'aumônier, que le coup me venait de la cour, je le souffris avec bien plus de flegme qu'il n'appartenait à ma vivacité. Je n'en témoignai quoi que ce soit, et je demeurai dans ma conduite ordinaire à l'égard de Monsieur le Cardinal. Je ne parlai pas si judicieusement sur un autre sujet, quelques jours après, que j'avais agi sur celui-là. Le bonhomme M. de Morangis me disant, dans la cellule du prieur de sa chartreuse, que je faisait trop de dépense, comme il n'était que trop vrai que je la faisais excessive, je lui répondis fort étourdiment : « J'ai bien supputé ; César, à mon âge, devait six fois plus que moi. » Cette parole, très imprudente en tout sens, fut rapportée par un malheureux docteur qui se trouva là à M. Servien qui la dit malicieusement à Monsieur le Cardinal. Il s'en moqua, et il avait raison ; mais il la remarqua, et il n'avait pas tort.

L'assemblée du clergé se tint en 1645. J'y fus invité comme diocésain, et elle se peut dire le véritable écueil de ma médiocre fortune.

M. le cardinal de Richelieu avait donné une atteinte cruelle à la dignité et à la liberté du clergé dans l'assemblée de Mantes, et il avait exilé, avec des circonstances atroces, six de ses prélats les plus considérables. On résolut, en celle de 1645, de leur faire quelque sorte de réparation, ou plutôt de donner quelque récompense d'honneur à leur fermeté, en les priant de venir prendre place dans la compagnie, quoiqu'ils n'y fussent pas députés. Cette résolution, qui fut prise d'un consentement général dans les conversations particulières, fut portée innocemment et sans aucun mystère dans l'assemblée, où l'on ne songea pas seulement que la cour y pût faire réflexion ; et il arriva par hasard que lorsque l'on y délibéra, le tour, qui tomba ce jour-là sur la province de Paris, m'obligea à parler le premier.

J'ouvris donc l'avis, selon que nous l'avions tout concerté, et il fut suivi de toutes les voix. À mon retour chez moi, je trouvai l'argentier de la Reine qui me portait ordre de l'aller trouver à l'heure même. Elle était sur son lit, dans sa petite chambre grise, et elle me dit avec un ton de voix fort aigre, qui lui était assez naturel, qu'elle n'eût jamais cru que j'eusse été capable de lui manquer au point que je venais de le faire, dans une occasion qui blessait la mémoire du feu Roi, son seigneur. Il ne me fut pas difficile de la mettre en état de ne pouvoir que me dire sur mes raisons, et elle sortit d'embarras par le commandement qu'elle me fit de les aller faire connaître à Monsieur le Cardinal. Je trouvai qu'il les entendait aussi peu qu'elle. Il me parla de l'air du monde le plus haut ; il ne voulut point écouter mes justifications, et il me déclara qu'il me commandait, de la part du Roi, que je me rétractasse le lendemain en pleine assemblée. Vous croyez bien qu'il eût été difficile de m'y résoudre. Je ne m'emportai toutefois nullement ;

je ne sortis point du respect, et comme je vis que ma soumission ne gagnait rien sur son esprit, je pris le parti d'aller trouver M. d'Arles, sage et modéré, et de le prier de vouloir bien se joindre à moi pour faire entendre ensemble nos raisons à Monsieur le Cardinal. Nous y allâmes, nous lui parlâmes, et nous conclûmes, en revenant de chez lui, qu'il était l'homme du monde le moins entendu dans les affaires du clergé. Je ne me souviens pas précisément de la manière dont cette affaire s'accommoda ; je crois de plus que vous n'en avez pas grande curiosité, et je ne vous en ai parlé un peu au long que pour vous faire connaître et que je n'ai eu aucun tort dans le premier démêlé que j'ai eu avec la cour, et que le respect que j'eus pour M. le cardinal Mazarin, à la considération de la Reine, alla jusqu'à la patience.

J'en eus encore plus de besoin, trois ou quatre mois après, dans une occasion que son ignorance lui fournit d'abord, mais que sa malice envenima. L'évêque de Varmie, l'un des ambassadeurs qui venaient quérir la reine de Pologne, prit en gré de vouloir faire la cérémonie du mariage dans Notre-Dame. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que les évêques et archevêques de Paris n'ont jamais cédé ces sortes de fonctions dans leurs églises qu'aux cardinaux de la maison royale ; et que mon oncle avait été blâmé au dernier point par tout son clergé, parce qu'il avait souffert que M. le cardinal de La Rochefoucauld mariât la reine d'Angleterre.

Il était parti justement pour son second voyage d'Anjou la veille de la Saint-Denis ; et le jour de la fête, Sainctot, lieutenant des cérémonies, m'apporta, dans Notre-Dame même, une lettre de cachet, qui m'ordonnait de faire préparer l'église pour M. l'évêque de Varmie, et qui me l'ordonnait dans les mêmes termes dans lesquels on commande au prévôt des marchands de préparer l'Hôtel de Ville pour un ballet. Je fis voir la lettre de cachet au doyen et aux chanoines, qui étaient avec moi ; et je leur dis en même temps que je ne doutais point que ce ne fût

une méprise de quelque commis de secrétaire d'État ; que je partirais, dès le lendemain, pour Fontainebleau, où était la cour, et pour éclaircir moi-même ce malentendu. Ils étaient fort émus, et ils voulaient venir avec moi à Fontainebleau. Je les en empêchai, en leur promettant de les mander s'il en était besoin.

J'allai descendre chez Monsieur le Cardinal. Je lui représentai les raisons et les exemples. Je lui dis qu'étant son serviteur aussi particulier que je l'étais, j'espérais qu'il me ferait la grâce de les faire entendre à la Reine ; et j'ajoutai assurément tout ce qui l'y pouvait obliger.

C'est en cette occasion où je connus qu'il affectait de me brouiller avec elle ; car, quoique je visse clairement que les raisons que je lui alléguais le touchaient, au point d'être certainement fâché d'avoir donné cet ordre avant que d'en savoir la conséquence, il se remit après un peu de réflexion, et il l'opiniâtra de la manière du monde la plus extravagante. Comme je parlais au nom de Monsieur l'Archevêque et de toute l'Église de Paris ; il éclata comme il eût pu faire si un particulier, de son autorité privée, l'eût voulu haranguer à la tête de cinquante séditieux. Je lui en voulus faire voir, avec respect, la différence ; mais il était si ignorant de nos mœurs et de nos manières, qu'il prenait tout de travers le peu que l'on lui en voulait faire entendre. Il finit brusquement et incivilement la conversation, et il me renvoya à la Reine. Je la trouvai fixée et aigrie ; et tout ce que j'en pus tirer fut qu'elle donnerait audience au chapitre, sans lequel je lui déclarai que je ne pouvais ni ne devais rien conclure.

Je le mandai à l'heure même. Le doyen arriva le lendemain avec seize députés. Je les présentai : ils parlèrent, et ils parlèrent très sagement et très fortement. La Reine nous renvoya à Monsieur le Cardinal, qui, pour vous dire le vrai, ne nous dit que des impertinences ; et comme il ne savait encore que très médiocrement la force des mots français, il finit sa

réponse en me disant que je lui avais parlé la veille fort insolemment. Vous pouvez juger que cette parole me choqua. Comme toutefois j'avais pris une résolution ferme de faire paraître de la modération, je ne lui répondis qu'en souriant, et je me tournai aux députés, en leur disant : « Messieurs, le mot est gai. » Il se fâcha de mon souris, et il me dit d'un ton très haut : « À qui croyez-vous parler ? Je vous apprendrai à vivre. » Je vous confesse que ma bile s'échauffa. Je lui répondis que je savais fort bien que j'étais le coadjuteur de Paris qui parlais à M. le cardinal Mazarin ; mais que je croyais que lui pensait être le cardinal de Lorraine qui parlait au suffragant de Metz. Cette expression, que la chaleur me mit à la bouche, réjouit les assistants, qui étaient en grand nombre.

Je ramenai les députés du chapitre dîner chez moi ; et nous nous préparions pour retourner aussitôt après à Paris, quand nous vîmes entrer M. le maréchal d'Estrées, qui venait pour m'exhorter de ne point rompre, et pour me dire que les choses se pourraient accommoder. Comme il vit que je ne me rendais pas à son conseil, il s'expliqua nettement, et il m'avoua qu'il avait ordre de la Reine de m'obliger à aller chez elle. Je ne balançai point ; j'y menai les députés. Nous la trouvâmes radoucie, bonne, changée à un point que je ne vous puis exprimer. Elle me dit, en présence des députés, qu'elle avait voulu me voir, non pas pour la substance de l'affaire, pour laquelle il serait aisé de trouver des expédients, mais pour me faire une réprimande de la manière dont j'avais parlé à ce pauvre Monsieur le Cardinal, qui était doux comme un agneau, et qui m'aimait comme son fils. Elle ajouta à cela toutes les bontés possibles, et elle finit par un commandement qu'elle fit au doyen et aux députés de me mener chez Monsieur le Cardinal, et d'aviser ensemble ce qu'il y aurait à faire. J'eus un peu de peine à faire ce pas, et je marquai à la Reine qu'il n'y aurait eu qu'elle au monde qui m'y aurait pu obliger.

Nous trouvâmes le ministre encore plus doux que la maîtresse. Il me fit un million d'excuses du terme *insolemment*. Il me dit, et il pouvait être vrai, qu'il avait cru qu'il signifiât *insolito*. Il me fit toutes les honnêtetés imaginables, mais il ne conclut rien, et il nous remit à un petit voyage qu'il croyait faire au premier jour à Paris. Nous y revînmes pour attendre ses ordres ; et quatre ou cinq jours après, Sainctot, lieutenant des cérémonies, entra chez moi à minuit, et il me présenta une lettre de Monsieur l'Archevêque, qui m'ordonnait de ne m'opposer en rien aux prétentions de M. l'évêque de Varmie, et de lui laisser faire la cérémonie du mariage. Si j'eusse été bien sage, je me serais contenté de ce que j'avais fait jusque-là, parce qu'il est toujours judicieux de prendre toutes les issues que l'honneur permet pour sortir des affaires que l'on a avec la cour ; mais j'étais jeune, et j'étais des plus en colère, parce que je voyais que l'on m'avait joué à Fontainebleau, comme il était vrai, et que l'on ne m'avait bien traité en apparence que pour se donner le temps de dépêcher à Angers un courrier à mon oncle. Je ne fis toutefois rien connaître de ma disposition à Sainctot : au contraire, je lui témoignai de la joie de ce que M. de Paris m'avait tiré d'embarras.

J'envoyai quérir, un quart d'heure après, les principaux du chapitre, qui étaient tous dans ma disposition. Je leur expliquai mes intentions, et Sainctot, qui, le lendemain au matin, les fit assembler, pour leur donner aussi, selon la coutume, leur lettre de cachet, s'en retourna à la cour avec cette réponse : « Que Monsieur l'Archevêque pouvait disposer comme il lui plairait de la nef ; mais que comme le chœur était au chapitre, il ne le céderait jamais qu'à son archevêque ou à son coadjuteur. » Le Cardinal entendit bien ce jargon, et il prit le parti de faire faire la cérémonie dans la chapelle du Palais-Royal, dont il disait que le grand aumônier était évêque. Comme cette question était encore plus importante que l'autre, je lui écrivis pour lui en représenter les inconvénients. Il était piqué, et il tourna ma lettre en raillerie. Je fis voir à la reine de Pologne que si elle se

mariait ainsi, je serais forcé, malgré moi, de déclarer son mariage nul ; mais qu'il y avait expédient, qui était qu'elle se mariât véritablement dans le Palais-Royal, mais que l'évêque de Varmie vînt chez moi en recevoir la permission par écrit. La chose pressait : il n'y avait pas de temps pour attendre une nouvelle permission d'Angers. La reine de Pologne ne voulait rien laisser de problématique dans son mariage, et la cour fut obligée de plier et de consentir à ma proposition, qui fut exécutée.

Voilà un récit bien long, bien sec et bien ennuyeux ; mais comme ces trois ou quatre petites brouilleries que j'eus en ce temps-là ont eu beaucoup de rapport aux plus grandes qui sont arrivées dans les suites, je crois qu'il est comme nécessaire de vous en parler, et je vous supplie, par cette raison, d'avoir la bonté d'essuyer encore deux ou trois historiettes de même nature, après lesquelles je fais état d'entrer dans des matières et plus importantes et plus agréables.

Quelque temps après le mariage de la reine de Pologne, M. le duc d'Orléans vint, le jour de Pâques, à Notre-Dame, à vêpres, et un officier de ses gardes, ayant trouvé, avant qu'il y fût arrivé, mon drap de pied à ma place ordinaire, qui était immédiatement au-dessous de la chaire de Monsieur l'Archevêque, l'ôta, et y mit celui de Monsieur. On m'en avertit aussitôt, et comme la moindre ombre de compétence avec un fils de France a un grand air de ridicule, je répondis même assez aigrement à ceux du chapitre qui m'y voulurent faire faire réflexion. Le théologal, qui était homme de doctrine et de sens, me tira à part ; il m'apprit là-dessus un détail que je ne savais pas. Il me fit voir la conséquence qu'il y avait à séparer, pour quelque cause que ce pût être, le coadjuteur de l'archevêque. Il me fit honte, et j'attendis Monsieur à la porte de l'église, où je lui représentai ce que, pour vous dire le vrai, je ne venais que d'apprendre. Il le reçut fort bien, il commanda que l'on ôtât son drap de pied, il fit remettre le mien. On me donna l'encens

devant lui, et comme vêpres furent finies, je me moquai de moi-même avec lui, et je lui dis ces propres paroles : « Je serais bien honteux, Monsieur, de ce qui se vient de faire, si l'on ne m'avait assuré que le dernier frère convers des Carmes qui adora avant-hier la croix devant Votre Altesse Royale le fit sans aucune peine. » Je savais que Monsieur avait été aux Carmes à l'office du vendredi saint, et il n'ignorait pas que tous ceux du clergé vont à l'adoration les premiers. Ce mot plut à Monsieur, et il le redit le soir au cercle, comme une politesse.

Il alla le lendemain à Petit-Bourg, chercher La Rivière, qui lui tourna la tête, et qui lui fit croire que je lui avais fait un outrage public, de sorte que le jour même qu'il en revint, il demanda tout haut à M. le maréchal d'Estrées, qui avait passé les fêtes à Cœuvres, si son curé lui avait disputé la préséance. Vous voyez l'air qui fut donné à la conversation. Les courtisans commencèrent par le ridicule ; et Monsieur finit par un serment qu'il m'obligerait d'aller à Notre-Dame prendre ma place et recevoir l'encens après lui. M. de Rohan-Chabot, qui se trouva à ce discours, vint me le raconter tout effaré, et une demi-heure après, un aumônier de la Reine vint me commander de sa part de l'aller trouver. Elle me dit d'abord que Monsieur était dans une colère terrible, qu'elle en était très fâchée, mais qu'enfin c'était Monsieur, et que l'on ne pouvait pas n'être point dans ses sentiments ; qu'elle voulait absolument que je le satisfisse, et que j'allasse, le dimanche suivant, faire dans Notre-Dame la réparation dont je vous viens de parler. Je lui répondis ce que vous pouvez vous figurer, et elle me renvoya, à son ordinaire, à Monsieur le Cardinal, qui me témoigna d'abord qu'il prenait une part très sensible à la peine dans laquelle il me voyait, qui blâma l'abbé de La Rivière d'avoir engagé Monsieur, et qui, par cette voie douce et obligeante en apparence, n'oublia rien pour me conduire à la dégradation que l'on prétendait. Comme il vit que je ne donnais pas dans le panneau, il voulut m'y pousser : il prit un ton haut et d'autorité ; il me dit qu'il m'avait parlé comme mon ami, mais que je le forçais de parler en ministre. Il

mêla dans ses réflexions des menaces indirectes, et la conversation s'échauffant, il passa jusqu'à la picoterie tout ouverte, en me disant que quand l'on affectait de faire des actions de saint Ambroise, il en fallait faire la vie. Comme il affecta d'élever sa voix en cet endroit pour se faire entendre de deux ou trois prélats qui étaient au bout de la chambre, j'affectai aussi de ne pas baisser la mienne pour lui repartir : « J'essaierai, Monsieur, de profiter de l'avis que Votre Éminence me donne ; mais je vous dirai qu'en attendant, je fais état d'imiter saint Ambroise dans l'occasion dont il s'agit, afin qu'il obtienne pour moi la grâce de le pouvoir imiter en toutes les autres. » Le discours finit assez aigrement, et je sortis ainsi du Palais-Royal.

M. le maréchal d'Estrées et M. de Senneterre vinrent chez moi, au sortir de table, munis de toutes les figures de rhétorique, pour me persuader que la dégradation était honorable. Comme ils n'y réussirent pas, ils m'insinuèrent que Monsieur pourrait bien venir aux voies de fait, et me faire enlever par ses gardes, pour me faire mettre à Notre-Dame au-dessous de lui. La pensée m'en parut si ridicule que je n'y fis pas d'abord beaucoup de réflexion. L'avis m'en étant donné le soir par M. de Choisy, chancelier de Monsieur, je me mis de mon côté très ridiculement sur la défensive ; car vous pouvez juger qu'elle ne pouvait être en aucun sens judicieuse contre un fils de France, dans un temps calme et où il n'y avait pas seulement apparence de mouvement. Cette sottise est, à mon avis, la plus grande que j'ai faite en ma vie. Elle me réussit toutefois. Mon audace plut à Monsieur le Duc, de qui j'avais l'honneur d'être parent, et qui haïssait l'abbé de La Rivière, parce qu'il avait eu l'insolence de trouver mauvais, quelques jours auparavant, que l'on lui eût préféré M. le prince de Conti pour la nomination au cardinalat. De plus, Monsieur le Duc était très persuadé de mon bon droit, qui était, dans la vérité, fort clair et justifié pleinement par un petit écrit que j'avais jeté dans le monde. Il le dit à Monsieur le Cardinal, et il ajouta qu'il ne souffrirait, en

façon quelconque, que l'on usât d'aucune violence ; que j'étais son parent et son serviteur, et qu'il ne partirait point pour l'armée qu'il ne vît cette affaire finie.

La cour ne craignait rien tant au monde que la rupture entre Monsieur et Monsieur le Duc ; Monsieur le Prince l'appréhendait encore davantage. Il faillit à transir de frayeur quand la Reine lui dit le discours de monsieur son fils. Il vint tout courant chez moi : il y trouva soixante ou quatre-vingts gentilshommes ; il crut qu'il y avait quelque partie liée avec Monsieur le Duc, ce qui n'était nullement vrai. Il jura, il menaça, il pria, il caressa, et dans ses emportements il lâcha des mots qui me firent connaître que Monsieur le Duc prenait plus de part à mes intérêts qu'il ne me l'avait témoigné à moi-même. Je ne balançai pas à me rendre à cet instant, et je dis à Monsieur le Prince que je ferais toutes choses sans exception, plutôt que de souffrir que la maison royale se brouillât à ma considération. Monsieur le Prince, qui m'avait trouvé jusque-là inébranlable, fut si touché de voir que je me radoucissais à celle de monsieur son fils, précisément dans l'instant qu'il me venait d'apprendre lui-même que j'en pouvais espérer une puissante protection, qu'il changea aussi de son côté, et qu'au lieu qu'à l'abord il ne trouvait point de satisfaction assez grande pour Monsieur, il décida nettement en faveur de celle que j'avais toujours offerte, qui était d'aller lui dire, en présence de toute la cour, que je n'avais jamais prétendu manquer au respect que je lui devais, et que ce qui m'avait obligé de faire ce que j'avais fait à Notre-Dame était l'ordre de l'Église, duquel je lui venais rendre compte. La chose fut ainsi exécutée, quoique Monsieur le Cardinal et l'abbé de La Rivière en enrageassent du meilleur de leur cœur. Mais Monsieur le Prince leur fit une telle frayeur de Monsieur le Duc, qu'il fallut plier. Il me mena chez Monsieur, où toute la cour se trouva par curiosité. Je ne lui dis précisément que ce que je vous viens de marquer. Il trouva mes raisons admirables ; il me mena voir ses médailles, et ainsi finit

l'histoire, dont le fond était très bon, mais qu'il ne tint pas à moi de gâter par mes manières.

Comme cette affaire et le mariage de la reine de Pologne m'avaient fort brouillé à la cour, vous pouvez bien vous imaginer le tour que les courtisans y voulurent donner. Mais j'éprouvai, en cette occasion, que toutes les puissances ne peuvent rien contre un homme qui conserve sa réputation dans son corps. Tout ce qu'il y eut de savant dans le clergé se déclara pour moi ; et au bout de six semaines, je m'aperçus que la plupart même de ceux qui m'avaient blâmé croyaient ne m'avoir que plaint. J'ai fait cette observation en mille autres rencontres.

Je forçai même la cour, quelque temps après, à se louer de moi. Comme la fin de l'assemblée du clergé approchait, et que l'on était sur le point de délibérer sur le don que l'on a coutume de faire au Roi, je fus bien aise de témoigner à la Reine, par la complaisance que je me résolus d'avoir pour elle en cette rencontre, que la résistance à laquelle ma dignité m'avait obligé dans les deux précédents ne venait d'aucun principe de méconnaissance. Je me séparai de la bande des zélés, à la tête desquels était M. de Sens ; je me joignis à MM. d'Arles et de Châlons, qui ne l'étaient pas moins en effet, mais qui étaient aussi plus sages. Je vis même, avec le premier, Monsieur le Cardinal, qui demeura très satisfait de moi, et qui dit publiquement, le lendemain, qu'il ne me trouvait pas moins ferme pour le service du Roi que pour l'honneur de mon caractère. L'on me chargea de la harangue qui se fait toujours à la fin de l'assemblée, et de laquelle je ne vous dis pas le détail, parce qu'elle est imprimée. Le clergé en fut content, la cour s'en loua, et M. le cardinal Mazarin me mena, au sortir, souper tête à tête avec lui. Il me parut pleinement désabusé des impressions que l'on avait voulu lui donner contre moi, et je crois, dans la vérité, qu'il croyait l'être. Mais j'étais trop bien à Paris pour être longtemps bien à la cour. C'était là mon crime dans l'esprit d'un Italien politique par livre ; et ce crime était d'autant plus

dangereux que je n'oubliais rien pour l'aggraver par une dépense naturelle, non affectée, et à laquelle la négligence même donnait du lustre ; par de grandes aumônes, par des libéralités très souvent sourdes, dont l'écho n'en était quelquefois que plus résonnant. Ce qui est de vrai est que je ne pris d'abord cette conduite que par la pente de mon inclination, et par la pure vue de mon devoir. La nécessité de me soutenir contre la cour m'obligea de la suivre, et même de la renforcer ; mais nous n'en sommes pas encore à ce détail ; et ce que j'en marque en ce lieu n'est que pour vous faire voir que la cour prit de l'ombrage de moi dans le temps même où je n'avais pas fait seulement réflexion que je lui en pusse donner.

Cette considération est une de celles qui m'ont obligé de vous dire quelquefois que l'on est plus souvent dupe par la défiance que par la confiance. Enfin celle que le ministre prit de l'état où il me voyait à Paris, et qui l'avait déjà porté à me faire les pièces que vous avez vues ci-dessus, l'obligea encore, malgré les radoucissements de Fontainebleau, à m'en faire une nouvelle trois mois après.

M. le cardinal de Richelieu avait dépossédé M. l'évêque de Léon, de la maison de Rieux, avec des formes tout à fait injurieuses à la dignité et à la liberté de l'Église de France. L'assemblée de 1645 entreprit de le rétablir. La contestation fut grande : M. le cardinal Mazarin, selon sa coutume, céda après avoir beaucoup disputé. Il vint lui-même dans l'assemblée porter parole de la restitution, et l'on se sépara sur celle qu'il donna publiquement de l'exécuter dans trois mois. Je fus nommé, en sa présence, pour solliciter l'expédition, comme celui de qui le séjour était le plus assuré à Paris. Il donna dans la suite toute sorte de démonstrations qu'il tiendrait fidèlement sa parole ; il me fit écrire deux ou trois fois aux provinces qu'il n'y avait rien de plus assuré. Sur le point de la décision, il changea tout à coup, et il me fit presser par la Reine de tourner l'affaire d'un biais qui m'aurait infailliblement déshonoré. Je n'oubliai

rien pour le faire rentrer dans lui-même. Je me conduisis avec une patience qui n'était pas de mon âge ; je la perdis au bout d'un mois, et je me résolus de rendre compte aux provinces de tout le procédé, avec toute la vérité que je devais à ma conscience et à mon honneur. Comme j'étais sur le point de fermer la lettre circulaire que j'écrivais pour cet effet, Monsieur le Duc entra chez moi. Il la lut, il me l'arracha, et il me dit qu'il voulait finir cette affaire. Il alla trouver à l'heure même Monsieur le Cardinal ; il lui en fit voir les conséquences et j'eus mon expédition.

Il me semble que je vous ai déjà dit, en quelque endroit de ce discours, que les quatre premières années de la Régence furent comme emportées par ce mouvement de rapidité que M. le cardinal de Richelieu avait donné à l'autorité royale. M. le cardinal Mazarin, son disciple, et de plus né et nourri dans un pays où celle du Pape n'a point de bornes, crut que ce mouvement de rapidité était le naturel, et cette méprise fut l'occasion de la guerre civile. Je dis l'occasion ; car il en faut, à mon avis, rechercher et reprendre la cause de bien plus loin.

Il y a plus de douze cents ans que la France a des rois ; mais ces rois n'ont pas toujours été absolus au point qu'ils le sont. Leur autorité n'a jamais été réglée, comme celle des rois d'Angleterre et d'Aragon, par des lois écrites. Elle a été seulement tempérée par des coutumes reçues et comme mises en dépôt, au commencement dans les mains des États généraux, et depuis dans celles des parlements. Les enregistrements des traités faits entre les couronnes et les vérifications des édits pour les levées d'argent sont des images presque effacées de ce sage milieu que nos pères avaient trouvé entre la licence des rois et le libertinage des peuples. Ce milieu a été considéré par les bons et sages princes comme un assaisonnement de leur pouvoir, très utile même pour le faire goûter aux sujets ; il a été regardé par les malhabiles et par les malintentionnés comme un obstacle à leurs dérèglements et à leurs caprices. L'histoire du

sire de Joinville nous fait voir clairement que saint Louis l'a connu et estimé ; et les ouvrages d'Oresme, l'évêque de Lisieux, et du fameux Jean Juvénal des Ursins, nous convainquent que Charles V, qui a mérité le titre de Sage, n'a jamais cru que sa puissance fût au-dessus des lois et de son devoir. Louis XI, plus artificieux que prudent, donna, sur ce chef, aussi bien que sur tous les autres, atteinte à la bonne foi. Louis XII l'eût rétablie, si l'ambition du cardinal d'Amboise, maître absolu de son esprit, ne s'y fût opposée. L'avarice insatiable du connétable de Montmorency lui donna bien plus de mouvement à étendre l'autorité de François Ier, qu'à la régler. Les vastes et lointains desseins de MM. de Guise ne leur permirent pas, sous François II, de penser à y donner des bornes.

Sous Charles IX et sous Henri III, la cour fut si fatiguée des troubles, que l'on y prit pour révolte tout ce qui n'était pas soumission. Henri IV, qui ne se défiait pas des lois parce qu'il se fiait en lui-même, marqua combien il les estimait par la considération qu'il eut pour les remontrances très hardies de Miron, prévôt des marchands, touchant les rentes de l'Hôtel de Ville. M. de Rohan disait que Louis XIII n'était jaloux de son autorité qu'à force de ne la pas connaître. Le maréchal d'Ancre et M. de Luynes n'étaient que des ignorants, qui n'étaient pas capables de l'en informer.

Le cardinal de Richelieu leur succéda, qui fit, pour ainsi parler, un fonds de toutes ces mauvaises intentions et de toutes ces ignorances des deux derniers siècles, pour s'en servir selon son intérêt. Il les déguisa en maximes utiles et nécessaires pour établir l'autorité royale ; et la fortune secondant ses desseins par le désarmement du parti protestant en France, par les victoires des Suédois, par la faiblesse de l'Empire, par l'incapacité de l'Espagne, il forma, dans la plus légitime des monarchies, la plus scandaleuse et la plus dangereuse tyrannie qui ait peut-être jamais asservi un État. L'habitude, qui a eu la force, en quelques pays, d'accoutumer les hommes au feu, nous a endurcis à des

choses que nos pères ont appréhendées plus que le feu même. Nous ne sentons plus la servitude, qu'ils ont détestée, moins pour leur propre intérêt que pour celui de leurs maîtres ; et le cardinal de Richelieu a fait des crimes de ce qui faisait, dans le siècle passé, les vertus. Les Mirons, les Harlays, les Marillacs, les Pibracs et les Fayes, ces martyrs de l'État, qui ont dissipé plus de factions par leurs bonnes et saintes maximes que l'or d'Espagne et d'Angleterre n'en a fait naître, ont été les défenseurs de la doctrine pour la conservation de laquelle le cardinal de Richelieu confina M. le président Barillon à Amboise ; et c'est lui qui a commencé à punir les magistrats pour avoir avancé des vérités pour lesquelles leur serment les obligeait d'exposer leur propre vie.

Les rois qui ont été sages et qui ont connu leurs véritables intérêts ont rendu les parlements dépositaires de leurs ordonnances, particulièrement pour se décharger d'une partie de l'envie et de la haine que l'exécution des plus saintes et même des plus nécessaires produit quelquefois. Ils n'ont pas cru s'abaisser en s'y liant eux-mêmes, semblables à Dieu, qui obéit toujours à ce qu'il a commandé une fois. Les ministres, qui sont presque toujours assez aveuglés par leur fortune, pour ne se pas contenter de ce que ces ordonnances permettent, ne s'appliquent qu'à les renverser ; et le cardinal de Richelieu, plus qu'aucun autre, y a travaillé avec autant d'imprudence que d'application. Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul. Les monarchies les plus établies et les monarques les plus autorisés ne se soutiennent que par l'assemblage des armes et des lois ; et cet assemblage est si nécessaire que les unes ne se peuvent maintenir sans les autres. Les lois, sans le secours des armes, tombent dans le mépris ; les armes qui ne sont point modérées par les lois tombent bientôt dans l'anarchie. La république romaine ayant été anéantie par Jules César, la puissance dévolue par la force de ses armes à ses successeurs subsista autant de temps qu'ils purent eux-mêmes conserver l'autorité des lois. Aussitôt qu'elles perdirent leur force, celle des

empereurs s'évanouit ; et elle s'évanouit par le moyen de ceux mêmes qui, s'étant rendus maîtres et de leur sceau et de leurs armes, par la faveur qu'ils avaient auprès d'eux, convertirent en leur propre substance celle de leurs maîtres, qu'ils sucèrent, pour ainsi parler, de ces lois anéanties. L'Empire romain mis à l'encan, et celui des Ottomans exposé tous les jours au cordeau, nous marquent, par des caractères bien sanglants, l'aveuglement de ceux qui ne font consister l'autorité que dans la force.

Mais pourquoi chercher des exemples étrangers où nous en avons tant de domestiques ? Pépin n'employa pour détrôner les Mérovingiens, et Capet ne se servit pour déposséder les Carlovingiens, que de la même puissance que les prédécesseurs de l'un et de l'autre s'étaient acquise sous le nom de leurs maîtres ; et il est à observer et que les maires du palais et que les comtes de Paris se placèrent dans le trône des rois justement et également par la même voie par laquelle ils s'étaient insinués dans leurs esprits, c'est-à-dire par l'affaiblissement et par le changement des lois de l'État, qui plaît toujours d'abord aux princes peu éclairés, parce qu'ils s'y imaginent l'agrandissement de leur autorité, et qui, dans les suites, sert de prétexte aux grands et de motif au peuple pour se soulever.

Le cardinal de Richelieu était trop habile pour ne pas avoir toutes ces vues ; mais il les sacrifia à son intérêt. Il voulut régner selon son inclination, qui ne se donnait point de règles, même dans les choses où il ne lui eût rien coûté de s'en donner ; et il fit si bien, que si le destin lui eût donné un successeur de son mérite, je ne sais si la qualité de premier ministre, qu'il a prise le premier, n'aurait pas pu être, avec un peu de temps, aussi odieuse en France que l'ont été, par l'événement, celles de maire du palais et de comte de Paris. La providence de Dieu y pourvut au moins d'un sens, le cardinal Mazarin, qui prit sa place, n'ayant donné ni pu donner aucun ombrage à l'État du côté de l'usurpation. Comme ces deux ministres ont beaucoup

contribué, quoique fort différemment, à la guerre civile, je crois qu'il est nécessaire que je vous en fasse le portrait et le parallèle.

Le cardinal de Richelieu avait de la naissance. Sa jeunesse jeta des étincelles de son mérite : il se distingua en Sorbonne ; on remarqua de fort bonne heure qu'il avait de la force et de la vivacité dans l'esprit. Il prenait d'ordinaire très bien son parti. Il était homme de parole, où un grand intérêt ne l'obligeait pas au contraire ; et en ce cas, il n'oubliait rien pour sauver les apparences de la bonne foi. Il n'était pas libéral ; mais il donnait plus qu'il ne promettait, et il assaisonnait admirablement les bienfaits. Il aimait la gloire beaucoup plus que la morale ne le permet ; mais il faut avouer qu'il n'abusait qu'à proportion de son mérite de la dispense qu'il avait prise sur ce point de l'excès de son ambition. Il n'avait ni l'esprit ni le cœur au-dessus des périls ; il n'avait ni l'un ni l'autre au-dessous ; et l'on peut dire qu'il en prévint davantage par sa sagacité qu'il n'en surmonta par sa fermeté. Il était bon ami ; il eût même souhaité d'être aimé du public ; mais quoiqu'il eût la civilité, l'extérieur et beaucoup d'autres parties propres à cet effet, il n'en eut jamais le je-ne-sais-quoi, qui est encore, en cette matière, plus requis qu'en toute autre. Il anéantissait par son pouvoir et par son faste royal la majesté personnelle du Roi ; mais il remplissait avec tant de dignité les fonctions de la royauté, qu'il fallait n'être pas du vulgaire pour ne pas confondre le bien et le mal en ce fait. Il distinguait plus judicieusement qu'homme du monde entre le mal et le pis, entre le bien et le mieux, ce qui est une grande qualité pour un ministre. Il s'impatientait trop facilement dans les petites choses qui étaient préalables des grandes ; mais ce défaut, qui vient de la sublimité de l'esprit, est toujours joint à des lumières qui le suppléent. Il avait assez de religion pour ce monde. Il allait au bien, ou par inclination ou par bon sens, toutefois que son intérêt ne le portait point au mal, qu'il connaissait parfaitement quand il le faisait. Il ne considérait l'État que pour sa vie ; mais jamais ministre n'a eu plus d'application à faire croire qu'il en ménageait l'avenir.

Enfin il faut confesser que tous ses vices ont été de ceux que la grande fortune rend aisément illustres, parce qu'ils ont été de ceux qui ne peuvent avoir pour instruments que de grandes vertus.

Vous jugez facilement qu'un homme qui a autant de grandes qualités et autant d'apparences de celles même qu'il n'avait pas, se conserve assez aisément dans le monde cette sorte de respect qui démêle le mépris d'avec la haine, et qui, dans un État où il n'y a plus de lois, supplée au moins pour quelque temps à leur défaut.

Le cardinal Mazarin était d'un caractère tout contraire. Sa naissance était basse et son enfance honteuse. Au sortir du Colisée, il apprit à piper, ce qui lui attira des coups de bâtons d'un orfèvre de Rome appelé Moreto. Il fut capitaine d'infanterie en Valteline ; et Bagni, qui était son général, m'a dit qu'il ne passa dans sa guerre, qui ne fut que de trois mois, que pour un escroc. Il eut la nonciature extraordinaire en France, par la faveur du cardinal Antoine, qui ne s'acquérait pas, en ce temps-là, par de bons moyens. Il plut à Chavigny par ses contes libertins d'Italie, et par Chavigny à Richelieu, qui le fit cardinal, par le même esprit (à ce qu'on croit) qui obligea Auguste à laisser à Tibère la succession de l'Empire. La pourpre ne l'empêcha pas de demeurer valet sous Richelieu. La Reine l'ayant choisi faute d'autre, ce qui est vrai quoi qu'on en dise, il parut d'abord l'original de *Trivelino Principe*. La fortune l'ayant ébloui et tous les autres, il s'érigea et on l'érigea en Richelieu ; mais il n'en eut que l'imprudence et l'imitation. Il se fit de la honte de tout ce que l'autre s'était fait de l'honneur. Il se moqua de la religion. Il promit tout ce qu'il ne voulait pas tenir. Il ne fut ni doux ni cruel, parce qu'il ne se souvenait ni des bienfaits ni des injures. Il s'aimait trop, ce qui est le naturel des âmes lâches ; il se craignait trop peu, ce qui est le caractère de ceux qui n'ont pas de soin de leur réputation. Il prévoyait assez bien le mal, parce qu'il avait souvent peur ; mais il n'y remédiait pas

à proportion, parce qu'il n'avait pas tant de prudence que de peur. Il avait de l'esprit, de l'insinuation, de l'enjouement, des manières ; mais le vilain cœur paraissait toujours au travers, et au point que ces qualités eurent, dans l'adversité, tout l'air du ridicule, et ne perdirent pas, dans la prospérité, celui de fourberie. Il porta le filoutage dans le ministère, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui ; et ce filoutage faisait que le ministère, même heureux et absolu, ne lui seyait pas bien, et que le mépris s'y glissa, qui est la maladie la plus dangereuse d'un État, et dont la contagion se répand le plus aisément et le plus promptement du chef dans tous les membres.

Il n'est pas malaisé de concevoir, par ce que je viens de vous dire, qu'il peut et qu'il doit y avoir eu beaucoup de contretemps fâcheux dans une administration qui suivait d'aussi près celle du cardinal de Richelieu, et qui en était aussi différente.

Vous avez vu ci-devant tout l'extérieur des quatre premières années de la Régence, et je vous ai déjà même expliqué l'effet que la prison de M. de Beaufort fit d'abord dans les esprits. Il est certain qu'elle y imprima du respect pour un homme pour qui l'éclat de la pourpre n'en avait pu donner aux particuliers. Ondedeï m'a dit que le Cardinal s'était moqué avec lui, à ce propos, de la légèreté des Français ; mais il m'ajouta en même temps qu'au bout de quatre mois il s'admira lui-même ; qu'il s'érigea, dans son opinion, en Richelieu, et qu'il se crut même plus habile que lui. Il faudrait des volumes pour vous raconter toutes ses fautes, dont les moindres étaient d'une importance extrême, par une considération qui mérite une observation particulière.

Comme il marchait sur les pas du cardinal de Richelieu, qui avait achevé de détruire toutes les anciennes maximes de l'État, il suivait un chemin qui était de tous côtés bordé de précipices ; et comme il ne voyait pas ces précipices, que le cardinal de

Richelieu n'avait pas ignorés, mais il ne se servait pas des appuis par lesquels le cardinal de Richelieu avait assuré sa marche. J'expliquerai ce peu de paroles, qui comprend beaucoup de choses, par un exemple.

Le cardinal de Richelieu avait affecté d'abaisser les corps, mais il n'avait pas oublié de ménager les particuliers. Cette idée suffit pour vous faire concevoir tout le reste. Ce qu'il y eut de merveilleux fut que tout contribua à le tromper lui-même. Il y eut toutefois des raisons naturelles de cette illusion ; et vous en avez vu quelques-unes dans la disposition où je vous ai marqué ci-dessus qu'il avait trouvé les affaires, les corps et les particuliers du royaume ; mais il faut avouer que cette illusion fut très extraordinaire, et qu'elle passa jusqu'à un grand excès.

Le dernier point de l'illusion, en matière d'État, est une espèce de léthargie, qui n'arrive jamais qu'après de grands symptômes. Le renversement des anciennes lois, l'anéantissement de ce milieu qu'elles ont posé entre les peuples et les rois, l'établissement de l'autorité purement et absolument despotique, sont ceux qui ont jeté originairement la France dans les convulsions dans lesquelles nos pères l'ont vue. Le cardinal de Richelieu la vint traiter comme un empirique, avec des remèdes violents, qui lui firent paraître de la force, mais une force d'agitation qui en épuisa le corps et les parties. Le cardinal Mazarin, comme un médecin très inexpérimenté, ne connut point son abattement. Il ne le soutint point par les secrets chimiques de son prédécesseur ; il continua de l'affaiblir par des saignées : elle tomba en léthargie, et il fut assez malhabile pour prendre ce faux repos pour une véritable santé. Les provinces, abandonnées à la rapine des surintendants, demeuraient abattues et assoupies sous la pesanteur de leurs maux, que les secousses qu'elles s'étaient données de temps en temps, sous le cardinal de Richelieu, n'avaient fait qu'augmenter et qu'aigrir. Les parlements, qui avaient tout fraîchement gémi sous sa tyrannie, étaient comme insensibles aux misères présentes, par

la mémoire encore trop vive et trop récente des passées. Les grands, qui pour la plupart avaient été chassés du royaume, s'endormaient paresseusement dans leurs lits, qu'ils avaient été ravis de retrouver. Si cette indolence générale eût été ménagée, l'assoupissement eût peut-être duré plus longtemps ; mais comme le médecin ne le prenait que pour un doux sommeil, il n'y fit aucun remède. Le mal s'aigrit ; la tête s'éveilla : Paris se sentit, il poussa des soupirs ; l'on n'en fit point de cas : il tomba en frénésie. Venons au détail.

Emery, surintendant des finances, et à mon sens l'esprit le plus corrompu de son siècle, ne cherchait que des noms pour trouver des édits. Je ne vous puis mieux exprimer le fond de l'âme du personnage, qui disait en plein conseil (je l'ai ouï), que la foi n'était que pour les marchands, et que les maîtres des requêtes qui l'alléguaient pour raison dans les affaires qui regardaient le Roi méritaient d'être punis ; je ne vous puis mieux expliquer le défaut de son jugement. Cet homme, qui avait été condamné à Lyon à être pendu, dans sa jeunesse, gouvernait même avec empire, le cardinal Mazarin, en tout ce qui regardait le dedans du royaume. Je choisis cette remarque entre douze ou quinze que je vous pourrais faire de même nature, pour vous donner à entendre l'extrémité du mal, qui n'est jamais à son période que quand ceux qui commandent ont perdu la honte, parce que c'est justement le moment dans lequel ceux qui obéissent perdent le respect ; et c'est dans ce même moment où l'on revient de la léthargie, mais par des convulsions.

Les Suisses paraissaient, pour ainsi parler, si étouffés sous la pesanteur de leurs chaînes, qu'ils ne respiraient plus, quand la révolte de trois de leurs puissants cantons forma des ligues. Les Hollandais se croyaient subjugués par le duc d'Albe quand le prince d'Orange, par le sort réservé aux grands génies, qui voient devant tous les autres le point de la possibilité, conçut et enfanta leur liberté. Voilà des exemples ; la raison y est. Ce qui

cause l’assoupissement dans les États qui souffrent est la durée du mal, qui saisit l’imagination des hommes, et qui leur fait croire qu’il ne finira jamais. Aussitôt qu’ils trouvent jour à en sortir, ce qui ne manque jamais lorsqu’il est venu jusqu’à un certain point, ils sont si surpris, si aises et si emportés, qu’ils passent tout d’un coup à l’autre extrémité, et que bien loin de considérer les révolutions comme impossibles, ils les croient faciles ; et cette disposition toute seule est quelquefois capable de les faire. Nous avons éprouvé et senti toutes ces vérités dans notre révolution. Qui eût dit, trois mois avant la petite pointe des troubles, qu’il en eût pu naître dans un État où la maison royale était parfaitement unie, où la cour était esclave du ministre, où les provinces et la capitale lui étaient soumises, où les armées étaient victorieuses, où les compagnies paraissaient de tout point impuissantes : qui l’eût dit eût passé pour insensé, je ne dis pas dans l’esprit du vulgaire, mais je dis entre les d’Estrées et les Senneterres. Il paraît un peu de sentiment, une lueur, ou plutôt une étincelle de vie ; et ce signe de vie, dans le commencement presque imperceptible, ne se donne point par Monsieur, il ne se donne point par Monsieur le Prince, il ne se donne point par les grands du royaume, il ne se donne point par les provinces : il se donne par le Parlement, qui jusqu’à notre siècle n’avait jamais commencé de révolution, et qui certainement aurait condamné par des arrêts sanglants celle qu’il faisait lui-même, si tout autre que lui l’eût commencée.

Il gronda sur l’édit du tarif ; et aussitôt qu’il eut seulement murmuré, tout le monde s’éveilla. On chercha en s’éveillant, comme à tâtons, les lois : l’on ne les trouva plus ; l’on s’effara, l’on cria, l’on se les demanda ; et dans cette agitation les questions que leurs explications firent naître, d’obscures qu’elles étaient et vénérables par leur antiquité, devinrent problématiques ; et de là, à l’égard de la moitié du monde, odieuses. Le peuple entra dans le sanctuaire : il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l’on peut dire, tout ce que l’on peut croire du droit des peuples et de celui des rois qui ne

s’accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. La salle du Palais profana ces mystères. Venons aux faits particuliers, qui vous feront voir à l’œil ce détail.

Je n’en choisirai d’une infinité que deux, et pour ne vous pas ennuyer, et parce que l’un est le premier qui a ouvert la plaie, et que l’autre l’a beaucoup envenimée. Je ne toucherai les autres qu’en courant.

Le Parlement, qui avait souffert et même vérifié une très grande quantité d’édits ruineux et pour les particuliers et pour le public, éclata enfin au mois d’août de l’année 1647, contre celui du tarif, qui portait une imposition générale sur toutes les denrées qui entraient dans la ville de Paris. Comme il avait été vérifié en la Cour des aides, il y avait plus d’un an, et exécuté en vertu de cette vérification, messieurs du Conseil s’opiniâtrèrent beaucoup à le soutenir. Connaissant que le Parlement était sur le point de faire défense de l’exécuter, ou plutôt d’en continuer l’exécution, ils souffrirent qu’il fût porté au Parlement pour l’examiner, dans l’espérance d’éluder, comme ils avaient fait en tant d’autres rencontres, les résolutions de la Compagnie. Ils se trompèrent : la mesure était comble, les esprits étaient échauffés, et tous allaient à rejeter l’édit. La Reine manda le Parlement ; il fut par députés au Palais-Royal. Le chancelier prétendit que la vérification appartenait à la Cour des aides ; le premier président la contesta pour le Parlement. Le cardinal Mazarin, ignorantissime en toutes ces matières, dit qu’il s’étonnait qu’un corps aussi considérable s’amusât à des bagatelles ; et vous pouvez juger si cette parole fut relevée.

Emery ayant proposé une conférence particulière pour aviser aux expédients d’accommoder l’affaire, elle fut proposée, le lendemain, dans les chambres assemblées. Après une grande diversité d’avis, dont plusieurs allaient à la refuser comme inutile et même comme captieuse, elle fut accordée ; mais vainement : l’on ne put convenir. Ce que voyant le Conseil, et

craignant que le Parlement ne donnât arrêt de défenses, qui auraient été infailliblement exécutées par le peuple, il envoya une déclaration pour supprimer le tarif, afin de sauver au moins l'apparence à l'autorité du Roi. L'on envoya, quelques jours après, cinq édits encore plus onéreux que celui du tarif, non pas en espérance de les faire recevoir, mais en vue d'obliger le Parlement à en revenir à celui du tarif. Il y revint effectivement, en refusant les autres, mais avec tant de modifications, que la cour ne crut pas s'en pouvoir accommoder, et qu'elle donna, étant à Fontainebleau au mois de septembre, un arrêt du Conseil d'en haut, qui cassa l'arrêt du Parlement et qui leva toutes ces modifications. La Chambre des vacations y répondit par un autre, qui ordonna que celui du Parlement serait exécuté.

Le Conseil, voyant qu'il ne pouvait tirer aucun argent de ce côté-là, témoigna au Parlement que puisqu'il ne voulait point de nouveaux édits, il ne devait pas au moins s'opposer à l'exécution de ceux qui avaient été vérifiés autrefois dans la Compagnie ; et sur ce fondement, il remit sur le tapis une déclaration qui avait été enregistrée il y avait deux ans, pour l'établissement de la Chambre du domaine, qui était d'une charge terrible pour le peuple et d'une conséquence encore plus grande. Le Parlement l'avait accordée ou par surprise ou par faiblesse. Le peuple se mutina, alla en troupes au Palais, maltraita de paroles le président de Thoré, fils d'Emery ; le Parlement fut obligé de décréter contre les séditieux. La cour, ravie de le commettre avec le peuple, appuya le décret des régiments des gardes, français et suisses. Le bourgeois s'alarma, monta dans les clochers des trois églises de la rue Saint-Denis, où les gardes avaient paru. Le prévôt des marchands avertit le Palais-Royal que tout est sur le point de prendre les armes. L'on fait retirer les gardes en disant que l'on ne les avait posées que pour accompagner le Roi, qui devait aller en cérémonie à Notre-Dame. Il y alla effectivement en grande pompe, dès le lendemain, pour couvrir le jeu ; et le jour suivant, il monta au

Parlement, sans l'avoir averti que la veille extrêmement tard. Il y porta cinq ou six édits tous plus ruineux les uns que les autres, qui ne furent communiqués aux gens de Roi qu'à l'audience. Le premier président parla fort hardiment contre cette manière de mener le Roi au Palais, pour surprendre et pour forcer la liberté des suffrages.

Dès le lendemain, les maîtres des requêtes, auxquels un de ces édits vérifiés en la présence du Roi avait donné douze collègues, s'assemblent dans le lieu où ils tiennent la justice, que l'on appelle des requêtes du Palais, et prennent une résolution très ferme de ne point souffrir cette nouvelle création. La Reine les mande, les appelle de belles gens pour s'opposer aux volontés du Roi ; elle les interdit des conseils. Ils s'animent au lieu de s'étonner ; ils entrent dans la Grande Chambre, et ils demandent qu'ils soient reçus opposants à l'édit de création de leurs confrères ; on leur donna acte de leur opposition.

Les chambres s'assemblent le même jour pour examiner les édits que le Roi avait fait vérifier en sa présence. La Reine commanda à la Compagnie de l'aller trouver par députés, au Palais-Royal, et elle leur témoigna être surprise de ce qu'ils prétendaient toucher à ce que la présence du Roi avait consacré : ce furent les propres paroles du chancelier. Le premier président répondit que telle était la pratique du Parlement, et il en allégua les raisons, tirées de la nécessité de la liberté des suffrages. La Reine témoigna être satisfaite des exemples qu'on lui apporta ; mais comme elle vit, quelques jours après, que les délibérations allaient à mettre des modifications aux édits qui les rendaient presque infructueux, elle défendit, par la bouche des gens du Roi, au Parlement de continuer à prendre connaissance des édits jusqu'à ce qu'il lui eût déclaré en forme si il prétendait donner des bornes à l'autorité royale. Ceux qui étaient pour l'intérêt de la cour dans la Compagnie se servirent adroitement de l'embarras où elle se trouva pour répondre à cette question ; ils s'en servirent, dis-je,

adroitement pour porter les choses à la douceur, et pour faire ajouter aux arrêts qui portaient les modifications que le tout serait exécuté sous le bon plaisir du Roi. La clause plut pour un moment à la Reine ; mais quand elle connut qu'elle n'empêchait pas que presque tous les édits ne fussent rejetés par le commun suffrage du Parlement, elle s'emporta, et elle leur déclara qu'elle voulait que tous les édits, sans exception, fussent exécutés pleinement, et sans aucune modification.

Dès le lendemain, M. le duc d'Orléans alla à la Chambre des comptes, où il porta ceux qui la regardaient ; et M. le prince de Conti, en l'absence de Monsieur le Prince, qui était déjà parti pour l'armée, alla à la Cour des aides pour y porter ceux qui la concernaient.

J'ai couru jusqu'ici à perte d'haleine sur ces matières, quoique nécessaires à ce récit, pour me trouver plus tôt sur une autre sans comparaison plus importante, et qui, comme je vous ai déjà dit ci-dessus, envenima toutes les autres. Ces deux compagnies que je vous viens de nommer ne se contentèrent pas seulement de répondre à Monsieur et à M. le prince de Conti avec beaucoup de vigueur, par la bouche de leurs premiers présidents ; mais aussitôt après, la Cour des aides députa vers la Chambre des comptes, pour lui demander union avec elle pour la réformation de l'État. La Chambre des comptes l'accepta. L'une et l'autre s'assurèrent du Grand Conseil, et les trois ensembles demandèrent la jonction au Parlement, qui leur fut accordée avec joie, et exécutée à l'heure même au Palais, dans la salle que l'on appelle de Saint-Louis.

La vérité est que cette union, qui prenait pour son motif la réformation de l'État, pouvait avoir fort naturellement celui de l'intérêt particulier des officiers, parce que l'un des édits dont il s'agissait portait un retranchement considérable de leurs gages ; et la cour, qui se trouva étonnée et embarrassée au dernier point

de l'arrêt d'union, affecta de lui donner, autant qu'elle put, cette couleur, pour le discréditer dans l'esprit des peuples.

La Reine ayant fait dire, par les gens du Roi, au Parlement, que comme cette union n'était faite que pour l'intérêt particulier des compagnies, et non pas pour la réformation de l'État, comme on le lui avait voulu faire croire d'abord, qu'elle n'y trouvait rien à redire, parce qu'il est toujours permis à tout le monde de représenter au Roi ses intérêts, et qu'il n'est jamais permis à personne de s'ingérer du gouvernement de l'État : le Parlement ne donna point dans ce panneau ; et comme il était aigri par l'enlèvement de Turcan et d'Argouges, conseillers au Grand Conseil, que la cour fit prendre la nuit, l'avant-veille de la Pentecôte, et par celui de Lotin, Dreux et Guérin, que l'on arrêta aussi incontinent après, il ne songea qu'à justifier et soutenir son arrêt d'union par des exemples. Le président de Novion en trouva dans les registres, et l'on était sur le point de délibérer sur l'exécution, quand Le Plessis-Guénégaud, secrétaire d'État, entra dans le parquet, et mit entre les mains des gens du Roi un arrêt du Conseil d'en haut qui portait, en termes même injurieux, cassation de celui d'union des quatre compagnies. Le Parlement, ayant délibéré, ne répondit rien à cet arrêt du Conseil que par un avis, donné solennellement aux députés des trois autres compagnies, de se trouver le lendemain, à deux heures de relevée, dans la salle de Saint-Louis ; la cour, outrée de ce procédé, s'avisa de l'expédient du monde le plus bas et le plus ridicule, qui fut d'avoir la feuille de l'arrêt. Du Tillet, greffier en chef, auquel elle l'avait demandée, ayant répondu qu'elle était entre les mains du greffier commis, Le Plessis-Guénégaud et Carnavalet, lieutenant des gardes du corps, le mirent dans un carrosse, et l'amenèrent au greffe pour la chercher. Les marchands s'en aperçurent ; le peuple se souleva, et le secrétaire et le lieutenant furent très heureux de se sauver.

Le lendemain, à sept heures du matin, le Parlement eut ordre d'aller au Palais-Royal, et d'y porter l'arrêté du jour

précédent, qui était celui par lequel le Parlement avait ordonné que les autres compagnies seraient priées de se trouver, à deux heures, dans la Chambre de Saint-Louis. Comme ils furent arrivés au Palais-Royal, M. Le Tellier demanda à Monsieur le Premier Président si il avait apporté la feuille ; et le premier président lui ayant répondu que non, et qu'il en dirait les raisons à la Reine, il y eut dans le Conseil des avis différents. L'on prétend que la Reine était assez portée à arrêter le Parlement ; personne ne fut de son avis, qui, à la vérité, n'était pas soutenable, vu la disposition des peuples. L'on prit un parti plus modéré. Le chancelier fit à la Compagnie une forte réprimande en présence du Roi et de toute la cour, et il fit lire en même temps un second arrêt du Conseil, portant cassation du dernier arrêté, défense de s'assembler sous peine de rébellion, et ordre d'insérer dans les registres cet arrêt, en la place de celui d'union.

Cela se passa le matin. Dès l'après-dînée, les députés des quatre compagnies se trouvèrent dans la salle de Saint-Louis, au très grand mépris de l'arrêt du Conseil d'en haut. Le Parlement s'assembla de son côté, à l'heure ordinaire, pour délibérer de ce qui était à faire à l'égard de l'arrêt du Conseil d'en haut, qui avait cassé celui de l'union, et qui avait défendu la continuation des assemblées. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'ils y désobéissaient même en y délibérant, parce qu'il leur avait été expressément enjoint de n'y pas délibérer. Comme tout le monde voulait opiner avec pompe et avec éclat sur une matière de cette importance, quelques jours se passèrent avant que la délibération pût être achevée, ce qui donna lieu à Monsieur, qui connut que le Parlement infailliblement n'obéirait pas, de proposer un accommodement.

Les présidents à mortier et le doyen de la Grande Chambre se trouvèrent au palais d'Orléans, avec le cardinal Mazarin et le chancelier. L'on y fit quelques propositions, qui furent rapportées au Parlement, et rejetées avec d'autant plus

d'emportement que la première, qui concernait le droit annuel, accordait aux compagnies tout ce qu'elles pouvaient souhaiter pour leur intérêt particulier. Le Parlement affecta de marquer qu'il ne songeait qu'au public, et il donna enfin arrêt par lequel il fut dit que la Compagnie demeurerait assemblée, et que très humbles remontrances seraient faites au Roi pour lui demander la cassation des arrêts du Conseil : les gens du Roi demandèrent audience à la Reine, pour le Parlement, le soir même. Elle les manda, dès le lendemain, par une lettre de cachet. Le premier président parla avec une grande force : il exagéra la nécessité de ne point ébranler ce milieu qui est entre les peuples et les rois ; il justifia par des exemples illustres et fameux la possession où les compagnies avaient été, depuis si longtemps, et de s'unir et de s'assembler. Il se plaignit hautement de la cassation de l'arrêt d'union, et il conclut, par une instance très ferme et très vigoureuse, à ce que les contraires, donnés par le Conseil d'en haut, fussent supprimés. La cour, beaucoup plus émue par la disposition des peuples que par les remontrances du Parlement, plia tout d'un coup, et fit dire par les gens du Roi à la Compagnie que le Roi lui permettait d'exécuter l'arrêt d'union, de s'assembler et de travailler avec les autres compagnies à ce qu'elle jugerait à propos pour le bien de l'État.

Jugez de l'abattement du cabinet ; mais vous n'en jugerez pas assurément comme le vulgaire, qui crut que la faiblesse du cardinal Mazarin, en cette occasion, donnait le dernier coup à l'autorité royale. Il ne pouvait en cette rencontre faire que ce qu'il fit ; mais il est juste de rejeter sur son imprudence ce que nous n'attribuons pas à sa faiblesse ; et il est inexcusable de n'avoir pas prévu et prévenu les conjonctures dans lesquelles l'on ne peut plus faire que des fautes. J'ai observé que la fortune ne met jamais les hommes en cet état, qui est de tous le plus malheureux, et que personne n'y tombe que ceux qui s'y précipitent par leur faute. J'en ai recherché la raison et je ne l'ai point trouvée ; mais j'en suis convaincu par les exemples. Si le cardinal Mazarin eût tenu ferme dans l'occasion dont je vous

viens de parler, il se serait sûrement attiré des barricades et la réputation d'un téméraire et d'un forcené. Il a cédé au torrent : j'ai vu peu de gens qui ne l'aient accusé de faiblesse. Ce qui est constant est que l'on en conçut beaucoup de mépris pour le ministre, et que bien qu'il eût essayé d'adoucir les esprits par l'exil d'Emery, à qui il ôta la surintendance, le Parlement, aussi persuadé de sa propre force que de l'impuissance de la cour, la poussa par toutes les voies qui peuvent anéantir le gouvernement d'un favori.

La Chambre de Saint-Louis fit sept propositions, dont la moins forte était de cette nature. La première sur laquelle le Parlement délibéra fut la révocation des intendants. La cour, qui se sentit touchée à la prunelle de l'œil, obligea M. le duc d'Orléans d'aller au Palais, pour en représenter à la Compagnie les conséquences, et la prier de surseoir seulement pour trois jours à l'exécution de son arrêt, pendant lesquels il avait des propositions à faire, qui seraient certainement très avantageuses au public. L'on lui accorda trois jours de délai, à condition qu'il n'en fût rien écrit dans le registre et que la conférence se fit incessamment. Les députés des quatre compagnies se trouvèrent au palais d'Orléans. Le chancelier insista fort sur la nécessité de conserver les intendants dans les provinces, et sur l'inconvénient qu'il y aurait à faire le procès, comme l'arrêt du Parlement le portait, à ceux d'entre eux qui auraient malversé, parce qu'il serait impossible que les partisans ne se trouvassent engagés dans ces procédures, ce qui serait ruiner les affaires du Roi, en obligeant à des banqueroutes ceux qui les soutenaient par leurs avances et par leur crédit. Le Parlement ne se rendant point à cette raison, le chancelier se réduisit à demander que les intendants ne fussent point révoqués par arrêt du Parlement, mais par une déclaration du Roi, afin que les peuples eussent au moins l'obligation de leur soulagement à Sa Majesté. L'on eut peine à consentir à cette proposition ; elle passa toutefois à la pluralité des voix. Mais lorsque la déclaration fut portée au Parlement, elle fut trouvée

défectueuse, en ce qu'en révoquant les intendants, elle n'ajoutait pas que l'on recherchât leur gestion.

M. le duc d'Orléans, qui l'était venue porter au Parlement, n'ayant pu la faire passer, la cour s'avisa d'un expédient, qui fut d'en envoyer une autre, qui portait l'établissement d'une chambre de justice, pour faire le procès aux délinquants. La Compagnie s'aperçut bien facilement que la proposition de cette chambre de justice, dont les officiers et l'exécution seraient toujours à la disposition des ministres, ne tendait qu'à tirer les voleurs de la main du Parlement ; elle passa toutefois encore à la pluralité des voix, en présence de M. d'Orléans, qui en fit vérifier une autre le même jour, par laquelle le peuple était déchargé du huitième des tailles, quoique l'on eût promis au Parlement de le décharger du quart.

M. d'Orléans y vint encore, quelques jours après, porter une troisième déclaration, par laquelle le Roi voulait qu'il ne se fît plus aucune levée d'argent qu'en vertu des déclarations vérifiées au Parlement. Rien ne paraissait plus spécieux ; mais comme la Compagnie savait que l'on ne pensait qu'à l'amuser et qu'à autoriser pour le passé toutes celles qui n'y avaient pas été vérifiées, elle ajouta la clause de défense que l'on ne lèverait rien en vertu de celles qui se trouveraient de cette nature. Le ministre, désespéré du peu de succès de ses artifices, de l'inutilité des efforts qu'il avait faits pour semer de la jalousie entre les quatre compagnies, et d'une proposition sur laquelle on était prêt de délibérer, qui allait à la radiation de tous les prêts faits au Roi sous des usures immenses, le ministre, dis-je, outré de rage et de douleur, et poussé par tous les courtisans, qui avaient mis presque tout leur bien dans ces prêts, se résolut à un expédient qu'il crut décisif, et qui lui réussit aussi peu que les autres. Il fit monter le Roi à cheval pour aller au Parlement en grande pompe, et il y porta une déclaration remplie des plus belles paroles du monde, de quelques articles utiles au public et de beaucoup d'autres très obscurs et très ambigus.

La défiance que le peuple avait de toutes les démarches de la cour fit que cette entrée ne fut pas accompagnée de l'applaudissement ni même des cris accoutumés. Les suites n'en furent pas plus heureuses. La Compagnie commença, dès le lendemain, à examiner la déclaration et à la contrôler presque en tous ses points, mais particulièrement en celui qui défendait aux compagnies de continuer les assemblées de la Chambre de Saint-Louis. Elle n'eut pas plus de succès dans la Chambre des comptes et dans la Cour des aides, dont les premiers présidents firent des harangues très fortes à Monsieur et à M. le prince de Conti. Le premier vint quelques jours de suite au Parlement, pour l'exhorter à ne point toucher à la déclaration. Il menaça, il pria ; enfin, après des efforts incroyables, il obtint que l'on surseoirait à délibérer jusqu'au 17 du mois, après quoi l'on continuerait incessamment à le faire, tant sur la déclaration que sur les propositions de la Chambre de Saint-Louis.

L'on n'y manqua pas. L'on examina article par article, et l'arrêt donné par le Parlement sur le troisième, désespéra la cour. Il portait, en modifiant la déclaration, que toutes les levées d'argent ordonnées par déclarations non vérifiées n'auraient point de lieu. M. le duc d'Orléans ayant encore été au Parlement pour l'obliger à adoucir cette clause, et n'y ayant rien gagné, la cour se résolut à en venir aux extrémités, et à se servir de l'éclat que la bataille de Lens fit justement dans ce temps-là, pour éblouir les peuples et pour les obliger de consentir à l'oppression du Parlement.

Voilà un crayon très léger d'un portrait bien sombre et bien désagréable, qui vous a représenté, comme dans un nuage et comme en raccourci, les figures si différentes et les postures si bizarres des principaux corps de l'État. Ce que vous allez voir est d'une peinture plus égayée, et les factions et les intrigues y donneront du coloris.

La nouvelle de la victoire de Monsieur le Prince à Lens arriva à la cour le 24 d'août 1648. Châtillon l'apporta, et il me dit, un quart d'heure après qu'il fut sorti du Palais-Royal, que Monsieur le Cardinal lui avait témoigné beaucoup moins de joie de la victoire, qu'il ne lui avait fait paraître de chagrin de ce qu'une partie de la cavalerie espagnole s'était sauvée. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il parlait à un homme qui était entièrement à Monsieur le Prince, et qu'il lui parlait de l'une des plus belles actions qui se soient jamais faites dans la guerre. Elle est imprimée en tant de lieux, qu'il serait fort inutile de vous en rapporter ici le détail. Je ne me puis empêcher de vous dire que le combat étant presque perdu, Monsieur le Prince le rétablit et le gagna par un seul coup de cet œil d'aigle que vous lui connaissez, qui voit tout dans la guerre et qui ne s'y éblouit jamais.

Le jour que la nouvelle en arriva à Paris, je trouvai M. de Chavigny à l'hôtel de Lesdiguières, qui me l'apprit et qui me demanda si je ne gagerais pas que le Cardinal serait assez innocent pour ne se pas servir de cette occasion pour remonter sur sa bête. Ce furent ses propres paroles. Elles me touchèrent, parce que connaissant comme je connaissais et l'humeur et les maximes violentes de Chavigny ; et sachant d'ailleurs qu'il était très mal satisfait du Cardinal, ingrat au dernier point envers son premier bienfaiteur, je ne doutai pas qu'il ne fût très capable d'aigrir les choses par de mauvais conseils. Je le dis à Mme de Lesdiguières, et je lui ajoutai que je m'en allais de ce pas au Palais-Royal, dans la résolution de continuer ce que j'y avais commencé. Il est nécessaire, pour l'intelligence de ces deux dernières paroles, que je vous rende compte d'un petit détail qui me regarde en mon particulier.

Dans le cours de cette année d'agitation que je viens de toucher, je me trouvai moi-même dans un mouvement intérieur qui n'était connu que de fort peu de personnes. Toutes les humeurs de l'État étaient si émues par la chaleur de Paris, qui

en est le chef, que je jugeais bien que l'ignorance du médecin ne préviendrait pas la fièvre, qui en était comme la suite nécessaire. Je ne pouvais ignorer que je ne fusse très mal dans l'esprit du Cardinal. Je voyais la carrière ouverte, même pour la pratique, aux grandes choses, dont la spéculation m'avait beaucoup touché dès mon enfance ; mon imagination me fournissait toutes les idées du possible ; mon esprit ne les désavouait pas, et je me reprochais à moi-même la contrariété que je trouvais dans mon cœur à les entreprendre. Je m'en remerciai, après en avoir examiné à fond l'intérieur, et je connus que cette opposition ne venait que d'un bon principe.

Je tenais la coadjutorerie de la Reine ; je ne savais pas diminuer mes obligations par les circonstances : je crus que je devais sacrifier à la reconnaissance mes ressentiments et même les apparences de ma gloire ; et quelques instances que me firent Montrésor et Laigues, je me résolus de m'attacher purement à mon devoir, et de n'entrer en rien de tout ce qui se disait et de tout ce qui se faisait en ce temps-là contre la cour. Le premier de ces deux hommes que je vous viens de nommer avait été toute sa vie nourri dans les factions de Monsieur, et il était d'autant plus dangereux pour conseiller les grandes choses, qu'il les avait beaucoup plus dans l'esprit que dans le cœur. Le gens de ce caractère n'exécutent rien, et par cette raison ils conseillent tout. Laigues n'avait qu'un fort petit sens ; mais il était très brave et très présomptueux : les esprits de cette nature osent tout ce que ceux en qui ils ont confiance leur persuadent. Ce dernier, qui était absolument entre les mains de Montrésor, l'échauffait, comme il arrive toujours, après en avoir été persuadé, et ces deux hommes joints ensemble ne me laissaient pas un jour de repos, pour me faire voir, s'imaginaient-ils, ce que, sans vanité, j'avais vu six mois et plus avant eux.

Je demeurai ferme dans ma résolution ; mais comme je n'ignorais pas que l'innocence et la droiture me brouilleraient dans les suites presque autant avec la cour qu'aurait pu faire le

contraire, je pris en même temps celle de me précautionner contre les mauvaises intentions du ministre : et du côté de la cour même, en y agissant avec autant de sincérité et de zèle que de liberté ; et du côté de la ville, en y ménageant avec soin tous mes amis, et en n'oubliant rien de tout ce qui y pouvait être nécessaire pour m'attirer, ou plutôt pour me conserver l'amitié des peuples. Je ne vous puis mieux exprimer le second, qu'en vous disant que depuis le 28 mars jusqu'au 25 août je dépensai trente-six mille écus en aumônes et en libéralités. Je ne crus pas pouvoir mieux exécuter le premier, qu'en disant à la Reine et au Cardinal la vérité des dispositions que je voyais dans Paris, dans lesquelles la flatterie et la préoccupation ne leur permirent jamais de pénétrer. Comme un troisième voyage en Anjou de Monsieur l'Archevêque m'avait remis en fonction, je pris cette occasion pour leur témoigner que je me croyais obligé à leur en rendre compte, ce qu'ils reçurent l'un et l'autre avec assez de mépris ; et je leur en rendis compte effectivement, ce qu'ils reçurent l'un et l'autre avec beaucoup de colère. Celle du Cardinal s'adoucit au bout de quelques jours ; mais ce ne fut qu'en apparence : elle ne fit que se déguiser. J'en connus l'art, et j'y remédiai ; car comme je vis qu'il ne se servait des avis que je lui donnais que pour faire croire dans le monde que j'étais assez intimement avec lui pour lui rapporter ce que je découvrais, même au préjudice des particuliers, je ne lui parlai plus de rien que je ne disse publiquement à table en revenant chez moi. Je me plaignis même à la Reine de l'artifice du Cardinal que je lui démontrai par deux circonstances particulières ; et ainsi, sans discontinuer ce que le poste où j'étais m'obligeait de faire pour le service du Roi, je me servis des mêmes avis que je donnais à la cour pour faire voir au Parlement que je n'oubliais rien pour éclairer le ministère et pour dissiper les nuages, dont les intérêts des subalternes et la flatterie des courtisans ne manquent jamais de l'offusquer.

Comme le Cardinal eut aperçu que j'avais tourné son art contre lui-même, il ne garda presque plus de mesure avec moi ;

et un jour, entre autres, que je disais à la Reine, devant lui, que la chaleur des esprits était telle qu'il n'y avait plus que la douceur qui les pût ramener, il ne me répondit que par un apologue italien, qui porte qu'au temps que les bêtes parlaient, le loup assura avec serment un troupeau de brebis qu'il le protégerait contre tous ses camarades, pourvu que l'une d'entre elles allât, tous les matins, lécher une blessure qu'il avait reçue d'un chien. Voilà le moins désobligeant des apophtegmes dont il m'honora trois ou quatre mois durant : ce qui m'obligea de dire, un jour, en sortant du Palais-Royal, à M. le maréchal de Villeroy que j'y avais fait deux réflexions : l'une, qu'il sied encore plus mal à un ministre de dire des sottises que d'en faire ; et l'autre, que les avis que l'on lui donne passent pour des crimes toutes les fois que l'on ne lui est pas agréable.

Voilà l'état où j'étais à la cour quand je sortis de l'hôtel de Lesdiguières, pour remédier, autant que je pourrais, au mauvais effet que la nouvelle de la victoire de Lens et la réflexion de M. de Chavigny m'avaient fait appréhender. Je trouvai la Reine dans un emportement de joie inconcevable. Le Cardinal me parut plus modéré. L'un et l'autre affectèrent une douceur extraordinaire ; et le Cardinal particulièrement me dit qu'il se voulait servir de l'occasion présente pour faire connaître aux compagnies qu'il était bien éloigné des sentiments de vengeance que l'on lui attribuait, et qu'il prétendait que tout le monde confesserait, dans peu de jours, que les avantages remportés par les armes du Roi auraient bien plus adouci qu'élevé l'esprit de la cour. J'avoue que je fus dupé. Je le crus : j'en eus de la joie.

Je prêchai le lendemain à Saint-Louis-des-Jésuites, devant le Roi et devant la Reine. Le Cardinal, qui y était aussi, me remercia, au sortir du sermon, de ce qu'en expliquant au Roi le testament de saint Louis (c'était le jour de sa fête), je lui avais recommandé, comme il est porté par le même testament, le soin de ses grandes villes. Vous allez voir la sincérité de toutes ces confidences.

Le lendemain de la fête, c'est-à-dire le 26 août 1648, le Roi alla au *Te Deum*. L'on borda, selon la coutume, depuis le Palais-Royal jusqu'à Notre-Dame, toutes les rues de soldats du régiment des gardes. Aussitôt que le Roi fut revenu au Palais-Royal, l'on forma de tous ces soldats trois bataillons, qui demeurèrent sur le Pont-Neuf et à la place Dauphine. Comminges, lieutenant des gardes de la Reine, enleva dans un carrosse fermé le bonhomme Broussel, conseiller de la Grande Chambre, et le mena à Saint-Germain. Blancmesnil, président aux Enquêtes, fut pris en même temps aussi chez lui, et il fut conduit au bois de Vincennes. Vous vous étonnerez du choix de ce dernier ; et si vous aviez connu le bonhomme Broussel, vous ne seriez pas moins surprise du sien. Je vous expliquerai ce détail en temps et lieu ; mais je ne vous puis exprimer la consternation qui parut dans Paris le premier quart d'heure de l'enlèvement de Broussel, et le mouvement qui s'y fit dès le second. La tristesse, ou plutôt l'abattement, saisit jusqu'aux enfants ; l'on se regardait et l'on ne se disait rien.

On éclata tout d'un coup : on s'émut, on courut, on cria, et l'on ferma les boutiques. J'en fus averti, et quoique je ne fusse pas insensible à la manière dont j'avais été joué la veille au Palais-Royal, où l'on m'avait même prié de faire savoir à ceux qui étaient de mes amis dans le Parlement que la bataille de Lens n'y avait causé que des sentiments de modération et de douceur, quoique, dis-je, je fusse très piqué, je ne laissai pas de prendre le parti, sans balancer, d'aller trouver la Reine et de m'attacher à mon devoir préférablement à toutes choses. Je le dis en ces propres termes à Chapelain, à Gomberville et à Plot, chanoine de Notre-Dame et présentement chartreux, qui avaient dîné chez moi. Je sortis en rochet et camail, et je ne fus pas au Marché-Neuf que je fus accablé d'une foule de peuple, qui hurlait plutôt qu'il ne criait. Je m'en démêlai en leur disant que la Reine leur ferait justice. Je trouvai sur le Pont-Neuf le maréchal de La Meilleraye à la tête des gardes, qui, bien qu'il

n'eût encore en tête que quelques enfants qui disaient des injures et qui jetaient des pierres aux soldats, ne laissait pas d'être fort embarrassé, parce qu'il voyait que les nuages commençaient à se grossir de tous côtés. Il fut très aise de me voir, il m'exhorta à dire à la Reine la vérité. Il s'offrit d'en venir lui-même rendre témoignage. J'en fus très aise à mon tour, et nous allâmes ensemble au Palais-Royal, suivis d'un nombre infini de peuple, qui criait : « Broussel ! Broussel ! »

Nous trouvâmes la Reine dans le grand cabinet, accompagnée de M. le duc d'Orléans, du cardinal Mazarin, de M. de Longueville, du maréchal de Villeroy, de l'abbé de La Rivière, de Bautru, de Guitaut, capitaine des gardes, et de Nogent. Elle ne me reçut ni bien ni mal. Elle était trop fière et trop aigre pour avoir de la honte de ce qu'elle m'avait dit la veille ; et le Cardinal n'était pas assez honnête homme pour en avoir. Il me parut toutefois un peu embarrassé, et il me fit une espèce de galimatias par lequel, sans me l'oser toutefois dire, il eût été bien aise que j'eusse conçu qu'il y avait eu des raisons toutes nouvelles qui avaient obligé la Reine à se porter à la résolution que l'on avait prise. Je feignis que je prenais pour bon tout ce qu'il lui plut de me dire, et je lui répondis simplement que j'étais venu là pour me rendre à mon devoir, pour recevoir les commandements de la Reine, et pour contribuer de tout ce qui serait en mon pouvoir au repos et à la tranquillité. La Reine me fit un petit signe de la tête, comme pour me remercier ; mais je sus depuis qu'elle avait remarqué, et remarqué en mal, cette dernière parole, qui était pourtant très innocente et même fort dans l'ordre, en la bouche d'un coadjuteur de Paris. Mais il est vrai de dire qu'auprès des princes il est aussi dangereux et presque aussi criminel de pouvoir le bien que de vouloir le mal.

Le maréchal de La Meilleraye, qui vit que La Rivière, Bautru et Nogent traitaient l'émotion de bagatelle, et qu'ils la tournaient même en ridicule, s'emporta : il parla avec force, il

s’en rapporta à mon témoignage. Je le rendis avec liberté, et je confirmai ce qu’il avait dit et prédit du mouvement. Le Cardinal sourit malignement, et la Reine se mit en colère, en proférant, de son fausset aigre et élevé, ces propres mots : « Il y a de la révolte à s’imaginer que l’on se puisse révolter ; voilà les contes ridicules de ceux qui la veulent. L’autorité du Roi y donnera bon ordre. » Le Cardinal, qui s’aperçut à mon visage que j’étais un peu ému de ce discours, prit la parole, et, avec un ton doux, il répondit à la Reine : « Plût à Dieu, Madame, que tout le monde parlât avec autant de sincérité que Monsieur le Coadjuteur ! Il craint pour son troupeau ; il craint pour la ville ; il craint pour l’autorité de Votre Majesté. Je suis persuadé que le péril n’est pas au point qu’il se l’imagine ; mais le scrupule sur cette matière est en lui une religion louable. » La Reine, qui entendait le jargon du Cardinal, se remit tout d’un coup : elle me fit des honnêtetés, et j’y répondis par un profond respect, et par une mine si niaise, que La Rivière dit à l’oreille à Bautru, de qui je le sus quatre jours après : « Voyez ce que c’est que de n’être pas jour et nuit en ce pays-ci. Le coadjuteur est homme du monde ; il a de l’esprit : il prend pour bon ce que la Reine lui vient de dire. » La vérité est que tout ce qui était dans ce cabinet jouait la comédie : je faisais l’innocent, et je ne l’étais pas, au moins en ce fait ; le Cardinal faisait l’assuré, et il ne l’était pas autant qu’il le paraissait ; il y eut quelques moments où la Reine contrefit la douce, et elle ne fut jamais plus aigre ; M. de Longueville témoignait de la tristesse, et il était dans une joie sensible, parce que c’était l’homme du monde qui aimait le plus le commencement de toutes les affaires ; M. le duc d’Orléans faisait l’empressé et le passionné en parlant à la Reine, et je ne l’ai jamais vu siffler avec plus d’indolence qu’il siffla une demi-heure en entretenant Guerchi dans la petite chambre grise ; le maréchal de Villeroy faisait le gai pour faire sa cour au ministre, et il m’avouait en particulier, les larmes aux yeux, que l’État était sur le bord du précipice ; Bautru et Nogent bouffonnaient, et représentaient, pour plaire à la Reine, la nourrice du vieux Broussel (remarquez, je vous supplie, qu’il avait quatre-vingts

ans), qui animait le peuple à la sédition, quoiqu'ils connussent très bien l'un et l'autre que la tragédie ne serait peut-être pas fort éloignée de la farce. Le seul et unique abbé de La Rivière était convaincu que l'émotion du peuple n'était qu'une fumée : il le soutenait à la Reine, qui l'eût voulu croire, quand même elle eût été persuadée du contraire ; et je remarquai dans un même instant, et par la disposition de la Reine, qui était la personne du monde la plus hardie, et par celle de La Rivière, qui était le poltron le plus signalé de son siècle, que l'aveugle témérité et la peur outrée produisent les mêmes effets lorsque le péril n'est pas connu.

Afin qu'il ne manquât aucun personnage au théâtre, le maréchal de La Meilleraye, qui jusque-là était demeuré très ferme avec moi à représenter la conséquence du tumulte, prit celui du capitan. Il changea tout d'un coup et de ton et de sentiment sur ce que le bonhomme Vannes, lieutenant-colonel des gardes, vint dire à la Reine que les bourgeois menaçaient de forcer les gardes. Comme il était tout pétri de bile et de contretemps, il se mit en colère jusqu'à l'emportement et même jusqu'à la fureur. Il s'écria qu'il fallait périr plutôt que de souffrir cette insolence, et il pressa que l'on lui permît de prendre les gardes, les officiers de la maison et tous les courtisans qui étaient dans les antichambres, en assurant qu'il terrasserait toute cette canaille. La Reine même donna avec ardeur dans son sens ; mais ce sens ne fut appuyé de personne ; et vous verrez par l'événement qu'il n'y en a jamais eu un de plus réprouvé. Le chancelier entra dans le cabinet à ce moment. Il était si faible de son naturel qu'il n'y avait jamais dit, jusqu'à cette occasion, aucune parole de vérité ; mais en celle-ci la complaisance céda à la peur. Il parla, et il parla selon ce que lui dictait ce qu'il avait vu dans les rues. J'observai que le Cardinal parut fort touché de la liberté d'un homme en qui il n'en avait jamais vu. Mais Senneterre, qui entra presque, en même temps, effaça en moins d'un rien les premières idées, en assurant que la

chaleur du peuple commençait à se ralentir, que l'on ne prenait point les armes, et qu'avec un peu de patience tout irait bien.

Il n'y a rien de si dangereux que la flatterie dans les conjonctures où celui que l'on flatte peut avoir peur. L'envie qu'il a de ne la pas prendre fait qu'il croit à tout ce qui l'empêche d'y remédier. Ces avis, qui arrivaient de moment à autre, faisaient perdre inutilement ceux dans lesquels on peut dire que le salut de l'État était enfermé. Le vieux Guitaut, homme de peu de sens, mais très affectionné, s'en impatienta plus que les autres, et il dit, d'un ton de voix encore plus rauque qu'à son ordinaire, qu'il ne comprenait pas comment il était possible de s'endormir en l'état où étaient les choses. Il ajouta je ne sais quoi entre ses dents, que je n'entendis pas, mais qui apparemment piqua le Cardinal, qui d'ailleurs ne l'aimait pas, et qui lui répondit : « Hé bien ! M. de Guitaut, quel est votre avis ? – Mon avis est, Monsieur, lui repartit brusquement Guitaut, de rendre ce vieux coquin de Broussel mort ou vif. » Je pris la parole et je lui dis : « Le premier ne serait ni de la piété ni de la prudence de la Reine ; le second pourrait faire cesser le tumulte. » La Reine rougit à ce mot, et elle s'écria : « Je vous entends, Monsieur le Coadjuteur ; vous voudriez que je donnasse la liberté à Broussel : je l'étranglerais plutôt avec les deux mains. » Et en achevant cette dernière syllabe, elle me les porta presque au visage, en ajoutant : « Et ceux qui… » Le Cardinal, qui ne douta point qu'elle ne m'allât dire tout ce que la rage peut inspirer, s'avança ; il lui parla à l'oreille. Elle se composa, et à un point que, si je ne l'eusse bien connue, elle m'eût paru bien radoucie.

Le lieutenant civil entra à ce moment dans le cabinet avec une pâleur mortelle sur le visage, et je n'ai jamais vu à la comédie italienne de peur si naïvement et si ridiculement représentée que celle qu'il fit voir à la Reine en lui racontant des aventures de rien qui lui étaient arrivées depuis son logis jusqu'au Palais-Royal. Admirez, je vous prie, la sympathie des

âmes timides. Le cardinal Mazarin n'avait jusque-là été que médiocrement touché de ce que M. de La Meilleraye et moi lui avions dit avec assez de vigueur, et la Reine n'en avait pas été seulement émue. La frayeur du lieutenant civil se glissa, je crois, par contagion, dans leur imagination, dans leur esprit, dans leur cœur. Ils me parurent tout à coup métamorphosés ; ils ne me traitèrent plus de ridicule ; ils avouèrent que l'affaire méritait de la réflexion ; ils consultèrent, et ils souffrirent que Monsieur, M. de Longueville, le chancelier, le maréchal de Villeroy et celui de La Meilleraye, et le coadjuteur prouvassent, par bonnes raisons, qu'il fallait rendre Broussel avant que les peuples, qui menaçaient de prendre les armes, les eussent prises effectivement.

Nous éprouvâmes en cette rencontre qu'il est bien plus naturel à la peur de consulter que de décider. Le Cardinal, après une douzaine de galimatias qui se contredisaient les uns les autres, conclut à se donner encore du temps jusqu'au lendemain, et à faire connaître, en attendant, au peuple que la Reine lui accordait la liberté de Broussel, pourvu qu'il se séparât et qu'il ne continuât pas à la demander en foule. Le Cardinal ajouta que personne ne pouvait plus agréablement ni plus efficacement que moi porter cette parole. Je vis le piège ; mais je ne pus m'en défendre, et d'autant moins que le maréchal de La Meilleraye, qui n'avait point de vue, y donna même avec impétuosité, et m'y entraîna, pour ainsi parler, avec lui. Il dit à la Reine qu'il sortirait avec moi dans les rues et que nous y ferions des merveilles. « Je n'en doute point, lui répondis-je, pourvu qu'il plaise à la Reine de nous faire expédier en bonne forme la promesse de la liberté des prisonniers ; car je n'ai pas assez de crédit parmi le peuple pour m'en faire croire sans cela. » L'on me loua de ma modestie. Le maréchal ne douta de rien : « La parole de la Reine valait mieux que tous les écrits ! » En un mot, l'on se moqua de moi, et je me trouvai tout d'un coup dans la cruelle nécessité de jouer le plus méchant personnage que jamais peut-être particulier ait rencontré. Je

voulus répliquer ; mais la Reine entra brusquement dans sa chambre grise ; Monsieur me poussa, mais tendrement, avec ses deux mains, en me disant : « Rendez le repos à l'État » ; le maréchal m'entraîna, et tous les gardes du corps me portaient amoureusement sur leurs bras, en me criant : « Il n'y a que vous qui puissiez remédier au mal. » Je sortis ainsi avec mon rochet et mon camail, en donnant des bénédictions à droite et à gauche, et vous croyez bien que cette occupation ne m'empêchait pas de faire toutes les réflexions convenables à l'embarras dans lequel je me trouvais. Je pris toutefois, sans balancer, le parti d'aller purement à mon devoir, de prêcher l'obéissance et de faire mes efforts pour empêcher le tumulte. La seule mesure que je me résolus de garder fut celle de ne rien promettre en mon nom au peuple, et de lui dire simplement que la Reine m'avait assuré qu'elle rendrait Broussel, pourvu que l'on fît cesser l'émotion.

L'impétuosité du maréchal de La Meilleraye ne me laissa pas lieu de mesurer mes expressions ; car au lieu de venir avec moi comme il m'avait dit, il se mit à la tête des chevau-légers de la garde, et il s'avança, l'épée à la main, en criant de toute sa force : « Vive le Roi ! Liberté à Broussel ! » Comme il était vu de beaucoup plus de gens qu'il n'y en avait qui l'entendissent, il échauffa beaucoup plus de monde par son épée qu'il n'en apaisa par sa voix. L'on cria aux armes. Un crocheteur mit un sabre à la main vis-à-vis des Quinze-Vingts : le maréchal le tua d'un coup de pistolet. Les cris redoublèrent ; l'on courut de tous côtés aux armes ; une foule de peuple, qui m'avait suivi depuis le Palais-Royal, me porta plutôt qu'elle ne me poussa jusqu'à la Croix-du-Tiroir, et j'y trouvai le maréchal de La Meilleraye aux mains avec une foule de bourgeois, qui avaient pris les armes dans la rue de l'Arbre-Sec. Je me jetai dans la foule pour essayer de les séparer, et je crus que les uns et les autres porteraient au moins quelque respect à mon habit et à ma dignité. Je ne me trompai pas absolument ; car le maréchal, qui était fort embarrassé, prit avec joie ce prétexte pour commander aux chevau-légers de ne

plus tirer. Les bourgeois s'arrêtèrent, et se contentèrent de tenir ferme dans le carrefour ; mais il y en eut vingt ou trente qui sortirent avec des hallebardes et des mousquetons de la rue des Prouvelles, qui ne furent pas si modérés, et qui ne me voyant pas ou ne me voulant pas voir, firent une charge fort brusque sur les chevau-légers, cassèrent d'un coup de pistolet le bras à Fontrailles, qui était auprès du maréchal l'épée à la main, blessèrent un de mes pages, qui portait le bas de ma soutane, et me donnèrent à moi-même un coup de pierre au-dessous de l'oreille, qui me porta par terre. Je ne fus pas plus tôt relevé, qu'un bourgeois m'appuyant un mousqueton sur la tête, quoique je ne le connusse point du tout, je crus qu'il était bon de ne le lui pas témoigner dans ce moment, et je lui dis au contraire : « Ah ! malheureux ! si ton père te voyait… » Il s'imagina que j'étais le meilleur ami de son père, que je n'avais pourtant jamais vu. Je crois que cette pensée lui donna celle de me regarder plus attentivement. Mon habit lui frappa les yeux : il me demanda si j'étais Monsieur le Coadjuteur ; et aussitôt que je le lui eus dit, il cria : « Vive le coadjuteur ! » Tout le monde fit le même cri ; l'on courut à moi ; et le maréchal de La Meilleraye se retira avec plus de liberté au Palais-Royal, parce que j'affectai, pour lui en donner le temps, de marcher du côté des Halles.

Tout le monde m'y suivit, et j'en eus besoin, car je trouvai une fourmilière de fripiers toute en armes. Je les flattai, je les caressai, je les conjurai, je les menaçai : enfin je les persuadai. Ils quittèrent les armes, ce qui fut le salut de Paris, parce que, si ils les eussent eues encore à la main à l'entrée de la nuit, qui s'approchait, la ville eût été infailliblement pillée.

Je n'ai guère eu en ma vie de satisfaction plus sensible que celle-là ; et elle fut si grande, que je ne fis pas seulement de réflexion sur l'effet que le service que je venais de rendre devait produire au Palais-Royal. Je dis devait ; car vous allez voir qu'il y en produisit un tout contraire. J'y allai avec trente ou quarante

mille hommes qui me suivaient, mais sans armes, et je trouvai à la barrière le maréchal de La Meilleraye, qui, transporté de la manière dont j'en avais usé à son égard, m'embrassa presque jusqu'à m'étouffer ; et il me dit ces propres paroles : « Je suis un fou et un brutal, j'ai failli à perdre l'État, et vous l'avez sauvé. Venez, parlons à la Reine en véritables Français et en gens de bien ; et prenons des dates pour faire pendre à notre témoignage, à la majorité du Roi, ces pestes de l'État, ces flatteurs infâmes, qui font croire à la Reine que cette affaire n'est rien. » Il fit une apostrophe aux officiers des gardes, en achevant cette dernière parole, la plus touchante, la plus pathétique et la plus éloquente qui soit peut-être jamais sortie de la bouche d'un homme de guerre, et il me porta plutôt qu'il ne me mena chez la Reine. Il lui dit en entrant et en me montrant de la main : « Voilà celui, Madame, à qui je dois la vie, mais à qui Votre Majesté doit le salut de sa garde et peut-être celui du Palais-Royal. » La Reine se mit à sourire, mais d'une sorte de souris ambigu. J'y pris garde, mais je n'en fis pas semblant ; et pour empêcher M. le maréchal de La Meilleraye de continuer mon éloge, je pris la parole : « Non, Madame, il ne s'agit pas de moi, mais de Paris soumis et désarmé, qui se vient jeter aux pieds de Votre Majesté. – Il est bien coupable et peu soumis, repartit la Reine avec un visage plein de feu ; si il a été aussi furieux que l'on me l'a voulu faire croire, comment se serait-il pu adoucir en si peu de temps ? » Le maréchal, qui remarqua aussi bien que moi le ton de la Reine, se mit en colère, et il lui dit en jurant : « Madame, un homme de bien ne vous peut flatter en l'extrémité où sont les choses. Si vous ne mettez aujourd'hui Broussel en liberté, il n'y aura pas demain pierre sur pierre à Paris. » Je voulus ouvrir la bouche, pour appuyer ce que disait le maréchal ; la Reine me la ferma, en me disant d'un air de moquerie : « Allez vous reposer, Monsieur ; vous avez bien travaillé. »

Je sortis ainsi du Palais-Royal ; et quoique je fusse ce que l'on appelle enragé, je ne dis pas un mot, de là jusqu'à mon

logis, qui pût aigrir le peuple. J'en trouvai une foule innombrable qui m'attendait, et qui me força de monter sur l'impériale de mon carrosse, pour lui rendre compte de ce que j'avais fait au Palais-Royal. Je lui dis que j'avais témoigné à la Reine l'obéissance que l'on avait rendue à sa volonté, en posant les armes dans les lieux où l'on les avait prises et en ne les prenant pas dans ceux où l'on était sur le point de les prendre ; que la Reine m'avait fait paraître de la satisfaction de cette soumission, et qu'elle m'avait dit que c'était l'unique voie par laquelle l'on pouvait obtenir d'elle la liberté des prisonniers. J'ajoutai tout ce que je crus pouvoir adoucir cette commune ; et je n'y eus pas beaucoup de peine, parce que l'heure du souper approchait. Cette circonstance vous paraîtra ridicule, mais elle est fondée ; et j'ai observé qu'à Paris, dans les émotions populaires, les plus échauffés ne veulent pas ce qu'ils appellent se désheurer.

Je me fis saigner en arrivant chez moi, car la contusion que j'avais au-dessous de l'oreille était fort augmentée ; mais vous croyez bien que ce n'était pas là mon plus grand mal. J'avais fort hasardé mon crédit dans le peuple, en lui donnant des espérances de la liberté de Broussel, quoique j'eusse observé fort soigneusement de ne lui en pas donner ma parole. Mais avais-je lieu d'espérer moi-même qu'un peuple pût distinguer entre les paroles et les espérances ? D'ailleurs, avais-je lieu de croire, après ce que j'avais connu de passé, après ce que je venais de voir du présent, que la cour fît seulement réflexion à ce qu'elle nous avait fait dire, à M. de La Meilleraye et à moi ? Ou plutôt, n'avais-je pas tout sujet d'être persuadé qu'elle ne manquerait pas cette occasion de me perdre absolument dans le public, en lui laissant croire que je m'étais entendu avec elle pour l'amuser et pour le jouer ? Ces vues, que j'eus dans toute leur étendue, m'affligèrent ; mais elles ne me tentèrent point. Je ne me repentis pas un moment de ce que j'avais fait, parce que je fus persuadé que le devoir et la bonne conduite m'y avaient obligé. Je m'enveloppai pour ainsi dire dans mon devoir ; j'eus

honte d'avoir fait réflexion sur l'événement, et Montrésor étant entré là-dessus, et m'ayant dit que je me trompais si je croyais avoir beaucoup gagné à mon expédition, je lui répondis ces propres paroles : « J'y ai beaucoup gagné, en ce qu'au moins je me suis épargné une apologie en explication de bienfaits, qui est toujours insupportable à un homme de bien. Si je fusse demeuré chez moi, dans une conjoncture comme celle-ci, la Reine, dont enfin je tiens ma dignité, aurait-elle sujet d'être contente de moi ? – Elle ne l'est nullement, reprit Montrésor ; et Mme de Navailles et Mme de Motteville viennent de dire au prince de Guémené que l'on était persuadé au Palais-Royal qu'il n'avait pas tenu à vous d'émouvoir le peuple. »

J'avoue que je n'ajoutai aucune foi à ce discours de Montrésor ; car quoique j'eusse vu dans le cabinet de la Reine que l'on s'y moquait de moi, je m'étais imaginé que cette malignité n'allait pas à diminuer le mérite du service que j'avais rendu, et je ne pouvais me figurer que l'on fût capable de me le tourner à crime. Montrésor persistant à me tourmenter, et me disant que mon ami Jean-Louis de Fiesque n'aurait pas été de mon avis, je lui répondis que j'avais toute ma vie estimé les hommes plus par ce qu'ils ne faisaient pas en de certaines occasions que par tout ce qu'ils y eussent pu faire.

J'étais sur le point de m'endormir tranquillement dans ces pensées, lorsque Laigues arriva, qui venait du souper de la Reine, et qui me dit que l'on m'y avait tourné publiquement en ridicule, que l'on m'y avait traité d'homme qui n'avait rien oublié pour soulever le peuple sous prétexte de l'apaiser, que l'on avait sifflé dans les rues, qui avait fait semblant d'être blessé quoiqu'il ne le fût point, enfin qui avait été exposé deux heures entières à la raillerie fine de Bautru, à la bouffonnerie de Nogent, à l'enjouement de La Rivière, à la fausse compassion du Cardinal et aux éclats de rire de la Reine. Vous ne doutez pas que je ne fusse un peu ému ; mais dans la vérité je ne le fus pas au point que vous le devez croire. Je me sentis plutôt de la

tentation légère que de l'emportement : tout me vint dans l'esprit, mais rien n'y demeura, et je sacrifiai, presque sans balancer, à mon devoir les idées les plus douces et les plus brillantes que les conjurations passées présentèrent à mon esprit en foule, aussitôt que le mauvais traitement que je voyais connu et public me donna lieu de croire que je pourrais entrer avec honneur dans les nouvelles.

Je rejetai, par le principe de l'obligation que j'avais à la Reine, toutes ces pensées, quoique à vous dire le vrai, je m'y fusse nourri dès mon enfance ; et Laigues et Montrésor n'eussent certainement rien gagné sur mon esprit, ni par leurs exhortations ni par leurs reproches, si Argenteuil, qui depuis la mort de Monsieur le Comte, dont il avait été premier gentilhomme de la chambre, s'était fort attaché à moi, ne fût venu. Il entra dans ma chambre avec un visage fort effaré, et il me dit : « Vous êtes perdu ; le maréchal de La Meilleraye m'a chargé de vous dire que le diable possède le Palais-Royal ; qu'il leur a mis dans l'esprit que vous avez fait tout ce que vous avez pu pour exciter la sédition ; que lui, maréchal de La Meilleraye, n'a rien oublié pour témoigner à la Reine et au Cardinal la vérité ; mais que l'un et l'autre se sont moqués de lui ; qu'il ne les peut excuser dans cette injustice, mais qu'aussi il ne les peut assez admirer du mépris qu'ils ont toujours eu pour le tumulte ; qu'ils en ont vu la suite comme des prophètes ; qu'ils ont toujours dit que la nuit ferait évanouir cette fumée ; que lui maréchal ne l'avait pas cru, mais qu'il en était pour le présent très convaincu, parce qu'il s'était promené dans les rues, où il n'avait pas seulement trouvé un homme ; que ces feux ne se rallumaient plus quand ils s'étaient éteints aussi subitement que celui-là ; qu'il me conjurait de penser à ma sûreté ; que l'autorité du Roi paraîtrait dès le lendemain avec tout l'éclat imaginable ; qu'il voyait la cour très disposée à ne pas perdre le moment fatal ; que je serais le premier sur qui l'on voudrait faire un grand exemple ; que l'on avait même déjà parlé de m'envoyer à Quimper-Corentin ; que Broussel serait mené au

Havre-de-Grâce, et que l'on avait résolu d'envoyer, à la pointe du jour, le chancelier au Palais, pour interdire le Parlement et pour lui commander de se retirer à Montargis. » Argenteuil finit son discours par ces paroles : « Voilà ce que le maréchal de La Meilleraye vous mande. Celui de Villeroy n'en dit pas tant, car il n'ose ; mais il m'a serré la main, en passant, d'une manière qui me fait juger qu'il en sait encore peut-être davantage ; et moi je vous dis, ajouta Argenteuil, qu'ils ont tous deux raisons, car il n'y a pas une âme dans les rues : tout est calme, et l'on prendra demain qui l'on voudra. »

Montrésor, qui est de ces gens qui veulent toujours avoir tout deviné, s'écria qu'il n'en doutait point et qu'il l'avait bien prédit. Laigues se mit sur les lamentations de ma conduite, qui faisait pitié à mes amis, quoiqu'elle les perdît. Je leur répondis que si il leur plaisait de me laisser en repos un petit quart d'heure, je leur ferais voir que nous n'en étions pas réduits à la pitié, et il était vrai.

Comme ils m'eurent laissé tout seul pour le quart d'heure que je leur avais demandé, je ne fis pas seulement réflexion sur ce que je pouvais, parce que j'en étais très assuré : je pensai seulement à ce que je devais, et je fus embarrassé. Comme la manière dont j'étais poussé et celle dont le public était menacé eurent dissipé mon scrupule, et que je crus pouvoir entreprendre avec honneur et sans être blâmé, je m'abandonnai à toutes mes pensées. Je rappelai tout ce que mon imagination m'avait jamais fourni de plus éclatant et de plus proportionné aux vastes desseins ; je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti, que j'avais toujours honoré dans les Vies de Plutarque ; mais ce qui acheva d'étouffer tous mes scrupules fut l'avantage que je m'imaginai à me distinguer de ceux de ma profession par un état de vie qui les confond toutes. Le déréglement de mœurs, très peu convenable à la mienne, me faisait peur ; j'appréhendais le ridicule de M. de Sens. Je me soutenais par la Sorbonne, par des

sermons, par la faveur des peuples ; mais enfin cet appui n'a qu'un temps, et ce temps même n'est pas fort long, par mille accidents qui peuvent arriver. Dans le désordre, les affaires brouillent les espèces, elles honorent même ce qu'elles ne justifient pas ; et les vices d'un archevêque peuvent être, dans une infinité de rencontres, les vertus d'un chef de parti. J'avais eu mille fois cette vue ; mais elle avait toujours cédé à ce que je croyais devoir à la Reine. Le souper du Palais-Royal et la résolution de me perdre avec le public l'ayant purifiée, je la pris avec joie, et j'abandonnai mon destin à tous les mouvements de la gloire.

Minuit sonnant, je fis rentrer dans ma chambre Laigues et Montrésor, et je leur dis : « Vous savez que je crains les apologies ; mais vous allez voir que je ne crains pas les manifestes. Toute la cour me sera témoin de la manière dont l'on m'a traité depuis plus d'un an au Palais-Royal ; c'est au public à défendre mon honneur ; mais l'on veut perdre le public, et c'est à moi de le défendre de l'oppression. Nous ne sommes pas si mal que vous vous le persuadez, messieurs, et je serai demain, avant qu'il soit midi, maître de Paris. » Mes deux amis crurent que j'avais perdu l'esprit, et eux qui m'avaient, je crois, cinquante fois en leur vie, persécuté pour entreprendre, me firent à cet instant des leçons de modération. Je ne les écoutai pas, et j'envoyai quérir à l'heure même Miron, maître des comptes, colonel du quartier de Saint-Germain de l'Auxerrois, homme de bien et de cœur, et qui avait beaucoup de crédit parmi le peuple. Je lui exposai l'état des choses ; il entra dans mon sentiment : il me promit d'exécuter tout ce que je désirerais. Nous convînmes de ce qu'il y aurait à faire, et il sortit de chez moi en résolution de faire battre le tambour et de faire reprendre les armes au premier ordre qu'il recevrait de moi.

Il trouva, en descendant mon degré, un frère de son cuisinier, qui, ayant été condamné à être pendu et n'osant marcher le jour par la ville, y rôdait assez souvent la nuit. Cet

homme venait de rencontrer, par hasard, auprès du logis de Miron, deux espèces d'officiers qui parlaient ensemble et qui nommaient souvent le maître de son frère. Il les écouta, caché derrière une porte, et il ouït que ces gens-là (nous sûmes depuis que c'étaient Vannes, lieutenant-colonel des gardes, et Rubantel, lieutenant au même régiment) discouraient de la manière dont il faudrait entrer chez Miron pour le surprendre, et des postes où il serait bon de mettre les gardes, les Suisses, les gendarmes, les chevau-légers, pour s'assurer de tout ce qui était depuis le Pont-Neuf jusqu'au Palais-Royal. Cet avis, joint à celui que nous avions par le maréchal de La Meilleraye, nous obligea à prévenir le mal, mais d'une façon toutefois qui ne parût pas offensive, n'y ayant rien de si grande conséquence dans les peuples que de leur faire paraître, même quand l'on attaque, que l'on ne songe qu'à se défendre. Nous exécutâmes notre projet en ne postant que des manteaux noirs sans armes, c'est-à-dire des bourgeois considérables, dans les lieux où nous avions appris que l'on se disposait de mettre des gens de guerre, parce que ainsi l'on se pouvait assurer que l'on ne prendrait les armes que quand on l'ordonnerait. Miron s'acquitta si généreusement et si heureusement de cette commission, qu'il y eut plus de quatre cents gros bourgeois assemblés par pelotons, avec aussi peu de bruit et aussi peu d'émotion qu'il y en eût pu avoir si les novices des chartreux y fussent venus pour y faire leur méditation.

Je donnai ordre à L'Épinay, dont je vous ai déjà parlé à propos des affaires de feu Monsieur le Comte, de se tenir prêt pour se saisir, au premier ordre, de la barrière des Sergents, qui est vis-à-vis de Saint-Honoré, et pour y faire une barricade contre les gardes qui étaient au Palais-Royal. Et comme Miron nous dit que le frère de son cuisinier avait ouï nommer plusieurs fois la porte de Nesle à ces deux officiers dont je vous ai déjà parlé, nous crûmes qu'il ne serait pas mal à propos d'y prendre garde, dans la pensée que nous eûmes que l'on pensait peut-être à enlever quelqu'un par cette porte. Argenteuil, brave et

déterminé autant qu'homme qui fût au monde, en prit le soin, et il se mit chez un sculpteur, qui logeait tout proche, avec vingt bons soldats que le chevalier d'Humières, qui faisait une recrue à Paris, lui prêta.

Je m'endormis après avoir donné ces ordres, et je ne fus réveillé qu'à six heures, par le secrétaire de Miron, qui me vint dire que les gens de guerre n'avaient point paru la nuit, que l'on avait vu seulement quelques cavaliers qui semblaient être venus pour reconnaître les pelotons de bourgeois, et qu'ils s'en étaient retournés au galop après les avoir un peu considérés ; que ce mouvement lui faisait juger que la précaution que nous avions prise avait été utile pour prévenir l'insulte que l'on pouvait avoir projetée contre les particuliers ; mais que celui qui commençait à paraître chez Monsieur le Chancelier marquait que l'on méditait quelque chose contre le public ; que l'on voyait aller et venir des hoquetons, et que Ondedei y était allé quatre fois en deux heures.

Quelque temps après, l'enseigne de la colonelle de Miron me vint avertir que le chancelier marchait, avec toute la pompe de la magistrature, droit au Palais ; et Argenteuil m'envoya dire que deux compagnies des gardes suisses s'avançaient du côté du faubourg, vers la porte de Nesle. Voilà le moment fatal.

Je donnai mes ordres en deux paroles, et ils furent exécutés en deux moments. Miron fit prendre les armes. Argenteuil, habillé en maçon et une règle à la main, chargea les Suisses en flanc, en tua vingt ou trente, prit un des drapeaux, dissipa le reste : le chancelier, poussé de tous côtés, se sauva à peine dans l'hôtel d'O, qui était au bout du quai des Augustins, du côté du pont Saint-Michel. Le peuple rompit les portes, y entra avec fureur ; et il n'y eut que Dieu qui sauva le chancelier et l'évêque de Meaux, son frère, à qui il se confessa, en empêchant que cette canaille, qui s'amusa, de bonne fortune pour lui, à piller, ne

s'avisât pas de forcer une petite chambre dans laquelle il s'était caché.

Ce mouvement fut comme un incendie subit et violent, qui se prit du Pont-Neuf à toute la ville. Tout le monde, sans exception, prit les armes. L'on voyait les enfants de cinq et six ans avec les poignards à la main ; on voyait les mères qui les leur apportaient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de douze cents barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux et de toutes les armes que la Ligue avait laissées entières. Comme je fus obligé de sortir un moment, pour apaiser un tumulte qui était arrivé par le malentendu de deux officiers du quartier, dans la rue Neuve-Notre-Dame, je vis entre autres une lance, traînée plutôt que portée par un petit garçon de huit ans, qui était assurément de l'ancienne guerre des Anglais. Mais j'y vis encore quelque chose de plus curieux : M. de Brissac me fit remarquer un hausse-col, de vermeil doré, sur lequel la figure du jacobin qui tua Henri III était gravée, avec cette inscription : « Saint Jacques Clément. » Je fis une réprimande à l'officier qui le portait, et je fis rompre le hausse-col à coups de marteau, publiquement, sur l'enclume d'un maréchal. Tout le monde cria : « Vive le Roi ! » mais l'écho répondait : « Point de Mazarin ! »

Un moment après que je fus rentré chez moi, l'argentier de la Reine y arriva, qui me commanda et me conjura, de sa part, d'employer mon crédit pour apaiser la sédition, que la cour, comme vous voyez, ne traitait plus de bagatelle. Je répondis froidement et respectueusement que les efforts que j'avais faits la veille pour cet effet m'avaient rendu si odieux parmi le peuple, que j'avais même couru fortune pour avoir voulu seulement m'y montrer un moment ; que j'avais été obligé de me retirer chez moi, même fort brusquement : à quoi j'ajoutai ce que vous vous pouvez imaginer de respect, de douleur, de regret, de soumission. L'argentier, qui était au bout de la rue quand l'on criait : « Vive le Roi ! » et qui avait ouï que l'on y

ajoutait presque à toutes les reprises : « Vive le coadjuteur ! » fit ce qu'il put pour me persuader de mon pouvoir ; et quoique j'eusse été très fâché qu'il l'eût été de mon impuissance, je ne laissai pas de feindre que je la lui voulais toujours persuader. Les favoris des deux derniers siècles n'ont su ce qu'ils ont fait, quand ils ont réduit en style l'égard effectif que les rois doivent avoir pour leurs sujets ; il y a, comme vous voyez, des conjonctures dans lesquelles, par une conséquence nécessaire, l'on réduit en style l'obéissance réelle que l'on doit aux rois.

Le Parlement, s'étant assemblé ce jour-là, de très bon matin, et devant même que l'on eût pris les armes, apprit le mouvement par les cris d'une multitude immense, qui hurlait dans la salle du Palais : « Broussel ! Broussel ! » et il donna arrêt par lequel il fut ordonné que l'on irait en corps et en habit au Palais-Royal redemander les prisonniers ; qu'il serait décrété contre Comminges, lieutenant des gardes de la Reine ; qu'il serait défendu à tous gens de guerre, sous peine de la vie, de prendre des commissions pareilles, et qu'il serait informé contre ceux qui avaient donné ce conseil comme contre des perturbateurs du repos public. L'arrêt fut exécuté à l'heure même : le Parlement sortit au nombre de cent soixante officiers. Il fut reçu et accompagné dans toutes les rues avec des acclamations et des applaudissements incroyables ; toutes les barricades tombaient devant lui.

Le premier président parla à la Reine avec toute la liberté que l'état des choses lui donnait. Il lui représenta au naturel le jeu que l'on avait fait, en toutes occasions, de la parole royale, les illusions honteuses et même puériles par lesquelles on avait éludé mille et mille fois les résolutions les plus utiles et même les plus nécessaires à l'État ; il exagéra avec force le péril où le public se trouvait par la prise tumultuaire et générale des armes. La Reine, qui ne craignait rien, parce qu'elle connaissait peu, s'emporta, et elle lui répondit avec un ton de fureur plutôt que de colère : « Je sais bien qu'il y a du bruit dans la ville ; mais

vous m'en répondrez, messieurs du Parlement, vous, vos femmes et vos enfants. » En prononçant cette dernière syllabe, elle rentra dans sa petite chambre grise, et elle en ferma la porte avec force.

Le Parlement s'en retournait, et il était déjà sur les degrés, quand le président de Mesmes, qui est extrêmement timide, faisant réflexion sur le péril auquel la Compagnie s'allait exposer parmi le peuple, l'exhorta à remonter et à faire encore un effort sur l'esprit de la Reine. M. le duc d'Orléans, qu'ils trouvèrent dans le grand cabinet, et qu'ils exhortèrent pathétiquement, les fit entrer au nombre de vingt dans la chambre grise. Le premier président fit voir à la Reine toute l'horreur de Paris armé et enragé ; c'est-à-dire qu'il essaya de lui faire voir, car elle ne voulut rien écouter, et elle se jeta de colère dans la petite galerie.

Le Cardinal s'avança, et proposa de rendre les prisonniers, pourvu que le Parlement promît de ne plus tenir ses assemblées. Le premier président répondit qu'il fallait délibérer sur la proposition. On fut sur le point de le faire sur-le-champ ; mais beaucoup de ceux de la Compagnie ayant représenté que les peuples croiraient qu'elle aurait été violentée si elle opinait au Palais-Royal, l'on résolut de s'assembler l'après-dînée au Palais, et l'on pria M. le duc d'Orléans de s'y trouver.

Le Parlement, étant sorti du Palais-Royal, et ne disant rien au peuple de la liberté de Broussel, ne trouva d'abord qu'un morne silence, au lieu des acclamations passées. Comme il fut à la barrière des Sergents, où était la première barricade, il y rencontra du murmure, qu'il apaisa en assurant que la Reine lui avait promis satisfaction. Les menaces de la seconde furent éludées par le même moyen. La troisième, qui était à la Croix-du-Tiroir, ne se voulut pas payer de cette monnaie ; et un garçon rôtisseur, s'avançant avec deux cents hommes, et mettant la hallebarde dans le ventre du premier président, lui

dit : « Tourne, traître ; et si tu ne veux être massacré toi-même, ramène-nous Broussel ou le Mazarin et le chancelier en otage. » Vous ne doutez pas, à mon opinion, ni de la confusion ni de la terreur qui saisit presque tous les assistants ; cinq présidents au mortier et plus de vingt conseillers se jetèrent dans la foule pour s'échapper. Le seul premier président, le plus intrépide homme, à mon sens, qui ait paru dans son siècle, demeura ferme et inébranlable. Il se donna le temps de rallier ce qu'il put de la Compagnie ; il conserva toujours la dignité de la magistrature et dans ses paroles et dans ses démarches, et il revint au Palais-Royal au petit pas, dans le feu des injures, des menaces, des exécrations et des blasphèmes.

Cet homme avait une sorte d'éloquence qui lui était particulière : il ne connaissait point d'interjection ; il n'était pas congru dans sa langue ; mais il parlait avec une force qui suppléait à tout cela, et il était naturellement si hardi qu'il ne parlait jamais si bien que dans le péril. Il se passa lui-même, lorsqu'il revint au Palais-Royal, et il est constant qu'il toucha tout le monde, à la réserve de la Reine, qui demeura inflexible. Monsieur fit mine de se jeter à genoux devant elle ; quatre ou cinq princesses, qui tremblaient de peur, s'y jetèrent effectivement. Le Cardinal, à qui un jeune conseiller des Enquêtes avait dit en raillant qu'il serait assez à propos qu'il allât lui-même dans les rues voir l'état des choses, le Cardinal, dis-je, se joignit au gros de la cour, et l'on tira enfin à toute peine cette parole de la bouche de la Reine : « Hé bien ! messieurs du Parlement, voyez donc ce qu'il est à propos de faire. » L'on s'assembla en même temps dans la grande galerie ; l'on délibéra, et l'on donna arrêt par lequel il fut ordonné que la Reine serait remerciée de la liberté accordée aux prisonniers.

Aussitôt que l'arrêt fut rendu, on expédia les lettres de cachet, et le premier président montra au peuple les copies qu'il avait prises en forme de l'un et de l'autre ; mais l'on ne voulut pas quitter les armes que l'effet ne s'en fût ensuivi. Le Parlement

même ne donna point d'arrêt pour les faire poser, qu'il n'eût vu Broussel dans sa place. Il y revint le lendemain, ou plutôt il y fut porté sur la tête des peuples, avec des acclamations incroyables. L'on rompit les barricades, l'on ouvrit les boutiques, et en moins de deux heures Paris parut plus tranquille que je ne l'ai jamais vu le Vendredi saint.

Comme je n'ai pas cru devoir interrompre le fil d'une narration qui contient le préalable le plus important de la guerre civile, j'ai remis à vous rendre compte en ce lieu d'un certain détail, sur lequel vous vous êtes certainement fait des questions à vous-même, parce qu'il a des circonstances qui ne se peuvent presque concevoir avant que d'être particulièrement expliquées. Je suis assuré, par exemple, que vous avez de la curiosité de savoir quels ont été les ressorts qui ont donné le mouvement à tous ces corps, qui se sont presque ébranlés tous ensemble ; quelle a été la machine qui, malgré toutes les tentatives de la cour, tous les artifices des ministres, toute la faiblesse du public, toute la corruption des particuliers, a entretenu et maintenu ce mouvement dans une espèce d'équilibre. Vous y soupçonnez apparemment bien du mystère, bien de la cabale et bien de l'intrigue. Je conviens que l'apparence y est, et à un point que je crois que l'on doit excuser les historiens qui ont pris le vraisemblable pour le vrai en ce fait.

Je puis toutefois et je dois même vous assurer que jusqu'à la nuit qui a précédé les barricades il n'y a pas eu un grain de ce qui s'appelle manège d'État dans les affaires publiques, et que celui même qui y a pu être de l'intrigue du cabinet y a été si léger qu'il ne mérite presque pas d'être pesé. Je m'explique. Longueil, conseiller de la Grande Chambre, homme d'un esprit noir, décisif et dangereux, et qui entendait mieux le détail de la manœuvre du Parlement que tout le reste du corps ensemble, pensait, dès ce temps-là, à établir le président de Maisons, son frère, dans la surintendance des finances ; et comme il s'était

donné une grande créance dans l'esprit de Broussel, simple et facile comme un enfant, l'on a cru, et je le crois aussi, qu'il avait pensé, dès les premiers mouvements du Parlement, à pousser et à animer son ami, pour se rendre considérable par cet endroit auprès des ministres.

Le président Viole était ami intime de Chavigny, qui était enragé contre le Cardinal, parce qu'ayant été la principale cause de sa fortune auprès du cardinal de Richelieu, il en avait été cruellement joué dans les premiers jours de la Régence, et comme ce président fut un des premiers qui témoigna de la chaleur dans son corps, l'on soupçonna qu'elle ne lui fût inspirée par Chavigny. N'ai-je pas eu raison de vous dire que ce grain était bien léger ? car supposé même qu'il fût aussi bien préparé que toute la défiance se le peut figurer, dont je doute fort, qu'est-ce que pouvaient faire dans une compagnie composée de plus de deux cents officiers, et agissant avec trois autres compagnies où il y en avait encore presque une fois autant, qu'est-ce que pouvaient faire, dis-je, deux des plus simples et des plus communes têtes de tout le corps ?

Le président Viole avait toute sa vie été un homme de plaisir et de nulle agitation, point appliqué à son métier ; le bonhomme Broussel avait vieilli entre les sacs, dans la poudre de la Grande Chambre, avec plus de réputation d'intégrité que de capacité. Les premiers qui se joignirent le plus ouvertement à ces deux hommes furent Charton, président aux Requêtes, un peu moins que fou, et Blancmesnil, président aux Enquêtes ; vous le connaissez : il était au Parlement comme vous l'avez vu chez vous. Vous jugez bien que si il y eût eu de la cabale dans la Compagnie, l'on n'eût pas été choisir des cervelles de ce caractère, au travers de tant d'autres qui avaient sans comparaison plus de poids ; et que ce n'est pas sans sujet que je vous ai dit, en plus d'un endroit de ce récit, que l'on ne doit rechercher la cause de la révolution que je décris que dans le dérangement des lois, qui a causé insensiblement celui des

esprits, et qui fit qu'avant que l'on se fût presque aperçu du changement, il y avait déjà un parti. Il est constant qu'il n'y en avait pas un de tous ceux qui opinèrent dans le cours de cette année, au Parlement et dans les autres compagnies souveraines, qui eût la moindre vue, je ne dis pas seulement de ce qui s'en est suivi, mais de ce qui en pouvait suivre. Tout se disait et tout se faisait dans l'esprit des procès ; et comme il avait l'air de la chicane, il en avait la pédanterie, dont le propre essentiel est l'opiniâtreté, directement opposée à la flexibilité, qui de toutes les qualités est la plus nécessaire pour le maniement des grandes affaires.

Et ce qui était admirable était que le concert, qui seul peut remédier aux inconvénients qu'une cohue de cette nature peut produire, eût passé, dans ces sortes d'esprits, pour une cabale. Ils la faisaient eux-mêmes, mais ils ne la connaissaient pas ; et l'aveuglement, en ces matières, des bien intentionnés, est suivi pour l'ordinaire, bientôt après, de la pénétration de ceux qui mêlent la passion et la faction dans les intérêts publics, et qui voient le futur et le possible dans le temps que les compagnies réglées ne songent qu'au présent et qu'à l'apparent.

Cette petite réflexion, jointe à ce que vous avez vu ci-devant des délibérations du Parlement, vous marque suffisamment la confusion où étaient les choses quand les barricades se firent, et l'erreur de ceux qui prétendent qu'il ne faut point craindre de parti quand il n'y a point de chefs. Ils naissent quelquefois dans une nuit. L'agitation que je viens de vous représenter si violente et de si longue durée, n'en produisit point dans le cours d'une année entière ; et un moment en fit éclore même beaucoup davantage qu'il n'eût été nécessaire pour le parti.

Comme les barricades furent levées, j'allai chez M[me] de Guéméné, qui me dit qu'elle savait de science certaine que le Cardinal croyait que j'en avais été l'auteur. La Reine m'envoya quérir le lendemain au matin. Elle me traita avec

toutes les marques possibles de bonté et même de confiance. Elle me dit que si elle m'avait cru, elle ne serait pas tombée dans l'inconvénient où elle était ; qu'il n'avait pas tenu au pauvre Monsieur le Cardinal de l'éviter ; qu'il lui avait toujours dit qu'il s'en fallait rapporter à mon jugement ; que Chavigny était l'unique cause de ce malheur par ses pernicieux conseils, auxquels elle avait plus déféré qu'à ceux de Monsieur le Cardinal : « Mais, mon Dieu ! ajouta-t-elle tout d'un coup, ne ferez-vous point donner de coups de bâton à ce coquin de Bautru qui vous a tant manqué au respect ? Je vis l'heure, avant-hier au soir, que le pauvre Monsieur le Cardinal lui en ferait donner. » Je reçus tout cela avec un peu moins de sincérité que de respect. Elle me commanda ensuite d'aller voir le pauvre Monsieur le Cardinal, et pour le consoler et pour aviser avec lui de ce qu'il y aurait à faire pour ramener les esprits.

Je n'en fis, comme vous pouvez croire, aucune difficulté. Il m'embrassa avec des tendresses que je ne vous puis exprimer. Il n'y avait que moi en France qui fût homme de bien ; tous les autres n'étaient que des flatteurs infâmes, et qui avaient emporté la Reine, malgré ses conseils et les miens. Il me déclara qu'il ne voulait plus rien faire que par mes avis. Il me communiqua les dépêches étrangères. Enfin il me dit tant de fadaises que le bonhomme Broussel, qu'il avait aussi mandé, et qui était entré dans sa chambre un peu après moi, s'éclata de rire en en sortant, tout simple qu'il était, et en vérité jusqu'à l'innocence, et qu'il me coula ces paroles dans l'oreille : « Ce n'est là qu'une pantalonade. »

Je revins chez moi très résolu, comme vous pouvez croire, de penser à la sûreté du public et à la mienne particulière. J'en examinai les moyens, et je n'en imaginai aucun qui ne me parût d'une exécution très difficile. Je connaissais le Parlement pour un corps qui pousserait trop sans mesure. Je voyais qu'au moment que j'y pensais, il délibérait sur les rentes de l'Hôtel de

Ville, dont la cour avait fait un commerce honteux, ou plutôt un brigandage public. Je considérais que l'armée victorieuse à Lens reviendrait infailliblement prendre ses quartiers d'hiver aux environs de Paris, et que l'on pourrait très aisément investir et couper les vivres à la ville en un matin. Je ne pouvais pas ignorer que ce même Parlement, qui poussait la cour, ne fût très capable et de faire le procès à ceux qui le feraient eux-mêmes, et de prendre des précautions pour ne pas être opprimé. Je savais qu'il y avait très peu de gens dans cette compagnie qui ne s'effarouchassent seulement de la proposition, et peut-être y en avait-il aussi peu à qui il y eût sûreté de la confier. J'avais devant les yeux le grand exemple de l'instabilité des peuples, et beaucoup d'aversion naturelle aux moyens violents, qui sont souvent nécessaires pour le fixer.

Saint-Ibal, mon parent, homme d'esprit et de cœur, mais d'un grand travers, et qui n'estimait les hommes que selon qu'ils étaient mal à la cour, me pressa de prendre des mesures avec l'Espagne, avec laquelle il avait de grandes habitudes, par le canal du comte de Fuensaldagne, capitaine général aux Pays-Bas sous l'archiduc. Il m'en donna même une lettre pleine d'offres, que je ne reçus pourtant pas. J'y répondis par de simples honnêtetés, et après de grandes et profondes réflexions, je pris le parti de faire voir par Saint-Ibal aux Espagnols, sans m'engager pourtant avec eux, que j'étais fort résolu à ne pas souffrir l'oppression de Paris, de travailler avec mes amis à faire que le Parlement mesurât un peu plus ses démarches, et d'attendre le retour de Monsieur le Prince, avec qui j'étais très bien, et auquel j'espérais de pouvoir faire connaître et la grandeur du mal et la nécessité du remède. Ce qui me donnait le plus de lieu de croire que j'en pourrais avoir le temps était que les vacations du Parlement étaient fort proches ; et je me persuadais par cette raison que la Compagnie ne s'assemblant plus, et la cour, par conséquent, ne se trouvant plus pressée par les délibérations, l'on demeurerait de part et d'autre dans une espèce de repos, qui bien ménagé par Monsieur le Prince, que

l'on attendait de semaine en semaine, pourrait fixer celui du public et la sûreté des particuliers.

L'impétuosité du Parlement rompit mes mesures ; car aussitôt qu'il eut achevé de faire le règlement pour le paiement des rentes de l'Hôtel de Ville, et des remontrances pour la décharge du quart entier des tailles, et du prêt à tous les officiers subalternes, il demanda, sous prétexte de la nécessité qu'il y avait de travailler au tarif, la continuation de ses assemblées, même dans le temps des vacations ; et la Reine la lui accorda pour quinze jours, parce qu'elle fut très bien avertie qu'il l'ordonnerait de lui-même si l'on la lui refusait. Je fis tous mes effort pour empêcher ce coup, et j'avais persuadé Longueil et Broussel ; mais Novion, Blancmesnil et Viole, chez qui nous nous étions trouvés à onze heures du soir, dirent que la Compagnie tiendrait pour des traîtres ceux qui lui feraient cette proposition ; et comme j'insistais, Novion entra en soupçon que je n'eusse moi-même du concert avec la cour. Je ne fis aucun semblant de l'avoir remarqué ; mais je me ressouvins du prédicant de Genève qui soupçonna l'amiral de Coligny, chef du parti huguenot, de s'être confessé à un cordelier de Niort. Je le dis en riant, au sortir de la conférence, au président Le Coigneux, père de celui que vous voyez aujourd'hui. Cet homme, qui était fou, mais qui avait beaucoup d'esprit, et qui ayant été en Flandres ministre de Monsieur, avait plus de connaissance du monde que les autres, me répondit : « Vous ne connaissez pas nos gens, vous en verrez bien d'autres ! Gagé que cet innocent (en me montrant Blancmesnil) croit avoir été au sabbat, parce qu'il s'est trouvé ici à onze heures du soir ! » Il eût gagné, si j'eusse gagé contre lui, car Blancmesnil, avant que de sortir, nous déclara qu'il ne voulait plus de conférences particulières, qu'elles sentaient sa faction et son complot, et qu'il fallait qu'un magistrat dît son avis sur les fleurs de lis sans en avoir communiqué avec personne, que les ordonnances l'y obligeaient.

Voilà le canevas sur lequel il borda maintes et maintes impertinences de cette nature, que j'ai dû toucher en passant pour vous faire connaître que l'on a plus de peine, dans les partis, à vivre avec ceux qui en sont qu'à agir contre ceux qui y sont opposés.

C'est tout vous dire, qu'ils firent si bien par leurs journées, que la Reine, qui avait cru que les vacations pourraient diminuer quelque degré de la chaleur des esprits, et qui, par cette considération, venait d'assurer le prévôt des marchands que le bruit que l'on avait fait courir qu'elle voulait faire sortir le Roi de Paris était faux, que la Reine, dis-je, s'impatienta et emmena le Roi à Rueil. Je ne doutai point qu'elle n'eût pris le dessein de surprendre Paris, qui parut effectivement étonné de la sortie du Roi ; et je trouvai même, le lendemain au matin, de la consternation dans les esprits les plus échauffés du Parlement. Mais ce qui l'augmenta fut que l'on eut avis, en même temps, que Erlach avait passé la Somme avec quatre mille Allemands, et comme dans les émotions populaires une mauvaise nouvelle n'est jamais seule, l'on en publia cinq ou six de même nature, qui me firent connaître que j'aurais encore plus de peine à soutenir les esprits que je n'en avais eu à les retenir.

Je ne me suis guère trouvé, dans tout le cours de ma vie, plus embarrassé que dans cette occasion. Je voyais le péril dans toute son étendue, et je n'y voyais rien qui ne me parût affreux. Les plus grands dangers ont leurs charmes pour peu que l'on aperçoive de gloire dans la perspective des mauvais succès ; les médiocres n'ont que des horreurs quand la perte de la réputation est attachée à la mauvaise fortune. Je n'avais rien oublié pour faire que le Parlement ne désespérât pas la cour, au moins jusqu'à ce que l'on eût pensé aux expédients de se défendre de ses insultes. Qui ne l'eût cru, si elle eût bien su prendre son temps, ou plutôt si le retour de Monsieur le Prince ne l'eût empêchée de le prendre ? Comme on le croyait retardé

au moins pour quelque temps, et justement lorsque le Roi sortit de Paris, je ne crus pas avoir celui de l'attendre, comme je me l'étais proposé ; et ainsi je me résolus à un parti qui me fit beaucoup de peine, mais qui était bon, parce qu'il était l'unique.

Les extrêmes sont toujours fâcheux ; mais ce sont des moyens sages quand ils sont nécessaires. Ce qu'ils ont de consolant est qu'ils ne sont jamais médiocres et qu'ils sont décisifs quand ils sont bons. La fortune favorisa mon projet. La Reine fit arrêter Chavigny, et elle l'envoya au Havre-de-Grâce. Je me servis de cet instant pour animer Viole, son ami intime, par sa propre timidité, qui était grande. Je lui fis voir qu'il était perdu lui-même, que Chavigny ne l'était que parce que l'on s'était imaginé qu'il l'avait poussé, lui Viole, à ce qu'il avait fait ; qu'il était visible que le Roi n'était sorti de Paris que pour l'attaque ; qu'il voyait comme moi l'abattement des esprits ; que si l'on les laissait tout à fait tomber, ils ne se relèveraient plus ; qu'il les fallait soutenir ; que j'agissais avec succès dans le peuple ; que je m'adressais à lui comme à celui en qui j'avais le plus de confiance et que j'estimais le plus, afin qu'il agît de concert dans le Parlement ; que mon sentiment était que la Compagnie ne devait point mollir dans ce moment, mais que comme il la connaissait, il savait qu'elle avait besoin d'être éveillée dans une conjoncture où il semblait que la sortie du Roi eût un peu trop frappé et endormi ses sens ; qu'une parole portée à propos ferait infailliblement ce bon effet.

Ces raisons, jointes aux instances de Longueil, qui s'était joint à moi, emportèrent, après de grandes contestations, le président Viole, et l'obligèrent à faire, par le seul principe de la peur, qui lui était très naturelle, une des plus hardies actions dont on ait peut-être jamais ouï parler. Il prit le temps où le président de Mesmes présenta au Parlement sa commission pour la Chambre de justice, pour dire ce dont nous étions convenus, qui était qu'il y avait des affaires sans comparaison plus pressantes que celle de la Chambre de justice ; que le bruit

courait que l'on voulait assiéger Paris, que l'on faisait marcher des troupes, que l'on mettait en prison les meilleurs serviteurs du feu Roi, que l'on jugeait devoir être contraires à ce pernicieux dessein ; qu'il ne pouvait s'empêcher de représenter à la Compagnie la nécessité qu'il croyait qu'il y avait à supplier très humblement la Reine de ramener le Roi à Paris ; et d'autant que l'on ne pouvait ignorer qui était l'auteur de tous ces maux, de prier M. le duc d'Orléans et les officiers de la couronne de se trouver au Parlement, pour y délibérer sur l'arrêt donné en 1617, à l'occasion du maréchal d'Ancre, par lequel était défendu aux étrangers de s'immiscer dans le gouvernement du royaume. Cette corde nous avait paru à nous-mêmes bien grosse à toucher ; mais il ne la fallait pas moindre pour éveiller, ou plutôt pour tenir éveillés des gens que la peur eût très facilement jetés dans l'assoupissement. Cette passion ne fait pas, pour l'ordinaire, cet effet sur les particuliers ; j'ai observé qu'elle le fait sur les compagnies très souvent. Il y a même raison pour cela ; mais il ne serait pas juste d'interrompre, pour la déduire, le fil de l'histoire.

Le mouvement que la proposition de Viole fit dans les esprits est inconcevable : elle fit peur d'abord ; elle réjouit ensuite ; elle anima après. L'on n'envisagea plus le Roi hors de Paris que pour l'y ramener ; l'on ne regarda plus les troupes que pour les prévenir. Blancmesnil, qui m'avait paru le matin comme un homme mort, nomma en propre terme le Cardinal, qui n'avait été jusque-là désigné que sous le titre de ministre. Le président de Novion éclata contre lui avec des injures atroces ; et le Parlement donna, même avec gaieté, arrêt par lequel il était ordonné que très humbles remontrances seraient faites à la Reine pour la supplier de ramener le Roi à Paris et de faire retirer les gens de guerre du voisinage ; que l'on prierait les princes, ducs et pairs d'entrer au Parlement pour y délibérer sur les affaires nécessaires au bien de l'État, et que le prévôt des marchands et les échevins seraient mandés pour recevoir les ordres touchant la sûreté de la ville.

Le premier président, qui parlait presque toujours avec vigueur pour les intérêts de sa compagnie, mais qui était dans le fond dans ceux de la cour, me dit un moment après qu'il fut sorti du Palais : « N'admirez-vous pas ces gens-ci ? Ils viennent de donner un arrêt qui peut très bien produire la guerre civile ; et parce qu'ils n'y ont pas nommé le Cardinal, comme Novion, Viole et Blancmesnil le voulaient, ils croient que la Reine leur en doit de reste. » Je vous rends compte de ces minuties, parce qu'elles vous font mieux connaître l'état et le génie de cette compagnie que des circonstances plus importantes.

Le président Le Coigneux, que je trouvai chez le premier président, me dit tout bas : « Je n'ai espérance qu'en vous ; nous serons tous perdus, si vous n'agissez sous terre. » J'y agissais effectivement, car j'avais travaillé toute la nuit avec Saint-Ibar à une instruction avec laquelle je faisais état de l'envoyer à Bruxelles pour traiter avec le comte de Fuensaldagne, et l'obliger à marcher à notre secours, en cas de besoin, avec l'armée d'Espagne. Je ne pouvais pas l'assurer du Parlement ; mais je m'engageais, en cas que Paris fût attaqué et que le Parlement pliât, de me déclarer et de faire déclarer le peuple. Le premier coup était sûr ; mais il eût été très difficile à soutenir sans le Parlement. Je le voyais bien ; mais je voyais encore mieux qu'il y a des conjonctures où la prudence même ordonne de ne consulter que le chapitre des accidents.

Saint-Ibar était botté pour partir, quand M. de Châtillon arriva chez moi, qui me dit en entrant que Monsieur le Prince, qu'il venait de quitter, devait être à Rueil le lendemain. Il ne me fut pas difficile de le faire parler, parce qu'il était mon parent et mon ami ; il haïssait de plus extrêmement le Cardinal. Il me dit que Monsieur le Prince était enragé contre lui ; qu'il était persuadé qu'il perdrait l'État si l'on le laissait faire ; qu'il avait en son particulier, de très grands sujets de se plaindre de lui ; qu'il avait découvert à l'armée que le Cardinal lui avait débauché

le marquis de Noirmoutier, avec lequel il avait un commerce de chiffre pour être averti de tout à son préjudice. Enfin, je connus par tout ce que me dit Châtillon que Monsieur le Prince n'avait nulle mesure particulière avec la cour. Je ne balançai pas, comme vous pouvez imaginer : je fis débotter Saint-Ibar, qui faillit à enrager, et quoique j'eusse résolu de contrefaire le malade pour n'être point obligé d'aller à Rueil, où je ne croyais pas de sûreté pour moi, je pris le parti de m'y rendre un moment après que Monsieur le Prince y serait arrivé. Je n'appréhendai plus d'y être arrêté, et parce que Châtillon m'avait assuré qu'il était fort éloigné de toutes les pensées d'extrémité, et parce que j'avais tout sujet de prendre confiance en l'honneur de son amitié. Il m'avait sensiblement obligé, comme vous avez vu ; à propos du drap de pied de Notre-Dame, et je l'avais servi auparavant, avec chaleur, dans le démêlé qu'il eut avec Monsieur, touchant le chapeau de cardinal prétendu par monsieur son frère. La Rivière eut l'insolence de s'en plaindre, et le Cardinal eut la faiblesse d'y balancer. J'offris à Monsieur le Prince l'intervention en corps de l'Église de Paris. Je vous marque cette circonstance, que j'avais oubliée dans ce récit, pour vous faire voir que je pouvais judicieusement aller à la cour.

La Reine m'y traita admirablement bien ; elle faisait collation auprès de la grotte. Elle affecta de ne donner qu'à Madame la Princesse la mère, à Monsieur le Prince et à moi des poncires d'Espagne que l'on lui avait apportés. Le Cardinal me fit des honnêtetés extraordinaires ; mais je remarquai qu'il observait avec application la manière dont Monsieur le Prince me traiterait. Il ne fit que m'embrasser en passant dans le jardin, et, à un autre tour d'allée, il me dit fort bas : « Je serai demain à sept heures chez vous ; il y aura trop de monde à l'hôtel de Condé. »

Il n'y manqua pas, et aussitôt qu'il fut dans le jardin de l'archevêché, il m'ordonna de lui exposer au vrai l'état des

choses et toutes mes pensées. Je vous puis et dois dire, pour la vérité, que j'aurais lieu de souhaiter que le discours que je lui fis, et que je lui fis beaucoup plus de cœur que de bouche, fût imprimé et soumis au jugement des trois États assemblés : l'on trouverait beaucoup de défauts dans mes expressions ; mais j'ose vous assurer que l'on n'en condamnerait pas les sentiments. Nous convînmes que je continuerais à faire pousser le Cardinal par le Parlement, que je mènerais la nuit, dans un carrosse inconnu, Monsieur le Prince chez Longueil et Broussel, pour les assurer qu'ils ne seraient pas abandonnés au besoin ; que Monsieur le Prince donnerait à la Reine toutes les marques de complaisance et d'attachement, et qu'il réparerait même avec soin celles qu'il avait laissées paraître de son mécontentement du Cardinal, afin de s'insinuer dans l'esprit de la Reine et de la disposer insensiblement à recevoir et à suivre ses conseils ; qu'il feindrait, au commencement de donner en tout dans son sens, et que, peu à peu, il essayerait de l'accoutumer à écouter les vérités auxquelles elle avait toujours fermé l'oreille ; que l'animosité des peuples augmentant et les délibérations du Parlement continuant, il ferait semblant de s'affaiblir contre sa propre inclination et par la pure nécessité ; et qu'en laissant ainsi couler le Cardinal plutôt que tomber, il se trouverait maître du cabinet par l'esprit de la Reine, et arbitre du public par l'état des choses et par le canal des serviteurs qu'il y avait.

Il est constant que, dans l'agitation où l'on était, il n'y avait que ce remède pour rétablir les affaires, et il n'était pas moins facile que nécessaire. Il ne plut pas à la providence de Dieu de le bénir, quoiqu'elle lui eût donné la plus belle ouverture qu'ait jamais pu avoir aucun projet. Vous en verrez la suite après que je vous aurai dit un mot de ce qui se passa immédiatement auparavant.

Comme la Reine n'était sortie de Paris que pour se donner lieu d'attendre, avec plus de liberté, le retour des troupes avec lesquelles elle avait dessein d'insulter ou d'affamer la ville (il est

certain qu'elle pensa à l'un et à l'autre), comme, dis-je, la Reine n'était sortie qu'avec cette pensée, elle ne ménagea pas beaucoup le Parlement à l'égard du dernier arrêt dont je vous ai parlé ci-dessus, et par lequel elle était suppliée de ramener le Roi à Paris. Elle répondit aux députés qui étaient allés faire les remontrances qu'elle en était fort surprise et fort étonnée, que le Roi avait accoutumé, tous les ans, de prendre l'air en cette saison, et que sa santé lui était plus chère qu'une vaine frayeur du peuple. Monsieur le Prince, qui arriva justement dans ce moment, et qui ne donna pas dans la pensée que l'on avait à la cour d'attaquer Paris, crut qu'il la fallait au moins satisfaire par les autres marques qu'il pouvait donner à la Reine de son attachement à ses volontés. Il dit au président et aux deux conseillers, qui l'invitaient à venir prendre sa place, selon la teneur de l'arrêt, qu'il ne s'y trouverait pas, et qu'il obéirait à la Reine, en dût-il périr. L'impétuosité de son humeur l'emporta, dans la chaleur du discours, plus loin qu'il n'eût été par réflexion, comme vous le jugez aisément par ce que je viens de vous dire de la disposition où il était, même avant que je lui eusse parlé. M. le duc d'Orléans répondit qu'il n'irait point, et que l'on avait fait dans la Compagnie des propositions trop hardies et insoutenables. M. le prince de Conti parla du même sens.

Le lendemain, les gens du Roi apportèrent au Parlement un arrêt du Conseil, qui portait cassation de celui du Parlement et défenses de délibérer sur la proposition de 1617 contre le ministère des étrangers. La Compagnie opina avec une chaleur inconcevable, ordonna des remontrances par écrit, manda le prévôt des marchands pour pourvoir à la sûreté de la ville ; commanda à tous les gouverneurs de laisser tous les passages libres, et que le lendemain, toute affaire cessante, on délibérerait sur la proposition de 1617. Je fis l'impossible toute la nuit pour rompre ce coup, parce que j'avais lieu de craindre qu'il ne précipitât les choses au point d'engager Monsieur le Prince, malgré lui-même, dans les intérêts de la cour. Longueil

courut de son côté pour le même effet. Broussel lui promit d'ouvrir l'avis modéré ; les autres ou m'en assurèrent ou me le firent espérer.

Ce ne fut plus cela le lendemain au matin. Ils s'échauffèrent les uns les autres devant que de s'asseoir. Le maudit esprit de classe dont je vous ai déjà parlé les saisit ; et ces mêmes gens qui deux jours devant tremblaient de frayeur, et que j'avais eu tant de peine à rassurer, passèrent tout d'un coup, et sans savoir pourquoi, à l'aveugle fureur, et telle qu'ils ne firent pas seulement de réflexion que le général de cette même armée, dont le nom seul leur avait fait peur, et qu'ils devaient plus appréhender que son armée, parce qu'ils avaient sujet de le croire mal intentionné pour eux, comme ayant toujours été très attaché à la cour, ils ne firent pas, dis-je, seulement réflexion que ce général venait d'y arriver ; et ils donnèrent cet arrêt que je vous ai marqué ci-dessus, qui obligea la Reine de faire sortir de Paris M. d'Anjou, tout rouge encore de sa petite vérole, et Mme la duchesse d'Orléans même, malade ; et qui eût commencé la guerre civile dès le lendemain, si Monsieur le Prince, avec lequel j'eus sur ce sujet une seconde conférence de trois heures, n'eût pris le parti du monde le plus sain et le plus sage. Quoiqu'il fût très mal persuadé du Cardinal, et à l'égard du public et au sien particulier, et quoiqu'il ne fût guère plus satisfait de la conduite du Parlement, avec lequel l'on ne pouvait prendre aucune mesure en corps, ni de bien sûres avec les particuliers, il ne balança pas un moment à prendre la résolution qu'il crut la plus utile au bien de l'État. Il marcha, sans hésiter, d'un pas égal entre le cabinet et le public, entre la faction et la cour, et il me dit ces propres paroles, qui me sont toujours demeurées dans l'esprit, même dans la plus grande chaleur de nos démêlés : « Le Mazarin ne sait ce qu'il fait ; il perdrait l'État, si l'on n'y prenait garde. Le Parlement va trop vite : vous me l'aviez bien dit, et je le vois. Si il se ménageait, comme nous l'avions concerté, nous ferions nos affaires ensemble et celles du public. Il se précipite ; et si je me

précipitais avec lui, je ferais peut-être mes affaires mieux que lui ; mais je m'appelle Louis de Bourbon, et je ne veux pas ébranler la couronne. Ces diables de bonnets carrés sont-ils enragés de m'engager ou à faire demain la guerre civile, ou à les étrangler eux-mêmes, et à mettre sur leurs têtes et sur la mienne un gredin de Sicile, qui nous perdra tous à la fin ? »

Monsieur le Prince avait raison dans la vérité d'être embarrassé et fâché ; car vous remarquerez que ce même Broussel, avec lequel il avait pris lui-même des mesures, et qui m'avait positivement promis d'être modéré dans cette délibération, fut celui qui ouvrit l'avis de l'arrêt, et qui ne m'en donna d'autres excuses que l'emportement général qu'il avait vu dans tous les esprits. Enfin la conclusion de notre conférence fut qu'il partirait au même moment pour Rueil ; qu'il s'opposerait, comme il avait déjà commencé, au projet, déjà concerté et résolu d'attaquer Paris, et qu'il proposerait à la Reine que M. le duc d'Orléans et lui écrivissent au Parlement, et le priassent d'envoyer des députés pour conférer et pour essayer de remédier aux nécessités de l'État.

Je suis obligé de dire, pour la vérité, que ce fut lui qui me proposa cet expédient, qui ne m'était point venu dans l'esprit. Il est vrai qu'il me charma et qu'il me toucha à un tel point, que Monsieur le Prince s'aperçut de mon transport et qu'il me dit avec tendresse : « Que vous êtes éloigné des pensées que l'on vous croit à la cour ! Plût à Dieu que tous ces coquins de ministres eussent d'aussi bonnes intentions que vous ! »

J'avais fort assuré Monsieur le Prince que le Parlement ne pouvait qu'agréer extrêmement l'honneur que Monsieur d'Orléans et lui lui feraient de lui écrire ; mais j'avais ajouté que je doutais que, vu l'aigreur des esprits, il voulût conférer avec le Cardinal ; que j'étais persuadé que si lui, Monsieur le Prince, pouvait faire en sorte d'obliger la cour à ne point se faire une affaire ni une condition de la présence de ce ministre, il se

donnerait à lui-même un avantage très considérable, et en ce que tout l'honneur de l'accommodement, où Monsieur à son ordinaire ne servirait que de figure, lui reviendrait, et en ce que l'exclusion du Cardinal décréditerait au dernier point son ministère, et serait un préalable très utile aux coups que Monsieur le Prince faisait état de lui donner dans le cabinet. Il comprit très bien son intérêt ; et le Parlement ayant répondu à Choisy, chancelier de Monsieur, et au chevalier de La Rivière, gentilhomme de la chambre de Monsieur le Prince, qui y avaient porté les lettres de leurs maîtres, que le lendemain ses députés iraient à Saint-Germain, pour conférer avec Messieurs les Princes seulement, Monsieur le Prince se servit très habilement de cette parole pour faire croire au Cardinal qu'il ne se devait pas commettre, et qu'il était de sa prudence de se faire honneur de la nécessité. Cette atteinte fut cruelle à la personne d'un cardinal reconnu, depuis la mort du feu Roi, pour premier ministre ; et la suite ne lui en fut pas moins honteuse. Le président Viole, qui avait ouvert l'avis au Parlement de renouveler l'arrêt de 1617 conte les étrangers, vint à Saint-Germain, où le Roi était allé de Rueil, sous la parole de Monsieur le Prince, et il fut admis sans contestation à la conférence qui fut tenue chez M. le duc d'Orléans, accompagné de Monsieur le Prince, de M. le prince de Conti et de M. de Longueville.

L'on y traita presque tous les articles qui avaient été proposés à la Chambre de Saint-Louis, et Messieurs les Princes en accordèrent beaucoup avec facilité. Le premier président, s'étant plaint de l'emprisonnement de M. de Chavigny, donna lieu à une contestation considérable, parce que sur la réponse que l'on lui fit que Chavigny n'étant pas du corps du Parlement, cette action ne regardait en rien la Compagnie, il répondit que les ordonnances obligeaient à ne laisser personne en prison plus de vingt-quatre heures sans l'interroger. Monsieur s'éleva avec chaleur à ce mot, qu'il prétendait donner des bornes trop étroites à l'autorité royale. Viole le soutint avec vigueur ; les

députés, tous d'une voix, y demeurèrent fermes, et en ayant fait le lendemain leur rapport au Parlement, ils en furent loués ; et la chose fut poussée avec tant de force et soutenue avec tant de fermeté, que la Reine fut obligée de consentir que la déclaration portât que l'on ne pourrait plus tenir aucun, même particulier du royaume en prison plus de trois jours sans l'interroger. Cette clause obligea la cour de donner aussitôt après la liberté à Chavigny, qu'il n'y avait pas lieu d'interroger en forme.

Cette question, que l'on appelait celle de la sûreté publique, fut presque la seule qui reçut beaucoup de contradiction. Le ministère ne pouvait se résoudre à s'astreindre à une condition aussi contraire à sa pratique, et le Parlement n'eut pas moins de peine à se relâcher d'une ancienne ordonnance accordée par nos rois, à la réquisition des États. Les vingt-trois autres propositions de la Chambre de Saint-Louis passèrent avec plus de chaleur entre les particuliers que de contestation pour leur substance. Il y eut cinq conférences à Saint-Germain. Il n'entra dans la première que messieurs les princes. Le chancelier et le maréchal de La Meilleraye, qui avait été fait surintendant en la place d'Emery, furent admis dans les quatre autres. Le premier y eut de grandes prises avec le premier président, qui avait un mépris pour lui qui allait jusqu'à la brutalité. Le lendemain de chaque conférence, l'on opinait, sur le rapport des députés, au Parlement. Il serait infini et ennuyeux de vous rendre compte de toutes les scènes qui y furent données au public, et je me contenterai de vous dire, en général, que le Parlement, ayant obtenu ou plutôt emporté sans exception tout ce qu'il demandait, c'est-à-dire le rétablissement des anciennes ordonnances par une déclaration conçue sous le nom du Roi, mais dressée et dictée par la Compagnie, crut encore qu'il se relâchait beaucoup en promettant qu'il ne continuerait plus ses assemblées. Vous verrez cette déclaration tout d'une vue, s'il vous plaît de vous ressouvenir des propositions que je vous ai marquées de temps en temps, dans la suite de cette histoire,

comme ayant été faites dans le Parlement et dans la Chambre de Saint-Louis.

Le lendemain qu'elle fut publiée et enregistrée, qui fut le 24 d'octobre 1648, le Parlement prit ses vacations, et la Reine revint avec le Roi à Paris bientôt après. J'en rapporterai les suites, après que je vous aurai rendu compte de deux ou trois incidents qui survinrent dans le temps de ces conférences.

Mme de Vendôme présenta requête au Parlement, pour lui demander la justification de monsieur son fils, qui s'était sauvé, le jour de la Pentecôte précédente, de la prison du bois de Vincennes, avec résolution et bonheur. Je n'oubliai rien pour la servir en cette occasion ; et Mme de Nemours, sa fille, avoua que je n'étais pas méconnaissant.

Je ne me conduisis pas si raisonnablement dans une autre rencontre qui m'arriva. Le Cardinal, qui eût souhaité avec passion de me perdre dans le public, avait engagé le maréchal de La Meilleraye, surintendant des finances et mon ami, à m'apporter chez moi quarante mille écus que la Reine m'envoyait pour le paiement de mes dettes, en reconnaissance, disait-elle, des services que j'avais essayé de lui rendre le jour des barricades. Observez, je vous supplie, que lui, qui m'avait donné les avis les plus particuliers des sentiments de la cour sur ce sujet, les croyait de la meilleure foi du monde changés pour moi, parce que le Cardinal lui avait témoigné une douleur sensible de l'injustice qu'il m'avait faite, et qu'il avait reconnue clairement depuis. Je ne vous marque cette circonstance que parce qu'elle sert à faire connaître que les gens qui sont naturellement faibles à la cour ne peuvent jamais s'empêcher de croire tout ce qu'elle prend la peine de leur vouloir faire croire. Je l'ai observé mille et mille fois, et que, quand ils ne sont pas dupes, ce n'est que la faute des ministres. Comme la faiblesse à la cour n'était pas mon défaut, je ne me laissai pas persuader par le maréchal de La Meilleraye, comme lui-même s'était laissé

persuader par le Mazarin ; et je refusai les offres de la Reine avec toutes les paroles requises en cette occasion, mais sincères à proportion de la sincérité avec laquelle elles m'étaient faites.

Mais voici le point où je donnai dans le panneau. Le maréchal d'Estrées traitait du gouvernement de Paris avec M. de Montbazon. Le Cardinal l'obligea à faire semblant d'en avoir perdu la pensée, et d'essayer de me l'inspirer comme une chose qui me convenait fort, et dans laquelle je donnerais d'autant plus facilement que le prince de Guémené, à qui cet emploi n'était pas propre, en ayant la survivance, et devant par conséquent toucher une partie du prix, les intérêts de la princesse, que l'on savait ne m'être pas indifférents, s'y trouveraient. Si j'eusse eu bien du bon sens, je n'aurais pas seulement écouté une proposition de cette nature, laquelle m'eût jeté, si elle eût réussi, dans la nécessité de me servir de la qualité de gouverneur de Paris contre les intérêts de la cour, ce qui n'eût pas été assurément de la bienséance, ou de préférer les devoirs d'un gouverneur à ceux d'un archevêque, ce qui était réellement contre mon intérêt et contre ma réputation. Voilà ce que j'eusse prévu si j'eusse eu du bon sens ; mais si j'en eusse eu un grain en cette occasion, je n'aurais pas au moins fait voir que j'avais de la pente à en recevoir l'ouverture, que je n'y eusse vu moi-même plus de jour. Je m'éblouis d'abord à la vue du bâton, qui me parut devoir être d'une figure plus agréable, quand il serait croisé avec la crosse ; et le Cardinal, ayant fait son effet, qui était de m'entamer dans le public sur l'intérêt particulier, sur lequel il n'avait pu jusque-là prendre sur moi le moindre avantage, rompit l'affaire par le moyen des difficultés que le maréchal d'Estrées, de concert avec lui, y fit naître.

Je fis, à ce moment, une seconde faute, presque aussi grande que la première ; car au lieu d'en profiter, comme je le pouvais, en deux ou trois manières, je m'emportai, et je dis tout ce que la rage me fit dire, contre le ministre, à Brancas, neveu du maréchal, et dont le défaut n'était pas, dès ce temps-là, de

taire aux plus forts ce que les plus faibles disaient d'eux. Je ne pourrais pas vous dire encore, à l'heure qu'il est, les raisons, ou plutôt les déraisons, qui me purent obliger à une aussi méchante conduite. Je cherche dans les replis de mon cœur le principe qui fait que je trouve une satisfaction plus sensible à vous faire une confession sincère de mes fautes, que je n'en trouverais assurément dans le plus juste panégyrique. Je reviens aux affaires publiques.

La déclaration, à la publication de laquelle j'étais demeuré, et le retour du Roi à Paris, joints à l'inaction du Parlement, qui était en vacation, apaisèrent pour un moment le peuple, qui était si échauffé, que deux ou trois jours avant que l'on eût enregistré la déclaration, il avait été sur le point de massacrer le premier président et le président de Nesmond, parce que la Compagnie ne délibérait pas aussi vite que les marchands le prétendaient sur un impôt établi sur l'entrée du vin. Cette chaleur revint avec la Saint-Martin. Il sembla que tous les esprits étaient surpris et enivrés de la fumée des vendanges ; et vous allez voir des scènes au prix desquelles les passées n'ont été que des verdures et des pastourelles.

Il n'y a rien dans le monde qui n'ait son moment décisif, et le chef-d'œuvre de la bonne conduite est de connaître et de prendre ce moment. Si on le manque surtout dans la révolution des États, on court fortune ou de ne le pas retrouver, ou de ne le pas apercevoir. Il y en a mille et mille exemples. Les six ou sept semaines qui coulèrent depuis la publication de la déclaration jusqu'à la Saint-Martin de l'année 1648 nous en présentent un qui ne nous a été que trop sensible. Chacun trouvait son compte dans la déclaration, c'est-à-dire chacun l'y eût trouvé si chacun l'eût bien entendue. Le Parlement avait l'honneur du rétablissement de l'ordre. Les princes le partageaient, et en avaient le premier fruit, qui était la considération et la sûreté. Le peuple, déchargé de plus de soixante millions, y trouvait un soulagement considérable ; et si le cardinal Mazarin eût été de

génie propre à se faire honneur de la nécessité, qui est une des qualités des plus nécessaires à un ministre, il se fût, par un avantage qui est toujours inséparable de la faveur, il se fût, dis-je, approprié dans la suite la plus grande partie du mérite des choses même auxquelles il s'était le plus opposé.

Voilà des avantages signalés pour tout le monde ; et tout le monde manqua ces avantages signalés par des considérations si légères, qu'elles n'eussent pas dû, dans les véritables règles du bon sens, en faire même perdre de médiocres. Le peuple, qui s'était animé par les assemblées du Parlement, s'effaroucha dès qu'il les vit cesser sur l'approche de quelques troupes, desquelles, dans la vérité, il était ridicule de prendre ombrage, et par la considération de leur petit nombre, et par beaucoup d'autres circonstances. Le Parlement prit à son retour toutes les bagatelles qui sentaient le moins du monde l'inexécution de la déclaration, avec la même rigueur et avec les mêmes formalités qu'il aurait traité ou un défaut ou une forclusion. M. le duc d'Orléans vit tout le bien qu'il pouvait faire et une partie du mal qu'il pouvait empêcher ; mais comme l'endroit par lequel il fut touché de l'un et de l'autre ne fut pas celui de la peur, qui était sa passion dominante, il ne sentit pas assez le coup pour en être ému.

Monsieur le Prince connut le mal dans toute son étendue ; mais comme son courage était sa vertu la plus naturelle, il ne le craignit pas assez ; il voulut le bien, mais il ne le voulut qu'à sa mode : son âge, son humeur et ses victoires ne lui permirent pas de joindre la patience à l'activité ; et il ne conçut pas d'assez bonne heure cette maxime si nécessaire aux princes, de ne considérer les petits incidents que comme des victimes que l'on doit toujours sacrifier aux grandes affaires. Le Cardinal, qui ne connaissait en façon du monde nos manières, confondait journellement les plus importantes avec les plus légères ; et dès le lendemain que la déclaration fut publiée, cette déclaration, qui passait, dans cette chaleur des esprits, pour une loi

fondamentale de l'État, dès le lendemain, dis-je, qu'elle fut publiée, elle fut entamée et altérée sur des articles de rien, que le Cardinal devait même observer avec ostentation, pour colorer les contraventions qu'il pouvait être obligé de faire aux plus considérables ; et ce qui lui arriva de cette conduite fut que le Parlement, aussitôt après son ouverture, recommença à s'assembler, et que la Chambre des comptes et la Cour des aides même, auxquelles on porta, dans ce même mois de novembre, la déclaration à vérifier, prirent la liberté d'y ajouter encore plus de modifications et de clauses que le Parlement.

La Cour des aides, entre autres, fit défense, sur peine de la vie, de mettre les tailles en parti. Comme elle eut été mandée pour ce sujet au Palais-Royal, et qu'elle se fut relâchée en quelque façon, de ce premier arrêt, en permettant de faire des prêts sur les tailles pour six mois, le Parlement le trouva très mauvais, et s'assembla le 30 de décembre, tant sur ce fait que sur ce que l'on savait qu'il y avait une autre déclaration à la Chambre des comptes, qui autorisait pour toujours les mêmes prêts. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que, dès le 16 du même mois de décembre, M. le duc d'Orléans et Monsieur le Prince avaient été au Parlement pour empêcher les assemblées, et pour obliger la Compagnie à travailler, seulement par députés, à la recherche des articles de la déclaration auxquels on prétendait que le ministère avait contrevenu : ce qui leur fut accordé, mais après une contestation fort aigre. Monsieur le Prince parla avec beaucoup de colère, et l'on prétendit même qu'il avait fait un signe du petit doigt par lequel il parut menacer. Il m'a dit souvent depuis qu'il n'en avait pas eu la pensée. Ce qui est constant est que la plupart des conseillers, le crurent, que le murmure s'éleva, et que si l'heure n'eût sonné, les choses se fussent encore plus aigries.

Elles parurent le lendemain plus douces, parce que la Compagnie se relâcha, comme je vous ai déjà dit ci-dessus, à examiner les contraventions faites à la déclaration, par députés

seulement, et chez Monsieur le Premier Président ; mais cette apparence de calme ne dura guère.

Le Parlement résolut, le 2 de janvier, de s'assembler pour pourvoir à l'exécution de la déclaration, que l'on prétendait avoir été blessée, particulièrement dans les huit ou dix derniers jours, en tous ses articles ; et la Reine prit le parti de faire sortir le Roi de Paris, à quatre heures du matin, le jour des Rois, avec toute la cour. Les ressorts particuliers de ce grand mouvement sont assez curieux, quoiqu'ils soient fort simples.

Vous jugez suffisamment, par ce que je vous ai déjà dit, quels motifs faisaient agir la Reine, conduite par le Cardinal, et M. d'Orléans, gouverné par La Rivière, qui était l'esprit le plus bas et le plus intéressé de son siècle. Voici ce qui m'a paru des motifs de Monsieur le Prince.

Les contretemps du Parlement, desquels je vous ai déjà parlé, commencèrent à le dégoûter presque aussitôt après qu'il eut pris des mesures avec Broussel et avec Longueil ; et ce dégoût, joint aux caresses que la Reine lui fit à son retour, aux soumissions apparentes du Cardinal, et à la pente naturelle, qu'il tenait de père et de mère, de n'aimer pas à se brouiller avec la cour, affaiblirent avec assez de facilité, dans son esprit, les raisons que son grand cœur y avait fait naître. Je m'aperçus d'abord du changement ; je m'en affligeai pour moi, je m'en affligeai pour le public ; mais je m'en affligeai, en vérité, beaucoup plus pour lui-même. Je l'aimais autant que je l'honorais, et je vis d'un coup d'œil le précipice. Je vous ennuierais si je vous rendais compte de toutes les conversations que j'eus avec lui sur cette matière. Vous jugerez, s'il vous plaît, des autres par celle dont je vous vais rapporter le détail. Elle se passa justement l'après-dînée du jour où l'on prétendit qu'il avait menacé le Parlement.

Je trouvai, dans ce moment, que le dégoût que j'avais remarqué déjà dans son esprit était changé en colère et même en indignation. Il me dit, en jurant, qu'il n'y avait plus moyen de souffrir l'insolence et l'impertinence de ces bourgeois, qui en voulaient à l'autorité royale ; que tant qu'il avait cru qu'ils n'avaient eu pour but que le Mazarin, il avait été pour eux ; que je lui avais moi-même confessé, plus de trente fois, qu'il n'y avait aucune mesure bien sûre à prendre avec des gens qui ne peuvent jamais se répondre d'eux-mêmes d'un quart d'heure à l'autre, parce qu'ils ne peuvent jamais se répondre un instant de leur compagnie ; qu'il ne se pouvait résoudre à devenir le général d'une armée de fous, n'y ayant pas un homme sage qui pût s'engager dans une cohue de cette nature ; qu'il était prince du sang ; qu'il ne voulait pas ébranler l'État ; que si le Parlement eût pris la conduite dont on était demeuré d'accord, l'on l'eût redressé ; mais qu'agissant comme il faisait, il prenait le chemin de le renverser. Monsieur le Prince ajouta à cela tout ce que vous vous pouvez figurer de réflexions publiques et particulières. Voici en propres paroles ce que je lui répondis :

« Je conviens, monsieur, de toutes les maximes générales ; permettez-moi, s'il vous plaît, de les appliquer au fait particulier. Si le Parlement travaille à la ruine de l'État, ce n'est pas qu'il ait intention de le ruiner : nul n'a plus d'intérêt au maintien de l'autorité royale que les officiers, et tout le monde en convient. Il faut donc reconnaître de bonne foi que lorsque les compagnies souveraines font du mal, ce n'est que parce qu'elles ne savent pas bien faire le bien même qu'elles veulent. La capacité d'un ministre qui sait ménager les particuliers et les corps les tient dans l'équilibre où elles doivent être naturellement et dans lequel elles réussissent, par un mouvement qui, balance ce qui est de l'autorité des princes et de l'obéissance des peuples… L'ignorance de celui qui gouverne aujourd'hui ne lui laisse ni assez de vue ni assez de force pour régler les poids de cette horloge. Les ressorts en sont mêlés. Ce qui n'était que pour modérer le mouvement veut le faire, et je

conviens qu'il le fait mal, parce qu'il n'est pas lui-même fait pour cela : voilà où gît le défaut de notre machine. Votre Altesse la veut redresser, et avec d'autant plus de raison qu'il n'y a qu'Elle qui en soit capable ; mais pour la redresser, faut-il se joindre à ceux qui la veulent rompre ? Vous convenez des disparates du Cardinal ; vous convenez qu'il ne pense qu'à établir en France l'autorité qu'il n'a jamais connue qu'en Italie. Si il y pouvait réussir, serait-ce le compte de l'État, selon ses bonnes et véritables maximes ? Serait-ce celui des princes du sang en tout sens ? Mais, de plus, est-il en état d'y réussir ? N'est-il pas accablé de la haine et du mépris public ? Le Parlement n'est-il pas l'idole des peuples ? Je sais que vous les comptez pour rien, parce que la cour est armée ; mais je vous supplie de me permettre de vous dire que l'on les doit compter pour beaucoup, toutes les fois qu'ils se comptent eux-mêmes pour tout. Ils en sont là : ils commencent eux-mêmes à compter vos armées pour rien, et le malheur est que leur force consiste dans leur imagination ; et l'on peut dire avec vérité qu'à la différence de toutes les autres sortes de puissance, ils peuvent, quand ils sont arrivés à un certain point, tout ce qu'ils croient pouvoir.

« Votre Altesse me disait dernièrement, Monsieur, que cette disposition du peuple n'était qu'une fumée ; mais cette fumée si noire et si épaisse est entretenue par un feu qui est bien vif et bien allumé. Le Parlement le souffle, et ce Parlement, avec les meilleures et même les plus simples intentions du monde, est très capable de l'enflammer à un point qui l'embrasera et qui le consumera lui-même, mais qui hasardera, dans les intervalles, plus d'une fois l'État. Les corps poussent toujours avec trop de vigueur les fautes des ministres quand ils ont tant fait que de s'y acharner, et ils ne ménagent presque jamais leurs imprudences, ce qui est, en de certaines occasions, capable de perdre un royaume. Si le Parlement eût répondu, quelque temps avant que vous revinssiez de l'armée, à la ridicule et pernicieuse proposition que le Cardinal lui fit de

déclarer si il prétendait mettre des bornes à l'autorité royale, si, dis-je, les plus sages du corps n'eussent éludé la réponse, la France, à mon opinion, courait fortune, parce que la Compagnie se déclarant pour l'affirmative, comme elle fut sur le point de le faire, elle déchirait le voile qui couvre le mystère de l'État. Chaque monarchie a le sien. Celui de la France consiste dans cet espèce de silence religieux et sacré dans lequel on ensevelit, en obéissant presque toujours aveuglément aux rois, le droit que l'on ne veut croire avoir de s'en dispenser que dans les occasions où il ne serait pas même de leur service de plaire à leurs rois. Ce fut un miracle que le Parlement ne levât pas dernièrement ce voile, et ne le levât pas en forme et par arrêt, ce qui serait bien d'une conséquence plus dangereuse et plus funeste que la liberté que les peuples ont prise, depuis quelque temps, de voir à travers. Si cette liberté, qui est déjà dans la salle du Palais, était passée jusque dans la Grande Chambre, elle ferait des lois révérées de ce qui n'est encore que question problématique, et de ce qui n'était il n'y pas longtemps qu'un secret, ou inconnu, ou du moins respecté.

« Votre Altesse n'empêchera pas, par la force des armes, les suites du malheureux état que je vous marque et dont nous ne sommes peut-être que trop proches. Elle voit que le Parlement même a peine à retenir les peuples qu'il a éveillés ; elle voit que la contagion se glisse dans les provinces ; et la Guyenne et la Provence donnent déjà très dangereusement l'exemple qu'elles ont reçu de Paris. Tout branle, et Votre Altesse seule est capable de fixer ce mouvement par l'éclat de sa naissance, par celui de sa réputation, et par la persuasion générale où l'on est qu'il n'y a qu'Elle qui y puisse remédier. L'on peut dire que la Reine partage la haine que l'on a pour le Cardinal, et que Monsieur partage le mépris que l'on a pour La Rivière. Si vous entrez, par complaisance, dans leurs pensées, vous entrerez en part de la haine publique. Vous êtes au-dessus du mépris ; mais la crainte que l'on aura de vous prendra sa place, et cette crainte empoisonnera si cruellement et la haine que l'on aura pour vous

et le mépris que l'on a déjà pour les autres, que ce qui n'est présentement qu'une plaie dangereuse à l'État lui deviendra peut-être mortelle, et pourra mêler dans la suite de la révolution le désespoir du retour, qui est toujours, en ces matières, le dernier et le plus dangereux symptôme de la maladie.

« Je n'ignore pas les justes raisons qu'a Votre Altesse d'appréhender les manières d'un corps composé de plus de deux cents têtes, et qui n'est capable ni de gouverner ni d'être gouverné. Cet embarras est grand ; mais j'ose soutenir qu'il n'est pas insurmontable, et qu'il n'est pas même difficile à démêler, dans la conjoncture présente, par des circonstances particulières. Quand le parti serait formé, quand vous seriez à la tête de l'armée, quand les manifestes auraient été publiés, quand enfin vous seriez déclaré général d'un parti dans lequel le Parlement serait entré, auriez-vous, Monsieur, plus de peine à soutenir ce poids que messieurs votre aïeul et bisaïeul n'en ont eu à s'accommoder aux caprices des ministres de La Rochelle et des maires de Nîmes et de Montauban ? Et Votre Altesse trouverait-Elle plus de difficulté à ménager le parlement de Paris que M. de Mayenne n'y en a trouvé dans le temps de la Ligue, c'est-à-dire dans le temps de la faction du monde la plus opposée à toutes les maximes du Parlement ? Votre naissance et votre mérite vous élèvent autant au-dessus de ce dernier exemple que la cause dont il s'agit est au-dessus de celle de la Ligue ; et les manières n'en sont pas moins différentes. La Ligue fit une guerre où le chef du parti commença sa déclaration par une jonction ouverte et publique avec Espagne, contre la couronne et la personne d'un des plus braves et des meilleurs rois que la France ait jamais eu ; et ce chef de parti, sorti d'une maison étrangère et suspecte, ne laissa pas de maintenir très longtemps dans ses intérêts ce même Parlement, dont la seule idée vous fait peine, dans une occasion où vous êtes si éloigné de le vouloir porter à la guerre, que vous n'y entrez que pour lui procurer la sûreté et la paix.

« Vous ne vous êtes ouvert qu'à deux hommes de tout le Parlement, et encore vous ne vous y êtes ouvert que sous la parole qu'ils vous ont donnée ; l'un et l'autre, de ne laisser pénétrer à personne du monde, sans exception, vos intentions : Comme est-il possible que Votre Altesse puisse prétendre que ces deux hommes puissent, par le moyen de cette connaissance intérieure et cachée, régler les mouvements de leur corps ? J'ose, Monsieur, vous répondre que si vous voulez vous déclarer publiquement comme protecteur du public et des compagnies souveraines, vous en disposerez, au moins pour très longtemps, absolument et presque souverainement. Mais ce n'est pas votre vue : vous ne vous voulez pas vous brouiller à la cour, vous aimez mieux le cabinet que la faction : ne trouvez donc pas mauvais que des gens qui ne vous voient que dans ce jour ne mesurent pas toutes leurs démarches selon ce qui vous conviendrait. C'est à vous à mesurer les vôtres avec les leurs, parce qu'elles sont publiques ; et vous le pouvez, parce que le Cardinal, accablé par la haine publique, est trop faible pour vous obliger malgré vous à l'éclat et aux ruptures prématurées. La Rivière, qui gouverne Monsieur, est l'homme du monde le plus timide. Continuez à témoigner que vous cherchez à adoucir les choses, et laissez-les agir selon votre premier plan : un peu plus ; un peu moins de chaleur dans le Parlement doit-il être capable de vous le faire changer ? De quoi y va-t-il, enfin, en ce plus et en ce moins ? Le pis est que la Reine croie que vous n'embrassez pas avec assez de chaleur ses intérêts. N'y a-t-il pas des moyens pour suppléer à cet inconvénient ? n'y a-t-il pas des apparences à donner ? n'y a-t-il pas même de l'effectif ? Enfin, Monsieur, je supplie très humblement Votre Altesse de me permettre de Lui dire que jamais projet n'a été si beau, si innocent, si saint, si nécessaire que celui qu'Elle a fait, et que jamais raisons n'ont été, au moins à mon opinion, si faibles que celles qui l'empêchent de l'exécuter. La moins forte de celles qui vous y portent, ou plutôt qui vous y devraient porter, est que si le cardinal Mazarin ne réussit pas dans les siens, il vous peut

entraîner dans sa ruine, et que si il y réussit, il se servira, pour vous perdre, de tout ce que vous aurez fait pour l'élever. »

Vous voyez, par le peu d'arrangement de ce discours, qu'il fut fait sans méditation et sur-le-champ. Je le dictai à Laigues étant revenu chez moi de chez Monsieur le Prince ; et Laigues me le fit voir à mon dernier voyage de Paris. Il ne persuada point Monsieur le Prince, qui était déjà préoccupé ; il ne répondit à mes raisons particulières que par les générales, ce qui est assez de son caractère. Les héros ont leurs défauts ; celui de Monsieur le Prince est de n'avoir pas assez de suite dans un des plus beaux esprits du monde. Ceux qui ont voulu croire qu'il avait tâché dans le commencement d'aigrir les affaires par Longueil, par Broussel et par moi, pour se rendre plus nécessaire à la cour et dans la vue de faire pour le Cardinal ce qu'il fit depuis, font autant d'injustice et à sa vertu et à la vérité, qu'ils prétendent faire d'honneur à son habileté. Ceux qui croient que les petits intérêts, c'est-à-dire les intérêts de pension, de gouvernement, d'établissement, furent l'unique cause de son changement ne se trompent guère moins. La vue d'être l'arbitre du cabinet y entra assurément, mais elle ne l'eût pas emporté sur les autres considérations ; et le véritable principe fut qu'ayant tout vu d'abord également, il ne sentit pas tout également. La gloire de restaurateur du public fut sa première idée ; celle de conservateur de l'autorité royale fut la seconde. Voilà le caractère de tous ceux qui ont dans l'esprit le défaut que je vous ai marqué ci-dessus. Quoiqu'ils voient très bien les inconvénients et les avantages des deux partis sur lesquels ils balancent à prendre leur résolution, et quoiqu'ils les voient même ensemble, ils ne les pèsent pas ensemble. Ainsi ce qui leur paraît aujourd'hui plus léger leur paraît demain plus pesant. Voilà justement ce qui fit le changement de Monsieur le Prince, sur lequel il faut confesser que ce qui n'a pas honoré sa vue, ou plutôt sa résolution, a bien justifié son intention. L'on ne peut nier que si il eût conduit aussi prudemment la bonne intention qu'il avait, certainement il n'eût redressé l'État, et

peut-être pour des siècles ; mais l'on doit convenir que si il l'eût eue mauvaise, il eût pu aller à tout dans un temps où l'enfance du Roi, l'opiniâtreté de la Reine, la faiblesse de Monsieur, l'incapacité du ministre, la licence du peuple, la chaleur du parlement, ouvraient à un jeune prince, plein de mérite et couvert de lauriers, une carrière plus belle et plus vaste que celle que MM. de Guise avaient courue.

Dans la conversation que j'eus avec Monsieur le Prince, il me dit deux ou trois fois, avec colère, qu'il ferait bien voir au Parlement, si il continuait à agir comme il avait accoutumé, qu'il n'en était pas où il pensait, et que ce ne serait pas une affaire que de le mettre à la raison. Pour vous dire le vrai, je ne fus pas fâché de trouver cette ouverture à en tirer ce que je pourrais des pensées de la cour ; il ne s'en expliqua pas toutefois ouvertement ; mais j'en compris assez pour me confirmer dans celle que j'avais, qu'elle commençait à reprendre ses premiers projets d'attaquer Paris. Pour m'en éclaircir encore davantage, je dis à Monsieur le Prince que le Cardinal se pourrait fort facilement tromper dans ses mesures, et que Paris serait un morceau de dure digestion : à quoi il me répondit de colère : « On ne le prendra pas comme Dunkerque, par des mines et par des attaques, mais si le pain de Gonesse leur manquait huit jours… » Je me le tins pour dit, et je lui repartis, beaucoup moins pour en savoir davantage que pour avoir lieu de me dégager d'avec lui, que l'entreprise de fermer les passages du pain de Gonesse pourrait recevoir des difficultés. « Quelles ? reprit-il brusquement ; les bourgeois sortiront-ils pour donner bataille ? – Elle ne serait pas rude, Monsieur, si il n'y avait qu'eux, lui répondis-je. – Qui sera avec eux ? reprit-il ; y serez-vous, vous qui parlez ? – Ce serait mauvais signe, lui dis-je : cela sentirait fort la procession de la Ligue. » Il pensa un peu, et puis il me dit : « Ne raillons point ; seriez-vous assez fou pour vous embarquer avec ces gens-là ? – Je ne le suis que trop, lui répondis-je ; vous le savez, Monsieur, et que je suis de plus coadjuteur de Paris, et par conséquent engagé et par honneur et

par intérêt à sa conservation. Je servirai toute ma vie Votre Altesse en tout ce qui ne regardera pas ce point. » Je vis bien que Monsieur le Prince s'émut à cette déclaration ; mais il se contint, et il me dit ces propres mots : « Quand vous vous engagerez dans une mauvaise affaire, je vous plaindrai ; mais je n'aurai pas sujet de me plaindre de vous. Ne vous plaignez pas aussi de moi, et rendez-moi le témoignage que vous me devez, qui est que je n'ai rien promis à Longueil et à Broussel dont le Parlement ne m'ait dispensé par sa conduite. » Il me fit ensuite beaucoup d'honnêtetés personnelles. Il m'offrit de me raccommoder avec la cour. Je l'assurai de mes obéissances et de mon zèle en tout ce qui ne serait pas contraire aux engagements qu'il savait que j'avais pris. Je le fis convenir de l'impossibilité d'en sortir, et je sortis moi-même de l'hôtel de Condé, avec toute l'agitation d'esprit que vous vous pouvez imaginer.

Montrésor et Saint-Ibar arrivèrent chez moi justement dans le temps que j'achevais de dicter à Laigues la conversation que j'avais eue avec Monsieur le Prince, et ils n'oublièrent rien pour m'obliger à envoyer, dès le moment, à Bruxelles. Quoique je sentisse dans moi-même beaucoup de peine à être le premier qui eût mis dans nos affaires le grain de catholicon d'Espagne, je m'y résolus par la nécessité, et je commençai à en dresser l'instruction, qui devait contenir plusieurs chefs, et dont la conclusion fut remise, par cette raison, au lendemain matin.

La fortune me présenta, l'après-dînée, un moyen plus agréable et plus innocent. J'allai, par un pur hasard, chez Mme de Longueville, que je voyais fort peu parce que j'étais extrêmement ami de monsieur son mari, qui n'était pas l'homme de la cour le mieux avec elle. Je la trouvai seule ; elle tomba, dans la conversation, sur les affaires publiques, qui étaient à la mode. Elle me parut enragée contre la cour. Je savais par le bruit public qu'elle l'était au dernier point contre Monsieur le Prince. Je joignis ce que l'on en disait dans le monde à ce que j'en tirais de certains mots qu'elle laissait

échapper. Je n'ignorais pas que M. le prince de Conti était absolument en ses mains. Toutes ces idées me frappèrent tout d'un coup l'imagination, et y firent naître celle dont je vous rendrai compte, après que je vous aurai un peu éclairci le détail de ce que je viens de vous toucher.

M[lle] de Bourbon avait eu l'amitié du monde la plus tendre pour monsieur son frère aîné ; et M[me] de Longueville, quelque temps après son mariage, prit une rage et une fureur contre lui, qui passa jusqu'à un excès incroyable. Vous croyez aisément qu'il n'en fallait pas davantage dans le monde pour faire faire des commentaires fâcheux sur une histoire de laquelle l'on ne voyait pas les motifs. Je ne les ai jamais pu pénétrer ; mais j'ai toujours été persuadé que ce qui s'en disait dans la cour n'était pas véritable, parce que si il eût été vrai qu'il y eût eu de la passion dans leur amitié, Monsieur le Prince n'aurait pas conservé pour elle la tendresse qu'il y conserva toujours dans la chaleur même de l'affaire de Coligny. J'ai observé qu'ils ne se brouillèrent qu'après sa mort, et je sais, de science certaine, que Monsieur le Prince savait que madame sa sœur aimait véritablement Coligny. L'amour passionné du prince de Conti pour elle donna à cette maison un certain air d'inceste, quoique fort injustement, que la raison au contraire que je viens de vous alléguer, quoique, à mon sens, décisive, ne put dissiper.

Je vous ai marqué ci-dessus que la disposition où je trouvai M[me] de Longueville me donna lieu à préparer une défense pour Paris plus proche, plus naturelle et moins odieuse que celle d'Espagne. Je connaissais bien la faiblesse de M. le prince de Conti, presque encore enfant ; mais je savais, en même temps, que cet enfant était prince du sang. Je ne voulais qu'un nom pour animer ce qui, sans un nom, n'était qu'un fantôme. Je me répondais de M. de Longueville, qui était l'homme du monde qui aimait le mieux le commencement de toutes les affaires. J'étais fort assuré que le maréchal de La Mothe, enragé contre la cour, ne se détacherait point de M. de Longueville, à qui il avait

été attaché vingt ans durant, par une pension, qu'il avait voulu lui-même retenir, par reconnaissance, encore qu'il eut été fait maréchal de France. Je voyais M. de Bouillon très mécontent et presque réduit à la nécessité par le mauvais état de ses affaires domestiques et par les injustices que la cour lui faisait. J'avais considéré tous ces gens-là, mais je ne les avais considérés que dans une perspective éloignée, parce qu'il n'y en avait aucun de tous ceux-là qui fût capable d'ouvrir la scène. M. de Longueville n'était bon que pour le second acte. Le maréchal de La Mothe, bon soldat, mais de très petit sens, ne pouvait jamais jouer le premier personnage. M. de Bouillon l'eût pu soutenir ; mais sa probité était plus problématique que son talent ; et j'étais bien averti, de plus, que madame sa femme, qui avait un pouvoir absolu sur son esprit, n'agissait en quoi que ce soit que par les mouvements d'Espagne. Vous ne vous étonnez pas, sans doute, de ce que je n'avais pas fixé des vues aussi vagues et aussi brouillées que celles-là, et de ce que je les réunis pour ainsi dire en la personne de M. le prince de Conti, prince du sang, et qui par sa qualité conciliait et approchait, pour ainsi parler, tout ce qui paraissait le plus éloigné à l'égard des uns et des autres.

Dès que j'eus ouvert à Mme de Longueville le moindre jour du poste qu'elle pourrait tenir, en l'état où les affaires allaient tomber, elle y entra avec des emportements de joie que je ne vous puis exprimer. Je ménageai avec soin ces dispositions ; j'échauffai M. de Longueville, et par moi-même et par Varicarville, qui était son pensionnaire, et auquel il avait, avec raison, une parfaite confiance, et je me résolus de ne lier aucun commerce avec Espagne et d'attendre que les occasions, que je jugeais bien n'être que trop proche, donnassent lieu à une conjoncture où celui que nous y prendrions infailliblement parût plutôt venir des autres que de moi. Ce parti, quoique très fortement contredit par Saint-Ibar et par Montrésor, fut le plus judicieux ; et vous verrez par les suites que je jugeai sainement en jugeant qu'il n'y avait plus lieu de précipiter ce remède, qui

est doublement dangereux quand il est le premier appliqué. Il a toujours besoin de lénitifs qui y préparent.

Pour ce qui regarde M[me] de Longueville, la petite vérole lui avait ôté la première fleur de sa beauté ; mais elle lui en avait laissé presque tout l'éclat ; et cet éclat, joint à sa qualité, à son esprit et à sa langueur ; qui avait en elle un charme particulier, la rendait une des plus aimables personnes de France. J'avais le cœur du monde le plus propre pour l'y placer entre M[mes] de Guémené et de Pommereux. Je ne vous dirai pas qu'elle l'eût agréé ; mais je vous dirai bien que ce ne fut pas la vue de l'impossibilité qui m'en fit rejeter la pensée, qui fut même assez vive dans les commencements. Le bénéfice n'était pas vacant ; mais il n'était pas desservi. M. de La Rochefoucauld était en possession ; mais il était en Poitou. J'écrivais tous les jours trois ou quatre billets, et j'en recevais bien autant. Je me trouvais très souvent à l'heure du réveil, pour parler plus librement d'affaire. J'y concevais beaucoup d'avantage, parce que je n'ignorais pas que c'était l'unique moyen de m'assurer de M. le prince de Conti pour les suites. Je crus, pour ne vous rien celer, y entrevoir de la possibilité. La seule vue de l'amitié étroite que je professais avec le mari l'emporta sur le plaisir et sur la politique.

Je ne laissai pas de prendre une grande liaison d'affaire avec M[me] de Longueville, et par elle un commerce avec M. de La Rochefoucauld, qui revint trois semaines ou un mois après cet engagement. Il faisait croire à M. le prince de Conti qu'il le servait dans la passion qu'il avait pour madame sa sœur ; et lui et elle, de concert, l'avaient tellement aveuglé, que plus de quatre ans après il ne se doutait encore de quoi que ce soit.

Comme M. de La Rochefoucauld n'avait pas eu trop bon bruit dans l'affaire des Importants, dans laquelle on l'avait accusé de s'être raccommodé à la cour à leurs dépens (ce que j'ai su toutefois depuis, de science certaine, n'être pas vrai), je n'étais pas trop content de le trouver en cette société. Il fallut

pourtant s'en accommoder. Nous prîmes toutes nos mesures. M. le prince de Conti, Mme de Longueville, monsieur son mari et le maréchal de La Mothe s'engagèrent de demeurer à Paris et de se déclarer si l'on attaquait. Broussel, Longueil et Viole promirent tout au nom du Parlement, qui n'en savait rien. M. de Retz fit les allées et venues entre eux et Mme de Longueville, qui prenait des eaux à Noisy avec M. le prince de Conti. Il n'y eut que M. de Bouillon qui ne voulut être nommé à personne sans exception : il s'engagea avec moi uniquement. Je le voyais assez souvent la nuit, et Mme de Bouillon y était toujours présente : si cette femme eût eu autant de sincérité que d'esprit, de beauté, de douceur et de vertu, elle eût été une merveille accomplie. J'en fus très piqué ; mais je n'y trouvai pas la moindre ouverture ; et comme la piqûre ne me fit pas mal fort longtemps, je crois que j'eusse parlé plus proprement si j'eusse dit que je crus en être piqué.

Après que j'eus préparé assez à mon gré la défensive, je pris la pensée de faire, si il était possible, en sorte que la cour ne portât pas les affaires à l'extrémité. Vous concevez facilement l'utilité de ce dessein, et vous en avouerez la possibilité, quand je vous dirai que l'exécution n'en tint qu'à l'opiniâtreté qu'eut le ministre de ne pas agréer une proposition, qui m'avait été suggérée par Launay-Gravé, et qui, de l'agrément même du Parlement, eût suppléé, au moins pour beaucoup, aux retranchements faits par cette compagnie. Cette proposition, dont le détail serait trop long et trop ennuyeux, fut agitée chez Viole, où Le Coigneux et beaucoup d'autres gens du Parlement se trouvèrent. Elle fut approuvée ; et si le ministre eût été assez sage pour la recevoir de bonne foi, je suis persuadé que l'État eût soutenu la dépense nécessaire et qu'il n'y aurait point eu de guerre civile.

Quand je vis que la cour ne voulait même son bien qu'à sa mode, qui n'était jamais bonne, je ne songeai plus qu'à lui faire du mal, et ce ne fut que dans ce moment que je pris l'entière et

pleine résolution d'attaquer personnellement le Mazarin, parce que je crus que ne pouvant l'empêcher de nous attaquer, nous ferions sagement de l'attaquer nous-mêmes, par des préalables qui donneraient dans le public un mauvais air à son attaque.

On peut dire avec fondement que les ennemis de ce ministre avaient un avantage contre lui très rare, et que l'on n'a presque jamais contre les gens qui sont dans sa place. Leur pouvoir fait, pour l'ordinaire, qu'ils ne sont pas susceptibles de la teinture du ridicule ; elle prévalait sur le Cardinal, parce qu'il disait des sottises, ce qui n'est pas même ordinaire à ceux qui en font dans ces sortes de postes. Je lui détachai Marigny, qui revenait tout à propos de Suède, et qui s'était comme donné à moi. Le Cardinal avait demandé à Bouqueval, député du Grand Conseil, si il ne croirait pas être obligé d'obéir au Roi, en cas que le Roi lui commandât de ne point porter de glands à son collet ; et il s'était servi de cette comparaison assez sottement, comme vous voyez, pour prouver l'obéissance aux députés d'une compagnie souveraine. Marigny paraphrasa ce mot, en prose et en vers, un mois ou cinq semaines avant que le Roi sortît de Paris ; et l'effet que fit cette paraphrase est inconcevable. Je pris cet instant pour mettre l'abomination dans le ridicule, ce qui fait le plus dangereux et le plus irrémédiable de tous les composés.

Vous avez vu ci-dessus que la cour avait entrepris d'autoriser les prêts par des déclarations, c'est-à-dire, à proprement parler, qu'elle avait entrepris d'autoriser les usures par une loi vérifiée au Parlement, parce que ces prêts qui se faisaient au Roi, par exemple sur les tailles, n'étaient jamais qu'avec des usures immenses. Ma dignité m'obligeait à ne pas souffrir un mal et un scandale aussi général et aussi public. Je remplis très exactement et très pleinement mon devoir. Je fis une assemblée fameuse de curés, de chanoines, de docteurs, de religieux ; et sans avoir seulement prononcé le nom du Cardinal dans toutes ces conférences, où je faisais au contraire toujours

semblant de l'épargner, je le fis passer, en huit jours, pour le Juif le plus convaincu qui fût en Europe.

Le Roi sortit de Paris justement à ce moment, et je l'appris, à cinq heures du matin, par l'argentier de la Reine, qui me fit éveiller, et qui me donna une lettre écrite de sa main, par laquelle elle me commandait, en des termes fort honnêtes, de me rendre dans le jour à Saint-Germain. L'argentier ajouta de bouche que le Roi venait de monter en carrosse pour y aller, et que toute l'armée était commandée pour s'avancer. Je lui répondis simplement que je ne manquerais pas d'obéir. Vous me faites bien la justice d'être persuadée que je n'en eus pas la pensée.

Blancmesnil entra dans ma chambre, pâle comme un mort. Il me dit que le Roi marchait au Palais avec huit mille chevaux. Je l'assurai qu'il était sorti de la ville avec deux cents. Voilà la moindre des impertinences qui me furent dites depuis les cinq heures du matin jusqu'à dix. J'eus toujours une procession de gens effarés, qui se croyaient perdus. Mais j'y prenais bien plus de divertissement que d'inquiétude, parce que j'étais averti, de moment à autre, par les officiers de la colonelle, qui étaient à moi, que le premier mouvement du peuple, à la première nouvelle, n'avait été que de fureur, à laquelle la peur ne succède jamais que par degrés ; et je croyais avoir de quoi couper, avant qu'il fût nuit, ces degrés ; car quoique Monsieur le Prince, qui se défiait de monsieur son frère, l'eût été prendre dans son lit et l'eût emmené avec lui à Saint-Germain, je ne doutais point, Mme de Longueville étant demeurée à Paris, que nous ne le revissions bientôt ; et d'autant plus que je savais que Monsieur le Prince, qui ne le craignait ni ne l'estimait, ne pousserait pas sa défiance jusqu'à l'arrêter. J'avais de plus reçu, la veille, une lettre de M. de Longueville, datée de Rouen, par laquelle il m'assurait qu'il arrivait le soir de ce jour-là à Paris.

Aussitôt que le Roi fut sorti, les bourgeois, d'eux-mêmes et sans ordre, se saisirent de la porte Saint-Honoré ; et dès que l'argentier de la Reine fut sorti de chez moi, je mandai à Brigalier d'occuper, avec sa compagnie, celle de la Conférence. Le Parlement s'assembla, au même temps, avec un tumulte de consternation, et je ne sais ce qu'ils eussent fait, tant ils étaient effarés, si l'on n'eût trouvé le moyen de les animer par leur propre peur. Je l'ai observé mille fois : il y a des espèces de frayeurs qui ne se dissipent que par des frayeurs d'un plus haut degré. Je priai Vedeau, conseiller, que je fis appeler dans le parquet des huissiers, d'avertir la Compagnie qu'il y avait à l'Hôtel de Ville une lettre du Roi, par laquelle il donnait part au prévôt des marchands et aux échevins des raisons qui l'avaient obligé à sortir de sa bonne ville de Paris, qui étaient en substance : que quelques officiers de son Parlement avaient intelligence avec les ennemis de l'État, et qu'ils avaient même conspiré de se saisir de sa personne. Cette lettre, jointe à la connaissance que l'on avait que le président Le Féron, prévôt des marchands, était tout à fait dépendant de la cour, émut toute la Compagnie au point qu'elle se la fit apporter sur l'heure même, et qu'elle donna arrêt par lequel il fut ordonné que le bourgeois prendrait les armes ; que l'on garderait les portes de la ville ; que le prévôt des marchands et le lieutenant civil pourvoiraient au passage des vivres, et que l'on délibérerait, le lendemain au matin, sur la lettre du Roi. Vous jugez, par la teneur de cet arrêt bien interlocutoire, que la terreur du Parlement n'était pas encore bien dissipée. Je ne fus pas touché de son irrésolution, parce que j'étais persuadé que j'aurais dans peu de quoi le fortifier.

Comme je croyais que la bonne conduite voulait que le premier pas, au moins public, de désobéissance vînt de ce corps, pour justifier celle des particuliers, je jugeai à propos de chercher une couleur au peu de soumission que je témoignais à la Reine en n'allant pas à Saint-Germain. Je fis mettre mes chevaux au carrosse, je reçus les adieux de tout le monde, je

rejetai avec une fermeté admirable toutes les instances que l'on me fit pour m'obliger à demeurer ; et, par un bonheur signalé, je trouvai, au bout de la rue Notre-Dame Du Buisson, marchand de bois, et qui avait beaucoup de crédit sur les ponts. Il était absolument à moi ; mais il se mit ce jour-là de fort mauvaise humeur. Il battit mon postillon ; il menaça mon cocher. Le peuple accourut en foule, renversa mon carrosse ; et les femmes du Marché-Neuf firent d'un étau une machine sur laquelle elles me rapportèrent, pleurant et hurlant, à mon logis. Vous ne doutez pas de la manière dont cet effet de mon obéissance fut reçu à Saint-Germain. J'écrivis à la Reine et à Monsieur le Prince, en leur témoignant la douleur que j'avais d'avoir si mal réussi dans ma tentative. La Reine répondit au chevalier de Sévigné, qui lui porta ma lettre, avec hauteur et mépris ; le second ne put s'empêcher, en me plaignant, de témoigner de la colère. La Rivière éclata contre moi par des railleries, et le chevalier de Sévigné vit clairement que les uns et les autres étaient persuadés qu'ils nous auraient dès le lendemain la corde au cou.

Je ne fus pas beaucoup ému de leurs menaces ; mais je fus très touché d'une nouvelle que j'appris le même jour, qui était que M. de Longueville, comme je vous l'ai dit, revenant de Rouen, où il avait fait un voyage de dix ou douze jours, ayant appris la sortie du Roi à cinq heures de Paris, avait tourné tout court à Saint-Germain. Mme de Longueville ne douta point que Monsieur le Prince ne l'eût gagné, et qu'ainsi M. le prince de Conti ne fût infailliblement arrêté. Le maréchal de La Mothe lui déclara, en ma présence, qu'il ferait sans exception tout ce que M. de Longueville voudrait, et contre et pour la cour. M. de Bouillon se prenait à moi de ce que des gens dont je l'avais toujours assuré prenaient une conduite aussi contraire à ce que je lui en avais dit mille fois. Jugez, je vous prie, de mon embarras, qui était d'autant plus grand que Mme de Longueville me protestait qu'elle n'avait eu, de tout le jour, aucune nouvelle de M. de La Rochefoucauld, qui était toutefois parti deux heures

après le Roi, pour fortifier et pour ramener M. le prince de Conti.

Saint-Ibal revint encore à la charge pour m'obliger à l'envoyer, sans différer, au comte de Fuensaldagne. Je ne fus pas de son opinion, et je pris le parti de faire partir pour Saint-Germain le marquis de Noirmoutier, qui s'était lié avec moi depuis quelque temps, pour savoir, par son moyen, ce que l'on pouvait attendre de M. le prince de Conti et de M. de Longueville. Mme de Longueville fut de ce sentiment, et Noirmoutier partit sur les six heures du soir.

Le lendemain au matin, qui fut le lendemain de la fête des Rois, c'est-à-dire le 7 janvier, La Sourdière, lieutenant des gardes du corps, entra dans le parquet des gens du Roi, et leur donna une lettre de cachet, adressée à eux, par laquelle le Roi leur ordonnait de dire à la Compagnie qu'il lui commandait de se transporter à Montargis et d'y attendre ses ordres. Il y avait aussi entre les mains de La Sourdière un paquet fermé pour le Parlement, et une lettre pour le premier président. Comme l'on n'avait pas lieu de douter du contenu, que l'on devinait assez par celui de la lettre écrite aux gens du Roi, l'on crut qu'il serait plus respectueux de ne point ouvrir un paquet auquel on était déterminé par avance de ne pas obéir. On le rendit donc tout fermé à La Sourdière, et l'on arrêta d'envoyer les gens du Roi à Saint-Germain pour assurer la Reine de l'obéissance du Parlement, et pour la supplier de lui permettre de se justifier de la calomnie qui lui avait été faite dans cette lettre écrite la veille au prévôt des marchands.

Pour soutenir un peu la dignité, l'on ajouta dans l'arrêt que la Reine serait très humblement suppliée de vouloir nommer les calomniateurs, pour être procédé contre eux selon la rigueur des ordonnances. La vérité est que l'on eut bien de la peine à y faire insérer cette clause, que toute la Compagnie était fort consternée, même au point que Broussel, Charton, Viole, Loisel,

Amelot et cinq autres, des noms desquels je ne me souviens pas, qui ouvrirent l'avis de demander en forme l'éloignement du cardinal Mazarin, ne furent suivis de personne, et furent même traités d'emportés. Vous observerez, s'il vous plaît, qu'il n'y avait que la vigueur, dans cette conjoncture, où l'on pût trouver apparence de sûreté. Je n'en ai jamais vu où j'aie trouvé tant de faiblesse. Je courus toute la nuit, et je ne gagnai que ce que je vous viens de dire.

La Chambre des comptes eut, le même jour, une lettre de cachet, par laquelle il lui était ordonné d'aller à Orléans, et le Grand Conseil reçut commandement d'aller à Mantes. La Chambre dépêcha pour faire des remontrances ; le Conseil offrit d'obéir, mais la Ville lui refusa des passeports. Il est aisé de concevoir l'état où je fus tout ce jour-là, qui effectivement me parut le plus affreux de tous ceux que j'eusse passés jusque-là dans ma vie. Je dis jusque-là, car j'en ai eu depuis de plus fâcheux. Je voyais le Parlement sur le point de mollir, et je me voyais, par conséquent, dans la nécessité ou de subir avec lui le joug du monde le plus honteux et même le plus dangereux pour mon particulier, ou de m'ériger purement et simplement en tribun du peuple, qui est le parti de tous le moins sûr et même le plus bas, toutes les fois qu'il n'est pas revêtu de force.

La faiblesse de M. le prince de Conti, qui s'était laissé emmener comme un enfant par monsieur son frère, celle de M. de Longueville, qui au lieu de venir rassurer ceux avec lesquels il était engagé, avait été offrir à la Reine ses services ; et la déclaration de MM. de Bouillon et de La Mothe avaient fort dégarni ce tribunat. L'imprudence du Mazarin le releva. Il fit refuser par la Reine audience aux gens du Roi ; ils revinrent dès le soir à Paris, convaincus que la cour voulait pousser toutes choses à l'extrémité.

Je vis mes amis toute la nuit ; je leur montrai les avis que j'avais reçus de Saint-Germain, qui étaient que Monsieur le

Prince avait assuré la Reine qu'il prendrait Paris en quinze jours, et que M. Le Tellier, qui avait été procureur du Roi au Châtelet, et qui, par cette raison, devait avoir connaissance de la police, répondait que la cessation de deux marchés affamerait la ville. Je jetai par là dans les esprits l'opinion de l'impossibilité de l'accommodement, qui n'était dans la vérité que trop effective.

Les gens du Roi firent, le lendemain au matin, leur rapport du refus de l'audience ; le désespoir s'empara de tous les esprits ; et l'on donna tout d'une voix, à la réserve de celle de Bernay, plus cuisinier que conseiller, ce fameux arrêt du 8 janvier 1649, par lequel le cardinal Mazarin fut déclaré ennemi du Roi et de l'État, perturbateur du repos public, et enjoint à tous les sujets du Roi de lui courir sus.

L'après-dînée, l'on tint la police générale par les députés du Parlement, de la Chambre des comptes, de la Cour des aides, M. de Montbazon, gouverneur de Paris, le prévôt des marchands, les échevins, et les communautés des six corps des marchands. Il fut arrêté que le prévôt des marchands et les échevins donneraient des commissions pour lever quatre mille chevaux et dix mille hommes de pied. Le même jour, la Chambre des comptes et la Cour des aides députèrent vers la Reine, pour la supplier de ramener le Roi à Paris. La Ville députa aussi au même effet. Comme la cour était encore persuadée que le Parlement faiblirait, parce qu'elle n'avait pas encore reçu la nouvelle de l'arrêt, elle répondit très fièrement à ces députations. Monsieur le Prince s'emporta même beaucoup contre le Parlement, devant la Reine, en parlant à Amelot, premier président de la Cour des aides, et la Reine répondit à tous ces corps qu'elle ne rentrerait jamais à Paris, ni le Roi ni elle, que le Parlement n'en fût dehors.

Le lendemain au matin, qui fut le 9 de janvier, la Ville reçut une lettre du Roi, par laquelle il lui était commandé de faire

obéir le Parlement et de l'obliger à se rendre à Montargis. M. de Montbazon, assisté de Fournier, premier échevin, et de quatre conseillers de Ville, apportèrent la lettre au Parlement ; et ils lui protestèrent, en même temps, de ne recevoir d'autres ordres que ceux de la Compagnie, qui fit, ce même matin-là, le fonds nécessaire pour la levée des troupes.

L'après-dînée, on tint la police générale, dans laquelle tous les corps de la Ville et tous les colonels et capitaines de quartiers jurèrent une union pour la défense commune. Vous avez sujet de croire que j'en avais moi-même d'être satisfait de l'état des choses, qui ne me permettait plus de craindre d'être abandonné ; et vous en serez encore bien plus persuadée, quand je vous aurai dit que le marquis de Noirmoutier m'assura, dès le lendemain qu'il fut arrivé à Saint-Germain, que M. le prince de Conti et M. de Longueville étaient très bien disposés, et qu'ils eussent été déjà à Paris, si ils n'eussent cru assurer mieux leur sortie de la cour en s'y montrant quelques jours durant. M. de La Rochefoucauld écrivait au même sens à Mme de Longueville.

Vous croyez sans doute toute cette affaire en bon état : vous allez toutefois avouer que cette même étoile qui a semé de pierres tous les chemins par où j'ai passé me fit trouver dans celui qui paraissait si ouvert et si aplani, un des plus grands obstacles et un des plus grands embarras que j'aie rencontrés dans tout le cours de ma vie.

L'après-dînée du jour que je vous viens de marquer, qui fut le 9 janvier ; M. de Brissac, qui avait épousé ma cousine, mais avec qui j'avais fort peu d'habitude, entra chez moi, et il me dit en riant : « Nous sommes de même parti ; je viens servir le Parlement. » Je crus que M. de Longueville, de qui il était parent proche à cause de sa femme, pouvait l'avoir engagé, et pour m'en éclaircir j'essayai de le faire parler, sans m'ouvrir toutefois à lui. Je trouvai qu'il ne savait quoi que soit ni de

M. de Longueville ni de M. le prince de Conti, qu'étant peu satisfait du Cardinal et moins encore du maréchal de La Meilleraye, son beau-frère, il venait chercher son aventure dans un parti où il crut que notre alliance pourrait ne lui être pas inutile. Après une conversation d'un demi-quart d'heure, il vit par la fenêtre que l'on mettait les chevaux à mon carrosse. « Ah ! mon Dieu ! dit-il, ne sortez pas ; voilà M. d'Elbeuf qui sera ici dans un moment. – Et que faire ? lui répondis-je ; n'est-il pas à Saint-Germain ? – Il y était, reprit froidement M. de Brissac ; mais comme il n'y a pas trouvé à dîner, il vient voir si il trouvera à souper à Paris. Il m'a juré plus de dix fois, depuis le pont de Neuilly, où je l'ai rencontré, jusqu'à la Croix-du-Tiroir, où je l'ai laissé, qu'il ferait bien mieux que monsieur son cousin de Mayenne ne fit à la Ligue. »

Jugez, s'il vous plaît, de ma peine. Je n'osais m'ouvrir à qui que ce soit que j'attendais M. le prince de Conti et M. de Longueville, de peur de les faire arrêter à Saint-Germain. Je voyais un prince de la maison de Lorraine, dont le nom est toujours agréable à Paris, prêt à se déclarer et à être déclaré certainement général des troupes, qui n'en avaient point, et qui en avaient un besoin pressant. Je savais que le maréchal de La Mothe, qui se défiait toujours de l'irrésolution naturelle à M. de Longueville, ne ferait pas un pas qu'il ne le vît ; et je ne pouvais douter que M. de Bouillon n'ajoutât encore la présence de M. d'Elbeuf, très suspecte à tous ceux qui le connaissaient sur le chapitre de la probité, aux motifs qu'il trouvait pour ne point agir dans l'absence de M. le prince de Conti. De remède, je n'en voyais point. Le prévôt des marchands était, dans le fond du cœur, passionné pour la cour, et je ne le pouvais ignorer. Le premier président n'en était pas esclave comme l'autre, mais l'intention certainement y était ; et de plus, quand j'eusse été aussi assuré d'eux que de moi-même, que leur eussé-je pu proposer dans une conjoncture où les peuples enragés ne pouvaient pas ne pas s'attacher au premier objet, et où ils eussent pris pour mensonge et pour trahison tout ce que l'on

leur eût dit, au moins publiquement, contre un prince qui n'avait rien du grand de ses prédécesseurs que les manières de l'affabilité, ce qui était justement ce que j'avais à craindre à ce moment ? Sur le tout, je n'osais me promettre tout à fait que M. le prince de Conti et M. de Longueville vinssent sitôt qu'ils me l'assuraient.

J'avais écrit, la veille, au second, comme par un pressentiment, que je le suppliais de considérer que les moindres instants étaient précieux, et que le délai, même fondé, dans le commencement des grandes affaires est toujours dangereux. Mais je connaissais son irrésolution. Supposé même qu'ils arrivassent dans un demi-quart d'heure ; ils arrivaient toujours après un homme qui avait l'esprit du monde le plus artificieux, et qui ne manquerait pas de donner toutes les couleurs qui pourraient jeter dans l'esprit des peuples la défiance, assez aisée à prendre dans les circonstances d'un frère et d'un beau-frère de Monsieur le Prince. Véritablement, pour me consoler, j'avais pour prendre mon parti sur ces réflexions peut-être deux moments, peut-être un quart d'heure pour le plus. Il n'était pas encore passé, quand M. d'Elbeuf entra, qui me dit tout ce que la cajolerie de la maison de Guise lui put suggérer. Je vis ses trois enfants derrière lui, qui ne furent pas tout à fait si éloquents, mais qui me parurent avoir été bien sifflés. Je répondis à leur honnêteté avec beaucoup de respect et avec toutes les manières qui pouvaient couvrir mon jeu. M. d'Elbeuf me dit qu'il allait de ce pas à l'Hôtel de Ville lui offrir son service : à quoi lui ayant répondu que je croyais qu'il serait plus obligeant pour le Parlement qu'il s'adressât, le lendemain, directement aux chambres assemblées, il demeura ferme dans sa première résolution, quoiqu'il me vînt d'assurer qu'il voulait en tout suivre mes conseils.

Aussitôt qu'il fut monté en carrosse, j'écrivis un mot à Fournier, premier échevin, qui était de mes amis, qu'il prît garde que l'Hôtel de Ville renvoyât M. d'Elbeuf au Parlement. Je

mandai à ceux des curés qui étaient le plus intimement à moi de jeter la défiance, par leurs ecclésiastiques, dans l'esprit des peuples, de l'union qui avait paru entre M. d'Elbeuf et l'abbé de La Rivière. Je courus toute la nuit, à pied et déguisé, pour faire connaître à ceux du Parlement auxquels je n'osais m'ouvrir touchant M. le prince de Conti et M. de Longueville, qu'ils ne se devaient pas abandonner à la conduite d'un homme aussi décrié sur le chapitre de la bonne foi, et qui leur faisait bien connaître les intentions qu'il avait pour leur compagnie, puisqu'il s'était adressé à l'Hôtel de Ville d'abord, sans doute en vue de la diviser du Parlement. Comme j'avais eu celle de gagner du temps, en lui conseillant d'attendre jusqu'au lendemain pour lui offrir son service avant que de se présenter à la Ville, je me résolus, dès que je vis qu'il ne prenait pas mon conseil, de me servir contre lui-même de celui qu'il suivait ; et je trouvai effectivement que je faisais effet dans beaucoup d'esprits. Mais comme je ne pouvais voir que peu de gens dans le peu de temps que j'avais, et que, de plus, la nécessité d'un chef qui commandât les troupes ne souffrait presque point de délai, je m'apercevais que mes raisons touchaient beaucoup plus les esprits que les cœurs, et pour vous dire le vrai, j'étais fort embarrassé, et d'autant plus que j'étais bien averti que M. d'Elbeuf ne s'oubliait pas.

Le président Le Coigneux, avec qui il avait été fort brouillé lorsqu'ils étaient tous deux avec Monsieur à Bruxelles, et avec qui il se croyait raccommodé, me fit voir un billet qu'il lui avait écrit de la porte Saint-Honoré, en entrant dans la ville, où étaient ces propres mots : « Il faut aller faire hommage au coadjuteur ; dans trois jours il me rendra ses devoirs. » Le billet était signé : L'AMI DU COEUR. Je n'avais pas besoin de cette preuve pour savoir qu'il ne m'aimait pas. J'avais été autrefois brouillé avec lui, et je l'avais prié un peu brusquement de se taire dans un bal chez Mme Perrochel, dans lequel il me semblait qu'il voulût faire une raillerie de Monsieur le Comte, qu'il

haïssait fort, parce qu'ils étaient tous deux, en ce temps-là, amoureux de Mme de Montbazon.

Après avoir couru la ville jusqu'à deux heures, je revins chez moi presque résolu de me déclarer publiquement contre M. d'Elbeuf, de l'accuser d'intelligence avec la cour, de faire prendre les armes, et de le prendre lui-même, ou de l'obliger à sortir de Paris. Je me sentais assez de crédit dans le peuple pour le pouvoir entreprendre judicieusement ; mais il faut avouer que l'extrémité était grande, par une infinité de circonstances, et particulièrement par celle d'un mouvement, qui ne pouvait pas être médiocre dans une ville investie, et investie par un roi.

Comme je roulais toutes ces différentes pensées dans ma tête, qui n'était pas, comme vous vous pouvez imaginer, peu agitée, l'on me vint dire que le chevalier de La Chaise, qui était à M. de Longueville, était à la porte de ma chambre. Il me cria en entrant : « Levez-vous, Monsieur ; M. le prince de Conti et M. de Longueville sont à la porte Saint-Honoré ; et le peuple, qui crie et qui dit qu'ils viennent trahir la ville, ne les veut pas laisser entrer. » Je m'habillai en diligence, j'allai prendre le bonhomme Broussel, je fis allumer huit ou dix flambeaux, et nous allâmes, en cet équipage, à la porte Saint-Honoré. Nous trouvâmes déjà tant de monde dans la rue, que nous eûmes peine à percer la foule ; et il était grand jour quand nous fîmes ouvrir la porte, parce que nous employâmes beaucoup de temps à rassurer les esprits, qui étaient dans une défiance inimaginable. Nous haranguâmes le peuple, et nous amenâmes à l'hôtel de Longueville M. le prince de Conti et monsieur son beau-frère.

J'allai en même temps chez M. d'Elbeuf lui faire une manière de compliment, qui sans doute ne lui eut pas plu ; car ce fut pour lui proposer de ne pas aller au Palais, ou au moins de n'y aller qu'avec les autres et après avoir conféré ensemble de ce qu'il y aurait à faire pour le bien du parti. La défiance générale

que l’on avait de tout ce qui avait le moins du monde de rapport à Monsieur le Prince nous obligeait à ménager avec bien de la douceur ces premiers moments. Ce qui eût peut-être été facile la veille eût été impossible et même ruineux le matin du jour suivant ; et ce M. d’Elbeuf, que je croyais pouvoir chasser de Paris le 9, m’en eût chassé apparemment le 10, si il eût su prendre son parti, tant le nom de Condé était suspect au peuple.

Dès que je vis qu’il avait manqué le moment dans lequel nous fîmes entrer M. le prince de Conti, je ne doutai point que comme le fond des cœurs était pour nous, je ne les amenasse, avec un peu de temps, où il me plairait ; mais il fallait ce peu de temps, et c’est pourquoi mon avis fut, et il n’y en avait point d’autre, de ménager M. d’Elbeuf, et de lui faire voir qu’il pourrait trouver sa place et son compte en s’unissant avec M. le prince de Conti et avec M. de Longueville. Ce qui me fait croire que cette proposition ne lui aurait pas plu, comme je vous le disais tout à l’heure, est qu’au lieu de m’attendre chez lui, comme je l’en avais envoyé prier, il alla au Palais. Le premier président, qui ne voulait pas que le Parlement allât à Montargis, mais qui ne voulait point non plus de guerre civile, reçut M. d’Elbeuf à bras ouverts, précipita l’assemblée des chambres, et quoi que pussent dire Broussel, Longueil, Viole, Blancmesnil, Novion, Le Coigneux, fit déclarer général M. d’Elbeuf, dans la vue, à ce que m’a depuis avoué le président de Mesmes, qui se faisait l’auteur de ce conseil, de faire une division dans le parti, qui n’eût pas été, à son compte, capable d’empêcher la cour de s’adoucir, et qui l’eût été toutefois d’affaiblir assez la faction pour la rendre moins dangereuse et moins durable. Cette pensée m’a toujours paru une de ces visions dont la spéculation est belle et la pratique impossible : la méprise en ces matières est toujours très périlleuse.

Comme je ne trouvai point M. d’Elbeuf, que ceux à qui j’avais donné ordre de l’observer me rapportèrent qu’il avait pris le chemin du Palais, et que j’eus appris que l’assemblée des

chambres avait été avancée, je me le tins pour dit : je ne doutai point de la vérité, et je revins en diligence à l'hôtel de Longueville, pour obliger M. le prince de Conti et M. de Longueville d'aller, sur l'heure même, au Parlement. Le second n'avait jamais hâte, et le premier, fatigué de sa mauvaise nuit, s'était mis au lit. J'eus toutes les peines du monde à le persuader de se relever. Il se trouvait mal, et il tarda tant que l'on nous vint dire que le Parlement était levé et que M. d'Elbeuf marchait à l'Hôtel de Ville, pour y prêter le serment et prendre le soin de toutes les commissions qui s'y délivraient. Vous concevez aisément l'amertume de cette nouvelle. Elle eût été plus grande, si la première occasion que M. d'Elbeuf avait manquée ne m'eût donné lieu d'espérer qu'il ne se servirait pas mieux de la seconde. Comme j'appréhendai toutefois que le bon succès de cette matinée ne lui élevât le cœur, je crus qu'il ne lui fallait pas laisser trop de temps de se reconnaître, et je proposai à M. le prince de Conti de venir au Parlement l'après-dînée, de s'offrir à la Compagnie, et d'en demeurer simplement et précisément dans les termes qui se pourraient expliquer plus et moins favorablement, selon qu'il trouverait l'air du bureau dans la Grande Chambre, mais encore plus selon que je le trouverais moi-même dans la salle, où, sous le prétexte que je n'avais pas encore de place au Parlement, je faisais état de demeurer pour avoir l'œil sur le peuple.

M. le prince de Conti se mit dans mon carrosse, sans aucune suite de livrée que la mienne, qui était fort grande, et qui me faisait, par conséquent, reconnaître de fort loin : ce qui était assez à propos en cette occasion, et qui n'empêchait pourtant pas que M. le prince de Conti ne fît voir aux bourgeois qu'il prenait confiance en eux, ce qui n'y était pas moins nécessaire. Il n'y a rien où il faille plus de précautions qu'en tout ce qui regarde les peuples, parce qu'il n'y a rien de plus déréglé ; il n'y a rien où il les faille plus cacher, parce qu'il n'y a rien de plus défiant. Nous arrivâmes au Palais avant M. d'Elbeuf ; l'on cria sur les degrés de la salle : « Vive le coadjuteur ! » mais à la

réserve des gens que j'y avais fait trouver, personne ne cria : « Vive Conti ! » Et comme Paris fournit un monde plutôt qu'un nombre dans les émotions, quoique j'y eusse beaucoup de gens apostés, il me fut aisé de juger que le gros du peuple n'était pas guéri de la défiance ; et je vous confesse que je fus bien aise quand j'eus tiré ce prince de la salle, et que je l'eus mis dans la Grande Chambre.

M. d'Elbeuf arriva un moment après, suivi de tous les gardes de la ville, qui l'accompagnaient depuis le matin comme général. Le peuple éclatait de toutes parts, criant : « Vive Son Altesse M. d'Elbeuf ! » et comme on criait en même temps : « Vive le coadjuteur ! », je l'abordai avec un visage riant, et je lui dis : « Voici un écho, Monsieur, qui m'est bien glorieux. – Vous êtes trop honnête », me répondit-il, et, en se tournant aux gardes, il leur dit : « Demeurez à la porte de la Grande Chambre. » Je pris cet ordre pour moi, et j'y demeurai pareillement avec ce que j'avais de gens le plus à moi, qui étaient en bon nombre. Comme le Parlement fut assis, M. le prince de Conti prit la parole et dit qu'ayant connu à Saint-Germain les pernicieux conseils que l'on donnait à la Reine, il avait cru qu'il était obligé, par sa qualité de prince du sang, de s'y opposer. Vous voyez assez la suite de ce discours. M. d'Elbeuf, qui, selon le caractère de tous les faibles, était rogue et fier, parce qu'il se croyait le plus fort, dit qu'il savait le respect qu'il devait à M. le prince de Conti, mais qu'il ne pouvait s'empêcher de dire que c'était lui qui avait rompu la glace, qui s'était offert le premier à la Compagnie, et qu'elle lui ayant fait l'honneur de lui confier le bâton de général, il ne le quitterait jamais qu'avec la vie. La cohue du Parlement, qui était, comme le peuple, en défiance de M. le prince de Conti, applaudit à cette déclaration, qui fut ornée de mille périphrases très naturelles au style de M. d'Elbeuf. Toucheprest, capitaine de ses gardes, homme d'esprit et de cœur, les commenta dans la salle. Le Parlement se leva après avoir donné arrêt par lequel il enjoignait, sous peine de crime de lèse-majesté, aux troupes de

n'approcher Paris de vingt lieues, et je vis bien que je devais me contenter, pour ce jour-là, de ramener M. le prince de Conti sain et sauf à l'hôtel de Longueville. Comme la foule était grande, il fallut que je le prisse presque entre mes bras au sortir de la Grande Chambre. M. d'Elbeuf qui croyait être maître de tout, me dit d'un ton de raillerie, en entendant les cris du peuple, qui, par reprises, nommaient son nom et le mien ensemble : « Voilà, Monsieur, un écho qui m'est bien glorieux. » À quoi je lui répondis : « Vous êtes trop honnête » ; mais d'un ton un peu plus gai qu'il ne me l'avait dit ; car quoiqu'il crût ses affaires en fort bon état, je jugeai, sans balancer, que les miennes seraient bientôt dans une meilleure condition que les siennes, dès que je vis qu'il avait encore manqué cette seconde occasion. Le crédit parmi les peuples, cultivé et nourri de longue main, ne manque jamais à étouffer, pour peu qu'il ait de temps pour germer, ces fleurs minces et naissantes de la bienveillance publique, que le pur hasard fait quelquefois pousser. Je ne me trompai pas dans ma pensée, comme vous allez voir.

Je trouvai, en arrivant à l'hôtel de Longueville, Vincerot, capitaine de Navarre, et qui avait été nourri page du marquis de Ragny, père de Mme de Lesdiguières. Elle me l'envoyait de Saint-Germain, où elle était, sous prétexte de répéter quelques prisonniers ; mais, dans le vrai, pour m'avertir que M. d'Elbeuf, une heure après avoir appris l'arrivée de M. le prince de Conti et de M. de Longueville à Paris, avait écrit à La Rivière ces propres mots : « Dites à la Reine et à Monsieur que ce diable de coadjuteur perd tout ici ; que dans deux jours je n'y aurai aucun pouvoir ; mais que si ils veulent me faire un bon parti, je leur témoignerai que je ne suis pas venu à Paris avec une aussi mauvaise intention qu'ils se le persuadent. » La Rivière montra ce billet au Cardinal, qui s'en moqua, et qui le fit voir au maréchal de Villeroy. Je me servis très utilement de cet avis. Sachant que tout ce qui a façon de mystère est bien mieux reçu dans les peuples, j'en fis un secret à quatre cents ou cinq cents personnes. Les curés de Saint-Eustache, de Saint-Roch, de

Saint-Merri et de Saint-Jean me mandèrent, sur les neuf heures du soir, que la confiance que M. le prince de Conti avait témoignée au peuple, d'aller tout seul et sans suite dans mon carrosse se mettre entre les mains de ceux mêmes qui criaient contre lui, avait fait un effet merveilleux.

Les officiers des quartiers, sur les dix heures, me firent tenir plus de cinquante billets, pour m'avertir que leur travail avait réussi, et que les dispositions étaient sensiblement et visiblement changées. Je mis Marigny en œuvre, entre dix et onze, et il fit ce fameux couplet, l'original de tous les triolets : « M. d'Elbeuf et ses enfants », que vous avez tant ouï chanter à Caumartin. Nous allâmes, entre minuit et une heure, M. de Longueville, le maréchal de La Mothe et moi, chez M. de Bouillon, qui était au lit avec la goutte, et qui, dans l'incertitude des choses, faisait grande difficulté de se déclarer. Nous lui fîmes voir notre plan et la facilité de l'exécution. Il le comprit, il y entra. Nous prîmes toutes nos mesures ; je donnai moi-même les ordres aux colonels et aux capitaines qui étaient de mes amis.

Vous concevrez mieux notre projet par le récit de son exécution, sur laquelle je m'étendrai, après que j'aurai encore fait cette remarque, que le coup le plus dangereux que je portai à M. d'Elbeuf ; dans tout ce mouvement, fut l'impression que je donnai, par les habitués des paroisses, qui le croyaient eux-mêmes, que je donnai, dis-je, au peuple, qu'il avait intelligence avec les troupes du Roi, qui, le soir du 9, s'étaient saisies du poste de Charenton. Je le trouvai, au moment que ce bruit se répandait, sur les degrés de l'Hôtel de Ville, et il me dit : « Que diriez-vous qu'il y ait des gens assez méchants pour dire que j'ai fait prendre Charenton ? » Et je lui répondis : « Que diriez-vous qu'il y ait des gens assez scélérats pour dire que M. le prince de Conti est venu ici de concert avec Monsieur le Prince ? »

Je reviens à l'exécution du projet que j'ai déjà touché ci-dessus. Comme je vis l'esprit des peuples assez disposé et assez revenu de la défiance pour ne pas s'intéresser pour M. d'Elbeuf, je crus qu'il n'y avait plus de mesures à garder, et que l'ostentation serait aussi à propos ce jour-là que la modestie avait été de saison la veille.

M. le prince de Conti et M. de Longueville prirent un grand et magnifique carrosse de Mme de Longueville, suivis d'une grande quantité de livrées. Je me mis auprès du premier à la portière, et l'on marcha ainsi au Palais en pompe et au petit pas. M. de Longueville n'y était pas venu la veille, et parce que je croyais qu'en cas d'émotion l'on aurait plus de respect et pour la tendre jeunesse et pour la qualité de prince du sang de M. le prince de Conti que pour la personne de M. de Longueville, qui était proprement la bête de M. d'Elbeuf, et parce que M. de Longueville, n'étant point pair, n'avait point de séance au Parlement, et qu'ainsi il avait été de nécessité de convenir, au préalable, de sa place, qu'on lui donna au-dessus du doyen, de l'autre côté des ducs et pairs.

Il offrit d'abord à la Compagnie ses services, Rouen, Caen, Dieppe et toute la Normandie, et il la supplia de trouver bon que, pour engagement de sa parole, il fît loger à l'Hôtel de Ville madame sa femme, monsieur son fils et mademoiselle sa fille. Jugez, s'il vous plaît, de l'effet que fit cette proposition. Elle fut soutenue fortement et agréablement par M. de Bouillon, qui entra appuyé, à cause de sa goutte, sur deux gentilshommes. Il prit place au-dessous de M. de Longueville, et il coula, selon que nous l'avions concerté la nuit, dans son discours qu'il servirait le Parlement avec beaucoup de joie sous les ordres d'un aussi grand prince que M. le prince de Conti. M. d'Elbeuf s'échauffa à ce mot, et il répéta ce qu'il avait dit la veille, qu'il ne quitterait qu'avec la vie le bâton de général. Le murmure s'éleva sur ce commencement de contestation, dans lequel M. d'Elbeuf fit voir qu'il avait plus d'esprit que de jugement. Il ne parla pas à

propos : il n'était plus temps de contester, il fallait plier. Mais j'ai observé que les gens faibles ne plient jamais quand ils le doivent.

Nous lui donnâmes, à cet instant, le troisième relais, qui fut l'apparition du maréchal de La Mothe, qui se mit au-dessous de M. de Bouillon, et qui fit à la Compagnie le même compliment que lui. Nous avions concerté de ne faire paraître sur le théâtre ces personnages que l'un après l'autre, parce que nous avions considéré que rien ne touche et n'émeut tant les peuples, et même les compagnies, qui tiennent beaucoup du peuple, que la variété des spectacles. Nous ne nous y trompâmes pas, et ces trois apparitions qui se suivirent firent un effet sans comparaison plus prompt et plus grand qu'elles ne l'eussent fait si elles se fussent unies. M. de Bouillon, qui n'avait pas été de ce sentiment, me l'avoua le lendemain, avant même que de sortir du Palais.

Monsieur le Premier Président, qui était tout d'une pièce, demeura dans sa pensée de se servir de cette brouillerie pour affaiblir la faction, et proposa de laisser la chose indécise jusqu'à l'après-dînée, pour donner temps à ces messieurs de s'accommoder. Le président de Mesmes, qui était pour le moins aussi bien intentionné pour la cour que lui, mais qui avait plus de vues et plus de jointures, lui répondit à l'oreille, et je l'entendis : « Vous vous moquez, Monsieur ; ils s'accommoderaient peut-être aux dépens de notre autorité, mais nous en sommes plus loin : ne voyez-vous pas que M. d'Elbeuf est pris pour dupe et que ces gens ici sont les maîtres ? » Le président Le Coigneux, à qui je m'étais ouvert la nuit, éleva sa voix et dit : « Il faut finir avant que de dîner, dussions-nous dîner à minuit. Parlons en particulier à ces messieurs. » Il pria en même temps M. le prince de Conti et M. de Longueville d'entrer dans la quatrième chambre des Enquêtes, dans laquelle l'on entre de la Grande Chambre ; et MM. de Novion et de Bellièvre, qui étaient de notre

correspondance, menèrent M. d'Elbeuf, qui se faisait encore tenir à quatre, dans la seconde.

Comme je vis les affaires en pourparler, et la salle du Palais en état de n'en rien appréhender, j'allai, en diligence, prendre Mme de Longueville, mademoiselle sa belle-fille, et Mme de Bouillon, avec leurs enfants, et je les menai avec un espèce de triomphe à l'Hôtel de Ville. La petite vérole avait laissé à Mme de Longueville, comme je vous l'ai déjà dit en un autre lieu, tout l'éclat de sa beauté, quoiqu'elle l'eût un peu diminué ; et celle de Mme de Bouillon bien qu'un peu effacée, était toujours très brillante. Imaginez-vous, je vous prie, ces deux personnes sur le perron de l'Hôtel de Ville, plus belles en ce qu'elles paraissaient négligées, quoiqu'elles ne le fussent pas. Elles tenaient chacune entre leurs bras un de leurs enfants, beau comme leur mère. La Grève était pleine de peuple jusqu'au-dessus des toits ; tous les hommes jetaient des cris de joie ; toutes les femmes pleuraient de tendresse. Je jetai cinq cents pistoles par les fenêtres de l'Hôtel de Ville ; et après avoir laissé Noirmoutier et Miron auprès des dames, je retournai au Palais, et j'y arrivai avec une foule innombrable de gens armés et non armés.

Toucheprest, capitaine des gardes de M. d'Elbeuf, dont il me semble vous avoir déjà parlé, et qui m'avait fait suivre, était entré un peu avant que je fusse dans la cour du Palais, était entré, dis-je, dans la seconde pour avertir son maître, qui y était toujours demeuré, qu'il était perdu si il ne s'accommodait : ce qui fut cause que je le trouvai fort embarrassé et même fort abattu. Il le fut bien davantage quand M. de Bellièvre, qui l'avait amusé à dessein, dit qu'est-ce que c'était que des tambours qui battaient, je lui répondis qu'il en allait bien entendre d'autres, et que les gens de bien étaient las de la division que l'on essayait de faire dans la ville. Je connus à cet instant que l'esprit dans les grandes affaires n'est rien sans le cœur. M. d'Elbeuf ne garda plus même les apparences. Il expliqua ridiculement tout ce qu'il

avait dit ; il se rendit à plus que l'on ne voulut ; et il n'y eut que l'honnêteté et le bon sens de M. de Bouillon qui lui conservât la qualité de général, et le premier rang avec MM. de Bouillon et de La Mothe, également généraux avec lui, sous l'autorité de M. le prince de Conti, déclaré dès le même instant généralissime des armes du Roi, sous les ordres du Parlement.

Voilà ce qui se passa le matin du 11 janvier. L'après-dînée, M. d'Elbeuf, à qui l'on avait donné cette commission pour le consoler, somma la Bastille, et le soir il y eut une scène à l'Hôtel de Ville, de laquelle il est à propos de vous rendre compte, parce qu'elle eut beaucoup plus de suite qu'elle ne méritait. Noirmoutier, qui avait été fait la veille lieutenant général, sortit avec cinq cents chevaux de Paris pour pousser des escarmoucheurs des troupes que nous appelions des mazarins, qui venaient faire le coup de pistolet dans les faubourgs. Comme il revint descendre à l'Hôtel de Ville, il entra avec Matha, Laigues et La Boulaye, encore tout cuirassé, dans la chambre de Mme de Longueville, qui était toute pleine de dames. Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons, qui étaient dans la salle, de trompettes qui étaient dans la place, donnait un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs. Noirmoutier, qui était grand amateur de L'Astrée, me dit : « Je m'imagine que nous sommes assiégés dans Marcilly. – Vous avez raison, lui répondis-je : Mme de Longueville est aussi belle que Galathée ; mais Marcillac (M. de La Rochefoucauld le père n'était pas encore mort) n'est pas si honnête homme que Lindamor. » Je m'aperçus, en me retournant, que le petit Courtin, qui était dans une croisée, pouvait m'avoir entendu : c'est ce que je n'ai jamais su au vrai ; mais je n'ai pu aussi jamais deviner d'autres causes de la première haine que M. de La Rochefoucauld a eue pour moi.

Je sais que vous aimez les portraits, et j'ai été fâché, par cette raison, de n'avoir pu vous en faire voir jusqu'ici presque aucun qui n'ait été de profil et qui n'ait été par conséquent fort

imparfait. Il me semblait que je n'avais pas assez de grand jour dans ce vestibule dont vous venez de sortir, et où vous n'avez vu que les peintures légères des préalables de la guerre civile. Voici la galerie où les figures vous paraîtront dans leur étendue, et où je vous présenterai les tableaux des personnages que vous verrez plus avant dans l'action. Vous jugerez, par les traits particuliers que vous pourrez remarquer dans la suite, si j'en ai bien pris l'idée. Voici le portrait de la Reine, par lequel il est juste de commencer :

La Reine avait, plus que personne que j'aie jamais vu, de cette sorte d'esprit qui lui était nécessaire pour ne pas paraître sotte à ceux qui ne la connaissaient pas. Elle avait plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manières que de fond, plus d'inapplication à l'argent que de libéralité, plus de libéralité que d'intérêt, plus d'intérêt que de désintéressement, plus d'attachement que de passion, plus de dureté que de fierté, plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de piété que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté, et plus d'incapacité que de tout ce que j'ai dit ci-dessus.

M. le duc d'Orléans avait, à l'exception du courage, tout ce qui était nécessaire à un honnête homme ; mais comme il n'avait rien, sans exception, de tout ce qui peut distinguer un grand homme, il ne trouvait rien dans lui-même qui pût ni suppléer ni même soutenir sa faiblesse. Comme elle régnait dans son cœur par la frayeur, et dans son esprit par l'irrésolution, elle salit tout le cours de sa vie. Il entra dans toutes les affaires, parce qu'il n'avait pas la force de résister à ceux qui l'y entraînaient pour leurs intérêts ; il n'en sortit jamais qu'avec honte, parce qu'il n'avait pas le courage de les soutenir. Cet ombrage amortit, dès sa jeunesse, en lui les couleurs même les plus vives et les plus gaies, qui devaient briller naturellement dans un esprit beau et éclairé, dans un enjouement aimable,

dans une intention très bonne, dans un désintéressement complet et dans une facilité de mœurs incroyable.

Monsieur le Prince est né capitaine, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui, à César et à Spinola. Il a égalé le premier ; il a passé le second. L'intrépidité est l'un des moindres traits de son caractère. La nature lui avait fait l'esprit aussi grand que le cœur. La fortune, en le donnant à un siècle de guerre, a laissé au second toute son étendue ; la naissance, ou plutôt l'éducation, dans une maison attachée et soumise au cabinet, a donné des bornes trop étroites au premier. L'on ne lui a pas inspiré d'assez bonne heure les grandes et générales maximes, qui sont celles qui font et qui forment ce que l'on appelle l'esprit de suite. Il n'a pas eu le temps de les prendre par lui-même, parce qu'il a été prévenu, dès sa jeunesse, par la chute imprévue des grandes affaires et par l'habitude au bonheur. Ce défaut a fait qu'avec l'âme du monde la moins méchante, il a fait des injustices ; qu'avec le cœur d'Alexandre, il n'a pas été exempt, non plus que lui, de faiblesse ; qu'avec un esprit merveilleux, il est tombé dans des imprudences ; qu'ayant toutes les qualités de François de Guise, il n'a pas servi l'État, en de certaines occasions, aussi bien qu'il le devait ; et qu'ayant toutes celles de Henri du même nom, il n'a pas poussé la faction où il le pouvait. Il n'a pu remplir son mérite, c'est un défaut ; mais il est rare, mais il est beau.

M. de Longueville avait, avec le beau nom d'Orléans, de la vivacité, de l'agrément, de la dépense, de la libéralité, de la justice, de la valeur, de la grandeur, et il ne fut jamais qu'un homme médiocre, parce qu'il eut toujours des idées qui furent infiniment au-dessus de sa capacité. Avec la grande qualité et les grands desseins, l'on n'est jamais compté pour rien ; quand l'on ne les soutient pas, l'on n'est pas compté pour beaucoup ; et c'est ce qui fait le médiocre.

M. de Beaufort n'en était pas jusqu'à l'idée des grandes affaires : il n'en avait que l'intention. Il en avait ouï parler aux Importants ; il en avait un peu retenu du jargon. Cela, mêlé avec les expressions qu'il avait tirées très fidèlement de Mme de Vendôme, formait une langue qui eût déparé le bon sens de Caton. Le sien était court et lourd, et d'autant plus qu'il était obscurci par la présomption. Il se croyait habile, et c'est ce qui le faisait paraître artificieux, parce que l'on connaissait d'abord qu'il n'avait pas assez d'esprit pour cette fin. Il était brave de sa personne, et plus qu'il n'appartenait à un fanfaron : il l'était en tout sans exception ; et jamais plus faussement qu'en galanterie. Il parlait et il pensait comme le peuple, dont il fut l'idole quelque temps : vous en verrez les raisons.

M. d'Elbeuf n'avait du cœur que parce qu'il est impossible qu'un prince de la maison de Lorraine n'en ait point. Il avait tout l'esprit qu'un homme qui a beaucoup plus d'art que de bon sens peut avoir. C'était le galimatias du monde le plus fleuri. Il a été le premier prince que la pauvreté ait avili ; et peut-être jamais homme n'a eu moins que lui l'art de se faire plaindre dans sa misère. La commodité ne le releva pas ; et s'il fût parvenu jusqu'à la richesse, l'on l'eût envié comme un partisan, tant la gueuserie lui paraissait propre et faite pour lui.

M. de Bouillon était d'une valeur éprouvée et d'un sens profond. Je suis persuadé, par ce que j'ai vu de sa conduite, que l'on a fait tort à sa réputation quand on l'a décriée. Je ne sais si l'on n'a point fait quelque faveur à son mérite, en le croyant capable de toutes les grandes choses qu'il n'a point faites.

M. de Turenne a eu, dès sa jeunesse, toutes les bonnes qualités, et il a acquis les grandes d'assez bonne heure. Il ne lui en a manqué aucune que celles dont il ne s'est pas avisé. Il avait presque toutes les vertus comme naturelles ; il n'a jamais eu le brillant d'aucune. L'on l'a cru plus capable d'être à la tête d'une armée que d'un parti, et je le crois aussi, parce qu'il n'était pas

naturellement entreprenant. Mais toutefois qui le sait ? Il a toujours eu en tout, comme en son parler, de certaines obscurités qui ne se sont développées que dans les occasions, mais qui ne s'y sont jamais développées qu'à sa gloire.

Le maréchal de La Mothe avait beaucoup de cœur. Il était capitaine de la seconde classe ; il n'était pas homme de beaucoup de sens. Il avait assez de douceur et de facilité dans la vie civile. Il était très utile dans un parti, parce qu'il y était très commode.

J'oubliais presque M. le prince de Conti, ce qui est un bon signe pour un chef de parti. Je ne crois pas vous le pouvoir mieux dépeindre, qu'en vous disant que ce chef de parti était un zéro, qui ne multipliait que parce qu'il était prince du sang. Voilà pour le public. Pour ce qui était du particulier, la méchanceté faisait en lui ce que la faiblesse faisait en M. le duc d'Orléans. Elle inondait toutes les autres qualités, qui n'étaient d'ailleurs que médiocres et toutes semées de faiblesses.

Il y a toujours eu du je ne sais quoi en tout M. de La Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigue, dès son enfance, et dans un temps où il ne sentait pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son faible ; et où il ne connaissait pas les grands, qui, d'un autre sens, n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi ; car il avait des qualités qui eussent suppléé, en tout autre, celles qu'il n'avait pas. Sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée ; mais son bon sens, très bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devait récompenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle ; mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement ; car, quoiqu'il ne l'ait pas exquis

dans l'action, il a un bon fonds de raison. Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connaissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très soldat. Il n'a jamais été, par lui-même, bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile s'était tourné, dans les affaires, en air d'apologie. Il croyait toujours en avoir besoin, ce qui joint à ses Maximes, qui ne marquent pas assez de foi en la vertu, et à sa pratique, qui a toujours été de chercher à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître et de se réduire à passer, comme il l'eût pu, pour le courtisan le plus poli et pour le plus honnête homme à l'égard de la vie commune qui eût paru dans son siècle.

Mme de Longueville a naturellement bien du fonds d'esprit, mais elle en a encore plus le fin et le tour. Sa capacité, qui n'a pas été aidée par sa paresse, n'est pas allée jusqu'aux affaires, dans lesquelles la haine contre Monsieur le Prince l'a portée, et dans lesquelles la galanterie l'a maintenue. Elle avait une langueur dans les manières, qui touchait plus que le brillant de celles mêmes qui étaient plus belles. Elle en avait une, même dans l'esprit, qui avait ses charmes, parce qu'elle avait des réveils lumineux et surprenants. Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea à ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite, d'héroïne d'un grand parti elle en devint l'aventurière. La grâce a rétabli ce que le monde ne lui pouvait rendre.

Mme de Chevreuse n'avait plus même de restes de beauté quand je l'ai connue. Je n'ai jamais vu qu'elle en qui la vivacité suppléât le jugement. Elle lui donnait même assez souvent des ouvertures si brillantes, qu'elles paraissaient comme des éclairs ; et si sages, qu'elles eussent pas été désavouées par les plus grands hommes de tous les siècles. Ce mérite toutefois ne

fut que d'occasion. Si elle fût venue dans un siècle où il n'y eût point eu d'affaires, elle n'eût pas seulement imaginé qu'il y en pût avoir. Si le prieur des chartreux lui eût plu, elle eût été solitaire de bonne foi. M. de Lorraine, qui s'y attacha, la jeta dans les affaires ; le duc de Buckingham et le comte de Holland l'y entretinrent ; M. de Châteauneuf l'y amusa. Elle s'y abandonna, parce qu'elle s'abandonnait à tout ce qui plaisait à celui qu'elle aimait. Elle aimait sans choix, et purement parce qu'il fallait qu'elle aimât quelqu'un. Il n'était pas même difficile de lui donner, de partie faite, un amant ; mais dès qu'elle l'avait pris, elle l'aimait uniquement et fidèlement. Elle nous a avoué, à Mme de Rhodes et à moi, que par un caprice, ce disait-elle, de la fortune, elle n'avait jamais aimé le mieux ce qu'elle avait estimé le plus, à la réserve toutefois, ajouta-t-elle, du pauvre Buckingham. Son dévouement à sa passion, que l'on pouvait dire éternelle quoiqu'elle changeât d'objet, n'empêchait pas qu'une mouche ne lui donnât quelquefois des distractions ; mais elle en revenait toujours avec des emportements qui les faisaient trouver agréables. Jamais personne n'a fait moins d'attention sur les périls, et jamais femme n'a eu plus de mépris pour les scrupules et pour les devoirs : elle ne reconnaissait que celui de plaire à son amant.

Mlle de Chevreuse, qui avait plus de beauté que d'agrément, était sotte jusqu'au ridicule par son naturel. La passion lui donnait de l'esprit et même du sérieux et de l'agréable, uniquement pour celui qu'elle aimait ; mais elle le traitait bientôt comme ses jupes : elle les mettait dans son lit quand elles lui plaisaient ; elle les brûlait, par une pure aversion, deux jours après.

Madame la princesse Palatine estimait autant la galanterie qu'elle en aimait le solide. Je ne crois pas que la reine Elisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État. Je l'ai vue dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout également de la sincérité.

Mme de Montbazon était d'une très grande beauté. La modestie manquait à son air. Sa morgue et son jargon eussent suppléé, dans un temps calme, à son peu d'esprit. Elle eut peu de foi dans la galanterie, nulle dans les affaires. Elle n'aimait rien que son plaisir et, au-dessus de son plaisir, son intérêt. Je n'ai jamais vu personne qui eût conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu.

Si ce n'était pas un espèce de blasphème de dire qu'il y a quelqu'un, dans notre siècle, plus intrépide que le grand Gustave et Monsieur le Prince, je dirais que ç'a été M. Molé, premier président. Il s'en est fallu beaucoup que son esprit n'ait été si grand que son cœur. Il ne laissait pas d'y avoir quelque rapport, par une ressemblance qui n'y était toutefois qu'en laid. Je vous ai déjà dit qu'il n'était pas congru dans sa langue, et il est vrai ; mais il avait une sorte d'éloquence qui, en choquant l'oreille, saisissait l'imagination. Il voulait le bien de l'État préférablement à toutes choses, même à celui de sa famille, quoiqu'il parût l'aimer trop pour un magistrat ; mais il n'eut pas le génie assez élevé pour connaître d'assez bonne heure le bien qu'il eût pu faire. Il présuma trop de son pouvoir ; il s'imagina qu'il modèrerait la cour et sa compagnie : il ne réussit ni à l'un ni à l'autre. Il se rendit suspect à tous les deux, et ainsi il fit du mal avec de bonnes intentions. La préoccupation y contribua beaucoup. Il était extrême en tout ; et j'ai même observé qu'il jugeait toujours des actions par les hommes et presque jamais des hommes par les actions. Comme il avait été nourri dans les formes du Palais, tout ce qui était extraordinaire lui était suspect. Il n'y a guère de disposition plus dangereuse en ceux qui se rencontrent dans les affaires où les règles ordinaires n'ont plus de lieu.

Le peu de part que j'ai eu dans celles dont il s'agit en ce lieu me pourrait peut-être donner la liberté d'ajouter ici mon portrait ; mais outre que l'on ne se connaît jamais assez bien

pour se peindre naturellement soi-même, je vous confesse que je trouve une satisfaction si sensible à vous soumettre uniquement et absolument le jugement de tout ce qui me regarde, que je ne puis seulement me résoudre à m'en former, dans le plus intérieur de mon esprit, la moindre idée. Je reprends le fil de mon histoire.

Le commandement des armes ayant été réglé, comme je vous l'ai dit ci-dessus, l'on continua à travailler aux fonds nécessaires pour la levée et pour la subsistance des troupes. Toutes les compagnies et tous les corps s'unirent, et Paris enfanta, sans douleur, une armée complète, en huit jours. La Bastille se rendit, après avoir enduré, pour la forme, cinq ou six coups de canon. Ce fut un assez plaisant spectacle de voir les femmes à ce fameux siège, porter leurs chaises dans le jardin de l'Arsenal, où était la batterie, comme elles les portent au sermon.

M. de Beaufort, qui, depuis qu'il s'était sauvé du bois de Vincennes, s'était caché dans le Vendômois de maison en maison, arriva ce jour-là à Paris, et il vint descendre chez Prudhomme. Montrésor, qu'il avait envoyé quérir dès la porte de la ville, vint me trouver en même temps, pour me faire compliment de sa part et pour me dire qu'il serait, dans un quart d'heure, à mon logis. Je le prévins, j'allai chez Prudhomme ; et je ne trouvai pas que sa prison lui eût donné plus de sens. Il est toutefois vrai qu'elle lui avait donné plus de réputation. Il l'avait soutenue avec fermeté, il en était sorti avec courage ; ce lui était même un mérite que de n'avoir pas quitté les bords de Loire dans un temps où il est vrai qu'il fallait et de l'adresse et de la fermeté pour s'y tenir.

Il n'est pas difficile de faire valoir, dans le commencement d'une guerre civile, le mérite de tous ceux qui font mal à la cour. C'en est un grand que de n'y être pas bien. Comme il y avait déjà quelque temps qu'il m'avait fait assurer par Montrésor qu'il

serait très aise de prendre liaison avec moi, et que je prévoyais bien l'usage auquel je le pourrais mettre, j'avais jeté, par intervalles et sans affectation, dans l'esprit du peuple, des bruits avantageux pour lui. J'avais orné de mille et mille couleurs une entreprise que le Cardinal avait fait faire sur lui par Du Hamel. Montrésor, qui l'informait avec exactitude des obligations qu'il m'avait, avait mis toutes les dispositions nécessaires pour une grande union entre nous. Vous croyez aisément qu'elle ne lui était pas désavantageuse en l'état où j'étais dans le parti ; et elle m'était comme nécessaire, parce que ma profession pouvant m'embarrasser en mille rencontres, j'avais besoin d'un homme que je pusse, dans les conjonctures, mettre devant moi. Le maréchal de La Mothe était si dépendant de M. de Longueville, que je ne m'en pouvais pas répondre. M. de Bouillon n'était pas un sujet à être gouverné. Il me fallait un fantôme, mais il ne me fallait qu'un fantôme ; et par bonheur pour moi, il se trouva que ce fantôme fut petit-fils d'Henri le Grand ; qu'il parla comme on parle aux Halles, ce qui n'est pas ordinaire aux enfants d'Henri le Grand, et qu'il eut de grands cheveux bien longs et bien blonds. Vous ne pouvez vous imaginer le poids de ces circonstances, vous ne pouvez concevoir l'effet qu'elles firent dans le peuple.

Nous sortîmes ensemble de chez Prudhomme, pour aller voir M. le prince de Conti. Nous nous mîmes en même portière. Nous nous arrêtâmes dans la rue Saint-Denis et dans la rue Saint-Martin. Je nommai, je louai et je montrai M. de Beaufort. Le feu prit en moins d'un instant. Tous les hommes crièrent : « Vive Beaufort ! » Toutes les femmes le baisèrent ; et nous eûmes, sans exagération, à cause de la foule, peine de passer jusqu'à l'Hôtel de Ville. Il présenta, le lendemain, requête au Parlement, par laquelle il demandait à être reçu à se justifier de l'accusation intentée contre lui, d'avoir entrepris contre la personne du Cardinal : ce qui fut accordé et exécuté le jour d'après.

MM. de Luynes et de Vitry arrivèrent dans le même temps à Paris, pour entrer dans le parti ; et le Parlement donna ce fameux arrêt par lequel il ordonna que tous les deniers royaux étant dans toutes les recettes générales et particulières du royaume seraient saisis et employés à la défense commune.

Monsieur le Prince établit de sa part ses quartiers. Il posta le maréchal du Plessis à Saint-Denis, le maréchal de Gramont à Saint-Cloud, et Palluau, qui a été depuis le maréchal de Clérembault, à Sèvres. L'activité naturelle à Monsieur le Prince fut encore merveilleusement allumée par la colère qu'il eut de la déclaration de M. le prince de Conti et de M. de Longueville, qui avait jeté la cour dans une défiance si grande de ses intentions, que le Cardinal, ne doutant point d'abord qu'il ne fût de concert avec eux, fut sur le point de quitter la cour, et ne se rassura point qu'il ne l'eût vu de retour à Saint-Germain des quartiers où il était allé donner les ordres. En arrivant, il y éclata avec fureur contre Mme de Longueville particulièrement, à qui Mme la Princesse la mère, qui était aussi à Saint-Germain, en écrivit le lendemain tout le détail. Je lus ces mots, qui étaient dans la même lettre : « L'on est ici si déchaîné contre le coadjuteur, qu'il faut que j'en parle comme les autres. Je ne puis toutefois m'empêcher de le remercier de ce qu'il a fait pour la pauvre reine d'Angleterre. »

Cette circonstance est curieuse pour la rareté du fait. Cinq ou six jours avant que le Roi sortît de Paris, j'allai chez la reine d'Angleterre, que je trouvai dans la chambre de madame sa fille, qui a été depuis Mme d'Orléans. Elle me dit d'abord : « Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette. La pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui faute de feu. » Le vrai était qu'il y avait six mois que le Cardinal n'avait fait payer la reine de sa pension ; que les marchands ne voulaient plus fournir, et qu'il n'y avait pas un morceau de bois dans la maison. Vous me faites bien la justice d'être persuadée que Madame d'Angleterre ne demeura pas, le lendemain, au lit, faute d'un fagot ; mais vous

croyez bien aussi que ce n'était pas ce que Madame la Princesse voulait dire dans son billet. Je m'en ressouvins au bout de quelques jours. J'exagérai la honte de cet abandonnement, et le Parlement envoya quarante mille livres à la reine d'Angleterre. La postérité aura peine à croire qu'une fille d'Angleterre, et petite-fille de Henri le Grand, ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier dans le Louvre et sous les yeux d'une cour de France. Nous avons horreur, en lisant les histoires, de lâchetés moins monstrueuses que celle-là ; et le peu de sentiment que je trouvai dans la plupart des esprits sur ce fait m'a obligé de faire, je crois, plus de mille fois cette réflexion, que les exemples du passé touchent sans comparaison plus les hommes que ceux de leur siècle. Nous nous accoutumons à tout ce que nous voyons ; et je vous ai dit quelquefois que je ne sais si le consulat du cheval de Caligula nous aurait autant surpris que nous nous l'imaginons.

Le parti ayant pris sa forme, il n'y manquait plus que l'établissement du cartel, qui se fit sans négociation. Un cornette de mon régiment ayant été pris prisonnier par un parti de celui de La Villette, fut mené à Saint-Germain, et la Reine commanda sur l'heure que l'on lui tranchât la tête. Le grand prévôt, qui ne douta point de la conséquence, et qui était assez de mes amis, m'en avertit, et j'envoyai, en même temps, un trompette à Palluau, qui commandait dans le quartier de Sèvres, avec une lettre très ecclésiastique, mais qui faisait entendre les inconvénients de la suite, d'autant plus proche que nous avions aussi des prisonniers, entre autres M. d'Olonne qui avait été arrêté comme il voulait se sauver habillé en laquais. Palluau alla sur l'heure à Saint-Germain, où il représenta les conséquences de cette exécution. L'on obtint de la Reine, à toute peine, qu'elle fût différée jusqu'au lendemain ; l'on lui fit comprendre, après, l'importance de la chose ; l'on échangea mon cornette, et ainsi le quartier s'établit insensiblement.

Je ne m'étendrai pas à vous rendre compte du détail de ce qui se passa dans le siège de Paris, qui commença le 9 janvier 1649 et qui fut levé le premier avril de la même année, et je me contenterai de vous en dater seulement les journées les plus considérables. Mais avant que de descendre à ce particulier, je crois qu'il est à propos de faire deux ou trois remarques qui méritent de la réflexion.

La première est qu'il n'y eut jamais ombre de mouvement dans la ville, quoique tous les passages des rivières fussent fermés et occupés par les ennemis, et que leurs partis courussent continuellement du côté de la terre. L'on peut dire même que l'on n'y reçut presque aucune incommodité ; et l'on doit ajouter qu'il ne parut pas que l'on en eût seulement peur, que le 23 janvier, et le 9 et 10 mars, où l'on vit dans les marchés une petite étincelle d'émotion, plutôt causée par la malice et par l'intérêt des boulangers que par le manquement de pain.

La seconde est qu'aussitôt que Paris se fut déclaré, tout le royaume s'ébranla. Le parlement d'Aix, qui arrêta le comte d'Alais, gouverneur de Provence, s'unit à celui de Paris. Celui de Rouen, où M. de Longueville était allé dès le 20 janvier, fit la même chose. Celui de Toulouse fut sur le penchant, et ne fut retenu que par la nouvelle de la conférence de Rueil, dont je vous parlerai dans la suite. Le prince d'Harcourt, qui est M. le duc d'Elbeuf d'aujourd'hui, se jeta dans Montreuil, dont il était gouverneur, et prit le parti du Parlement. Reims, Tours et Poitiers prirent les armes en sa faveur. Le duc de La Trémoille fit publiquement des levées pour lui ; le duc de Retz lui offrit ses services et Belle-Île. Le Mans chassa son évêque et toute la maison de Lavardin, qui était attachée à la cour ; et Bordeaux n'attendait pour se déclarer que les lettres que le parlement de Paris avait écrit à toutes les compagnies souveraines et à toutes les villes du royaume, pour les exhorter à s'unir avec lui contre l'ennemi commun. Ces lettres furent interceptées du côté de Bordeaux.

La troisième remarque est que dans le cours de ces trois mois de blocus, pendant lesquels le Parlement s'assemblait réglément tous les matins et quelquefois même les après-dînées, l'on n'y traita, au moins pour l'ordinaire, que de matières si légères et si frivoles, qu'elles eussent pu être terminées par deux commissaires, en un quart d'heure à chaque matin. Les plus ordinaires étaient des avis que l'on recevait, à tous les instants, des meubles ou de l'argent que l'on prétendait être cachés chez les partisans et chez les gens de la cour. De mille, il ne s'en trouva pas dix de fondés ; et cet entêtement, joint à l'acharnement que l'on avait à ne se point départir des formes, en des affaires qui y étaient directement opposées, me fit connaître de très bonne heure que les compagnies qui sont établies pour le repos ne peuvent jamais être propres au mouvement. Je reviens au détail.

Le 18 janvier, je fus reçu conseiller au Parlement, pour y avoir place et voix délibérative en l'absence de mon oncle ; et l'après-dînée, nous signâmes, chez M. de Bouillon, un engagement que les principales personnes du parti prirent ensemble. En voici les noms : MM. de Beaufort, de Bouillon, de La Mothe, de Noirmoutier, de Vitry, de Brissac, de Maure, de Matha, de Cugnac, de Barrière, de Sillery, de La Rochefoucauld, de Laigues, de Béthune, de Luynes, de Chaumont, de Saint-Germain, d'Achon et de Fiesque.

Le 21 du même mois, l'on lut, l'on examina et l'on publia ensuite les remontrances par écrit que le Parlement avait ordonné, en donnant l'arrêt contre le cardinal Mazarin, devoir être faites au Roi. Elles étaient sanglantes contre le ministre, et elles ne servirent proprement que de manifeste, parce que l'on ne les voulut pas recevoir à la cour, où l'on prétendait que le Parlement, que l'on y avait supprimé, par une déclaration, comme rebelle, ne pouvait plus parler en corps.

Le 24, MM. de Beaufort et de La Mothe sortirent pour une entreprise qu'ils avaient formée sur Corbeil. Elle fut prévenue par Monsieur le Prince, qui y jeta des troupes.

Le 25, l'on saisit tout ce qui se trouva dans la maison du Cardinal.

Le 29, M. de Vitry, étant sorti avec un parti de cavalerie pour amener madame sa femme, qui venait de Coubert à Paris, trouva dans la vallée de Fescan les Allemands du bois de Vincennes, qu'il poussa jusque dans les barrières du château. Tancrède, le prétendu fils de M. de Rohan, qui s'était déclaré pour nous la veille, fut tué malheureusement en cette petite occasion.

Le premier février, M. d'Elbeuf mit garnison dans Brie-Comte-Robert, pour favoriser le passage des vivres qui venaient de la Brie.

Le 8 du même mois, Talon, l'un des avocats généraux ; proposa au Parlement de faire quelque pas de respect et de soumission vers la Reine, et sa proposition fut appuyée par Monsieur le Premier Président et par M. le président de Mesmes. Mais elle fut rejetée de toute la Compagnie, même avec un fort grand bruit, parce que l'on la crut avoir été faite de concert avec la cour. Je ne le crois pas ; mais j'avoue que le temps de la faire n'était pas pris dans les règles de la bienséance. Aucun des généraux n'y était présent, et je m'y opposai fortement par cette raison.

Le soir du même jour, Clanleu, que nous avions mis dans Charenton avec trois mille hommes, eut avis que M. d'Orléans et Monsieur le Prince marchaient à lui avec sept mille hommes de pied et quatre mille chevaux et du canon. Je reçus en même temps un billet de Saint-Germain, qui portait la même nouvelle.

M. de Bouillon, qui était au lit attaqué de la goutte, ne croyant pas la place tenable, fut d'avis d'en retirer les troupes et de garder seulement le milieu du pont. M. d'Elbeuf, qui aimait Clanleu et qui croyait qu'il lui ferait acquérir de l'honneur à bon marché, parce qu'il ne se persuadait pas que l'avis fût véritable, ne fut pas du même sentiment. M. de Beaufort se piqua de bravoure. Le maréchal de La Mothe crut, à ce qu'il m'a avoué depuis, que Monsieur le Prince ne hasarderait pas cette attaque à la vue de nos troupes, qui se pouvaient poster trop avantageusement. M. le prince de Conti se laissa aller au plus grand bruit, comme tous les hommes faibles ont accoutumé de faire. L'on manda à Clanleu de tenir, et l'on lui promit d'être à lui à la pointe du jour ; mais l'on ne lui tint pas parole. Il fallut un temps infini pour faire sortir des troupes hors de Paris. L'on ne fut en bataille sur la hauteur de Fescan qu'à sept heures du matin, quoique l'on eût commencé à défiler dès les onze heures du soir. Monsieur le Prince attaqua Charenton à la pointe du jour ; il l'emporta, après y avoir perdu M. de Châtillon, qui était lieutenant général dans son armée. Clanleu se fit tuer, ayant refusé quartier ; nous y perdîmes quatre-vingts officiers ; il n'y en eut que douze ou quinze de tués de l'armée de Monsieur le Prince. Comme notre armée commençait à marcher, elle vit la sienne, sur deux lignes, sur l'autre côté de la hauteur. Aucun des partis ne se pouvait attaquer, parce qu'aucun ne se voulait exposer à l'autre, à la descente du vallon. L'on se regarda et l'on s'escarmoucha tout le jour, et Noirmoutier, à la faveur de ces escarmouches, fit un détachement de mille chevaux, sans que Monsieur le Prince s'en aperçût, et il alla du côté d'Étampes pour escorter un fort grand convoi de toute sorte de bétail qui s'y était assemblé. Il est à remarquer que toutes les provinces accouraient à Paris, et parce que l'argent y était en abondance et parce que tous les peuples étaient presque également passionnés pour sa défense.

Le 10, M. de Beaufort et M. de La Mothe sortirent pour favoriser le retour de Noirmoutier, et ils trouvèrent le maréchal

de Gramont dans la plaine de Villejuif, qui avait deux mille hommes de pied des gardes suisses et françaises, et deux mille chevaux. Nerlieu, cadet de Beauvau, bon officier, qui commandait la cavalerie de Mazarin, étant venu avec beaucoup de vigueur à la charge, fut tué par les gardes de M. de Beaufort dans la porte de Vitry. Brionne, père de celui que vous connaissez, arracha l'épée à M. de Beaufort. Les ennemis plièrent, leur infanterie même s'étonna, et il est constant que les piques des bataillons des gardes commençaient à se toucher à faire un cliquetis qui est toujours marque de confusion, quand le maréchal de La Mothe fit faire halte et ne voulut pas exposer le convoi, qui commençait à paraître, à l'incertitude d'un combat. Le maréchal de Gramont se retira, et le convoi entra dans Paris, accompagné, je crois, de plus de cent mille hommes, qui étaient sortis en armes au premier bruit qui avait couru que M. de Beaufort était engagé.

Le 11, Brillac, conseiller des Enquêtes et homme de réputation dans le Parlement, dit, en pleine assemblée des chambres, qu'il fallait penser à la paix ; que le bourgeois se lassait de fournir à la subsistance des troupes, et que tout retomberait à la fin sur la Compagnie ; qu'il savait de science certaine que la proposition d'un accommodement serait très agréée par la cour. Aubry, président de la Chambre des comptes, avait parlé la veille au même sens dans le conseil de l'Hôtel de Ville ; et vous allez voir que l'on se servait, à Saint-Germain, de la crédulité de ces deux hommes, dont le premier n'avait de capacité que pour le Palais et le second n'en avait pour rien : vous allez-voir, dis-je, que l'on s'en servait à Saint-Germain pour couvrir une entreprise que l'on y avait formée sur Paris. Le Parlement s'échauffa beaucoup touchant la proposition. L'on contesta de part et d'autre assez longtemps ; et il fut enfin résolu que l'on en délibèrerait le lendemain matin.

Le lendemain, qui fut le 12 février, Michel, qui commandait la garde de la porte Saint-Honoré, vint avertir le Parlement qu'il

s’y était présenté un héraut revêtu de sa cotte d’armes et accompagné de deux trompettes, qui demandait de parler à la Compagnie, et qui avait trois paquets, l’un pour elle, l’autre pour M. le prince de Conti, et l’autre pour l’Hôtel de Ville. Cette nouvelle arriva justement dans le moment que l’on était encore devant le feu de la Grande Chambre, et que l’on était sur le point de s’asseoir ; tout le monde s’y entretenait de ce qui était arrivé la veille, à onze heures du soir, dans les Halles, où le chevalier de La Valette avait été pris, semant des billets très injurieux pour le Parlement et encore plus pour moi. Il fut amené à l’Hôtel de Ville, où je le trouvai sur les degrés comme je descendais de la chambre de Mme de Longueville. Comme je le connaissais extrêmement, je lui fis civilité, et je fis même retirer une foule de peuple qui le maltraitait. Mais je fus bien surpris quand je vis qu’au lieu de répondre à mes honnêtetés, il me dit d’un ton fier : « Je ne crains rien ; je sers mon Roi. » Je fus moins étonné de sa manière d’agir quand l’on me fit voir ces placards, qui ne se fussent pas à la vérité accordés avec des compliments. Les bourgeois m’en mirent entre les mains cinq ou six cents copies, trouvées dans son carrosse. Il continua à me parler hautement. Je ne changeai pas pour cela de ton avec lui. Je lui témoignai la douleur que j’avais de le voir dans le malheur, et le prévôt des marchands l’envoya prisonnier à la Conciergerie.

Cette aventure, qui n’avait pas déjà beaucoup de rapport avec les bonnes dispositions de la cour à la paix, dont Brillac et le président Aubry s’étaient vantés d’être si bien informés, cette aventure, dis-je, jointe à l’apparition d’un héraut, qui paraissait comme sorti d’une machine, à point nommé, ne marquait que trop visiblement un dessein formé. Tout le Parlement le voyait comme tout le reste du monde ; mais tout ce Parlement était tout propre à s’aveugler dans la pratique, parce qu’il est si accoutumé, par les règles de la justice ordinaire, à s’attacher aux formalités, que dans les extraordinaires il ne les peut jamais démêler de la substance. « Il faut prendre garde à ce héraut ; il

ne vient pas pour rien ; voilà trop de circonstances ensemble ; l'on amuse par des propositions, l'on envoie des semeurs de billets pour soulever le peuple ; un héraut paraît le lendemain : il y a du mystère. » Voilà ce que toute la Compagnie disait, qui ajoutait : « Mais que faire ? Un parlement refuser d'entendre un héraut de son roi ! un héraut que l'on ne refuse même jamais de la part d'un ennemi ! » Tous parlaient sur ce ton, et il n'y avait de différence que le plus haut et le plus bas. Ceux qui étaient dévoués à la cour éclataient ; ceux qui étaient bien intentionnés pour le parti ne prononçaient pas si fermement les dernières syllabes. L'on envoya prier M. le prince de Conti et messieurs les généraux de venir prendre leur place ; et pendant que l'on attendait, les uns dans la Grande Chambre, les autres dans la seconde, les autres dans la quatrième, je pris le bonhomme Broussel à part, et je lui ouvris un expédient qui ne me vint dans l'esprit qu'un quart d'heure devant que l'on eût pris séance.

Ma première vue, quand je connus que le Parlement se disposait à donner entrée au héraut, fut de faire prendre les armes à toutes les troupes, de le faire passer dans les files en grande cérémonie, et de l'environner tellement, sous prétexte d'honneur, qu'il ne fût presque point vu et nullement entendu du peuple. La seconde fut meilleure : je proposai à Broussel, qui, comme des plus anciens de la Grande Chambre, opinait des premiers, de dire qu'il ne concevait pas l'embarras où l'on témoignait être dans cette rencontre ; qu'il n'y avait qu'un parti, qui était de refuser toute audience et même toute entrée au héraut, sur ce que ces sortes de gens n'étaient jamais envoyés qu'à des ennemis ou à des égaux ; que cet envoi n'était qu'un artifice très grossier du cardinal Mazarin, qui s'imaginait qu'il aveuglerait assez et le Parlement et la Ville pour les obliger à faire le pas du monde le plus irrespectueux et le plus criminel, sous prétexte d'obéissance. Le bonhomme Broussel, qui demeura persuadé de la force de ce raisonnement, quoiqu'il n'eût assurément qu'une apparence très légère, le poussa jusqu'aux larmes. Toute la Compagnie s'en émut. L'on comprit

que cette réponse était la naturelle. Le président de Mesmes, qui voulut alléguer des exemples de vingt-cinq ou trente hérauts envoyés par des rois à leurs sujets, fut repoussé et sifflé comme si il eût dit la chose la plus extravagante ; l'on ne voulut presque pas écouter ceux qui opinèrent au contraire, et il passa à refuser l'entrée de la ville au héraut, et de charger messieurs les gens du Roi d'aller à Saint-Germain rendre raison à la Reine de ce refus.

M. le prince de Conti et l'Hôtel de Ville se servirent du même prétexte pour ne pas entendre le héraut et pour ne pas recevoir les paquets, qu'il laissa, le lendemain, sur la barrière de la porte Saint-Honoré. Cet incident, joint à la prise du chevalier de La Valette, fit que l'on ne se ressouvint pas seulement de la résolution que l'on avait faite, la veille, de délibérer sur la proposition de Brillac. L'on n'eut que de l'horreur et de la défiance pour ces fausses lueurs d'accommodement ; et l'on s'aigrit bien davantage, quelques jours après, dans lesquels on apprit le détail de l'entreprise. Le chevalier de La Valette, esprit noir, mais déterminé, et d'une valeur propre et portée à entreprendre, ce qui n'a pas été ordinaire à celle de notre siècle, avait formé le dessein de nous tuer, M. de Beaufort et moi, sur les degrés du Palais, et de se servir pour cet effet du trouble et de la confusion qu'il espérait qu'un spectacle aussi extraordinaire que celui de ce héraut jetterait dans la ville. La cour a toujours nié ce complot à l'égard de notre assassinat ; mais elle avoua et respecta même le chevalier de La Valette à l'égard des placards. Ce que je sais, de science certaine, est que Cohon, évêque de Dol, dit l'avant-veille à l'évêque d'Aire que M. de Beaufort et moi ne serions pas en vie dans trois jours, et il lui parla, dans la même conversation, de Monsieur le Prince comme d'un homme qui n'était pas assez décisif, et auquel on ne pouvait pas dire toute chose. Cela m'a fait juger que Monsieur le Prince ne savait pas le fond du dessein du chevalier de La Valette. J'ai toujours oublié de lui en parler.

Le 19, M. le prince de Conti dit au Parlement qu'il y avait au parquet des huissiers un gentilhomme envoyé de M. l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas pour le roi d'Espagne, et que ce gentilhomme demandait audience à la Compagnie. Les gens du Roi entrèrent, au dernier mot du discours de M. le prince de Conti, pour rendre compte de ce qu'ils avaient fait à Saint-Germain, où ils avaient été reçus admirablement. La Reine avait extrêmement agréé les raisons pour lesquelles la Compagnie avait refusé l'entrée au héraut ; et elle avait assuré les gens du Roi que bien qu'en l'état où étaient les choses, elle ne pût pas reconnaître les délibérations du Parlement pour des arrêts d'une compagnie souveraine, elle ne laissait pas de recevoir avec joie les assurances que la compagnie lui donnait de son respect et de sa soumission ; et que pour peu que le Parlement donnât d'effet à ses assurances, elle lui donnerait toutes les marques de sa bonté, et en général et en particulier. Talon, avocat général, et qui parlait toujours avec dignité et avec force, fit ce rapport avec tous les ornements qu'il lui put donner, et il conclut par une assurance qu'il donna lui-même, en termes fort pathétiques, à la Compagnie, que si elle voulait faire une députation à Saint-Germain, elle y serait très bien reçue et pourrait être d'un grand acheminement à la paix. Le premier président lui ayant dit ensuite qu'il y avait à la porte de la Grande Chambre un envoyé de l'archiduc, Talon, qui était habile, en prit sujet de fortifier son opinion. Il marqua que la Providence faisait naître, ce lui semblait, cette occasion pour avoir plus de lieu de témoigner encore davantage au Roi la fidélité du Parlement en ne donnant point d'audience à l'envoyé, et en rendant simplement compte à la Reine du respect que l'on conservait pour elle en la refusant. Comme cette apparition d'un député d'Espagne dans le parlement de Paris fait une scène qui n'est pas fort ordinaire dans notre histoire, reprenons-la d'un peu de plus loin.

Vous avez déjà vu que Saint-Ibal, qui avait correspondance avec le comte de Fuensaldagne, m'avait pressé, de temps en

temps, de lier un commerce avec lui, et je vous ai aussi rendu compte des raisons qui m'en avaient empêché. Comme je vis que nous étions assiégés, que le Cardinal envoyait Vautorte en Flandres pour commencer quelques négociations avec les Espagnols, et que je connus que notre parti était assez formé pour n'être pas chargé en mon particulier de l'union avec les ennemis de l'État, je ne fus plus si scrupuleux, et je fis écrire à Saint-Ibal, qui n'était plus en France, et qui était tantôt à La Haye et tantôt à Bruxelles, qu'en l'état où étaient les affaires, je croyais pouvoir écouter avec honneur les propositions que l'on me pourrait faire pour le secours de Paris ; que je le priais toutefois de faire en sorte que l'on ne s'adressât pas à moi directement et que je ne parusse en rien de ce qui serait public. Ce qui m'engagea d'écrire, en ce sens, à Saint-Ibal, fut qu'il m'avait fait dire lui-même par Montrésor que les Espagnols, qui savaient qu'il n'y avait que moi à Paris qui fût proprement maître du peuple, et qui voyaient que je ne leur faisais point parler, commençaient à s'imaginer que je pouvais avoir quelques mesures à la cour qui m'en empêchaient ; et qu'ainsi ne comptant rien, à l'égard de Paris, sur les autres généraux, ils pourraient bien donner dans les offres immenses que le Cardinal leur faisait faire tous les jours. Je connus, par un mot que Mme de Bouillon laissa échapper, qu'elle en savait autant que Saint-Ibal ; et de concert avec monsieur son mari et avec elle, je fis le pas dont je viens de vous rendre compte, et j'insinuai, du même concert, que l'on nous ferait plaisir de faire ouvrir la scène par M. d'Elbeuf. Comme il avait été, dans le temps du cardinal de Richelieu, douze ou quinze ans en Flandres, à la pension d'Espagne, la voie paraissait toute naturelle. Elle fut prise aussitôt qu'elle fut proposée. Le comte de Fuensaldagne fit partir, dès le lendemain, Arnolfini, moine bernardin, qu'il fit habiller en cavalier, sous le nom de don Joseph de Illescas. Il arriva chez M. d'Elbeuf, à deux heures après minuit, et il lui donna un petit billet de créance ; il la lui expliqua telle que vous vous la pouvez imaginer.

M. d'Elbeuf se crut le plus considérable homme du parti ; et le lendemain, au sortir du Palais, il nous mena tous dîner chez lui, c'est-à-dire tous ceux qui étaient les plus considérables, en nous disant qu'il avait une affaire importante à nous communiquer. M. le prince de Conti, MM. de Beaufort et de La Mothe, et les présidents Le Coigneux, de Bellièvre, de Nesmond, de Novion et Viole s'y trouvèrent. M. d'Elbeuf, qui était grand saltimbanque de son naturel, commença la comédie par la tendresse qu'il avait pour le nom français, qui ne lui avait pas permis d'ouvrir seulement un petit billet qu'il avait reçu d'un lieu suspect. Ce lieu ne fut nommé qu'après deux ou trois circonlocutions toutes pleines de scrupules et de mystères, et le président de Nesmond, qui, avec le feu d'un esprit gascon, était l'homme du monde le plus simple, remplit la seconde scène d'aussi bonne foi qu'il y avait eu d'art à la première. Il regarda ce billet que M. d'Elbeuf avait jeté sur la table, très proprement recacheté, comme l'holocauste du sabbat. Il dit que M. d'Elbeuf avait grand tort d'appeler des membres du Parlement à une action de cette nature. Enfin le président Le Coigneux, qui s'impatienta de toutes ces niaiseries, prit le billet, qui avait effectivement bien plus l'air d'un poulet que d'une lettre de négociation ; il l'ouvrit, et après avoir lu ce qu'il contenait, qui n'était qu'une simple créance, et avoir entendu de la bouche de M. d'Elbeuf ce que le porteur de la créance lui avait dit, nous fit une pantalonnade digne des premières scènes de la pièce. Il tourna en ridicule toutes les façons qui venaient d'être faites ; il alla au-devant de celles qui s'allaient faire ; et l'on conclut, d'une commune voix, à ne pas rejeter le secours d'Espagne. La difficulté fut en la manière de le recevoir : elle n'était pas, dans la vérité, médiocre, pour beaucoup de circonstances particulières.

Mme de Bouillon, qui s'était ouverte avec moi, la veille, du commerce qu'elle avait avec Espagne, m'avait expliqué les intentions de Fuensaldagne, qui étaient de s'engager avec nous, pourvu qu'il fût assuré, de son côté, que nous nous engagerions

avec lui. Cet engagement ne se pouvait prendre de notre part que par le Parlement ou par moi. Il doutait fort du Parlement, dont il voyait les deux principaux chefs, le premier président et le président de Mesmes, incapables d'aucune proposition. Le peu d'ouverture que je lui avais donné jusque-là à négocier avec moi, faisait qu'il ne se fondait guère davantage sur ma conduite. Il n'ignorait pas ni le peu de pouvoir ni le peu de sûreté de M. d'Elbeuf ; il savait que M. de Beaufort était entre mes mains, et de plus que son crédit, à cause de son incapacité, n'était qu'une fumée. Les incertitudes perpétuelles de M. de Longueville et le peu de sens du maréchal de La Mothe ne l'accommodaient pas. Il se fût fié en M. de Bouillon ; mais M. de Bouillon ne lui pouvait pas répondre de Paris : il n'y avait aucun pouvoir ; et, même la goutte, qui l'empêchait d'agir, avait donné lieu aux gens de la cour à jeter des soupçons contre lui dans les esprits du peuple. Toutes ces considérations, qui embarrassaient Fuensaldagne, et qui le pouvaient fort aisément obliger à chercher ses avantages du côté de Saint-Germain, où l'on appréhendait avec raison sa jonction avec nous : toutes ces considérations, dis-je, ne se pouvaient rectifier pour le bien du parti que par un traité du Parlement avec Espagne, qui était impossible, ou par un engagement que je prisse moi-même, tout à fait positif.

Saint-Ibal, qui se ressouvenait qu'il avait autrefois écrit sous moi une instruction par laquelle je proposais cet engagement positif, ne doutait pas que je ne fusse encore dans la même disposition, puisque je m'étais résolu à écouter ; et quoique Fuensaldagne ne fût pas de son avis, par la raison que je vous ai tantôt marquée, il ne laissa pas de charger l'envoyé de le tenter et de me témoigner même qu'il ne ferait aucun pas pour nous sans ce préalable. Cet envoyé, qui, avant que de voir M. d'Elbeuf, avait eu deux jours de conférence avec M. et Mme de Bouillon, s'en était clairement expliqué avec eux, et c'est ce qui avait obligé la dernière à s'expliquer encore davantage avec moi, sur ce détail, qu'elle n'avait fait jusque-là. Ce que la

nécessité d'un secours prompt et pressant m'avait fait résoudre autrefois de proposer, par l'instruction dont je viens de vous parler, n'était plus mon compte. Il ne pouvait plus y avoir de secret dans le traité, qui, de nécessité, devait être en commun avec des généraux dont les uns m'étaient suspects et les autres m'étaient redoutables. J'apercevais que M. de La Rochefoucauld avait fort altéré les bons sentiments de Mme de Longueville et la force du maréchal de La Mothe, et que par conséquent je ne pouvais pas compter sur M. le prince de Conti. Je n'ai rien à vous dire de M. d'Elbeuf. Je considérais M. de Bouillon, soutenu par l'Espagne, avec laquelle il avait, à cause de Sedan, les intérêts du monde les plus naturels, comme un nouveau duc de Mayenne qui en aurait mille autres, au premier jour, tout à fait séparés de ceux de Paris, et qui pourrait bien avec le temps, assisté de l'intrigue et de l'argent de Castille, chasser le coadjuteur de Paris, comme le vieux M. de Mayenne en avait chassé à la Ligue le cardinal de Gondi, son grand-oncle. Dans la conférence que j'eus avec M. et Mme de Bouillon touchant l'envoyé, je ne leur cachai rien de mes raisons, sans en excepter même la dernière, que j'assaisonnai, comme vous pouvez juger, de toute la raillerie la plus douce et la plus honnête qui me fut possible. Mme de Bouillon, qui ne faisait, ou plutôt qui ne disait jamais de galanterie que de concert avec son mari, n'oublia rien de toute celle qui l'eût rendue l'une des plus aimables personnes du monde, quand même elle eût été aussi laide qu'elle était belle, pour me persuader que je ne devais point balancer à traiter ; et que monsieur son mari et moi, joints ensemble, emporterions toujours si fort la balance, que les autres ne nous pourraient faire aucune peine.

M. de Bouillon, qui connaissait très bien ce que je pensais et que je parlais selon mes véritables intérêts, revint tout d'un coup à mon avis, par une manière qui devrait être très commune et qui est cependant très rare. Je n'ai jamais vu que lui qui ne contestât jamais ce qu'il ne croyait pas pouvoir obtenir. Il entra même obligeamment dans mes sentiments. Il

dit à Mme de Bouillon que je jouais le droit du jeu, au poste où j'étais ; que la guerre civile pourrait s'éteindre le lendemain ; que j'étais archevêque de Paris pour toute ma vie ; que j'avais plus d'intérêt que personne à sauver la ville ; mais que je n'en avais pas un moindre à ne m'en point détacher pour les suites ; et qu'il convenait, après ce que je venais de lui dire, que tout se pouvait concilier. Il me fit pour cela une ouverture qui ne m'était point venue dans l'esprit, que je n'approuvai pas d'abord, parce qu'elle me parut impraticable, et à laquelle je me rendis à mon tour après l'avoir examinée : ce fut d'obliger le Parlement à entendre l'envoyé, ce qui ferait presque tous les effets que nous pourrions souhaiter. Les Espagnols, qui ne s'y attendaient point, seraient surpris fort agréablement ; le Parlement s'engagerait sans le croire ; les généraux auraient lieu de traiter après ce pas, qui pourrait être interprété, dans les suites, pour une approbation tacite que le corps aurait donnée aux démarches des particuliers. M. de Bouillon n'aurait pas de peine à faire concevoir à l'envoyé l'avantage que ce lui serait, en son particulier, de pouvoir mander, par son premier courrier, à Monsieur l'Archiduc que le Parlement des pairs de France avait reçu une lettre et un député d'un général du roi d'Espagne dans les Pays-Bas. On ferait comprendre au comte de Fuensaldagne qu'il était de la bonne conduite de laisser quelqu'un dans le parti, qui, de concert même avec lui, parût n'entrer en rien avec l'Espagne, et qui, par cette conduite, pût parer, à tout événement, aux inconvénients qu'une liaison avec les ennemis de l'État emportait nécessairement avec soi, dans un parti où la considération du Parlement faisait qu'il fallait garder des mesures sans comparaison plus justes sur ce point que sur tout autre ; que ce personnage me convenait préférablement, et par ma dignité et par ma profession, et qu'il se trouvait par bonheur autant de l'intérêt commun que du mien propre. La difficulté était de persuader au Parlement de donner audience au député de l'archiduc, et cette audience était toutefois la seule circonstance qui pouvait suppléer, dans l'esprit de ce député, le défaut de ma signature, sans laquelle il protestait qu'il avait

ordre de ne rien faire. Nous nous abandonnâmes en cette occasion, M. de Bouillon et moi, à la fortune ; et l'exemple que nous avions tout récent du héraut exclu, sous le prétexte du monde le plus frivole, nous fit espérer que l'on ne refuserait pas à l'envoyé l'entrée pour laquelle l'on ne manquerait pas de raisons très solides.

Notre bernardin, qui trouvait beaucoup son compte à cette entrée, que l'on n'avait pas seulement imaginée à Bruxelles, fut plus que satisfait de notre proposition. Il fit sa dépêche à l'archiduc telle que nous la pouvions souhaiter ; et il nous promit de faire, par avance et sans en attendre la réponse, tout ce que nous lui ordonnerions. Il usa de ces termes, et il avait raison ; car j'ai su depuis que son ordre portait de suivre en tout et partout, sans exception, les sentiments de M. et de Mme de Bouillon.

Voilà où nous en étions quand M. d'Elbeuf nous montra, comme une grande nouveauté, le billet que le comte de Fuensaldagne lui avait écrit ; et vous jugez facilement que je ne balançai pas à opiner qu'il fallait que l'envoyé présentât la lettre de Monsieur l'Archiduc au Parlement. La proposition en fut reçue d'abord comme une hérésie ; et, sans exagération, elle fut un peu moins que sifflée par toute la compagnie. Je persistai dans mon avis ; j'en alléguai les raisons, qui ne persuadèrent personne. Le vieux président Le Coigneux, qui avait l'esprit plus vif et qui prit garde que je parlais de temps en temps d'une lettre de l'archiduc, de laquelle il ne s'était rien dit, revint tout d'un coup à mon avis, sans m'en dire toutefois la véritable raison, qui était qu'il ne douta point que je n'eusse vu le dessous de quelque carte qui m'eût obligé à prendre cet avis. Et comme la conversation se passait avec assez de confusion, et que l'on allait, en disputant tout debout, des uns aux autres, il me dit : « Que ne parlez-vous à vos amis ? L'on ferait ce que vous voudriez ; je vois bien que vous savez plus de nouvelles que celui qui croit nous les avoir apprises. » Je fus, pour vous dire le vrai,

terriblement honteux de ma bêtise ; car je vis bien qu'il ne me pouvait parler ainsi que sur ce que j'avais dit de la lettre de l'archiduc au Parlement, qui, dans le vrai, n'était qu'un blanc-signé, que nous avions rempli chez M. de Bouillon. Je serrai la main au président Le Coigneux ; je fis signe à MM. de Beaufort et de La Mothe ; les présidents de Novion et de Bellièvre se rendirent à mon sentiment, qui était fondé uniquement sur ce que le secours d'Espagne, que nous étions obligés de recevoir comme un remède à nos maux, mais comme un remède que nous convenions être dangereux et empirique, serait infailliblement mortel à tous les particuliers, si il n'était au moins passé par l'alambic du Parlement. Nous priâmes tous M. d'Elbeuf de faire trouver bon au bernardin de conférer avec nous sur la forme seulement dont il aurait à se conduire. Nous le vîmes la même nuit chez lui, Le Coigneux et moi. Nous lui dîmes, en présence de M. d'Elbeuf, en grand secret, tout ce que nous voulions bien qui fût su ; et nous avions concerté dès la veille, chez M. de Bouillon, tout ce qu'il devait dire au Parlement. Il s'en acquitta en homme d'entendement. Je vous ferai un précis du discours qu'il y fit, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa lorsqu'il demanda audience, ou plutôt lorsque M. le prince de Conti la demanda pour lui.

Le président de Mesmes, homme de très grande capacité dans sa profession, et oncle de celui que vous voyez aujourd'hui, mais attaché jusqu'à la servitude à la cour, et par l'ambition qui le dévorait et par sa timidité, qui était excessive : le président de Mesmes, dis-je, fit une exclamation au seul nom de l'envoyé de l'archiduc, éloquente et pathétique au-dessus de tout ce que j'ai lu en ce genre dans l'antiquité ; et en se tournant vers M. le prince de Conti : « Est-il possible, monsieur, s'écria-t-il, qu'un prince du sang de France propose de donner séance sur les fleurs de lis à un député du plus cruel ennemi des fleurs de lis ? »

Comme nous avions prévu cette tempête, il n’avait pas tenu à nous d’exposer M. d’Elbeuf à ces premiers coups ; mais il s’en était tiré assez adroitement, en disant que la même raison qui l’avait obligé à rendre compte à son général de la lettre qu’il avait reçue, ne lui permettait pas d’en porter la parole en sa présence. Il fallait pourtant, de nécessité, quelqu’un qui préparât les voies et qui jetât dans une compagnie où les premières impressions ont un merveilleux pouvoir les premières idées de la paix particulière et générale que cet envoyé venait annoncer. La manière dont son nom frapperait d’abord l’imagination des Enquêtes, décidait du refus ou de l’acceptation de son audience : et tout bien pesé et considéré de part et d’autre, l’on jugea qu’il y avait moins d’inconvénient à laisser croire un peu de concert avec l’Espagne, qu’à ne pas préparer, par un canal ordinaire, non odieux et favorable, les drogues que l’envoyé d’Espagne nous allait débiter. Ce n’est pas que la moindre ombre de concert, dans ces compagnies que l’on appelle réglées, ne soit très capable d’y empoisonner les choses même et les plus justes et les plus nécessaires ; et cet inconvénient était plus à craindre en cette occasion qu’en toute autre. J’y admirai le discernement de M. de Bouillon, chez qui la résolution se prit de faire faire l’ouverture par M. le prince de Conti. Il ne balança pas un moment ; et rien ne marque tant le jugement solide d’un homme, que de savoir choisir entre les grands inconvénients. Je reviens au président de Mesmes, qui s’attacha à M. le prince de Conti, et qui se tourna ensuite vers moi, en me disant ces propres paroles : « Quoi, monsieur ? vous refusez l’entrée au héraut de votre Roi, sous le prétexte du monde le plus frivole ? » Comme je ne doutai point de la seconde partie de l’apostrophe, je la voulus prévenir, et je lui répondis : « Vous me permettrez, monsieur, de ne pas traiter de frivoles des motifs qui ont été consacrés par un arrêt. »

La cohue du Parlement s’éleva à ce mot, releva celui du président de Mesmes, qui était effectivement très imprudent, et il est constant qu’il servit fort contre son intention, comme vous

pouvez croire, à faciliter l'audience à l'envoyé. Comme je vis que la Compagnie s'échauffait et s'ameutait contre le président de Mesmes, je sortis, sous je ne sais quel prétexte, et je dis à Quatresous, jeune conseiller des Enquêtes et le plus impétueux esprit qui fût dans le corps, d'entretenir l'escarmouche, parce que j'avais éprouvé plusieurs fois que le moyen le plus propre pour faire passer une affaire extraordinaire dans les compagnies est d'échauffer la jeunesse contre les vieux. Quatresous s'acquitta dignement de cette commission ; il s'arrêta au président de Mesmes et au premier président sur le sujet d'un certain La Rablière, partisan fameux qu'il faisait entrer dans tous ses avis, sur quelque matière où il pût opiner. Les Enquêtes s'échauffèrent pour la défense de Quatresous ; les présidents à la fin s'impatientèrent de ces impertinences. Il fallut délibérer sur le sujet de l'envoyé ; et, malgré les conclusions des gens du Roi et les exclamations des deux présidents et de beaucoup d'autres, il passa à l'entendre.

On le fit entrer sur l'heure même ; l'on lui donna place au bout du bureau ; l'on le fit asseoir et couvrir. Il présenta la lettre de l'archiduc au Parlement, qui n'était que de créance, et il l'expliqua en disant : « Que Son Altesse Impériale, son maître, lui avait donné charge de faire part à la Compagnie d'une négociation que le cardinal Mazarin avait essayé de lier avec lui depuis le blocus de Paris ; que le Roi Catholique n'avait pas estimé qu'il fût sûr ni honnête d'accepter ses offres dans une saison où, d'un côté, l'on voyait bien qu'il ne les faisait que pour pouvoir plus aisément opprimer le Parlement, qui était en vénération à toutes les nations du monde, et où, de l'autre, tous les traités que l'on pourrait faire avec un ministre condamné seraient nuls de droit, d'autant plus qu'ils seraient faits sans le concours du Parlement, à qui seul il appartient de d'enregistrer et de vérifier les traités de paix pour les rendre sûrs et authentiques ; que le Roi Catholique, qui ne voulait tirer aucun avantage des occasions présentes, avait commandé à Monsieur l'Archiduc d'assurer messieurs du Parlement, qu'il savait être

attachés aux véritables intérêts de Sa Majesté Très Chrétienne, qu'il les reconnaissait de très bon cœur pour arbitres de la paix ; qu'il se soumettait à leur jugement, et que si ils acceptaient d'en être les juges, il laissait à leur choix de députer de leur corps en tel lieu qu'ils voudraient, sans en excepter même Paris ; et que le Roi Catholique y envoierait incessamment ses députés seulement pour y représenter ses raisons ; qu'il avait fait avancer, en attendant leur réponse, dix-huit mille hommes sur la frontière, pour les secourir en cas qu'ils en eussent besoin, avec ordre toutefois de ne rien entreprendre sur les places du Roi Très Chrétien, quoiqu'elles fussent la plupart comme abandonnées ; qu'il n'y avait pas six cents hommes dans Péronne, dans Saint-Quentin et dans Le Catelet ; mais qu'il voulait témoigner, en cette rencontre, la sincérité de ses intentions pour le bien de la paix, et qu'il donnait sa parole que, dans le temps qu'elle se traiterait, il ne donnerait aucun mouvement à ses armes ; que si elles pouvaient être, en attendant, de quelque utilité au Parlement, il n'avait qu'à en disposer, qu'à les faire même commander par des officiers français, si il le jugeait à propos, et qu'à prendre toutes les précautions qu'il croirait nécessaires pour lever les ombrages que l'on peut toujours prendre, avec raison, de la conduite des étrangers. »

Avant que l'envoyé fût entré, ou plutôt avant que l'on eût délibéré sur son entrée, il y avait eu beaucoup de contestation tumultuaire dans la Compagnie ; et le président de Mesmes n'avait rien oublié pour jeter sur moi toute l'envie de la collusion avec les ennemis de l'État, qu'il relevait de toutes les couleurs qu'il trouvait assez vives et assez apparentes dans l'opposition du héraut de France et du député d'Espagne. Il est vrai que la conjoncture était très fâcheuse ; et quand il en arrive quelqu'une de cette nature, il n'y a de remède qu'à planir, dans les moments où ce que l'on vous objecte peut faire plus d'impression que ce que vous pouvez répondre, et à se relever dans ceux où ce que vous pouvez répondre peut faire plus

d'impression que ce que l'on vous objecte. Je suivis fort justement cette règle en cette rencontre, qui était délicate pour moi ; car quoique le président de Mesmes me désignât avec application et avec adresse, je ne pris rien pour moi, tant que je n'eus rien pour lui faire tête que ce que M. le prince de Conti avait dit en général de la paix générale, dont il avait été résolu qu'il parlerait en demandant audience pour le député, comme vous avez vu ci-dessus ; mais qu'il parlerait peu pour ne pas trop marquer de concert avec l'Espagne.

Quand l'envoyé s'en fut expliqué lui-même aussi obligeamment pour le Parlement qu'il le fit, et quand je vis que la Compagnie était chatouillée du discours qu'il venait de lui tenir, je pris mon temps pour rembarrer le président de Mesmes, et je lui dis : « Que le respect que j'avais pour la Compagnie m'avait obligé à dissimuler et à souffrir toutes ses picoteries ; que je les avais fort bien entendues ; mais que je ne les avais pas voulu entendre, et que je demeurerais encore dans la même disposition, si l'arrêt, qu'il n'est jamais permis de prévenir, mais qu'il est toujours ordonné de suivre, ne m'ouvrait la bouche ; que cet arrêt avait réglé contre son sentiment l'entrée de l'envoyé d'Espagne, aussi bien que le précédent, qui n'avait pas été non plus selon son avis, avait porté l'exclusion du héraut ; que je ne me pouvais imaginer qu'il voulût assujettir la Compagnie à ne suivre jamais que ses sentiments ; que nul ne les honorait et ne les estimait plus que moi, mais que la liberté ne laissait pas de se conserver dans l'estime même et dans le respect ; que je suppliais Messieurs de me permettre de lui donner une marque de celui que j'avais pour lui, en lui rendant un compte, qui peut-être le surprendrait, de mes pensées sur les deux arrêts du héraut et de l'envoyé, sur lesquels il m'avait donné tant d'attaques : que pour le premier, je confessais que j'avais été assez innocent pour avoir failli à donner dans le panneau ; et que si M. de Broussel n'eût ouvert l'avis auquel il avait passé, je tombais, par un excès de bonne intention, dans une imprudence qui eût peut-être causé la perte de la ville, et

dans un crime assez convaincu par l'approbation si solennelle que la Reine venait de donner à la conduite contraire ; que pour ce qui était de l'envoyé, j'avouais que je n'avais été d'avis de lui donner audience que parce que j'avais bien connu, à l'air du bureau, que le plus de voix de la Compagnie allait à lui donner ; et que, quoique ce ne fût pas mon sentiment particulier, j'avais cru que je ferais mieux de me conformer par avance à celui des autres, et de faire paraître, au moins dans les choses où l'on voyait bien que la contestation serait inutile, de l'union et de l'uniformité dans le corps. »

Cette manière humble et modeste de répondre à cent mots aigres et piquants que j'avais essuyés depuis douze ou quinze jours et ce matin-là encore, et du premier président et du président de Mesmes, fit un effet que je ne vous puis exprimer, et elle effaça pour assez longtemps l'impression que l'un et l'autre avaient commencé de jeter dans la Compagnie, que je prétendais de la gouverner par mes cabales. Rien n'est si dangereux en toute sorte de communautés ; et si la passion du président de Mesmes ne m'eût donné lieu de déguiser un peu le manège qui s'était fait dans ces deux scènes assez extraordinaires du héraut et de l'envoyé, je ne sais si la plupart de ceux qui avaient donné à la réception de l'un et à l'exclusion de l'autre, ne se fussent pas repentis d'avoir été d'un sentiment qu'ils eussent cru leur avoir été inspiré par un autre. Le président de Mesmes voulut repartir à ce que j'avais dit ; mais il fut presque étouffé par la clameur qui s'éleva dans les Enquêtes. Cinq heures sonnèrent ; personne n'avait dîné, beaucoup n'avaient pas déjeuné, et messieurs les présidents eurent le dernier : ce qui n'est pas avantageux en cette matière.

L'arrêt qui avait donné l'entrée au député d'Espagne portait que l'on lui demanderait copie, signée de lui, de ce qu'il aurait dit au Parlement, qu'on la mettrait dans le registre, et que l'on l'envoierait par une députation solennelle à la Reine, en l'assurant de la fidélité du Parlement et en la suppliant de

donner la paix à ses peuples et de retirer les troupes du Roi des environs de Paris. Le premier président fit tous les efforts imaginables pour faire insérer dans l'arrêt que la feuille même, c'est-à-dire l'original du registre du Parlement, serait envoyée à la Reine. Comme il était fort tard et que l'on avait bon appétit, ce qui influe plus que l'on ne se peut imaginer dans les délibérations, l'on fut sur le point d'y laisser mettre cette clause sans y prendre garde. Le président Le Coigneux, qui était naturellement vif et pénétrant, s'aperçut le premier de la conséquence, et il dit, en se tournant vers un assez grand nombre de conseillers, qui commençaient à se lever : « J'ai, Messieurs, à parler à la Compagnie ; je vous supplie de reprendre vos places ; il y va du tout pour toute l'Europe. » Tout le monde s'étant remis, il prononça d'un air froid et majestueux, qui n'était pas ordinaire à maître Gonin (l'on lui avait donné ce sobriquet), ces paroles pleines de bon sens : « Le roi d'Espagne nous prend pour arbitres de la paix générale : peut-être qu'il se moque de nous ; mais il nous fait toujours honneur de nous le dire. Il nous offre ses troupes pour les faire marcher à notre secours, et il est sûr que sur cet article il ne se moque pas de nous, et qu'il nous fait beaucoup de plaisir. Nous avons entendu son envoyé ; et vu la nécessité où nous sommes, nous n'avons pas eu tort. Nous avons résolu d'en rendre compte au Roi, et nous avons eu raison. L'on se veut imaginer que pour rendre ce compte, il faut que nous envoyions la feuille de l'arrêté. Voilà le piège. Je vous déclare, Monsieur, dit-il en se tournant vers le premier président, que la Compagnie ne l'a pas entendu ainsi, et que ce qu'elle a arrêté est purement que l'on porte la copie et que l'original demeure au greffe. J'aurais souhaité que l'on n'eût pas obligé les gens à s'expliquer, parce qu'il y a des matières sur lesquelles il est sage de ne parler qu'à demi ; mais puisque l'on y force, je dirai, sans balancer, que si nous portons la feuille, les Espagnols croiront que nous soumettons au caprice du Mazarin les propositions qu'ils nous font pour la paix générale, et même pour ce qui regarde notre secours : au lieu qu'en ne portant que la copie et en ajoutant, en même temps, comme la Compagnie

l'a très sagement ordonné, de très humbles remontrances pour faire lever le siège, toute l'Europe connaîtra que nous nous tenons en état de faire ce que le véritable service du Roi et le bien solide de l'État demandera de notre ministère, si le Cardinal est assez aveugle pour ne se pas servir de cette conjoncture, comme il le doit. »

Ce discours fut reçu avec une approbation générale ; l'on cria de toutes parts que c'était ainsi que la Compagnie l'entendait. Messieurs des Enquêtes donnèrent à leur ordinaire maintes bourrades à messieurs les présidents. Martineau, conseiller des Enquêtes, dit publiquement que le *retentum* de l'arrêt était que l'on ferait fort bonne chère à l'envoyé d'Espagne, en attendant la réponse de Saint-Germain, qui ne pouvait être que quelque méchante ruse du Mazarin. Charton pria tout haut M. le prince de Conti de suppléer à ce que les formalités du Parlement ne permettaient pas à la Compagnie de faire. Pontcarré dit qu'un Espagnol ne lui faisait pas tant peur qu'un mazarin. Enfin il est certain que les généraux en virent assez pour ne pas appréhender que le Parlement se fâchât des démarches qu'ils pourraient faire vers l'Espagne ; et que M. de Bouillon et moi n'en eûmes que trop pour satisfaire pleinement l'envoyé de l'archiduc, à qui nous fîmes valoir jusqu'aux moindres circonstances. Il en fut content au-delà de ses espérances, et il dépêcha, dès la nuit, un second courrier à Bruxelles, que nous fîmes escorter jusqu'à dix lieues de Paris par cinq cents chevaux. Ce courrier portait la relation de tout ce qui s'était passé au Parlement ; les conditions que M. le prince de Conti et les autres généraux demandaient pour faire un traité avec le roi d'Espagne, et ce que je pouvais donner en mon particulier d'engagement. Je vous rendrai compte de ce détail et de sa suite après que je vous aurai raconté ce qui se passa le même jour, qui fut le 19 février.

Pendant que toute cette pièce de l'envoyé d'Espagne se jouait au Palais, Noirmoutier sortit avec deux mille chevaux

pour amener à Paris un convoi de cinq cents charrettes de farines, qui était à Brie-Comte-Robert, où nous avions garnison. Comme il eut avis que le comte, depuis maréchal de Grancey, venait du côté de Lagny pour s'y opposer, il détacha M. de La Rochefoucauld, avec sept escadrons, pour occuper un défilé par où les ennemis étaient obligés de passer. M. de la Rochefoucauld, qui avait plus de cœur que d'expérience, s'emporta de chaleur : il n'en demeura pas à son ordre, il sortit de son poste, et chargea les ennemis. Comme il avait affaire à de vieilles troupes, il fut bientôt renversé. Il y fut blessé d'un fort grand coup de pistolet dans la gorge. Il y perdit Rauzan, frère de Duras ; le marquis de Sillery, son beau-frère, y fut pris prisonnier ; Rachecour, premier capitaine de mon régiment de cavalerie, y fut fort blessé ; et le convoi était infailliblement perdu, si Noirmoutier ne fût arrivé avec le reste des troupes. Il fit filer les charrettes du côté de Villeneuve-Saint-Georges ; il marcha avec ses troupes en bon ordre par le grand chemin du côté de Gros-Bois, à la vue de Grancey, qui ne crut pas devoir hasarder de passer le pont qui se rencontra sur le grand chemin devant lui. Il rejoignit son convoi dans la plaine de Créteil, et il l'amena, sans avoir perdu une charrette, à Paris, où il ne rentra qu'à onze heures du soir.

Je vous ai déjà dit que M. de Bouillon et moi, de concert avec les autres généraux, fîmes dépêcher, par l'envoyé de l'archiduc, un courrier à Bruxelles, qui partit à minuit. Nous nous mîmes à table pour souper chez M. de Bouillon, un moment après, lui, madame sa femme et moi. Comme elle était fort gaie dans le particulier, et que de plus le succès de cette journée lui avait encore donné de la joie, elle nous dit qu'elle voulait faire débauche. Elle fit retirer tous ceux qui servaient, et elle ne retint que Riquemont, capitaine des gardes de monsieur son mari, en qui l'un et l'autre avait confiance. La vérité est qu'elle voulait parler en liberté de l'état des choses, qu'elle croyait bon. Je ne la détrompai pas tant que l'on fut à table, pour ne point interrompre son souper ni celui de

M. de Bouillon, qui était assez mal de la goutte. Comme on fut sorti de table, je leur représentai qu'il n'y avait rien de plus délicat que le poste où nous nous trouvions, que si nous étions dans un parti ordinaire, qui eût la disposition de tous les peuples du royaume aussi favorable que nous l'avions, nous serions incontestablement maîtres des affaires ; mais que le Parlement, qui faisait, d'un sens, notre principale force, faisait, en deux ou trois manières, notre principale faiblesse ; que bien qu'il parût de la chaleur dans cette compagnie, il y avait toujours un fond d'esprit de retour, qui revivait à toute occasion ; que, dans la délibération même du jour où nous parlions, nous avions eu besoin de tout notre savoir-faire pour faire que le Parlement ne se mît pas à lui-même la corde au cou ; que je convenais que ce que nous en avions tiré était utile pour faire croire aux Espagnols qu'il n'était pas si inabordable pour eux qu'ils se l'étaient figuré ; mais qu'il fallait convenir, en même temps, que si la cour se conduisait bien, elle en tirerait elle-même un fort grand avantage, parce qu'elle se servirait de la déférence, au moins apparente, de la Compagnie, qui lui rendait compte de l'envoi du député, comme d'un motif capable de la porter à revenir avec bienséance de sa première hauteur ; et de la députation solennelle que le Parlement avait résolu de lui faire, comme d'un moyen pour entrer en négociation ; que je ne douterais point que le mauvais effet que le refus d'audience aux gens du Roi envoyés à Saint-Germain, le lendemain de la sortie du Roi, avait produit contre les intérêts de la cour, ne fût un exemple assez instructif pour elle, pour l'obliger à ne pas manquer l'occasion qui se présentait, quand je n'en serais pas persuadé par celui que nous avions de la manière si bonne et si douce dont elle avait reçu les excuses que nous lui avions faites de l'exclusion du héraut, qu'elle ne pouvait pas ignorer toutefois n'avoir pour fondement que le prétexte le plus mince ; que le premier président et le président de Mesmes, qui seraient chefs de la députation, n'oublieraient rien pour faire connaître au Mazarin ses intérêts véritables dans cette conjoncture ; que ces deux hommes n'avaient dans la tête que ceux du Parlement ;

que pourvu qu'ils le tirassent d'affaire, ils auraient même de la joie de nous laisser, en faisant un accommodement qui supposerait notre sûreté sans nous la donner, et qui, en terminant la guerre civile, établirait la servitude.

Mme de Bouillon m'interrompit à ce mot, et me dit : « Voilà des inconvénients qu'il fallait prévoir, ce me semble, avant l'audience de l'envoyé d'Espagne, puisque c'est elle qui les fait naître. » Monsieur son mari lui repartit brusquement : « Avez-vous perdu la mémoire de ce que nous dîmes dernièrement sur cela, en cette même place, et ne prévîmes-nous pas, en général, ces inconvénients ? Mais après les avoir balancés avec la nécessité que nous trouvâmes à mêler, de quelque façon que ce pût être, l'envoyé et le Parlement, nous prîmes celui qui nous parut le moindre, et je vois bien que Monsieur le Coadjuteur pense, à l'heure qu'il est, remédier même à ce moindre. – Il est vrai, Monsieur, lui répondis-je, et je vous proposerai le remède que je m'imagine, quand j'aurai achevé de vous expliquer tous les inconvénients que je vois. Vous avez remarqué ces jours passés que Brillac, dans le Parlement, et le président Aubry dans le conseil de l'Hôtel de Ville, firent des propositions de paix auxquelles le Parlement faillit à donner presque à l'aveugle ; et il crut beaucoup faire que de se résoudre à ne point délibérer sans les généraux. Vous voyez qu'il y a beaucoup de gens dans les compagnies qui commencent à ne plus payer leurs taxes, et beaucoup d'autres qui affectent de laisser couler du désordre dans la police. Le gros du peuple, qui est ferme, fait que l'on ne s'aperçoit pas encore de ce démanchement des parties, qui s'affaibliraient et se désuniraient en fort peu de temps si l'on ne travaillait avec application à les lier et à les consolider ensemble. La chaleur des esprits suffit pour faire cet effet au commencement. Quand elle se ralentit, il faut que la force y supplée : quand je parle de la force, j'entends celle que l'on tire de la considération où l'on demeure auprès de ceux de la part desquels vous peut venir le mal auquel vous cherchez le remède.

« Ce que vous faites présentement avec l'Espagne commence à faire entrevoir au Parlement qu'il ne se doit pas compter pour tout. Ce que nous pouvons, M. de Beaufort et moi, dans le peuple, lui doit faire connaître qu'il nous y doit compter pour quelque chose. Mais ces deux vues ont leur inconvénient comme leur utilité. L'union des généraux avec l'Espagne n'est pas assez publique pour jeter dans les esprits toute l'impression qui y serait, d'un sens, nécessaire, et qui, de l'autre, si elle était plus déclarée, serait pernicieuse. Cette même union n'est pas assez secrète pour ne pas donner lieu à cette même compagnie d'en prendre avantage contre nous dans les occasions, qu'elle prendrait toutefois, encore plus tôt, si elle nous croyait sans protection.

Pour ce qui est du crédit que M. de Beaufort et moi avons dans les peuples, il est plus propre à faire du mal au Parlement qu'à l'empêcher de nous en faire. Si nous étions de la lie du peuple, nous pourrions peut-être avoir la pensée de faire ce que Bussy Le Clerc fit au temps de la Ligue, c'est-à-dire d'emprisonner, de saccager le Parlement. Nous pourrions avoir en vue de faire ce que firent les Seize quand ils pendirent le président Brisson, si nous voulions être aussi dépendants de l'Espagne que les Seize l'étaient. M. de Beaufort est petit-fils d'Henri le Grand, et je suis coadjuteur de Paris. Ce n'est ni notre honneur ni notre compte, et cependant il nous serait plus aisé d'exécuter et ce que fit Bussy Le Clerc et ce que firent les Seize, que de faire que le Parlement connaisse ce que nous pourrions faire contre lui, assez distinctement pour s'empêcher de faire contre nous ce qu'il croira toujours facile, jusqu'à ce que nous l'en ayons empêché ; et voilà le destin et le malheur des pouvoirs populaires. Ils ne se font croire que quand ils se font sentir, et il est très souvent de l'intérêt et même de l'honneur de ceux entre les mains de qui ils sont, de les faire moins sentir que croire. Nous sommes en cet état. Le Parlement penche vers une paix et très peu sûre et très incertaine. Nous soulèverions

demain le peuple si nous voulions ; le devons-nous ? Et si nous ôtions l'autorité au Parlement, en quel abîme ne nous jetterions-nous pas dans les suites ? Tournons le feuillet. Si nous ne le soulevons pas, le Parlement croira-t-il que nous le puissions soulever ? S'empêchera-t-il de faire des pas vers la cour qui le perdront peut-être, mais qui nous perdront infailliblement avant lui ?

Vous direz bien, Madame, que je marque beaucoup d'inconvénients et peu de remèdes : à quoi je réponds que je vous ai parlé de ceux qui se trouvent déjà naturellement dans le traité que vous projetez avec l'Espagne, et dans l'application que nous avons, M. de Beaufort et moi, à nous maintenir dans l'esprit des peuples ; mais que comme je reconnais dans tous les deux de certaines qualités qui en affaiblissent la force et la vérité, j'ai cru être obligé, Monsieur, de rechercher dans votre capacité et dans votre expérience ce qui y pourrait suppléer ; et c'est ce qui m'a fait prendre la liberté de vous rendre compte, Monsieur, d'un détail que vous auriez vu d'un coup d'œil, bien plus distinctement que moi, si votre mal vous avait permis d'assister seulement une fois ou deux aux assemblées du Parlement ou à un conseil de l'Hôtel de Ville. »

M. de Bouillon, qui ne croyait nullement les affaires en cet état, me pria de lui mettre par écrit tout ce que j'avais commencé et tout ce que j'avais encore à lui dire. Je le fis sur l'heure même et il m'en rendit, le lendemain, une copie que j'ai encore, écrite de la main de son secrétaire, et sur laquelle je viens de copier ce que vous en voyez ici. On ne peut être plus étonné ni plus affligé que le furent M. et Mme de Bouillon de ce que je venais de leur marquer de la disposition où étaient les affaires, et je n'en avais pas été moins surpris qu'eux. Il ne s'est jamais rien vu de si subit. La réponse douce et honnête que la Reine fit aux gens du Roi touchant le héraut, la protestation de pardonner sincèrement à tout le monde, les couleurs dont Talon, avocat général, embellit cette réponse, tournèrent en un

instant presque tous les esprits. Il y eut des moments, comme je vous l'ai déjà dit, où ils revinrent à leur emportement, ou par les accidents qui survinrent, ou par l'art de ceux qui les y ramenèrent ; mais le fond pour le retour y demeura toujours. Je le remarquai en tout et je fus bien aise de m'en ouvrir avec M. de Bouillon, qui était le seul homme de tête de sa profession qui fût dans ce parti, pour voir avec lui la conduite que nous aurions à y prendre. Je fis bonne mine avec tous les autres ; je leur fis valoir les moindres circonstances presque avec autant de soin qu'à l'envoyé de l'archiduc. Le président de Mesmes, qui à travers toutes les bourrades qu'il venait de recevoir dans les deux dernières délibérations, avait connu que le feu qui s'y était allumé n'était que de paille, dit au président de Bellièvre que, pour le coup, j'étais la dupe et que j'avais pris le frivole pour la substance. Le président de Bellièvre, à qui je m'étais ouvert, m'eût pu justifier si il l'eût jugé à propos ; mais il fit lui-même la dupe, et il railla le président de Mesmes, comme un homme qui prenait plaisir à se flatter lui-même.

M. de Bouillon ayant examiné, tout le reste de la nuit jusqu'à cinq heures du matin, le papier que je lui avais laissé à deux, m'écrivit le lendemain un billet par lequel il me priait de me trouver chez lui à trois heures après-midi. Je ne manquai pas de m'y rendre, et j'y trouvai Mme de Bouillon, pénétrée de douleur, parce que monsieur son mari l'avait assurée et que ce que je marquais dans mon écrit n'était que trop bien fondé, supposé les faits dont il ne pouvait pas croire que je ne fusse très bien informé, et qu'il n'y avait à tout cela qu'un remède, que non pas seulement je ne prendrais pas, mais auquel même je m'opposerais. Ce remède était de laisser agir le Parlement pleinement à sa mode, de contribuer même, sous main, à lui faire faire des pas odieux au peuple, de commencer, dès cet instant, à le décréditer dans le peuple, de jouer le même personnage à l'égard de l'Hôtel de Ville, dont le chef, qui était le président Le Féron, prévôt des marchands, était déjà très suspect, et de se servir ensuite de la première occasion que l'on

jugerait la plus favorable pour s'assurer, ou par l'exil ou par la prison, des personnes de ceux dont nous ne nous pourrions pas nous répondre à nous-mêmes.

Voilà ce que M. de Bouillon nous proposa sans balancer, en ajoutant que Longueil, qui connaissait mieux le Parlement qu'homme du royaume, et qui l'avait été voir sur le midi, lui avait confirmé tout ce que je lui avais dit la veille de la pente que ce corps prenait, sans s'en apercevoir soi-même, et que le même Longueil était convenu avec lui que l'unique remède efficace était de penser de bonne heure à le purger. Ce fut son mot, et je l'eusse reconnu à ce mot. Il n'y a jamais eu d'esprit si décisif ni si violent ; mais il n'y en a jamais eu un qui ait pallié ses décisions et ses violences par des termes plus doux. Quoique le même expédient que M. de Bouillon me proposait me fût déjà venu dans l'esprit, et peut-être avec plus de raison qu'à lui, parce que j'en connaissais la possibilité plus que lui, je ne lui laissai aucun lieu de croire que j'y eusse seulement fait la moindre réflexion, parce que je savais qu'il avait le faible d'aimer à avoir imaginé le premier ; et c'est l'unique défaut que je lui aie connu dans la négociation. Après qu'il m'eut bien expliqué sa pensée, je le suppliai d'agréer que je lui misse la mienne par écrit, ce que je fis sur-le-champ ainsi :

« Je conviens de la possibilité de l'exécution ; mais je la tiens pernicieuse dans les suites, et pour le public et pour les particuliers, parce que ce même peuple dont vous vous serez servi pour abattre l'autorité des magistrats ne reconnaîtra plus la vôtre dès que vous serez obligé de leur demander ce que les magistrats en exigent. Ce peuple a adoré le Parlement jusqu'à la guerre : il veut encore la guerre et il commence à n'avoir plus tant d'amitié pour le Parlement. Il s'imagine lui-même que cette diminution ne regarde que quelques membres de ce corps qui sont mazarins : il se trompe, elle va à toute la Compagnie ; mais elle y va comme insensiblement et par degrés. Les peuples sont las quelque temps avant que de s'apercevoir qu'ils le sont. La

haine contre le Mazarin soutient et couvre cette lassitude. Nous égayons les esprits par nos satires, par nos vers, par nos chansons ; le bruit des trompettes, des tambours et des timbales, la vue des étendards et des drapeaux réjouit les boutiques ; mais au fond paie-t-on les taxes avec la ponctualité avec laquelle l'on les a payées les premières semaines ? Y a-t-il beaucoup de gens qui nous aient imités, vous, M. de Beaufort et moi, quand nous avons envoyé notre vaisselle à la monnaie ? N'observez-vous pas que quelques-uns de ceux qui se croient encore très bien intentionnés pour la cause commune commencent à excuser, dans les faits particuliers, ceux qui le sont le moins ? Voilà les marques infaillibles d'une lassitude qui est d'autant plus considérable, qu'il n'y a pas encore six semaines que l'on a commencé à courir : jugez de celle qui sera causée par de plus longs voyages. Le peuple ne sent presque pas encore la sienne ; il est au moins très certain qu'il ne la connaît pas. Ceux qui sont fatigués s'imaginent qu'ils ne sont qu'en colère, et cette colère est contre le Parlement, c'est-à-dire contre un corps qui était, il n'y a qu'un mois, l'idole du public, et pour la défense duquel il a pris les armes.

Quand nous nous serons mis à la place de ce Parlement, quand nous aurons ruiné son autorité dans les esprits de la populace, quand nous aurons établi la nôtre, nous tomberons infailliblement dans les mêmes inconvénients, parce que nous serons obligés de faire les mêmes choses que fait aujourd'hui le Parlement. Nous ordonnerons des taxes, nous lèverons de l'argent, et il n'y aura qu'une différence, qui sera que la haine et l'envie que nous contracterons dans le tiers de Paris, c'est-à-dire dans le plus gros des bourgeois, attachés, en je ne sais combien de manières différentes, à cette compagnie, dès que nous l'aurons attaquée, diminuée ou abattue : que cette haine, dis-je, et cette envie produiront et achèveront contre nous, dans les deux autres tiers, en huit jours, ce que six semaines n'ont encore que commencé contre le Parlement. Nous avons dans la Ligue un exemple fameux de ce que je vous viens de dire. M. de

Mayenne, trouvant dans le Parlement cet esprit que vous lui voyez, qui va toujours à unir les contradictoires et à faire la guerre civile selon les conclusions des gens du Roi, se lassa bientôt de ce pédantisme. Il se servit, quoique ouvertement, des Seize, qui étaient les quarteniers de la Ville, pour abattre cette compagnie. Il fut obligé, dans la suite, de faire pendre quatre de ces Seize, qui étaient trop attachés à l'Espagne. Ce qu'il fit en cette occasion pour se rendre moins dépendant de cette couronne, fit qu'il en eut plus de besoin pour se soutenir contre le Parlement, dont les restes commençaient à se relever. Qu'arriva-t-il de tous ces inconvénients ? M. de Mayenne fut obligé de faire un traité qui a fait dire à toute la postérité qu'il n'avait su faire ni la paix ni la guerre. Voilà le sort de M. de Mayenne, chef d'un parti formé pour la défense de la religion, cimenté par le sang de MM. de Guise, tenus universellement pour les Maccabées de leurs temps : d'un parti déjà répandu dans les provinces. En sommes-nous là ? La cour ne nous peut-elle pas ôter demain le prétexte de la guerre civile, et par la levée du siège de Paris et par l'expulsion du Mazarin ? Les provinces commencent à branler ; mais enfin le feu n'y est pas encore assez allumé pour ne pas continuer avec plus d'application que jamais à faire de Paris notre capitale. Et ces fondements supposés, est-il sage de songer à faire dans notre parti une diversion qui a ruiné celui de la Ligue, plus formé, plus établi et plus considérable que le nôtre ? Mme de Bouillon dira encore que je prône toujours les inconvénients sans en marquer les remèdes ; les voici :

Je ne parlerai point du traité que vous projetez avec l'Espagne, ni du ménagement du peuple : j'en suppose la nécessité. Il y en a un qui m'est venu dans l'esprit, qui est très capable, à mon opinion, de nous donner dans le Parlement toute la considération qui nous y est nécessaire. Nous avons une armée dans Paris, qui, tant qu'elle sera dans l'enclos des murailles, n'y sera considérée que comme peuple. Il n'y a pas un conseiller dans les Enquêtes qui ne s'en croie le maître pour le

moins autant que les généraux. Je vous disais, hier soir, que le pouvoir que les premiers prennent quelquefois dans les peuples n'y est jamais cru que par les effets, parce que ceux qui l'y doivent avoir naturellement par leur caractère en conservent toujours le plus longtemps qu'ils peuvent l'imagination, après qu'ils en ont perdu l'effectif. Faites réflexion sur ce que vous avez vu dans la cour sur ce sujet. Y a-t-il un ministre ni un courtisan qui jusqu'au jour des barricades n'ait tourné en ridicule tout ce que l'on lui disait de la disposition des peuples pour le Parlement ? Et il est pourtant vrai qu'il n'y avait pas un seul courtisan, ni un seul ministre, qui n'eût déjà vu des signes infaillibles de la révolution. Il faut avouer que les barricades les devaient convaincre : l'ont-elles fait ? Les ont-elles empêchés d'assiéger Paris, sur le fondement que le caprice du peuple, qui l'avait porté à l'émotion, ne le pourrait pas pousser jusqu'à la guerre ? Ce que nous faisons aujourd'hui, ce que nous faisons tous les jours, les pourrait détromper de cette illusion : en sont-ils guéris ? Ne dit-on pas tous les jours à la Reine que le gros bourgeois est à elle, et qu'il n'y a dans Paris que la canaille achetée à prix d'argent qui soit au Parlement ? Je vous ai marqué la raison pour laquelle les hommes ne manquent jamais de se flatter et de se tromper eux-mêmes en ces matières. Ce qui est arrivé à la cour arrive présentement au Parlement. Il a dans ce mouvement tout le caractère de l'autorité ; il en perdra bientôt la substance. Il le devrait prévoir, et par les murmures qui commencent à s'élever contre lui et par le redoublement de la manie du peuple pour M. de Beaufort et pour moi. Nullement : il ne le connaîtra jamais que par une violence actuelle et positive que l'on lui fera, que par un coup qui l'abattra. Tout ce qu'il verra de moins lui paraîtra une tentative que nous aurons faite contre lui, et dans laquelle nous n'aurons pu réussir. Il en prendra du courage, il nous poussera effectivement si nous plions, et il nous obligera par là à le perdre. Ce n'est pas là notre compte, et au contraire notre intérêt est de ne lui point faire de mal, pour ne point mettre de

division dans notre parti, et d'agir toutefois d'une manière qui lui fasse voir qu'il ne peut faire son bien qu'avec nous.

Il n'y a point de moyen plus efficace, à mon avis, pour cela, que de tirer notre armée de Paris, de la poster en quelque lieu où elle puisse être hors de l'insulte des ennemis, et d'où elle puisse toutefois favoriser nos convois ; et de se faire demander cette sortie par le Parlement même, afin qu'il n'en prenne point d'ombrage, ou, au moins, afin qu'il n'en prenne que quand il sera bon pour nous qu'il en ait. Cette précaution, jointe aux autres que vous avez déjà résolues, fera que cette compagnie se trouvera, presque sans s'en être aperçue, dans la nécessité d'agir de concert avec nous ; et la faveur des peuples, par laquelle seule nous la pouvons véritablement retenir, ne lui paraîtra plus une fumée, dès qu'elle la verra animée et comme épaissie par une armée qu'elle ne croira plus entre ses mains. »

Voilà ce que j'écrivis, avec précipitation, sur la table du cabinet de Mme de Bouillon. Je leur lus aussitôt après, et je remarquai qu'à l'endroit où je proposais de faire sortir l'armée de Paris, elle fit un signe à monsieur son mari, qui, à l'instant que j'eus achevé ma lecture, la tira à part. Il lui parla près d'un demi-quart d'heure : après quoi il me dit : « Vous avez une si grande connaissance de l'état de Paris, et j'en ai si peu, que vous me devez excuser si je n'en parle pas juste. L'on ne peut répondre à vos raisons ; mais je les vais fortifier par un secret que nous vous allons dire, pourvu que vous nous promettiez, sur votre salut, de nous le garder pour tout le monde sans exception, et particulièrement à l'égard de Mlle de Bouillon. » Il continua en ces termes : « M. de Turenne nous écrit qu'il est sur le point de se déclarer pour le parti ; qu'il n'y a plus que deux colonels dans son armée qui lui fassent peine ; qu'il s'en assurera d'une façon ou d'autre, avant qu'il soit huit jours, et qu'à l'instant il marchera à nous. Il nous a demandé le secret pour tout le monde sans exception, hors pour vous. – Mais sa gouvernante, ajouta avec colère Mme de Bouillon, nous l'a

commandé pour vous comme pour les autres. » La gouvernante dont elle voulait parler était la vieille Mlle de Bouillon, sa sœur, en qui il avait une confiance abandonnée, et que Mme de Bouillon haïssait de tout son cœur.

M. de Bouillon reprit la parole et il me dit : « Qu'en dites-vous ? ne sommes-nous pas les maîtres et de la cour et du Parlement ? – Je ne serai pas ingrat, répondis-je à M. de Bouillon ; je paierai votre secret d'un autre, qui n'est pas si important, mais qui n'est pas peu considérable. Je viens de voir un billet d'Hocquincourt à Mme de Montbazon, où il n'y a que ces mots : « Péronne est à la belle des belles » ; et j'en ai reçu un ce matin de Bussy-Lamet, qui m'assure de Mézières. »

Mme de Bouillon se jeta à mon cou : nous ne doutâmes plus de rien, et nous conclûmes, en un quart d'heure, le détail de toutes les précautions dont vous avez vu les propositions ci-dessus. Je ne puis omettre, à ce propos, une parole de M. de Bouillon. Comme nous examinions les moyens de tirer l'armée hors des murailles sans donner de la défiance au Parlement, Mme de Bouillon, qui était transportée de joie de tant de bonnes nouvelles, ne faisait plus aucune réflexion sur ce que nous disions. Monsieur son mari se tourna vers moi, et il me dit, presque en colère, parce qu'il prit garde que ce qu'il me venait d'apprendre de M. de Turenne m'avait touché et distrait : « Je le pardonne à ma femme, mais je ne vous le pardonne pas. Le vieux prince d'Orange disait que le moment où l'on recevait les plus grandes et les plus heureuses nouvelles était celui où il fallait redoubler son attention pour les petites. »

Le 24 de ce mois de février, les députés du Parlement, qui avaient reçu leurs passeports la veille, partirent pour aller à Saint-Germain rendre compte à la Reine de l'audience accordée à l'envoyé de l'archiduc. La cour ne manqua pas de se servir de cette occasion pour entrer en traité. Quoiqu'elle ne traitât pas dans ses passeports les députés de présidents et de conseillers,

elle ne les traita pas aussi de gens qui l'eussent été et qui en fussent déchus, les nommant simplement par leur nom ordinaire. La Reine dit aux députés qu'il eût été plus avantageux pour l'État et plus honorable pour leur compagnie de ne point entendre l'envoyé ; mais que c'était une chose faite ; qu'il fallait songer à une bonne paix ; qu'elle y était très disposée ; et que Monsieur le Chancelier étant malade depuis quelques jours, elle donnerait, dès le lendemain, une réponse plus ample par écrit. M. d'Orléans et Monsieur le Prince s'expliquèrent encore plus positivement, et promirent au premier président et au président de Mesmes, qui eurent avec eux des conférences très longues, de déboucher tous les passages aussitôt que le Parlement aurait nommé des députés pour traiter.

Le même jour, nous eûmes avis que Monsieur le Prince avait fait dessein de jeter dans la rivière toutes les farines de Gonesse et des environs, parce que les paysans en apportaient en fort grande quantité dans la ville. Nous le prévînmes. L'on sortit avec toutes les troupes, entre neuf et dix du soir. L'on passa toute la nuit en bataille devant Saint-Denis, pour empêcher le maréchal Du Plessis, qui y était avec huit cents chevaux, composés de la gendarmerie, d'incommoder notre convoi. L'on prit tout ce qu'il y avait de chariots, de charrettes et de chevaux dans Paris. Le maréchal de La Mothe se détacha avec mille chevaux ; il enleva tout ce qu'il trouva dans Gonesse et dans le pays, et il rentra dans la ville sans avoir perdu un seul homme, ni un seul cheval. Les gendarmes de la Reine donnèrent sur la queue du convoi ; mais ils furent repoussés par Saint-Germain d'Achon jusque dans la rivière de Saint-Denis.

Le même jour, Flammarens arriva à Paris pour faire un compliment, de la part de M. le duc d'Orléans, à la reine d'Angleterre, sur la mort du Roi son mari, que l'on n'avait apprise que trois ou quatre jours auparavant. Ce fut là le prétexte du voyage de Flammarens ; en voici la cause. La Rivière, de qui il était intime et dépendant, se mit dans l'esprit

de lier un commerce, par son moyen, avec M. de La Rochefoucauld, avec lequel Flammarens avait aussi beaucoup d'habitude. Je savais, de moment à autre, tout ce qui se passait entre eux, parce que Flammarens, qui était amoureux de Mme de Pommereux, lui en rendait un compte très fidèle. Comme M. le cardinal Mazarin faisait croire à La Rivière que le seul obstacle qu'il trouvait au cardinalat était M. le prince de Conti, Flammarens crut ne pouvoir rendre un service plus considérable à son ami que de faire une négociation qui pût les disposer à quelque union. Il vit pour cet effet M. de La Rochefoucauld, et il n'eut pas beaucoup de peine à le persuader. Il le trouva au lit, très incommodé de sa blessure et très fatigué de la guerre civile. Il dit à Flammarens qu'il n'y était entré que malgré lui, et que si il fût revenu de Poitou deux mois devant le siège de Paris, il eût assurément empêché Mme de Longueville d'entrer dans cette méchante affaire ; mais que je m'étais servi de son absence pour l'y embarquer, et elle et M. le prince de Conti ; qu'il avait trouvé les engagements trop avancés pour les pouvoir rompre ; que sa blessure était encore un nouvel obstacle à ses desseins, qui étaient et qui seraient toujours de réunir la maison royale ; que ce diable de coadjuteur ne voulait point de paix ; qu'il était toujours pendu aux oreilles de M. le prince de Conti et de Mme de Longueville pour en fermer toutes les voies ; que son mal l'empêchait d'agir auprès d'eux comme il eût fait. Il prit ensuite avec Flammarens toutes les mesures qui obligèrent depuis, au moins à ce que l'on a cru, M. le prince de Conti à céder sa nomination au cardinalat à La Rivière.

Je fus informé de tous ces pas par Mme de Pommereux, aussitôt qu'ils furent faits. J'en tirai toutes les lumières qui me furent nécessaires, et je fis dire après, par le prévôt des marchands, à Flammarens de sortir de Paris, parce qu'il y avait déjà quelques jours que le temps de son passeport était expiré.

Le 26, il y eut de la chaleur dans le Parlement, sur ce que y ayant eu nouvelle que Grancey avait assiégé Brie-Comte-Robert,

avec cinq mille hommes de pied et trois mille chevaux, la plupart des conseillers voulaient ridiculement que l'on s'exposât à une bataille pour la secourir. Messieurs les généraux eurent toutes les peines imaginables à leur faire entendre raison. La place ne valait rien ; elle était inutile par deux ou trois considérations ; et M. de Bouillon, qui, à cause de sa goutte, ne pouvait venir au Palais, les envoya par écrit à la Compagnie, qui se montra plus peuple, en cette occasion qu'on ne le peut croire. Bourgogne, qui était dans la place, se rendit ce jour-là même. S'il eût tenu plus longtemps, je ne sais si l'on eût pu s'empêcher de faire, contre toutes les règles de la guerre, quelques tentatives bizarres pour étouffer les criailleries de ces impertinents. Je m'en servis pour leur faire désirer à eux-mêmes que notre armée sortît de Paris. J'apostai le comte de Malauze, pour dire au président Charton qu'il savait de science certaine que la véritable raison pour laquelle l'on n'avait pas secouru Brie-Comte-Robert était l'impossibilité que l'on avait trouvée à faire sortir, assez à temps, les troupes de la ville, et que ç'avait déjà été l'unique cause de la perte de Charenton. Je fis dire au président de Mesmes que l'on savait de bon lieu que j'étais extrêmement embarrassé, parce que, d'un côté, je voyais que la perte de ces deux places était imputée par le public à l'opiniâtreté que nous avions de tenir nos troupes resserrées dans l'enclos de nos murailles, et que, de l'autre, je ne me pouvais résoudre à éloigner seulement de deux pas de ma personne tous ces gens de guerre, qui étaient autant de crieurs à gages pour moi dans les rues et dans la salle du Palais.

Je ne vous puis exprimer à quel point toute cette poudre prit feu. Le président Charton ne parla plus que de campements ; le président de Mesmes finissait tous ses avis par la nécessité de ne pas laisser les troupes inutiles. Les généraux témoignèrent être embarrassés de cette proposition. Je fis semblant de la contrarier. Nous nous fîmes prier huit ou dix jours, après lesquels nous fîmes, comme vous verrez, ce que

nous souhaitions bien plus fortement encore que ceux qui nous en pressaient.

Noirmoutier, sorti de Paris avec quinze cents chevaux, y amena, ce jour-là, de Dammartin et des environs, une quantité immense de grains et de farine. Monsieur le Prince ne pouvait être partout : il n'avait pas assez de cavalerie pour occuper toute la campagne, et toute la campagne favorisait Paris. L'on y apporta plus de blé qu'il n'en eût fallu pour le maintenir six semaines. La police y manqua, par la friponnerie des boulangers et par le peu de soin des officiers.

Le 27, le premier président fit la relation au Parlement de ce qui s'était passé à Saint-Germain, dont je vous ai déjà rendu compte, et l'on y résolut de prier messieurs les généraux de se trouver au Palais dès l'après-dînée, pour délibérer sur les offres de la cour. Nous eûmes grande peine, M. de Beaufort et moi, à retenir le peuple, qui voulait entrer dans la Grande Chambre, et qui menaçait les députés de les jeter dans la rivière, en criant qu'ils le trahissaient et qu'ils avaient eu des conférences avec le Mazarin. Nous eûmes besoin de tout notre crédit pour l'apaiser ; et le bon est que le Parlement croyait que nous le soulevions. Le pouvoir dans les peuples est fâcheux en ce point, qu'il nous rend responsable même de ce qu'ils font malgré nous. L'expérience que nous en fîmes ce matin-là nous obligea de prier M. le prince de Conti de mander au Parlement qu'il n'y pourrait pas aller l'après-dînée, et qu'il le priait de différer sa délibération jusqu'au lendemain matin ; et nous crûmes qu'il serait à propos que nous nous trouvassions le soir chez M. de Bouillon, pour aviser plus particulièrement à ce que nous avions à dire et à faire, dans une conjoncture où nous nous trouvions entre un peuple qui criait la guerre, un Parlement qui voulait la paix, et les Espagnols, qui pouvaient vouloir l'une et l'autre à nos dépens, selon leur intérêt.

Nous ne fûmes guère moins embarrassés dans notre assemblée chez M. de Bouillon, que nous avions appréhendé de l'être dans celle du Parlement. M. le prince de Conti, instruit par M. de La Rochefoucauld, y parla comme un homme qui voulait la guerre et y agit comme un homme qui voulait la paix. Le personnage, qu'il joua pitoyablement, joint à ce que je savais de Flammarens, ne me laissa aucun lieu de douter qu'il n'attendît quelque réponse de Saint-Germain. La moins forte proposition de M. d'Elbeuf fut de mettre tout le Parlement en corps à la Bastille. M. de Bouillon n'avait encore rien dire de M. de Turenne, parce qu'il ne s'était pas encore déclaré publiquement. Je n'osais m'expliquer des raisons qui me faisaient juger qu'il était nécessaire de couler sur tout généralement, jusqu'à ce que notre camp formé hors des murailles, l'armée d'Allemagne en marche, celle d'Espagne sur la frontière, nous missent en état de faire agir à notre gré le Parlement. M. de Beaufort, à qui l'on ne se pouvait ouvrir d'aucun secret important, à cause de Mme de Montbazon, qui n'avait point de fidélité, ne comprenait pas pourquoi nous ne nous servions pas de tout le crédit que lui et moi avions parmi le peuple. M. de Bouillon, parce qu'en son particulier il eût pu trouver mieux que personne ses intérêts dans le bouleversement, ne m'aidait qu'autant que la bienséance le forçait à faire prendre le parti de la modération, c'est-à-dire à faire résoudre que nous ne troublassions la délibération que l'on devait faire le lendemain au Parlement par aucune émotion populaire. Comme l'on ne doutait point que la Compagnie n'embrassât, même avec précipitation, l'offre que la cour lui faisait de traiter, l'on n'avait presque rien à répondre à ceux qui disaient que l'unique moyen de l'en empêcher était d'aller au-devant de la délibération par une émotion populaire. M. de Beaufort, qui allait toujours à ce qui paraissait le plus haut, y donnait à pleines voiles. M. d'Elbeuf, qui venait de recevoir une lettre de La Rivière, pleine de mépris, faisait le capitan. Je me trouvai dans l'embarras dont vous pouvez juger, en faisant réflexion sur les inconvénients qu'il y avait pour moi,

ou à ne pas prévenir une émotion qui me serait infailliblement imputée, et qui serait toutefois ma ruine dans les suites, ou à la combattre dans l'esprit de gens à qui je ne pouvais dire les raisons les plus solides que j'avais pour ne la pas approuver.

Le premier parti que je pris fut d'appuyer les incertitudes et les ambiguïtés de M. le prince de Conti. Mais comme je vis que cette manière de galimatias pourrait bien empêcher que l'on ne prît la résolution de faire l'émotion, mais qu'elle ne serait pas capable de faire que l'on prît celle de s'y opposer, ce qui était pourtant absolument nécessaire, vu la disposition où était le peuple, qu'un mot du moins accrédité d'entre nous pouvait enflammer, je crus qu'il n'y avait point à balancer. Je me déclarai publiquement : j'exposai à toute la compagnie ce que vous avez vu ci-dessus que j'avais dit à M. de Bouillon. J'insistai que l'on n'innovât rien jusqu'à ce que nous sussions positivement, par la réponse de Fuensaldagne, ce que nous pouvions attendre des Espagnols. Je suppléai, autant qu'il me fut possible, par cette raison, aux autres que je n'osais dire, et que j'eusse tirées encore plus naturellement et plus aisément et du secours de M. de Turenne, et du camp que nous avions projeté auprès de Paris.

J'éprouvai, en cette occasion, que l'une des plus grandes incommodités des guerres civiles est qu'il faut encore plus d'application à ce que l'on ne doit pas dire à ses amis qu'à ce que l'on doit faire contre ses ennemis. Je fus assez heureux pour les persuader, parce que M. de Bouillon, qui dans le commencement avait balancé, revint à mon avis, convaincu, à ce qu'il m'avoua le soir même, qu'une confusion, telle qu'elle eût été dans la conjoncture, fût retombée, avec un peu de temps, sur ses auteurs. Mais ce qu'il me dit sur ce sujet, après que tout le monde s'en fut allé, me convainquit à mon tour, qu'aussitôt que nos troupes seraient hors de Paris, que notre traité avec l'Espagne serait conclu, et que M. de Turenne serait déclaré, il était très résolu à s'affranchir de la tyrannie ou plutôt du

pédantisme du Parlement. Je lui répondis qu'avec la déclaration de M. de Turenne, je lui promettais de me joindre à lui pour ce sujet ; mais qu'il jugeait bien que jusque-là je ne me pouvais séparer du Parlement, quand j'y verrais clairement ma ruine, parce que j'étais au moins assuré de conserver mon honneur en demeurant uni à ce corps, avec lequel il semble que les particuliers ne peuvent faillir : au lieu que si je contribuais à le perdre, sans avoir de quoi le suppléer par un parti dont le fonds fût français et non odieux, je pourrais être réduit fort aisément à devenir dans Bruxelles une copie des exilés de la Ligue ; que pour lui M. de Bouillon, il y trouverait mieux son compte que moi, par sa capacité dans la guerre et par les établissements que l'Espagne lui pourrait donner ; mais qu'il devait toutefois se ressouvenir de M. d'Aumale, qui était tombé à rien dès qu'il n'avait eu que la protection d'Espagne ; qu'il était nécessaire, à mon opinion, et pour lui et pour moi, de faire un fonds certain au dedans du royaume, devant que de songer à se détacher du Parlement, et se résoudre même à en souffrir, jusqu'à ce que nous eussions vu tout à fait clair à la marche de l'armée d'Espagne, au campement de nos troupes, que nous avions projeté, et à la déclaration de M. de Turenne, qui était la pièce importante et décisive en ce qu'elle donnait au parti un corps indépendant des étrangers, ou plutôt parce qu'elle formait elle-même un parti purement français et capable de soutenir les affaires par son propre poids.

Ce fut, à mon avis, cette dernière considération qui emporta Mme de Bouillon, qui était rentrée dans la chambre de monsieur son mari aussitôt que les généraux en furent sortis, et qui ne s'était jamais pu rendre à l'avis de laisser agir le Parlement. Elle s'irrita bien fort, quand elle sut que la compagnie s'était séparée sans résoudre de se rendre maître du Parlement, et elle dit à M. de Bouillon : « Je vous l'avais bien dit, que vous vous laisseriez aller à Monsieur le Coadjuteur. » Il lui répondit ces propres mots : « Voulez-vous, Madame, que Monsieur le Coadjuteur hasarde pour nos intérêts de devenir

l'aumônier de Fuensaldagne ? Et est-il possible que vous n'ayez pas compris ce qu'il vous prêche depuis trois jours ? » Je pris la parole sans émotion, en disant à Mme de Bouillon : « Ne convenez-vous pas, Madame, que nous prendrons des mesures plus certaines quand nos troupes seront hors de Paris, quand nous aurons la réponse de l'archiduc et quand la déclaration de M. de Turenne sera publique ? – Oui, me repartit-elle ; mais le Parlement fera demain des pas qui rendront tous ces préalables que vous attendez fort inutiles. – Non, Madame, lui répondis-je : je conviens que le Parlement fera demain des pas, même très imprudents, pour son propre compte vers la cour ; mais je soutiens que quelques pas qu'il fasse, nous demeurons en état, pourvu que ces préalables réussissent, de nous moquer du Parlement. – Me le promettez-vous ? reprit-elle. – Je m'y engage de plus, lui dis-je, et je vais vous le signer de mon sang. – Vous l'en signerez tout à l'heure », s'écria-t-elle. Elle me lia le pouce avec de la soie, quoi que son mari lui pût dire ; elle m'en tira du sang avec le bout d'une aiguille, et elle m'en fit signer un billet de cette teneur : « Je promets à Mme la duchesse de Bouillon de demeurer uni avec monsieur son mari contre le Parlement, en cas que M. de Turenne s'approche, avec l'armée qu'il commande, à vingt lieues de Paris, et qu'il se déclare pour la ville. » M. de Bouillon jeta cette belle promesse dans le feu, mais il se joignit avec moi pour faire connaître à sa femme, à qui dans le fond il ne se pouvait résoudre de déplaire, que si nos préalables réussissaient, nous demeurerions sur nos pieds, quoi que pût faire le Parlement ; et que si ils ne réussissaient pas, nous aurions joie, par l'événement, de n'avoir pas causé une confusion où la honte et la ruine m'étaient infaillibles, et où l'avantage de la maison de Bouillon était fort problématique. Comme la conversation finissait, je reçus un billet du vicaire de Saint-Paul qui me donnait avis que Toucheprest, capitaine des gardes de M. d'Elbeuf, avait jeté quelque argent parmi les garçons de boutique de la rue Saint-Antoine, pour aller crier, le lendemain, contre la paix dans la salle du Palais ; et M. de Bouillon, de concert avec moi, écrivit sur l'heure à

M. d'Elbeuf, avec lequel il avait toujours vécu assez honnêtement, ces quatre ou cinq mots sur le dos d'une carte, pour lui faire voir qu'il avait été lui-même bien pressé : « Il n'y a point de sûreté pour vous demain au Palais. »

M. d'Elbeuf vint, en même temps, à l'hôtel de Bouillon pour apprendre ce que ce billet voulait dire ; et M. de Bouillon lui dit qu'il venait d'avoir avis que le peuple s'était mis dans l'esprit que M. d'Elbeuf et lui avaient intelligence avec le Mazarin, et qu'il ne croyait pas qu'il fût judicieux de se trouver dans la foule que l'attente de la délibération attirerait infailliblement le lendemain dans la salle du Palais.

M. d'Elbeuf, qui savait bien qu'il n'avait pas la voix publique, et qui ne se tenait pas plus en sûreté chez lui qu'ailleurs, témoigna qu'il appréhendait que son absence, dans une journée de cette nature, ne fût mal interprétée. Et M. de Bouillon, qui ne la lui avait proposée que pour lui faire craindre l'émotion, prit ouverture de la difficulté qu'il lui en fit pour s'assurer encore plus de lui par une autre voie, en lui disant qu'il était persuadé effectivement, par la raison qu'il lui venait d'alléguer, qu'il ferait mieux d'aller au Palais, mais qu'il n'y devait pourtant pas aller comme une dupe ; qu'il fallait qu'il y vînt avec moi ; qu'il le laissât faire et qu'il en trouverait un expédient qui serait naturel et comme imperceptible à moi-même.

Le lendemain 28 février, j'allai au Palais avec M. d'Elbeuf, et je trouvai dans la salle une foule innombrable de peuple qui criait : « Vive le coadjuteur ! Point de paix et point de Mazarin ! » Comme M. de Beaufort entra en même temps par le grand degré, les échos de nos noms qui se répondaient, faisaient croire aux gens que ce qui ne se rencontrait que par un pur hasard avait été concerté pour troubler la délibération du Parlement ; et comme, en matière de sédition, tout ce qui la fait croire l'augmente, nous faillîmes à faire en un moment ce que

nous travaillions depuis huit jours, avec une application incroyable, à empêcher. Je vous ai déjà dit que le plus grand malheur des guerres civiles est que l'on y est responsable même du mal que l'on ne fait pas.

Le premier président et le président de Mesmes, qui avaient supprimé, de concert avec les autres députés, la réponse par écrit que la Reine leur avait faite, pour ne point aigrir les esprits par des expressions, un peu trop fortes à leur gré, qui y étaient contenues, ornèrent de toutes les couleurs qu'ils purent les termes obligeants avec lesquels elle leur avait parlé. L'on opina ensuite ; et après quelques contestations sur le plus ou moins de pouvoir que l'on donnerait aux députés, l'on résolut de le leur donner plein et entier, de prendre pour la conférence tel lieu qu'il plairait à la Reine de choisir ; de nommer pour députés quatre présidents, deux conseillers de la Grande Chambre, un de chaque chambre des Enquêtes, un des Requêtes, un ou deux de messieurs les généraux, deux de chacune des compagnies souveraines et le prévôt des marchands ; d'en donner avis à M. de Longueville et aux députés des parlements de Rouen et d'Aix ; et d'envoyer, dès le lendemain, les gens du Roi demander l'ouverture des passages, conformément à ce qui avait été promis par la Reine. Le président de Mesmes, surpris de ne trouver aucune opposition, ni de la part des généraux ni de la mienne, à tout ce qui avait été arrêté, dit au premier président, à ce que le président de Bellièvre, qui assurait l'avoir ouï, me dit après : « Voilà un grand concert, et j'appréhende les suites de cette fausse modération. »

Je crois qu'il fut encore plus étonné, quand les huissiers vinrent dire que le peuple menaçait de tuer tous ceux qui seraient d'avis d'une conférence avant que Mazarin fût hors du royaume, nous sortîmes, M. de Beaufort et moi ; nous fîmes retirer les séditieux, et la Compagnie sortit sans aucun péril et même sans aucun bruit. Je fus surpris moi-même, au dernier point, de la facilité que nous y trouvâmes. Elle donna une

audace au Parlement qui faillit à le perdre. Vous le verrez dans la suite.

Le 2 mars, Champlâtreux, fils du premier président, apporta au Parlement, de la part de son père, qui s'était trouvé un peu mal, une lettre de M. le duc d'Orléans et une autre de Monsieur le Prince, par lesquelles ils témoignaient tous deux la joie qu'ils avaient du pas que le Parlement avait fait ; mais par lesquelles, en même temps, ils niaient que la Reine eût promis l'ouverture des passages. Je ne puis exprimer la fureur qui parut dans le corps et dans les particuliers à cette nouvelle. Le premier président même, qui en avait porté parole à la Compagnie, fut piqué au dernier point de ce procédé. Il s'en expliqua avec beaucoup d'aigreur au président de Nesmond, que le Parlement lui avait envoyé pour le prier d'en écrire à Messieurs les Princes. On manda aux gens du Roi, qui étaient partis le matin pour aller demander à Saint-Germain les passeports nécessaires aux députés, de déclarer que l'on ne voulait entrer en aucune conférence que la parole donnée au premier président ne fût exécutée. Je crus qu'il serait à propos de prendre ce moment pour faire faire à la Compagnie quelque pas qui marquât à la cour que toute sa vigueur n'était pas éteinte. Je sortis de ma place sous prétexte d'aller à la cheminée. Je priai Pelletier, frère de La Houssaye, que vous avez connu, de dire au bonhomme Broussel, de ma part, de proposer, dans le peu de bonne foi que l'on voyait dans la conduite de la cour, de continuer les levées et de donner de nouvelles commissions. La proposition fut reçue avec applaudissement. M. le prince de Conti fut prié de les délivrer, et l'on nomma même six conseillers pour y travailler sous lui.

Le 3 mars, l'on s'appliqua avec ardeur pour faire payer les taxes, auxquelles personne ne voulait plus satisfaire, dans l'espérance que la conférence donnerait la paix. M. de Beaufort ayant pris ce temps, de concert avec M. de Bouillon, avec le maréchal de La Mothe et avec moi, pour essayer d'animer le

Parlement, parla, à sa mode, contre la contravention, et il ajouta qu'il répondait, au nom de ses collègues et au sien, de déboucher dans quinze jours les passages, si il plaisait à la Compagnie de prendre une ferme résolution de ne se plus laisser amuser par des propositions trompeuses, qui ne servaient qu'à suspendre le mouvement de tout le royaume, qui, sans ces bruits de négociations et de conférences, se serait déjà entièrement déclaré pour la capitale. Il est inconcevable ce que ces vingt ou trente paroles produisirent dans les esprits. Il n'y eut personne qui n'eût jugé que le traité allait être rompu. Ce ne fut plus cela un moment après.

Les gens du Roi revinrent de Saint-Germain ; ils rapportèrent des passeports pour les députés, et un galimatias, à proprement parler, pour la subsistance de Paris ; car au lieu de l'ouverture des passages, on accorda de laisser passer cent muids de blé par jour pour la ville ; encore affecta-t-on d'omettre, dans le premier passeport qui en fut expédié, le mot de *par jour* pour s'en pouvoir expliquer selon les concurrences. Ce galimatias ne laissa pas de passer pour bon dans le Parlement ; l'on ne s'y ressouvint plus de tout ce qui s'y était dit et fait un instant auparavant, et l'on se prépara pour aller, dès le lendemain, à la conférence que la Reine avait assignée à Rueil.

Nous nous assemblâmes, dès le soir même, chez M. de Bouillon : M. le prince de Conti, M. de Beaufort, M. d'Elbeuf, M. le maréchal de La Mothe, M. de Brissac, le président de Bellièvre, et moi, pour résoudre si il était à propos que les généraux députassent. M. d'Elbeuf, qui avait une très grande envie d'en avoir la commission, insista beaucoup pour l'affirmative. Il fut tout seul de son sentiment, parce que nous jugeâmes qu'il serait sans comparaison plus sage de demeurer pleinement dans la liberté de le faire ou de ne le pas faire, selon les diverses occasions que nous en aurions ; et de plus, y eût-il rien eu de plus malhonnête et même de moins judicieux que d'envoyer à la conférence de Rueil, dans le temps que nous

étions sur le point de conclure un traité avec l'Espagne, et que nous disions, à tout moment à l'envoyé de l'archiduc que nous ne souffrions cette conférence que parce que nous étions très assurés que nous la romprions par le moyen du peuple, quand il nous plairait ? M. de Bouillon, qui commençait depuis un jour ou deux à sortir, et qui était allé, ce jour-là même, reconnaître le poste où il avait pris le dessein de former un camp, nous en fit ensuite la proposition comme d'une chose qui ne lui était venue dans l'esprit que du matin. M. le prince de Conti n'eut pas la force d'y consentir, parce qu'il n'avait pas consulté son oracle ; il n'eut pas la force d'y résister, parce qu'il n'osait pas contester à M. de Bouillon une proposition de guerre. MM. de Beaufort, de La Mothe, de Brissac et de Bellièvre, que nous avions avertis et qui savaient le dessous des cartes, y donnèrent avec approbation. M. d'Elbeuf s'y opposa par les plus méchantes raisons du monde. Je me joignis à lui pour mieux couvrir notre jeu, en représentant à la compagnie que le Parlement se pourrait plaindre de ce que l'on ferait un mouvement de cette sorte sans sa participation. M. de Bouillon me répondit, d'un ton de colère, qu'il y avait plus de trois semaines que le Parlement se plaignait au contraire de ce que les généraux ni les troupes n'osaient montrer le nez hors des portes ; qu'il ne s'était pas ému de leurs crieries tant qu'il avait cru qu'il y aurait du péril à les exposer à la campagne ; mais qu'ayant reconnu, par hasard plutôt que par réflexion, un poste où elles seraient autant en sûreté qu'à Paris, et d'où elles pourraient agir encore plus utilement, il était raisonnable de satisfaire le public.

Le lendemain 4 mars, les députés sortirent pour Rueil, et notre armée sortit pour le camp formé entre Marne et Seine. L'infanterie fut postée à Villejuif et à Bicêtre, la cavalerie à Vitry et à Ivry. L'on fit un pont de bateaux sur la rivière, au Port-à-l'Anglais, défendu par des redoutes où il y avait du canon. L'on ne se peut imaginer la joie qui parut dans le Parlement de la sortie de l'armée, ceux qui étaient bien intentionnés pour le parti se persuadant qu'elle allait agir avec beaucoup plus de

vigueur, et ceux qui étaient à la cour se figurant que le peuple, qui ne serait plus échauffé par les gens de guerre, en serait bien plus souple et plus adouci. Saint-Germain même donna dans ce panneau ; et le président de Mesmes y fit extrêmement valoir tout ce qu'il avait dit en sa place à messieurs les généraux, pour les obliger à prendre la campagne avec leurs troupes. Senneterre, qui était sans contredit le plus habile homme de la cour, ne les laissa pas longtemps dans cette erreur. Il pénétra, par son bon sens, notre dessein. Il dit au premier président et au président de Mesmes qu'ils étaient dupés, et qu'ils s'en apercevraient au premier jour. Je dois à la vérité le témoignage d'une parole qui marque la capacité de cet homme. Le premier président, qui était tout d'une pièce et qui ne voyait jamais deux choses à la fois, s'étant écrié sur le camp de Villejuif, avec un transport de joie, que le coadjuteur n'aurait plus tant de crieurs à gages dans la salle du Palais, et le président de Mesmes ayant ajouté : « ni tant de coupe-jarrets », Senneterre repartit à l'un et à l'autre : « L'intérêt du coadjuteur n'est pas de vous tuer, Messieurs, mais de vous assujettir. Le peuple lui suffirait pour le premier ; le camp lui est admirable pour le second. S'il n'est pas plus homme de bien qu'on le croit ici, nous avons pour longtemps la guerre civile. »

Le Cardinal avoua, dès le lendemain, que Senneterre avait vu clair ; car Monsieur le Prince convint d'un part, que nos troupes, qui ne se pouvaient attaquer au poste qu'elles avaient pris, lui feraient plus de peine que si elles étaient demeurées dans la ville ; et nous commençâmes, de l'autre, à parler plus haut dans le Parlement que nous n'avions accoutumé.

L'après-dînée du 4 nous en fournit une occasion assez importante. Les députés, étant arrivés sur les quatre heures du soir à Rueil, apprirent que M. le cardinal Mazarin était un des nommés par la Reine pour assister à la conférence. Ceux du Parlement prétendirent qu'ayant été condamné par la Compagnie, ils ne pouvaient conférer avec lui. M. Le Tellier leur

dit, de la part de M. le duc d'Orléans, que la Reine trouvait fort étrange que le Parlement ne se contentât pas de traiter comme d'égal avec son Roi mais qu'il voulût encore borner son autorité jusqu'à se donner la licence d'exclure même ses députés. Le premier président demeurant ferme, et la cour persistant de son côté, l'on fut sur le point de rompre ; et le président Le Coigneux et Longueil, avec lesquels nous avions un commerce secret, nous ayant donné avis de ce qui se passait, nous leur mandâmes de ne se point rendre et de faire voir, même comme en confidence, au président de Mesmes et à Ménardeau qui étaient tous deux très dépendants de la cour, un bout de lettre de moi à Longueil, dans lequel j'avais écrit, comme par apostille, ces paroles : « Nous avons pris nos mesures ; nous sommes en état de parler plus décisivement que nous n'avons cru le devoir jusqu'ici ; et je viens encore, depuis ma lettre écrite, d'apprendre une nouvelle qui m'oblige à vous avertir que le Parlement se perdra si il ne se conduit très sagement ». Cela, joint aux discours que nous fîmes, le 5 au matin, devant le feu de la Grande Chambre, obligea les députés à ne se point relâcher sur la présence du Cardinal à la conférence, qui était un article si odieux au peuple, que nous eussions perdu tout crédit auprès de lui, si nous l'eussions souffert ; et il est constant que si les députés eussent suivi sur cela leur inclination, nous eussions été forcés par cette considération de leur fermer les portes à leur retour. Vous avez vu ci-dessus les raisons pour lesquelles nous évitions, par toutes les voies possibles, d'être obligés à ces extrémités.

Comme la cour vit que le premier président et ses collègues avaient demandé escorte pour revenir à Paris, elle se radoucit. M. le duc d'Orléans envoya quérir le premier président et le président de Mesmes. L'on chercha des expédients, et l'on trouva celui de donner deux députés de la part du Roi et deux de la part de l'assemblée, qui conféreraient, dans une des chambres de M. le duc d'Orléans, sur les propositions qui seraient faites de part et d'autre, et qui en feraient après le rapport aux autres

députés et du Roi et des compagnies. Ce tempérament, qui, comme vous voyez, ne sauvait pas au Cardinal le chagrin de n'avoir pu conférer avec le Parlement et qui l'obligea effectivement de quitter Rueil et de s'en retourner à Saint-Germain, fut accepté avec joie et ouvrit la scène de la conférence très désagréablement pour le ministre.

Je craindrais de vous ennuyer si je vous rendais un compte exact de ce qui se passa dans le cours de cette conférence, qui fut pleine de contestations et de difficultés. Je me contenterai de vous en marquer les principales délibérations, que je mêlerai, par l'ordre des jours, dans la suite de celles du Parlement, et des autres incidents qui se trouveront avoir du rapport aux unes ou aux autres.

Ce même jour 5 mars, don Francisco Pizarro, second envoyé de l'archiduc, arriva à Paris, avec les réponses que lui et le comte de Fuensaldagne faisaient aux premièrs députés de don Joseph de Illescas, avec un plein pouvoir de traiter avec tout le monde, avec une instruction de quatorze pages de petite lettre pour M. de Bouillon, outre une lettre de l'archiduc fort obligeante pour M. le prince de Conti, et un billet pour moi, très galant, mais très substantiel, du comte de Fuensaldagne. Il portait que « le Roi, son maître, me déclarait qu'il ne se voulait point fier à ma parole, mais qu'il prendrait toute confiance en celle que je donnerais à Mme de Bouillon ». L'instruction me la témoignait tout entière, et je connus la main de M. et Mme de Bouillon dans le caractère de Fuensaldagne.

Nous nous assemblâmes, deux heures après l'arrivée de l'envoyé, dans la chambre de M. le prince de Conti, à l'Hôtel de Ville, pour y prendre notre résolution, et la scène y fut assez curieuse. M. le prince de Conti et Mme de Longueville, inspirés par M. de La Rochefoucauld, voulaient se lier presque sans restriction avec l'Espagne, parce que les mesures qu'ils avaient cru prendre avec la cour, par le canal de Flammarens, ayant

manqué, ils se jetaient à corps perdu à l'autre extrémité, ce qui est le caractère de tous les hommes qui sont faibles. M. d'Elbeuf, qui ne cherchait que de l'argent, topait à tout ce qui lui en montrait. M. de Beaufort, persuadé par Mme de Montbazon, qui le voulait vendre cher aux Espagnols, faisait du scrupule de s'engager par un traité signé avec les ennemis de l'État. Le maréchal de La Mothe déclara, en cette occasion comme en toute autre, qu'il ne pouvait rien résoudre sans M. de Longueville, et Mme de Longueville doutait beaucoup que monsieur son mari y voulût entrer. C'étaient les mêmes personnes qui avaient conclu tout d'une voix, quinze jours auparavant, de demander à l'archiduc un plein pouvoir pour traiter avec lui. M. de Bouillon leur dit qu'il ne pouvait concevoir que l'on pût seulement balancer à traiter avec l'Espagne, après les pas que l'on avait faits vers l'archiduc ; qu'il les priait de se ressouvenir qu'ils avaient tous dit à son envoyé qu'ils n'attendaient que ce pouvoir et ses propositions pour conclure avec lui ; qu'il les envoyait en la forme du monde la plus honnête et la plus obligeante ; qu'il faisait plus, qu'il faisait marcher ses troupes sans attendre leur engagement ; qu'il marchait lui-même, et qu'il était déjà sorti de Bruxelles ; qu'il les suppliait de considérer que le moindre pas en arrière, après des avances de cette nature, pourrait faire prendre aux Espagnols des mesures aussi contraires à notre sûreté qu'à notre honneur ; que les démarches si peu concertées du Parlement nous donnaient tous les jours de justes appréhensions d'en être abandonnés ; que j'avais, ces jours passés, avancé et justifié que le crédit que M. de Beaufort et moi avions dans le peuple était bien plus propre à faire du mal qu'il n'était pas de notre intérêt de faire, qu'à nous donner la considération dont nous avions besoin ; qu'il confessait que nous en tirerions dorénavant de nos troupes davantage que nous n'en avions tiré jusqu'ici ; mais que les troupes n'étaient pas encore assez fortes pour nous en donner à proportion de ce que nous en avions besoin, si elles n'étaient elles-mêmes soutenues par une protection puissante, particulièrement dans

le commencement ; qu'ainsi il fallait traiter et même conclure avec l'archiduc ; mais non à toute condition ; que ses envoyés nous portaient la carte blanche, mais que nous devions aviser à ce dont nous la devions remplir ; qu'ils nous promettaient tout, parce que, dans les traités, le plus fort peu tout promettre, mais que le plus faible s'y doit conduire avec beaucoup plus de réserve, parce qu'il ne peut jamais tout tenir ; qu'il connaissait les Espagnols ; qu'il avait déjà eu des affaires avec eux ; que c'étaient les gens du monde avec lesquels il était le plus nécessaire de conserver, particulièrement à l'abord, de la réputation ; qu'il serait au désespoir que leurs envoyés eussent seulement la moindre lueur du balancement de MM. de Beaufort et de La Mothe, et de la facilité de MM. de Conti et d'Elbeuf ; qu'il les conjurait, les uns et les autres, de lui permettre de ménager, pour les premiers jours, les esprits de don Joseph de Illescas et de don Francisco Pizarro ; et que comme il n'était pas juste que M. le prince de Conti et les autres s'en rapportassent à lui seul, qui pouvait avoir en tout cela des intérêts particuliers, et pour sa personne et pour sa maison, il les priait de trouver bon qu'il n'y fît pas un pas que de concert avec le coadjuteur, qui avait déclaré publiquement, dès le premier jour de la guerre civile, qu'il n'en tirerait jamais quoi que ce soit pour lui, ni dans le mouvement, ni dans l'accommodement, et qui par cette raison ne pouvait être suspect à personne.

Ce discours de M. de Bouillon, qui était dans la vérité très sage et très judicieux, emporta tout le monde. L'on nous chargea, lui et moi, d'agiter les matières avec les envoyés d'Espagne, pour en rendre compte, le lendemain, à M. le prince de Conti et aux autres généraux.

J'allai, au sortir de chez M. le prince de Conti, chez M. de Bouillon, avec lui et avec madame sa femme, que nous ramenâmes aussi de l'Hôtel de Ville. Nous nous enfermâmes dans un cabinet, et nous consultâmes la manière dont nous

devions agir avec les envoyés. Elle n'était pas sans embarras dans un parti dont le Parlement faisait le corps et dont la constitution présente était une conférence ouverte avec la cour. M. de Bouillon m'assurait que les Espagnols n'entreraient point dans le royaume que nous ne nous fussions engagés à ne poser les armes qu'avec eux, c'est-à-dire qu'en traitant la paix générale. Et quelle assurance de prendre cet engagement, dans une conjoncture où nous ne nous pouvions pas assurer que le Parlement ne fît la paix particulière d'un moment à l'autre ? Nous avions de quoi chicaner et retarder ses démarches ; mais comme nous n'avions point encore de second courrier de M. de Turenne, dont le dessein nous était bien plus connu que le succès qu'il pourrait avoir, et comme d'ailleurs nous étions bien avertis que Anctoville, qui commandait la compagnie de gendarmes de M. de Longueville, et qui était son négociateur en titre d'office, avait déjà fait un voyage secret à Saint-Germain, nous ne voyions pas de fondement assez bon et assez solide pour y appuyer, du côté de la France, le projet que nous aurions pu faire de nous soutenir sans le Parlement, ou plutôt contre le Parlement.

M. de Bouillon y eût pu trouver son compte, comme je vous l'ai déjà marqué en quelque autre lieu ; mais j'observai encore à cette occasion qu'il se faisait justice dans son intérêt, ce qui est une des qualités du monde des plus rares ; et il répondit à Mme de Bouillon, qui n'était pas sur cela si juste que lui : « Si je disposais, Madame, du peuple de Paris, et que je trouvasse mes intérêts dans une conduite qui perdît Monsieur le Coadjuteur et M. de Beaufort, ce que je pourrais faire pour leur service et ce que je devrais faire pour mon honneur serait d'accorder, autant qu'il me serait possible, ce qui serait de mon avantage avec ce qui pourrait empêcher leur ruine. Nous ne sommes pas en cet état-là. Je ne puis rien dans le peuple, ils y peuvent tout. Il y a quatre jours que l'on ne vous dit autre chose, si ce n'est que leur intérêt n'est pas de s'employer pour assujettir le Parlement ; et l'on vous le prouve, en vous disant que l'un ne veut pas se

charger dans la postérité de la honte d'avoir mis Paris entre les mains du roi d'Espagne, pour devenir lui-même l'aumônier du comte de Fuensaldagne ; et que l'autre serait encore beaucoup plus idiot qu'il n'est, ce qui est beaucoup dire, si il se pouvait résoudre à se naturaliser espagnol, portant comme il le porte le nom de Bourbon. Voilà ce que Monsieur le Coadjuteur vous a répété dix fois depuis quatre jours, pour vous faire entendre que ni lui ni M. de Beaufort ne veulent point opprimer le Parlement par le peuple, parce qu'ils sont persuadés qu'ils ne le pourraient maintenir que par la protection d'Espagne, dont le premier soin, dans la suite, serait de les décréditer eux-mêmes dans le public. » « Ai-je bien compris votre sentiment ? » me dit M. de Bouillon, en se tournant vers moi. Et puis il me dit en continuant : « Ce qui nous convient, ce fondement posé, est d'empêcher que le Parlement ne nous mette dans la nécessité de faire ce qui n'est pas, par ces raisons, de notre intérêt. Nous avons pris pour cet effet des mesures, et nous avons lieu d'espérer qu'elles réussiront. Mais si nous nous trouvons trompés par l'événement, si le Parlement n'est pas assez sage pour craindre ce qui ne lui peut faire du mal, et pour ne pas appréhender ce qui lui en peut faire effectivement, en un mot, si il se porte malgré nous à une paix honteuse et dans laquelle nous ne rencontrions pas même notre sûreté, que ferons-nous ? je vous le demande, et je vous le demande d'autant plus instamment que cette résolution est le préalable de celle qu'il faut prendre, dans ce moment, sur la manière dont il est à propos de conclure avec les envoyés de l'archiduc. »

Je répondis à M. de Bouillon ces propres paroles, que je transcrivis, en ce lieu, sur ce que j'en écrivis un quart d'heure après les avoir dites, sur la table même du cabinet de Mme de Bouillon : « Si nous ne pouvions retenir le Parlement par les considérations et par les mesures que nous avons déjà tant rebattues depuis quelque temps, mon avis serait que, plutôt que de nous servir du peuple pour l'abattre, nous le devrions laisser agir, suivre sa pente et nous abandonner à la sincérité de

nos intentions. Je sais que le monde, qui ne juge que par les événements, ne leur fera pas justice ; mais je sais aussi qu'il y a beaucoup de rencontres où il faut espérer uniquement de son devoir les bons événements. Je ne répéterai point ici les raisons qui marquent, ce me semble, si clairement les règles de notre devoir en cette conjoncture. La lettre y est grosse pour M. de Beaufort et pour moi ; il ne m'appartient pas d'y vouloir lire ce qui vous touche ; mais je ne laisserai pas de prendre la liberté de vous dire que j'ai observé qu'il y a des heures dans chaque jour où vous avez aussi peu de disposition que moi à vous faire espagnol. Il faut, d'autre part, se défendre, si il se peut, de la tyrannie que nous avons cruellement irritée. Voici mon avis : il faut, à mon sens, que messieurs les généraux signent un traité, dès demain, avec l'Espagne, par lequel elle s'engage de faire entrer incessamment son armée en France jusqu'à Pont-à-Vère, et de ne lui donner de mouvement, au moins en deçà de ce poste, que celui qui sera concerté avec nous. » Comme j'achevais de prononcer cette période, Riquemont entra, qui nous dit qu'il y avait dans la chambre un courrier de M. de Turenne, qui avait crié tout haut en entrant dans la cour : « Bonnes nouvelles ! » et qui ne s'était point voulu toutefois expliquer avec lui en montant les degrés. Le courrier, qui était un lieutenant du régiment de Turenne, voulut nous le dire avec apparat, et il s'en acquitta assez mal. La lettre de M. de Turenne à M. de Bouillon était très succincte ; un billet qu'il m'écrivait n'était pas plus ample, et un papier plié en mémoire pour Mlle de Bouillon, sa sœur, était en chiffre. Nous ne laissâmes pas d'être satisfaits, car nous en apprîmes assez pour ne pas douter qu'il ne fût déclaré ; que son armée, qui était la Weimarienne et sans contredit la meilleure qui fût en Europe, ne se fût engagée avec lui, et que Erlach, gouverneur de Brisach, qui avait fait tous ses efforts au contraire, n'eût été obligé de se retirer dans sa place avec mille ou douze cents hommes, qui était ce qu'il avait pu débaucher. Un quart d'heure après que le courrier fut entré, il se ressouvint qu'il avait dans sa poche une lettre du vicomte de Lamet, qui servait dans la même armée,

mon parent proche et mon ami intime, qui me donnait, en son particulier, toutes les assurances imaginables, et qui ajoutait qu'il marchait avec deux mille chevaux droit à nous, et que M. de Turenne le devait suivre, un tel jour et en un tel lieu, avec le gros. C'est ce que M. de Turenne mandait en chiffre à Mlle de Bouillon.

Permettez-moi, je vous supplie, une petite digression en ce lieu, qui n'est pas indigne de votre curiosité. Vous êtes surprise, sans doute, de ce que M. de Turenne, qui en toute sa vie n'avait, je ne dis pas été de parti, mais qui n'avait jamais voulu ouïr parler d'intrigue, s'avise de se déclarer contre la cour étant général de l'armée du Roi, et de faire une action sur laquelle je suis persuadé que le Balafré et l'amiral de Coligny auraient balancé. Vous serez bien plus étonnée quand je vous aurai dit que je suis encore à deviner son motif, que monsieur son frère et madame sa belle-sœur m'ont juré, cent fois en leur vie, que tout ce qu'ils en savaient était que ce n'était point leur considération ; que je n'ai pu entendre quoi que ce soit à ce qu'il m'en a dit lui-même, quoiqu'il m'en ait parlé plus de trente fois ; et que Mlle de Bouillon, qui était son unique confidente, ou n'en a rien su, ou en a toujours fait un mystère. La manière dont il se conduisit dans cette déclaration, qu'il ne soutint que quatre ou cinq jours, est aussi surprenante. Je n'en ai jamais rien pu tirer de clair, ni de lui ni de ceux qui lui manquèrent. Il a fallu un mérite aussi éminent que le sien pour n'être pas obscurci par un événement de cette nature et cet exemple nous apprend que la malignité des âmes vulgaires n'est pas toujours assez forte pour empêcher le crédit que l'on doit faire, en beaucoup de rencontres, aux extraordinaires.

Je reprends le fil du discours que je faisais à M. et à Mme de Bouillon, quand le courrier de M. de Turenne nous interrompit, avec la joie pour nous que vous vous pouvez imaginer.

« Mon avis est que les Espagnols s'engageant à s'avancer jusqu'à Pont-à-Vère et à n'agir, au moins en deçà de ce poste, que de concert avec nous, nous ne fassions aucune difficulté de nous engager à ne poser les armes que lorsque la paix générale sera conclue, pourvu qu'ils demeurent aussi dans la parole qu'ils ont fait porter au Parlement, qu'ils s'en rapporteront à son arbitrage. Cette parole n'est qu'une chanson ; mais cette chanson nous est bonne, parce qu'il ne sera pas difficile d'en faire quelque chose de solide. Il n'y a qu'un quart d'heure que mon sentiment n'était pas que nous allassions si loin avec les Espagnols ; et quand le courrier de M. de Turenne est entré, j'étais sur le point de vous proposer un expédient qui les eût, à mon avis, satisfaits à beaucoup moins. Mais comme la nouvelle que nous venons de recevoir nous fait voir que M. de Turenne est assuré de ses troupes, et que la cour n'en a point qu'elle lui puisse opposer, que celles qui nous assiègent, je suis persuadé que non seulement nous leur pouvons accorder ce point, que vous dites qu'ils souhaitent, mais que nous devrions nous le faire demander si ils ne s'en étaient pas avisés. Nous avons deux avantages, et très grands et très rares, dans notre parti. Le premier est que les deux intérêts que nous y avons, qui sont le public et le particulier, s'y accordent fort bien ensemble ; ce qui n'est pas commun. Le second est que les chemins pour arriver aux uns et aux autres s'uniront et se retrouveront, même d'assez bonne heure, être les mêmes, ce qui est encore plus rare. L'intérêt véritable et solide du public est la paix générale ; l'intérêt des compagnies est le rétablissement de l'ordre ; de vous, Monsieur, des autres et de moi, est de contribuer à tous ceux que je vous viens de marquer, et d'y contribuer d'une telle sorte que nous en soyons et que nous en paraissions les auteurs. Tous les autres avantages sont attachés à celui-là ; et pour les avoir, il faut, à mon opinion, faire voir que l'on les méprise. Je n'aurai pas la peine de tromper personne sur ce sujet. Vous savez la profession publique que j'ai faite de ne vouloir jamais rien tirer de cette affaire en mon particulier ; je la tiendrai jusqu'au bout. Vous n'êtes pas en même condition. Vous voulez

Sedan, et vous avez raison. M. de Beaufort veut l'amirauté, et il n'a pas tort. M. de Longueville a d'autres prétentions, à la bonne heure. M. le prince de Conti et Mme de Longueville ne veulent plus dépendre de Monsieur le Prince ; ils n'en dépendront plus. Pour venir à toutes ces fins, le premier préalable, à mon opinion, est de n'en avoir aucune, de songer uniquement à faire la paix générale ; de signer dès demain avec les ennemis, tous les engagement les plus positifs et les plus sacrés dont nous nous pourrons aviser ; de joindre, pour plaire encore plus au peuple, à l'article de la paix celui de l'exclusion du cardinal Mazarin comme de son ennemi mortel ; de faire avancer en diligence l'archiduc à Pont-à-Vère et M. de Turenne en Champagne ; d'aller, sans perdre un moment, proposer au Parlement ce que don Joseph de Illescas lui a déjà proposé touchant la paix générale ; de le faire opiner à notre mode, à quoi il ne manquera pas en l'état dans lequel il nous verra, et d'envoyer ordre aux députés de Rueil ou d'obtenir de la Reine un lieu pour la tenue de la conférence pour la paix générale, ou de revenir, dès le lendemain, reprendre leurs places au Parlement. Je ne désespère pas que la cour, qui se verra à la dernière extrémité, n'en prenne le parti : auquel cas n'est-il pas vrai qu'il ne peut rien y avoir de plus glorieux pour nous ? Et si elle s'y pouvait résoudre, je sais bien que le roi d'Espagne ne nous en fera pas les arbitres, comme il nous le fait dire ; mais je sais bien aussi que ce que je vous disais tantôt n'être qu'une chanson ne laisserait pas d'obliger les ministres à garder des égards, qui ne peuvent être que très avantageux à la France. Que si la cour est assez aveuglée pour refuser cette proposition, pourra-t-elle soutenir ce refus deux mois durant ? Toutes les provinces qui branlent déjà ne se déclareront-elles pas ? Et l'armée de Monsieur le Prince est-elle en état de tenir contre celle d'Espagne, contre celle de M. de Turenne et contre la nôtre ? Ces deux dernières jointes ensemble nous mettent au-dessus des appréhensions que nous avons eues et que nous avons dû avoir jusqu'ici des forces étrangères. Elles dépendront beaucoup plus de nous que ne dépendrons d'elles ; nous serons

maîtres de Paris par nous-même, et d'autant plus sûrement que nous le serons par le Parlement, qui sera toujours le milieu par lequel nous tiendrons le peuple, dont l'on n'est jamais plus assuré que quand l'on ne le tient pas immédiatement, pour les raisons que je vous ai déjà dites deux ou trois fois.

La déclaration de M. de Turenne est l'unique voie qui nous peut conduire à ce que nous n'eussions pas seulement osé imaginer, qui est l'union de l'Espagne et du Parlement pour notre défense. Ce que la première propose pour la paix générale devient solide et réel par la déclaration de M. de Turenne. Elle met la possibilité à l'exécution ; elle nous donne lieu d'engager le Parlement, sans lequel nous ne pouvons rien faire qui soit solide, et avec lequel nous ne pouvons rien faire qui, au moins en un sens, ne soit bon ; mais il n'y a que ce moment où cet engagement soit possible et utile. Le premier président et le président de Mesmes sont absents, et nous ferons passer ce qu'il nous plaira dans la Compagnie, sans comparaison plus aisément que si ils étaient présents. Si ils exécutent fidèlement ce que, le Parlement leur aura commandé par l'arrêt que nous lui aurons fait donner, duquel je vous ai parlé ci-devant, nous aurons notre compte et nous réunirons le corps pour ce grand œuvre de la paix générale. Si la cour s'opiniâtre à rebuter notre proposition et que ceux des députés qui sont attachés à elle ne veuillent pas suivre notre mouvement, et refusent de courre notre fortune, comme il y en a qui s'en sont déjà expliqués, nous n'y trouverons pas moins notre avantage d'un autre sens : nous demeurerons avec le corps du Parlement, dont les autres seront les déserteurs ; nous en serons encore plus les maîtres. Voilà mon avis, que je m'offre de signer et de proposer au Parlement, pourvu que nous ne laissions pas échapper la conjoncture dans laquelle seule il est bon, car si il arrivait quelque changement du côté de M. de Turenne devant que je lui eusse porté, je combattrais ce sentiment avec autant d'ardeur que je le propose. »

Mme de Bouillon, qui m'avait trouvé jusque-là trop modéré à son gré, fut surprise au dernier point de cette proposition ; et elle lui parut bonne parce qu'elle lui parut grande. Monsieur son mari me dit : « Il n'y a rien de plus beau que ce que vous proposez ; je conviens même qu'il est possible ; mais je soutiens qu'il est pernicieux pour tous les particuliers, et je vous le prouve en peu de paroles. L'Espagne nous promettra tout, mais elle ne nous tiendra rien, dès que nous lui aurons promis de ne travailler avec la cour qu'à la paix générale. Cette paix est son unique vue, et elle nous abandonnera toutes les fois qu'elle la pourra avoir ; et si nous faisons tout d'un coup ce grand effet que vous proposez, elle la pourra avoir infailliblement en quinze jours, parce qu'il sera impossible à la France de ne la pas faire même avec précipitation : ce qui sera d'autant plus facile, que je sais de science certaine que les Espagnols la veulent en toute manière, et même avec des conditions si peu avantageuses pour eux, que vous en seriez étonné. Cela supposé, en quel état nous trouverons-nous le lendemain que nous aurons fait ou plutôt procuré la paix générale ? Nous aurons de l'honneur, je l'avoue ; mais cet honneur nous empêchera-t-il d'être les objets de la haine et de l'exécration de notre cour ? La maison d'Autriche reprendra-t-elle les armes quand l'on nous arrêtera, vous et moi, quatre mois après ? Vous me répondrez que nous pouvons stipuler des conditions avec l'Espagne, qui nous mettront à couvert de ces insultes ; mais je crois avoir prévenu cette objection en vous assurant, par avance, qu'elle est si pressée, dans le dedans, par ses nécessités domestiques, qu'elle ne balancera pas un moment à sacrifier à la paix toutes les promesses les plus solennelles qu'elle nous aurait pu faire ; et à cet inconvénient je ne trouve aucun remède, d'autant moins que je ne vois pas même la perte du Mazarin assurée, ou que je l'y vois d'une manière qui ne nous donne aucune sûreté. Si l'Espagne nous manque dans la parole qu'elle nous aura donnée de son exclusion, où en sommes-nous ? Et la gloire de la paix générale se comparera-t-elle dans l'esprit du peuple, à la conservation d'un ministre pour la perte duquel nous avons pris

les armes ? Je veux que l'on nous tienne parole, et que l'on exclue du ministère le Cardinal ; n'est-il pas vrai que nous demeurons toujours exposés à la vengeance de la Reine, au ressentiment de Monsieur le Prince et à toutes les suites qu'une cour outragée peut donner à une action de cette nature ? Il n'y a de véritable gloire que celle qui peut durer ; la passagère n'est qu'une fumée : celle que nous tirerons de la paix est des plus légères, si nous ne la soutenons par des établissements qui joignent à la réputation de la bonne intention celle de la sagesse. Sur le tout, j'admire votre désintéressement, et vous savez que je l'estime comme je dois ; mais je suis assuré que vous n'approuveriez pas le mien, si il allait aussi loin que le vôtre. Votre maison est établie : considérez la mienne, et jetez les yeux sur l'état où est cette dame et sur celui où sont le père et les enfants. »

Je répondis à ces raisons par toutes celles que je crus trouver, en abondance, dans la considération que les Espagnols ne pourraient s'empêcher d'avoir pour nous, en nous voyant maîtres absolus de Paris, de huit mille hommes de pied et de trois mille chevaux à sa porte, et de l'armée de l'Europe la plus aguerrie, qui marchait à nous. Je n'oubliai rien pour le persuader de mes sentiments, dans lesquels je le suis encore moi-même que j'étais bien fondé. Il fit tout ce qu'il put pour me persuader des siens, qui étaient de faire toujours croire aux envoyés de l'archiduc que nous étions tout à fait résolus de nous engager avec eux pour la paix générale, mais de leur dire, en même temps, que nous croyions qu'il serait beaucoup mieux d'y engager aussi le Parlement, ce qui ne se pouvait faire que peu à peu et comme insensiblement ; d'amuser, par ce moyen, les envoyés en signant avec eux un traité, qui ne serait que comme un préalable de celui que l'on projetait avec le Parlement, lequel, par conséquent, ne nous obligerait encore à rien de proche ni de tout à fait positif à l'égard de la paix générale, et cependant cela les contenterait suffisamment pour faire avancer leurs troupes. « Celles de mon frère, ajouta M. de Bouillon,

s’avanceront en même temps. La cour, étonnée et abattue, sera forcée de venir à un accommodement. Comme dans notre traité avec l’Espagne, nous nous laisserons toujours une porte de derrière ouverte, par la clause qui regardera le Parlement, nous nous en servirons, et pour l’avantage du public et pour le nôtre, si la cour ne se met à la raison. »

Ces considérations, quoique sages et même profondes, ne me convainquirent point, parce que la conduite que M. de Bouillon en inférait me paraissait impraticable : je concevais bien qu’il amuserait les envoyés de l’archiduc, qui avaient plus de confiance en lui qu’en tout ce que nous étions ; mais je ne me figurais pas comme il amuserait le Parlement, qui traitait actuellement avec la cour, qui avait déjà ses députés à Rueil, et qui, de toutes ses saillies, retombait toujours, même avec précipitation, à la paix. Je considérais qu’il n’y avait qu’une déclaration publique qui le pût retenir en la pente où il était ; que selon les principes de M. de Bouillon, cette déclaration ne se pouvait point faire, et que ne se faisant point, et le Parlement par conséquent allant son chemin, nous tomberions, si quelqu’une de nos cordes manquait, dans la nécessité de recourir au peuple, ce que je tenais le plus mortel de tous les inconvénients.

M. de Bouillon m’interrompit à ce mot : « si quelqu’une de nos cordes manquait », pour me demander ce que j’entendais par cette parole ; et je lui répondis : « Par exemple, Monsieur, si M. de Turenne mourait à l’heure qu’il est ; si son armée se révoltait, comme il n’a pas tenu à Erlach que cela fût, que deviendrions-nous si nous n’avions engagé le Parlement ? Des tribuns du peuple le premier jour ; et le second, les valets du comte de Fuensaldagne. C’est ma vieille chanson : tout avec le Parlement ; rien sans lui. » Nous disputâmes sur ce ton trois ou quatre heures pour le moins ; nous ne nous persuadâmes point, et nous convînmes d’agiter, le lendemain, la question chez M. le

prince de Conti, en présence de MM. de Beaufort, d'Elbeuf, de La Mothe, de Brissac, de Noirmoutier et de Bellièvre.

Je sortis de chez lui fort embarrassé ; j'étais persuadé que son raisonnement, dans le fond, n'était pas solide, et je le suis encore. Je voyais que la conduite que ce raisonnement inspirait donnait ouverture à toute sorte de traités particuliers ; et sachant, comme je le savais, que les Espagnols avaient une très grande confiance en lui, je ne doutais point qu'il ne donnât à leurs envoyés toutes les lueurs et les jours qu'il lui plairait. J'eus encore bien plus d'appréhension en rentrant chez moi : j'y trouvai une lettre en chiffre de Mme de Lesdiguières, qui me faisait des offres immenses de la part de la Reine : le paiement de mes dettes, des abbayes, la nomination au cardinalat. Un petit billet séparé portait ces paroles : « La déclaration de l'armée d'Allemagne met tout le monde ici dans la consternation. » Je jugeai que l'on ne manquerait pas de faire des tentatives auprès des autres, comme l'on en faisait auprès de moi, et je crus que puisque M. de Bouillon, qui était sans contestation la meilleure tête du parti, commençait à songer aux petites portes, dans un temps où tout nous riait, les autres auraient peine à ne pas prendre les grandes, que je ne doutais plus, depuis la déclaration de M. de Turenne, que l'on ne leur ouvrît avec soin. Ce qui m'affligeait sans comparaison plus que tout le reste était que je ne voyais pas le fond de l'esprit et du dessein de M. de Bouillon. J'avais cru jusque-là l'un plus vaste et l'autre plus élevé qu'ils ne me paraissaient en cette occasion, qui était pourtant la décisive, puisqu'il y allait d'engager ou de ne pas engager le Parlement. Il m'avait pressé plus de vingt fois de faire ce que je lui offrais présentement. La raison qui me donnait lieu de lui offrir ce que j'avais toujours rejeté était la déclaration de monsieur son frère, qui, comme vous pouvez juger, lui donnait encore plus de force qu'à moi. Au lieu de la prendre, il s'affaiblit, parce qu'il croit que le Mazarin lui lâchera Sedan ; il s'attache, dans cette vue, à ce qui le lui peut donner purement : il préfère ce petit intérêt à celui qu'il pouvait trouver

à donner la paix à l'Europe. Ce pas m'a obligé de vous dire que, quoiqu'il eût de très grandes parties, je doute qu'il ait été aussi capable que l'on l'a cru des grandes choses qu'il n'a jamais faites. Il n'y a point de qualités qui déparent tant un grand homme, que de n'être pas juste à prendre le moment décisif de sa réputation. L'on ne le manque presque jamais que pour mieux prendre celui de sa fortune ; et c'est en quoi l'on se trompe pour l'ordinaire soi-même doublement. Il ne fut pas, à mon avis, habile en cette occasion, parce qu'il y voulut être fin. Cela arrive assez souvent.

Nous nous trouvâmes, le lendemain, chez M. le prince de Conti, ainsi que nous l'avions résolu la veille. Mme de Longueville, qui était accouchée de monsieur son fils plus de six semaines auparavant, et dans la chambre de laquelle l'on avait parlé depuis plus de vingt fois d'affaire, ne se trouva point à ce conseil, et je crus du mystère à son absence. La matière y ayant été débattue par M. de Bouillon et par moi, sur les mêmes principes qui avaient été agités chez lui, M. le prince de Conti fut du sentiment de M. de Bouillon, et avec des circonstances que me firent juger qu'il y avait de la négociation. M. d'Elbeuf fut doux comme un agneau, et il me parut qu'il eût enchéri, s'il eût osé, sur l'avis de M. de Bouillon.

Le chevalier de Fruges, frère de la vieille Fiennes, scélérat, et qui ne servait dans notre parti que de double espion, sous le titre toutefois de commandant du régiment d'Elbeuf, m'avait averti, comme j'entrais dans l'Hôtel de Ville, qu'il croyait son maître accommodé. M. de Beaufort fit assez connaître, par ses manières, que Mme de Montbazon avait essayé de modérer ses emportements. Mais comme j'étais assuré que je l'emporterais toujours sur elle dans le fond de courre, l'irrésolution qu'il témoigna d'abord ne m'eût pas embarrassé, et en joignant sa voix à celle de MM. de Brissac, de La Mothe, de Noirmoutier et de Bellièvre, qui entrèrent tout à fait dans mon sentiment, j'eusse emporté de beaucoup la balance, si la considération de

M. de Turenne, qui était dans ce moment la grosse corde du parti, et celle que M. de Bouillon avait avec les Espagnols par les anciennes mesures qu'il avait toujours conservées avec Fuensaldagne, ne m'eussent obligé de me faire honneur de ce qui n'était qu'un parti de nécessité. J'avais été la veille, au sortir de chez M. de Bouillon, chez les envoyés de l'archiduc, pour essayer de pénétrer si ils étaient toujours aussi attachés à traiter avec nous, sur le seul engagement que nous prendrions nous-mêmes sur la paix générale, qu'ils me l'avaient toujours dit et que M. et Mme de Bouillon me l'avaient prêché. Je les trouvai l'un et l'autre absolument changés, quoiqu'ils ne crussent pas l'être. Ils voulaient toujours un engagement pour la paix générale ; mais ils le voulaient à la mode de M. de Bouillon, c'est-à-dire à deux fois. Il leur avait mis dans l'esprit qu'il serait bien plus avantageux pour eux en cette manière, parce que nous y engagerions le Parlement. Enfin je reconnus la main de l'ouvrier, et je vis bien que ses raisons, jointes à l'ordre qu'ils avaient de se rapporter à lui de toutes choses, l'emporteraient de bien loin sur tout ce que je leur pourrais dire au contraire. Je ne m'ouvris point à eux par cette considération.

J'allai, entre minuit et une heure, chez le président de Bellièvre, pour le prendre et pour le mener chez Croissy pour être moins interrompu. Je leur exposai l'état des choses. Ils furent tous deux, sans hésiter, de mon sentiment ; ils crurent que le contraire nous perdrait infailliblement. Ils convinrent qu'il fallait toutefois s'y accommoder pour le présent, parce que nous dépendions absolument, particulièrement dans cet instant, et des Espagnols et de M. de Turenne, qui n'avaient encore de mouvement que ceux qui leur étaient inspirés par M. de Bouillon, et ils voulurent espérer ou que nous obligerions M. de Bouillon, dans le conseil qui se devait le lendemain tenir chez M. le prince de Conti, de revenir à notre sentiment, ou que nous le persuaderions nous-mêmes à M. de Turenne, quand il nous aurait joints. Je me flattai d'autant moins de cette espérance, que ce que je craignais le plus vivement de cette

conduite pouvait très naturellement arriver avant que M. de Turenne pût être à nous. Croissy, qui avait un esprit d'expédients, me dit : « Vous avez raison ; mais voici une pensée qui me vient. Dans ce traité préliminaire que M. de Bouillon veut que l'on signe avec les envoyés de l'archiduc, y signerez-vous ? – Non, lui répondis-je. – Eh bien ! reprit-il, prenez cette occasion pour faire entendre à ces envoyés les raisons que vous avez de ne pas signer. Ces raisons sont celles-là même qui feraient voir à Fuensaldagne, si il était ici, que l'intérêt véritable de l'Espagne est la conduite que vous proposez. Peut-être que les envoyés y feront réflexion, peut-être qu'ils demanderont du temps pour en rendre compte à l'archiduc ; et en ce cas, j'ose répondre que Fuensaldagne approuvera votre sentiment, auquel il faudra par conséquent que M. de Bouillon se soumette. Il n'y a rien de plus naturel que ce que je vous propose ; et les envoyés même ne s'apercevront d'aucune division dans le parti, parce que vous ne paraîtrez alléguer vos raisons que pour vous empêcher de signer, et non pas pour combattre l'avis de M. le prince de Conti et de M. de Bouillon. » Comme cet expédient avait peu ou point d'inconvénient, je me résolus à tout hasard de le prendre, et je priai M. de Brissac, dès le lendemain au matin, d'aller dîner chez Mme de Bouillon et de lui dire, sans affectation, qu'il me voyait un peu ébranlé sur le sujet de la signature avec l'Espagne. Je ne doutai point que M. de Bouillon, qui m'avait toujours vu très éloigné de signer en mon particulier, jusqu'au jour que je lui proposai de le faire faire de gré ou de force au Parlement, ne fût ravi de me voir balancer à l'égard du traité particulier des généraux, qu'il ne m'en pressât et qu'il ne me donnât lieu de m'en expliquer en présence des envoyés.

Voilà la disposition où j'étais quand nous entrâmes en conférence chez M. le prince de Conti. Quand je connus que tout ce que nous disions, M. de Bellièvre et moi, ne persuadait point M. de Bouillon, je fis semblant de me rendre à ses raisons et à l'autorité de M. le prince de Conti, notre généralissime, et nous

convînmes de traiter avec l'archiduc aux termes proposés par M. de Bouillon, qui étaient qu'il s'avancerait jusqu'à Pont-à-Vére et plus loin même, lorsque les généraux le souhaiteraient ; et qu'eux n'oublieraient rien, de leur part, pour obliger le Parlement à entrer dans le traité, ou plutôt à en faire un nouveau pour la paix générale, c'est-à-dire pour obliger le Roi à en traiter sous des conditions raisonnables, du détail desquelles le Roi Catholique se remettrait même à l'arbitrage du Parlement. M. de Bouillon se chargea de faire signer ce traité, aussi simple que vous le voyez, aux envoyés. Il ne me demanda pas seulement si je le signerais ou si je ne le signerais pas. Toute la compagnie fut très satisfaite d'avoir le secours d'Espagne à si bon marché et de demeurer dans la liberté de recevoir les propositions que la déclaration de M. de Turenne obligeait la cour de faire à tout le monde avec profusion, et l'on prit heure à minuit pour signer le traité dans la chambre de Monsieur le prince de Conti, à l'Hôtel de Ville. Les envoyés s'y trouvèrent à point nommé, et je pris garde qu'ils m'observèrent extraordinairement.

Croissy, qui tenait la plume pour dresser le traité, ayant commencé à l'écrire, le bernardin, se tournant vers moi, me demanda si je ne le signerais pas : à quoi lui ayant répondu que M. de Fuensaldagne me l'avait défendu de la part de Mme de Bouillon, il me dit d'un ton sérieux que c'était toutefois un préalable absolument nécessaire, et qu'il avait encore reçu, depuis deux jours, des ordres très exprès sur cela de Monsieur l'Archiduc. Je reconnus en cet endroit l'effet de ce que j'avais fait dire à Mme de Bouillon par M. de Brissac. Monsieur son mari me pressa au dernier point. Je ne manquai pas cette occasion de faire connaître aux envoyés d'Espagne leur intérêt solide, en leur prouvant que je trouvais si peu de sûreté, pour moi-même aussi bien que pour tout le reste du parti, en la conduite que l'on prenait, que je ne me pouvais résoudre à y entrer, au moins par une signature en mon particulier. Je leur répétai l'offre que j'avais faite, la veille, de m'engager à tout sans

exception, si l’on voulait prendre une résolution finale et décisive. Je n’oubliai rien pour leur donner ombrage, sans paraître toutefois le marquer, des ouvertures que le chemin que l’on prenait donnait aux accommodements particuliers.

Quoique je ne disse toutes ces choses que par forme de récit, et sans témoigner avoir aucun dessein de combattre ce qui avait été résolu, elles ne laissèrent pas de faire une forte impression dans l’esprit du bernardin, et au point que M. de Bouillon m’en parut assez embarrassé ; et qu’il eût bien voulu, à ce qu’il m’a confessé depuis, n’avoir point attaché cette escarmouche. Don Francisco Pizarro, qui était un bon Castillan, assez fraîchement sorti de son pays, et qui avait encore apporté de nouveaux ordres de Bruxelles, de se conformer entièrement aux sentiments de M. de Bouillon, pressa son collègue de s’y rendre. Il y consentit sans beaucoup de résistance ; je l’y exhortai moi-même quand je vis qu’il y était résolu ; et j’ajoutai que pour lui lever tout le scrupule de la difficulté que je faisais de signer, je leur donnais ma parole, en présence de M. le prince de Conti et de messieurs les généraux, que si le Parlement s’accommodait, je leur donnerais, par des expédients que j’avais en main, tout le temps et tout le loisir nécessaire pour tirer leurs troupes.

Je leur fis cette offre pour deux raisons : l’une parce que j’étais très persuadé que Fuensaldagne, qui était très habile homme, ne serait nullement de l’avis de ses envoyés, et n’engagerait pas son armée dans le royaume, ayant aussi peu de généraux et rien de moi. L’autre raison fut que j’étais bien aise de faire voir, même à nos généraux, ce que j’étais si résolu à ne point souffrir, au moins en ce qui serait en moi, de perfidie, que je m’engageais publiquement à ne pas laisser accabler ni surprendre les Espagnols, en cas même d’accommodement du Parlement, quoique dans la même conférence j’eusse protesté plus de vingt fois que je ne me séparerais point de lui, et que

cette résolution était l'unique cause pour laquelle je ne voulais pas signer un traité dont il n'était point.

M. d'Elbeuf, qui était malin, et qui était en colère de ce que j'avais parlé des traités particuliers, me dit tout haut, en présence même des envoyés : « Vous ne pouvez trouver que dans le peuple les expédients dont vous venez de parler à ces messieurs. – C'est où je ne les chercherai pas, lui répondis-je ; M. de Bouillon en répondra pour moi. » M. de Bouillon, qui eût souhaité, dans la vérité, que j'eusse voulu signer avec eux, prit la parole : « Je sais, dit-il, que ce n'est pas votre intention ; mais je suis persuadé que vous faites contre votre intention sans le croire, et que nous gardons, en signant, plus d'égard pour le Parlement que vous n'en gardez vous-même en ne signant pas : car… (il abaissa sa voix à cette dernière parole, afin que les envoyés n'en entendissent pas la suite) nous nous réservons une porte de derrière pour sortir d'affaire avec le Parlement. – Il ouvrira cette porte, lui répondis-je, quand vous ne le voudrez pas, comme il y paraît déjà ; et vous la voudrez fermer quand vous ne le pourrez pas : l'on ne se joue pas avec cette compagnie ; vous le verrez, Messieurs, par l'événement. » M. le prince de Conti nous appela à cet instant. L'on lut le traité et l'on le signa. Voilà ce qui nous en parut. Don Gabriel de Tolède, dont je vous parlerai incontinent, m'a dit depuis que les envoyés avaient donné deux mille pistoles à Mme de Montbazon et autant à M. d'Elbeuf.

Je revins chez moi chagrin de ce qui se venait de se passer ; et le président de Bellièvre et Montrésor, qui m'y attendaient, ne le furent pas moins que moi. Le premier, qui était homme de bon sens, me dit une parole que l'événement, qui l'a justifiée, rend digne de réflexion : « Nous avons manqué aujourd'hui d'engager le Parlement, moyennant quoi tout était sûr, tout était bon. Prions Dieu que tout aille bien ; car si une seule de nos cordes nous manque, nous sommes perdus. » Comme M. de Bellièvre achevait de parler, Noirmoutier entra dans ma

chambre, qui nous dit que depuis j'étais sorti de l'Hôtel de Ville, un valet de chambre de Laigues y était arrivé qui me cherchait, et qui ne m'y ayant pas trouvé, était remonté à cheval, sans avoir voulu parler à personne. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que Laigues, qui avait une grande valeur, mais peu de sens et beaucoup de présomption, et qui s'était fort lié avec moi depuis qu'il avait vendu sa compagnie aux gardes, se mit en tête de négocier en Flandres aussitôt que le bernardin nous fut venu trouver. Il crut que cet emploi le rendrait considérable dans le parti : il me le demanda ; il m'en fit presser par Montrésor, qui le destina, dès cet instant, à la charge d'amant de Mme de Chevreuse, qui était à Bruxelles. Il me représenta qu'elle pourrait ne m'être pas inutile dans les suites, que la place était vide, qu'elle se pouvait remplir par un autre qui ne dépendrait pas de moi. Enfin, quoique j'eusse assez de répugnance à laisser aller à Bruxelles un homme qui avait mon caractère, je me laissai aller à ses prières et à celles de Montrésor, et nous lui donnâmes la commission de résider auprès de Monsieur l'Archiduc. Ce valet de chambre qu'il m'envoyait m'apportait une dépêche de lui, qui me fit pitié. Elle ne parlait que des bonnes intentions de Monsieur l'Archiduc, de la sincérité de Fuensaldagne, de la confiance que nous devions prendre en eux, enfin, pour vous abréger, je n'ai jamais rien vu de si sot ; il croyait déjà gouverner Fuensaldagne.

Quel plaisir il y a d'avoir un négociateur de cette espèce, dans une cour où nous devions avoir plus d'une affaire ! Noirmoutier, qui était son ami intime, avoua que sa lettre était fort impertinente ; mais il ne s'avisa pas qu'elle le rendrait lui-même fort impertinent ; car il se mit dans la fantaisie d'aller aussi à Bruxelles, en disant qu'il confessait qu'il y avait de l'inconvénient d'y laisser Laigues ; mais qu'il y aurait de la malhonnêteté à le révoquer et même à lui envoyer un collègue qui ne fût pas et son ami particulier et d'un grade tout à fait supérieur au sien. Voilà ce qu'il disait ; voici ce qu'il pensait. Il espérait qu'il se distinguerait beaucoup par cet emploi, qui le

mettrait dans la négociation sans le tirer de la guerre, qui lui donnerait toute la confiance du parti à l'égard de l'Espagne, et qui lui donnerait, en même temps, toute la considération de l'Espagne à l'égard du parti. Nous fîmes tous nos efforts pour lui ôter cette pensée. Il le voulut absolument, et il le fallut : il portait le beau nom de La Trémoille, il était lieutenant général, il brillait dans le parti, il y était entré avec moi et par moi. Voilà le malheur des guerres civiles : l'on y fait souvent des fautes par bonne conduite.

Ce que je vous viens de raconter de nos conférences chez M. de Bouillon et à l'Hôtel de Ville, se passa le 5, le 6 et le 7 mars. Il est nécessaire que je vous rende compte de ce qui se passa ces jours-là et au Parlement et à la conférence de Rueil.

Celle-ci commença aussi mal qu'il se pouvait. Les députés prétendirent, et avec raison, que l'on ne tenait point la parole que l'on leur avait donnée, de déboucher les passages, et que l'on ne laissait pas même passer librement les cent muids de blé. La cour soutint qu'elle n'avait point promis l'ouverture des passages, et qu'il ne tenait pas à elle que les cent muids ne passassent. La Reine demanda, pour conditions préalables à la levée du siège, que le Parlement s'engageât à aller tenir sa séance à Saint-Germain, tant qu'il plairait au Roi, et qu'il promît de ne s'assembler de trois ans. Les députés refusèrent tous d'une voix ces deux propositions, sur lesquelles la cour se modéra dès l'après-dînée même. M. le duc d'Orléans ayant dit aux députés que la Reine se relâchait de la translation du Parlement, qu'elle se contenterait que, lorsque l'on serait d'accord de tous les articles, il allât tenir un lit de justice à Saint-Germain, pour y vérifier la déclaration qui contiendrait ces articles, et qu'elle modérait aussi les trois années de défenses de s'assembler, à deux : les députés ne s'opiniâtrèrent pas le premier ; mais ils ne se rendirent pas sur le second, en soutenant que le privilège de s'assembler était essentiel au Parlement.

Ces contestations, jointes à plusieurs autres, irritèrent si fort les esprits, lorsque l'on les sut à Paris, que l'on ne parlait de rien moins, au feu de la Grande Chambre, que de révoquer le pouvoir des députés ; et messieurs les généraux, qui se voyant recherchés par la cour, qui n'en avait pas fait beaucoup de cas jusqu'à la déclaration de M. de Turenne, ne doutaient point qu'ils ne fissent encore leurs conditions beaucoup meilleures lorsqu'elle serait plus embarrassée, n'oublièrent rien pour faire crier le Parlement et le peuple, et pour faire connaître au Cardinal que tout ne dépendait pas de la conférence de Rueil. J'y contribuais de mon côté, dans la vue de régler ou plutôt de modérer un peu la précipitation avec laquelle le premier président et le président de Mesmes courraient à tout ce qui paraissait accommodement ; et ainsi, comme nous conspirions tous sur ce point à une même fin, quoique par différents principes, nous faisions, sans concert, les mêmes démarches.

Celle du 8 de mars fut très considérable. M. le prince de Conti dit au Parlement que M. de Bouillon, que la goutte avait repris avec violence, l'avait prié de dire à la Compagnie que M. de Turenne lui offrait sa personne et ses troupes contre le cardinal Mazarin, l'ennemi de l'État. J'ajoutai que, comme je venais d'être averti que l'on avait dressé la veille une déclaration, à Saint-Germain, par laquelle M. de Turenne était déclaré criminel de lèse-majesté, je croyais qu'il était nécessaire de casser cette déclaration ; d'autoriser ses armes par un arrêt solennel ; d'enjoindre à tous les sujets du Roi de lui donner passage et subsistance ; et de travailler, en diligence, à lui faire un fonds pour le paiement de ses troupes et pour prévenir le mauvais effet que huit cent mille livres, que la cour venait d'envoyer à Erlach pour les débaucher, y pourraient produire. Cette proposition passa toute d'une voix. La joie qui parut dans les yeux et dans les avis de tout le monde ne se peut exprimer. L'on donna ensuite un arrêt sanglant contre Courcelles, Lavardin et Amilly, qui faisaient des troupes pour le Roi dans le

pays du Maine. L'on permit aux communes de s'assembler au son du tocsin, et de courir sus à tous ceux qui en feraient des assemblées sans ordre du Parlement.

Ce ne fut pas tout. Le président de Bellièvre ayant dit à la Compagnie qu'il avait reçu une lettre du premier président, par laquelle il l'assurait que ni lui ni les autres députés ne feraient rien qui fût indigne de la confiance qu'elle leur avait témoignée, il s'éleva un cri, plutôt qu'une voix publique, qui ordonna au président de Bellièvre d'envoyer dire expressément au premier président de n'entendre à aucune proposition nouvelle, ni même de ne résoudre quoi que ce soit sur les anciennes, jusqu'à ce que tous les arrérages du blé promis eussent été entièrement fournis et délivrés, que tous les passages eussent été débouchés et que tous les chemins eussent été ouverts aussi bien pour les courriers que pour les vivres. Le 9. L'on passa plus outre. L'on donna arrêt de faire surseoir à la conférence jusqu'à l'entière exécution des promesses, et jusqu'à l'ouverture toute libre d'un passage, non pas seulement pour le blé, mais même pour toute sorte de victuailles ; et les plus modérés eurent grande peine à obtenir que l'on ajoutât cette clause à l'arrêt ; que l'on attendrait, pour le publier, que l'on eût su de Monsieur le Premier Président si les passeports pour les blés n'avaient point été expédiés depuis la dernière nouvelle que l'on avait eue de lui.

M. le prince de Conti ayant dit, le même jour, au Parlement que M. de Longueville l'avait prié de l'assurer qu'il partirait de Rouen, sans remise, le 15 du mois, avec sept mille hommes de pied et trois mille chevaux, et qu'il marcherait droit à Saint-Germain, la Compagnie en témoigna une joie incroyable, et pria M. le prince de Conti d'en presser encore plus M. de Longueville.

Le 10, Miron, député du parlement de Normandie, entra au Parlement et dit que M. de Longueville lui avait donné charge

de dire à la Compagnie que le parlement de Rouen avait reçu, avec une extrême joie, la lettre et l'arrêt de celui de Paris, et qu'il n'attendait que M. de La Trémoille pour donner celui de jonction contre l'ennemi commun : Miron, dis-je, après avoir fait ce discours et ajouté que Le Mans, qui s'était aussi déclaré pour le parti, avait des envoyés auprès de M. de Longueville, fut remercié de toute la Compagnie, comme lui ayant apporté des nouvelles extrêmement agréables. Le 11, un envoyé de M. de La Trémoille demanda audience au Parlement, à qui il offrit, de la part de son maître, huit mille hommes de pied et deux mille chevaux, qu'il prétendait être en état de marcher en deux jours, pourvu qu'il plût à la Compagnie de permettre à M. de La Trémoille de se saisir des deniers royaux, dans les recettes générales de Poitiers, de Niort et d'autres lieux dont il était déjà assuré. Le Parlement lui fit de grands remerciements, lui donna arrêt d'union, lui donna plein pouvoir sur les recettes générales, et le pria d'avancer ses levées avec diligence. L'envoyé n'était pas sorti du Palais, que le président de Bellièvre ayant dit à la Compagnie que le premier président la suppliait de lui envoyer un nouveau pouvoir d'agir à la conférence parce que l'arrêt du jour précédent lui avait ordonné, et à lui, et aux autres députés, de surseoir : le président de Bellièvre n'eut autre réponse, sinon qu'on leur donnerait ce pouvoir quand la quantité du blé qui avait été promise aurait été reçue.

Un instant après, Roland, bourgeois de Reims, qui avait maltraité personnellement et chassé de la ville M. de La Vieuville, lieutenant de Roi dans la province, parce qu'il s'était déclaré pour Saint-Germain, présenta requête au Parlement contre les officiers qui l'avaient déféré à la cour pour cette action. Il en fut loué de toute la Compagnie, et on lui promit toute protection.

Voilà bien de la chaleur dans le parti ; et vous croyez apparemment qu'il faudra au moins un peu de temps pour l'évaporer, avant que la paix se puisse faire. Nullement : elle est

faite et signée le même jour à la conférence de Rueil, et elle est faite et signée le 11 mars par les députés, qui avaient demandé, le 10, un nouveau pouvoir, parce que l'ancien était révoqué, et par ces mêmes députés auxquels l'on avait refusé ce nouveau pouvoir. Voici le dénouement de ce contretemps, que la postérité aura peine à croire et auquel l'on s'accoutuma en quatre jours.

Aussitôt que M. de Turenne se fut déclaré, la cour travailla à gagner les généraux, avec beaucoup plus d'application qu'elle n'avait fait jusque-là ; mais elle n'y réussit pas, au moins à son gré. Mme de Montbazon, pressée par Vineuil en plus d'un sens, promettait M. de Beaufort à la Reine ; mais la Reine voyait bien qu'elle aurait beaucoup de peine à le livrer tant que je ne serais pas du marché. La Rivière ne témoignait plus de mépris pour M. d'Elbeuf. Le maréchal de La Mothe n'était accessible que par M. de Longueville, duquel la cour ne s'assurait pas beaucoup davantage, par la négociation d'Anctoville, que nous nous en assurions par la correspondance de Varicarville. M. de Bouillon faisait paraître, depuis l'éclat de monsieur son frère, plus de pente à s'accommoder avec la cour, et Vassé, qui commandait, ce me semble, son régiment de cavalerie, l'avait insinué par des canaux différents à Saint-Germain ; mais les conditions paraissaient bien hautes. Il en fallait de grandes pour les deux frères, qui, au poste où ils se trouvaient, n'étaient pas d'humeur à se contenter de peu de chose. Les incertitudes de M. de La Rochefoucauld ne plaisaient pas à La Rivière, qui d'ailleurs considérait, à ce que Flammarens disait à Mme de Pommereux, que le compte que l'on ferait avec M. le prince de Conti ne serait jamais bien sûr pour les suites, si il n'était aussi arrêté par Monsieur le Prince, qui, sur l'article du cardinalat de monsieur son frère, n'était pas de trop facile composition. Ce que j'avais répondu aux offres que j'avais reçues par le canal de Mme de Lesdiguières ne donnait pas de lieu à la cour de croire que je fusse aisé à ébranler.

Enfin M. le cardinal Mazarin trouvait toutes les portes de la négociation, qu'il aimait passionnément, ou fermées ou embarrassées. Ce désespoir de réussir, pour ainsi dire, fut par l'événement plus utile à la cour que la négociation la plus fine lui eût pu être ; car il ne l'empêcha pas de négocier, le Cardinal ne s'en pouvant jamais empêcher par son naturel ; et il fit toutefois que, contre son ordinaire, il ne se fia pas à sa négociation ; et ainsi il amusa nos généraux, cependant qu'il envoyait huit cent mille livres, qui enlevèrent à M. de Turenne son armée, et qu'il obligeait les députés de Rueil à signer une paix contre les ordres de leur corps. Monsieur le Prince m'a dit que ce fut lui qui fit envoyer les huit cent mille livres, et je ne sais même si il n'ajouta pas qu'il les avait avancées ; je ne m'en ressouviens pas précisément.

Pour ce qui est de la conclusion de la paix de Rueil, le président de Mesmes m'a assuré plusieurs fois depuis qu'elle fut purement l'effet d'un concert qui fut pris, la nuit d'entre le 8 et le 9 mars, entre le Cardinal et lui ; et que le Cardinal lui ayant dit qu'il connaissait clairement que M. de Bouillon ne voulait négocier que quand M. de Turenne serait à la portée de Paris et des Espagnols, c'est-à-dire en état de se faire donner la moitié du royaume, lui, président de Mesmes, lui avait répondu : « Il n'y a de salut que de faire le coadjuteur cardinal » ; que le Cardinal lui ayant reparti : « Il est pis que l'autre ; car l'on voit au moins un temps où l'autre négociera ; mais celui-là ne traitera jamais que pour le général », lui, président de Mesmes, lui avait dit : « Puisque les choses sont en cet état, il faut que nous payions de nos personnes pour sauver l'État ; il faut que nous signions la paix ; car après ce que le Parlement a fait aujourd'hui, il n'y a plus de mesure, et peut-être qu'il nous révoquera demain. Nous hasardons tout si nous sommes désavoués : l'on nous fermera les portes de Paris ; l'on nous fera notre procès ; l'on nous traitera de prévaricateurs et de traîtres ; c'est à vous de nous donner des conditions qui nous donnent lieu de justifier notre procédé. Il y va de votre intérêt, parce que

si elles sont raisonnables, nous les saurons bien faire valoir contre les factieux ; mais faites-les telles qu'il vous plaira, je les signerai toutes, et je vais de ce pas dire au premier président que c'est mon sentiment, et que c'est l'unique expédient pour sauver le royaume. Si il nous réussit, nous avons la paix ; si nous sommes désavoués, nous affaiblissons toujours la faction et le mal n'en tombera que sur nous. » Le président de Mesmes, en me contant ce que je viens de vous dire, ajoutait que la commotion où le Parlement avait été, le 8, jointe à la déclaration de M. de Turenne, et à ce que le Cardinal lui avait dit de la disposition de M. de Bouillon et de la mienne, lui avait inspiré cette pensée ; que l'arrêt donné le 9, qui ordonnait aux députés de surseoir à la conférence jusqu'à ce que les blés promis eussent été fournis, la lui confirmait ; que la chaleur qui avait paru dans le peuple le 10 l'y avait fortifié ; qu'il avait persuadé, quoiqu'avec peine, le premier président de faire cette démarche. Il accompagnait ce récit de tant de circonstances, que je crois qu'il disait vrai. Feu M. le duc d'Orléans et Monsieur le Prince, auxquels je l'ai demandé, m'ont dit que l'opiniâtreté avec laquelle, et le 8, et le 9, et le 10, le premier président et le président de Mesmes défendirent quelques articles n'avait guère de rapport à cette résolution que le président de Mesmes disait avoir prise dès le 8. Longueil, qui était un des députés, était persuadé de la vérité de ce que disait le président de Mesmes, et il tirait même vanité de ce qu'il s'en était aperçu des premiers ; et M. le cardinal Mazarin, à qui j'en parlai depuis la guerre, me le confirma, en se donnant pourtant la gloire d'avoir rectifié cet avis, « qui était, ajouta-t-il, de soi-même trop dangereux, si je n'eusse pénétré les intentions de M. de Bouillon et les vôtres. Je savais que vous ne vouliez pas perdre le Parlement par le peuple, et que M. de Bouillon voulait, préférablement à toutes choses, attendre son frère. »

La paix fut donc signée, après beaucoup de contestations, trop longues et ennuyeuses à rapporter, le 11 mars 1649, et les députés consentirent, avec beaucoup de difficulté, que M. le

cardinal Mazarin y signât avec M. le duc d'Orléans, Monsieur le Prince, qui étaient les députés nommés par le Roi. Voici les articles :

I. Le Parlement se rendra à Saint-Germain, où sera tenu un lit de justice, où la déclaration contenant les articles de la paix sera publiée : après quoi, il retournera faire ses fonctions ordinaires à Paris ;

II. Ne sera faite aucune assemblée de chambre pour toute l'année 1649, excepté pour la réception des officiers et pour les mercuriales ;

III. Tous les arrêts rendus par le Parlement, depuis le 6 janvier, seront nuls, à la réserve de ceux qui auront été rendus entre particuliers, sur faits concernant la justice ordinaire ;

IV. Toutes les lettres de cachet, déclarations et arrêts du Conseil, rendus au sujet des mouvements présents, seront nuls et comme non avenus ;

V. Les gens de guerre levés pour la défense de Paris seront licenciés aussitôt après l'accommodement signé, et Sa Majesté fera aussi, en même temps, retirer ses troupes des environs de ladite ville ;

VI. Les habitants poseront les armes, et ne les pourront reprendre que par ordre du Roi ;

VII. Le député de l'archiduc sera renvoyé incessamment sans réponse ;

VIII. Tous les papiers et meubles qui ont été pris aux particuliers et qui se trouveront en nature seront rendus ;

IX. M. le prince de Conti, princes, ducs, et tous ceux sans exception qui ont pris les armes, n'en pourront être recherchés, sous quelque prétexte que ce puisse être, étant déclaré par les dessus dits, dans quatre jours à compter de celui auquel les passages seront ouverts, et par M. de Longueville, en dix, qu'ils veulent bien être compris dans le présent traité ;

X. Le Roi donnera une décharge générale pour tous les deniers royaux qui ont été pris, pour tous les meubles qui ont été vendus, pour toutes les armes et munitions qui ont été enlevées tant à l'Arsenal qu'ailleurs ;

XI. Le Roi fera expédier des lettres pour la révocation du semestre du parlement d'Aix, conformément aux articles accordés entre les députés de Sa Majesté et ceux du parlement et pays de Provence, du 21 février ;

XII. La Bastille sera remise entre les mains du Roi.

Il y eut encore quelques autres articles qui ne méritent pas d'être rapportés.

Je crois que vous ne doutez pas de la surprise de M. de Bouillon, lorsqu'il apprit que la paix était signée. Je le lui appris en lui faisant lire un billet que j'avais reçu de Longueil, au cinq ou sixième mot duquel Mme de Bouillon, qui fit réflexion à ce que je lui avais dit cinquante fois, des inconvénients qu'il y avait à ne pas engager pleinement et entièrement le Parlement, s'écria en se jetant sur le lit de monsieur son mari : « Ah ! qui l'eût dit ? Y avez-vous seulement jamais pensé ? – Non, Madame, lui répondis-je, je n'ai pas cru que le Parlement pût faire la paix aujourd'hui ; mais j'ai cru, comme vous savez, qu'il la ferait très mal si nous le laissions faire : il ne m'a trompé qu'au temps. » M. de Bouillon prit la parole : « Il ne l'a que trop dit, il ne nous l'a que trop prédit ; nous avons fait la faute tout

entière. » Je vous confesse que ce mot de M. de Bouillon m'inspira une nouvelle espèce de respect pour lui ; car il est, à mon sens, d'un plus grand homme de savoir avouer sa faute que de savoir ne la pas faire. Comme nous consultions ce qu'il y avait à faire, M. le prince de Conti, M. d'Elbeuf, M. de Beaufort et M. le maréchal de La Mothe entrèrent dans la chambre, qui ne savaient rien de la nouvelle, et qui ne venaient chez M. de Bouillon que pour lui communiquer une entreprise que Saint-Germain d'Achon avait formée sur Lagny, où il avait quelque intelligence. Ils furent surpris, au-delà de ce que vous vous pouvez imaginer, de la signature de la paix ; et d'autant plus que tous leurs négociateurs, selon le style ordinaire de ces sortes d'agents, leur avaient fait voir, depuis deux ou trois jours, que la cour était persuadée que le Parlement n'était qu'une représentation, et qu'au fond il fallait compter avec les généraux. M. de Bouillon m'a avoué plusieurs fois depuis, que Vassé l'en avait fort assuré ; Mme de Montbazon avait reçu cinq ou six billets de la cour qui portaient la même chose. Il faut avouer que M. le cardinal Mazarin joua et couvrit très bien son jeu en cette occasion ; et qu'il en est d'autant plus à estimer, qu'il avait à se défendre de l'imprudence de La Rivière, qui était grande, et de l'impétuosité de Monsieur le Prince, qui, en ce temps-là, n'était pas médiocre : le propre jour que la paix fut signée, il s'emporta contre les députés d'une manière qui était très capable de rompre l'accommodement. Je reviens au conseil que nous tînmes chez M. de Bouillon.

L'un des plus grands défauts des hommes est qu'ils cherchent presque toujours, dans les malheurs qui leur arrivent par leurs fautes, des excuses avant que d'y chercher des remèdes ; ce qui fait qu'ils trouvent très souvent trop tard les remèdes, qu'ils n'y cherchent pas d'assez bonne heure. Voilà ce qui arriva chez M. de Bouillon. Je vous ai déjà dit qu'il ne balança pas un moment à reconnaître qu'il n'avait pas jugé sainement de l'état des choses. Il le dit publiquement, comme il me l'avait dit à moi seul. Il n'en fut pas ainsi des autres. Nous

eûmes, lui et moi, le plaisir de remarquer qu'ils répondaient à leurs pensées plutôt qu'à ce que l'on leur disait : ce qui ne manque presque jamais en ceux qui savent que l'on leur peut reprocher quelque chose avec justice. Il ne tint pas à moi de les obliger à dire leur avis les premiers. Je suppliai M. le prince de Conti de considérer qu'il lui appartenait, par toute sorte de raisons, d'ouvrir et de fermer la scène. Il parla, et si obscurément que personne n'y entendit rien. M. d'Elbeuf s'étendit beaucoup, et il ne conclut à rien. M. de Beaufort employa son lieu commun, qui était d'assurer qu'il irait toujours son grand chemin. Les oraisons du maréchal de La Mothe n'étaient jamais que d'une demi-période ; et M. de Bouillon dit que n'y ayant que moi dans la compagnie qui connût bien le fond et de la ville et du Parlement, il croyait qu'il était nécessaire que j'agitasse la matière, sur laquelle il serait après plus facile de prendre une bonne résolution. Voici la substance de ce que je dis :

« Nous avons tous fait ce que nous avons cru devoir faire : il n'en faut point juger par les événements. La paix est signée par des députés qui n'ont plus de pouvoir : elle est nulle. Nous n'en savons point encore les articles, au moins parfaitement ; mais il n'est pas difficile de juger, par ceux qui ont été proposés ces jours passés, que ceux qui auront été arrêtés ne seront ni honnêtes ni sûrs. C'est, à mon avis, sur ce fondement qu'il faut opiner, et cela supposé, je ne balance point à croire que nous ne sommes pas obligés à tenir l'accommodement, et que nous sommes même obligés à ne le pas tenir par toutes les raisons et de l'honneur et du bon sens. Le président Viole me mande qu'il n'y est pas seulement fait mention de M. de Turenne, avec lequel il n'y a que trois jours que le Parlement a donné un arrêt d'union. Il ajoute que messieurs les généraux n'ont que quatre jours pour déclarer si ils veulent être compris dans la paix, et que M. de Longueville et le parlement de Rouen n'en ont que dix. Jugez, je vous supplie, si cette condition, qui ne donne le temps ni aux uns ni aux autres de songer seulement à leurs

intérêts, n'est pas un pur abandonnement. L'on peut inférer de ces deux articles quels seront les autres et quelle infamie ce serait que de les recevoir. Venons aux moyens de les refuser, et de les refuser solidement et avantageusement pour le public et pour les particuliers. Ils seront rejetés, dès qu'ils paraîtront dans le public, universellement de tout le monde, et ils le seront même avec fureur. Mais cette fureur est ce qui nous perdra, si nous n'y prenons garde, parce qu'elle nous amusera. Le fond de l'esprit du Parlement est la paix, et vous pouvez avoir observé qu'il ne s'en éloigne jamais que par saillies. Celle que nous y verrons demain ou après-demain sera terrible ; si nous manquons de la prendre comme au bond, elle tombera comme les autres, et d'autant plus dangereusement que la chute en sera décisive. Jugez, s'il vous plaît, de l'avenir par le passé, et voyez à quoi se sont terminées toutes les émotions que vous avez vues jusqu'ici dans cette compagnie.

Je reviens à mon ancien avis, qui est de songer uniquement à la paix générale, de signer, dès cette nuit, un traité sur ce chef avec les envoyés de l'archiduc, de le porter demain au Parlement, d'y ignorer tout ce qui s'est passé aujourd'hui à la conférence, que nous pouvons très bien ne pas savoir, puisque le premier président n'en a point encore fait part à personne, et de faire donner un arrêt par lequel il soit ordonné aux députés de la Compagnie d'insister uniquement sur ce point et sur celui de l'exclusion du Mazarin ; et, en cas de refus, de revenir à Paris prendre leurs places. Le peu de satisfaction que l'on y a eue du procédé de la cour et de la conduite même des députés fait que ce que la déclaration de M. de Turenne toute seule rendait, à mon opinion, très possible sera très facile présentement, et si facile que nous n'avons pas besoin d'attendre, pour animer davantage la Compagnie, que l'on nous ait fait le rapport des articles qui l'aigriraient assurément. Ç'avait été ma première pensée ; et quand j'ai commencé à parler, j'avais fait dessein de vous proposer, Monsieur (dis-je à M. le prince de Conti), de vous servir du prétexte de ces articles pour échauffer le

Parlement. Mais je viens de faire une réflexion qui me fait croire qu'il est plus à propos d'en prévenir le rapport pour deux raisons, dont la première est que le bruit que nous pouvons répandre, cette nuit, de l'abandonnement des généraux, fera encore plus d'effet et jettera plus d'indignation dans les esprits, que le rapport même, que les députés déguiseront au moins de quelques méchantes couleurs. La seconde est que nous ne pouvons avoir ce rapport en forme que par le retour des députés, que je suis persuadé que nous ne devons point souffrir. »

Comme j'en étais là, je reçus un paquet de Rueil, dans lequel je trouvai une seconde lettre de Viole, avec un brouillon du traité contenant les articles ci-dessus ; ils étaient si mal écrits que je ne les pus presque lire ; mais ils me furent expliqués par une autre lettre qui était dans le même paquet, de L'Écuyer, maître des comptes, et qui était un des députés. Il ajoutait, par un billet séparé, que le cardinal Mazarin avait signé. Toute la compagnie douta encore moins, depuis la lecture de ces lettres et de ces articles, de la facilité qu'il y aurait à animer et à enflammer le Parlement. « J'en conviens, leur dis-je, mais je ne change pas pour cela de sentiment ; et, au contraire, j'en suis encore plus persuadé qu'il ne faut, en façon du monde, souffrir le retour des députés, si l'on se résout à prendre le parti que je propose. En voici la raison. Si vous leur donnez le temps de revenir à Paris, avant que de vous déclarer pour la paix générale, il faut nécessairement que vous leur donniez aussi le temps de faire leur rapport, contre lequel vous ne vous pourrez pas vous empêcher de déclamer ; et j'ose vous assurer que si vous joignez la déclamation contre eux à ce grand éclat de la proposition de la paix générale dont vous allez éblouir toutes les imaginations, il ne sera pas en votre pouvoir d'empêcher que le peuple ne déchire, à vos yeux, et le premier président et le président de Mesmes. Vous passerez pour les auteurs de cette tragédie, quelques efforts que vous ayez pu faire pour

l’empêcher ; vous serez formidables le premier jour, et odieux le second. »

M. de Beaufort, à qui Brillac venait de parler à l’oreille, m’interrompit à ce mot, et il me dit : « Il y a un bon remède ; il leur faut fermer les portes de la ville ; il y a plus de quatre jours que tout le peuple ne crie autre chose. – Ce n’est pas mon sentiment, lui répondis-je ; vous ne leur pouvez fermer les portes sans vous faire passer, dès demain, pour les tyrans du Parlement, dans l’esprit de ceux mêmes de ce corps qui auront été d’avis aujourd’hui que vous les leur fermiez. – Il est vrai, reprit M. de Bouillon ; le président de Bellièvre me le disait encore cette après-dînée, et qu’il est nécessaire, pour les suites, de faire en sorte que le premier président et le président de Mesmes paraissent les déserteurs et non pas les exilés du Parlement. – Il a raison, ajoutai-je ; car, en la première qualité, ils y seront abhorrés toute leur vie, et dans la seconde, ils y seraient plaints dans deux jours, et regrettés dans quatre. Mais l’on peut tout concilier, dit M. de Bouillon, laissons entrer les députés, laissons-les faire leur rapport sans nous emporter ; ainsi nous n’échaufferons pas le peuple, qui, par conséquent, n’ensanglantera pas la scène. Vous convenez que le Parlement ne recevra pas les conditions qu’ils apporteront : il n’y aura rien de si aisé que de les renvoyer pour essayer d’en obtenir de meilleures. En cette manière, nous ne précipiterons rien, nous nous donnerons du temps pour prendre nos mesures, nous demeurerons sur nos pieds et en état de revenir à ce que vous proposez avec d’autant plus d’avantage que les trois armées de Monsieur l’Archiduc, de M. de Longueville et de M. de Turenne seront plus avancées. »

Dès que M. de Bouillon commença à parler sur ce ton, je me le tins pour dit ; je ne doutai point qu’il ne fût retombé dans l’appréhension de voir tous les intérêts particuliers confondus et anéantis dans celui de la paix générale, et je me ressouvins d’une réflexion que j’avais déjà faite, il y avait quelque temps,

sur une autre affaire : qu'il est plus ordinaire aux hommes de se repentir en spéculation d'une faute qui n'a pas eu un bon événement, que de revenir, dans la pratique, de l'impression qu'ils ne manquent jamais de recevoir du motif qui les a portés à la commettre. Je fis semblant de prendre pour bon tout ce qu'il lui plut de dire sur ce détail, quoique, à dire le vrai, je n'y entendisse rien ; et je me contentai d'insister sur le fond, en faisant voir les inconvénients qui étaient inséparables du délai : l'agitation du peuple, qui nous pouvait à tout moment précipiter à ce qui nous déshonorerait et nous perdrait ; l'instabilité du Parlement, qui recevrait peut-être dans quatre jours les articles qu'il déchirerait demain si nous le voulions ; la facilité que nous aurions de procurer à toute la chrétienté la paix générale, ayant quatre armées en campagne, dont trois étaient à nous et indépendantes de l'Espagne : à quoi j'ajoutai que cette dernière qualité détruisait, à mon opinion, ce que M. de Bouillon avait dit ces jours passés de la crainte qu'il avait qu'elle ne nous abandonnât aussitôt qu'elle aurait lieu de croire que nous aurions forcé le cardinal Mazarin à désirer sincèrement la paix avec elle.

Je m'étendis beaucoup sur ce point, parce que j'étais assuré que c'était celui-là seul et unique qui retenait M. de Bouillon, et je conclus mon discours par l'offre que je fis de sacrifier, de bon cœur, la coadjutorerie de Paris au ressentiment de la Reine et à la passion du Cardinal, si l'on voulait prendre le parti que je proposais. Je l'eusse fait avec beaucoup de joie, pour un aussi grand honneur qu'eût été celui de pouvoir contribuer en quelque chose à la paix générale. Je ne fus pas fâché, de plus, de faire un peu de honte aux gens touchant les intérêts particuliers, dans une conjoncture où il est vrai qu'ils arrêtaient la plus glorieuse, la plus utile et la plus éclatante action du monde. M. de Bouillon combattit mes raisons par toutes celles par lesquelles il les avait combattues la première fois, et il finit par cette protestation, qu'il fit, à mon opinion, de très bonne foi : « Je sais que la déclaration de mon frère peut faire croire que

j'ai de grandes vues, et pour lui et pour moi, et pour toute ma maison ; et je n'ignore pas que ce que je viens de dire présentement de la nécessité que je crois qu'il y a de le laisser avancer avant que nous prenions un parti décisif doit confirmer tout le monde dans cette pensée. Je ne désavoue pas même que je ne l'aie et que je ne sois persuadé qu'il m'est permis de l'avoir ; mais je consens que vous me fassiez tous passer pour le plus lâche des hommes, si je m'accommode jamais avec la cour, en quelque considération que nous nous puissions trouver mon frère et moi, que vous ne m'ayez tous dit que vous êtes satisfaits ; et je prie Monsieur le Coadjuteur de me déshonorer si je ne demeure fidèlement dans cette parole. » Cette déclaration ne réussit pas à faire recevoir de toute la compagnie l'avis de M. de Bouillon, que vous avez vu ci-dessus dans la réponse qu'il fit au mien ; et qui agréa cependant à tout le monde avec d'autant plus de facilité, qu'en laissant le mien pour la ressource, il laissait la porte ouverte aux négociations que chacun avait ou espérait avoir en sa manière. La vue la plus commune des imprudences est celle que l'on a de la possibilité des ressources. J'eusse bien emporté, si j'eusse voulu, M. de Beaufort et M. le maréchal de La Mothe ; mais comme la considération de l'armée de M. de Turenne et celle de la confiance absolue que les Espagnols avaient en M. de Bouillon faisaient qu'il y eût eu de la folie à se figurer seulement que l'on pût faire quelque chose de considérable sans lui, je pris le parti de me rendre avec respect et à l'autorité de M. le prince de Conti et à la pluralité des voix ; et l'on résolut très prudemment, et l'on résolut très prudemment que l'on ne s'expliquerait point du détail, le lendemain au matin, au Parlement, et que M. le prince de Conti y dirait seulement, en général, que le bruit commun portant que la paix avait été signée à Rueil, il avait résolu d'y députer, pour ses intérêts et pour ceux de messieurs les généraux. M. de Bouillon jugea qu'il serait à propos de parler ainsi, pour ne pas témoigner au Parlement que l'on fût contraire à la paix en général, et pour se donner à soi-même plus de lieu de trouver à redire aux articles en détail ; que l'on satisferait le

peuple par le dernier, que l'on contenterait par le premier le Parlement, dont la pente était à l'accommodement, même dans les temps où il n'en approuvait pas les conditions ; et qu'ainsi nous mitonnerions les choses, ce fut son mot, jusqu'à ce que nous vissions le moment propre à les décider.

Il se tourna vers moi, en finissant, pour me demander si je n'étais pas de son sentiment. « Il ne se peut rien de mieux, lui répondis-je, supposé ce que vous faites ; mais je crois toujours qu'il se pourrait quelque chose de mieux que ce que vous faites. – Non, reprit M. de Bouillon, vous ne pouvez être de cet avis, supposé que mon frère puisse être dans trois semaines à nous. – Il ne sert de rien de disputer, lui répliquai-je, il y a arrêt ; mais il n'y a que Dieu qui nous puisse assurer qu'il y soit de sa vie. » Je dis ce mot si à l'aventure, que je fis même réflexion, un moment après, sur quoi je pouvait l'avoir dit, parce qu'il n'y avait rien qui parût plus certain que la marche de M. de Turenne. Je ne laissais pas d'en avoir quelque sorte de doute dans l'esprit. Nous sortîmes à trois heures après minuit de chez M. de Bouillon, où nous étions entrés à onze heures, un moment après que j'eus reçu les nouvelles de la paix, qui ne fut signée qu'à neuf heures.

Le lendemain, 12 mars, M. le prince de Conti dit au Parlement, en douze ou quinze paroles, ce qui avait été résolu chez M. de Bouillon. M. d'Elbeuf les paraphrasa, et M. de Beaufort et moi, qui affectâmes de ne nous expliquer de rien, trouvâmes, à ce que les femmes nous crièrent des boutiques et dans les rues, que ce que j'avais prédit du mouvement du peuple n'était que trop bien fondé. Miron, que j'avais prié d'être alerte, eut peine à se contenir dans la rue Saint-Honoré, à l'entrée des députés, et je me repentis plus d'une fois d'avoir jeté dans le monde, comme j'avais fait dès le matin, les plus odieux des articles et les circonstances de la signature du cardinal Mazarin. Vous avez vu ci-dessus la raison pour laquelle nous avions jugé à propos de les faire savoir ; mais il faut avouer que la guerre civile est une de ces maladies

compliquées dans lesquelles le remède que vous destinez pour la guérison d'un symptôme en aigrit quelquefois trois et quatre autres.

Le 13, les députés de Rueil étant entrés au Parlement, qui était extrêmement ému, M. d'Elbeuf, désespéré d'un paquet qu'il avait reçu à onze heures du soir de Saint-Germain, la veille, à ce que le chevalier de Fruges me dit depuis, leur demanda fort brusquement, contre ce qui avait été arrêté chez M. de Bouillon, si ils avaient traité de quelques intérêts des généraux. Et le premier président ayant voulu répondre par la lecture du procès-verbal de ce qui s'était passé à Rueil, il fut presque accablé par un bruit confus, mais uniforme, de toute la Compagnie, qui s'écria qu'il n'y avait point de paix ; que le pouvoir des députés avait été révoqué ; qu'ils avaient abandonné lâchement et les généraux et tous ceux auxquels la Compagnie avait accordé arrêt d'union. M. le prince de Conti dit assez doucement qu'il avait beaucoup de lieu de s'étonner que l'on eût conclu sans lui et sans messieurs les généraux : à quoi Monsieur le Premier Président ayant reparti qu'ils avaient toujours protesté qu'ils n'avaient point d'autres intérêts que ceux de la Compagnie, et que de plus il n'avait tenu qu'à eux d'y députer, M. de Bouillon, qui recommença de ce jour-là à sortir de son logis, parce que sa goutte l'avait quitté, dit que le cardinal Mazarin demeurant premier ministre, il demandait pour toute grâce au Parlement de lui obtenir un passeport pour pouvoir sortir en sûreté du royaume. Le premier président lui répondit que l'on avait eu soin de ses intérêts ; qu'il avait insisté de lui-même sur la récompense de Sedan, et qu'il en aurait satisfaction ; et mais M. de Bouillon lui témoigna que ce discours n'était qu'en l'air, et qu'il ne se séparerait jamais des autres généraux. Le bruit recommença avec une telle fureur que M. le président de Mesmes, que l'on chargeait d'opprobres, particulièrement sur la signature du Mazarin, en fut épouvanté, et au point qu'il tremblait comme la feuille. MM. de Beaufort et de La Mothe s'échauffèrent par le grand bruit, nonobstant

toutes nos premières résolutions, et le premier dit en mettant la main sur la garde de son épée : « Vous avez beau faire, messieurs les députés, celle-ci ne tranchera jamais pour le Mazarin. » Vous voyez que j'avais raison quand je disais, chez M. de Bouillon, que dans le mouvement où seraient les esprits au retour des députés, nous ne pourrions pas répondre d'un quart d'heure à l'autre. Je devais ajouter que nous ne pourrions pas répondre de nous-mêmes.

Comme le président Le Coigneux commençait à proposer que le Parlement renvoyât les députés, pour traiter des intérêts de messieurs les généraux et pour faire réformer les articles qui ne plaisaient pas à la Compagnie, ce que M. de Bouillon lui avait inspiré, la veille, à onze heures du soir, l'on entendit un fort grand bruit dans la salle du Palais, qui fit peur à maître Gonin, et qui l'obligea de se taire ; le président de Bellièvre, qui était de ce qui avait été résolu chez M. de Bouillon, ayant voulu appuyer la proposition du Coigneux, fut interrompu par un second bruit encore plus grand que le premier. L'huissier, qui était à la porte de la Grande Chambre, entra et dit, avec une voix tremblante, que le peuple demandait M. de Beaufort. Il sortit ; il harangua à sa manière la populace, et il l'apaisa pour un moment.

Le fracas recommença aussitôt qu'il fut rentré ; et le président de Novion, étant sorti hors du parquet des huissiers pour voir ce que c'était, y trouva un certain Du Boile, méchant avocat et si peu connu que je ne l'avais jamais ouï nommer, qui, à la tête d'un nombre infini de peuple, dont la plus grande partie avait le poignard à la main, lui dit qu'il voulait que l'on lui donnât les articles de la paix, pour faire brûler par la main du bourreau et dans la Grève, la signature du Mazarin ; que si les députés avaient signé de leur gré, il les fallait pendre ; que si l'on les y avait forcés à Rueil, il fallait les désavouer. Le président de Novion, fort embarrassé, comme vous pouvez juger, représenta à Du Boile que l'on ne pouvait brûler la signature du Cardinal sans brûler celle de M. le duc d'Orléans ;

mais que l’on était sur le point de renvoyer les députés pour faire réformer les articles à la satisfaction du public. L’on n’entendait cependant dans la salle, dans les galeries et dans la cour du Palais, que des voix confuses et effroyables : « Point de paix ! et point de Mazarin ! Il faut aller à Saint-Germain quérir notre bon Roi ; il faut jeter dans la rivière tous les mazarins. »

Monsieur le premier Président témoigna une intrépidité extraordinaire. Quoiqu’il se vît l’objet de la fureur et de l’exécration du peuple ; on ne vit pas un mouvement sur son visage, qui ne marquât une fermeté inébranlable et une présence d’esprit presque surnaturelle, qui est encore quelque chose de plus grand que la fermeté, quoiqu’elle en soit, au moins en partie, l’effet. Il prit les voix avec la même liberté d’esprit qu’il l’aurait fait dans les audiences ordinaires, et il prononça, de même ton et du même air, l’arrêt formé sur la proposition de MM. Le Coigneux et de Bellièvre, qui portait que les députés retourneraient à Rueil pour y traiter des prétentions et des intérêts de messieurs les généraux et de tous les autres qui étaient joints au parti, et pour obtenir que M. le cardinal Mazarin ne signât point dans le traité qui se ferait, tant sur ce chef que sur les autres qui se pourraient remettre en négociation.

Cette déclaration assez informe comme vous voyez, ne s’expliqua pas pour ce jour-là plus distinctement, parce qu’il était plus de cinq heures du soir quand elle fut achevée, quoique l’on fût au Palais dès les sept heures du matin, et parce que le peuple était si animé que l’on appréhendait, et avec fondement, qu’il n’enfonçât les portes de la Grande Chambre. L’on proposa même à Monsieur le Premier Président de sortir par les greffes, par lesquels il se pourrait retirer en son logis sans être vu, à quoi il répondit ces propres mots : « La Cour ne se cache jamais. Si j’étais assuré de périr, je ne commettrais pas cette lâcheté, qui, de plus, ne servirait qu’à donner de la hardiesse aux séditieux. Ils me trouveraient bien dans ma maison, si ils croyaient que je

les eusse appréhendés ici. » Comme je le priais de ne se point exposer au moins que je n'eusse fait mes efforts pour adoucir le peuple, il se tourna vers moi d'un air moqueur, et il me dit cette mémorable parole, que je vous ai racontée plus d'une fois : « Ha ! mon bon seigneur, dites le bon mot. » Je vous confesse que, quoiqu'il me témoignât assez par là qu'il me croyait l'auteur de la sédition, en quoi il me faisait une horrible injustice, je ne me sentis touché d'aucun mouvement que de celui qui me fit admirer l'intrépidité de cet homme, que je laissai entre les mains de Caumartin, afin qu'il le retînt jusqu'à ce que je revinsse à lui.

Je priai M. de Beaufort de demeurer à la porte du parquet des huissiers pour empêcher le peuple d'entrer et le Parlement de sortir. Je fis le tour par les buvettes, et quand je fus dans la grande salle, je montai sur un banc de procureur, et ayant fait un signe de la main, tout le monde cria silence pour m'écouter. Je dis tout ce que je m'imaginai être le plus propre à calmer la sédition : et Du Boile s'avançant et me demandant avec audace si je lui répondais que l'on ne tiendrait pas la paix qui avait été signée à Rueil, je lui répondis que j'en étais très assuré, pourvu que l'on ne fît point d'émotion, laquelle continuant serait capable d'obliger les gens les mieux intentionnés pour le parti à chercher toutes les voies d'éviter de pareils inconvénients. Il me fallut jouer, en un quart d'heure, trente personnages différents. Je menaçai, je caressai, je commandai, je suppliai ; enfin, comme je crus me pouvoir assurer du moins de quelques instants, je revins dans la Grande Chambre, où je pris Monsieur le Premier Président que je mis devant moi en l'embrassant. M. de Beaufort en usa de la même manière avec M. le président de Mesmes, et nous sortîmes ainsi avec le Parlement en corps, les huissiers à la tête. Le peuple fit de grandes clameurs ; nous entendîmes mêmes quelques voix qui criaient : « République ! » Mais l'on n'attenta rien, et ainsi finit l'histoire. M. de Bouillon courut en cette journée plus de périls que personne, ayant été

couché en joue par un misérable de la lie du peuple, qui s'était imaginé qu'il était mazarin.

Le 14, on arrêta, après de grandes contestations, à la vérité, qui durèrent jusqu'à trois heures après midi, l'on arrêta, dis-je, que l'on ferait, le lendemain au matin, lecture de ce même procès-verbal de la conférence de Rueil et de ces mêmes articles, dont l'on n'avait pas seulement voulu entendre parler la veille.

Le 15, ce procès-verbal et ces articles furent lus, ce qui ne se passa pas sans beaucoup de chaleur, mais beaucoup moindre toutefois que celle des deux premiers jours. L'on arrêta enfin, après une infinité de paroles de picoterie qui furent dites de part et d'autre, de concevoir l'arrêt en ces termes :

« La Cour a accepté l'accommodement et le traité, et a ordonné que les députés du Parlement retourneront à Saint-Germain pour faire instance et obtenir la réformation de quelques articles, savoir : de celui d'aller tenir un lit de justice à Saint-Germain ; de celui qui défend l'assemblée des chambres, que Sa Majesté sera très humblement suppliée de permettre en certains cas ; de celui qui permet les prêts, qui est le plus dangereux de tous pour le public, à cause des conséquences ; et les députés y traiteront aussi des intérêts de messieurs les généraux et de tous ceux qui se sont déclarés pour le parti, conjointement avec ceux qu'il leur plaira de nommer pour aller traiter particulièrement en leur nom. »

Le 16, comme on lisait cet arrêt, Machault, conseiller, remarqua qu'au lieu de mettre « faire instance et obtenir », l'on y avait écrit « faire instance d'obtenir », et il soutint que le sentiment de la Compagnie avait été « que les députés fissent instance et obtinssent », et non pas seulement « qu'ils fissent instance d'obtenir ». Le premier président et le président de Mesmes opiniâtrèrent le contraire. La chaleur fut grande dans

les esprits, et comme l'on était sur le point de délibérer, Sainctot, lieutenant des cérémonies, demanda à parler au premier président en particulier, et lui rendit une lettre de M. Le Tellier, qui lui témoignait la satisfaction que le Roi avait de l'arrêté du jour précédent, et qui lui envoyait des passeports pour les députés des généraux. Cette petite pluie, qui parut douce, abattit le grand vent qui s'était élevé dans le commencement de l'assemblée. L'on ne parla plus de la question ; l'on ne se ressouvint plus seulement qu'il y eût différence entre « faire instance et obtenir », et « faire instance d'obtenir ». Miron, conseiller et député du parlement de Rouen, qui, dès le 13, s'était plaint en forme au Parlement de ce que l'on avait fait la paix sans appeler sa compagnie et qui y revint encore le 16, fut à peine écouté, et le premier président lui dit simplement que si il avait les mémoires concernant les intérêts de son corps, il pouvait aller à la conférence. L'on se leva ensuite, et les députés partirent, dès l'après-dînée, pour se rendre à Rueil.

Vous les y retrouverez, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa à l'Hôtel de Ville le soir du 16. Le bruit qu'il y eut dans le Palais, le 13, obligea le Parlement à faire garder les portes du Palais par les compagnies des colonelles de la Ville qui étaient encore plus animées contre la paix mazarine (c'est ainsi qu'ils l'appelaient) que la canaille, mais que l'on ne redoutait pourtant pas si fort, parce que l'on savait qu'au moins les bourgeois, dont elles étaient composées, ne voulaient pas le pillage. Celles que l'on établit ce jour-là à la garde du Palais furent choisies du voisinage, comme les plus intéressées à l'empêcher, et il se trouva qu'elles étaient, en effet, très dépendantes de moi, parce que je les avais toujours ménagées avec un soin très particulier, comme étant fort proches de l'archevêché, et qu'elles s'étaient en apparence attachées à M. de Champlâtreux, fils de Monsieur le Premier Président, parce qu'il était leur colonel. Cette rencontre m'était très fâcheuse, parce que le pouvoir que l'on savait que j'y avais

faisait que l'on avait lieu de m'attribuer le désordre dont elles menaçaient quelquefois, et que l'autorité que M. de Champlâtreux y eût dû avoir par sa charge lui pouvait donner, par l'événement, l'honneur de l'obstacle qu'elles faisaient au mal. Cet embarras est rare et cruel, et c'est peut-être un des plus grands où je me sois trouvé. Ces gardes si bien choisis furent dix fois sur le point de faire des insultes au Parlement, et ils en firent d'assez fâcheuses à des conseillers et à des présidents en particulier, jusqu'au point de menacer le président de Thoré sur le quai, proche de l'Horloge, de le jeter dans la rivière. Je ne dormais ni jour ni nuit, en ce temps-là, pour empêcher le désordre. Le premier président et ses adhérents prirent une telle audace de ce qu'il n'en arrivait point de mal, qu'ils en prirent même avantage contre nous et qu'ils picotèrent, pour ainsi dire, les généraux, et par des plaintes et par des reproches, dans des moments où, si les généraux eussent reparti assez haut pour se faire entendre du peuple, le peuple eût infailliblement déchiré, malgré eux, le Parlement. Le président de Mesmes les picota sur ce que les troupes n'avaient pas agi avec assez de vigueur ; et Payen, conseiller de la Grande Chambre, dit sur le même sujet des impertinences ridicules à M. de Bouillon, qui, par crainte de jeter les choses dans la confusion, les souffrit avec une modération merveilleuse ; mais elle ne l'empêcha pas d'y faire une sérieuse et profonde réflexion, de me dire, au sortir du Palais, que j'en connaissais mieux le terrain que lui. Il vint le soir à l'Hôtel de Ville, et y faire à M. le prince de Conti et aux autres généraux le discours dont voici la substance :

« J'avoue que je n'eusse jamais cru ce que je vois du Parlement. Il ne veut pas, le 13, ouïr seulement la paix de Rueil, et il la reçoit le 15, à quelques articles près. Ce n'est pas tout : il fait partir le 16, sans limiter ni régler leur pouvoir, ces mêmes députés qui ont signé la paix, contre ses ordres. Ce n'est pas assez : il nous charge de reproches et d'opprobres, parce que nous nous plaignons de ce qu'il a traité sans nous et parce qu'il a

abandonné M. de Longueville et M. de Turenne. C'est peu : il ne tient qu'à nous de les laisser étrangler ; il faut qu'au hasard de nos vies nous sauvions la leur, et je conviens que la bonne conduite le veut. Ce n'est pas, Monsieur, dit-il en se tournant vers moi, pour blâmer ce que vous avez toujours dit sur ce sujet ; c'est pour condamner ce que nous avons toujours répondu. Je conviens, Monsieur (en s'adressant à M. le prince de Conti), qu'il n'y a qu'à périr avec cette compagnie, si on la laisse en l'état où elle est. Je me rends à l'avis que Monsieur le Coadjuteur ouvrit dernièrement chez moi, et je suis persuadé que si Votre Altesse diffère à l'exécuter, nous aurons dans deux jours une paix plus honteuse et moins sûre que la première. » Comme la cour, qui avait de moment à autre des nouvelles de toutes les démarches du Parlement, ne doutait presque plus qu'il ne se rendît bientôt, et que par cette raison elle se refroidissait beaucoup à l'égard des négociations particulières, le discours de M. de Bouillon les trouva dans une disposition assez propre à prendre feu. Ils entrèrent sans peine dans son sentiment, et l'on n'agita plus que la manière. L'on convint de tout ; et il fut résolu que, dès le lendemain, à trois heures, l'on se trouverait chez M. de Bouillon, où l'on serait plus en repos qu'à l'Hôtel de Ville, pour y concerter la forme dont nous porterions la chose au Parlement. Je me chargeai d'en conférer, dès le soir, avec le président de Bellièvre, qui avait toujours été, sur cet article, de mon sentiment.

Comme nous étions sur le point de nous séparer, M. d'Elbeuf reçut un billet de chez lui, qui portait que don Gabriel de Tolède y était arrivé. Nous ne doutâmes pas qu'il n'apportât la ratification du traité que messieurs les généraux avaient signé, et nous l'allâmes voir dans le carrosse de M. d'Elbeuf, M. de Bouillon et moi. Il apportait effectivement la ratification de Monsieur l'Archiduc ; mais il venait particulièrement pour essayer de renouer le traité pour la paix générale que j'avais proposé ; et comme il était de son naturel assez impétueux, il ne se put empêcher de témoigner, même un

peu aigrement, à M. d'Elbeuf, que j'ai su depuis avoir touché de l'argent des envoyés, et assez sèchement à M. de Bouillon, que l'on n'était pas fort satisfait d'eux à Bruxelles. Il leur fut aisé de le contenter, en lui disant que l'on venait de prendre la résolution de revenir à ce traité, qu'il était venu tout à propos pour cela, et que, dès le lendemain, il en verrait des effets. Il vint souper avec Mme de Bouillon, qu'il avait fort connue autrefois, lorsqu'elle était dame du palais de l'infante, et il lui dit, en confidence, que l'archiduc lui serait fort obligé si elle pouvait faire en sorte que je reçusse dix mille pistoles que le roi d'Espagne l'avait chargé de me donner de sa part. Mme de Bouillon n'oublia rien pour me le persuader ; mais elle n'y réussit pas, et je m'en démêlai avec beaucoup de respect, mais d'une manière qui fit connaître aux Espagnols que je ne prendrais pas aisément de leur argent. Ce refus m'a coûté cher depuis, non pas par lui-même en cette occasion, mais par l'habitude qu'il me donna à prendre la même conduite dans des conjonctures où il eût été du bon sens de recevoir ce que l'on m'offrait, quand même je l'eusse dû jeter dans la rivière. Ce n'est pas toujours jeu sûr de refuser de plus grand que soi.

Comme nous étions en conversation, après souper, dans le cabinet de Mme de Bouillon, Riquemont, dont je vous ai déjà parlé, y entra avec un visage consterné. Il la tira à part et il ne lui dit qu'un mot à l'oreille. Elle fondit d'abord en pleurs, et en se tournant vers don Gabriel de Tolède et vers moi : « Hélas ! s'écria-t-elle, nous sommes perdus : M. de Turenne est abandonné. » Le courrier entra au même instant, qui nous conta succinctement la chose, qui était que tous les corps avaient été gagnés par l'argent de la cour, et que toutes les troupes lui avaient manqué, à la réserve de deux ou trois régiments ; que M. de Turenne avait fait beaucoup que de n'être pas arrêté, et qu'il s'était retiré, lui cinq ou sixième, chez Madame la landgrave de Hesse, sa parente et son amie.

M. de Bouillon fut atterré de cette nouvelle comme d'un coup de foudre, et j'en fus presque aussi touché que lui. Je ne sais si je me trompai, mais il me parut que don Gabriel de Tolède n'en fut pas trop affligé, soit qu'il crût que nous n'en serions que plus dépendants d'Espagne, soit que son humeur, qui était fort gaie et fort enjouée, l'emportât sur l'intérêt du parti. M. de Bouillon ne fut pas si fort abattu de cette nouvelle qu'il ne pensât, un demi-quart d'heure après l'avoir reçue, aux expédients de la réparer. Nous envoyâmes chercher le président de Bellièvre, qui venait de recevoir un billet de M. le maréchal de Villeroy qui lui mandait cette nouvelle ; et ce billet portait que le premier président et le président de Mesmes avaient dit à un homme de la cour, du nom duquel je ne me ressouviens pas et qu'ils avaient trouvé sur le chemin de Rueil, que si les affaires ne s'accommodaient pas, ils ne retourneraient plus à Paris. M. de Bouillon, qui ayant perdu sa principale considération dans la perte de l'armée de M. de Turenne, jugeait bien que les vastes espérances qu'il avait conçues d'être l'arbitre du parti n'étaient plus fondées, revint tout d'un coup à sa première disposition de porter les choses à l'extrémité, et il prit sujet de ce billet du maréchal de Villeroy pour nous dire, comme naturellement et sans affectation, que nous pouvions juger, par ce que le premier président et le président de Mesmes avaient dit, que ce que nous avions projeté la veille ne recevrait pas grande difficulté dans son exécution.

Je reconnais de bonne foi que je manquai beaucoup, en cet endroit, de la présence d'esprit qui y était nécessaire ; car au lieu de me tenir couvert devant don Gabriel de Tolède et de me réserver à m'ouvrir à M. de Bouillon, quand nous serions demeurés le président de Bellièvre et moi seuls avec lui, je lui répondis que les choses étaient bien changées, et que la désertion de l'armée de M. de Turenne faisait que ce qui la veille était facile dans le Parlement y serait le lendemain impossible et même ruineux. Je m'étendis sur cette matière ; et cette imprudence, de laquelle je ne m'aperçus que quand il ne fut plus

temps d'y remédier, me jeta dans des embarras dont j'eus bien de la peine à démêler. Don Gabriel de Tolède, qui avait ordre, à ce que Mme de Bouillon m'a dit depuis, de s'ouvrir avec moi, s'en cacha, au contraire, avec soin dès qu'il me vit changé sur la nouvelle de M. de Turenne ; et il fit parmi les généraux des cabales qui me donnèrent beaucoup de peine. Je vous expliquerai ce détail, après que je vous aurai rendu compte de la suite de la conversation que nous eûmes, ce soir-là, chez M. de Bouillon.

Comme il se sentait et qu'il ne se pouvait pas nier à lui-même que ses délais n'eussent mis les affaires dans l'état où elles étaient, il coula, dans les commencements d'un discours qu'il adressait à don Gabriel, comme pour lui expliquer le passé, il coula, dis-je, que c'était au moins une espèce de bonheur que la nouvelle de la désertion des troupes de M. de Turenne fût arrivée avant que l'on eût exécuté ce que l'on avait résolu de proposer au Parlement, parce que, ajouta-t-il, le Parlement, voyant que le fondement sur lequel l'on eût engagé lui eût manqué, aurait tourné tout à coup contre nous, au lieu que nous sommes présentement en état de fonder de nouveau la proposition ; et c'est sur quoi nous avons, ce me semble, à délibérer.

Ce raisonnement, qui était très subtil et très spécieux, me parut, d'abord faux, parce qu'il supposait pour certain qu'il y eût une nouvelle proposition à faire, ce qui était pourtant le fond de la question. Je n'ai jamais vu homme qui entendît cette figure, comme M. de Bouillon. Il m'avait souvent dit que le comte Maurice avait accoutumé de reprocher à Barnevelt, à qui il fit depuis trancher la tête, qu'il renverserait la Hollande en donnant toujours le change aux États par la supposition certaine de ce qui faisait la question. J'en fis ressouvenir, en riant, M. de Bouillon, au moment dont il s'agit, et je lui soutins qu'il n'y avait plus rien qui pût empêcher le Parlement de faire la paix, que tous les efforts par lesquels l'on prétendait l'arrêter

l'y précipiteraient, et que j'étais persuadé qu'il fallait délibérer sur ce principe. La contestation s'échauffant, M. de Bellièvre proposa d'écrire ce qui se dirait de part et d'autre. Voici ce que je lui dictai, et ce que j'avais encore de sa main, cinq ou six jours avant que je fusse arrêté. Il en eut quelque scrupule, il me le demanda, je le lui rendis, et ce fut un grand bonheur pour lui, car je ne sais si cette paperasse, qui eût pu être prise, ne lui eût point nui quand l'on le fit premier président. En voici le contenu :

« Je vous ai dit plusieurs fois que toute compagnie est peuple, et que tout, par conséquent, y dépend des instants ; vous l'avez éprouvé peut-être plus de cent fois depuis deux mois ; et si vous aviez assisté aux assemblées du Parlement, vous l'auriez observé plus de mille. Ce que j'y ai remarqué de plus est que les propositions n'y ont qu'une fleur, et que telle qui y plaît merveilleusement aujourd'hui y déplaît demain à proportion. Ces raisons m'ont obligé jusqu'ici de vous presser de ne pas manquer l'occasion de la déclaration de M. de Turenne, pour engager le Parlement et pour l'engager d'une manière qui le pût fixer. Rien ne pouvait produire cet effet que la proposition de la paix générale, qui est de soi-même le plus grand et le plus plausible de tous les biens, et qui nous donnait lieu de demeurer armés dans le temps de la négociation.

Quoique don Gabriel ne soit pas français, il sait assez nos manières pour ne pas ignorer qu'une proposition de cette nature, qui va à faire faire la paix à son roi malgré tout son consentement, demande de grands préalables dans un parlement, au moins quand on la veut porter jusqu'à l'effet. Lorsque l'on ne l'avance que pour amuser les auditeurs, ou pour donner un prétexte aux particuliers d'agir avec plus de liberté, comme nous le fîmes dernièrement quand don Joseph de Illescas eut son audience du Parlement, l'on la peut hasarder plus légèrement, parce que le pis est qu'elle ne fasse point son effet ; mais quand on pense à la faire effectivement réussir, et

quand même on s'en veut servir, en attendant qu'elle réussisse, à fixer une compagnie que rien autre chose ne peut fixer, je mets en fait qu'il y a encore plus de perte à la manquer en la proposant légèrement, qu'il n'y a d'avantage à l'emporter en la proposant à propos. Le seul nom de l'armée de Weimar était capable d'éblouir le premier jour le Parlement. Je vous le dis ; vous eûtes vos raisons pour différer ; je m'y suis soumis. Le nom et l'armée de M. de Turenne l'eût encore apparemment emporté, il n'y que trois ou quatre jours. Je vous le représentai ; vous eûtes vos considérations pour attendre ; je les crois justes et je m'y suis rendu. Vous revîntes hier à mon sentiment, et je ne m'en départis pas, quoique je connusse très bien que la proposition dont il s'agissait avait déjà beaucoup perdu de sa fleur ; mais je crus, comme je le crois encore, que nous l'eussions fait réussir si l'armée de M. de Turenne ne lui eût pas manqué, non pas peut-être avec autant de facilité que les premiers jours, mais au moins avec la meilleure partie de l'effet qui nous était nécessaire. Cela n'est plus.

Qu'est-ce que nous avons pour appuyer dans le Parlement la proposition de la paix générale ? Nos troupes ? vous voyez ce qu'ils nous en ont dit eux-mêmes aujourd'hui dans la Grande Chambre. L'armée de M. de Longueville ? vous savez ce que c'est ; nous la disons de sept mille hommes de pied et de trois mille chevaux, et nous ne disons pas vrai de plus de moitié ; et vous n'ignorez pas que nous l'avons tant promise et que nous l'avons si peu tenue, que nous n'en oserions plus parler. À quoi nous servira donc de faire au Parlement la proposition de la paix générale, qu'à lui faire croire et dire que nous n'en parlons que pour rompre la particulière, ce qui sera le vrai moyen de la faire désirer à ceux qui n'en veulent point ? Voilà l'esprit des compagnies, et plus de celle-là, au moins à ce qui m'en a paru, que de toute autre, sans excepter celle de l'Université. Je tiens pour constant que si nous exécutons ce que nous avions résolu, nous n'aurons pas quarante voix qui aillent à ordonner aux députés de revenir à Paris, en cas que la cour refuse ce que nous

lui proposerons ; tout le reste n'est que parole qui n'engagera à rien le Parlement, dont la cour sortira aussi par des paroles qui ne lui coûteront rien, et tout ce que nous ferons sera de faire croire à tout Paris et à tout Saint-Germain que nous avons un très grand et très particulier concert avec Espagne. »

M. de Bouillon, qui sortit du cabinet de madame sa femme, avec elle et avec don Gabriel, sous prétexte d'aller écrire ses pensées dans le sien, nous dit, au président de Bellièvre et à moi, lorsque nous eûmes fini notre écrit, dans lequel le président de Bellièvre avait mis beaucoup du sien, qu'il avait un si grand mal de tête qu'il avait été obligé de quitter la plume à la seconde ligne. La vérité était qu'il était demeuré en conférence avec don Gabriel, dont les ordres portaient de se conformer entièrement à ses sentiments. Je le sus en retournant chez moi, où je trouvai un valet de chambre de Laigues, qu'il m'envoyait de l'armée d'Espagne, qui s'était avancée, avec une dépêche de dix-sept pages de chiffre. Il n'y avait que deux ou trois lignes en lettre ordinaire, qui me marquait que quoique Fuensaldagne fût bien plus satisfait de l'avis dont j'avais été, à propos du traité des généraux, que de celui de M. de Bouillon, néanmoins la confiance que l'on avait à Bruxelles en madame sa femme faisait que l'on l'y croyait plus que moi. Je vous rendrai compte de la grande dépêche en chiffre, après que j'aurai achevé ce qui se passa chez M. de Bouillon.

M. le président de Bellièvre y ayant lu notre écrit en présence de M. et de Mme de Bouillon et de M. de Brissac, qui revenait du camp, nous nous aperçûmes, en moins d'un rien, que don Gabriel de Tolède, qui y était aussi présent, n'avait pas plus de connaissance de nos affaires que nous en pouvions avoir de celles de Tartarie. De l'esprit, de l'agrément, de l'enjouement, peut-être même de la capacité, qui avait au moins paru en quelque chose dont il se mêla, à l'égard de feu Monsieur le Comte ; mais je n'ai guère vu d'ignorance plus crasse, au moins par rapport aux matières dont il s'agissait. C'est une grande

faute que d'envoyer de tels négociateurs. J'ai observé qu'elle est très commune. Il nous parut que M. de Bouillon ne contesta notre écrit qu'autant qu'il fut nécessaire pour faire voir à don Gabriel qu'il n'était pas de notre avis, « dont je ne suis pas en effet, me dit-il à l'oreille, mais dont il m'est important que cet homme ici ne me croie pas ; et, ajouta-t-il un moment après, je vous en dirai demain la raison. »

LIVRE TROISIÈME

Il était deux heures après minuit sonnées, quand je retournai chez moi, et j'y trouvai, pour rafraîchissement, la lettre de Laigues dont je vous ai parlé ; où il n'y avait que deux ou trois lignes en lettres ordinaires, et dix-sept pages de chiffres. Je passai le reste de la nuit à la déchiffrer, et je n'y rencontrai pas une syllabe qui ne me donnât une nouvelle douleur. La lettre était écrite de la main de Laigues, mais elle était en commun de Noirmoutier et de lui, et la substance de ces dix-sept pages était que nous avions eu tous les torts du monde de souhaiter que les Espagnols ne s'avançassent pas dans le royaume ; que tous les peuples étaient si animés contre le Mazarin et si bien intentionnés pour le parti et pour la défense de Paris, qu'ils venaient de toutes parts au-devant d'eux ; que nous ne devions point appréhender que leur marche nous fît tort dans le public ; que Monsieur l'Archiduc était un saint, qui mourrait plutôt de mille morts que de prendre des avantages desquels l'on ne serait point convenu ; que M. de Fuensaldagne était un homme net, de qui, dans le fond, il n'y avait rien à craindre.

La conclusion était que le gros de l'armée d'Espagne serait tel jour à Vadencourt, l'avant-garde tel jour à Pont-à-Vère ; qu'elle y séjournerait quelques autres jours, car je ne me ressouviens pas précisément du nombre : après quoi l'archiduc faisait état de se venir poster à Dammartin ; que le comte de Fuensaldagne leur avait donné des raisons si pressantes et si solides de cette marche, qu'ils ne s'étaient pas pu défendre d'y donner les mains et même de l'approuver ; qu'il les avait priés

de m’en donner part en mon particulier, et de m’assurer qu’il ne ferait jamais rien que de concert avec moi.

Il n’était plus heure de se coucher quand j’eus déchiffré cette lettre ; mais quand même j’eusse été dans le lit, je n’y aurais pas reposé, dans la cruelle agitation qu’elle me donna, et qui était aigrie par toutes les circonstances qui la pouvaient envenimer. Je voyais le Parlement plus éloigné que jamais de s’engager dans la guerre, à cause de la désertion de l’armée de M. de Turenne ; je voyais les députés à Rueil beaucoup plus hardis que la première fois, par le succès de leur prévarication. Je voyais le peuple de Paris aussi disposé à faire entrer à l’archiduc qu’il l’eût pu être à recevoir M. le duc d’Orléans. Je voyais que ce prince, avec son chapelet qu’il avait toujours à la main, et que Fuensaldagne, avec son argent, y auraient en huit jours plus de pouvoir que nous tous. Je voyais que le dernier, qui était un des plus habiles hommes du monde, avait tellement mis la main sur Noirmoutier et sur Laigues, qu’il les avait comme enchantés. Je voyais que M. de Bouillon, qui venait de perdre la considération de l’armée d’Allemagne, retombait dans ses premières propositions de porter toutes les choses à l’extrémité. Je voyais que la cour, qui se croyait assurée du Parlement, y précipitait nos généraux, par le mépris qu’elle recommençait d’en faire depuis les deux dernières délibérations du Palais. Je voyais que toutes ces dispositions nous conduisaient naturellement et infailliblement à une sédition populaire qui étranglerait le Parlement, qui mettrait les Espagnols dans le Louvre, qui renverserait peut-être et même apparemment l’État ; et je voyais, sur le tout, que le crédit que j’avais dans le peuple, et par moi et par M. de Beaufort, et les noms de Noirmoutier et de Laigues, qui avaient mon caractère, me donneraient, sans que je m’en pusse défendre, le triste et funeste honneur de ces fameux exploits, dans lesquels le premier soin du comte de Fuensaldagne serait de m’anéantir moi-même.

Je fus tout le matin dans ces pensées, et je me résolus de les aller communiquer à mon père, qui était retiré depuis plus de vingt ans dans l'Oratoire, et qui n'avait jamais voulu entendre parler de toutes mes intrigues. Il me vint une pensée, entre la porte Saint-Jacques et Saint-Magloire, qui fut de contribuer, sous main, en tout ce qui serait en moi à la paix, pour sauver l'État, qui me paraissait sur le penchant de sa ruine, et de m'y opposer en apparence pour me maintenir avec le peuple, et pour demeurer toujours à la tête d'un parti non armé, que je pourrais armer ou ne pas armer dans les suites, selon les occasions. Cette imagination, quoique non digérée, tomba d'abord dans l'esprit de mon père, qui était naturellement fort modéré, ce qui commença à me faire croire qu'elle n'était pas si extrême qu'elle me l'avait paru d'abord. Après l'avoir discutée, elle ne nous parut pas même si hasardeuse à beaucoup près, et je me ressouvins de ce que j'avais observé quelquefois, que tout ce qui paraît hasardeux et ne l'est pas est presque toujours sage. Ce qui me confirma encore dans mon opinion fut que mon père, qui avait reçu deux jours auparavant beaucoup d'offres avantageuses pour moi du côté de la cour, par la voie de M. de Liancourt, qui était à Saint-Germain, convenait que je n'y pouvais trouver aucune sûreté. Nous dégraissâmes, pour ainsi dire, notre proposition ; nous la revêtîmes de ce qui lui pouvait donner et de la couleur et de la force, et je me résolus de prendre ce parti et de l'inspirer, si il m'était possible, dès l'après-dînée, à MM. de Bouillon, de Beaufort et de La Mothe-Houdancourt, avec lesquels nous faisions état de nous assembler.

M. de Bouillon, qui voulait laisser le temps aux envoyés d'Espagne de gagner messieurs les généraux, s'en excusa sur je ne sais quel prétexte, et remit l'assemblée au lendemain. Je confesse que je ne me doutai point de son dessein et que je ne m'en aperçus que le soir, où je trouvai M. de Beaufort très persuadé que nous n'avions plus rien à faire qu'à fermer les portes de Paris aux députés de Rueil, qu'à chasser le Parlement,

qu'à se rendre maîtres de l'Hôtel de Ville et qu'à faire avancer l'armée d'Espagne dans nos faubourgs. Comme le président de Bellièvre venait de m'avertir que Mme de Montbazon lui avait parlé dans les mêmes termes, je me le tins pour dit, et je commençai là à reconnaître la sottise que j'avais faite de m'ouvrir au point que je m'étais ouvert, en présence de don Gabriel de Tolède, chez M. de Bouillon. J'ai su depuis par lui-même qu'il avait été quatre ou cinq heures, la nuit suivante chez Mme de Montbazon, à qui il avait promis vingt mille écus comptant et une pension de six mille, en cas qu'elle portât M. de Beaufort à ce que Monsieur l'Archiduc désirait de lui. Il n'oublia pas les autres. Il eut à bon marché M. d'Elbeuf ; il donna des lueurs au maréchal de La Mothe de lui faire trouver des accommodements touchant le duché de Cardonne. Enfin, je connus, le jour que nous nous assemblâmes, M. de Beaufort, M. de Bouillon, le maréchal de La Mothe et moi, que le catholicon d'Espagne n'avait pas été épargné dans les drogues qui se débitèrent dans cette conversation.

Tout le monde m'y parut persuadé que la désertion des troupes de M. de Turenne ne nous laissait plus de choix pour le parti qu'il y avait à prendre, et que l'unique était de se rendre, par le moyen du peuple, les maîtres du Parlement et de l'Hôtel de Ville.

Je suis très persuadé que je vous ennuierais si je rebattais ici les raisons que j'alléguai contre ce sentiment, parce que ce furent les mêmes que je vous ai déjà, ce me semble, exposées plus d'une fois. M. de Bouillon, qui, ayant perdu l'armée d'Allemagne et ne se voyant plus, par conséquent, assez de considération pour tirer de grands avantages du côté de la cour, ne craignait plus de s'engager pleinement avec l'Espagne, ne voulut point concevoir ce que je disais. Mais j'emportai MM. de Beaufort et de La Mothe, auxquels je fis comprendre assez aisément qu'ils ne trouveraient pas une bonne place dans un parti qui serait réduit, en quinze jours, à dépendre en tout et

par tout du conseil d'Espagne. Le maréchal de La Mothe n'eut aucune peine à se rendre à mon sentiment ; mais comme il savait que don Francisco Pizarro était parti la veille pour aller trouver M. de Longueville, avec lequel il était intimement lié, il ne s'expliquait pas tout à fait décisivement. M. de Beaufort ne balança point, quoique je reconnusse à mille choses qu'il avait été bien catéchisé par Mme de Montbazon, dont je remarquais de certaines expressions toutes copiées. M. de Bouillon, très embarrassé, me dit avec émotion : « Mais si nous eussions engagé le Parlement, comme vous le vouliez dernièrement, et que l'armée d'Allemagne nous eût manqué comme elle a fait et comme cet engagement du Parlement ne l'en eût pas empêchée, n'aurions-nous pas été dans le même état où nous sommes ? Et vous faisiez pourtant votre compte, en ce cas, de soutenir la guerre avec nos troupes, avec celles de M. de Longueville, avec celles qui se font présentement pour nous dans toutes les provinces du royaume. – Ajoutez, s'il vous plaît, Monsieur, lui répondis-je, avec le parlement de Paris, déclaré et engagé pour la paix générale ; car si ce même parlement, qui ne s'engagera pas sans M. de Turenne, avait une fois été engagé, et il serait aussi judicieux de fonder sur lui, qu'il l'est à mon avis, à cette heure, de n'y rien compter. Les compagnies vont toujours devant elles, quand elles ont été jusqu'à un certain point, et leur retour n'est point à craindre quand elles sont fixées. La proposition de la paix générale l'eût fait à mon opinion, dans le moment de la déclaration de M. de Turenne ; nous avons manqué ce moment ; je suis convaincu qu'il n'y a plus rien à faire de ce côté-là, et je crois même, Monsieur, dis-je en m'adressant à M. de Bouillon, que vous en êtes persuadé comme moi. La seule différence est que vous croyez que nous pouvons soutenir l'affaire par le peuple, et que je crois que nous ne le devons pas : c'est la vieille question qui a été déjà agitée plusieurs fois. »

M. de Bouillon, qui ne voulut point la remettre sur le tapis, parce qu'il avait reconnu de bonne foi en deux ou trois

occasions, que mes sentiments étaient raisonnables sur ce sujet, tourna tout court, et il me dit : « Ne contestons point. Supposé qu'il ne se faille point servir du peuple dans cette conjoncture, que faut-il faire ? quel est votre avis ? – Il est bizarre et extraordinaire, lui répliquai-je ; le voici : je vous le vais expliquer en peu de paroles, et je commencerai par ses fondements. Nous ne pouvons empêcher la paix sans ruiner le Parlement par le peuple ; nous ne saurions soutenir la guerre par le peuple sans nous mettre dans la dépendance de l'Espagne ; nous ne saurions avoir la paix avec Saint-Germain, que nous ne consentions à voir le cardinal Mazarin dans le ministère ; nous ne pouvons trouver aucune sûreté dans ce ministère. » M. de Bouillon, qui, avec la physionomie d'un bœuf, avait la perspicacité d'un aigle, ne me laissa pas achever. « Je vous entends, me dit-il, vous voulez laisser faire la paix et vous voulez en même temps n'en pas être. – Je veux faire plus, lui répondis-je ; car je m'y veux opposer, mais de ma voix seulement et de celle des gens qui voudront bien hasarder la même chose. – Je vous entends encore, reprit M. de Bouillon ; voilà une grande et belle pensée : elle vous convient, elle peut même convenir à M. de Beaufort, mais elle ne convient qu'à vous deux. – Si elle ne convenait qu'à nous deux, lui repartis-je, je me couperais plutôt la langue que de la proposer. Elle vous convient plus qu'à personne, si vous voulez jouer le même personnage que nous ; et si vous ne croyez pas le devoir, celui que nous jouerons ne vous conviendra pas moins, parce que vous vous en pourrez très bien accommoder. Je m'explique.

« Je suis persuadé que ceux qui persisteront à demander, pour condition de l'accommodement, l'exclusion du Mazarin, demeureront les maîtres des peuples, encore assez longtemps, pour profiter des occasions que la fortune fait toujours naître dans des temps qui ne sont pas encore remis et rassurés. Qui peut jouer ce rôle avec plus de dignité et avec plus de force que vous, Monsieur, et par votre réputation et par votre capacité ? Nous avons déjà la faveur des peuples, M. de Beaufort et moi ;

vous l'aurez demain comme nous par une déclaration de cette nature. Nous serons regardés de toutes les provinces comme les seuls sur qui l'espérance publique se pourra fonder. Toutes les fautes du ministère nous tourneront à compte ; notre considération en sauvera quelques-unes au public ; les Espagnols en auront une très grande pour nous ; le Cardinal ne pourra s'empêcher de nous en donner lui-même, parce que la pente qu'il a à toujours négocier fera qu'il ne pourra s'empêcher de nous rechercher. Tous ces avantages ne me persuadent pas que ce parti que je vous propose soit fort bon : j'en vois tous les inconvénients, et je n'ignore pas que dans le chapitre des accidents, auquel je conviens qu'il faut s'abandonner en suivant ce chemin, nous pouvons trouver des abîmes ; mais il est, à mon opinion, nécessaire de les hasarder quand l'on est assuré de rencontrer encore plus de précipices dans les voies ordinaires. Nous n'avons déjà que trop rebattu ceux qui sont inévitables dans la guerre, et ne voyons-nous pas, d'un clin d'œil, ceux de la paix sous un ministre outragé, et dont le rétablissement parfait ne dépendra que de notre ruine ? Ces considérations me font croire que ce parti vous convient à tous pour le moins aussi justement qu'à moi ; mais je maintiens que quand il ne vous conviendrait pas de le prendre, il vous convient toujours que je le prenne, parce qu'il facilitera beaucoup votre accommodement, et qu'il le facilitera en deux manières, et en vous donnant plus de temps pour le traiter avant que la paix se conclue, et en tenant, après qu'elle le sera, le Mazarin en état d'avoir plus d'égards pour ceux dont il pourra appréhender la réunion avec moi. »

M. de Bouillon, qui avait toujours dans la tête qu'il pourrait trouver sa place dans l'extrémité, sourit à ces dernières paroles, et il me dit : « Vous m'avez tantôt fait la guerre de la figure de rhétorique de Barnevelt, et je vous le rends ; car vous supposez, par votre raisonnement, qu'il faut laisser faire la paix, et c'est ce qui est en question, car je maintiens que nous pouvons soutenir la guerre, en nous rendant par le moyen du peuple, maîtres du

Parlement. – Je ne vous ai parlé, Monsieur, lui répondis-je, que sur ce que vous m’avez dit qu’il ne fallait plus contester sur ce point, et que vous désiriez simplement d’être éclairci du détail de mes vues sur la proposition que je vous faisais. Vous revenez présentement au gros de la question, sur laquelle je n’ai rien à vous répondre que ce que je vous ai déjà dit vingt ou trente fois. – Nous n’en sommes pas persuadés, reprit-il, et voulez-vous bien vous en rapporter au plus de voix ? – De tout mon cœur, lui répondis-je : il n’y a rien de plus juste. Nous sommes dans le même vaisseau : il faut périr ou se sauver tous ensemble. Voilà M. de Beaufort qui est assurément dans le même sentiment ; et quand lui et moi serions encore plus maîtres du peuple que nous ne le sommes, je crois que lui et moi mériterions d’être déshonorés, si nous nous servions de notre crédit, je ne dis pas pour abandonner, mais je dis pour forcer le moindre homme du parti à ce qui ne serait pas de son avantage. Je me conformerai à l’avis commun, je le signerai de mon sang, à condition toutefois que vous ne serez pas dans la liste de ceux à qui je m’engagerai, car je le suis assez, comme vous savez, par le respect et par l’amitié que j’ai pour vous. » M. de Beaufort nous réjouit sur cela de quelque apophtegmes, qui ne manquaient jamais dans les occasions où ils étaient les moins requis.

M. de Bouillon, qui savait bien que son avis ne passerait pas à la pluralité, et qui ne m’avait proposé de l’y mettre que parce qu’il croyait que j’en appréhenderais la commission, qui découvrirait à trop de gens le jeu, dont la plus grande finesse était de le bien cacher, me dit et sagement et honnêtement : « Vous savez bien que ce ne serait ni votre compte ni le mien que de discuter ce détail dans le moment où nous sommes, en présence de gens qui seraient capables d’en abuser. Vous êtes trop sage, et je ne suis pas assez fou pour leur porter cette matière aussi peu digérée qu’elle l’est encore. Approfondissons-la, je vous supplie, avant qu’ils puissent seulement s’imaginer que nous la traitions. Votre intérêt n’est pas, à ce que vous prétendez, de vous rendre maître de Paris par le peuple ; le

mien, au moins comme je le conçois, n'est pas de laisser faire la paix sans m'accommoder. Demandez, ajouta-t-il, à M. le maréchal de La Mothe, si Mlle de Toussy y consentirait pour lui. » J'entendis ce que M. de Bouillon voulait dire : M. de La Mothe était fort amoureux de Mlle de Toussy, et l'on croyait même en ce temps-là qu'il l'épouserait encore plus tôt qu'il ne fit. Et M. de Bouillon, qui me voulait marquer que la considération de madame sa femme ne lui permettait pas de prendre pour lui le parti que je lui avais proposé, et qui ne voulait pas le marquer aux autres, se servit de cette manière pour me l'insinuer, et pour m'empêcher de l'en presser davantage devant eux, auxquels il n'avait pas la même confiance qu'il avait en moi. Il me l'expliqua ainsi un moment après qu'il eut le moyen de me parler seul, et me dit que je ne devais pas avoir au moins tout seul les gants de ma proposition ; qu'elle lui était venue dans l'esprit dès qu'il eut appris la désertion de l'armée de monsieur son frère ; que ce parti était l'unique bon, qu'il avait même le moyen de l'améliorer encore beaucoup davantage, en le faisant goûter aux Espagnols ; qu'il avait été sur le point, cinq ou six fois dans un jour, de me le communiquer, mais que madame sa femme s'y était toujours opposée avec une telle fermeté, avec tant de larmes, avec une si vive douleur, qu'elle lui avait enfin fait donner parole de n'y plus penser, et de s'accommoder à la cour ou de prendre parti avec l'Espagne. « Je vois bien, ajouta-t-il, que vous ne voulez pas du second ; aidez-moi au premier, je vous en conjure ; vous voyez la confiance parfaite que j'ai en vous. »

Comme MM. de Beaufort et de La Mothe nous rejoignirent, avec le président de Bellièvre, qu'ils avaient trouvé sur le degré, je n'eus le temps que de serrer la main à M. de Bouillon, et nous entrâmes tous ensemble dans le bureau. Il y expliqua, en peu de mots, à M. de Bellièvre le commencement de notre conversation ; il témoigna ensuite qu'il ne pouvait, en son particulier, prendre le parti que je lui avais proposé, parce qu'il risquait pour jamais toute sa maison, à laquelle il serait

responsable de sa ruine ; qu'il devait tout en cette conjoncture à monsieur son frère, dont les intérêts ne comportaient pas apparemment une conduite de cette nature ; qu'il nous pouvait au moins assurer, par avance, qu'elle était bien éloignée et de son humeur et de ses maximes ; enfin il n'oublia rien pour le persuader qu'il jouait le droit du jeu de ne pas entrer dans ma proposition. Je le remarquai, et je vous en dirai tantôt la raison. Il revint tout d'un coup, après s'être beaucoup étendu, même jusqu'à la digression, et il dit en se tournant vers M. de Beaufort et vers moi : « Mais entendons-nous, comme vous l'avez tantôt proposé. Ne consentez à la paix, au moins par votre voix dans le Parlement, que sous la condition de l'exclusion du Mazarin. Je me joindrai à vous, je tiendrai le même langage. Peut-être que notre fermeté donnera plus de force que nous ne croyons au Parlement. Si cela n'arrive pas, et même dans le doute que cela n'arrive pas, qui n'est que trop violent, agréez que je cherche à sauver ma maison, et que j'essaie d'en trouver les voies par les accommodements, qui ne peuvent pas être fort bons en l'état où sont les choses, mais qui pourront le devenir avec le temps. »

Je n'ai guère eu en ma vie de plus sensible joie que celle que je reçus à cet instant. Je pris la parole avec précipitation, et je répondis à M. de Bouillon que j'avais tant d'impatience de lui faire connaître à quel point j'étais son serviteur, que je ne me pouvais empêcher de manquer même au respect que je devais à M. de Beaufort, et de prendre même la parole devant lui, pour lui dire que non seulement je lui rendais, en mon particulier, toutes les paroles d'engagements qu'il avait pris avec moi, mais que je lui donnais de plus la mienne que je ferais, pour faciliter son accommodement, tout ce qu'il lui plairait sans exception ; et qu'il se pouvait servir et de moi et de mon nom pour donner à la cour toutes les offres qui lui pourraient être bonnes, et que, comme dans le fond je ne voulais pas m'accommoder avec le Mazarin, je le rendais maître, avec une sensible joie, de toutes les apparences de ma conduite, dont il se pourrait servir pour ses avantages.

M. de Beaufort, dont le naturel était de renchérir toujours sur celui qui avait parlé le dernier, lui sacrifia avec emphase tous les intérêts passés, présents et à venir de la maison de Vendôme ; le maréchal de La Mothe lui fit son compliment, et le président de Bellièvre lui fit son éloge. Nous convînmes, en un quart d'heure, de tous nos faits. M. de Bouillon se chargea de faire agréer aux Espagnols cette conduite, pourvu que nous lui donnassions parole de ne leur point témoigner qu'elle eût été concertée auparavant avec nous. Nous prîmes le soin, le maréchal de La Mothe et moi, de proposer à M. de Longueville, en son nom, en celui de M. de Beaufort et au mien, le parti que M. de Bouillon prenait pour lui ; et nous ne doutâmes point qu'il ne l'acceptât, parce que tous les gens irrésolus prennent toujours avec facilité et même avec joie toutes les ouvertures qui les mènent à deux chemins, et qui par conséquent ne les pressent pas d'opter. Nous crûmes que, par cette raison, M. de La Rochefoucauld ne nous ferait point d'obstacle, ni auprès de M. le prince de Conti ni auprès de Mme de Longueville ; et ainsi nous résolûmes que M. de Bouillon en ferait, dès le soir même, la proposition à M. le prince de Conti, en présence de tous les généraux.

Cette conférence fut sérieuse, en ce que M. de Bouillon n'y proféra pas un mot par lequel on pût se plaindre qu'il eût seulement songé à tromper personne, et qu'il n'en omit pas un seul qui pût couvrir son véritable dessein. Je vous rapporterai son discours syllabe à syllabe, et tel que je l'écrivis une heure après qu'il l'eût fait, après que je vous aurai rendu compte de ce qu'il me dit en sortant du bureau, où nous avions eu une partie de notre conversation de l'après-dînée. « Ne me plaignez-vous pas, me dit-il, de me voir dans la nécessité où vous me voyez de ne pouvoir prendre l'unique parti où il y ait de la réputation pour l'avenir et de la sûreté pour le présent ? Je conviens que c'est celui que vous avez choisi ; et si il était en mon pouvoir de le suivre, je crois, sans vanité ; que j'y mettrais un grain qui

ajouterait un peu au poids. Vous avez tantôt remarqué que j'avais peine à m'ouvrir tout à fait sur les raisons que j'ai d'agir comme je fais devant le président de Bellièvre, et il est vrai ; et vous avouerez que je n'ai pas tort, quand je vous aurai dit que ce bourgeois me déchira avant-hier, une heure durant, sur la déférence que j'ai pour les sentiments de ma femme. Je veux bien vous l'avouer à vous, qui ne me blâmerez pas de ne pas exposer une femme que j'aime tendrement, et huit enfants qu'elle aime plus que soi-même, à un parti aussi hasardeux que celui que vous prenez et que je prendrais de très bon cœur avec vous si j'étais seul. » Je fus touché du sentiment de M. de Bouillon et de sa confiance, au point que je le devais ; et je lui répondis que j'étais si éloigné de le blâmer, qu'au contraire je l'en honorais davantage, et que la tendresse pour madame sa femme, qu'il venait d'appeler une faiblesse, était une de ces sortes de choses que la politique condamne et que la morale justifie, parce qu'elles sont une marque infaillible de la bonté d'un cœur qui ne peut être supérieur à la politique qu'il ne le soit en même temps à l'intérêt.

Je ne trompais pas assurément M. de Bouillon en lui parlant ainsi, et vous savez que je vous ai dit plus d'une fois qu'il y a de certains défauts qui marquent plus une bonne âme que de certaines vertus.

Nous entrâmes un moment après chez M. le prince de Conti, qui soupait, et M. de Bouillon le pria qu'il lui pût parler en présence de Mme de Longueville, de messieurs les généraux et des principales personnes du parti. Comme il fallait du temps pour rassembler tous ces gens-là, l'on remit la conversation à onze heures du soir, et M. de Bouillon alla, en attendant, chez les envoyés d'Espagne, auxquels il persuada que la conduite que nous venions de résoudre ensemble, et qu'il ne leur disait pas pourtant avoir concertée avec nous, leur pouvait être très utile, et parce que la fermeté que nous conservions contre le Mazarin pourrait peut-être rompre la paix, et parce que, supposé même

qu'elle se fît, ils pourraient toujours tirer un fort grand avantage, dans les suites, du personnage que j'avais pris la résolution de jouer. Il assaisonna ce tour, que je ne fais que toucher, de tout ce qui les pouvait persuader que l'accommodement de M. d'Elbeuf avec Saint-Germain leur était fort bon, parce qu'il les déchargerait d'un homme qui leur coûterait de l'argent et qui leur serait fort inutile ; que le sien particulier, supposé même qu'il se fît, dont il doutait fort, leur pouvait être utile, parce que le peu de foi du Mazarin lui donnait lieu, par avance, de garder avec eux ses anciennes mesures ; qu'il n'y avait aucune sûreté en tout ce qu'ils négocieraient avec M. le prince de Conti, qui n'était qu'une girouette ; qu'il n'y en avait qu'une très médiocre en M. de Longueville, qui traitait toujours avec les deux partis ; que MM. de Beaufort, de La Mothe, de Brissac, de Vitry et autres ne se sépareraient pas de moi, et qu'ainsi la pensée de se rendre maîtres du Parlement était devenue impraticable par l'opposition que j'y avais.

Ces considérations, jointes à l'ordre que les envoyés avaient de se rapporter en tout aux sentiments de M. de Bouillon, les obligèrent de donner les mains à tout ce qu'il voulut. Il n'eut pas plus de peine à persuader, à son retour à l'Hôtel de Ville, messieurs les généraux, qui furent charmés d'un parti qui leur ferait faire, tous les matins, les braves au Parlement, et qui leur laisserait la liberté de traiter, tous les soirs, avec la cour. Ce que je trouvai de plus fin et de plus habile dans son discours fut qu'il y mêla des circonstances, comme imperceptibles, dont le tour différent que l'on leur pourrait donner en cas de besoin ôterait, quand il serait nécessaire, toute créance au mauvais usage que l'on pourrait faire, du côté des Espagnols et du côté de la cour, de ce qu'il nous disait. Tout le monde sortit content de cette conférence, qui ne dura pas plus d'une heure et demie. M. le prince de Conti nous assura même que M. de Longueville, à qui l'on dépêcha à l'instant, l'agréerait au dernier point, et il ne se trompait pas, comme vous le verrez dans la suite. Je retournai avec M. de Bouillon chez lui, et j'y trouvai les envoyés

d'Espagne, qui l'y attendaient, comme il me l'avait dit. Je m'aperçus aisément, et à leurs manières et à leurs paroles, que M. de Bouillon leur avait fait valoir, et pour lui et pour moi, la résolution que j'avais prise de ne me pas accommoder. Ils me firent toutes les honnêtetés et toutes les offres imaginables. Nous convînmes de tous nos faits, ce qui fut bien aisé, parce qu'ils approuvaient tout ce que M. de Bouillon proposait. Il leur fit un pont d'or pour retirer leurs troupes avec bienséance et sans qu'il parût qu'ils le fissent par nécessité. Il leur fit trouver bon, par avance, tout ce que les occasions lui pourraient inspirer de leur proposer ; il prit vingt dates différentes, et même quelquefois contraires, pour les pouvoir appliquer dans les suites, selon qu'il le jugerait à propos. Je lui dis, aussitôt qu'ils furent sortis, que je n'avais jamais vu personne qui fût si éloquent que lui pour persuader aux gens que fièvres quartes leur étaient bonnes. « Le malheur est, me répondit-il, qu'il faut pour cette fois que je me le persuade aussi à moi-même. »

Comme je fus retourné chez moi, j'y trouvai Varicarville, qui venait de Rouen de la part de M. de Longueville ; et je crois être obligé de vous faire excuse en ce lieu de ce que vous rendant compte de la guerre civile, je n'ai touché jusqu'ici que très légèrement un de ses principaux actes, qui se joua ou plutôt qui se dut jouer en Normandie. Comme j'ai toujours été persuadé que tout ce qui s'écrit sur la foi d'autrui est incertain, je n'ai fait état, dès le commencement de cet ouvrage, que de ce que j'ai vu par moi-même, et si je me croyais encore, j'en demeurerais précisément en ces termes. Puisque toutefois je trouve en cet endroit Varicarville, qui a été, à mon sens, le gentilhomme de son siècle le plus véritable, je ne me dois pas, ce me semble, empêcher de vous faire un récit succinct de ce qui se passa de ce côté-là, depuis le 20 janvier, que M. de Longueville partit de Paris pour y aller.

Vous avez vu ci-dessus que le parlement et la ville de Rouen se déclarèrent pour lui ; MM. de Matignon et de Beuvron

firent la même chose, avec tout le corps de la noblesse. Les châteaux et les villes de Dieppe et de Caen étaient en sa disposition. Lisieux le suivit avec son évêque, et tous les peuples, passionnés pour lui, contribuèrent avec joie à la cause commune. Tous les deniers du Roi furent saisis dans toutes les recettes ; l'on fit des levées jusqu'au nombre, à ce que l'on publiait, de sept mille hommes de pied et de trois mille chevaux, et jusqu'au nombre, dans la vérité, de quatre mille hommes de pied et de quinze cents chevaux. M. le comte d'Harcourt, que le Roi y envoya avec un petit camp volant, tint toutes ces villes, toutes ces troupes et tous ces peuples en haleine, au point qu'il les resserra presque toujours dans les murailles de Rouen, et que l'unique exploit qu'ils firent à la campagne fut la prise de Harfleur, place non tenable, et de deux ou trois petits châteaux qui ne furent point défendus. Varicarville, qui était mon ami et qui me parlait très confidemment, n'attribuait cette pauvre et misérable conduite ni au défaut de cœur de M. de Longueville, qui était très bon soldat, ni même au défaut d'expérience, quoiqu'il ne fût pas capitaine ; il en accusait uniquement son incertitude naturelle, qui lui faisait continuellement chercher des ménagements. Il me semble que je vous ai déjà dit qu'Anctoville, qui commandait sa compagnie de gendarmes, était son négociateur en titre d'office, et j'avais été averti de Saint-Germain, par Mme de Lesdiguières, que, dès le second mois de la guerre, il avait fait un voyage secret à Saint-Germain ; mais comme je connaissais M. de Longueville pour un esprit qui ne se pouvait empêcher de traitailler, dans le temps même où il avait le moins d'intention de s'accommoder, je ne fus pas ému de cet avis ; et d'autant moins que Varicarville, à qui j'en écrivis, me manda que je devais connaître le terrain, qui n'était jamais ferme, mais que je serais informé à point nommé lorsqu'il s'amollirait davantage.

Dès que je connus que Paris penchait à la paix au point de nous y emporter nous-mêmes, je crus être obligé de le faire savoir à M. de Longueville : en quoi Varicarville soutenait que

j'avais fait une faute, parce qu'il disait à M. de Longueville même qu'il fallait que ses amis le traitassent comme un malade et le servissent, en beaucoup de choses, sans lui. Je ne crus pas devoir user de cette liberté, dans une conjoncture où les contretemps du Parlement pouvaient faire une paix fourrée à tous les quarts d'heure, et je m'imaginai que je remédierais à l'inconvénient que je voyais bien qu'un avis de cette nature pourrait produire dans un esprit aussi vacillant que celui de M. de Longueville ; je m'imaginai, dis-je, que je remédierais à cet inconvénient en avertissant, en même temps, Varicarville d'être sur ses gardes et de tenir de près M. de Longueville, afin de l'empêcher de faire au moins de méchants traités particuliers, auxquels il avait toujours beaucoup de pente. Je me trompai en ce point, parce que M. de Longueville avait autant de facilité à croire Anctoville dans la fin des affaires, qu'il en avait à croire Varicarville dans les commencements. Le premier le portait continuellement dans les sentiments de la cour, à laquelle M. de Longueville retournait toujours de son naturel, aussitôt après qu'il en était sorti ; et le second, qui aimait sa personne tendrement et qui le voulait faire vivre à l'égard des ministres avec dignité, l'engageait, le plus facilement du monde, dans les occasions qui pouvaient flatter un cœur où tout était bon, et un esprit où rien n'était mauvais que le défaut de fermeté.

Il y avait six semaines qu'il était dans la guerre civile, quand je lui donnai l'avis dont je vous ai parlé, et je vis bien, par la réponse de Varicarville, que Anctoville était sur le point de servir son quartier. Il fit effectivement, quelques temps après, un voyage secret à Saint-Germain, que je vous ai marqué ci-dessus, auquel Varicarville m'a dit depuis qu'il ne trouva ni son compte ni celui de son maître, ce qui obligea M. de Longueville de reprendre la grande voie et de se servir de l'occasion publique de la conférence de Rueil pour entrer dans un traité. Et comme il n'approuvait pas mes pensées sur tout le détail, dont je lui avais toujours fait part très soigneusement par le

canal de Varicarville, il me l'envoya pour me faire agréer les siennes, sous prétexte de me faire savoir les tentatives que don Francisco Pizarro lui était allé faire de la part de l'archiduc. Nous connûmes, M. de Bouillon et moi, par ce que Varicarville m'expliqua fort amplement ce soir-là, que le gentilhomme que nous venions de dépêcher à Rouen y donnerait la plus agréable nouvelle du monde à M. de Longueville, en lui apprenant que l'on ne prétendait plus le contraindre sur la matière des traités ; et Varicarville, qui était un des hommes de France des plus fermes, me témoigna même de l'impatience que l'on obtînt des passeports pour Anctoville, qui était celui que M. de Longueville destinait pour la conférence, tant il était persuadé, me dit-il en particulier, que son maître ferait autant de faiblesses qu'il demeurerait de moments dans un parti qu'il n'avait pas la force de soutenir. Je reviens à ce qui se passa et au Parlement et à la conférence.

Je vous ai dit ci-dessus que les députés retournèrent à Rueil le 16 mars ; ils allèrent, dès le lendemain, à Saint-Germain, où la seconde conférence se devait tenir à la chancellerie ; et ils ne manquèrent pas d'y lire d'abord les propositions que tous ceux du parti avaient faites avec un empressement merveilleux pour leurs intérêts particuliers, et que messieurs les généraux, qui ne s'y étaient pas oubliés, avaient toutefois stipulé ne devoir être faites qu'après que les intérêts du Parlement seraient ajustés. Le premier président fit tout le contraire, sous prétexte de leur témoigner que leurs intérêts étaient plus chers à la Compagnie que les siens propres, mais dans la vérité pour les décrier dans le public. Je l'avais prévu, et j'avais insisté, par cette considération, qu'ils ne donnassent leurs mémoires qu'après que l'on serait demeuré d'accord des articles dont le Parlement demandait la réformation. Mais le premier président les enchanta, et au point que du moment que l'on sut que messieurs les généraux avaient pris la résolution de se laisser entendre sur leur intérêt, il n'y eut

pas un officier dans l'armée qui ne crût être en droit de s'adresser au premier président pour ses prétentions.

M. de Bouillon m'avoua qu'il n'avait pas assez pesé cet inconvénient, qui jeta un grand air de ridicule sur tout le parti, et si grand que M. de Bouillon, qui savait qu'il en était la véritable cause, en eut une véritable honte. Je fis des efforts inconcevables pour obliger M. de Beaufort et M. le maréchal de La Mothe à ne pas donner dans le panneau, et l'un et l'autre me l'avaient promis. Le premier président et Viole gagnèrent le second par des espérances frivoles. M. de Vendôme envoya en forme sa malédiction à son fils, si il n'obtenait du moins la surintendance des mers, qui lui avait été promise à la Régence pour récompense du gouvernement de Bretagne. Les plus désintéressés s'imaginèrent qu'ils seraient les dupes des autres, si ils ne se mettaient aussi sur les rangs. M. de Rais, qui sut que M. de La Trémoille, son voisin, y était pour le comté de Roussillon, et qu'il avait même envie d'y être pour le royaume de Naples, ne m'a pas encore pardonné de ce que je n'entrepris pas de lui faire rendre la généralité des galères. Enfin je ne trouvai que M. de Brissac qui voulut bien n'entrer point en prétention ; et encore Matha, qui n'avait guère de cervelle, lui ayant dit qu'il se faisait tort, il se mit dans l'esprit qu'il le fallait réparer par un emploi que vous verrez dans la suite.

Toutes ces démarches, qui n'étaient nullement bonnes, me firent prendre la résolution à me tirer du pair, et m'obligèrent de me servir de l'occasion de la déclaration que M. le prince de Conti fit faire au Parlement, qu'il avait nommé pour son député à la conférence le comte de Maure, pour y en faire une autre en mon nom, le même jour, qui fut le 19 mars, par laquelle je suppliai la Compagnie d'ordonner à ses députés de ne me comprendre en rien de tout ce qui pourrait regarder ou directement ou indirectement aucun intérêt. Ce pas, auquel je fus forcé pour n'être pas chargé, dans le public, de la glissade de M. de Beaufort, joint au mauvais effet que cette nuée de

prétentions ridicules y avait produit, avança de quelques jours la proposition que messieurs les généraux n'avaient résolu de faire contre la personne du Mazarin que dans les moments où ils jugeraient qu'elle leur pourrait servir à donner chaleur, par la crainte qui lui était fort naturelle, aux négociations qu'il avait par différents canaux avec chacun d'eux.

M. de Bouillon nous assembla, dès le soir de ce même 19, chez M. le prince de Conti, et il y fit résoudre que M. le prince de Conti lui-même dirait, dès le lendemain, au Parlement qu'il n'avait donné, ni lui ni les autres généraux, les mémoires de leurs prétentions, que par la nécessité où ils s'étaient trouvés de chercher leur sûreté en cas que le cardinal Mazarin demeurât dans le ministère ; mais qu'il protestait, et en son nom et en celui de toutes les personnes de qualité qui étaient entrés dans le parti, qu'aussitôt qu'il en serait exclu, ils renonceraient à toutes sortes d'intérêts, sans exception.

Le 20, cette déclaration se fit en beaux termes, et M. le prince de Conti s'expliqua même et plus amplement et plus fermement qu'il n'avait accoutumé. Je suis même persuadé que si elle eût été faite avant que les généraux et les subalternes eussent fait éclore cette fourmilière de prétentions, comme il avait été concerté entre M. de Bouillon et moi, elle eût sauvé plus de réputation au parti et donné plus d'appréhension à la cour que je ne me l'étais imaginé : parce que Paris et Saint-Germain eussent eu lieu de croire que la résolution que les généraux avaient prise de parler de leurs intérêts et d'envoyer des députés pour en traiter n'était que la suite du dessein qu'ils avaient formé de sacrifier ces mêmes intérêts à l'exclusion du ministre. Cette faute est la plus grande, à mon sens, que M. de Bouillon ait jamais commise ; et elle est si grande, qu'il ne l'a jamais avouée à moi-même, qui savais très bien qu'il l'avait faite. Il la rejetait sur la précipitation que M. d'Elbeuf avait eue de mettre ses mémoires entre les mains du premier président. Mais M. de Bouillon était toujours la première cause de cette

faute, parce qu'il avait, le premier, lâché la main à cette conduite ; et celui qui, dans les grandes affaires, donne lieu aux manquements des autres, est souvent plus coupable qu'eux. Voilà donc une grande faute de M. de Bouillon.

Voici une des plus signalées sottises que j'aie jamais faites. Je vous ai dit ci-dessus que M. de Bouillon avait promis aux envoyés de Monsieur l'Archiduc de leur faire un pont d'or pour se retirer dans leur pays, en cas que nous fissions la paix ; et ces envoyés, qui n'entendaient tous les jours parler que de députations et de conférences, ne laissaient pas, au travers de toute la confiance qu'ils avaient en M. de Bouillon, de me sommer, de temps en temps, de la parole que je leur avais donnée de ne les pas laisser surprendre. Comme j'avais, de ma part, une raison particulière pour cela, outre mon engagement, par l'amitié que j'avais pour Noirmoutier et pour Laigues, qui auraient trouvé très mauvais que je n'eusse pas approuvé leurs raisons pour me faire consentir à l'approche des Espagnols, comme, dis-je, j'étais doublement pressé par ces considérations de sortir nettement de cet engagement, qui ne me paraissait plus même honnête en l'état où étaient les affaires, je n'oubliais rien pour faire que M. de Bouillon, pour qui j'avais respect et amitié, trouvât bon que nous ne différassions pas davantage à leur faire ce pont d'or, duquel il s'était ouvert à moi. Je voyais bien qu'il remettait de jour à autre, et il ne m'en cachait pas la raison, qui était que négociant, comme il faisait, avec la cour, par l'entremise de Monsieur le Prince, pour la récompense de Sedan, il lui était très bon que l'armée d'Espagne ne se retirât pas encore. Sa probité et mes raisons l'emportèrent, après quelques jours de délai, sur son intérêt. Je dépêchai un courrier à Noirmoutier.

Nous parlâmes clairement et décisivement aux envoyés de l'archiduc. Nous leur fîmes voir que la paix se pouvait faire en un quart d'heure, et que Monsieur le Prince pourrait être à portée de leur armée en quatre jours ; que celle de

M. de Turenne avançait sous le commandement d'Erlach, dépendant en tout et partout du Cardinal ; et M. de Bouillon acheva de construire, dans cette conversation, le pont d'or qu'il leur avait promis. Il leur dit que son sentiment était qu'ils remplissent un blanc de Monsieur l'Archiduc ; qu'ils en fissent une lettre de lui à M. le prince de Conti, par laquelle il lui mandât que pour faire voir qu'il n'était entré en France que pour procurer à la chrétienté la paix générale, et non pas pour profiter de la division qui était dans le royaume, il offrait d'en retirer ses troupes, dès le moment qu'il aurait plu au Roi de nommer un lieu d'assemblée pour la paix et des députés pour en traiter. Il est constant que cette proposition, qui ne pouvait plus avoir d'effet solide dans la conjoncture, était assez d'usage pour ce que M. de Bouillon s'y proposait, parce qu'il n'y avait pas lieu de douter que la cour, qui verrait aisément que cette offre ne pourrait plus aller à rien pour le fond de la chose qu'autant qu'il lui plairait, n'y donnât les mains, au moins en apparence, et ne donnât par conséquent aux Espagnols un prétexte honnête pour se retirer sans déchet de leur réputation. Le bernardin ne fut pas si satisfait de ce pont d'or, qu'il ne me dît après, en particulier, qu'il en eût aimé beaucoup mieux un de bois sur la Marne ou sur la Seine. Ils donnèrent toutefois les uns et les autres à tout ce que M. de Bouillon désira d'eux, parce que leur ordre le portait ; et ils écrivirent, sans contradiction, la lettre que je leur dictai. M. le prince de Conti, qui était malade ou qui le faisait, ce qui lui arrivait assez souvent, parce qu'il craignait fort les séditions du Palais, me chargea d'aller faire, de sa part, au Parlement, le rapport de cette prétendue lettre, que les envoyés de l'archiduc lui apportèrent en grande cérémonie ; et je fus assez innocent pour recevoir cette commission, qui donnait lieu à mes ennemis de me faire passer pour un homme tout à fait concerté avec l'Espagne, dans le même moment que j'en refusais toutes les offres pour mes avantages particuliers et que je lui rompais toutes ses mesures, pour ne point blesser le véritable intérêt de l'État. Il n'y a peut-être jamais eu de bêtise plus complète ; et ce qui y est de merveilleux est que je la fis

sans réflexion. M. de Bouillon en fut fâché pour l'amour de moi, quoiqu'il y trouvât assez son compte ; et je la réparai, en quelque manière, de concert avec lui, en ajoutant au rapport que je fis dans le Parlement, le 22, qu'en cas que l'archiduc ne tînt pas exactement ce qu'il promettait, et M. le prince de Conti et messieurs les généraux m'avaient chargé d'assurer la Compagnie qu'ils joindraient, sans délai et sans condition, toutes leurs troupes à celles du Roi.

Je vous viens de dire que M. de Bouillon trouvait assez son compte à ce que cette proposition eût été faite par moi ; parce que le Cardinal, qui me croyait tout à fait contraire à la paix, voyant que j'en avais pris la commission, presque en même temps que le comte de Maure avait porté à la conférence celle de son exclusion, ne douta point que ce ne fût une partie que j'eusse liée. Il l'appréhenda plus qu'il ne devait. Il fit réponse aux députés du Parlement qui la firent à la conférence, par ordre de la Compagnie, d'une manière qui marqua que le cardinal en avait pris l'alarme ; et comme ses frayeurs ne se guérissaient, pour l'ordinaire, que par la négociation, qu'il aimait fort, il donna plus de jour à celle que Monsieur le Prince avait entamée pour M. de Bouillon, parce qu'il le crut de concert avec moi dans la démarche que je venais de faire au Parlement. Quand il vit qu'elle n'avait point de suite ; il s'imagina que nous avions manqué notre coup, et que la Compagnie n'ayant pas pris le feu que nous l'avions voulu, il n'avait qu'à nous pousser.

Monsieur le Prince, qui dans la vérité était très bien intentionné pour l'accommodement de M. de Bouillon et de M. de Turenne, dans la vue de s'attirer des gens d'un aussi grand mérite, manda au premier, par un billet qu'il me fit voir, qu'il avait trouvé le Cardinal changé absolument sur son sujet, du soir au matin, et qu'il ne s'en pouvait imaginer la raison. Nous la conçûmes fort aisément, M. de Bouillon et moi, et nous résolûmes de donner au Mazarin ce que M. de Bouillon appelait un hausse-pied, c'est-à-dire de l'attaquer encore

personnellement, ce qui le mettrait au désespoir, dans un temps où le bon sens lui eût pu donner assez d'insensibilité pour ces tentatives, qui, au fond, ne lui faisaient pas grand mal ; mais elles nous étaient bonnes, à M. de Bouillon et à moi, quoique en différentes manières. M. de Bouillon croyait qu'il en avancerait toutes les négociations ; et il était tout à fait de mon intérêt de me signaler, contre la personne du Mazarin, à la veille de la conclusion d'un traité qui donnerait peut-être la paix à tout le monde, hors à moi. Nous travaillâmes donc sur ce fondement, M. de Bouillon et moi, et avec tant de succès, que nous obligeâmes M. le prince de Conti, qui n'en avait aucune envie, de proposer au Parlement d'ordonner à ses députés de se joindre au comte de Maure touchant l'expulsion du Mazarin.

M. le prince de Conti fit cette proposition le 27 ; et comme nous avions eu deux ou trois jours pour tourner les esprits, il passa, de quatre-vingt-deux voix contre quarante, que l'on manderait, dès le jour même, aux députés d'insister. J'ajoutai en opinant : « et persister », en quoi je ne fus suivi que de vingt-cinq voix, et je n'en fus pas surpris. Vous avez vu ci-dessus les raisons pour lesquelles il me convenait de me distinguer sur cette matière.

Je faillis à me décréditer dans le public et à passer pour Mazarin dans le peuple, parce que, le 13 mars, j'avais empêché que l'on ne massacrât le premier président ; parce que, le 23 et le 24, je m'étais opposé à la vente de la bibliothèque du Cardinal, qui eût été, à mon sens, une barbarie sans exemple ; et parce que, le 25, je ne me pus empêcher de sourire sur ce que des conseillers s'avisèrent de dire, en pleine assemblée de chambres, qu'il fallait raser la Bastille. Je me remis en honneur dans la salle du Palais et parmi les emportés du Parlement en prônant fortement contre le comte de Grancey, qui avait été assez insolent pour piller une maison de M. Coulon ; en insistant, le 24, que l'on donnât permission au prince d'Harcourt de prendre les deniers royaux dans les recettes de

Picardie ; en pestant, le 25, contre une trêve qu'il était ridicule de refuser dans le temps d'une conférence ; et en m'opposant à celle que l'on fit le 30, quoique je susse que la paix était faite. Je reviens à la conférence de Saint-Germain.

Vous avez vu ci-dessus que les députés la commencèrent malignement par les prétentions particulières. La cour les entretint adroitement par des négociations secrètes avec les plus considérables, jusqu'à ce que se voyant assurée de la paix, elle en éluda la meilleure partie, par une réponse fort habile. Elle distingua ces prétentions sous le titre de celles de justice et de celles de grâce. Elle expliqua cette distinction à sa mode ; et comme le premier président et le président de Mesmes s'entendaient avec elle contre les députés des généraux, quoiqu'ils fissent mine de les appuyer, elle en fut quitte à très bon marché, et il ne lui en coûta, à proprement parler, presque rien de comptant ; il n'y eut presque que des paroles, que M. le cardinal Mazarin comptait pour rien. Il se faisait un grand mérite de ce qu'il avait fait évanouir (c'étaient ses termes), avec un peu de poudre d'alchimie, cette nuée de prétentions. Vous verrez, par la suite, qu'il eût fait sagement d'y mêler un peu d'or.

La cour sortit encore plus aisément de la proposition faite par l'archiduc, sur le sujet de la paix générale. Elle répondit qu'elle l'acceptait avec joie, et elle envoya, dès le jour même, M. de Brienne au nonce et à l'ambassadeur de Venise, pour conférer avec eux, comme médiateurs, de la manière de la traiter.

Pour ce qui regardait l'exclusion de Mazarin, que le comte de Maure demanda d'abord au nom de M. le prince de Conti, comme vous avez vu ci-devant, que M. de Brissac, à qui Matha persuada de se mettre à la tête de cette députation, pressa conjointement avec MM. de Barrière et de Gressy, députés des généraux, et sur laquelle les députés du Parlement insistèrent de nouveau, au moins en apparence, comme il leur avait été

ordonné par leur compagnie ; pour ce qui regardait, dis-je, cette exclusion, la Reine, M. le duc d'Orléans et Monsieur le Prince demeurèrent également fermes, et ils déclarèrent, uniformément et constamment, qu'ils n'y consentiraient jamais.

On contesta quelque temps, touchant les intérêts du parlement de Rouen, qui avait encore ses députés à la conférence avec Anctoville, député de M. de Longueville ; mais enfin l'on convint.

On n'eut presque point de difficulté sur les articles dont le parlement de Paris avait demandé la réformation. La Reine se relâcha de faire tenir un lit de justice à Saint-Germain ; elle consentit que la défense au Parlement de s'assembler le reste de l'année 1649 ne fût pas insérée dans la déclaration, à condition que les députés en donnassent leur parole, sur celle que la Reine leur donnerait aussi que telles et telles déclarations, accordées ci-devant, seraient inviolablement observées. La cour promit de ne point presser la restitution de la Bastille, et elle s'engagea même de parole à la laisser entre les mains de Louvières, fils de M. de Broussel, qui y fut établi gouverneur par le Parlement, lorsqu'elle fut prise par M. d'Elbeuf.

L'amnistie fut accordée dans tous les termes que l'on demanda, et, pour plus grande sûreté, l'on y comprit nommément MM. le prince de Conti, de Longueville, de Beaufort, d'Elbeuf, d'Harcourt, de Rieux, de Lillebonne, de Bouillon, de Turenne, de Brissac, de Vitry, de Duras, de Matignon, de Beuvron, de Noirmoutier, de Sévigné, de La Trémoille, de La Rochefoucauld, de Rais, d'Estissac, de Montrésor, de Matha, de Saint-Germain d'Achon, de Sauvebeuf, de Saint-Ibar, de La Sauvetat, de Laigues, de Chavagnac, de Chaumont, de Caumesnil, de Moreuil, de Fiesque, de La Feuillée, de Montesson, de Cugnac, de Gressy, d'Alluye et de Barrière.

Il y eut quelques difficultés touchant Noirmoutier et Laigues, la cour ayant affecté de leur vouloir donner une abolition, comme étant plus criminels que les autres parce qu'ils étaient publiquement encore dans l'armée d'Espagne ; et Monsieur le Chancelier même fit voir aux députés du Parlement un ordre par lequel le premier ordonnait, comme lieutenant général de l'armée du Roi commandée par M. le prince de Conti, aux communautés de Picardie d'apporter des vivres au camp de l'archiduc ; et une lettre du second, par laquelle il sollicitait Bridieu, gouverneur de Guise, de remettre sa place aux Espagnols, sous promesse de la liberté de M. de Guise, qui avait été pris à Naples. M. de Brissac soutint que toutes ces paperasses étaient supposées, et le premier président se joignant à lui, parce qu'il ne douta point que nous ne nous rendrions jamais sur cet article, il fut dit que l'un et l'autre seraient compris dans l'amnistie sans distinction.

Le président de Mesmes, qui eût été ravi de me pouvoir noter, affecta de dire, à l'instant que l'on parlait de Noirmoutier, de Laigues, qu'il ne concevait pas pourquoi l'on ne me nommait pas expressément dans cette amnistie, et qu'un homme de ma dignité et de ma considération n'y devait pas être compris avec le commun. M. de Brissac, qui était bien plus homme du monde que de négociation, n'eut pas l'esprit assez présent, et il répondit qu'il fallait savoir sur cela mes intentions. Il m'envoya un gentilhomme, à qui je donnai un billet dont voici le contenu : « Comme je n'ai rien fait, dans le mouvement présent, que ce que j'ai cru être du service du Roi et du véritable intérêt de l'État, j'ai trop de raison de souhaiter que Sa Majesté en soit bien informée à sa majorité pour ne pas supplier messieurs les députés de ne pas souffrir que l'on me comprenne dans l'amnistie. » Je signai ce billet, et je priai M. de Brissac de le donner à messieurs les députés du Parlement et des généraux, en présence de M. le duc d'Orléans et de Monsieur le Prince. Il ne le fit pas, à la prière de M. de Liancourt, qui crut que cet éclat aigrirait encore plus la Reine contre moi ; mais il en dit la

substance, et l'on ne me nomma point dans la déclaration. Vous ne pourriez croire à quel point cette bagatelle aida à me soutenir dans le public.

Le 30, les députés du Parlement retournèrent à Paris.

Le 31, ils firent leur relation au Parlement, sur laquelle M. de Bouillon eut des paroles assez fâcheuses avec messieurs les présidents. Les négociations particulières lui avaient manqué ; celles que le Parlement avait faites pour lui ne le satisfaisaient pas, parce que ce n'était que la confirmation du traité que l'on avait fait autrefois avec lui pour la récompense de Sedan, dont il ne voyait pas de garantie bien certaine. Il lui revint, le soir, quelque pensée de troubler la fête par une sédition, qu'il croyait aisée à émouvoir dans la disposition où il voyait le peuple ; mais il la perdit aussitôt qu'il eut fait réflexion sur mille et mille circonstances, qui faisaient que, même selon ses principes, elle ne pouvait être de saison. Une des moindres était que l'armée d'Espagne était déjà retirée.

Mme de Bouillon me fit pitié ce soir-là. Comme elle était persuadée que c'était elle qui avait empêché monsieur son mari de prendre le bon parti, elle versa un torrent de larmes. Elle en eût répandu encore davantage, si elle eût connu, aussi bien que moi, que toute la faute ne venait pas d'elle. Il y a eu des moments où M. de Bouillon a manqué des coups décisifs, par lui-même et par le pur esprit de négociation. Ce défaut, qui m'a paru en lui un peu trop naturel, m'a fait quelquefois douter, comme je vous l'ai déjà dit, qu'il eût été capable de tout ce que ses grandes qualités ont fait croire de lui.

Le 1er avril, qui fut le jeudi saint de l'année 1649, la déclaration de la paix fut vérifiée au Parlement. Comme je fus averti, la nuit qui précéda cette vérification, que le peuple s'était attroupé en quelques endroits pour s'y opposer, et qu'il menaçait même de forcer les gardes qui étaient au Palais, et

comme il n'y avait rien que j'appréhendasse davantage, pour toutes les raisons que vous avez remarquées ci-dessus, j'affectai de finir un peu tard la cérémonie des saintes huiles que je faisais à Notre-Dame, pour me tenir en état de marcher au secours du Parlement, si il était attaqué. L'on me vint dire, comme je sortais de l'église, que l'émotion commençait sur le quai des Orfèvres ; et comme j'étais en chemin pour y aller, je trouvai un page de M. de Bouillon, qui me donna un billet de lui, par lequel il me conjurait d'aller prendre ma place au Parlement, parce qu'il craignait que le peuple ne m'y voyant pas, n'en prît sujet de se soulever, en disant que c'était marque que je n'approuvais pas la paix. Je ne trouvai effectivement dans les rues que des gens qui criaient : « Point de Mazarin ! point de paix ! » Je dissipai ce que je trouvai d'assemblé au Marché-Neuf et sur le quai des Orfèvres, en leur disant que les mazarins voulaient diviser le peuple du Parlement, qu'il fallait bien se garder de donner dans le panneau ; que le Parlement avait ses raisons pour agir comme il faisait, mais qu'il n'en fallait rien craindre à l'égard du Mazarin ; et qu'ils m'en pouvaient croire, puisque je leur donnais ma foi de ne me point accorder avec lui. Cette protestation rassura tout le monde.

J'entrai dans le Palais, où je trouvai les gardes aussi échauffés que le reste du peuple. M. de Vitry, que je rencontrai dans la grande salle, où il n'y avait presque personne, me dit qu'ils lui avaient offert de massacrer ceux qu'il leur nommerait comme mazarins. Je leur parlai comme j'avais fait aux autres, et la délibération n'était pas encore achevée, lorsque je pris ma place dans la Grande Chambre. Le premier président, en me voyant entrer, dit : « Il vient de faire des huiles qui ne sont pas sans salpêtre. » Je l'entendis et je n'en fis pas semblant, dans un instant où, si j'eusse relevé cette parole et qu'elle eût été portée dans la grande salle, il n'eût pas été en mon pouvoir de sauver peut-être un seul homme du Parlement. M. de Bouillon, à qui je la dis au lever de l'assemblée, en fit honte, dès l'après-dînée, à ce qu'il m'a dit depuis, au premier président.

Cette paix, que le Cardinal se vantait d'avoir achetée à fort bon marché, ne lui valut pas aussi tout ce qu'il en espérait. Il me laissa un levain de mécontentement, qu'il m'eût pu ôter avec assez de facilité, et je me trouvai très bien de son reste. M. le prince de Conti et Mme de Longueville allèrent faire leur cour à Saint-Germain, après avoir vu Monsieur le Prince à Chaillot pour la première fois, de la manière du monde la plus froide de part et d'autre. M. de Bouillon, à qui, le jour de l'enregistrement de la déclaration, le premier président avait donné des assurances nouvelles de sa récompense pour Sedan, fut présenté au Roi par Monsieur le Prince qui affecta de le protéger dans ses prétentions ; et le Cardinal n'oublia rien de toutes les honnêtetés possibles à son égard. Comme je m'aperçus que l'exemple commençait à opérer, je m'expliquai, plus tôt que je n'avais résolu de le faire, sur le peu de sûreté que je trouvais à aller à la cour, où mon ennemi capital était encore le maître. Je m'en déclarai ainsi à Monsieur le Prince, qui fit un petit tour à Paris, huit ou dix jours après la paix, et que je vis chez Mme de Longueville. M. de Beaufort et M. le maréchal de La Mothe parlèrent de même ; M. d'Elbeuf en eut envie, mais la cour le gagna par je ne sais quel intérêt. MM. de Brissac, de Retz, de Vitry, de Fiesque, de Fontrailles, de Montrésor, de Noirmoutier, de Matha, de La Boulaye, de Caumesnil, de Moreuil, de Laigues, d'Annery demeurèrent unis avec nous ; et nous fîmes une espèce de corps, qui, avec la faveur du peuple, n'était pas un fantôme. Le Cardinal l'en traita toutefois d'abord et avec tant de hauteur, que M. de Beaufort, M. de Brissac, M. le maréchal de La Mothe et moi, ayant prié chacun de nos amis d'assurer la Reine de nos très humbles obéissances, elle nous répondit qu'elle en recevrait les assurances après que nous aurions rendu nos devoirs à Monsieur le Cardinal.

Mme de Chevreuse, qui était à Bruxelles, revint dans ce temps-là à Paris. Laigues, qui l'avait précédée de huit ou dix jours, nous avait préparés à son retour. Il avait fort bien suivi

son instruction : il s'était attaché à elle, quoiqu'elle n'eût pas d'abord d'inclination pour lui. Mlle de Chevreuse m'a dit depuis qu'elle disait qu'il ressemblait à Bellerose, qui était un comédien qui avait la mine du monde la plus fade ; qu'elle changea de sentiment avant que de partir de Bruxelles, et qu'elle en fut contente, en toutes manières, à Cambrai. Ce qui me parut de tout cela, au retour de Laigues à Paris, fut qu'il l'était pleinement d'elle : il nous la prôna comme une héroïne à qui nous eussions eu l'obligation de la déclaration de M. de Lorraine en notre faveur, si la guerre eût continué, et à qui nous avions celle de la marche de l'armée d'Espagne. Montrésor, qui avait été pour ses intérêts quinze mois à la Bastille, faisait ses éloges, et j'y donnais avec joie dans la vue d'enlever à Mme de Montbazon M. de Beaufort, par le moyen de Mlle de Chevreuse, du mariage de laquelle avec lui l'on avait parlé autrefois, et de m'ouvrir un nouveau chemin pour aller aux Espagnols, en cas de besoin. Mme de Chevreuse en fit plus de la moitié pour venir à moi. Noirmoutier et Laigues, qui ne doutaient pas que je ne lui fusse très nécessaire, et qui craignaient que Mme de Guémené, qui la haïssait mortellement, quoiqu'elle fût sa belle-sœur, ne m'empêchât d'être autant de ses amis qu'ils le souhaitaient, me tendirent un panneau pour m'y engager, dans lequel je donnai.

Dès l'après-dînée du jour dont elle arriva le matin, ils me firent tenir, avec Mademoiselle sa fille, un enfant qui vint au monde tout à propos. Mlle de Chevreuse se para, comme l'on fait à Bruxelles en ces sortes de cérémonies, de tout ce qu'elle avait de pierreries, qui étaient fort riches et en quantité. Elle était belle ; j'étais très en colère contre Mme de Guémené, qui, dès le second jour du siège de Paris, s'en était allée d'effroi en Anjou.

Il arriva, dès le lendemain du baptême, une occasion qui lui donna de la reconnaissance pour moi, et qui commença à m'en faire espérer de l'amitié. Mme de Chevreuse venait de Bruxelles, et elle en venait sans permission. La Reine se fâcha, et elle lui

envoya un ordre de sortir de Paris dans vingt-quatre heures. Laigues me le vint dire aussitôt. J'allai avec lui à l'hôtel de Chevreuse, et je trouvai la belle à sa toilette, dans les pleurs. J'eus le cœur tendre et je priai Mme de Chevreuse de ne point obéir que je n'eusse eu l'honneur de la revoir. Je sortis, en même temps, pour chercher M. de Beaufort, à qui je pris la résolution de persuader qu'il n'était ni de notre honneur ni de notre intérêt de souffrir le rétablissement des lettres de cachet, qui n'étaient pas le moins odieux des moyens dont on s'était servi pour opprimer la liberté publique. Je jugeais bien que nous n'étions pas trop bons, et lui et moi, pour relever une affaire de cette nature, qui, bien que dans les lois et vraiment importante à la sûreté, ne laissait pas d'être délicate, le lendemain d'une paix, et particulièrement en la personne de la dame du royaume la plus convaincue de factions et d'intrigues. Je croyais que par cette raison il était de la bonne conduite que cette escarmouche, que nous ne pouvions ni ne devions éviter, quoiqu'elle eût ses inconvénients, se fit plutôt par M. de Beaufort que par moi. Il s'en défendit avec opiniâtreté, par une infinité de méchantes raisons. Il n'oublia que la véritable, qui était que Mme de Montbazon l'eût dévoré. Ce fut donc à moi de me charger de cette commission, parce qu'il fallait assurément qu'elle fût au moins exécutée par l'un de nous deux, pour faire quelque effet dans l'esprit du premier président. J'y allai en sortant de chez M. de Beaufort ; et comme je commençais à lui représenter la nécessité qu'il y avait, pour le service du Roi et pour le repos de l'État, à ne pas aigrir les esprits par l'infraction des déclarations si solennelles, il m'arrêta tout court en me disant : « C'est assez, mon bon seigneur ; vous ne voulez pas qu'elle sorte, elle ne sortira pas. » À quoi il ajouta, en s'approchant de mon oreille : « Elle a les yeux très beaux. » La vérité est que, quoiqu'il eût exécuté son ordre, il avait écrit dès la veille à Saint-Germain que la tentative en serait inutile, et que l'on commettrait trop légèrement l'autorité du Roi.

Je retournai à l'hôtel de Chevreuse, et je n'y fus pas mal reçu. Je trouvai Mlle de Chevreuse aimable ; je me liai intimement avec Mme de Rhodes, bâtarde du feu cardinal de Guise, qui était bien avec elle ; je fis chemin, je ruinai dans son esprit le duc de Brunswick de Zell, avec qui elle était comme accordée. Laigues, qui était une manière de pédant, me fit quelque obstacle au commencement ; mais la résolution de la fille et la facilité de la mère les levèrent bientôt. Je la voyais tous les jours chez elle, et très souvent chez Mme de Rhodes, qui nous laissait en toute liberté. Nous nous en servîmes ; je l'aimai, ou plutôt, je crus l'aimer, car je ne laissai pas de continuer mon commerce avec Mme de Pommereux.

La société de MM. de Brissac, de Vitry, de Matha, de Fontrailles qui étaient demeurés en union avec moi, n'était pas, dans ces temps-là, un bénéfice sans charge. Ils étaient cruellement débauchés, et la licence publique leur donnant encore plus de liberté, ils s'emportaient tous les jours dans des excès qui allaient jusqu'au scandale. Ils revenaient un jour d'un dîner qu'ils avaient fait chez Coulon ; ils virent venir un convoi funèbre, et ils le chargèrent l'épée à la main, en criant au crucifix : « Voici l'ennemi ! » Une autre fois, ils maltraitèrent, en pleine rue, un valet de pied du Roi, en marquant même fort peu de respect pour les livrées. Les chansons de table n'épargnaient pas toujours Dieu : je ne vous puis exprimer la peine que toutes ces folies me donnèrent. Le premier président les savait très bien relever ; le peuple ne les trouvait nullement bonnes ; les ecclésiastiques s'en scandalisaient au dernier point. Je ne les pouvais ni couvrir, ni excuser, et elles retombaient nécessairement sur la Fronde.

Ce mot me remet dans la mémoire ce que je crois avoir oublié de vous expliquer dans le premier livre de cet ouvrage. C'est son étymologie, qui n'est pas de grande importance, mais qui ne se doit pas toutefois omettre dans un récit où il n'est pas possible qu'elle ne soit nommée plusieurs fois. Quand le

Parlement commença à s'assembler pour les affaires publiques, M. le duc d'Orléans et Monsieur le Prince y vinrent assez souvent, comme vous avez vu, et y adoucirent même quelquefois les esprits. Ce calme n'y était que par intervalles. La chaleur revenait au bout de deux jours, et l'on s'assemblait avec la même ardeur que le premier moment. Bachaumont s'avisa de dire un jour, en badinant, que le Parlement faisait comme les écoliers qui frondent dans les fossés de Paris, qui se séparent dès qu'ils voient le lieutenant civil et qui se rassemblent dès qu'il ne paraît plus. Cette comparaison, qui fut trouvée assez plaisante, fut célébrée par les chansons, et elle refleurit particulièrement lorsque, la paix étant faite entre le Roi et le Parlement, l'on trouva lieu de l'appliquer à la faction particulière de ceux qui ne s'étaient pas accommodés avec la cour. Nous y donnâmes nous-mêmes assez de cours, parce que nous remarquâmes que cette distinction de noms échauffait les esprits. Le président de Bellièvre m'ayant dit que le premier président prenait avantage contre nous de ce quolibet, je lui fis voir un manuscrit de Sainte-Aldegonde, un des premiers fondateurs de la république de Hollande, où il était remarqué que Brederode se fâchant de ce que, dans les premiers commencements de la révolte des Pays-Bas, l'on les appelait les Gueux, le prince d'Orange, qui était l'âme de la faction, lui écrivit qu'il n'entendait pas son véritable intérêt, qu'il en devait être très aise, et qu'il ne manquât pas même de faire mettre sur leurs manteaux de petits bissacs en broderie, en forme d'ordre. Nous résolûmes, dès ce soir-là, de prendre des cordons de chapeaux qui eussent quelque forme de fronde. Un marchand affidé nous en fit une quantité, qu'il débita à une infinité de personnes qui n'y entendaient aucune finesse. Nous n'en portâmes que les derniers pour n'y point faire paraître d'affectation qui en eût gâté tout le mystère. L'effet de cette bagatelle fut incroyable. Tout fut à la mode, le pain, les chapeaux, les canons, les gants, les manchons, les éventails, les garnitures ; et nous fûmes nous-mêmes à la mode encore plus par cette sottise que par l'essentiel.

Nous avions certainement besoin de tout pour nous soutenir, ayant toute la maison royale sur les bras ; car quoique j'eusse vu Monsieur le Prince chez Mme de Longueville, je ne m'y croyais que fort médiocrement raccommodé. Il m'avait traité civilement, mais froidement ; et je savais même qu'il était persuadé que je m'étais plaint de lui, comme ayant manqué aux paroles qu'il m'avait fait porter à des particuliers du Parlement. Comme je ne l'avais pas fait, j'avais sujet de croire que l'on eût affecté de me brouiller personnellement avec lui. Je joignais cela à quelques circonstances particulières, et je trouvais que la chose venait apparemment de M. le prince de Conti, qui était naturellement très malin, et qui d'ailleurs me haïssait sans savoir pourquoi et sans que je le pusse deviner moi-même. Mme de Longueville ne m'aimait guère davantage, et j'en découvris un peu après la raison, que je vous dirai dans la suite. Je me défiais avec beaucoup de fondement de Mme de Montbazon, qui n'avait pas, à beaucoup près, tant de pouvoir que moi sur l'esprit de M. de Beaufort, mais qui en avait plus qu'il n'en fallait pour lui tirer tous ses secrets. Elle ne me pouvait pas aimer, parce qu'elle savait que je lui ôtai la meilleure partie de la considération qu'elle en eût pu tirer à la cour. J'eusse pu aisément m'accorder avec elle, car jamais femme n'a été de si facile composition ; mais comme arranger cet accommodement avec mes autres engagements, qui me plaisaient davantage, et avec lesquels il y avait, en effet, sans comparaison, plus de sûreté ? Vous voyez assez que je n'étais pas sans embarras.

Il ne tint pas au comte de Fuensaldagne de me soulager. Il n'était pas content de M. de Bouillon, qui, à la vérité, avait manqué le moment décisif de la paix générale ; il l'était beaucoup moins de ses envoyés, qu'il appelait des taupes ; et il était fort satisfait de moi, et parce que j'avais toujours insisté pour la paix des couronnes, et parce que je n'avais eu aucun intérêt dans la paix particulière et que je n'étais pas même

accommodé avec la cour. Il m'envoya don Antonio Pimentel pour m'offrir tout ce qui était au pouvoir du roi son maître, et pour me dire que sachant l'état où j'étais avec le ministre, il ne pouvait pas douter que je n'eusse besoin d'assistance ; qu'il me priait de recevoir cent mille écus que don Antonio Pimentel m'apportait en trois lettres de change, dont l'une était pour Bâle, la deuxième pour Strasbourg, la troisième pour Francfort ; qu'il ne me demandait pour cela aucun engagement, et que le Roi Catholique serait très satisfait de n'en tirer d'autre avantage que celui de me protéger. Vous ne doutez pas que je ne reçusse avec un profond respect cette honnêteté ; j'en témoignai toute la reconnaissance imaginable ; je n'éloignai point du tout les vues de l'avenir, mais je refusai pour le présent, en disant à don Antonio que je me croirais absolument indigne de la protection du Roi Catholique, si je recevais des gratifications de lui n'étant pas en état de le servir ; que j'étais né français et attaché, encore plus particulièrement qu'un autre, par ma dignité, à la capitale du royaume ; que mon malheur m'avait porté à me brouiller avec le premier ministre de mon Roi, mais que mon ressentiment ne me porterait jamais à chercher de l'appui parmi les ennemis, que lorsque la nécessité de la défense naturelle m'y obligerait ; que la providence de Dieu, qui connaissait la pureté de mes intentions, m'avait mis, dans Paris, en un état où je me soutiendrais apparemment par moi-même ; que si j'avais besoin d'une protection, je savais que je n'en pourrais jamais trouver ni de si puissante ni de si glorieuse que celle de Sa Majesté Catholique, à laquelle je tiendrais toujours à gloire de recourir. Fuensaldagne fut très content de ma réponse, qui lui parut, à ce qu'il dit depuis à Saint-Ibar, d'un homme qui se croyait de la force, qui n'était pas âpre à l'argent, et qui, avec le temps, en pourrait recevoir. Il me renvoya don Antonio Pimentel sur-le-champ même, avec une grande lettre pleine d'honnêteté, et un petit billet de Monsieur l'Archiduc, qui me mandait qu'il marcherait sur un mot de ma main *con todas las fuerças del Rei el senor*.

Il m'arriva justement, le lendemain du départ de don Antonio Pimentel, une petite intrigue qui me fâcha plus qu'une grande. Laigues me vint dire que M. le prince de Conti était dans une colère terrible contre moi ; qu'il disait que je lui avais manqué au respect ; qu'il périrait lui et toute sa maison, ou qu'il s'en ressentirait ; et Sarasin, que je lui avais donné pour secrétaire et qui n'en avait pas beaucoup de reconnaissance, entra un moment après, qui me confirma la même chose, en ajoutant qu'il fallait que l'offense fût terrible, parce que ni M. le prince de Conti ni Mme de Longueville ne s'expliquaient point du détail, quoiqu'ils parussent outrés en général. Jugez à quel point un homme qui ne se sent rien sur le cœur est surpris d'un éclat de cette espèce. Je n'en fus, en récompense, que très peu touché, parce qu'il s'en fallait beaucoup que j'eusse autant de respect pour la personne de M. le prince de Conti que j'en avais pour sa qualité. Je priai Laigues de lui aller rendre, de ma part, ce que je lui devais, lui demander avec respect le sujet de sa colère, et l'assurer qu'il n'en pouvait avoir aucun qui pût être fondé à mon égard. Laigues revint très persuadé qu'il n'y avait point eu de colère effective ; qu'elle était tout affectée et toute contrefaite, à dessein d'avoir une manière d'éclaircissement, qui fît ou qui fît paraître un raccommodement ; et ce qui lui donna cette pensée fut qu'aussitôt qu'il eut fait son compliment à M. le prince de Conti, il fut reçu avec joie, et remis pourtant pour la réponse à Mme de Longueville, comme à la principale intéressée. Elle fit beaucoup d'honnêtetés à Laigues pour moi, et elle le pria de me mener le soir chez elle. Elle me reçut admirablement, en disant toutefois qu'elle avait de grands sujets de se plaindre de moi ; que c'étaient de ces choses qui ne se disaient point, mais que je les savais bien. Voilà tout ce que j'en pus tirer pour le fond, car j'en eus toutes les honnêtetés possibles et toutes les avances même pour rentrer en union avec moi, disait-elle, et avec mes amis. En disant cette dernière parole, qu'elle prononça un peu bas, elle me donna sur le visage de l'un de ses gants, qu'elle tenait à la main, et elle me dit en sortant : « M'entendez-vous bien ? » Elle avait raison ; et voici ce que j'en dis.

M. de La Rochefoucauld avait, à ce que l'on prétendait, beaucoup négocié avec la cour ; mais comme il n'y avait aucune assurance aux paroles du Cardinal, il crut qu'il ne serait pas mal à propos ou de le solliciter, ou de le fixer, par un renouvellement de considération à M. Le prince de Conti, à qui Monsieur le Prince en donnait peu, et parce que l'on savait qu'il le méprisait parfaitement, et parce qu'il paraissait en toutes choses que leur réconciliation n'était pas sincère. Il eût souhaité, par cette raison, de se remettre, au moins en apparence, à la tête de la Fronde, de laquelle il s'était assez séparé les premiers jours de la paix, et même dès les derniers de la guerre, et par des railleries dont il n'était pas maître, et par un rapprochement à la cour qui, contre tout bon sens, avait été encore plus apparent qu'effectif. M. de La Rochefoucauld s'imagina, à mon opinion, que l'on ne pouvait revenir plus naturellement du refroidissement qui avait paru, que par un raccommodement, qui d'ailleurs ferait éclat et donnerait, par conséquent, ombrage à la cour : ce qui allait à ses fins. Je lui ai demandé depuis, une fois ou deux, la vérité de cette intrigue, dont il ne me parut pas qu'il se ressouvînt en particulier. Il me dit seulement, en général, qu'ils étaient, en ce temps-là, persuadés, dans leur cabale, que je rendais de mauvais offices sur son sujet à Mme de Longueville auprès de monsieur son mari. C'est de toutes les choses du monde celle dont j'ai été toute ma vie le moins capable, et je ne crois pas que ce soupçon fût la cause de l'éclat que M. le prince de Conti fit contre moi : parce qu'aussitôt que j'eus fait faire par Laigues mon premier compliment, je fus reçu à bras ouverts, et qu'aussitôt que Mme de Longueville s'aperçut que je ne répondis à ce qu'elle me dit de mes amis, qu'en termes généraux, elle retomba dans une froideur qui passa en haine. Il est vrai que comme je savais que je n'avais rien fait qui me pût attirer, avec justice, l'éclat que M. le prince de Conti avait fait contre moi, et que je m'imaginai être affecté, pour en faire servir l'accommodement à des intérêts particuliers, je demeurai fort froid à ce mot de mes amis, et plus que je ne le devais. Elle se le

tint pour dit ; et cela, joint au passé dont je vous ai déjà parlé et dont je ne sais pas encore le sujet, eut des suites qui nous ont dû apprendre, aux uns et aux autres, qu'il n'y a point de petits pas dans les grandes affaires.

M. le cardinal de Mazarin, qui avait beaucoup d'esprit, mais qui n'avait point d'âme, ne songea, dès que la paix fut faite, qu'à se défendre, pour ainsi parler, des obligations qu'il avait à Monsieur le Prince, qui, à la lettre, l'avait tiré de la potence ; et l'une de ses premières vues fut de s'allier avec la maison de Vendôme, qui, dès les commencements de la Régence, s'était trouvée, en deux ou trois rencontres, tout à fait opposée aux intérêts de la maison de Condé.

Il s'appliqua, par le même motif, avec soin, à gagner l'abbé de La Rivière, et il eut même l'imprudence de laisser voir à Monsieur le Prince qu'il lui faisait espérer le chapeau destiné à M. le prince de Conti.

Quelques chanoines de Liège ayant jeté les yeux sur le même prince de Conti pour cet évêché, le Cardinal, qui affectait de témoigner à La Rivière qu'il eût souhaité de le dégoûter de sa profession, y trouva des obstacles, sous le prétexte qu'il n'était pas de l'intérêt de la France de se brouiller avec la maison de Bavière, qui y avait des prétentions naturelles et déclarées.

J'omets une infinité de circonstances qui marquèrent à Monsieur le Prince et la méconnaissance et la défiance du Cardinal. Il était trop vif et encore trop jeune pour songer à diminuer la dernière ; il l'augmenta, par la protection qu'il donna à Chavigny, qui était la bête du Mazarin, et pour qui il demanda et obtint la liberté de revenir à Paris ; par le soin qu'il prit des intérêts de M. de Bouillon, qui s'était fort attaché à lui depuis la paix ; et par les ménagements qu'il avait de son côté pour La Rivière, lesquels n'étaient pas secrets. Il ne se faut point jouer avec ceux qui ont en main l'autorité royale. Quelques

défauts qu'ils aient, ils ne sont jamais assez faibles pour ne pas mériter ou que l'on les ménage ou que l'on les perde. Leurs ennemis ne les doivent jamais mépriser, parce qu'il n'y a au monde que ces sortes de gens à qui il ne convienne pas quelquefois d'être méprisés.

Ces indispositions, qui croissent toujours dès qu'elles ont commencé, firent que Monsieur le Prince ne se pressa pas, comme il avait accoutumé, de prendre, cette campagne, le commandement des armées. Les Espagnols avaient pris Saint-Venant et Ypres, et le Cardinal se mit dans l'esprit de leur prendre Cambrai. Monsieur le Prince, qui ne jugea pas l'entreprise praticable, ne s'en voulut pas charger. Il laissa cet emploi à M. le comte de Harcourt, qui y échoua ; et il partit pour aller en Bourgogne, au même temps que le Roi s'avança à Compiègne, pour donner chaleur au siège de Cambrai.

Ce voyage, quoique fait avec la permission du Roi, fit peine au Cardinal, et l'obligea à faire couler à Monsieur le Prince des propositions indirectes de rapprochement. M. de Bouillon me dit, en ce temps-là, qu'il savait de science certaine que Arnauld, qui avait été maître de camp des carabins et qui était fort attaché à Monsieur le Prince, s'en était chargé. Je ne sais pas si M. de Bouillon en était bien informé, et je sais aussi peu quelle suite ces propositions purent avoir. Ce qui me parut fut que Mazerolles, négociateur de Monsieur le Prince, vint à Compiègne en ce temps-là, qu'il y eut des conférences particulières avec Monsieur le Cardinal, qu'il lui déclara, au nom de son maître, que si la Reine se défaisait de la surintendance des mers, qu'elle avait prise pour elle à la mort de M. de Brézé, son beau-frère, il prétendait que ce fût en sa faveur et non pas en celle de M. de Vendôme, comme le bruit en courait. Mme de Bouillon, qui croyait être bien avertie, me dit que le Cardinal avait été fort étonné de ce discours, auquel il n'avait répondu que par un galimatias, « que l'on lui fera bien expliquer, ajouta-t-elle, quand on le tiendra à Paris ». Je

remarquai ce mot, que je lui fis moi-même expliquer, sans faire semblant toutefois d'en avoir curiosité ; et j'appris que Monsieur le Prince faisait état de ne pas demeurer longtemps en Bourgogne, et d'obliger, à son retour, la cour de revenir à Paris, où il ne doutait pas qu'il ne dût trouver le Cardinal bien plus souple qu'ailleurs. Cette parole faillit à me coûter la vie, comme vous le verrez par la suite. Il est nécessaire de parler auparavant de ce qui se passa à Paris, cependant que Monsieur le Prince fut en Bourgogne.

La licence y était d'autant plus grande que nous ne pouvions donner ordre à celle même qui ne nous convenait pas. C'est le plus irrémédiable de tous les inconvénients qui sont attachés à la faction ; et il est très grand, en ce que la licence, qui ne lui convient pas, lui est presque toujours funeste, en ce qu'elle la décrie. Nous avions intérêt de ne pas étouffer les libelles ni les vaudevilles qui se faisaient contre le Cardinal ; mais nous n'en avions pas un moindre à supprimer ceux qui se faisaient contre la Reine, et quelquefois même contre la religion et contre l'État. L'on ne se peut imaginer la peine que la chaleur des esprits nous donna sur ce sujet. La Tournelle condamna à mort deux criminels convaincus d'avoir mis au jour deux ouvrages très dignes du feu. Ils s'avisèrent de crier, comme ils étaient sur l'échelle, qu'on les faisait mourir parce qu'ils avaient débité des vers contre le Mazarin ; le peuple les enleva à la justice, avec une fureur inconcevable. Je ne touche cette petite circonstance que comme un échantillon qui vous peut faire connaître l'embarras où sont les gens sur le compte desquels l'on ne manque jamais de mettre tout ce qui se fait contre les lois ; et ce qui est encore plus fâcheux est qu'il ne tient, cinq ou six fois le jour, qu'à la fortune de corrompre, par des contretemps plus naturels à ces sortes d'affaires qu'à aucune autre, les meilleures et les plus sages productions du bon sens. En voici un exemple.

Jarzé, qui était, en ce temps-là, fort attaché au cardinal Mazarin, se mit en tête d'accoutumer, disait-il, les Parisiens à son nom ; et il s'imagina qu'il y réussirait admirablement en brillant, avec tous les autres jeunes gens de la cour qui avaient ce caractère, dans les Tuileries, où tout le monde avait pris fantaisie de se promener tous les soirs. MM. de Candale, de Bouteville, de Souvré, de Saint-Maigrin, et je ne sais combien d'autres, se laissèrent persuader à cette folie, qui ne laissa pas de leur réussir au commencement. Nous n'y fîmes point de réflexion, et comme nous nous sentions les maîtres du pavé, nous crûmes même qu'il était de l'honnêteté de vivre civilement avec des gens de qualité à qui l'on devait de la considération, quoiqu'ils fussent de parti contraire. Ils en prirent avantage. Ils se vantèrent à Saint-Germain que les Frondeurs ne leur faisaient pas quitter le haut du pavé dans les Tuileries. Ils affectèrent de faire de grands soupers sur la terrasse du jardin de Renard, d'y mener les violons et d'y boire publiquement à la santé de Son Excellence, à la vue de tout le peuple qui s'y assemblait pour y entendre la musique. Cette extravagance m'embarrassa. Je savais, d'un côté, qu'il n'y a rien de si dangereux que de souffrir que nos ennemis fassent devant les peuples ce qui nous doit déplaire, parce que les peuples ne manquent jamais de s'imaginer qu'ils le peuvent, puisque l'on le souffre. Je ne voyais, d'autre part, point de moyen pour l'empêcher que la violence, qui n'était pas honnête contre des particuliers, parce que nous étions trop forts, et qui n'était pas sage, parce qu'elle commettait à des querelles particulières, qui n'étaient pas de notre compte, et par lesquelles le Mazarin eût été ravi de nous donner le change. Voici l'expédient qui me vint en l'esprit.

J'assemblai chez moi MM. de Beaufort, le maréchal de La Mothe, de Brissac, de Rais, de Vitry et de Fontrailles. Avant que de m'ouvrir, je leur fis jurer de se conduire à ma mode, dans une affaire que j'avais à leur proposer. Je leur fis voir les inconvénients de l'inaction sur ce qui se passait dans les

Tuileries ; je leur exagérai les inconvénients des procédés particuliers ; et nous convînmes que, dès le soir, M. de Beaufort, accompagné de ceux que je viens de vous nommer, et de cent ou de cent vingt gentilshommes, se trouverait chez Renard, quand il saurait que ces messieurs seraient à table, et qu'après avoir fait compliment à M. de Candale et aux autres, il dît à Jarzé que, sans leur considération, il l'aurait jeté du haut du rempart pour lui apprendre à se vanter. À quoi j'ajoutai qu'il serait bien aussi de faire casser quelques violons, lorsque la bande s'en retournerait et qu'elle ne serait plus en lieu où les personnes qu'on ne voulait point offenser y pussent prendre part. Le pis de cette affaire était un procédé de Jarzé, qui ne pouvait point avoir de mauvaises suites, parce que sa naissance n'était pas fort bonne. Ils me promirent tous de ne recevoir aucune parole de lui et de se servir de ce prétexte pour en faire purement une affaire de parti. Cette résolution fut très mal exécutée. M. de Beaufort, au lieu de faire ce qui avait été résolu, s'emporta de chaleur. Il tira d'abord la nappe, il renversa la table ; l'on coiffa d'un potage le pauvre Vineuil, qui n'en pouvait pas davantage, et qui se trouva de hasard à table avec eux. Le pauvre commandeur de Jars eut le même sort. L'on cassa les instruments sur la tête des violons. Moreuil, qui était avec M. de Beaufort, donna trois ou quatre coups de plat d'épée à Jarzé. M. de Candale et M. de Bouteville, qui est aujourd'hui M. de Luxembourg, mirent l'épée à la main, et sans Caumesnil, qui se mit au-devant d'eux, ils eussent couru fortune dans la foule des gens qui l'avaient tous hors du fourreau.

Cette aventure, qui ne fut pourtant pas sanglante, ne laissa pas de me donner une cruelle douleur, et aux partisans de la cour la satisfaction d'en jeter sur moi le blâme dans le monde. Il ne fut pas de longue durée, et parce que l'application que j'eus à en empêcher les suites, à quoi je réussis, fit assez connaître mon intention, et parce qu'il y a des temps où certaines gens ont toujours raison. Par celle des contraires, Mazarin avait toujours tort. Nous ne manquâmes pas de célébrer, comme nous devions,

la levée du siège de Cambrai, le bon accueil fait à Servien pour le payer de la rupture de la paix de Münster, le bruit du rétablissement d'Emery, qui courut aussitôt après que M. de La Meilleraye se fut défait de la surintendance des finances, et qui se trouva véritable peu après. Enfin nous nous trouvions en état d'attendre, avec sûreté et même avec dignité, ce que pourrait produire le chapitre des accidents, dans lequel nous commencions à entrevoir de grandes indispositions de Monsieur le Prince pour le Cardinal, et du Cardinal pour Monsieur le Prince.

Ce fut dans ce moment où Mme de Bouillon me découvrit que Monsieur le Prince avait pris la résolution d'obliger le Roi de revenir à Paris ; et M. de Bouillon me l'ayant confirmé, je pris celle de me donner l'honneur de ce retour, qui était, dans la vérité, très souhaité du peuple, et qui d'ailleurs nous donnerait, dans la suite, beaucoup plus de considération, quoiqu'il parût d'abord nous en ôter. Je me servis, pour cet effet, de deux moyens : l'un fut de faire insinuer à la cour que les Frondeurs appréhendaient ce retour ; l'autre, qui servait aussi à donner cette opinion au Cardinal, fut d'écouter les négociations qu'il ne manquait jamais de hasarder, de huit jours en huit jours, par différents canaux, pour lui lever tous soupçons qu'il y eût de l'art de notre côté. Je fis ce que je pus pour faire agir en cela M. de Beaufort sous son nom, parce que, sans vanité, je croyais que le Mazarin s'imaginerait qu'il trouverait plus de facilité à le tromper que moi. Mais comme M. de Beaufort, ou plutôt comme La Boulaye, à qui M. de Beaufort s'en ouvrit, vit que la suite de la négociation allait à faire le voyage à Compiègne, il ne voulut point que M. de Beaufort y entrât, soit qu'en effet il crût, comme il le disait, qu'il y eût trop de péril pour lui, soit que sachant que je ne faisais pas état que celui qui irait de nous deux y vît le cardinal Mazarin, il ne pût se résoudre à laisser faire un pas à M. de Beaufort aussi contraire aux espérances que Mme de Montbazon, à qui La Boulaye était dévoué, donnait continuellement à la cour de son accommodement.

Cette ouverture de M. de Beaufort à La Boulaye me donna une inquiétude effroyable, parce qu'étant très persuadé de son infidélité et de celle de son amie, je ne voyais pas seulement la fausse négociation que je projetais avec la cour inutile, mais que je la considérais même comme très dangereuse. Elle était pourtant nécessaire ; car vous jugez bien de quel inconvénient il nous était de laisser l'honneur du retour du Roi ou au Cardinal ou à Monsieur le Prince, qui n'eussent pas manqué, selon toutes les règles, de s'en faire une preuve de ce qu'il avait toujours dit que nous nous y opposions. Le président de Bellièvre, à qui j'avais communiqué mon embarras, me dit que puisque M. de Beaufort m'avait manqué au secret sur un point qui me pouvait perdre, je pouvais bien lui en faire un, de mon côté, sur un point qui le pouvait sauver lui-même ; qu'il y allait du tout pour le parti : il fallait tromper M. de Beaufort pour son salut ; que je le laissasse faire et qu'il me donnait sa parole que, avant qu'il fût nuit, il raccommoderait tout le mal que le manquement de secret de M. de Beaufort avait causé. Il me prit dans son carrosse, il m'emmena chez Mme de Montbazon, où M. de Beaufort passait toutes les soirées. Il y arriva un moment après nous ; et M. de Bellièvre fit si bien, qu'il répara effectivement ce qui était gâté. Il leur fit croire qu'il m'avait persuadé qu'il fallait songer, tout de bon, à s'accommoder ; que la bonne conduite ne voulait pas que nous laissassions venir le Roi à Paris, sans avoir au moins commencé à négocier ; qu'il était nécessaire, par la circonstance du retour du Roi, que la négociation se fît par nous-mêmes en personne, c'est-à-dire par M. de Beaufort et par moi. Mme de Montbazon, qui prit feu à cette première ouverture, et qui crut qu'il n'y aurait plus de péril en ce voyage, puisqu'on voulait bien y négocier effectivement, avança, même avec précipitation, qu'il serait mieux que M. de Beaufort y allât. Le président de Bellièvre allégua douze ou quinze raisons, dont il n'y en avait pas une qu'il entendît lui-même, pour lui prouver que cela ne serait pas à propos ; et je remarquai, en cette occasion, que rien ne persuade tant les gens

qui ont peu de sens, que ce qu'ils n'entendent pas. Le président de Bellièvre leur laissa même entrevoir qu'il serait peut-être à propos que je me laissasse persuader, quand je serais là, de voir le Cardinal. Mme de Montbazon, qui entretenait des correspondances, ou plutôt qui croyait en entretenir, avec tout le monde, par les différents canaux qu'elle avait avec chacun, se fit honneur, par celui du maréchal d'Albret, à ce qu'on m'a dit depuis, de ce projet à la cour ; et ce qui me le fait assez croire est que Servien recommença, fort justement et comme à point nommé, ses négociations avec moi. J'y répondis à tout hasard, comme si j'étais assuré que la cour en eût été avertie par Mme de Montbazon. Je ne m'engageai pas de voir à Compiègne le cardinal Mazarin, parce que j'étais très résolu de ne l'y point voir ; mais je lui fis entendre que je l'y pourrais voir, parce que je reconnus clairement que si le Cardinal n'eût eu l'espérance que cette visite me décréditerait dans le peuple, il n'eût point consenti à un voyage qui pouvait faire croire au peuple que j'eusse part au retour du Roi, je jugeai plutôt à la mine qu'aux paroles de Servien, que ce retour n'était pas si éloigné de l'inclination du Cardinal que l'on le croyait à Paris et même à la cour. Vous voyez facilement que j'oubliai de dire à Servien que je fisse état de parler à la Reine sur ce retour. Il alla annoncer le mien à Compiègne avec une joie merveilleuse ; mais elle ne fut pas si grande parmi mes amis, quand je leur eus communiqué ma pensée : j'y trouvai une opposition extraordinaire, parce qu'ils crurent que j'y courais un grand péril. Je leur fermai la bouche en leur disant que tout ce qui est nécessaire n'est pas hasardeux. J'allai coucher à Liancourt, où le maître et la maîtresse de la maison firent de grands efforts pour m'obliger de retourner à Paris ; et j'arrivai le lendemain à Compiègne, au lever de la Reine.

Comme je montais l'escalier, un petit homme habillé de noir, que je n'avais jamais vu et que je n'ai jamais vu depuis, me coula un billet dans la main où étaient ces mots en grosses majuscules : SI VOUS ENTREZ CHEZ LE ROI, VOUS ÊTES

MORT. J'y étais ; il n'était plus temps de reculer. Comme je vis que j'avais passé la salle des gardes sans être tué, je me crus sauvé. Je témoignai à la Reine que je venais l'assurer de mes obéissances très humbles et de la disposition où était l'Église de Paris de rendre à Leurs Majestés tous les services auxquels elle était obligée. J'insinuai, dans la suite de mon discours, tout ce qui était nécessaire pour pouvoir dire que j'avais beaucoup insisté pour le retour du Roi. La Reine me témoigna beaucoup de bonté et même beaucoup d'agrément sur tout ce que je lui disais ; mais quand elle fut tombée sur ce qui regardait le Cardinal, et qu'elle eut vu que, quoiqu'elle me fît beaucoup d'instance de le voir, je persistais à lui répondre que cette visite me rendrait inutile à son service, elle ne se put plus contenir, elle rougit ; et tout le pouvoir qu'elle eut sur elle fut, à ce qu'elle a dit depuis, de ne me rien dire de fâcheux.

Servien racontait un jour au maréchal de Clérembault que l'abbé Fouquet proposa à la Reine de me faire assassiner chez lui (Servien), où je dînais ; et il ajouta qu'il était arrivé à temps pour empêcher ce malheur. M. de Vendôme, qui vint au sortir de table chez Servien, me pressa de partir, en me disant qu'on tenait de fâcheux conseils contre moi ; mais quand cela n'aurait pas été, M. de Vendôme l'aurait dit pourtant : il n'y a jamais eu un imposteur pareil à lui.

Je revins à Paris, ayant fait tous les effets que j'avais souhaité. J'avais effacé le soupçon que les Frondeurs fussent contraires au retour du Roi ; j'avais jeté sur le Cardinal toute la haine du délai ; je m'étais assuré l'honneur principal du retour ; j'avais bravé le Mazarin dans son trône. Il y eut, dès le lendemain, un libelle qui mit tous ces avantages dans leur jour. Le président de Bellièvre fit voir à Mme de Montbazon que les circonstances particulières que j'avais trouvées à Compiègne m'avaient forcé à changer de résolution touchant la visite du Cardinal. J'en persuadai assez aisément M. de Beaufort, qui fut d'ailleurs chatouillé du succès que cette démarche eut dans le

peuple. Hocquincourt, qui était de nos amis, fit le même jour je ne sais quelle bravade au Cardinal, du détail de laquelle je ne me ressouviens point, que nous le relevâmes de mille couleurs. Enfin nous connûmes visiblement que nous avions de la provision encore pour longtemps dans l'imagination du public : ce qui fait le tout en ces sortes d'affaires.

Monsieur le Prince étant revenu à Compiègne, la cour prit ou déclara la résolution de revenir à Paris. Elle y fut reçue comme les rois l'ont toujours été et le seront toujours, c'est-à-dire avec acclamations qui ne signifient rien, que pour ceux qui prennent plaisir à se flatter. Un petit procureur du Roi du Châtelet, qui était une manière de fou, aposta, pour de l'argent, douze ou quinze femmes, qui, à l'entrée du faubourg, crièrent : « Vive Son Éminence ! » qui était dans le carrosse du Roi, et Son Éminence crut qu'il était maître de Paris. Il s'aperçut, au bout de trois ou quatre jours, qu'il s'était trompé. Les libelles continuèrent. Marigny redoubla de force pour les chansons ; les Frondeurs parurent plus fiers que jamais. Nous marchions quelquefois seuls, M. de Beaufort et moi, avec un page derrière notre carrosse ; nous marchions quelquefois avec cinquante livrées et cent gentilshommes. Nous diversifiions la scène, selon que nous jugions qu'elle serait du goût des spectateurs. Les gens de la cour, qui nous blâmaient depuis le matin jusqu'au soir, nous imitaient à leur mode. Il n'y en avait pas un qui ne prît avantage sur le ministre *des frottades* que nous lui donnions, c'était le mot du président de Bellièvre ; et Monsieur le Prince, qui en faisait trop ou trop peu à son égard, continua à la traiter du haut en bas et plus, à mon opinion, qu'il ne convient de traiter un homme qu'on veut laisser dans le ministère.

Comme Monsieur le Prince n'était pas content du refus que l'on lui avait fait de la surintendance des mers ; qui avait été à monsieur son beau-frère, le Cardinal pensait toujours à le radoucir par des propositions de quelques autres accommodements, qu'il eût été bien aise toutefois de ne lui

donner qu'en espérance. Il lui proposa que le Roi achèterait le comté de Montbéliard, souveraineté assez considérable, qui est frontière entre l'Alsace et la Franche-Comté, et il donna charge à Herballe de ménager cette affaire avec le propriétaire, qui était un des cadets de la maison de Wurtemberg. On prétendait, en ce temps-là, que Herballe même avait averti Monsieur le Prince que sa commission secrète était de ne pas réussir dans sa négociation. Ce qui est constant est que Monsieur le Prince n'était pas content du Cardinal, et qu'il ne continua pas seulement, depuis son retour, à traiter fort bien M. de Chavigny, qui était son ennemi capital, mais qu'il affecta même de se radoucir beaucoup à l'égard des Frondeurs. Il me témoigna, en mon particulier, bien plus d'amitié et plus d'ouverture qu'il n'avait fait dans les premiers jours de la paix ; il ménagea plus que par le passé monsieur son frère et madame sa sœur. Il me semble même que ce fut en ce temps-là, quoiqu'il ne m'en souvienne pas assez pour l'assurer, qu'il remit M. le prince de Conti dans la fonction du gouvernement de Champagne, dont jusque-là il n'en avait eu que le titre. Il s'attacha l'abbé de La Rivière, en souffrant que monsieur son frère, qu'il prétendait pouvoir faire cardinal par une pure recommandation, lui laissât la nomination, pour laquelle le chevalier d'Elbène fut dépêché à Rome.

Tous ces pas ne diminuaient pas les défiances du Cardinal, qui étaient fort augmentées par l'attachement que M. de Bouillon, mécontent, et d'un esprit profond, avait pour Monsieur le Prince ; mais elles étaient encore aigries par en ce qu'il croyait que Monsieur le Prince favorisait le mouvement de Bordeaux, qui, tyrannisé par M. d'Epernon, esprit violent et incapable, avait pris les armes par l'autorité du Parlement, sous le commandement de Chamberet et depuis sous celui de Sauvebeuf. Ce Parlement avait député à celui de Paris un de ses conseillers, appelé Guyonnet, qui ne bougeait de chez M. de Beaufort, à qui tout ce qui paraissait grand paraissait bon et tout ce qui paraissait mystérieux paraissait sage. Il ne tint pas

à moi d'empêcher ces apparences, qui ne servaient à rien et qui pouvaient nuire par mille raisons : ce que je marque sur un sujet dans lequel il s'agit de Monsieur le Prince, parce qu'il me parla même avec aigreur de ces conférences de Guyonnet avec M. de Beaufort, ce qui fait voir qu'il était bien éloigné de fomenter les désordres de la Guyenne. Mais le Cardinal le croyait, parce que Monsieur le Prince, qui avait toujours de très bonnes et très sincères intentions pour l'État, penchait à l'accommodement et n'était pas d'avis que l'on hasardât une province aussi importante que la Guyenne, pour le caprice de M. d'Epernon. L'un des plus grands défauts du cardinal Mazarin est qu'il n'a jamais pu croire que personne lui parlât avec bonne intention.

Comme Monsieur le Prince avait voulu se réunir toute sa maison, il crut qu'il ne pouvait satisfaire pleinement M. de Longueville, qu'il n'eût obligé le Cardinal à lui tenir la parole que l'on lui avait donnée à la paix de Rueil, c'est-à-dire de lui mettre entre les mains le Pont-de-l'Arche, qui, joint au Vieil-Palais de Rouen, à Caen et à Dieppe, ne convenait pas mal à un gouverneur de Normandie. Le Cardinal s'opiniâtra à ne le pas faire, et jusqu'au point qu'il s'en expliqua à qui le voulut entendre. Monsieur le Prince, le trouvant un jour au cercle, et voyant qu'il faisait le fier plus qu'à l'ordinaire, lui dit en sortant du cabinet de la Reine, d'un ton assez haut : « Adieu, Mars ! » Cela se passa à onze heures du soir et un peu devant le souper de la Reine. Je le sus un demi quart d'heure après, comme tout le reste de la ville. Et comme j'allais, le lendemain sur les sept heures du matin, à l'hôtel de Vendôme pour y chercher M. de Beaufort, je le trouvai sur le Pont-Neuf, dans le carrosse de M. de Nemours, qui le menait chez madame sa femme, pour qui M. de Beaufort avait une grande tendresse. M. de Nemours était encore, en ce temps-là, dans les intérêts de la Reine ; et comme il savait l'éclat du soir précédent, il s'était mis en l'esprit de persuader à M. de Beaufort de se déclarer pour elle en cette occasion. M. de Beaufort s'y trouvait tout à fait disposé, et

d'autant plus que Mme de Montbazon l'avait prêché jusqu'à deux heures après minuit sur le même ton. Le connaissant comme je faisais, je ne devais pas être surpris de son peu de vue ; j'avoue toutefois que je le fus au dernier point. Je lui représentai, avec toute la force qu'il me fut possible, qu'il n'y avait rien au monde qui fût plus opposé au bon sens ; qu'en nous offrant à Monsieur le Prince, nous ne hasardions rien ; qu'en nous offrant à la Reine, nous hasardions tout ; que dès que nous aurions fait ce pas, Monsieur le Prince, s'accommoderait avec le Mazarin, qui le recevrait à bras ouvert, et par sa propre considération et par l'avantage qu'il trouverait à faire connaître au peuple qu'il devrait sa conservation aux Frondeurs, ce qui nous décréditerait absolument dans le public ; que le pis-aller, en nous offrant à Monsieur le Prince, serait de demeurer comme nous étions, avec la différence que nous aurions acquis un nouveau mérite, à l'égard du public, par le nouvel effort que nous aurions fait pour ruiner son ennemi. Ces raisons, auxquelles il n'y avait à la vérité rien à répondre, emportèrent M. de Beaufort. Nous allâmes, dès l'après-dînée, à l'hôtel de Longueville, où nous trouvâmes Monsieur le Prince dans la chambre de madame sa sœur. Nous lui offrîmes nos services. Nous fûmes reçus comme vous le pouvez imaginer, et nous soupâmes avec lui chez Prudhomme, où le panégyrique du Mazarin ne manqua d'aucune figure.

Le lendemain au matin, Monsieur le Prince me fit l'honneur de me venir voir, et il continua à me parler du même air dont il m'avait parlé la veille. Il reçut même avec plaisir la ballade en *na, ne, ni, no, nu,* que Marigny lui présenta comme il descendait l'escalier. Il m'écrivit le soir, sur les onze heures, un petit billet par lequel il m'ordonnait de me trouver, le lendemain matin à quatre heures, chez lui avec Noirmoutier. Nous l'éveillâmes comme il nous l'avait commandé. Il nous parut d'abord assez embarrassé ; il nous dit qu'il ne pouvait se résoudre à faire la guerre civile ; que la Reine était si attachée au Cardinal qu'il n'y avait que ce moyen de l'en séparer ; qu'il ne croyait pas qu'il fût de sa conscience et de son honneur de le

prendre, et qu'il était d'une naissance à laquelle la conduite du Balafré ne convenait pas. Ce furent ses propres paroles, et je les remarquai. Il ajouta qu'il n'oublierait jamais l'obligation qu'il nous avait ; qu'en s'accommodant, il nous accommoderait aussi avec la cour, si nous le voulions ; que si nous ne croyions pas qu'il fût de nos intérêts, il ne laisserait pas, si la cour nous voulait attaquer, de prendre, hautement notre protection. Nous lui répondîmes que nous n'avions prétendu, en lui offrant nos services, que l'honneur de le servir ; que nous serions au désespoir que notre considération eût arrêté un moment son accommodement avec la Reine ; que nous le suppliions de nous permettre de demeurer comme nous étions avec le cardinal Mazarin, et que cela n'empêcherait pas que nous ne demeurassions toujours dans les termes et du respect et du service que nous avions voués à Son Altesse. Les conditions de cet accommodement de Monsieur le Prince avec le Cardinal n'ont jamais été publiques, parce qu'il ne s'en est su que ce qu'il plut au Cardinal, en ce temps-là, d'en jeter dans le monde. Ce qui en parut fut la remise du Pont-de-l'Arche entre les mains de M. de Longueville.

Les affaires publiques ne m'occupaient pas si fort, que je ne fusse obligé de vaquer à des particulières, qui me donnèrent bien de la peine. Mme de Guémené, qui s'en était allée d'effroi, comme je crois vous avoir déjà dit, dès les premiers jours du siège de Paris, revint de colère à la première nouvelle qu'elle eut de mes visites à l'hôtel de Chevreuse. Je fus assez fou pour la prendre à la gorge sur ce qu'elle m'avait lâchement abandonné ; elle fut assez folle pour me jeter un chandelier à la tête sur ce que je ne lui avais pas gardé fidélité à l'égard de Mlle de Chevreuse. Nous nous accordâmes un quart d'heure après ce fracas, et, dès le lendemain, je fis pour son service ce que vous allez voir.

Cinq ou six jours après que Monsieur le Prince fut accommodé, il m'envoya le président Viole pour me dire que

l'on le déchirait dans Paris, comme un homme qui avait manqué de parole aux Frondeurs ; qu'il ne pouvait pas croire que ces bruits-là vinssent de moi ; qu'il avait des lumières que M. de Beaufort et Mme de Montbazon y contribuaient beaucoup, et qu'il me priait d'y donner ordre. Je montai aussitôt en carrosse avec le président Viole ; j'allai avec lui chez Monsieur le Prince, et je lui témoignai que j'avais toujours parlé de lui comme je devais. J'excusai, autant que je pus, M. de Beaufort et Mme de Montbazon, quoique je n'ignorasse pas que la dernière n'eût dit que trop de sottises. Je lui insinuai dans le discours qu'il ne devait pas trouver étrange que, dans une ville aussi émue et aussi enragée contre le Mazarin, l'on se fût fort plaint de son accommodement, qui le remettait pour la seconde fois sur le trône. Il se fit justice ; il comprit que le peuple n'avait pas besoin d'instigateur pour être échauffé sur cette matière. Il entra avec moi sur les raisons qu'il avait eues de ne pas pousser les affaires ; il fut satisfait de celle que je pris la liberté de lui dire pour lui justifier ma conduite ; il m'assura de son amitié ; je l'assurai de mes services ; et la conversation finit d'une manière assez ouverte et même assez tendre pour me donner lieu de croire et qu'il me tenait pour son serviteur, et qu'il ne trouverait pas mauvais que je me mêlasse d'une affaire qui était arrivée justement la veille de ce que je vous viens de raconter.

Monsieur le Prince s'était engagé, à la prière de Meille, cadet de Foix, qui était fort attaché à lui, de faire donner le tabouret à la comtesse de Foix ; et le Cardinal, qui y avait grande aversion, suscita toute la jeunesse de la cour pour s'opposer à tous les tabourets qui n'étaient point fondés sur des brevets. Monsieur le Prince, qui vit tout d'un coup une manière d'assemblée de noblesse, à la tête de laquelle même le maréchal de L'Hôpital s'était mis, ne voulut pas s'attirer la chaleur publique pour des intérêts qui lui étaient, dans le fond, assez indifférents, et il crut qu'il ferait assez pour la maison de Foix si il renversait les tabourets des autres maisons privilégiées. Celle de Rohan était la première de ce nombre ; et jugez de quel

dégoût était un échec de cette nature aux dames de ce nom. La nouvelle leur en fut apportée le soir même que M[me] la princesse de Guémené revint d'Anjou. M[mes] de Chevreuse, de Rohan et de Montbazon se trouvèrent le lendemain chez elle. Elles prétendirent que l'affront que l'on leur voulait faire n'était qu'une vengeance qu'on voulait prendre de la Fronde. Nous résolûmes une contre-assemblée de noblesse pour soutenir le tabouret de la maison de Rohan. M[lle] de Chevreuse eût eu assez de plaisir qu'on l'eût distinguée par là de celle de Lorraine ; mais la considération de madame sa mère fit qu'elle n'osa contredire le sentiment commun. Il fut question d'essayer d'ébranler Monsieur le Prince avant que de venir à l'éclat. Je me chargeai de la commission, que la conversation que j'avais eue avec lui aida à me faire croire pouvoir être d'un succès plus possible. J'allai chez lui dès le soir même ; je pris mon prétexte sur la parenté que j'avais avec la maison de Guémené. Monsieur le Prince, qui m'entendit à demi-mot, me répondit ces propres paroles : « Vous êtes bon parent ; il est juste de vous satisfaire. Je vous promets que je ne choquerai point le tabouret de la maison de Rohan ; mais je vous demande une condition sans laquelle il n'y a rien de fait : c'est que vous disiez, dès aujourd'hui, à M[me] de Montbazon que le seul article que je désire pour notre accommodement est que lorsqu'elle coupera je ne sais quoi à M. de La Rochefoucauld, elle ne l'envoie pas dans un bassin d'argent à ma sœur, comme elle l'a dit à vingt personnes depuis deux jours. »

J'exécutai fidèlement et exactement l'ordre de Monsieur le Prince ; j'allai de chez lui droit à l'hôtel de Guémené, où je trouvai toute la compagnie assemblée ; je suppliai M[lle] de Chevreuse de sortir du cabinet, et je fis rapport en propres termes de mon ambassade aux dames, qui en furent beaucoup édifiées. Il est si rare qu'une négociation finisse de cette manière, que celle-là m'a paru n'être pas indigne de l'histoire.

Cette complaisance, que Monsieur le Prince eut pour moi, déplut fort au Cardinal, qui avait encore tous les jours de nouveaux sujets de chagrin. Le vieux duc de Chaulnes, gouverneur d'Auvergne, lieutenant de Roi en Picardie et gouverneur d'Amiens, mourut en ce temps-là. Le Cardinal, à qui la citadelle d'Amiens eût assez plu pour lui-même, eût bien voulu que le vidame lui en eût cédé le gouvernement, dont il avait la survivance, pour avoir celui d'Auvergne. Ce vidame, qui était frère aîné de M. Chaulnes que vous voyez aujourd'hui, se fâcha, écrivit une lettre très haute au Cardinal, et il s'attacha à Monsieur le Prince. M. de Nemours fit la même chose, parce que l'on balança à lui accorder le gouvernement d'Auvergne. Miossens, qui est présentement le maréchal d'Albret, et qui était à la tête des gendarmes du Roi, s'accoutuma et accoutuma les autres à menacer le ministre. Il augmenta la haine publique qu'on avait contre lui, par le rétablissement d'Emery, extrêmement odieux à tout le royaume ; mais ce rétablissement, duquel nous ne manquâmes pas de nous servir, nous fit d'autre part un peu de peine, parce que cet homme, qui ne manquait pas d'esprit, et qui connaissait mieux Paris que le Cardinal, y jeta de l'argent, et qu'il l'y jeta même assez à propos. C'est une science particulière qui, bien ménagée fait autant de bons effets dans un peuple, qu'elle en produit de mauvais quand elle n'est pas bien entendue ; elle est de la nature de ces choses qui sont naturellement ou toutes bonnes ou toutes mauvaises.

Cette distribution, qu'il fit sagement et sans éclat dans les commencements de son rétablissement, nous obligea à songer encore avec plus d'application à nous incorporer, pour ainsi dire, avec le peuple ; et comme nous en trouvâmes une occasion qui était sainte en elle-même, ce qui est toujours un avantage signalé, nous ne la manquâmes pas. Si l'on m'eût cru, nous ne l'eussions pas prise si tôt : nous n'étions pas pressés, et il n'est jamais sage de faire, dans les factions où l'on n'est que sur la défensive, ce qui n'est pas pressé ; mais l'inquiétude des subalternes est la chose du monde la plus incommode en ces

rencontres : ils croient que l'on est perdu dès que l'on n'agit pas. Je les prêchais tous les jours qu'il fallait planer ; que les pointes étaient dangereuses ; que j'avais remarqué en plusieurs occasions que la patience avait de plus grands effets que l'activité. Personne ne comprenait cette vérité, qui est pourtant incontestable, et l'impression que fit, à ce propos, dans les esprits, un méchant mot de la princesse de Guémené est incroyable : elle se ressouvint d'un vaudeville que l'on avait fait autrefois sur un certain régiment de Brullon où l'on disait qu'il n'y avait que deux dragons et quatre tambours. Comme elle haïssait la Fronde pour plus d'une raison, elle me dit un jour chez elle, en me raillant, que nous n'étions plus que quatorze de notre parti, qu'elle compara ensuite au régiment de Brullon. Noirmoutier, qui était éveillé mais étourdi, et Laigues, qui était lourd mais présomptueux, furent touchés de cette raillerie, qui leur parut bien fondée ; et au point qu'ils murmuraient, depuis le matin jusqu'au soir, de ce que je ne m'accommodais pas, ou de ce que je ne poussais pas les affaires à l'extrémité. Comme les chefs, dans les factions, n'en sont maîtres qu'autant qu'ils savent prévenir ou apaiser les murmures, il fallut venir malgré moi à agir, quoiqu'il n'en fût pas encore temps, et je trouvai, par bonne fortune, une manière qui eût rectifié et même consacré l'imprudence, si ceux qui l'avaient causée ne l'eussent pas outrée.

L'on peut dire, avec vérité, que les rentes de l'Hôtel de Ville de Paris sont particulièrement le patrimoine de tous ceux qui n'ont que médiocrement du bien. Il est vrai qu'il y a des maisons riches qui y ont part : mais il est encore plus vrai qu'il semble que la providence de Dieu les ait encore plus destinées pour les pauvres ; ce qui, bien entendu et bien ménagé, pourrait être très avantageux au service du Roi, parce que ce serait un moyen sûr, et d'autant plus efficace qu'il serait imperceptible, d'attacher à sa personne un nombre infini de familles médiocres, qui sont toujours les plus redoutables dans les révolutions. La licence des temps a donné plus d'une fois des atteintes à ce fonds sacré.

L'ignorance du Mazarin ne garda point de mesure dans sa puissance. Il recommença, aussitôt après la paix, à rompre celles par lesquelles et les arrêts du Parlement et les déclarations du Roi avaient pourvu aux désordres. Les officiers de l'Hôtel de Ville, dépendants du ministre, y contribuèrent par leurs prévarications. Les rentiers s'en émurent : ils s'assemblèrent en grand nombre en l'Hôtel de Ville. La Chambre des vacations donna arrêt par lequel elle défendit ces assemblées. Quand le Parlement fut rentré, à la Saint-Martin de l'année 1649, la Grande Chambre confirma cet arrêt, qui était juridique en soi, parce que les assemblées, sans l'autorité du prince, ne sont jamais légitimes, mais qui autorisait toutefois le mal, en ce qu'il en empêchait le remède.

Ce qui obligea la Grande Chambre à donner un second arrêt fut que, nonobstant celui qui avait été rendu par la Chambre des vacations, les rentiers, assemblés au nombre de plus de trois mille, tous bons bourgeois et vêtus de noir, avaient créé douze syndics pour veiller, disaient-ils, sur les prévarications du prévôt des marchands. Cette nomination des syndics fut inspirée à ces bourgeois par cinq ou six personnes, qui avaient en effet quelque intérêt dans les rentes, mais que j'avais jetées dans l'assemblée pour la diriger, aussitôt que je la vis formée. Je suis encore très persuadé que je rendis, en cette occasion, un très grand service à l'État, parce que si je n'eusse réglé, comme je fis, cette assemblée, qui entraînait après elle presque tout Paris, il y eût eu assurément une fort grande sédition. Tout s'y passa au contraire avec un très grand ordre. Les rentiers demeurèrent dans le respect pour quatre ou cinq conseillers du Parlement, qui parurent à leur tête et voulurent bien accepter le syndicat. Ils y persistèrent avec joie, quand ils surent, par les mêmes conseillers, que nous leur donnions, M. de Beaufort et moi, notre protection. Ils nous firent une députation solennelle, que nous reçûmes comme vous pouvez l'imaginer. Le premier président, qui se le devait tenir pour dit,

voyant cette démarche, s'emporta, et donna ce second arrêt dont je vous viens de parler. Les syndics prétendirent que leur syndicat ne pourrait être cassé que par le Parlement en corps, et non pas par la Grande Chambre. Ils se plaignirent aux Enquêtes, qui furent du même avis, après en avoir opiné dans leur chambre, et qui allèrent ensuite chez Monsieur le Premier Président, accompagnées d'un très grand nombre de rentiers.

La cour, qui crut devoir faire un coup d'autorité, envoya des archers chez Parain des Coutures, capitaine de son quartier, et qui était un des douze syndics. Ils furent assez heureux pour ne le pas trouver chez lui. Le lendemain, les rentiers s'assemblèrent en très grand nombre en l'Hôtel de Ville, et y résolurent de présenter requête au Parlement, et d'y demander justice de la violence que l'on avait voulu faire à l'un de leurs syndics.

Jusque-là nos affaires allaient à souhait. Nous nous étions enveloppés dans la meilleure et la plus juste affaire du monde, et nous étions sur le point de nous reprendre et de nous recoudre, pour ainsi dire, avec le Parlement, qui était sur le point de demander l'assemblée des chambres et de sanctifier, par conséquent, tout ce que nous avions fait. Le diable monta à la tête de nos subalternes : ils crurent que cette occasion tomberait, si nous ne la relevions par un grain qui fût de plus haut goût que les formes du Palais. Ce furent les propres mots de Montrésor, qui, dans un conseil de Fronde qui fut tenu chez le président de Bellièvre, proposa qu'il fallait faire tirer un coup de pistolet à l'un des syndics, pour obliger le Parlement à s'assembler, parce que autrement, dit-il, le premier président n'accordera jamais l'assemblée des chambres, qui nous est absolument nécessaire, parce qu'elle nous rejoint naturellement au Parlement, dans une conjoncture où nous serons, avec le Parlement, les défenseurs de la veuve et de l'orphelin, et où nous ne sommes, sans le Parlement, que des séditieux et des tribuns du peuple. Il n'y a, ajouta-t-il, qu'à faire tirer un coup de

pistolet dans la rue à l'un des syndics qui ne sera pas assez connu du peuple pour faire une trop grande émotion, et qui la fera toutefois suffisante pour produire l'assemblée des chambres, qui nous est si nécessaire.

Je m'opposai à ce dessein avec toute ma force. Je représentai que nous aurions infailliblement l'assemblée des chambres sans cet étrange expédient, qui avait mille inconvénients. J'ajoutai qu'une supposition était toujours odieuse. Le président de Bellièvre traita mon scrupule de pauvreté ; il me pria de me ressouvenir de ce que j'avais mis autrefois dans la Vie de César, que dans les affaires publiques la morale est de plus d'étendue que dans les particulières. Je le priai, à mon tour, de se ressouvenir de ce que j'avais mis à la fin de la même Vie, qu'il est toujours judicieux de ne se servir qu'avec d'extrêmes précautions de cette licence, parce qu'il n'y a que le succès qui la justifie : « Et qui peut répondre du succès ? ajoutai-je, puisque la fortune peut jeter cent et cent incidents dans une affaire de cette nature, qui couronnent l'abominable par le ridicule, quand elle ne réussit pas. » Je ne fus pas écouté, quoiqu'il semblât que Dieu m'avait inspiré ces paroles, comme vous le verrez par l'événement. MM. de Beaufort, de Brissac, de Noirmoutier, de Laigues, de Bellièvre, de Montrésor s'unirent tous contre moi ; et il fut résolu qu'un gentilhomme qui était à Noirmoutier tirerait un coup de pistolet dans le carrosse de Joly, que vous avez vu depuis à moi, et qui était un des syndics des rentiers ; que Joly se ferait une égratignure pour faire croire qu'il aurait été blessé ; qu'il se mettrait au lit, et qu'il donnerait sa requête au Parlement. Je vous confesse que cette résolution me donna une telle inquiétude, que je ne fermai pas l'œil de toute la nuit, et que je dis, le lendemain au matin, au président de Bellièvre ces deux vers du fameux Corneille :

Je rends grâces aux Dieux de n'être point Romain,
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

Le maréchal de La Mothe, à qui nous communiquâmes ce bel exploit, y eut presque autant d'aversion que moi. Enfin il s'exécuta le 11 décembre, et la fortune ne manqua pas d'y jeter le plus cruel de tous les incidents. Le marquis de La Boulaye, soit de sa propre folie, soit de concert avec le Cardinal, dont je suis persuadé par une preuve qui est convaincante, voyant que sur l'émotion causée dans la place Maubert par ce coup de pistolet, et sur la plainte du président Charton, l'un des syndics, qui s'imagina qu'on avait pris Joly pour lui, le Parlement s'était assemblé, se jeta comme un démoniaque au milieu de la salle du Palais, suivi de quinze ou vingt coquins dont le plus honnête homme était un misérable savetier. Il cria aux armes ; il n'oublia rien pour les faire prendre dans les rues voisines ; il alla chez le bonhomme Broussel, qui lui fit une réprimande à sa mode ; il vint chez moi, où je le menaçai de le faire jeter par la fenêtre, et où le gros Caumesnil, qui s'y trouva, le traita comme un valet. Je vous rendrai compte de la suite de cette aventure, quand je vous aurai expliqué la raison que j'ai de croire que ce marquis de La Boulaye, père de La Marck que vous avez vu, agissait de concert avec le Cardinal.

Il était attaché à M. de Beaufort, qui le traitait de parent, mais il tenait encore davantage auprès de lui par Mme de Montbazon, de qui il était tout à fait dépendant. J'avais découvert que ce misérable avait des conférences secrètes avec Mme d'Ampus, concubine en titre d'office d'Ondedei, et espionne avérée du Mazarin. Il n'avait pas tenu à moi d'en détromper M. de Beaufort, à qui j'avais même fait jurer sur les Évangiles qu'il ne lui dirait jamais rien de tout ce qui me regarderait. Laigues, qui n'était pas un imposteur, m'a dit, encore un peu de temps avant sa mort, que le Cardinal, en mourant, le recommanda au Roi comme un homme qui l'avait toujours très fidèlement servi. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que ce même homme avait toujours été frondeur de profession.

Je reviens à Joly. Le Parlement s'étant assemblé, l'on ordonna qu'il serait informé de cet assassinat. La Reine, qui vit que La Boulaye n'avait pas réussi dans la tentative de la sédition, alla à son ordinaire, car c'était un samedi, à la messe à Notre-Dame. Le prévôt des marchands l'alla assurer, à son retour, de la fidélité de la ville. L'on affecta de publier, au Palais-Royal, que les Frondeurs avaient voulu soulever le peuple et qu'ils avaient manqué leur coup. Tout cela ne fut que douceur au prix de ce qui arriva le soir.

La Boulaye posa une espèce de corps de garde de sept ou huit cavaliers dans la place Dauphine, pendant que lui-même, à ce qu'on m'a assuré depuis, était chez une fille de joie du voisinage. Il y eut je ne sais quelle rumeur entre ces cavaliers et les bourgeois du guet ; et l'on vint dire au Palais-Royal qu'il y avait de l'émotion en ce quartier. Servien eut ordre d'envoyer savoir ce que c'était, et l'on prétend qu'il grossit beaucoup, par son rapport, le nombre des gens qui y étaient. L'on observa même qu'il eut une assez longue conférence avec le Cardinal, dans la petite chambre grise de la Reine, et que ce ne fut qu'après cette conférence qu'il vint dire, tout échauffé, à Monsieur le Prince, qu'il y avait assurément quelque entreprise contre sa personne. Le premier mouvement de Monsieur le Prince fut de s'en aller éclaircir lui-même ; la Reine l'en empêcha, et ils convinrent d'envoyer seulement le carrosse de Monsieur le Prince, avec quelque carrosse de suite pour voir si on l'attaquerait. Comme ils arrivèrent sur le Pont-Neuf, ils trouvèrent force gens en armes, parce que les bourgeois les avaient prises à la première rumeur, et il n'arriva rien au carrosse de Monsieur le Prince. Il y eut un laquais blessé d'un coup de pistolet derrière le carrosse de Duras. On ne sait point trop comme cela arriva : si il est vrai, comme on disait en ce temps-là, que deux cavaliers tirèrent ce coup de pistolet, après avoir regardé dans le carrosse de Monsieur le Prince, où ils ne trouvèrent personne, il y a apparence que ce jeu fut la continuation de celui du matin. Un boucher, très homme de

bien, me dit, huit jours après, et il me l'a redit vingt fois depuis, qu'il n'y avait pas un mot de vrai de ce qui s'était dit de ces deux cavaliers ; que ceux de La Boulaye n'y étaient plus quand les carrosses passèrent, et que les coups de pistolet qui se tirèrent en ce temps-là ne furent qu'entre des bourgeois ivres et quelques bouchers, qui revenaient de Poissy et qui n'étaient pas non plus à jeun. Ce boucher, appelé Le Roux, père du chartreux dont vous avez ouï parler, disait qu'il était dans la compagnie.

Quoi qu'il en soit, il faut avouer que l'artifice de Servien rendit un grand service au Cardinal en cette rencontre, parce que il lui réunit Monsieur le Prince par la nécessité où il se trouva de pousser les Frondeurs, qu'il crut l'avoir voulu assassiner. L'on a blâmé Monsieur le Prince d'avoir donné dans ce panneau, et, à mon opinion, l'on l'en a dû plaindre : il était difficile de s'en défendre dans un moment où tout ce qu'il y a de gens qui sont le plus à un prince croient qu'ils ne lui témoigneraient pas leur zèle si ils ne lui exagéraient pas son péril. Les flatteurs du Palais-Royal confondirent, avec empressement et avec joie, l'entreprise du matin avec l'aventure du soir ; l'on broda sur ce canevas tout ce que la plus lâche complaisance, tout ce que la plus noire imposture, tout ce que la crédulité la plus forte y purent figurer ; et nous nous trouvâmes, le lendemain matin, réveillés par le bruit répandu par toute la ville que nous avions voulu enlever la personne du Roi et la mener à l'Hôtel de Ville ; que nous avions résolu de massacrer Monsieur le Prince, et que pour cet effet, les troupes d'Espagne s'avançaient vers la frontière, de concert avec nous. La cour fit, dès le soir même, une peur épouvantable à M[me] de Montbazon, que l'on savait être la patronne de La Boulaye. Le maréchal d'Albret, qui se vantait d'en être aimé, lui portait tout ce qu'il plaisait au Cardinal d'aller jusqu'à elle. Vineuil, qui en était effectivement aimé, à ce qu'on disait, lui inspirait tout ce que Monsieur le Prince lui voulait faire croire. Elle fit voir les enfers ouverts à M. de Beaufort, qui me vint éveiller à cinq heures du matin, pour me dire que nous étions perdus et que nous

n’avions qu’un parti à prendre, qui était à lui de se jeter dans Péronne, où Hocquincourt le recevrait, et à moi de me retirer à Mézières, où je pouvais disposer de Bussy-Lamet. Je crus, aux premiers mots de cette proposition, que M. de Beaufort avait fait avec La Boulaye quelque sottise. Comme il m’eut fait mille et mille serments qu’il en était aussi innocent que moi, je lui dis que les partis qu’il proposait étaient pernicieux ; qu’ils nous feraient paraître coupables aux yeux de tout l’univers ; il n’y en avait point d’autre que de nous envelopper dans notre innocence, que de faire bonne mine, ne rien entreprendre à l’égard de ce qui ne nous attaquerait pas directement, et de résoudre de ce que nous aurions à faire, selon les occasions. Comme il se piquait aisément de tout ce qui lui paraissait audacieux, il entra sans peine dans mes raisons. Nous sortîmes ensemble, sur les huit heures, pour nous faire voir au peuple, et pour voir nous-mêmes la contenance du peuple, que l’on nous avait mandé de différents quartiers être beaucoup consterné. Cela nous parut effectivement ; et si la cour nous eût attaqués dans ce moment, je ne sais si elle n’aurait point réussi. Je reçus trente billets, sur le midi, qui me firent croire qu’elle en avait le dessein, et trente autres qui me firent appréhender qu’elle ne le pût avoir avec assez de succès.

MM. de Beaufort, de La Mothe, de Brissac, de Noirmoutier, de Laigues, de Fiesque, de Fontrailles et de Matha vinrent dîner chez moi. Il y eut, après dîner, une grande contestation, la plupart voulant que nous nous missions sur la défensive, ce qui eût été très ridicule, parce qu’ainsi nous nous fussions reconnus coupables avant que d’être accusés. Mon avis l’emporta, qui fut que M. de Beaufort marchât seul dans les rues, avec un page seul derrière son carrosse, et que j’y marchasse de même manière, de mon côté, avec un aumônier ; que nous allassions séparément chez Monsieur le Prince lui dire que nous étions très persuadés qu’il ne nous faisait pas l’injustice de nous confondre dans les bruits qui couraient. Je ne pus trouver, après dîner, Monsieur le Prince chez lui ; et M. de Beaufort ne l’y

ayant pas rencontré non plus, nous nous trouvâmes, sur les six heures, chez Mme de Montbazon, qui voulait, à toute force, que nous prissions des chevaux de poste pour nous enfuir. Nous eûmes, sur cela, une contestation, qui ouvrit une scène où il y eut bien du ridicule, quoiqu'il ne s'y agît que du tragique. Mme de Montbazon soutenant qu'aux personnages que nous jouions, M. de Beaufort et moi, il n'y avait rien de plus aisé que de se défaire de nous, puisque nous nous mettions entre les mains de nos ennemis, je lui répondis qu'il était vrai que nous hasardions notre vie ; mais que si nous agissions autrement, nous perdrions certainement notre honneur. Elle se leva, à ce mot, de dessus son lit, où elle était, et elle me dit, après m'avoir mené vers la cheminée : « Avouez le vrai, ce n'est pas ce qui vous tient ; nous ne sauriez quitter vos nymphes. Emmenons l'innocente avec nous : je crois que vous ne vous souciez plus guère de l'autre. » Comme j'étais accoutumé à ses manières, je ne fus pas surpris de ce discours. Je le fus davantage, quand je la vis effectivement dans la pensée de s'en aller à Péronne, et si effrayée qu'elle ne savait ce qu'elle disait. Je trouvai que ses deux amants lui avaient donné plus de frayeur qu'apparemment ils n'eussent voulu. J'essayai de la rassurer ; et sur ce qu'elle me témoignait quelque défiance que je ne fusse pas de ses amis, à cause de la liaison que j'avais avec Mmes de Chevreuse et de Guémené, je lui dit tout ce que celle que j'avais avec M. de Beaufort pouvait demander de moi dans cette conjoncture. À quoi elle me répondit brusquement ; « Je veux que l'on soit de mes amis pour l'amour de moi-même : ne le mérité-je pas bien ? » Je lui fis là-dessus son panégyrique, et de propos en propos, qui continua assez longtemps, elle tomba sur les beaux exploits que nous aurions faits si nous nous étions trouvés unis ensemble : à quoi elle ajouta qu'elle ne concevait pas comme je m'amusais à une vieille, qui était plus méchante qu'un diable, et à une jeune qui était encore plus sotte à proportion. « Nous nous disputons tout le jour cet innocent, reprit-elle en me montrant M. de Beaufort, qui jouait aux échecs ; nous nous donnons bien de la peine ; nous gâtons

toutes nos affaires : accordons-nous ensemble, allons-nous en à Péronne. Vous êtes maître de Mézières, le Cardinal nous envoiera demain des négociateurs. »

Ne soyez pas surprise de ce qu'elle parlait ainsi de M. de Beaufort : c'étaient ses termes ordinaires, et elle disait à qui la voulait entendre que le pauvre sire était impuissant, ce qu'il y a de vrai ou presque vrai est qu'il ne lui avait jamais demandé le bout du doigt ; qu'il n'était amoureux que de son âme ; et en effet il me paraissait au désespoir quand elle mangeait les vendredis de la viande, ce qui lui arrivait très souvent. J'étais accoutumé à ses dits, mais comme je ne l'étais pas à ses douceurs, j'en fus touché, quoiqu'elles me fussent suspectes, vu la conjoncture. Elle était fort belle ; je n'avais pas disposition naturelle à perdre de telles occasions : je me radoucis beaucoup ; l'on ne m'arracha pas les yeux ; je proposai d'entrer dans le cabinet, mais l'on me proposa pour préalable de toutes choses d'aller à Péronne : ainsi finirent nos amours. Nous rentrâmes dans la conversation ; l'on se remit à contester sur la conduite qu'il fallait tenir. Le président de Bellièvre, que Mme de Montbazon envoya consulter, répondit qu'il n'y avait pas deux partis ; que l'unique était de faire toutes les démarches de respect vers Monsieur le Prince, et si elles n'étaient reçues, de se soutenir par son innocence et par sa fermeté.

M. de Beaufort sortit de l'hôtel de Montbazon pour aller chercher Monsieur le Prince, qu'il trouva à table, ou chez Prudhomme, ou chez le maréchal de Gramont : je ne m'en ressouviens pas précisément. Il lui fit son compliment avec respect. Monsieur le Prince, qui se trouva surpris, lui demanda s'il se voulait mettre à table. Il s'y mit ; il soutint la conversation sans s'embarrasser, et il sortit d'affaire avec une audace qui ne déborda pas. J'ai ouï dire à beaucoup de gens que cette démarche de M. de Beaufort avait touché l'esprit du Mazarin à un tel point, qu'il fut quatre ou cinq jours à ne parler d'autre chose avec ses confidents. Je ne sais ce qui se passa depuis ce

souper jusqu'au lendemain matin ; mais je sais bien que Monsieur le Prince, qui n'avait pas paru aigri, comme vous voyez, ce soir-là, parut fort envenimé contre nous le lendemain.

J'allai chez lui avec Noirmoutier ; et quoique toute la cour y fût pour lui faire compliment sur son prétendu assassinat, et qu'il les fît tous entrer les uns après les autres dans son cabinet, le chevalier de Rivière, qui était gentilhomme de sa chambre, m'y laissa toujours, en me disant qu'il n'avait pas ordre de me faire entrer. Noirmoutier, qui était fort vif, s'impatientait ; j'affectais de la patience ; je demeurai dans la chambre trois heures entières, et je n'en sortis qu'avec les derniers. Je ne me contentai pas de cette avance ; j'allai chez Mme de Longueville, qui me reçut assez froidement : après quoi je descendis chez monsieur son mari, qui était arrivé à Paris depuis peu, et je le priai de témoigner en bien pour moi à Monsieur le Prince. Comme il était fort persuadé que tout ce qui se passait n'était qu'un piège que la cour tendait à Monsieur le Prince, il me fit connaître qu'il avait un mortel déplaisir de ce qu'il voyait ; mais comme il était naturellement faible, qu'il était fraîchement raccommodé avec lui, et qu'il avait fait, tout de nouveau, une je ne sais quelle liaison avec La Rivière, il demeura dans les termes généraux, et je m'aperçus même que, contre son ordinaire, il évita le détail.

Tout ce que je viens de vous dire se passa le 11 et le 12 décembre 1649. Le 13, M. le duc d'Orléans, accompagné de Monsieur le Prince et de MM. de Bouillon, de Vendôme, de Saint-Simon, d'Elbeuf et de Mercœur, vint au Parlement, où, sur une lettre de cachet envoyée par le Roi, par laquelle il ordonnait que l'on informât des auteurs de la sédition, il fut arrêté que l'on travaillerait à cette affaire avec toute l'application que méritait une conjuration contre l'État.

Le 14, Monsieur le Prince, en la même compagnie, fit sa plainte, et demanda qu'il fût informé de l'attentat qu'on avait voulu commettre contre sa personne.

Le 15, on ne s'assembla pas, parce que l'on voulut donner du temps à MM. Champrond et Doujat, pour achever les informations pour lesquelles ils avaient été commis.

Le 18, le Parlement ne s'étant pas assemblé pour la même raison, Joly présenta requête à la Grande Chambre pour être renvoyé à la Tournelle, prétendant que son affaire n'était que particulière, et ne devait pas être traitée dans l'assemblée des chambres, puisqu'elle n'avait aucun rapport à la sédition. Le premier président, qui ne voulait faire qu'un procès de tout ce qui s'était passé le 11, renvoya la requête à l'assemblée des chambres.

Le 19, il n'y eut point d'assemblée.

Le 20, Monsieur et Monsieur le Prince vinrent au Palais, et toute la séance se passa en contestations si le président Charton, qui avait fait sa plainte le jour du prétendu assassinat de Joly, opinerait ou n'opinerait pas. Il fut exclu, et avec justice.

Le 21, le Parlement ne s'assembla pas.

Vous pouvez croire que la Fronde ne s'endormait pas en l'état où étaient les choses. Je n'oubliai rien de tout ce qui pouvait servir au rétablissement de nos affaires, qui étaient dans un prodigieux décréditement. Presque tous nos amis étaient désespérés, tous étaient affaiblis. Le maréchal de La Mothe même se laissa toucher à l'honnêteté que Monsieur le Prince lui fit de le tirer du pair, et si il ne nous abandonna pas, il mollit beaucoup. Je suis obligé de faire, en cet endroit, l'éloge de M. Caumartin. Il était mon allié, Escry, qui était mon cousin germain, ayant épousé une de ses tantes ; il avait déjà quelque

amitié pour moi, mais nous n'étions en nulle confidence ; et quand il ne se fût pas signalé en cette occasion, je n'eusse pas seulement songé à me plaindre de lui. Il s'unit intimement avec moi, le lendemain de l'éclat de La Boulaye. Il entra dans mes intérêts, lorsque l'on me croyait abîmé à tous les quarts d'heure. Je lui donnai ma confiance par reconnaissance ; je la lui continuai, au bout de huit jours, par l'estime que j'eus pour sa capacité, qui passait son âge.

Ce que je trouvai de plus ferme à Paris, dans la consternation, furent les curés. Ils travaillèrent, ces sept ou huit jours-là parmi leur peuple, avec un zèle incroyable; et celui de Saint-Gervais, qui était frère de l'avocat général Talon, m'écrivit dès le 5 : « Vous remonterez ; sauvez-vous de l'assassinat ; avant qu'il soit huit jours, vous serez plus fort que vos ennemis. » Le 21, à midi, un officier de la chancellerie me fit avertir que M. Méliand, procureur général, avait été enfermé deux heures, le matin, avec Monsieur le Chancelier et M. de Chavigny, et qu'il avait été résolu, par l'avis du premier président, que, le 23, il prendrait ses conclusions contre M. de Beaufort, contre M. de Broussel et contre moi ; qu'on avait longtemps contesté sur la forme ; que l'on était convenu, à la fin, qu'il conclurait à ce que nous serions assignés pour être ouïs : ce qui est une manière d'ajournement personnel un peu mitigé. Nous tînmes, après dîner, un grand conseil de Fronde chez Longueil, dans lequel il y eut de grandes contestations. L'abattement qui paraissait encore dans le peuple faisait craindre que la cour ne se servît de cet instant pour nous faire arrêter, sous quelque formalité de justice, que Longueil prétendait pouvoir être coulée dans la procédure par l'adresse du président de Mesmes, et soutenue par la hardiesse du premier président. Ce sentiment de Longueil, qui était l'homme du monde qui entendait le mieux le Parlement, me faisait peine comme aux autres ; mais je ne pouvais pourtant me rendre à l'avis des autres, qui était de hasarder un soulèvement. Je savais, comme eux et mieux qu'eux, que le peuple revenait à nous, mais je n'ignorais pas non

plus qu'il n'y était pas encore revenu ; je ne doutais pas que nous ne manquassions notre coup si nous l'entreprenions ; mais je doutais encore moins que, quand même nous y réussirions, nous serions perdus, et parce que nous n'en pourrions pas soutenir les suites, et parce que nous nous ferions convaincre nous-mêmes de trois crimes capitaux et très odieux. Ces raisons sont, comme vous voyez, assez bonnes pour toucher des esprits qui n'ont pas peur. Mais ceux qui sont prévenus de cette passion ne sont susceptibles que du sentiment qu'elle leur inspire ; et je me suis ressouvenu, mille fois peut-être en ma vie, de ce que j'observai dans cette conversation, qui fut que lorsque la frayeur est venue jusqu'à un certain point, elle produit les mêmes effets que la témérité. Longueil, qui était un fort grand poltron, opina, en cette occasion, à investir le Palais-Royal.

Après que je les eus laissés longtemps battre l'eau pour leur donner lieu de refroidir l'imagination, qui ne se rend jamais quand elle est échauffée, je leur proposai ce que j'avais résolu de leur dire avant que d'entrer chez Longueil, qui était que mon avis serait que comme nous saurions, le lendemain, Monsieur et messieurs les princes au Palais, M. de Beaufort y allât suivi de son écuyer ; que j'y entrasse, en même temps, par l'autre degré, avec un simple aumônier ; que nous allassions prendre nos places, et que je disse, en son nom et au mien, qu'ayant appris par le bruit commun qu'on nous impliquait dans la sédition, nous venions porter nos têtes au Parlement, pour être punis si nous étions coupables, et pour demander justice contre les calomniateurs si nous nous trouvions innocents, et que bien qu'en mon particulier je ne me tinsse pas justiciable de la Compagnie, je renonçais à tous les privilèges pour avoir la satisfaction de faire paraître mon innocence à un corps pour lequel j'avais eu, toute ma vie, autant d'attachement et autant de vénération. « Je sais bien, Messieurs, ajoutai-je, que le parti que je vous propose est un peu délicat, parce que on nous peut tuer au Palais ; mais si on manque de nous tuer, demain nous sommes les maîtres du pavé ; et il est si beau à des particuliers

de l'être, dès le lendemain d'une accusation si atroce, qu'il n'y a rien qu'il ne faille hasarder pour cela. Nous sommes innocents, la vérité est forte ; le peuple et nos amis ne sont abattus que parce que les circonstances malheureuses que le caprice de la fortune a assemblées dans un certain point les font douter de notre innocence : notre sécurité ranimera le Parlement, ranimera le peuple. Je maintiens que nous sortirons du Palais, si nous n'y tombons pas, plus accompagnés que nos ennemis. Voici les fêtes de Noël : il n'y a plus d'assemblées que demain et après-demain ; si les choses se passent comme je vous le marque et comme je l'espère, je les soutiendrai dans le peuple par un sermon, que je projette de prêcher, le jour de Noël, dans Saint-Germain-de-l'Auxerrois, qui est la paroisse du Louvre. Nous le soutiendrons, après les fêtes, par nos amis, que nous aurons le temps de faire venir des provinces. »

Tout le monde se rendit à cet avis ; l'on nous recommanda à Dieu, parce qu'on ne doutait point que nous ne dussions courir grande fortune, lorsqu'on nous verrait prendre un parti de cette nature ; et chacun retourna chez soi avec fort peu d'espérance de nous revoir.

Je trouvai, en arrivant chez moi, un billet de Mme de Lesdiguières, qui me donnait avis que la Reine, qui avait prévu que nous pourrions prendre résolution d'aller au Palais, parce que les conclusions que le procureur général y devait prendre s'étaient assez répandues dans le monde, avait écrit à Monsieur de Paris qu'elle le conjurait d'aller prendre sa place dans le Parlement, dans la vue de m'empêcher d'y aller ; parce que, Monsieur de Paris y étant, je n'y avais plus de séance, et la cour eût été bien aise de ne voir pour défenseur de notre cause que M. de Beaufort, qui était encore un plus méchant orateur que moi.

J'allai, dès les trois heures du matin, chercher MM. de Brissac et de Rais, et je les menai aux Capucins du

faubourg Saint-Jacques, où Monsieur de Paris avait couché, pour le prier, en corps de famille, de ne point aller au Palais. Mon oncle avait peu de sens, et le peu qu'il en avait n'était point droit ; il était faible et timide jusqu'à la dernière extrémité ; il était jaloux de moi jusqu'au ridicule. Il avait promis à la Reine qu'il irait prendre sa place ; il ne fut pas et nous n'en tirâmes que des impertinences et des vanteries : comme par exemple, qu'il me défendrait bien mieux que je ne me défendrais moi-même. Et vous remarquerez, s'il vous plaît, que quoiqu'il causât comme une linotte en particulier, il était toujours muet comme un poisson en public. Je sortis de sa chambre au désespoir ; un chirurgien qu'il avait me pria d'aller attendre de ses nouvelles aux Carmélites, qui étaient tout proche, et il me revint trouver, un quart d'heure après, avec ces bonnes nouvelles : il me dit qu'aussitôt que nous étions sortis de la chambre de Monsieur de Paris, il y était entré ; qu'il l'avait beaucoup loué de la fermeté avec laquelle il avait résisté à ses neveux, qui le voulaient enterrer tout vif ; qu'il l'avait exhorté ensuite de se lever en diligence pour aller au Palais ; qu'aussitôt qu'il fut hors du lit, il lui avait demandé d'un ton effaré comme il se portait ; que Monsieur de Paris lui avait répondu qu'il se portait fort bien ; qu'il lui avait dit : « Cela ne se peut, vous avez trop mauvais visage » ; qu'il lui avait tâté le pouls ; qu'il l'avait assuré qu'il avait la fièvre, et d'autant plus à craindre qu'elle paraissait moins ; que Monsieur de Paris l'avait cru ; qu'il s'était remis au lit, et que tous les rois et toutes les reines ne l'en feraient sortir de quinze jours. Cette bagatelle est assez plaisante pour n'être pas omise.

Nous allâmes au Palais, MM. de Beaufort, de Brissac, de Rais et moi, mais seuls et séparément. Messieurs les princes avaient assurément plus de mille gentilshommes avec eux, et on peut dire que toute la cour généralement y était. Comme j'étais en rochet et camail, je passai la grande salle le bonnet à la main, et je trouvai peu de gens assez honnêtes pour me rendre le salut, tant l'on était persuadé que j'étais perdu. La fermeté n'est pas

commune en France ; mais une lâcheté de cette espèce y est encore plus rare. Je vois encore, tout d'une vue, plus de trente hommes de qualité, qui se disaient et qui se disent de mes amis, qui m'en donnèrent cette marque. Comme j'entrai dans la Grande Chambre avant que M. de Beaufort y fût arrivé, et que je surpris par conséquent la Compagnie, j'entendis un petit bruit sourd pareil à ceux que vous avez entendus quelquefois à des sermons, à la fin d'une période qui a plu, et j'en augurai bien. Je dis, après avoir pris ma place, ce que j'avais projeté la veille chez Longueil, que vous avez vu ci-dessus. Ce petit bruit recommença après mon discours, qui fut fort court et fort modeste. Un conseiller ayant voulu, à ce moment, rapporter une requête pour Joly, le président de Mesmes prit la parole, et dit qu'il fallait, préalablement à toutes choses, lire les informations qui avaient été faites contre la conjuration publique dont il avait plu à Dieu de préserver l'État et la maison royale. Il ajouta, en finissant ces paroles, quelque chose de celle d'Amboise, qui me donna, comme vous verrez, un terrible avantage sur lui. J'ai observé mille fois qu'il est aussi nécessaire de choisir les mots dans les grandes affaires, qu'il est superflu de les choisir dans les petites.

L'on lut les informations, dans lesquelles l'on ne trouva pour témoins qu'un appelé Canto, qui avait été condamné à être pendu à Pau ; Pichon, qui avait été mis sur la roue en effigie au Mans ; Sociando, contre lequel il y avait preuve de fausseté à la Tournelle ; La Comette, Marcassez, Gorgibus, filous fieffés. Je ne crois pas que vous ayez vu dans les Petites Lettres de Port-Royal de noms plus saugrenus que ceux-là ; et Gorgibus vaut bien Tambourin. La seule déposition de Canto dura quatre heures à lire. En voici la substance : Qu'il s'était trouvé en plusieurs assemblées des rentiers à l'Hôtel de Ville, où il avait ouï dire que M. de Beaufort et Monsieur le Coadjuteur voulaient tuer Monsieur le Prince ; qu'il avait vu La Boulaye chez M. de Broussel le jour de la sédition ; qu'il l'avait vu aussi chez Monsieur le Coadjuteur ; que, le même jour, le président

Charton avait crié aux armes ; que Joly avait dit à l'oreille à lui Canto, quoiqu'il ne l'eût jamais ni vu ni connu que cette fois-là, qu'il fallait tuer le Prince et la grande barbe. Les autres témoins confirmèrent cette déposition. Comme le procureur général, que l'on fit entrer après la lecture des informations, eut pris ses conclusions, qui furent de nous assigner pour être ouïs, M. de Beaufort. M. de Broussel et moi, j'ôtai mon bonnet pour parler ; et le premier président m'en ayant voulu empêcher, en disant que ce n'était pas l'ordre et que je parlerais à mon tour, la sainte cohue des Enquêtes s'éleva et faillit à étouffer le premier président. Voici précisément ce que je dis :

« Je ne crois pas, Messieurs, que les siècles passés aient vu des ajournements personnels donnés à des gens de notre qualité sur des ouï-dire ; mais je crois aussi peu que la postérité puisse souffrir, ni même ajouter foi à ce que l'on ait seulement écouté ces ouï-dire de la bouche des plus infâmes scélérats qui soient jamais sortis des cachots. Canto, Messieurs, a été condamné à la corde à Pau ; Pichon a été condamné à la roue au Mans ; Sociando est encore sur vos registres criminels. » Vous remarquerez, s'il vous plaît, que M. l'avocat général Bignon m'avait envoyé, à deux heures après minuit, ces mémoires, et parce qu'il était mon ami particulier, et parce qu'il croyait le pouvoir faire en conscience, n'ayant point été appelé aux conclusions. « Jugez, s'il vous plaît, de leur témoignage par leurs étiquettes et par leur profession, qui est d'être des filous avérés. Ce n'est pas tout, Messieurs, ils ont une autre qualité, qui est bien plus relevée et bien plus rare : ils sont témoins à brevet. Je suis au désespoir que la défense de notre honneur, qui nous est commandé par toutes les lois divines et humaines, m'oblige de mettre au jour, sous le plus innocent des rois, ce que les siècles les plus corrompus ont détesté dans les plus grands égarements des anciens tyrans. Oui, Messieurs, Canto, Sociando et Gorgibus ont des brevets pour nous accuser. Ces brevets sont signés de l'auguste nom qui ne devrait être employé qu'à conserver encore mieux les lois les plus saintes. M. le cardinal

Mazarin, qui ne reconnaît que celle de la vengeance qu'il médite contre les défenseurs de la liberté publique, a forcé M. Le Tellier, secrétaire d'État, de contresigner ces infâmes brevets, desquels nous vous demandons justice ; mais nous ne vous la demandons toutefois qu'après vous avoir très humblement suppliés de la faire à nous-mêmes, la plus rigoureuse que les ordonnances les plus sévères prescrivent contre les révoltés, si il se trouve que nous ayons, ni directement ni indirectement, contribué à ce qui a excité ce dernier mouvement. Est-il possible, Messieurs, qu'un petit-fils de Henri le Grand, qu'un sénateur de l'âge et de la probité de M. de Broussel, qu'un coadjuteur de Paris soient seulement soupçonnés d'une sédition où on n'a vu qu'un écervelé à la tête de quinze misérables de la lie du peuple ? Je suis persuadé qu'il me serait honteux de m'étendre sur ce sujet. Voilà, Messieurs, ce que je sais de la moderne conjuration d'Amboise. »

Je ne vous puis exprimer l'exultation des Enquêtes. Il y eut beaucoup de voix qui s'élevèrent sur ce que j'avais dit des témoins à brevet. Le bonhomme Doujat, qui était un des rapporteurs et qui m'en avait fait avertir par l'avocat général Talon, de qui il était et parent et ami, l'avoua en faisant semblant de l'adoucir. Il se leva comme en colère, et il dit très finement : « Ces brevets, Monsieur, ne sont pas pour vous accuser, comme vous dites. Il est vrai qu'il y en a ; mais ils ne sont que pour découvrir ce qui se passe dans les assemblées des rentiers. Comment le Roi serait-il informé, s'il ne promettait l'impunité à ceux qui lui donnent des avis pour son service, et qui sont quelquefois obligés, pour les avoir, de dire des paroles qu'on leur pourrait tourner en crime ? Il y a bien de la différence entre des brevets de cette façon et des brevets qu'on aurait donnés pour vous accuser. »

Vous pouvez croire comme la Compagnie fut radoucie par ce discours : le feu monta au visage de tout le monde ; il parut encore plus dans les exclamations que dans les yeux. Le premier

président, qui ne s'étonnait pas du bruit, prit sa longue barbe avec la main, qui était son geste ordinaire quand il se mettait en colère : « Patience, Messieurs ! allons avec ordre. MM. de Beaufort, le Coadjuteur et de Broussel, vous êtes accusés ; il y a des conclusions contre vous, sortez de vos places. » Comme M. de Beaufort et moi voulûmes en sortir, M. de Broussel nous retint en disant : « Nous ne devons, Messieurs, ni vous ni moi, sortir, jusqu'à ce que la Compagnie nous l'ordonne ; et d'autant moins, que Monsieur le Premier Président, que tout le monde sait être notre partie, doit sortir si nous sortons. » Et j'ajoutai : « Et Monsieur le Prince » ; qui entendant que je le nommais, dit avec la fierté que vous lui connaissez, et pourtant avec un ton moqueur : « Moi, moi ! » À quoi je lui répondis : « Oui, Monsieur, la justice égale tout le monde. » Le président de Mesmes prit la parole et lui dit : « Non, Monsieur ; vous ne devez point sortir, à moins que la Compagnie ne l'ordonne. Si Monsieur le Coadjuteur le souhaite, il faut qu'il le demande par une requête. Pour lui, il est accusé, il est de l'ordre qu'il sorte ; mais puisqu'il en fait difficulté, il en faut opiner. » L'on était si échauffé contre cette accusation et contre ces témoins à brevet, qu'il y eut plus de quatre-vingts voix à nous faire demeurer dans nos places, quoiqu'il n'y eût rien au monde de plus contraire aux formes. Il passa enfin à la pluralité des voix que nous nous retirerions ; mais la plupart des avis furent des panégyriques pour nous, des satires contre les ministres, des anathèmes contre les brevets.

Nous avions des gens dans les lanternes, qui ne manquaient pas de jeter des bruits de ce qui se passait dans la salle ; nous en avions dans la salle, qui les répandaient dans les rues. Les curés et les habitués des paroisses ne s'oubliaient pas. Le peuple accourut en foule de tous les quartiers de la ville au Palais. Nous y étions entrés à sept heures du matin ; nous n'en sortîmes qu'à cinq heures du soir. Dix heures donnent un grand temps de s'assembler. L'on se portait dans la grande salle, l'on se portait dans la galerie, l'on se portait sur le degré, l'on se

portait dans la cour ; il n'y avait que M. de Beaufort et moi qui ne portassions personne et qui fussions portés. L'on ne manqua point de respect ni à Monsieur, ni à Monsieur le Prince ; mais on n'observa pas toutefois tout celui qu'on leur devait, parce qu'en leur présence une infinité de voix s'élevaient qui criaient : « Vive Beaufort ! vive le coadjuteur ! »

Nous sortîmes ainsi du Palais, et nous allâmes dîner, à six heures du soir, chez moi, où nous eûmes peine à aborder, à cause de la foule du peuple. Nous fûmes avertis, sur les onze heures du soir, que l'on avait pris résolution au Palais-Royal de ne pas assembler les chambres le lendemain ; et le président de Bellièvre, à qui nous le fîmes savoir, nous conseilla de nous trouver, dès sept heures, au Palais, pour en demander l'assemblée. Nous n'y manquâmes pas.

M. de Beaufort dit au premier président que l'État et la maison royale étaient en péril ; que les moments étaient précieux ; qu'il fallait faire un exemple des coupables. Enfin il lui répéta les mêmes choses que le premier président avait dites la veille avec exagération et emphase. Il conclut par la nécessité d'assembler la Compagnie, sans perdre un instant. Le bonhomme Broussel attaqua personnellement le premier président, et même avec emportement. Huit ou dix conseillers des Enquêtes entrèrent incontinent dans la Grande Chambre, pour témoigner l'étonnement où ils étaient qu'après une conjuration aussi funeste, l'on demeurait les bras croisés, sans en poursuivre la punition. MM. Bignon et Talon, avocats généraux, avaient merveilleusement échauffé les esprits, parce qu'ils avaient dit, au parquet des gens du Roi, qu'ils n'avaient eu aucune part des conclusions et qu'elles étaient ridicules. Le premier président répondit très sagement à toutes les paroles les plus piquantes qui lui furent dites, et il les souffrit toutes avec une patience incroyable, dans la vue qu'il eut, et qui était bien fondée, que nous eussions été bien aises de l'obliger à quelque repartie qui eût pu fonder ou appuyer une récusation.

Nous travaillâmes, dès l'après-dînée, à envoyer chercher nos amis dans les provinces, ce qui ne se faisait pas sans dépense, et M. de Beaufort n'avait pas un sou. Lauzières, duquel je vous ai déjà parlé à propos des bulles de la coadjutorerie de Paris, m'apporta trois mille pistoles, qui suppléèrent à tout. M. de Beaufort espérait de tirer du Vendômois et du Blésois soixante gentilshommes et quarante des environs d'Anet ; il n'en eut en tout que cinquante-quatre. J'en tirai de Brie quatorze, et Annery m'en amena quatre-vingts du Vexin, qui ne voulurent jamais prendre un double de moi, qui ne souffrirent pas que je payasse dans les hôtelleries, et qui demeurèrent, dans tout le cours de ce procès, attachés et assidus auprès de ma personne, comme s'ils eussent été mes gardes. Ce détail n'est pas de grande considération ; mais il est remarquable, parce qu'il est très extraordinaire que des gens qui ont leurs maisons à dix, à quinze et à vingt lieues de Paris aient fait une action aussi hardie et aussi constante contre les intérêts de toute la cour et de toute la maison royale unie. Annery pouvait tout sur eux et je pouvais tout sur Annery, qui était un des hommes du monde des plus fermes et des plus fidèles. Vous verrez, à la suite, à quel usage nous destinions cette noblesse.

Je prêchai, le jour de Noël, dans Saint-Germain-de-l'Auxerrois. J'y traitai particulièrement ce qui regarde la charité chrétienne, et je ne touchai quoi que ce soit de ce qui pouvait avoir le moindre rapport aux affaires présentes. Toutes les femmes pleurèrent, en faisant réflexion sur l'injustice de la persécution que l'on faisait à un archevêque qui n'avait que de la tendresse pour ses propres ennemis. Je connus bien, au sortir de la chaire, par les bénédictions qui me furent données, que je ne m'étais pas trompé dans la pensée que j'avais eue que ce sermon ferait un bon effet : il fut incroyable, et il surpassa de bien loin mon imagination.

Il arriva, à propos de ce sermon, un incident très ridicule pour moi, mais dont je ne me puis empêcher de vous rendre compte, pour avoir la satisfaction de n'avoir rien omis. Mme de Brissac, qui était revenue depuis trois ou quatre mois à Paris, avait une petite incommodité que monsieur son mari lui avait communiquée à dessein, à ce qu'elle m'a dit depuis, et par la haine qu'il avait pour elle. Je crois, sans raillerie, que, par le même principe, elle se résolut à m'en faire part. Je ne la cherchais nullement : elle me rechercha : je ne fus pas cruel. Je m'aperçus que j'eusse mieux fait de l'être, justement quatre ou cinq jours avant que le procès criminel commençât. Mon médecin ordinaire se trouvant par malheur à l'extrémité, et un chirurgien domestique que j'avais venant de sortir de chez moi, parce qu'il avait tué un homme, je crus que je ne me pouvais mieux adresser qu'au marquis de Noirmoutier, qui était mon ami intime, et qui avait un médecin très bon et très affidé ; et quoique je le connusse assez pour n'être pas secret, je ne pus pas m'imaginer qu'il pût être capable de ne l'être pas en cette occasion. Comme je sortis de chaire, Mlle de Chevreuse dit : « Voilà un beau sermon. » Noirmoutier, qui était auprès d'elle, lui répondit : « Vous le trouveriez bien plus beau, si vous saviez qu'il est si malade à l'heure qu'il est, qu'un autre que lui ne pourrait pas seulement ouvrir la bouche. » Il lui fit entendre la maladie à laquelle j'avais été obligé, l'avant-veille, en parlant à elle-même, de donner un autre tour. Vous pouvez juger du bel effet que cette indiscrétion, ou plutôt que cette trahison produisit. Je me raccommodai bientôt avec la demoiselle ; mais je fus assez idiot pour me raccommoder avec le cavalier, qui me demanda tant de pardons et qui me fit tant de protestations, que j'excusai ou sa passion ou sa légèreté. Mlle de Chevreuse croyait la première, dont elle fut très peu reconnaissante ; je crois plutôt la seconde. La mienne ne fut pas moindre de lui confier, après un tour pareil à celui-là, une place aussi considérable que le Mont-Olympe. Vous verrez ce détail dans la suite, et comme il fit justice à mon imprudence, car il m'abandonna et me trompa pour la seconde fois. L'inclination

naturelle que nous avons pour quelqu'un se glisse imperceptiblement dans le pardon des offenses, sous le titre de générosité ; Noirmoutier était fort aimable pour la vie commune, commode et enjoué.

Je ne continuerai pas, par la date des journées, la suite de la procédure qui fut faite au Parlement contre nous, parce que je vous ennuierais par des répétitions fort inutiles, n'y ayant eu, depuis le 29 de décembre 1649 qu'elle recommença, jusques au 18 de janvier 1650 qu'elle finit, rien de considérable que quelques circonstances que je vous remarquerai succinctement, pour pouvoir venir plus tôt à ce qui se passa dans le cabinet, où vous trouverez plus de divertissement que dans les formalités de la Grande Chambre.

Ce 29, que je vous viens de marquer, nous entrâmes au Palais avant que messieurs les princes y fussent arrivés, et nous y vînmes ensemble, M. de Beaufort et moi, avec un corps de noblesse qui pouvait faire trois cents gentilshommes. Le peuple, qui était revenu jusqu'à la fureur dans sa chaleur pour nous, nous donnait assez de sûreté ; mais la noblesse nous était bonne, tant pour faire paraître que nous ne nous traitions pas simplement de tribuns du peuple, que parce que, faisant état de nous trouver tous les jours au Palais, dans la quatrième chambre des Enquêtes, qui répondait à la Grande, nous étions bien aises de n'être pas exposés, dans un lieu où le peuple ne pouvait pas entrer, à l'insulte des gens de la cour, qui y étaient pêle-mêle avec nous. Nous étions en conversation les uns avec les autres ; nous nous faisions des civilités, et nous étions, huit ou dix fois tous les matins, sur le point de nous étrangler, pour peu que les voix s'élevassent dans la Grande Chambre : ce qui arrivait assez souvent par la contestation, dans la chaleur où étaient les esprits. Chacun regardait le mouvement de chacun, parce que tout le monde était dans la défiance. Il n'y avait personne qui n'eût un poignard dans la poche ; et je crois pouvoir dire, sans exagération, que, sans excepter les

conseillers, il n'y avait pas vingt hommes dans le Palais qui n'en fussent garnis. Je n'en avais point voulu porter, et M. de Brissac m'en fit prendre un, presque par force, un jour où il paraissait qu'on pourrait s'échauffer plus qu'à l'ordinaire. Cette arme, qui à la vérité était peu convenable à ma profession, me causa un chagrin qui me fut plus sensible qu'un plus grand M. de Beaufort, qui était un peu lourd et étourdi de son naturel, voyant la garde du stylet, dont le bout paraissait un peu hors de ma poche, le montra à Arnauld, à La Moussaye, à Des Roches, capitaine des gardes de Monsieur le Prince, en leur disant : « Voilà le bréviaire de Monsieur le Coadjuteur. » J'entendis la raillerie, mais à dire vrai, je ne la soutins pas de bon cœur.

Nous présentâmes requête au Parlement pour récuser le premier président comme notre ennemi, ce qu'il ne soutint pas avec toute la fermeté d'âme qui lui était naturelle. Il en parut touché et même abattu.

La délibération, pour admettre ou ne pas admettre la récusation, dura plusieurs jours. L'on opina d'apparat, et il est constant que cette matière fut épuisée. Il passa enfin, de quatre-vingt-dix-huit voix à soixante-deux, qu'il demeurerait juge ; et je suis persuadé que l'arrêt était juste, au moins dans les formes du Palais ; mais je suis persuadé, en même temps, que ceux qui n'étaient pas de cette opinion avaient raison dans le fond, ce magistrat témoignant autant de passion qu'il en faisait voir en cette affaire ; mais il ne la connaissait pas lui-même. Il était préoccupé, et son intention était bonne.

Le temps qui se passa depuis le jugement de cette récusation, qui fut le 4 janvier, ne fut employé qu'à des chicanes, que Champrond, qui était l'un des rapporteurs, et qui était tout à fait dépendant du premier président, faisait autant qu'il pouvait pour différer et pour voir si on ne tirerait point quelque lumière de la prétendue conjuration, par un certain Rocquemont, qui avait été lieutenant de La Boulaye en la guerre

civile, et par un nommé Belot, syndic des rentiers, qui était prisonnier en la Conciergerie.

Ce Belot, qui avait été arrêté sans décret, faillit à être la cause du bouleversement de Paris. Le président de La Grange remontra qu'il n'y avait rien de plus opposé à la déclaration, pour laquelle on avait fait de si grands efforts autrefois. Monsieur le Premier Président soutenant l'emprisonnement de Belot, Daurat, conseiller de la troisième chambre, lui dit qu'il s'étonnait qu'un homme pour l'exclusion duquel il y avait eu soixante-deux voix se pût résoudre à violer les formes de la justice à la vue du soleil. Le premier président se leva de colère, en disant qu'il n'y avait plus de discipline, et qu'il laissait sa place à quelqu'un pour qui l'on aurait plus de considération que pour lui. Ce mouvement fit une commotion et causa un trépignement dans la Grande Chambre, qui fut entendu dans la quatrième, et qui fit que ceux des deux partis qui y étaient se démêlèrent avec précipitation les uns d'avec les autres pour se remettre ensemble. Si le moindre laquais eût tiré l'épée en ce moment dans le Palais, Paris était confondu.

Nous pressions toujours notre jugement, et l'on le différait toujours tant qu'on pouvait, parce que l'on ne pouvait s'empêcher de nous absoudre et de condamner les témoins à brevet. Tantôt l'on prétendait que l'on était obligé d'attendre un certain Des Martineaux, que l'on avait arrêté en Normandie pour avoir crié contre le ministère dans les assemblées des rentiers, et que je ne connaissais pas seulement ni de visage ni de nom en ce temps-là ; tantôt l'on incidentait sur la manière de nous juger, les uns prétendant que l'on devait juger ensemble tous ceux qui étaient nommés dans les informations, les autres ne pouvant souffrir que l'on confondît nos noms avec ceux de ces sortes de gens que l'on avait impliqués en cette affaire. Il n'y a rien de si aisé qu'à laisser écouler des matinées sur des procédures, où il ne faut qu'un mot pour faire parler cinquante personnes. Il fallait à tout moment relire ces misérables

informations, dans lesquelles il n'y avait pas assez d'indice, je ne dis pas de preuve, pour faire donner le fouet à un crocheteur. Voilà l'état du Parlement jusqu'au 18 janvier 1650 ; voilà ce que tout le monde voyait ; voici ce que personne ne savait, que ceux qui connaissaient les ressorts de la machine.

Notre première apparition au Parlement, jointe au ridicule des informations qui avaient été faites contre nous, changea si fort tous les esprits, que tout le public fut persuadé de notre innocence, et que je crois même que ceux qui ne la voulaient pas croire ne pouvaient pas s'empêcher de trouver bien de la difficulté à nous faire du mal. Je ne sais laquelle des deux raisons obligea Monsieur le Prince à s'adoucir, cinq ou six jours après la lecture des informations. M. de Bouillon m'a dit depuis, plus d'une fois, que le peu de preuve qu'il avait trouvé à ce que la cour lui avait fait voir d'abord comme clair et comme certain lui avait donné de bonne heure de violents soupçons de la tromperie de Servien et de l'artifice du Cardinal, et que lui, M. de Bouillon, n'avait rien oublié pour le confirmer dans cette pensée. Il ajoutait que Chavigny, quoique ennemi du Mazarin, ne l'aidait pas en cette occasion, parce qu'il ne voulait pas que Monsieur le Prince se rapprochât des Frondeurs. Je ne puis accorder cela avec l'avance que Chavigny me fit faire en ce temps-là, par Du Gué-Bagnols, père de celui que vous connaissez, son ami et le mien. Il nous fit venir la nuit chez lui, où M. de Chavigny me témoigna qu'il se serait cru le plus heureux homme du monde, s'il eût pu contribuer à l'accommodement. Il me témoigna que Monsieur le Prince était fort persuadé que nous n'avions point eu de dessein contre lui ; mais qu'il était engagé et à l'égard du monde et à l'égard de la cour : que pour ce qui était de la cour, l'on eût pu trouver des tempéraments ; mais qu'à l'égard du monde, il était difficile d'en trouver qui pût satisfaire un premier prince du sang, auquel on disputait, publiquement et les armes à la main, le pavé, à moins que je me résolusse à le lui céder, au moins pour quelque temps. Il me proposa, en conséquence, l'ambassade ordinaire de Rome,

ou l'extraordinaire à l'Empire, dont il se parlait alors à propos de je ne sais quoi. Vous jugez bien quelle put être ma réponse. Nous ne convînmes de rien, quoique je n'oubliasse rien pour faire connaître à M. de Chavigny la passion extrême que j'avais de rentrer dans les bonnes grâces de Monsieur le Prince. Je demandai un jour à Monsieur le Prince, à Bruxelles, le dénouement de ce que M. de Bouillon m'avait dit et de cette négociation de Chavigny, et je ne me puis remettre ce qu'il me répondit. Ma conférence avec M. de Chavigny fut le 30 décembre.

Le 1er janvier, Mme de Chevreuse, qui revoyait la Reine depuis le retour du Roi à Paris, et qui avait conservé, même dans ses disgrâces, une espèce d'habitude incompréhensible avec elle, alla au Palais-Royal, et le Cardinal l'attirant dans une croisée du petit cabinet de la Reine, lui dit : « Vous aimez la Reine ? est-il possible que vous ne lui puissiez donner vos amis ? – Le moyen ? lui répondit-elle. La Reine n'est plus reine : elle est très humble servante de Monsieur le Prince. – Mon Dieu ! reprit le Cardinal en se frottant le front, si l'on se pouvait assurer des gens, on ferait bien des choses ; mais M. de Beaufort est à Mme de Montbazon, et Mme de Montbazon est à Vineuil, et le coadjuteur… » En me nommant, il se prit à rire : « Je vous entends, dit Mme de Chevreuse, je vous réponds de lui et d'elle. » Voilà comme cette conversation s'entama. Le Cardinal fit un signe de tête à la Reine qui fit voir à Mme de Chevreuse que la proposition avait été concertée. Elle en eut une assez longue, dès le soir même, avec la Reine, qui lui donna le billet suivant écrit et signé de sa main :

« Je ne puis croire, nonobstant le passé et présent, que Monsieur le Coadjuteur ne soit à moi. Je le prie que je le puisse voir sans que personne le sache que Mme et Mlle de Chevreuse. Ce nom sera sa sûreté.

Anne. »

Mme de Chevreuse me trouva chez elle au retour du Palais-Royal, et je m'aperçus d'abord qu'elle avait quelque chose à me dire, parce que Mlle de Chevreuse à qui elle avait donné le mot en carrosse, en revenant, me pressentit beaucoup sur les dispositions où je serais en cas que le Mazarin voulût un accommodement avec moi. Je ne fus pas longtemps dans le doute de la tentative, parce que Mlle de Chevreuse, qui n'osait me parler ouvertement devant sa mère, me serra la main, en faisant semblant de ramasser son manchon, pour me faire connaître qu'elle ne me parlait pas d'elle-même. Ce qui faisait craindre à Mme de Chevreuse que je n'y voulusse pas donner, était que, quelque temps auparavant, j'avais rompu malgré elle une négociation que Ondedei avait fait proposer à Noirmoutier par Mme d'Ampus ; et Laigues, qui en avait été en colère contre moi, me dit, six jours après, que j'avais admirablement bien fait et qu'il savait de science certaine que si Noirmoutier eût été la nuit chez la Reine, comme Ondedei lui proposait, la partie était faite pour faire mettre derrière une tapisserie le maréchal de Gramont, afin qu'il pût faire voir à Monsieur le Prince que les Frondeurs, qui lui rendaient leurs devoirs et qui l'assuraient tous les jours de leurs services, étaient des trompeurs.

Il n'y avait que cinq ou six semaines que cette comédie avait été préparée, et vous jugez aisément que, par la même considération par laquelle Mme de Chevreuse appréhendait que j'en craignisse le second acte, je pouvais avoir peine à le jouer. Je n'y balançai toutefois pas, après en avoir pesé toutes les circonstances, entre lesquelles celle qui me persuada le plus qu'il y avait de la sincérité en la colère de la Reine contre Monsieur le Prince, fut que je savais de science certaine qu'elle se prenait à Monsieur le Prince, et, à mon opinion, avec fondement, d'une galanterie que Jarzé avait voulu faire croire à tout le monde avoir avec elle. Il ne tint pas à Mlle de Chevreuse de m'empêcher de tenter une aventure dans laquelle elle croyait que l'on me ferait périr, et quoiqu'elle n'eût pas voulu d'abord

témoigner son sentiment devant Madame sa mère, elle ne se put contenir après. Je l'obligeai enfin à y consentir, et je fis cette réponse à la Reine :

« Il n'y a jamais eu de moment dans ma vie, dans lequel je n'aie été également à Votre Majesté. Je serais trop heureux de mourir pour son service, pour songer à ma sûreté. Je me rendrai où elle me l'ordonnera. »

J'enveloppai son billet dans le mien. Mme de Chevreuse lui porta ma réponse le lendemain, qui fut bien reçue. L'on prit heure, et je me trouvai à minuit au cloître de Saint-Honoré, où Gaboury, porte-manteau de la Reine, me vint prendre et me mena, par un escalier dérobé, au petit oratoire où elle était toute seule enfermée. Elle me témoigna toutes les bontés que la haine qu'elle avait contre Monsieur le Prince lui pouvait inspirer, et que l'attachement qu'elle avait pour M. le cardinal Mazarin lui pouvait permettre. Le dernier me parut encore au-dessus de l'autre. Je crois qu'elle me répéta vingt fois ces paroles : « Le pauvre Monsieur le Cardinal ! » en me parlant de la guerre civile et de l'amitié qu'il avait pour moi. Il entra une demi-heure après. Il supplia la Reine de lui permettre qu'il manquât au respect qu'il lui devait pour m'embrasser devant elle. Il fut au désespoir de ce qu'il ne pouvait pas me donner, sur l'heure même, son bonnet, et me parla tant de grâces, de récompenses et de bienfaits, que je fus obligé de m'expliquer, quoique j'eusse résolu de ne le pas faire pour la première fois, n'ignorant pas que rien ne jette plus de défiance dans les réconciliations nouvelles, que l'aversion que l'on témoigne à être obligé à ceux avec lesquels on se réconcilie. Je répondis à Monsieur le Cardinal que l'honneur de servir la Reine faisait la récompense la plus signalée que je dusse jamais espérer, quand même j'aurais sauvé la couronne ; que je la suppliais très humblement de ne me donner jamais que celle-là, afin que j'eusse au moins la satisfaction de lui faire connaître qu'elle était la seule que j'estimais et qui me pût être sensible.

Monsieur le Cardinal prit la parole, et supplia la Reine de me commander de recevoir la nomination au cardinalat, que La Rivière, ajouta-t-il, a arrachée avec insolence, et qu'il a reconnue par une perfidie. Je m'en excusai, en disant que je m'étais promis à moi-même, par une espèce de vœu, de n'être jamais cardinal par aucun moyen qui pût avoir le moindre rapport à la guerre civile, dans laquelle la seule nécessité m'ayant jeté, j'avais trop d'intérêts de faire connaître à la Reine même qu'il n'y avait point d'autre motif qui m'eût séparé de son service. Je me défis sur ce même fondement de toutes les autres propositions qu'il me fit pour le paiement de mes dettes, pour la charge de grand aumônier, pour l'abbaye d'Orkan. Et comme il insista, soutenant toujours que la Reine ne pouvait pas s'empêcher de faire quelque chose pour moi qui fût d'éclat, dans le service considérable que j'étais sur le point de lui rendre, je lui dis : « Il y a un point, Monsieur, sur lequel la Reine me peut faire plus de bien que si elle me donnait la tiare. Elle me vient de dire qu'elle veut faire arrêter Monsieur le Prince : la prison ne peut ni ne doit être éternelle à un homme de son rang et de son mérite. Quand il en sortira, envenimé contre moi, ce me sera un malheur ; mais j'ai quelque lieu d'espérer que je le pourrai soutenir par ma dignité. Il y a beaucoup de gens de qualité qui sont engagés avec moi et qui serviront la Reine en cette occasion. Si il plaisait, Madame, à Votre Majesté de confier à l'un d'eux quelque place de considération, je lui serais sans comparaison plus obligé que de dix chapeaux de cardinal. » Le Cardinal ne balança pas, il dit à la Reine qu'il n'y avait rien de plus juste, et que le détail en était à concerter entre lui et moi. La Reine me demanda ensuite ma parole de ne me point ouvrir avec M. de Beaufort du dessein d'arrêter Monsieur le Prince, jusqu'au jour de l'exécution, parce que Mme de Montbazon, à qui il le découvrirait assurément, ne manquerait jamais de le dire à Vineuil, qui était tout de l'hôtel de Condé. Comme Mme de Chevreuse m'avait déjà fait le même discours, par l'ordre de la Reine, je m'y étais préparé. Je lui répondis qu'un secret de

cette nature fait à M. de Beaufort, dans une occasion où nos intérêts étaient si unis, me déshonorerait dans le monde, si je n'en récompensais le manquement par quelque service signalé ; que je suppliais Sa Majesté de me permettre de lui dire que la surintendance des mers, qui avait été promise à cette maison dès les premiers jours de la Régence, ferait un merveilleux effet dans le monde. Monsieur le Cardinal reprit le mot brusquement, en me disant : « Elle a été promise au père et au fils aîné. » À quoi je lui repartis que le cœur me disait que le fils aîné ferait une alliance qui le mettrait beaucoup au-dessus de la surintendance des mers. Il sourit et dit à la Reine qu'il accommoderait encore cette affaire avec moi.

J'eus une seconde conférence avec la Reine et avec lui, au même lieu et à la même heure, à laquelle je fus introduit par M. de Lionne. J'en eus trois avec lui seul, dans son cabinet, au Palais-Royal, dans lesquelles Noirmoutier et Laigues se trouvèrent, parce que M[me] de Chevreuse affecta d'y faire entrer le second, qu'il eût été ridicule, pour toutes raisons, d'y mettre sans le premier. L'on convint, dans ces conférences, que M. de Vendôme aurait la surintendance des mers ; M. de Beaufort en aurait la survivance ; que M. de Noirmoutier aurait le gouvernement de Charleville et de Mont-Olympe, dont vous connaîtrez l'importance dans la suite, et qu'il aurait aussi des lettres de duc ; que M. de Laigue serait capitaine des gardes de Monsieur ; que M. le chevalier de Sévigné aurait vingt-deux mille livres ; que M. de Brissac aurait permission de récompenser le gouvernement d'Anjou, à tel prix et avec un brevet de retenue pour toute la somme. Il fut résolu que l'on arrêterait Monsieur le Prince, M. le prince de Conti et M. de Longueville. Quoique ce dernier ne m'eût pas rendu, dans la dernière occasion de ce procès criminel, tous les bons offices auxquels je croyais qu'il était obligé, je n'oubliai rien pour le tirer du pair ; je m'offris d'être sa caution, je contestai jusqu'à l'opiniâtreté, et je ne me rendis qu'après que le Cardinal m'eut

montré un billet écrit de la main de La Rivière à Flammarens, où je lus ces propres mots :

« Je vous remercie de votre avis ; mais je suis aussi assuré de M. de Longueville que vous l'êtes de M. de La Rochefoucauld : les paroles sacramentales sont dites. »

Le Cardinal s'étendit, à ce propos, sur l'infidélité de La Rivière, dont il nous dit un détail qui, en vérité, faisait horreur. « Cet homme croit, ajouta-t-il, que je suis la plus grosse bête du monde et qu'il sera demain cardinal. J'ai eu le plaisir de lui faire aujourd'hui essayer des étoffes rouges qu'on m'a apportées d'Italie, et de les approcher de son visage, pour voir ce qui y revenait le mieux, ou de la couleur du feu ou de l'incarnat. » J'ai su depuis à Rome que, quelque perfidie que La Rivière eût faite au Cardinal, celui-ci n'était pas en reste. Le propre jour qu'il l'eut fait nommer par le Roi, il écrivit au cardinal Sachetti une lettre, que j'ai vue, bien plus capable de jaunir son chapeau que de le rougir. Cette lettre était toutefois toute pleine de tendresse pour lui, ce qui était le vrai moyen de le perdre auprès d'Innocent X, qui haïssait si mortellement le Cardinal, qu'il avait même de l'horreur pour tous ses amis.

Dans la seconde conférence que nous eûmes en présence de la Reine, l'on agita fort les moyens de faire consentir Monsieur à la prison de Messieurs les Princes. La Reine disait qu'il n'y aurait nulle peine ; qu'il en était terriblement fatigué ; qu'il était, de plus, très las de La Rivière, parce qu'il était fort bien informé qu'il s'était donné corps et âme à Monsieur le Prince. Le Cardinal n'était pas tout à fait si persuadé que la Reine des dispositions de Monsieur. Mme de Chevreuse se chargea de le sonder. Il avait naturellement inclination pour elle. Elle trouva jour, elle s'en servit fort habilement ; elle lui fit croire que la Reine ne pouvait être emportée que par lui-même à une résolution de cette nature, quoique dans le fond elle fût très mal satisfaite de Monsieur le Prince. Elle lui exagéra le

grand avantage que ce lui serait de ramener au service du Roi une faction aussi puissante que celle de la Fronde ; elle lui marqua, comme insensiblement et sans affectation, l'effroyable péril où l'on était tous les jours de voir Paris à feu et à sang. Je suis persuadé, et elle le fut aussi bien que moi, que cette dernière raison le toucha pour le moins autant que les autres, car il tremblait de peur toutes les fois qu'il venait au Palais ; et il y eut des journées où il fut impossible à Monsieur le Prince de l'y mener. L'on appelait cela les accès de la colique de Son Altesse Royale. Sa frayeur n'était pas toutefois sans sujet. Si un laquais se fût avisé de tirer l'épée, nous eussions tous été tués en moins d'un quart d'heure ; et ce qui est rare est que, si cette occasion fût arrivée entre le premier jour de janvier et le dix-huitième, ceux qui nous eussent égorgés eussent été ceux-là mêmes avec lesquels nous étions d'accord, parce que tous les officiers de la maison du Roi, de celle de la Reine et de celle de Monsieur étaient persuadés qu'ils faisaient très bien leur cour d'accompagner réglément tous les jours Messieurs les Princes au Palais.

Je n'ai jamais pu m'imaginer la raison pour laquelle le Cardinal lanterna proprement les cinq ou six derniers jours qui précédèrent cette exécution. Laigue et Noirmoutier se mirent dans la tête qu'il le faisait à dessein, dans l'espérance que nous nous massacrerions, Monsieur le Prince et nous, dans le Palais ; mais outre que, si il eût cette pensée, il lui eût été très facile de la faire réussir, en apostant deux hommes qui eussent commencé la noise, je crois qu'il l'appréhendait pour le moins autant que nous, parce qu'il ne pouvait pas douter qu'il n'y avait point d'asile assez sacré pour le sauver lui-même d'une pareille catastrophe. J'ai toujours attribué, en mon particulier, à son irrésolution naturelle ce délai, que je confesse avoir pu et dû même produire de grands inconvénients. Ce secret, qui fut gardé entre dix-sept personnes, est un de ceux qui m'a persuadé de ce que je vous ai dit quelquefois et de ce que j'ai déjà marqué en cet ouvrage, que parler trop n'est pas le défaut le plus

commun des gens qui sont accoutumés aux grandes affaires. Ce qui me donna une grande inquiétude en ce temps-là : je connaissais Noirmoutier pour l'homme du monde le moins secret.

Le 18 janvier, Laigue ayant pressé au dernier point Lionne pour l'exécution, dans une conférence qu'il eut la nuit avec lui, le Cardinal la résolut à midi. Il avait fait croire, dès la veille, à Monsieur le Prince qu'il avait un avis certain que Parain des Coutures, qui avait été un des syndics des rentiers, était caché dans une maison, et il fit en sorte que lui-même donna aux gendarmes et aux chevau-légers du Roi les ordres qui étaient nécessaires pour le mener au bois de Vincennes, sous le prétexte de régler ce qu'il fallait pour la prison de ce misérable. Messieurs les Princes vinrent au Conseil. Guitaut, capitaine des gardes de la Reine, arrêta Monsieur le Prince ; Comminges, lieutenant, arrêta M. le prince de Conti ; et Cressy, enseigne, arrêta M. de Longueville. J'avais oublié de vous dire qu'après que Mme de Chevreuse eut fait agréer à Monsieur qu'elle fît ses efforts auprès de la Reine pour l'obliger à prendre quelque résolution contre Monsieur le Prince, il lui demanda, pour condition préalable, que je m'engageasse par écrit à le servir, et qu'aussitôt qu'il eut mon billet, il le porta à la Reine, en croyant lui avoir rendu un très grand service.

Aussitôt que Monsieur le Prince fut arrêté, M. de Bouteville, qui est à présent M. de Luxembourg, passa sur le pont Notre-Dame à toute bride, en criant au peuple que l'on venait d'enlever M. de Beaufort. L'on prit les armes, que je fis poser en un moment, en marchant avec cinq ou six flambeaux devant moi par les rues. M. de Beaufort s'y promena pareillement, et l'on fit partout des feux de joie.

Nous allâmes ensemble chez Monsieur, où nous trouvâmes La Rivière en la grande salle, qui faisait bonne mine, et qui racontait aux assistants le détail de ce qui s'était passé au

Palais-Royal. Il ne pouvait pourtant pas douter qu'il ne fût perdu, Monsieur ne lui ayant rien dit de cette affaire. Il demanda son congé et il l'eut ; mais il ne tint pas à Monsieur le Cardinal qu'il ne demeurât. Il m'envoya Lionne, sur le minuit, pour me le proposer et pour me le persuader par les plus méchantes raisons du monde. J'en avais de bonnes pour m'en défendre. Lionne me dit, il y a cinq ou six ans, que ce mouvement de conserver La Rivière fut inspiré au Cardinal par M. Le Tellier, qui appréhenda que les Frondeurs ne s'insinuassent dans l'esprit de Monsieur.

La Reine envoya, incontinent après, une lettre du Roi au Parlement, par laquelle il expliquait les raisons de la détention de Monsieur le Prince, qui ne furent ni fortes, ni bien colorées. Nous eûmes notre arrêt d'absolution ; nous allâmes au Palais-Royal, où la badauderie des courtisans m'étonna beaucoup plus que n'avait fait celle des bourgeois. Ils étaient montés sur tous les bancs des chambres, qu'on avait apportés comme au sermon.

L'on publia, quelques jours après, une amnistie de tout ce qui s'était fait et dit dans Paris pendant les assemblées des rentiers.

Mesdames les Princesses eurent ordre de se retirer à Chantilly. Mme de Longueville sortit de Paris, aussitôt qu'elle eut la nouvelle, pour tirer du côté de la Normandie, où elle ne trouva point d'asile. Le parlement de Rouen l'envoya prier de sortir de la ville ; M. le duc de Richelieu, qui par les avis de Monsieur le Prince avait épousé, peu de jours auparavant, Mme de Pons, ne la voulut pas recevoir dans Le Havre. Elle se retira à Dieppe, où vous verrez par la suite qu'elle ne put pas demeurer longtemps.

M. de Bouillon, qui s'était fort attaché à Monsieur le Prince depuis la paix, alla en diligence à Turenne. M. de Turenne, qui

avait pris la même conduite depuis son retour en France, se jeta à Stenay, bonne place que Monsieur le Prince avait confiée à La Moussaye. M. de La Rochefoucauld, qui était encore en ce temps-là le prince de Marcillac, s'en alla chez lui en Poitou ; et le maréchal de Brezé, beau-père de Monsieur le Prince, gagna Saumur, dont il était gouverneur.

L'on publia et l'on enregistra au Parlement une déclaration contre eux, par laquelle il leur fut ordonné de se rendre, dans quinze jours, auprès de la personne du Roi, à faute de quoi ils étaient, dès à présent, déclarés perturbateurs du repos public et criminels de lèse-majesté. Le Roi partit en même temps pour faire un tour en Normandie, où l'on craignait que Mme de Longueville, qui avait été reçue dans le château de Dieppe par Montigny, domestique de monsieur son mari, et Chamboy, qui commandait pour lui dans le Pont-de-l'Arche, ne fissent quelque mouvement ; car Beuvron, qui avait le Vieux-Palais de Rouen, et La Croisette, qui commandait dans celui de Caen, avaient déjà assuré le Roi de leur fidélité. Tout plia devant la cour. Mme de Longueville se sauva, par mer, en Hollande, d'où elle alla à Arras pour sonder le bonhomme La Tour, pensionnaire de monsieur son mari, qui lui offrit sa personne, mais qui lui refusa sa place. Elle se rendit à Stenay, où M. de Turenne la vint joindre avec ce qu'il avait pu ramasser, depuis son départ de Paris, des amis et des serviteurs de Messieurs les Princes. La Bescherelle se rendit maître de Damvillers, ayant révolté la garnison, dont il avait été autrefois lieutenant de Roi, contre le chevalier de La Rochefoucauld, qui y commandait pour son frère. Le maréchal de La Ferté se saisit de Clermont sans coup férir. Les habitants de Mouzon chassèrent le comte de Grampré, leur gouverneur, parce qu'il leur proposa de se déclarer pour les princes. Le Roi, qui, après son retour de Normandie, alla en Bourgogne, y établit, en la place de Monsieur le Prince, M. de Vendôme pour gouverneur, comme il avait établi, en Normandie, M. le comte d'Harcourt en la place de M. de Longueville. Le château de Dijon se rendit à

M. de Vendôme. Bellegarde, défendue par MM. de Tavannes, de Bouteville et de Saint-Micaud, fit peu de résistance au Roi, qui revint à Paris de ses deux voyages de Normandie et de Bourgogne, tout couvert de lauriers. La senteur en entêta un peu trop le Cardinal, et il parut à tout le monde, à son retour, beaucoup plus fier qu'il n'avait paru avant son départ. Voici la première marque qu'il en donna. Dans le temps de l'absence du Roi, Madame la Princesse douairière vint à Paris, et elle présenta requête au Parlement par laquelle elle demandait d'être mise en la sauvegarde de la Compagnie, pour pouvoir demeurer à Paris et demander justice de la détention injuste de messieurs ses enfants. Le Parlement ordonna que Madame la Princesse se mît chez M. de La Grange, maître des comptes, dans la cour du Palais, cependant que l'on irait prier M. le duc d'Orléans de venir prendre sa place. M. le duc d'Orléans répondit aux députés de la Compagnie que Madame la Princesse ayant ordre du Roi d'aller à Bourges, comme il était vrai qu'elle l'avait reçu depuis quelques jours, il ne croyait pas devoir aller au Palais pour opiner sur une affaire sur laquelle il n'y avait qu'à obéir aux ordres supérieurs. Il ajouta qu'il serait bien aise que Monsieur le Premier Président l'allât trouver sur les cinq heures. Il y alla, et il fit connaître à Monsieur qu'il était nécessaire qu'il allât le lendemain au Palais pour assoupir, par sa présence, un commencement d'affaire, qui pouvait grossir, par la commisération très naturelle vers une grande princesse affligée, et par la haine contre le Cardinal, qui n'était pas éteinte. Monsieur le crut. Il trouva à l'entrée de la Grande Chambre Madame la Princesse, qui se jeta à ses pieds. Elle demanda à M. de Beaufort sa protection ; elle me dit qu'elle avait l'honneur d'être ma parente. M. de Beaufort fut fort embarrassé ; je faillis à mourir de honte. Monsieur dit à la Compagnie que le Roi avait commandé à Madame la Princesse de sortir de Chantilly, parce que l'on avait trouvé un de ses valets de pied chargé de lettres pour celui qui commandait dans Saumur ; qu'il ne la pouvait souffrir à Paris, puisqu'elle y était venue contre les ordres du Roi ; qu'elle en sortît pour témoigner

son obéissance et pour mériter que le Roi, qui serait de retour dans deux ou trois jours, pût avoir égard à ce qu'elle alléguait de sa mauvaise santé. Elle partit dès le soir même, et elle alla coucher à Berny, d'où le Roi, qui arriva un jour ou deux après, lui donna ordre d'aller à Vallery. Elle demeura malade à Augerville.

Je ne vois pas que Monsieur se fût pu conduire plus justement pour le service du Roi. Le Cardinal prétendit qu'il avait trop ménagé Madame la Princesse ; et dès le jour du retour du Roi, il nous dit, à M. de Beaufort et à moi, que c'était en cette occasion où nous avions dû signaler le pouvoir que nous avions sur le peuple. Il était naturellement vétilleux et grondeur, ce qui est un grand défaut à des gens qui ont affaire à beaucoup de monde. Je m'aperçus, deux jours après, de quelque chose de pis. Comme il y avait eu beaucoup de particuliers qui avaient fait du bruit dans les assemblées de l'Hôtel de Ville, à cause de l'intérêt qu'ils avaient dans les rentes, ils appréhendaient d'en pouvoir être recherchés dans les temps, et ils souhaitèrent, pour cette raison, un peu après que Monsieur le Prince fut arrêté, que j'obtinsse une amnistie. J'en parlai à Monsieur le Cardinal, qui n'y fit aucune difficulté, et qui me dit même, dans le grand cabinet de la Reine, en me montrant le cordon de son chapeau, qui était à la Fronde : « Je serai moi-même compris dans cette amnistie. » Au retour de ces voyages, ce ne fut plus cela. Il me proposa de donner une abolition dont le titre seul eût noté cinq ou six officiers du Parlement, qui avaient été syndics, et peut-être mille ou deux mille des plus notables bourgeois de Paris. Je lui représentai ces considérations, qui paraissaient n'avoir point de réplique : il contesta, il remit, il éluda, il fit ces deux voyages de Normandie et de Bourgogne sans rien conclure ; et quoique Monsieur le Prince eût été arrêté dès le 18 janvier, l'amnistie ne fut publiée et enregistrée au Parlement que le 12 mai, et encore ne fut-elle obtenue que sur ce que je me laissai entendre que, si l'on ne l'accordait pas, je poursuivrais, à toute rigueur, la justice contre les témoins à brevet, ce que l'on appréhendait au dernier

point, parce que, dans le fond, il n'y avait rien de si honteux. Ils étaient si convaincus, que Canto et Pichon avaient disparu, même avant que Monsieur le Prince fût arrêté.

Nous eûmes, presque au même temps, un autre démêlé sur le sujet des rentes de l'Hôtel de Ville, où M. d'Emery, qui ne vécut pas longtemps après, n'oubliait rien de tout ce qui pouvait altérer les rentiers, même sur des articles si légers et où le Roi trouvait si peu de profit, que j'eus sujet d'être persuadé qu'il n'agissait ainsi que pour leur faire voir que leur protecteurs les avaient abandonnés, depuis leur accommodement avec la cour.

Je fus averti d'ailleurs que l'abbé Fouquet cabalait contre moi dans le menu peuple, qu'il y jetait de l'argent et semait tous les bruits qui pouvaient me rendre suspect.

La vérité est que tous les subalternes, sans exception, qui appréhendaient une union véritable du Cardinal et de moi, et qui croyaient qu'elle serait facile par le mariage de l'aîné Mancini, qui avait du cœur et du mérite, avec Mlle de Rais, qui est présentement religieuse, ne songèrent qu'à nous brouiller dès le lendemain que nous fûmes raccommodés ; et ils y trouvèrent toute sorte de facilité, et parce que, d'un côté, les ménagements que j'étais obligé de garder avec le public, pour ne pas me perdre, leur donnaient tout lieu de les interpréter à leur mode auprès du Mazarin, et parce que la confiance que M. le duc d'Orléans prit en moi, aussitôt après la prison de Monsieur le Prince, devait par elle-même produire, dans son esprit, une défiance très naturelle. Goulas, secrétaire des commandements de Monsieur, et rétabli dans sa maison par la disgrâce de La Rivière, qui l'en avait chassé, contribua beaucoup à la lui donner, par l'intérêt qu'il avait à affaiblir, par le moyen de la cour, ma faveur naissante auprès de son maître, qui seule, à ce qu'il s'imaginait, traversait la sienne. Remarquez que je n'avais nullement recherché cette faveur, pour deux raisons, dont l'une était que je la connaissais très fragile et même périlleuse, par

l'humeur de Monsieur ; et l'autre ; que je n'ignorais pas que l'ombre d'un cabinet, dont l'on ne peut pas empêcher les faiblesses, n'est jamais bonne à un homme dont la principale force consiste dans la réputation publique. Ma pensée avait été de lui produire le président de Bellièvre, parce qu'il lui fallait toujours quelqu'un qui le gouvernât ; mais il ne prit pas le change, parce qu'il avait aversion à sa mine trop fine et trop bourgeoise, ce disait-il. Le Cardinal, qui croyait, et avec raison, Goulas trop dépendant de Chavigny, balança trop au choix ; car si d'abord il eût soutenu Beloy, je crois qu'il eût réussi. Quoi qu'il en soit, le sort tomba sur moi, et j'en fus presque aussi fâché que la cour, et par les raisons que je vous viens de marquer, et parce que cette sujétion contraignait mon libertinage, qui était extrême et hors de raison.

Voici un autre incident, qui me brouilla encore avec Monsieur le Cardinal. Le comte de Montrose, Écossais, et chef de la maison de Grem, était le seul homme du monde qui m'ait jamais rapporté l'idée de certains héros que l'on ne voit que dans les Vies de Plutarque. Il avait soutenu le parti du roi d'Angleterre dans son pays, avec une grandeur qui n'a point eu de pareille en ce siècle ; il battit les Parlementaires, quoiqu'ils fussent victorieux partout ailleurs, et il ne désarma qu'après que le roi, son maître, se fut jeté lui-même entre les mains de ses ennemis. Il vint à Paris un peu avant la guerre civile, et je le connus par un Écossais qui était à moi et qui était un peu son parent ; je fus assez heureux pour trouver lieu de le servir dans son malheur ; il prit de l'amitié pour moi, et elle l'obligea de s'attacher à la France plutôt qu'à l'Empire, quoiqu'il lui offrît l'emploi de feld-maréchal, qui est très considérable. Je fus l'entremetteur des paroles que Monsieur le Cardinal lui donna, et qu'il n'accepta que pour le temps où le roi d'Angleterre n'aurait point besoin de son service. Il fut redemandé, quelques jours après, par un billet de sa main ; il le porta au Cardinal, qui le loua de son procédé et qui lui dit en termes formels que l'on demeurerait fidèlement dans les engagements qui avaient été

pris. M. de Montrose repassa en France, deux ou trois mois après que Monsieur le Prince eut été arrêté, et il amena avec lui près de cent officiers, la plupart gens de qualité et tous de service. Monsieur le Cardinal ne le connut plus. Ne trouvez-vous pas que je n'avais pas sujet d'être satisfait ?

Toutes ces indispositions jointes ensemble n'étaient pas des ingrédients bien propres à consolider une plaie qui était fraîchement fermée ; je vous puis toutefois assurer pour la vérité qu'elles ne me firent pas faire un pas contre les intérêts du parti dans lequel je venais de rentrer. Je travaillai de très bonne foi à suppléer, dans le Parlement et dans le peuple, les fausses démarches que l'ignorance du Mazarin et l'insolence de Servien leur firent faire en plus de dix rencontres. J'en couvris la plupart ; et si il eût plu à la cour de se ménager, le parti de Monsieur le Prince eût eu, au moins pour assez longtemps, beaucoup de peine à se relever ; mais il n'y a rien de plus rare ni de plus difficile aux ministres que ce ménagement, dans le calme qui suit immédiatement les grandes tempêtes, parce que la flatterie y redouble et que la défiance n'y est pas éteinte.

Ce calme ne pouvait toutefois porter ce nom que par la comparaison du passé ; car le feu commençait à s'allumer de bien des côtés. Le maréchal de Brezé, homme de très petit mérite, s'était étonné à la première déclaration qui fut enregistrée au Parlement, et il envoya assurer le Roi de sa fidélité ; mais il mourut aussitôt après ; et Du Mont, que vous voyez à Monsieur le Prince, qui commandait sous lui dans Saumur et qui crut qu'il était de son honneur de ne pas abandonner les intérêts de Madame la Princesse, fille de son maître, se déclara pour le parti, dans l'espérance que M. de La Rochefoucauld, qui, sous prétexte des funérailles de Monsieur son père, avait fait une grande assemblée de noblesse, le secourrait. Loudun, dont il avait fait dessein de se rendre maître, lui ayant manqué, et cette noblesse s'étant dissipée, Du

Mont rendit la place à Comminges, à qui la Reine en avait donné le gouvernement.

M[me] de Longueville et M. de Turenne firent un traité avec les Espagnols, et le dernier joignit leur armée, qui entra en Picardie et qui assiégea Guise, après avoir pris Le Catelet. Bridieu, qui en était gouverneur, la défendit très bien, et le comte de Clermont, cadet de Tonnerre, s'y signala. Le siège dura dix-huit jours, et le manquement de vivres obligea l'archiduc à le lever. M. de Turenne avait fait quelques troupes avec l'argent que les Espagnols lui avaient accordé par son traité ; il les avait grossies du débris de celles qui avaient été dans Bellegarde ; et la plupart des officiers de celles qui étaient sous le nom de Messieurs les Princes l'avaient joint avec MM. de Bouteville, de Coligny, de Lanques, de Duras, de Rochefort, de Tavannes, de Persan, de La Moussaye, de La Suze, de Saint-Ibal, de Cugnac, de Chavagnac, de Guitaut, de Mailly, de Meille, les chevaliers de Foix et de Gramont, et plusieurs autres dont je ne me souviens pas. Cette nuée, qui grossissait, devait faire faire réflexion à M. le cardinal Mazarin sur l'état de la Guyenne, où la pitoyable conduite de M. d'Epernon avait jeté les affaires dans une confusion que rien ne pouvait démêler, que son éloignement. Mille démêlés particuliers, dont la moitié ne venait que de la ridicule chimère de sa roturière principauté, l'avaient brouillé avec le parlement et avec les magistrats de Bordeaux, qui, pour la plupart, n'étaient pas plus sages que lui ; et le Mazarin, qui, à mon sens, fut encore en cela plus fou que tous les deux, prit sur le compte de l'autorité royale tout ce qu'un habile ministre eût pu imputer, sans aucun inconvénient et même avec l'avantage du Roi, aux deux parties.

Un des plus grands malheurs que l'autorité despotique des ministres du dernier siècle ait produit dans l'État, est la pratique que leurs intérêts particuliers mal entendus y ont introduite, de soutenir toujours le supérieur contre l'inférieur. Cette maxime est de Machiavel, que la plupart des gens qui le

lisent n'entendent pas, et que les autres croient avoir été toujours habile, parce qu'il a toujours été méchant. Il s'en faut de beaucoup qu'il ne fut habile : il s'est très souvent trompé ; mais en nul endroit, à mon opinion, plus qu'en celui-ci. Monsieur le Cardinal l'était sur ce point d'autant plus aisément qu'il avait une passion effrénée pour l'alliance de M. de Candale, qui n'avait rien de grand que les canons ; et M. de Candale, dont le génie était au-dessous du médiocre, était gouverné par l'abbé, présentement cardinal d'Estrées, qui a été, dès son enfance, l'esprit du monde le plus visionnaire et le plus inquiet. Tous ces caractères différents faisaient une espèce de galimatias inexplicable dans les affaires de la Guyenne, et je ne pense pas que pour les débrouiller, le bon sens des Jeannin et des Villeroi, infusé dans la cervelle du cardinal de Richelieu, eût même été assez bon.

M. le duc d'Orléans, qui était fort clairvoyant, conçut, de très bonne heure, la suite de cette confusion ; il m'en parla un jour en se promenant dans le jardin de Luxembourg, avant que je lui en eusse ouvert la bouche ; et il me pressa d'en parler à Monsieur le Cardinal, dont je m'excusai, sur ce qu'il voyait comme moi qu'il n'y avait entre nous que les apparences. Je lui conseillai d'essayer de lui faire ouvrir les yeux par le maréchal d'Estrées et par Senneterre. Il les trouva absolument dans les mêmes sentiments que lui, bien qu'ils fussent tout à fait attachés à la cour ; et même Senneterre, très aise de ce que Monsieur l'assurait que j'y étais comme lui-même, avec les plus sincères et les meilleures intentions du monde, entreprit de me raccommoder avec le Cardinal, avec lequel d'ailleurs je n'avais pas rompu ouvertement. Il m'en parla et il me trouva très disposé, parce que je voyais clairement que notre division grossirait, en moins de rien, le parti de Monsieur le Prince et jetterait les choses dans une confusion où la conduite n'aurait plus de part, parce que l'on n'y pourrait prendre son parti qu'avec précipitation. C'est, de tous les états, celui qu'il faut toujours éviter avec le plus d'application. J'allai donc, avec

M. de Senneterre, chez Monsieur le Cardinal, qui m’embrassa avec des tendresses qu’il faudrait un bon cœur comme le sien pour vous les exprimer. Il mit son cœur sur la table, c’était son terme ; il m’assura qu’il me parlerait comme à son fils, et je n’en crus rien ; je l’assurai que je lui parlerais comme à mon père, et je lui tins parole. Je lui dis que je le suppliais de me permettre de m’expliquer pour une bonne fois avec lui ; que je n’avais au monde aucun intérêt personnel que celui de sortir des affaires publiques sans aucun avantage ; mais qu’aussi, par la même raison, je me sentais plus obligé qu’un autre à en sortir avec dignité et avec honneur ; que je le suppliais de faire réflexion sur mon âge, qui, joint à mon incapacité, ne lui pouvait donner aucune jalousie à l’égard de la première place ; que je le conjurais, en même temps, de considérer que la dignité que j’avais dans Paris était plus avilie qu’elle n’était honorée par cette espèce de tribunat de peuple, que la seule nécessité rendait supportable ; et qu’il devait juger que cette considération toute seule serait capable de me donner impatience de sortir de la faction, quand il n’y en aurait eu pas mille autres qui en faisaient naître le dégoût à tous les instants ; que pour ce qui était du cardinalat, qui lui pouvait faire quelque ombrage, je lui allais découvrir avec sincérité quels avaient été et quels étaient mes mouvements sur cette dignité ; que je m’étais mis follement dans la tête qu’il serait plus glorieux de l’abattre que de la posséder ; qu’il n’ignorait pas que j’avais fait paraître quelque étincelle de cette vision dans les occasions ; que Monsieur d’Agen m’en avait guéri, en me faisant voir, par de bonnes raisons, qu’elle était impraticable et qu’elle n’avait jamais réussi à ceux qui l’avaient entreprise ; que cette circonstance lui faisait au moins connaître que l’avidité pour la pourpre n’avait pas été grande en moi, dès mes plus jeunes années ; que je le pouvais assurer qu’elle y était encore assez médiocre ; que j’étais persuadé qu’il était assez difficile qu’elle manquât, dans les temps, à un archevêque de Paris ; mais que je l’étais encore davantage que la facilité qu’il avait à l’obtenir dans les formes, et par les actions purement de sa profession, lui tournerait à

honte les autres moyens qu'il emploierait pour se la procurer ; que je serais au désespoir que l'on pût seulement s'imaginer qu'il y eût, sur ma pourpre, une seule goutte du sang qui a été répandu dans la guerre civile, et que j'étais résolu de sortir absolument et entièrement de tout ce qui s'appelle intrigue, avant que de faire ni de souffrir un pas qui y eût seulement le moindre rapport ; qu'il savait que, par la même raison, je ne voulais ni argent ni abbaye ; et qu'ainsi j'étais engagé, par les déclarations publiques que j'avais faites sur tous ces chefs, à servir la Reine sans intérêt ; que le seul qui me restait, en cette disposition, était de finir avec honneur et de rentrer dans les emplois purement spirituels de ma profession, avec sûreté ; que je ne lui demandais, pour cet effet, que l'accomplissement de ce qui était encore plus du service du Roi que de mon avantage particulier ; qu'il savait que, dès le lendemain que Monsieur le Prince fut arrêté, il m'avait fait porter aux rentiers de telles et telles paroles (le détail vous en ennuierait, et c'est pour cette considération que je n'en ai pas même parlé dans son lieu) ; que je voyais qu'au préjudice de ces paroles, l'on affectait tout ce qui pouvait persuader à ces gens-là que j'étais de concert avec la cour pour les tromper ; que j'étais très bien averti qu'Ondedei avait dit à certaine heure, chez M. d'Ampus, que le pauvre Monsieur le Cardinal avait failli à se laisser surprendre par le coadjuteur, mais que l'on lui avait bien ouvert les yeux et que l'on lui taillait une besogne à laquelle il ne s'attendait pas ; que je ne doutais point que l'accès que j'avais auprès de Monsieur ne lui fît peine, mais que je n'ignorais pas aussi qu'il pouvait et qu'il devait être informé que je ne l'avais recherché en façon du monde, que j'en voyais les inconvénients. Je m'étendis beaucoup en cet endroit, parce que c'était celui qui était le plus difficile à comprendre à un homme de cabinet ; et ces sortes de gens en sont toujours si entêtés, que l'expérience même ne leur peut ôter de l'imagination que toute la considération n'y consiste.

Il faudrait un volume particulier pour vous rendre compte de la suite de cette conversation, qui dura depuis trois heures après midi jusqu'à dix heures du soir : je sais bien que je n'y dis pas un mot dont je me puisse repentir à l'heure de la mort. La vérité jette, lorsqu'elle est arrivée à un certain point, une sorte d'éclat auquel l'on ne peut résister. Je n'ai jamais vu homme qui en fît si peu d'état que le Mazarin. Elle le toucha pourtant en cette occasion et au point que M. de Senneterre, qui fut présent à tout ce qui se passa, en fut étonné au-delà de l'imagination ; et comme il était homme de très bon sens et qui voyait très bien les dangereuses suites des mouvements de Guyenne, il me pressa de prendre ce moment de lui en parler ; et je le fis avec toute la force qui fut en mon pouvoir. Je lui représentai que si il s'opiniâtrait à soutenir M. d'Epernon, le parti de Messieurs les Princes ne manquerait pas cette occasion ; que si le parlement de Bordeaux s'y engageait, nous perdrions, par une conséquence infaillible, peu à peu celui de Paris, où, après un aussi grand embrasement, le feu ne pouvait pas être assez éteint pour ne pas craindre qu'il n'y en eût encore beaucoup sous la cendre, et où les factieux auraient un aussi beau champ de faire appréhender le contrecoup du châtiment d'un corps coupable d'un crime dont la cour ne nous tenait nous-mêmes purgés que depuis deux ou trois mois. Senneterre appuya mon sentiment avec vigueur, et il est constant que nous ébranlâmes le Cardinal, qui avait été averti, la veille, que M. de Bouillon commençait à remuer en Limousin, où M. de La Rochefoucauld l'avait joint avec ses troupes ; qu'il avait enlevé, à Brive, la compagnie des gendarmes de M. le prince Thomas, et qu'il avait tenté d'en faire autant aux troupes qui étaient dans Tulle. Ces nouvelles, qui étaient considérables à cause de leurs suites, firent impression sur son esprit, et elles l'obligèrent d'en faire sur ce que nous lui disions. Il nous parut moins rétif : et M. le maréchal d'Estrées, qui le vit un quart d'heure après, nous dit à l'un et à l'autre, le lendemain au matin, qu'il l'avait trouvé convaincu de ma bonne foi et de ma sincérité, et qu'il lui avait répété à diverses reprises : « Ce garçon, dans le fond, veut le bien de l'État. » Ces

dispositions donnèrent lieu à ces deux hommes, qui étaient fort corrompus, mais qui cherchaient leur repos particulier dans le public, parce qu'ils étaient fort vieux, de songer à chercher les moyens de nous unir intimement le Cardinal et moi ; et ils lui proposèrent, pour cet effet, le mariage de son neveu, duquel je vous ai déjà parlé, avec ma nièce. Il y donna les mains de bon cœur. Je m'en éloignai à proportion, et parce que je ne me pouvais résoudre à ensevelir ma maison dans celle de Mazarin, et parce que je n'ai jamais assez estimé la grandeur pour l'acheter par la haine publique. Je répondis civilement aux oublieux (on les appelait ainsi, parce qu'ils allaient d'ordinaire, entre huit et neuf du soir, dans les maisons où ils négociaient quelque chose, et ils négociaient toujours), je leur répondis, dis-je, civilement, mais négativement. Comme ils ne souhaitaient pas la rupture entre nous, ils colorèrent si adroitement le refus, qu'il ne produisit point d'aigreur ; et comme ils avaient tiré de moi que j'aurais une grande joie d'être employé à la paix générale, ils firent si bien que le Cardinal, de qui l'enthousiasme pour moi dura douze ou quinze jours, me le promit, comme de lui-même, de la meilleure grâce du monde.

Le maréchal d'Estrées se servit fort habilement de ce bon intervalle pour le rétablissement de M. de Châteauneuf dans la commission de garde des sceaux, qui en avait été dépossédé par M. le cardinal de Richelieu, et retenu prisonnier treize ans dans le château d'Angoulême. Cet homme avait vieilli dans les emplois, et s'y était acquis beaucoup de réputation, à laquelle sa longue disgrâce donna beaucoup d'éclat. Il était parent fort proche et ami fort particulier de M. le maréchal de Villeroy. Le commandeur de Jars avait été sur l'échafaud de Troyes, pour ses démêlés avec le cardinal de Richelieu ; il avait été amant de Mme de Chevreuse, et il ne l'avait pas été sans succès. Il avait soixante-douze ans ; mais sa santé forte et vigoureuse, sa dépense splendide, son désintéressement parfait en tout ce qui ne passait pas le médiocre, son humeur brusque et féroce, qui paraissait franche, suppléaient à son âge et faisaient que l'on ne

le regardait pas encore comme un homme hors d'œuvre. Le maréchal d'Estrées, qui vit que le Cardinal se mettait dans l'esprit de se rétablir dans le public en accommodant les affaires de Bordeaux et en remettant l'ordre dans les rentes, prit le temps de cette verve, qui ne durerait pas longtemps, disait-il, pour lui persuader qu'il fallait couronner l'œuvre par la dégradation du chancelier, odieux au public, ou plutôt méprisé, à cause de sa servitude naturelle, qui obscurcissait la grande capacité qu'il avait pour son métier, et par l'installation de M. de Châteauneuf, dont le seul nom honorerait le choix. Je ne fus jamais plus étonné que quand le maréchal d'Estrées nous vint dire, à M. de Bellièvre, qui était une manière de fils adoptif de M. de Châteauneuf, et à moi, qu'il voyait jour à ce changement. Je ne connaissais M. de Châteauneuf que par réputation ; mais je ne me pouvais figurer que la jalousie d'un Italien lui pût permettre de mettre en place un esprit aussi bien fait pour le ministère ; et ma surprise, qui n'eut d'autre cause que celle que je vous viens de dire, fut interprétée par le maréchal comme l'effet de mon appréhension que ce ne fût un génie tout aussi bien fait pour un cardinal. Il ne m'en témoigna rien, mais il le dit, le soir, à M. le président de Bellièvre, qui, sachant mes intentions, l'assura fort du contraire. Il n'en fut pas persuadé, et si peu, qu'il n'eut point de cesse que, pour lever l'obstacle qu'il eut peur que je fisse à son ami, il ne m'eût apporté une lettre de lui, par laquelle il m'assurait de ne jamais songer au cardinalat avant que je l'eusse moi-même. Je faillis à tomber de mon haut d'un compliment de cette nature, que je ne m'étais nullement attiré. On l'ornait d'une période à chaque mot que je disais pour m'en défendre. On le fit pour moi à Mme de Chevreuse, à Noirmoutier, à Laigue et à douze ou quinze autres. Vous en verrez et en admirerez la suite. Le bonhomme s'aida ainsi de tout le monde, et tout le monde l'aida, et le Cardinal le fit garde des sceaux, non pas pour couronner, comme le maréchal d'Estrées lui avait dit, les deux grands desseins de l'accommodement de Bordeaux et du rétablissement des rentes, mais au contraire, pour autoriser, par

un nom de cette réputation, la conduite tout opposée qu'il avait prise par la persuasion des subalternes, qui appréhendaient sur toutes choses notre union, et de pousser le parlement de Guyenne et de décréditer dans Paris les Frondeurs. Il crut d'ailleurs que ce nom lui servirait à réparer un peu, à l'égard du public, le tort qu'il s'y faisait en donnant la surintendance des finances, vacante par la mort d'Emery, au président de Maisons, dont la probité était moins que problématique, et à m'opposer, en cas de besoin, un rival illustre pour le cardinalat. Senneterre, qui était tout à fait attaché à la cour et même au Cardinal, me dit ces propres mots : « Cet homme se perdra et peut-être l'État pour les beaux yeux de M. de Candale. »

Le jour que M. de Senneterre prononça cet oracle, les nouvelles arrivèrent que MM. de Bouillon et de La Rochefoucauld avaient fait entrer dans Bordeaux Madame la Princesse et Monsieur le Duc, que le Cardinal avait laissé entre les mains de madame sa mère, au lieu de le faire nourrir auprès du Roi, comme Servien le lui avait conseillé. Ce parlement, dont le plus sage et le plus vieux en ce temps-là jouait gaiement tout son bien en un soir, sans faire tort à sa réputation, eut deux spectacles, en une même année, assez extraordinaires. Il vit un prince et une princesse du sang à genoux au bureau, lui demandant justice, et il fut assez fou, si l'on peut parler ainsi d'une compagnie en corps, pour faire apporter sur le même bureau une hostie consacrée, que les soldats des troupes de M. d'Epernon avaient laissé tomber d'un ciboire qui avait été volé. Le parlement de Bordeaux ne fut pas fâché de ce que le peuple avait donné entrée à Monsieur le Duc ; mais il garda pourtant beaucoup plus de mesures qu'il n'appartenait et au climat gascon et à l'humeur où il était contre M. d'Epernon. Il ordonna que Madame la Princesse et Monsieur le Duc, et MM. de Bouillon et de La Rochefoucaud auraient liberté de demeurer dans Bordeaux, à condition qu'ils donneraient leur parole de n'y rien entreprendre contre le service du Roi ; et que cependant la requête de Madame la Princesse serait envoyée à

Sa Majesté, et très humbles remontrances lui seraient faites sur la détention de Messieurs les Princes. Le président de Gourgues, qui était un des principaux du corps, et qui eût souhaité que l'on eût évité les extrémités, dépêcha un courrier à Senneterre, qui était son ami, avec une lettre de treize pages de chiffre, par laquelle il lui mandait que son parlement n'était pas si emporté que, si le Roi voulait révoquer M. d'Epernon, il ne demeurât dans la fidélité ; qu'il lui en donnait sa parole ; que ce qu'il avait fait jusque-là n'était qu'à cette intention ; mais que, si l'on différait, il ne répondait plus de la Compagnie et beaucoup moins du peuple, qui, ménagé et appuyé comme il l'était par le parti de Messieurs les Princes, se rendrait même dans peu maître du Parlement. Senneterre n'oublia rien pour faire que le Cardinal profitât de cet avis. M. de Châteauneuf fit des merveilles, et voyant qu'il ne gagnait rien et que le Cardinal ne répondait à ses raisons que par des exclamations contre l'insolence du parlement de Bordeaux, qui avait donné retraite à des gens condamnés par une déclaration du Roi, il lui dit brusquement : « Partez demain, Monsieur, si vous n'accommodez aujourd'hui ; vous devriez être déjà sur la Garonne. » Le succès fit voir que M. de Châteauneuf avait raison de conseiller le radoucissement, et qu'on eût mieux fait de ne pas tant presser l'exécution, car quoiqu'il y eût de la chaleur dans le parlement de Bordeaux, qui allait jusqu'à la fureur, il résista longtemps aux emportements du peuple, suscité et animé par M. de Bouillon, et jusqu'au point de donner arrêt pour faire sortir de la ville don Joseph Osorio, qui était venu d'Espagne avec MM. de Sillery et de Baas, que M. de Bouillon y avait envoyés pour traiter. Il fit plus, il défendit qu'aucun de son corps ne rendît plus aucune visite à aucun de ceux qui avaient eu commerce avec les Espagnols, pas même à Madame la Princesse. La populace ayant entrepris de le faire opiner de force pour l'union avec les princes, il arma les jurats, qui la firent retirer du Palais à coups de mousquet. Cette résistance du parlement de Bordeaux, que tout le monde presque a traitée de simulée, m'a été confirmée pour véritable et

même pour sincère par M. de Bouillon, qui m'a dit plusieurs fois depuis que si la cour n'eût point poussé les choses, l'on eût eu bien de la peine à les porter à l'extrémité. Ce qu'il y a de certain est que l'on crut ou que l'on voulut croire à la cour que tout ce que faisait ce parlement n'était que grimace ; qu'au retour de Compiègne, où le Roi était allé dans le temps du siège de Guise, pour donner chaleur à son armée, commandée par le maréchal Du Plessis-Praslin, l'on prit la résolution d'aller en Guyenne ; que ceux qui en représentèrent les conséquences passèrent, dans l'esprit des courtisans, pour des factieux, qui ne voulaient pas que l'on fit exemple de leurs semblables et qui avaient correspondance avec ceux de Bordeaux ; que tout ce que l'on dit des suites prochaines et immédiates que ce voyage aurait dans le parlement de Paris, passa pour fable ou au moins pour une prédiction du mal que l'on voulait faire et auquel l'on ne pourrait pas réussir ; et que quand Monsieur s'offrit à aller lui-même travailler à l'accommodement, pourvu que l'on lui donnât parole de révoquer M. d'Epernon, l'on lui dit pour toute réponse qu'il était de l'honneur du Roi de le maintenir dans son gouvernement.

Vous avez vu, par ce que je viens de vous dire, que la tendresse que Monsieur le Cardinal prit pour moi ne dura pas longtemps. Senneterre, qui était grand rhabilleur de son naturel, ne voulut pas laisser partir la cour sans mettre un peu d'onction (c'était son mot) à ce qui n'était, disait-il, qu'un pur malentendu. La vérité est que Monsieur le Cardinal ne se pouvait plaindre de moi, et que je me voulais encore moins plaindre de lui, quoique j'en eusse assurément beaucoup de sujets. L'on se raccommode bien plus aisément quand l'on est disposé à ne se point plaindre, que quand on l'est à se plaindre, quoique l'on n'en ait pas de sujet. Je l'éprouvai en cette rencontre. Senneterre dit au premier président qu'un mot que la Reine avait dit à Monsieur le Cardinal, à la louange de ma fermeté, lui avait frappé l'esprit d'une telle manière, qu'il n'en reviendrait jamais. Je n'ai su ce détail que fort longtemps après

par Mme de Pommereux, à qui Sainte-Croix, fils du premier président, le redit. Il ne laissa pas de me témoigner toutes les amitiés imaginables avant qu'il partît pour la Guyenne ; il affecta même de me laisser le choix d'un prévôt des marchands, ce qui fut honnête en apparence et habile en effet, parce qu'il avait reconnu que le précédent, qui y avait été mis de sa main, lui avait été de tout point inutile. Il n'oublia rien, le même jour, pour nous brouiller, M. de Beaufort et moi, sur un détail qu'il est nécessaire de reprendre de plus haut.

Vous avez vu que la Reine avait désiré de moi que je ne m'ouvrisse point avec M. de Beaufort du dessein qu'elle avait d'arrêter Messieurs les Princes. Le jour qu'il fut exécuté, sur les six heures du soir, Mme de Chevreuse nous envoya quérir sur le midi, lui et moi, et elle nous le découvrit comme un grand secret que la Reine lui eût commandé, à l'issue de sa messe, de nous communiquer. M. de Beaufort le prit pour bon. Je le menai dîner chez moi, je l'amusai toute l'après-dînée à jouer aux échecs, je l'empêchai d'aller chez Mme de Montbazon, quoiqu'il en eût grande envie, et Monsieur le Prince fut arrêté avant qu'elle en eût le moindre soupçon. Elle en fut en colère. Elle dit à M. de Beaufort tout ce qui lui pouvait faire croire qu'il avait été joué. Il s'en plaignit à moi ; je m'en éclaircis avec lui devant elle ; je lui tirai de ma poche les patentes de l'amirauté. Il m'embrassa, Mme de Montbazon m'en baisa cinq ou six fois bien tendrement, et ainsi finit l'histoire. Monsieur le Cardinal prit en gré de la renouveler deux ou trois jours avant qu'il partît pour Bordeaux. Il témoigna des amitiés merveilleuses à Mme de Montbazon ; il lui fit des confidences extraordinaires, et, après de grands détours, tout aboutit à lui exagérer la mortelle douleur qu'il avait eue d'avoir été obligé, par les instances de Mme de Chevreuse et du coadjuteur, à lui faire finesse de la prison de Messieurs les Princes. M. de Beaufort, à qui le président de Bellièvre fit voir que cette fausse confidence du Mazarin n'était qu'un artifice, me dit, en présence de

Mme de Montbazon : « Soyez alerte ; je gage que l'on se voudra bientôt servir de Mlle de Chevreuse pour nous brouiller. »

Le Roi partit pour son voyage de Guyenne dans les premiers jours de juillet, et M. le cardinal Mazarin eut la satisfaction d'apprendre, un peu avant son départ, que le bruit de ce voyage avait produit par avance tout ce que l'on lui en avait prédit : que le parlement de Bordeaux avait accordé l'union avec Messieurs les Princes et qu'il avait député vers le parlement de Paris ; que ce député, qui s'était trouvé tout porté à Paris, avait ordre de ne voir ni le Roi ni les ministres ; que, MM. de La Force et de Saint-Simon étaient sur le point de se déclarer (ils ne persistèrent pas), et que toute la province était prête à se soulever. La consternation du Cardinal fut extrême. Il se recommanda jusqu'aux moindres Frondeurs, avec des bassesses que je ne vous puis exprimer. Monsieur demeura à Paris avec le commandement ; la cour lui laissa M. Le Tellier pour surveillant. M. le Garde des sceaux de Châteauneuf entrait au Conseil : l'on m'y offrit place, que je ne jugeai pas à propos d'accepter, comme vous le jugez facilement ; et tout le monde, sans exception, s'y trouva fort embarrassé, parce que nous y demeurâmes tous en un état où il était impossible de ne pas broncher d'un côté ou d'autre à tous les pas. Vous en verrez le détail après que je vous aurai dit un mot du voyage de Guyenne.

Aussitôt que le Roi fut à la portée, M. de Saint-Simon, gouverneur de Blaye, qui avait branlé, vint à la cour ; et M. de La Force, avec lequel M. de Bouillon avait aussi traité, demeura dans l'inaction ; mais Daugnon, qui commandait dans Brouage et qui devait toute sa fortune au feu duc de Brezé, s'en excusa sous prétexte de la goutte. Les députés du parlement de Bordeaux furent au-devant de la cour à Libourne. On leur commanda avec hauteur d'ouvrir leurs portes, pour y recevoir le Roi avec toutes ses troupes. Ils répondirent que l'un de leurs privilèges était de garder la personne des rois quand ils étaient dans leur ville. Le maréchal de La Meilleraye s'avança entre la

Dordogne et la Garonne. Il prit le château de Vayres, où Richon commandait trois cents hommes pour les Bordelais, et le Cardinal le fit pendre à Libourne, à cent pas du logis du Roi. M. de Bouillon fit pendre, par représaille, Canolle, officier dans l'armée de M. de La Meilleraye. Il attaqua ensuite l'île de Saint-Georges, qui fut peu défendue par La Mothe de Las, et où le chevalier de La Valette fut blessé à mort. Il assiégea après Bordeaux dans les formes ; il emporta après un grand combat le faubourg de Saint-Seurin, où Saint-Maigrain et Roquelaure, qui étaient lieutenants généraux dans l'armée du Roi, firent très bien. M. de Bouillon n'oublia rien de tout ce que l'on pouvait attendre d'un sage politique et d'un grand capitaine. M. de La Rochefoucauld signala son courage dans tout le cours du siège, et particulièrement à la défense de la demi-lune, où il y eut assez de carnage ; mais il fallut enfin céder au plus fort. Le parlement et le peuple, ne voyant point paraître le secours d'Espagne, qui témoigna en cette occasion beaucoup de faiblesse, obligèrent les gens de guerre à capituler, ou, pour mieux dire, à faire une paix plutôt qu'une capitulation, comme vous l'allez voir, car le Roi n'entra point dans Bordeaux. Gourville, qui alla trouver de la part des assiégés la cour, qui s'était avancée à Bourg, et les députés du parlement convinrent de ces conditions : que l'amnistie générale serait accordée à tous ceux qui avaient pris les armes et négocié avec Espagne, sans exception ; que tous les gens de guerre seraient licenciés, à la réserve de ceux qu'il plairait au Roi de retenir à sa solde ; que Madame la Princesse, avec Monsieur le Duc, demeurerait ou en Anjou en l'une de ses maisons, ou à Mouron, à son choix, à condition que si elle choisissait Mouron, qui était fortifié, elle n'y pourrait pas tenir plus de deux cents hommes de pied et soixante chevaux, et que M. d'Epernon serait révoqué du gouvernement de Guyenne, et un gouverneur mis en sa place. Madame la Princesse vit le Roi et la Reine, et dans cette entrevue il y eut de grandes conférences de MM. de Bouillon et de La Rochefoucauld avec Monsieur le Cardinal. Ce qui obligea le Cardinal, au moins à ce que l'on a cru, à ne pas s'opiniâtrer à une réduction plus pleine

et plus entière de Bordeaux, fut l'impatience extrême qu'il eut de revenir à Paris. Vous en allez voir les raisons.

Les coups de canon que l'on tira à Bordeaux avaient porté jusqu'à Paris, avant même que l'on y eût mis le feu. Aussitôt que le Roi fut parti, Voisin, conseiller et député de ce parlement, demanda audience à celui de Paris. L'on pria Monsieur de venir prendre sa place, et comme j'étais averti qu'il y aurait bien du feu à l'apparition de ce député, je dis à Monsieur que je croyais qu'il serait à propos qu'il concertât ce qu'il aurait à dire à la Compagnie avec Monsieur le Garde des sceaux et avec M. Le Tellier. Il les envoya quérir à l'heure même, et il me commanda de demeurer avec eux dans le cabinet. Le Garde des sceaux ne put ou ne voulut concevoir que le Parlement pût seulement songer à délibérer sur une proposition de cette nature. Je considérai sa sécurité comme une hauteur d'un ministre accoutumé au temps du cardinal de Richelieu : vous verrez, par la suite, qu'elle avait un autre principe. Quand je m'aperçus que M. Le Tellier, qui était plus en colère, parlait sur le même ton, je me modérai, je fis mine d'être ébranlé de ce que l'un et l'autre disait, et Monsieur, qui connaissait mieux le terrain, s'en mettant en colère contre moi, je lui proposai de prendre les sentiments de Monsieur le Premier Président. Il y envoya sur-le-champ M. Le Tellier, qui revint très convaincu de mon opinion, et qui dit nettement à Monsieur que celle du premier président était qu'il passerait du bonnet à entendre le député. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que lorsque les députés de la Compagnie avaient été recevoir les commandements du Roi à son départ, Monsieur le Garde des sceaux leur avait dit, en sa présence, que ce député n'était qu'un envoyé des séditieux et non pas du parlement.

Il se trouva, le lendemain, que l'avis de Monsieur le Premier Président était le bon. Quoique M. d'Orléans eût dit d'abord que le Roi avait commandé à M. d'Epernon de sortir de la Guyenne et de venir au-devant de lui sur son passage, dans la

vue de porter les affaires à la douceur et d'agir en père plutôt qu'en roi, il n'y eut pas dix voix à ne pas recevoir le député. L'on le fit entrer à l'heure même. Il présenta la lettre du parlement de Bordeaux ; il harangua et avec éloquence ; il mit sur le bureau les arrêts rendus par sa compagnie, et il conclut par la demande de l'union. L'on opina deux ou trois jours de suite sur cette affaire, et il passa à faire registre de ce que M. d'Orléans avait dit touchant l'ordre du Roi à M. d'Epernon ; que le député de Bordeaux donnerait sa créance par écrit, laquelle serait portée au Roi par des députés du parlement de Paris, qui supplieraient très humblement la Reine de donner la paix à la Guyenne. La délibération fut assez sage, l'on ne s'emporta point ; mais ceux qui connaissaient le Parlement virent clairement, dans l'air plutôt que dans les paroles, que celui de Paris ne voulait pas la perte de celui de Bordeaux. Monsieur me dit dans son carrosse, au sortir du Palais : « Les flatteurs du Cardinal lui manderont que tout va bien, et je ne sais s'il n'aurait pas été à propos qu'il eût paru aujourd'hui plus de chaleur. » Il devina ; car le garde des sceaux me dit à moi-même ensuite, que ce que le premier président avait mandé à Monsieur, la veille, n'était qu'un effet de la passion qu'il avait de se faire valoir dans les moindres choses. Il ne le connaissait pas : ce n'était pas là son faible.

Le garde des sceaux fit, le même jour, une faute plus considérable que celle-là. La lettre du parlement de Bordeaux contenait une plainte contre les violences de Foullé, maître des requêtes, qui était intendant de justice en Limousin, et la Compagnie ordonna, sur cet article, que Foullé serait ouï. Le garde des sceaux crut qu'il y allait de l'autorité du Roi de le soutenir, au moins indirectement. Il aposta Ménardeau, conseiller de la Grande Chambre, habile homme, mais décrié à cause du mazarinisme, pour présenter une requête de récusation contre le bonhomme Broussel, qui en avait rapporté une d'un nommé Chamberet. Ce Chamberet récusa de sa part Ménardeau. Ces contestations, dont les noms n'étaient pas également favorables, tinrent les chambres assemblées cinq ou

six jours. Monsieur d'Orléans ayant appris que le président de Gourgues, était arrivé à Paris, avec un conseiller appelé Guyonnet, envoyé par sa compagnie pour chef de la députation, le voulut voir, de l'avis de M. Le Tellier, qui connaissait mieux que tout ce qui était à la cour la conséquence des mouvements de Guyenne. Je m'imaginai, car je ne l'ai jamais su au vrai, qu'il avait reçu quelques ordres secrets de la cour, qui lui donnaient lieu de conseiller à Monsieur ce que vous allez voir ; car je doute, de l'humeur dont il est, qu'il eût été assez hardi pour l'oser faire de lui-même. Il l'assurait pourtant : je m'en rapporte à ce qui en est. Il dit donc à Monsieur, en ma présence, que son avis serait que Son Altesse Royale assurât, dès le lendemain, les députés que le Roi avait envoyé M. d'Epernon à Loches, que l'on lui ôterait même le gouvernement de Guyenne pour satisfaire l'aversion des peuples, que l'on donnerait une amnistie générale à MM. de Bouillon et de La Rochefoucauld ; qu'il souhaitait qu'ils écrivissent à leur compagnie les propositions qu'il leur faisait, et qu'ils l'assurassent qu'il irait lui-même, si elle le désirait, les négocier à la cour. Monsieur me commanda d'aller conférer, de sa part, avec Monsieur le Premier Président, qui m'embrassa comme si je lui eusse apporté la nouvelle de son salut, et qui ne douta, non plus que moi, que le cardinal Mazarin, ne fût obligé par les difficultés qu'il trouvait en Guyenne à prendre le parti de faire faire ces propositions par Monsieur, afin de couvrir et son imprudence et sa légèreté. Il me parut très persuadé, comme je l'étais aussi, qu'elles adouciraient beaucoup le Parlement ; et comme il sut que M. d'Orléans les avait faites aux députés de Bordeaux, comme il est vrai qu'il les leur fit du moment que je lui eus rapporté les sentiments du premier président, il envoya les gens du Roi dans les chambres des Enquêtes, dire, au nom de Son Altesse Royale, qu'elle les avait mandées le matin pour leur ordonner de dire à la Compagnie qu'il n'était pas nécessaire qu'elle s'assemblât, parce qu'il était en traité avec les députés du parlement de Bordeaux. Ce procédé, qui eût plu dans un temps où les humeurs n'eussent pas été échauffées par les assemblées de

chambre, choqua les Enquêtes : elles prirent leur place tumultuairement dans la Grande Chambre, et le plus ancien de leurs présidents dit à Monsieur le Premier Président que l'ordre n'était pas de faire porter des paroles aux chambres par les gens du Roi, et que quand il y avait une proposition, elle devait être faite en pleine assemblée du Parlement. Le premier président surpris ne la put pas refuser ; et pour la différer au moins jusqu'au lendemain, il prit le prétexte de Monsieur, sans lequel il n'était pas du respect d'opiner, ni même de la possibilité, puisqu'il s'agissait d'une proposition qui avait été faite par lui.

Il y eut, le soir, une scène chez Monsieur qui mérite votre attention. Il nous assembla, Monsieur le Garde des sceaux, M. Le Tellier, M. de Beaufort et moi, pour savoir nos sentiments sur la conduite qu'il aurait à tenir dans le Parlement, le lendemain au matin. Le garde des sceaux soutint d'abord, et sans balancer, qu'il fallait que Monsieur ou n'y allât point et défendît l'assemblée, ou du moins qu'il n'y demeurât qu'un moment ; et qu'après avoir dit à la Compagnie ses intentions, il sortît, pour peu qu'il trouvât d'opposition. Cette proposition, qui eût tourné, en moins d'un demi-quart d'heure, toute la Compagnie du côté des princes, si elle eût été exécutée, ne trouva aucune approbation ; mais elle ne fut toutefois vivement contredite que par M. de Beaufort et par moi, parce que M. Le Tellier, qui en voyait le ridicule tout comme nous, ne s'y voulut pas opposer avec force, et pour laisser échauffer la contestation entre le garde des sceaux et moi, qu'il était fort aise de brouiller, et pour faire sa cour au Cardinal en lui faisant voir qu'il allait aux avis les plus vigoureux pour son service. Je connus clairement, dans la même conversation, que le garde des sceaux mêlait dans son humeur brusque et sauvage, et dans ses anciennes maximes qu'il ne pouvait accommoder au temps, je connus, dis-je ; qu'il y mêlait de l'art pour faire aussi sa cour à mes dépens, et pour faire paraître à la Reine qu'il se détachait des Frondeurs, où il s'agissait de l'autorité royale. Je voyais qu'en me raidissant contre leurs sentiments, je donnais lieu, et à

eux et à tous ceux qui voulaient plaire à la cour, de me traiter d'esprit dangereux, qui cabalait auprès de Monsieur pour l'en aliéner et qui avait intelligence avec les rebelles de Bordeaux. Je considérais, d'autre part, que si Monsieur suivait leurs conseils, il donnerait, en peu de semaines, je ne dis pas de mois, le parlement de Paris à Monsieur le Prince ; que Monsieur, dont je connais la faiblesse, s'y redonnerait lui-même, dès qu'il verrait que le public y courrait ; que le Cardinal, dont je n'estimais pas la force, le pourrait même revenir, et qu'ainsi je courrais risque de périr par les fautes d'autrui, et par celles-là mêmes sur lesquelles je ne pouvais me défendre de m'attirer ou la défiance et la haine de la cour en m'y opposant, ou l'aversion publique et la honte des mauvais succès en y consentant. Jugez, je vous supplie, de mon embarras. Je ne trouvai de recours qu'à me remettre au jugement de Monsieur le Premier Président. M. Le Tellier y alla de la part de Monsieur, et il en revint très persuadé que l'on perdrait tout, si l'on ne ménageait le Parlement avec beaucoup d'adresse, dans une conjoncture où les serviteurs de Monsieur le Prince n'oubliaient rien pour faire appréhender les conséquences de la perte de Bordeaux. Je fus encore plus persuadé, au retour de M. Le Tellier, que la complaisance qu'il avait eue pour Monsieur le Garde des sceaux n'était qu'un effet des raisons que je vous ai déjà marquées ; car aussitôt qu'il en eut assez dit pour pouvoir mander à la cour qu'il n'avait pas tenu à lui que l'on n'eût fait des merveilles, et qu'il m'avait commis avec le garde des sceaux, il revint à mon avis, sous prétexte de se rendre à celui du premier président, avec une précipitation que Monsieur remarqua, et qui l'obligea de me dire, dès le soir même, que Le Tellier n'avait jamais été, dans le cœur, d'un autre avis que de celui auquel il disait seulement être revenu.

Monsieur proposa, dès le lendemain, dans le Parlement, ce qu'il avait offert aux députés de Bordeaux, en ajoutant qu'il souhaitait que ses offres fussent acceptées dans dix jours, à faute de quoi il retirait sa parole. Vous comprenez aisément que

M. Le Tellier, non seulement n'eût pas fait une proposition de cette nature, mais qu'il n'y eût pas même consenti, si il n'eût eu un ordre bien exprès du Cardinal ; et vous concevrez encore plus facilement l'importance de ne faire jamais ces propositions que bien à propos. Celle de la destitution de M. d'Epernon eût désarmé la Guyenne, peut-être pour toujours, et eût imposé silence, pour très longtemps, aux partisans de Monsieur le Prince dans le parlement de Paris, si elle y eût été faite seulement huit jours devant le départ du Roi, qui fut dans les premiers jours de juillet. Elle ne fut pas comptée pour beaucoup le 8 et 9 d'août : l'on se contenta d'ordonner, après des contestations très fortes, que l'on en donnerait avis au président Le Bailleul et aux autres députés de la Compagnie, qui étaient partis pour aller à la cour ; et elle n'empêcha pas que, bien que M. d'Orléans menaçât, à tout moment, de se retirer, si l'on mêlait dans les opinions des matières qui ne fussent pas du sujet de la délibération, elle n'empêcha pas, dis-je, qu'il n'y eût beaucoup de voix concluantes à demander à la Reine l'élargissement de Messieurs les Princes et l'éloignement du cardinal Mazarin. Le président Viole, passionné partisan de Monsieur le Prince, ouvrit l'avis, non pas qu'il espérât de le faire passer, car il savait bien que sa partie n'était pas assez bien faite et que nous étions encore bien plus forts que lui en nombre de voix ; mais il savait aussi qu'il en tirerait l'avantage de nous embarrasser, M. de Beaufort et moi, sur un sujet sur lequel nous n'avions garde de parler, et sur lequel toutefois nous ne pouvions nous taire sans nous faire, en quelque façon, passer pour mazarins. Il faut confesser que le président Viole servit admirablement Monsieur le Prince en cette occasion, dans laquelle Le Bourdet, brave et déterminé soldat qui avait été capitaine aux gardes et qui depuis s'était attaché à Monsieur le Prince, fit une action qui ne lui réussit pas et qui ne laissa pas de donner beaucoup d'audace à son parti. Il s'habilla en maçon, avec quatre-vingts officiers de ses troupes, qui s'étaient coulés dans Paris, et ayant ramassé des gens de la lie du peuple, auxquels on avait distribué quelque argent, il vint droit à

Monsieur, qui sortait et qui était déjà au milieu de la salle du Palais, en criant : « Point de Mazarin ! vivent les princes ! » Monsieur, à cette vision et à deux coups de pistolet que Le Bourdet tira en même temps, tourna brusquement et s'enfuit dans la Grande Chambre, quelques efforts que M. de Beaufort et moi fissions pour le retenir. J'eus un coup de poignard dans mon rochet, et M. de Beaufort, ayant fait ferme avec les gardes de Monsieur et nos gens, repoussa Le Bourdet et le renversa jusque sur les degrés du Palais. Il y eut deux gardes de Monsieur de tués. Le fracas de la Grande Chambre était un peu plus dangereux. L'on s'y assemblait presque tous les jours, à cause de l'affaire de Foullé, dont je vous ai déjà parlé, et il n'y avait point d'assemblée où l'on ne donnât des bourrades au Cardinal et où ceux du parti de Monsieur le Prince n'eussent le plaisir, deux ou trois fois le jour, de nous faire voir au peuple comme des gens qui étaient dans une parfaite union avec lui ; et ce qui était encore plus admirable est que, dans ces mêmes moments, le Cardinal et ses adhérents nous accusaient d'avoir intelligence avec le parlement de Bordeaux, parce que nous soutenions que si l'on ne s'accommodait avec lui, nous donnerions infailliblement celui de Paris à Monsieur le Prince. M. Le Tellier le voyait comme nous, et il nous disait qu'il le mandait tous les jours à la cour. Je ne saurais vous dire ce qui en était. Le grand prévôt, qui était à la cour, me dit, quand elle fut revenue, que Le Tellier disait vrai et qu'il le savait de science certaine. Lionne m'a dit depuis, plusieurs fois, tout le contraire : qu'il était vrai que Le Tellier avait pressé le retour du Roi à Paris, mais pour obvier, ce disait-il, aux cabales que j'y faisais contre le service du Roi. Si j'étais à l'article de la mort, je ne me confesserais pas sur ce point. J'agis ; dans tous ces temps-là, avec toute la sincérité que j'y eusse pu avoir si j'eusse été neveu du cardinal Mazarin. Ce n'était pas pour l'amour de lui, car il ne m'y avait nullement obligé depuis notre réconciliation ; mais je me croyais obligé, par la bonne conduite, de m'opposer aux progrès que la faction de Monsieur le Prince faisait, de moment en moment, par la mauvaise conduite de ses propres ennemis ; et, pour m'y

opposer avec effet, je me trouvais dans la nécessité de combattre avec autant d'application la flatterie des partisans du ministre, que les efforts des serviteurs de Monsieur le Prince. Les uns me décriaient comme mazarin, dès que je m'opposais à leur pratique ; les autres me décriaient comme factieux, dès que je ménageais les moindres égards pour conserver mon crédit dans le peuple.

Paris demeura en cet état jusqu'au 3 septembre. Le président Le Bailleul revint avec les autres députés. Il fit la relation de son voyage à la cour, dans le Parlement, dont la substance fut : Que la Reine les avait remerciés des bons sentiments que la Compagnie lui avait témoignés, et qu'elle leur avait commandé de l'assurer, de sa part, qu'elle était très bien disposée pour donner la paix à la Guyenne, et qu'elle l'aurait déjà fait, si M. de Bouillon, qui avait traité avec les Espagnols, ne se fût rendu maître de Bordeaux et empêché les effets de la bonté et de la clémence du Roi.

Les députés du parlement de Bordeaux entrèrent, en même temps, dans la Grande Chambre, et ils y firent leur plainte en forme de ce que l'on avait donné si peu de temps de négocier à ceux de Paris ; que l'on ne leur avait pas seulement permis de demeurer deux jours à Libourne, que l'on les en avait laissés trois jours à Angoulême sans leur donner aucune réponse ; en sorte qu'ils avaient été obligés de revenir avec aussi peu d'éclaircissement qu'ils en avaient lorsqu'ils étaient sortis de Paris. Ce procédé, qui répondait si peu à ce que Monsieur avait avancé et assuré à la Compagnie, peu de jours auparavant, l'eût portée à un grand éclat, si Monsieur, qui l'avait prévu et qui en avait conféré la veille avec le garde des sceaux, avec le premier président et avec Le Tellier, n'eût pris, très sagement, le parti d'étouffer le plus petit bruit par le plus grand, en disant au Parlement qu'il avait reçu une lettre de Monsieur l'Archiduc, qui lui faisait savoir que, le roi d'Espagne lui ayant envoyé un plein pouvoir de faire la paix, il souhaitait avec passion de la pouvoir

traiter avec lui. Monsieur ajouta qu'il n'avait point voulu faire de réponse que par l'avis de la Compagnie. Cette rosée fit tomber le vent qui commençait de s'élever dans la Grande Chambre, et l'on résolut de s'assembler, le lundi suivant, pour délibérer sur une proposition aussi importante.

La veille que Monsieur la porta au Parlement, elle fut extrêmement discutée dans son cabinet, et l'on convint que, selon toutes les apparences, elle n'était pas faite de bonne foi par les Espagnols. Ils venaient de prendre La Capelle ; M. de Turenne les avait joints, avec ce qu'il avait pu ramasser des officiers et des troupes de Messieurs les Princes. Le maréchal Du Plessis, qui commandait l'armée du Roi, n'était pas en état de leur faire tête. Le trompette qui apporta la lettre de l'archiduc à Monsieur, datée du camp de Bazoches auprès de Reims, fit une chamade à la Croix-du-Tiroir et tint même des discours fort séditieux au peuple. L'on trouva, dès le lendemain, cinq ou six placards affichés en différents endroits de la ville, au nom de M. de Turenne, par lesquels il assurait que l'archiduc ne venait qu'avec un esprit de paix, et dans l'un des placards ces paroles étaient contenues : « C'est à vous, peuples de Paris, à solliciter vos faux tribuns, devenus enfin pensionnaires et protecteurs du cardinal Mazarin, et qui se jouent, depuis si longtemps, de vos fortunes et de votre repos, et qui vous ont tantôt excités et tantôt ralentis, tantôt poussés et tantôt retenus, selon leurs caprices et les différents progrès de leur ambition. »

Je ne vous marque ces paroles que pour vous faire voir l'état où étaient les Frondeurs, dans une conjoncture où ils ne pouvaient faire un pas qui fût contre eux. Monsieur, qui fut extrêmement piqué de la manière dont les députés du parlement de Paris avaient été traités à la cour, me parla, le soir dont le trompette de l'archiduc était arrivé l'après-dînée, avec une très grande aigreur contre le Cardinal, ce qu'il n'avait jamais fait jusque-là. Il me dit qu'il croyait qu'il lui avait fait proposer, par Le Tellier, ce qu'il avait avancé à la Compagnie,

pour le décréditer ; qu'une disparate pareille ne pouvait pas être un effet de la pure imprudence, et qu'il fallait qu'il y eût de la mauvaise intention ; qu'il me voulait découvrir un secret sur lequel il ne s'était jamais expliqué : que le Cardinal lui avait fait deux perfidies terribles en sa vie ; qu'il y en avait une dont il ne s'ouvrirait jamais à personne ; que celle qu'il me voulait bien confier était que, dans l'accommodement qu'il fit avec Monsieur le Prince touchant le Pont-de-l'Arche, il était expressément porté que si il arrivait que lui Monsieur eût quelque chose à démêler avec Monsieur le Prince, il se déclarerait contre lui, et qu'il ne marierait même aucune de ses nièces sans le consentement de Monsieur le Prince. Monsieur ajouta encore deux ou trois conditions aussi engageantes, que j'ai oubliées, avec des opprobres contre La Rivière, qui le trahissait, me dit-il, pour les deux autres, et qui les trahissait pourtant tous trois. Je ne me ressouviens pas assez du particulier, mais je sais bien que j'en eus horreur. Monsieur continua à s'emporter contre le Cardinal, jusqu'au point de me dire qu'il perdrait l'État en se perdant soi-même ; qu'il nous perdrait tous avec lui ; qu'il remettrait Monsieur le Prince sur le trône. Je vous assure que si il m'eût plu, dès ce jour-là, de pousser Monsieur, je n'eusse pas eu peine à lui faire prendre des vues peu favorables à la cour. Je me crus obligé à la conduite contraire, parce que, dans l'éloignement où elle était, la moindre apparence qu'il eût donnée de son mécontentement eût été capable de l'empêcher de se rapprocher, et peut-être même de la porter à se raccommoder avec Monsieur le Prince. Je répondis donc à Monsieur que je n'excusais pas le procédé de Monsieur le Cardinal, qui était insoutenable ; mais que j'étais persuadé toutefois qu'il n'avait pas un si mauvais principe que celui qu'il lui donnait ; que je croyais que son premier dessein avait été, connaissant que la présence du Roi n'avait pas produit à Bordeaux tout l'effet que l'on en avait attendu, que son premier dessein, dis-je, avait été de penser sérieusement à l'accommodement, et qu'il avait donné sur cela ses ordres à Le Tellier ; que, voyant depuis que les Espagnols ne faisaient pas

pour le secours de cette ville ce qu'il en avait dû craindre lui-même, il avait changé d'avis, dans la vue et dans l'espérance de la réduire ; que je ne prétendais pas faire son panégyrique en l'excusant ainsi, mais que je concevais pourtant que l'on devait faire une notable différence entre une faute de cette espèce et celle dont Son Altesse Royale le soupçonnait. Voilà par où je commençai son apologie ; je la continuai par tout ce que le meilleur de ses amis eût pu dire pour sa défense ; et je la finis par l'explication de la maxime qui nous ordonne de ne nous pas si fort choquer des fautes de ceux qui sont nos amis, que nous en donnions de l'avantage à ceux contre qui nous agissons. Cette dernière considération toucha beaucoup Monsieur, qui revint à lui presque tout d'un coup et qui me dit : « Je vous l'avoue, il n'est pas encore temps de mettre à bas Mazarin. » Je remarquai cette parole, quoique je n'en fisse pas semblant, et je la dis le soir au président de Bellièvre, qui me répondit : « Alerte ! cet homme nous peut échapper à tous les moments. » Comme cette conversation avec Monsieur finissait, Monsieur le Garde des sceaux, Monsieur le Premier Président, M. d'Avaux et les présidents Le Coigneux le père et de Bellièvre, qu'il avait envoyé quérir, entrèrent dans sa chambre avec M. Le Tellier ; et comme ils le trouvèrent encore tout ému de l'emportement où il avait été contre le Cardinal, et que le premier mot qu'il dit à Le Tellier fut un reproche du pas auquel il l'avait engagé et qui avait été si mal secondé par Monsieur le Cardinal, toute la compagnie, qui m'avait trouvé seul avec lui, ne douta pas que je ne l'eusse échauffé, et quoique je me joignisse de très bonne foi à ceux qui le suppliaient d'attendre, avant que de se plaindre, le retour du Coudray-Montpensier, qu'il avait envoyé à la cour et à Bordeaux, touchant les offres qui lui avaient été inspirées par Le Tellier, personne, à la réserve du président de Bellièvre, qui savait mes pensées, ne douta que ce que disais ne fût un jeu tout pur. Ce qui le faisait encore croire davantage est que je faisais, de temps en temps, de certains signes à Monsieur, pour le faire ressouvenir de ce qu'il me venait de confesser lui-même, qu'il n'était pas temps d'éclater contre le Cardinal. L'on prenait ces

signes au sens contraire, parce que Monsieur d'abord ne s'en aperçut pas et qu'il continua à pester : de sorte que, quand il revint, et qu'il se radoucit, ce qu'il avait résolu avant que ces messieurs fussent entrés et ce que la seule colère l'avait empêché de faire, ils crurent que la force de leurs raisons l'avait emporté sur la fureur de mes conseils ; et, dès le soir, ils s'en firent honneur et ils l'écrivirent, avec tous les ornements, à la cour. Mme de Lesdiguères m'en fit voir une relation très habilement et très malicieusement circonstanciée, quinze jours ou trois semaines après. Elle ne me voulut point dire de qui elle la tenait, elle protesta seulement que ce n'était pas du maréchal de Villeroy. Je crus qu'elle était de Vardes, qui était, en ce temps-là, un peu amoureux d'elle.

Il arriva, par hasard, que M. de Beaufort vint à cet instant chez Monsieur, et que, s'impatientant d'entendre assez souvent, à travers les acclamations accoutumées, des voix qui nous reprochaient notre union avec le Mazarin, dit assez brusquement à M. Le Tellier qu'il ne concevait pas pourquoi Monsieur le Cardinal avait affecté de renvoyer, comme il avait fait, les députés du parlement de Paris, et qu'il n'y avait point de moyen plus sûr pour donner le Parlement entier à Monsieur le Prince. Comme je craignais l'impétuosité de l'éloquence de M. de Beaufort, je voulus dire un mot pour la modérer, et le garde des sceaux, s'approchant de l'oreille du premier président, lui dit : « Voilà le bon et le mauvais soldat. » Omane, maître de la garde-robe de Monsieur, qui l'ouït, me le dit un quart d'heure après.

Le reste de la soirée ne raccommoda pas ce qu'il semblait que la fortune prît plaisir à gâter. L'on parla de la lettre de l'archiduc, sur laquelle le premier président prononça hardiment, et avant même que l'on lui en eût demandé son avis : « Il la faut prendre pour bonne, dit-il ; si par hasard elle l'est, ce que je ne crois pas, elle peut produire la paix ; si elle n'est pas sincère, il est important d'en faire connaître l'artifice

aux Français et aux étrangers ». Vous avouerez qu'un homme de bien et un homme sage ne pouvait pas être d'un autre avis. Le garde des sceaux le combattit avec une force qui passa jusqu'à la brutalité, et il soutint qu'il était du respect que l'on devait à l'autorité souveraine de ne point faire de réponse et de renvoyer le tout à la Reine. Le Tellier, qui connaissait, comme nous, que si l'on prenait ce parti l'on donnerait lieu aux partisans de Monsieur le Prince de rejeter sur nous la rupture de la paix générale, parce qu'il était public que le Cardinal avait rompu celle de Münster : Le Tellier, dis-je, n'appuya l'avis du garde des sceaux qu'autant qu'il fut nécessaire pour nous commettre encore davantage ensemble. Dès qu'il eût fait son effet, il tourna tout court, comme l'autre fois, et il se rendit au sentiment de M. d'Avaux, qui fut encore plus fort que celui du premier président et que le mien ; car, au lieu que nous n'avions fait que proposer que Monsieur écrivît à l'archiduc et lui mandât seulement, en général, qu'il avait reçu ses offres avec joie et qu'il le priait de lui faire savoir son intention plus en particulier pour la manière de traiter : au lieu, dis-je, de prendre ce parti, qui donnait beaucoup plus de temps à attendre des nouvelles de la Reine, il soutint que Monsieur devait dépêcher, dès le lendemain au matin, à l'archiduc, un gentilhomme, pour lui en proposer lui-même la manière : « Ce qui, ajouta-t-il, abrégera de beaucoup et fera connaître aux Espagnols que la proposition, qu'ils ne font peut-être à mauvaise intention que parce qu'ils sont persuadés que nous ne voulons pas la paix, pourra produire un meilleur effet qu'ils ne se sont eux-mêmes imaginé. » M. Le Tellier s'avança encore davantage ; car, en appuyant le sentiment de M. d'Avaux, il dit à Monsieur qu'il le pouvait assurer que la Reine ne désapprouverait pas cette démarche ; qu'il suppliait Son Altesse Royale de lui dépêcher un courrier, et que ce même courrier lui apporterait assurément, à son retour, un plein et absolu pouvoir de traiter et de conclure la paix générale. Le baron de Verderonne, homme de bon esprit, fut envoyé, dès le lendemain, à Monsieur l'Archiduc, avec une lettre par laquelle Monsieur faisait réponse à la sienne, en lui

demandant le lieu, le temps et les personnes que l'Espagne y voudrait employer, et en l'assurant qu'au jour et au lieu préfix, il en envoirait sans délai un pareil nombre. Verderonne étant prêt de partir, Monsieur, à qui il vint quelque scrupule de la réponse que Le Tellier avait dressée, nous envoya tous quérir, c'est-à-dire les mêmes qui s'étaient trouvés à la conversation du soir précédent, et il nous en fit faire la lecture. Le premier président remarqua que Monsieur ne répondait pas à l'article dans lequel l'archiduc lui proposait de traiter personnellement avec lui ; et il me le dit tout bas, en ajoutant : « Je ne sais si je dois relever l'omission. » M. d'Avaux ne lui en laissa pas le temps, car il en parla et même avec véhémence. M. Le Tellier s'excusa sur ce que, la veille, l'on ne s'en était pas distinctement expliqué. M. d'Avaux insista, que cette clause y était entièrement nécessaire ; le premier président se joignit à lui, MM. Le Coigneux et de Bellièvre furent du même avis ; je le suivis. Le garde des sceaux et Le Tellier prétendirent que Monsieur ne pouvait s'engager à un colloque personnel avec l'archiduc, sans un agrément exprès et même sans un commandement positif du Roi ; et qu'il y avait bien de la différence entre une réponse générale sur un traité de paix, que Son Altesse Royale savait bien ne pouvoir jamais être refusée par la cour, et une conférence personnelle d'un fils de France avec un prince de la maison d'Autriche. Monsieur, qui était naturellement faible, se rendit ou aux raisons ou à la faveur de M. Le Tellier, et la lettre demeura simplement comme elle était. M. d'Avaux, qui était un très homme de bien, ne put s'empêcher de s'emporter contre le faux Caton (c'est ainsi qu'il appela le garde des sceaux), et il me témoigna être très satisfait de ce que j'avais dit à Monsieur, en cette occasion. Nous nous connaissions peu ; et comme il était frère de M. le président de Mesmes, avec lequel j'étais fort brouillé, à cause des affaires publiques, le peu d'habitude que nous avions eue ensemble avant les troubles était comme perdue. La sincérité avec laquelle je parlai à Monsieur contre les sentiments de Le Tellier lui plut et lui donna lieu d'entrer en matière avec moi sur la paix, pour laquelle je suis persuadé qu'il

eût donné sa vie du meilleur de son cœur. Il le fit bien voir à Münster, où, si M. de Longueville eût eu la fermeté nécessaire, il l'eût donnée à la France, malgré les artifices du ministre, avec plus de gloire et plus d'avantage pour la couronne que dix batailles ne lui en eussent pu apporter. Il me trouva, dans la conversation dont je vous parle, si conforme à ses sentiments, qu'il m'en aima toujours depuis et qu'il eut même très souvent, sur ce point, des contestations avec ses frères.

Verderonne revint et il ramena avec lui don Gabriel de Tolède, avec une lettre de l'archiduc à Monsieur, par laquelle il le priait que l'assemblée se fit entre Reims et Rethel, et que Monsieur et lui y traitassent personnellement, en choisissant toutefois ceux qu'il leur plairait de part et d'autre pour les assister.

Le courrier dépêché à la cour, pour savoir les intentions de la Reine, arriva juste, et il semblait que le Ciel était sur le point de bénir ce grand ouvrage, quand toutes les espérances s'évanouirent de la manière la plus surprenante. La cour fut très surprise et très affligée de la proposition de l'archiduc, et parce que, dans la vérité, Servien avait corrompu l'esprit du Cardinal à l'égard de la paix générale, à un point qui ne se peut imaginer ; et parce que le désir que je lui avais témoigné, lorsque je m'étais accommodé la dernière fois avec lui, d'en être un des plénipotentiaires, lui fit croire que cette proposition était un peu jouée, et que j'avais été de concert avec M. de Turenne pour la faire faire à l'archiduc. Il ne l'osa pourtant refuser, M. Le Tellier lui ayant mandé que tout Paris se soulèverait si seulement il y balançait ; et le grand prévôt me dit, au retour, qu'il savait de science certaine que Servien avait fait tous les efforts possibles pour l'obliger à ne pas envoyer à Monsieur le plein pouvoir ; et pour faire qu'il ne se rendît pas particulièrement sur le point de la conférence personnelle de Monsieur et de l'archiduc. Les patentes arrivèrent assez à propos pour les faire voir à don Gabriel de Tolède. Elles donnaient à Monsieur plein et entier

pouvoir de traiter et de conclure la paix, à telles conditions qu'il trouverait raisonnables et avantageuses au service du Roi ; et elles lui joignaient, avec subordination, mais toutefois aussi avec le titre d'ambassadeurs extraordinaires et de plénipotentiaires, MM. Molé, premier président, et d'Avaux. Vous êtes surprise de ne me pas trouver en tiers, après les engagements dont je vous ai parlé ci-dessus. Je le fus encore beaucoup davantage que vous ne pouvez l'être. Je n'éclatai pourtant pas, et j'empêchai même Monsieur, qui n'en était guère moins en colère que moi, de faire paraître ses sentiments, parce que je ne crus pas qu'il fût de la bienséance de donner la moindre lueur d'aucun intérêt particulier, dans les préliminaires d'un bien aussi grand et aussi général que celui de la paix. Je m'en expliquai en ces termes à tout le monde, et j'ajoutai que, tant qu'il y aurait espérance de le faire réussir, je lui sacrifierais, de tout mon cœur, le ressentiment que je pouvais et que je devais avoir de l'injure que l'on m'avait faite. Mme de Chevreuse, qui en appréhenda les suites d'autant plus que je paraissais modéré, obligea Le Tellier d'en écrire à la cour. Elle en écrivit elle-même très fortement. Le Cardinal s'effraya : il m'envoya la commission d'ambassadeurs extraordinaires, comme aux deux autres, et M. d'Avaux, qui en fut transporté de joie, parce qu'il connut à fond la sincérité de mes intentions, en deux ou trois conversations que nous eûmes, par rencontre, chez Monsieur, m'obligea à parler à don Gabriel de Tolède en particulier, et à l'assurer, et de sa part et de la mienne, que si les Espagnols se voulaient réduire à des conditions raisonnables, nous ferions la paix en deux jours. Ce que M. d'Avaux me dit sur ce sujet est remarquable. Je faisais quelque difficulté, venant de recevoir la commission de plénipotentiaire, de conférer, sur cette matière, quoique légèrement et superficiellement, avec un ministre d'Espagne. Il me dit : « J'eus cette faiblesse à Münster, dans une occasion où elle eût peut-être coûté la paix à l'Europe. Monsieur est lieutenant général de l'État et le Roi est mineur. Vous lui ferez agréer ce que je vous propose : parlez-en à Monsieur ; je consens que vous lui disiez que je vous l'ai

conseillé. » J'entrai, sur-le-champ, dans le cabinet des livres, où Monsieur arrangeait ses médailles ; je lui fis la proposition de M. d'Avaux. Il le fit entrer, et après l'avoir fait parler plus d'un quart d'heure sur ce détail, il me commanda de trouver moyen de dire ou de faire dire à don Gabriel de Tolède, qu'il disait être homme à argent, que si la paix se faisait dans la conférence qui avait été proposée, il lui donnerait cent mille écus, et qu'il le priait, pour toute condition, de dire à l'archiduc que si les Espagnols en proposaient de raisonnables, il les accepterait, les signerait et les ferait enregistrer au Parlement avant que le Mazarin en eût seulement le premier avis. M. d'Avaux fut de sentiment que j'écrivisse au même sens à M. de Turenne, et il se chargea de lui faire rendre ma lettre en main propre. La lettre fut honnêtement folle, pour être écrite sur un sujet aussi sérieux. Elle commençait par ces paroles : « Il vous sied bien, maudit Espagnol, de nous traiter de tribuns du peuple ! » Elle ne finissait pas plus sagement ; car je lui faisais la guerre d'une petite grisette qu'il aimait de tout son cœur, dans la rue des Petits-Champs. Le milieu de la dépêche était plus solide : on lui faisait voir nous étions bien intentionnés pour la paix. Je parlai à don Gabriel de Tolède, chez Monsieur, d'une manière qui parut si peu affectée qu'elle ne fut pas remarquée, et qui ne laissa pas de lui expliquer suffisamment ce que j'avais à lui dire. Il le reçut avec une joie sensible, à ce qui me parut, et il ne fit même ni le fier ni le délicat sur la proposition des cent mille écus. Il était intime avec Fuensaldagne, qui avait de l'inclination pour lui, et qui, pour excuser de certaines fantaisies particulières auxquelles il était sujet, disait que c'était le plus sage fou qu'il eût jamais vu. J'ai remarqué plus d'une fois que ces sortes d'esprits persuadent peu, mais qu'ils insinuent bien ; et le talent d'insinuer est plus d'usage que celui de persuader, parce que l'on peut insinuer à tout le monde et que l'on ne persuade presque jamais personne. Don Gabriel n'insinua ni ne persuada à Fuensaldagne, ce que l'on avait espéré ; car le nonce du Pape et le ministre qui, en l'absence de l'ambassadeur, résidait à Paris pour la république de Venise, l'ayant suivi de

fort près avec M. d'Avaux, et étant allés coucher à Nanteuil, pour attendre de plus près les passeports qu'ils demandaient à l'archiduc, pour concerter en détail ce que don Gabriel de Tolède n'avait touché que fort en général, ils eurent pour toute réponse que Son Altesse Impériale, ayant assigné le lieu et le temps comme elle avait fait, n'avait rien à dire de nouveau ; que le mouvement des armées ne lui permettait pas d'attendre plus longtemps que le 18 (vous remarquerez, s'il vous plaît, que don Gabriel, qui avait donné ce jour, n'était arrivé à Paris que le 12) ; qu'il n'était aucun besoin de médiateurs, et que toutes les fois que la conjoncture pourrait permettre de traiter de la paix, on y apporterait toutes les facilités imaginables. Vous voyez que l'on ne peut sortir d'affaire, je ne dis pas seulement plus malhonnêtement, mais encore plus grossièrement, que les Espagnols en sortirent en cette occasion. Ils y agirent contre leur intérêt, contre leur réputation, contre la bienséance ; et je n'ai jamais trouvé personne qui m'en ait pu dire la raison. Cet événement est, à mon sens, l'un des plus rares et des plus extraordinaires de notre siècle.

En voici un d'une autre nature, qui n'est pas moindre. Le roi d'Angleterre, qui venait de perdre la bataille de Worcester, arriva à Paris le propre jour du départ de don Gabriel de Tolède, et il y arriva avec le milord Taf, qui lui servait de grand chambellan, de valet de chambre, d'écuyer de cuisine et de chef du gobelet. L'équipage était digne de la cour ; il n'avait pas changé de chemise depuis l'Angleterre. Milord Germain lui en donna une des siennes en arrivant, mais la reine sa mère n'avait pas assez d'argent pour lui donner de quoi en acheter une autre pour le lendemain. Monsieur l'alla voir aussitôt qu'il fut arrivé, mais il ne fut pas en mon pouvoir de l'obliger à offrir un sou au roi son neveu, « parce que, disait-il, peu n'est pas digne de lui, et beaucoup m'engagerait à trop pour la suite ». Voilà ses propres paroles, à propos desquelles je vous supplie de me permettre de faire une petite digression, qui aura rapport à

beaucoup de faits particuliers qui se rencontreront dans le cours de cette histoire.

Il n'y a rien de si fâcheux que d'être le ministre d'un prince dont l'on n'est pas le favori, parce qu'il n'y a que la faveur qui donne le pouvoir sur le petit détail de sa maison, dont l'on ne laisse pas d'être responsable au public, lorsque tout le monde voit que l'on a ce pouvoir sur des choses bien plus considérables que les domestiques. La faveur de M. le duc d'Orléans ne s'acquérait point, mais elle se conquérait. Comme il savait qu'il était toujours gouverné, il affectait toujours d'éviter de l'être, ou plutôt de paraître l'éviter ; et jusqu'à ce qu'il fût dompté, pour ainsi parler, il ruait et donnait des saccades. J'avais trouvé qu'il me convenait assez d'entrer dans les grandes affaires, mais je n'avais pas cru qu'il me convînt d'entrer dans les petites. La figure qu'il y eût fallu faire m'eût trop donné l'air de confusion, qui ne m'était pas bon, parce qu'elle ne se fût pas bien accordée avec l'homme du public dont je tenais le poste, et plus beau et plus sûr que celui de favori de M. le duc d'Orléans. Vous vous étonnerez peut-être de ce que je dis plus sûr, à cause de l'instabilité du peuple ; mais il faut avouer que celui de Paris se fixe plus aisément qu'aucun autre ; et M. de Villeroy, qui a été le plus habile homme de son siècle et qui en a parfaitement connu le naturel dans tout le cours de la Ligue, où il le gouvernait sous M. du Maine, a été de ce sentiment. Ce que j'en éprouvais moi-même me le persuadait, et fit que, bien que Montrésor, qui avait été longtemps à Monsieur, me pressât de prendre au palais d'Orléans l'appartement de La Rivière, que Monsieur m'avait offert, et m'assurât, cinq ou six fois par jour, que j'aurais des dégouts tant que je ne me serais pas érigé moi-même en favori, bien que Madame m'en pressât très souvent elle-même, bien qu'il n'y eût rien de si facile, parce que Monsieur joignait à l'inclination qu'il avait pour ma personne une très grande considération pour le pouvoir que j'avais dans le public, je demeurai toujours ferme dans ma première résolution, qui était bonne dans le fond, mais qui ne laissa pas d'avoir des

inconvénients par la suite : par exemple, celui sur le sujet duquel je vous fais cette remarque. Si je me fusse logé au palais d'Orléans et que j'eusse vu les comptes du trésorier de Monsieur, j'eusse donné la moitié de son apanage à qui il m'eût plu ; et quand même il l'eût trouvé mauvais, il ne m'en eût osé rien dire. Je ne me voulus pas mettre sur ce pied. Il ne fut donc pas en mon pouvoir de l'obliger à assister de mille pistoles le roi d'Angleterre. J'en eus honte pour lui et pour moi ; j'en empruntai quinze cents de M. de Morangis, oncle de celui que vous connaissez, et je les portai au milord Taf, pour le roi son maître.

Il ne tint qu'à moi d'en être remboursé dès le lendemain, et en monnaie même de son pays ; car, en retournant chez moi, sur les onze heures du soir, je trouvai un certain Fildin, Anglais, que j'avais connu autrefois à Rome, qui me dit que Vaine, grand parlementaire et très confident de Cromwell, venait d'arriver à Paris et qu'il avait ordre de me voir. Je me trouvai, pour vous dire le vrai, un peu embarrassé. Je ne crus pas toutefois devoir refuser cette entrevue. Vaine me donna une petite lettre de la part de Cromwell, qui n'était que de créance. Elle portait que les sentiments que j'avais fait paraître pour la défense de la liberté publique, joints à ma réputation, avaient donné à Cromwell le dessein de faire une amitié étroite avec moi. Ce fond fut orné de toutes les honnêtetés, de toutes les offres, de toutes les vues que vous vous pouvez imaginer. Je répondis avec respect, mais je ne dis ni ne fis rien qui ne fût digne d'un vrai catholique et d'un bon Français. Vaine me parut d'une capacité surprenante ; vous verrez, par la suite, qu'il ne me séduisit pas. Je reviens à ce qui se passa le lendemain chez Monsieur.

Laigue, qui y avait eu, le matin, une longue conférence avec M. Le Tellier, m'aborda avec une contenance assez embarrassée, et je connus qu'il avait quelque chose à me communiquer ; je le lui dis, et il me répondit : « Il est vrai, mais me donnez-vous votre parole de me garder le secret ? » Je l'en assurai. Ce secret

était que Le Tellier avait ordre positif du Cardinal de tirer Messieurs les Princes du bois de Vincennes, si les ennemis se mettaient à portée d'en pouvoir approcher ; de ne rien oublier pour y faire consentir Monsieur, mais de l'exécuter quand même il n'y consentirait point ; d'essayer de me gagner, sur ce point, par le moyen de Mme de Chevreuse, qui n'était pas encore tout à fait payée des quatre-vingt mille livres que la Reine lui avait données de la rançon du prince de Ligne, qui avait été pris à la bataille de Lens, et qu'il croyait, par cette considération et par plusieurs autres, être plus dépendante de la cour. Laigue ajouta toutes les raisons qu'il put trouver dans lui-même, pour me prouver la nécessité et même l'utilité de cette translation. Je l'arrêtai tout court, et je lui répondis que je serais bien aise de lui parler devant M. Le Tellier. Nous l'attendîmes chez Monsieur ; nous le prîmes sur le degré, d'où nous le menâmes dans la chambre du vicomte d'Autel, et je l'assurai que je n'avais, en mon particulier, aucune aversion à la translation de Messieurs les Princes ; que je ne croyais pas y avoir aucun intérêt ; que j'étais même persuadé que Monsieur n'y en avait aucun véritable, et que si il me faisait l'honneur de m'en demander mon sentiment, je n'estimerais pas parler contre ma conscience en lui parlant ainsi ; mais que mon opinion était, en même temps, qu'il n'y avait rien de plus contraire au service du Roi, parce que cette translation était de la nature des choses dont le fond n'est pas bon et dont les apparences sont mauvaises, et qui, par cette raison, sont toujours très dangereuses. « Je m'explique, ajoutai-je : il faudrait que les Espagnols eussent gagné une bataille pour venir à Vincennes ; et quand ils l'auraient gagnée, il faudrait qu'ils eussent des escadrons volants pour l'investir, avant que l'on eût eu le temps d'en tirer Messieurs les Princes. Je suis convaincu, par cette raison, que la translation n'est pas nécessaire ; et je soutiens que, dans les matières qui ne sont pas favorables par elles-mêmes, tout changement qui n'est pas nécessaire est pernicieux, parce qu'il est odieux. Je la tiens encore moins nécessaire du côté de Monsieur et du côté des Frondeurs que de

celui des Espagnols. Supposez que Monsieur ait toutes les plus méchantes intentions du monde contre la cour ; supposez que M. de Beaufort et moi voulions enlever Messieurs les Princes : comment s'y prendrait-on ? Bar, qui les garde, n'est-il pas en votre disposition ? Toutes les compagnies qui sont dans le château ne sont-elles pas au Roi ? Monsieur a-t-il des troupes pour assiéger Vincennes ? Et les Frondeurs, quelque fous qu'ils puissent être, exposeraient-ils le peuple de Paris à un siège, que deux mille chevaux, détachés de l'armée du Roi, qui n'en est pas à trois journées, feraient lever, en moins d'un quart d'heure, à cent mille bourgeois ? Je conclus que la translation n'est point bonne dans le fond. Examinons-en les apparences : ne seront-elles pas que Monsieur le Cardinal se sera voulu rendre maître, sous le prétexte des Espagnols, des personnes de Messieurs les Princes, pour en disposer à sa mode et comme il lui conviendra dans les occasions ? Qui peut répondre que Monsieur n'en prenne pas lui-même de l'ombrage ou du moins qu'il ne se choque d'une action que le commun ne peut au moins s'empêcher de croire lui être désavantageuse ? Le peuple, qui est généralement frondeur, croira que vous lui ôtez Monsieur le Prince, qu'il croit présentement en ses mains, quand il le voit sur le haut du donjon ; et que vous le lui ôtez pour lui rendre sa liberté, quand il vous plaira, et pour venir assiéger Paris, pour une seconde fois, avec lui. Les partisans de Monsieur le Prince se serviront très utilement, pour échauffer les esprits, de la commisération que le seul spectacle de trois princes enchaînés et promenés de cachot en cachot produira dans les imaginations. Je vous ai dit, en commençant ce discours, qu'en mon particulier je n'avais aucun intérêt en cette translation, je me suis trompé : j'y en trouve un grand, que je ne m'étais pas imaginé ; tout le peuple criera, et dans ce peuple je compte tout le Parlement. Je serai obligé, pour ne m'y point perdre, de dire que je n'ai pas approuvé la résolution. L'on mandera à la cour que je la blâme, et l'on mandera le vrai ; l'on ajoutera que je la blâme pour émouvoir le peuple et pour décréditer Monsieur le Cardinal : cela ne sera pas vrai, mais comme l'effet s'en

ensuivra, cela sera cru ; et ainsi il m'arrivera ce qui m'est arrivé au commencement des troubles et ce que j'éprouve, encore aujourd'hui, sur les affaires de Guyenne : j'ai fait les troubles, parce que les ai prédits ; je fomente la révolte de Bordeaux, parce que je me suis opposé à la conduite qui la fait naître. Voilà ce que j'ai à vous dire sur ce que vous me proposez ; voilà ce que j'écrirai, si vous voulez, dès aujourd'hui, à Monsieur le Cardinal et même à la Reine. »

Le Tellier, qui avait son ordre et qui avait dans l'esprit de l'exécuter, ne prit de mon discours que ce qui en facilitait son dessein. Il me remercia, au nom de la Reine, de la disposition que je témoignais à ne m'y point opposer. Il exagéra l'avantage que ce me serait d'effacer, par cette complaisance aux frayeurs, quoique non raisonnables, si je voulais, de la Reine, les ombrages qu'on avait voulu donner de ma conduite auprès de Monsieur ; et je connus, en cette conversation, ce que l'on m'avait dit, il y avait longtemps, de Le Tellier, que l'une des figures de sa rhétorique était souvent de ne pas justifier celui qu'il ne voulait pas servir. Je ne me rendis pas à ces raisons, qui certainement n'étaient pas solides ; mais je m'étais rendu par avance à celles que je vous ai déjà touchées sur un autre sujet, et qui étaient tirées de la nécessité qui nous obligeait à ne pas outrer le Cardinal, dans une conjoncture où il pouvait, à tous les moments, s'accommoder avec Monsieur le Prince. Je promis à M. Le Tellier, par cette considération, tout ce qu'il lui plut sur ce fait, et je le lui tins fidèlement ; car aussitôt qu'il en eut fait la proposition à Monsieur, de la part de la Reine, je pris la parole, non pas pour le soutenir sur ce qu'il disait de la nécessité de la translation, de laquelle je ne me pus résoudre à convenir, mais pour faire voir à Monsieur qu'elle lui était indifférente en son particulier, et que, supposé que la Reine la voulût absolument, il y devait consentir. M. de Beaufort s'opposa avec fureur à la proposition de Le Tellier, et jusqu'au point d'offrir à Monsieur de charger leur garde quand l'on les transférait. Je ne manquai pas de bonnes raisons pour combattre son opinion, et il se

rendit lui-même, de bonne foi et de bonne grâce, à la dernière que je lui alléguai, qui était que je savais, de la propre bouche de la Reine, que Bar lui avait offert, lorsqu'elle partit pour aller en Guyenne, de tuer lui-même Messieurs les Princes s'il arrivait une occasion où il crût ne les pouvoir empêcher de se sauver. Je m'étonnai beaucoup de la confidence, et j'en jugeai qu'il fallait que le Mazarin lui eût mis, dès ce temps-là, des soupçons dans l'esprit que les Frondeurs pensassent à se saisir de la personne de Monsieur le Prince : je n'y avais de ma vie songé. Monsieur comprit l'inconvénient affreux qu'il y aurait à une action qui pourrait avoir une suite aussi funeste, et dont les auteurs pourraient demeurer, par l'événement, fort problématiques. M. de Beaufort en conçut de l'horreur, et l'on convint que Monsieur donnerait les mains à la translation, et que M. de Beaufort et moi ne dirions pas dans le public que nous l'eussions approuvée. Le Tellier me témoigna qu'il était fort satisfait de mon procédé, quand il sut que, dans la vérité, j'avais appuyé son avis auprès de Monsieur. Servien m'a dit depuis qu'il avait écrit à la cour tout le contraire, et qu'il s'y était fait valoir comme ayant emporté Monsieur contre les Frondeurs. Je ne sais ce qui en est.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'égayer un peu ces matières, qui sont assez sérieuses, par deux petits contes qui sont très ridicules et qui ne laisseront pas de contribuer à vous faire connaître le génie des gens avec lesquels j'avais à agir. M. Le Tellier, proposant à Mme de Chevreuse la translation de Messieurs les Princes, lui demanda si elle se pouvait assurer de moi sur ce point, et il lui répéta cette demande trois ou quatre fois, même après qu'elle lui eut répondu qu'elle en était persuadée. Elle comprit à la fin ce qu'il entendait et elle lui dit : « Je vous entends : oui, je suis assurée et de lui et d'elle ; il y est plus attaché que jamais, et j'agis de si bonne foi en tout ce qui regarde la Reine et Monsieur le Cardinal, que quand cela finira ou diminuera, je vous en avertirai fidèlement. » Le Tellier la remercia bonnement, et de peur d'être soupçonné d'ingratitude

en son endroit, en cachant l'obligation qu'il lui avait, il en fit la confidence, une heure après, à Vassé, qu'il trouva apparemment en son chemin plutôt que les trompettes de la ville.

Le jour que Mme de Chevreuse fit cette amitié à M. Le Tellier, elle m'en fit une autre, qui me surprit pour le moins autant qu'il l'avait été. Elle me mena dans le cabinet de l'appartement bas de l'Hôtel de Chevreuse ; elle ferma les verrous sur elle et sur moi, et elle me demanda si je n'étais pas effectivement de ses amis. Vous vous attendez sans doute à un éclaircissement de ce côté-là : nullement. Ce fut pour me prier, avec bien de la tendresse, qu'il n'arrivât point d'accident de ce que je savais bien et que je considérasse l'horrible embarras dont nous serait une aventure pareille. Je l'assurai de ma prudence : elle prit ma parole, et elle me dit du fond du cœur : « Laigue est quelquefois insupportable. » Cette parole, jointe aux réprimandes impertinentes qu'il faisait, de temps en temps, avec un rechignement de beau-père, à la fille, et aux liaisons un peu trop étroites qu'il me paraissait prendre avec Le Tellier, m'obligea à tenir un conseil dans le cabinet de Mme de Rhodes, où nous résolûmes, elle, Mlle de Chevreuse et moi, de donner un autre amant à la mère. Nous ne consultâmes pas sur la possibilité. Hacqueville fut mis sur les rangs, il commençait, en ce temps-là, à venir très souvent à l'hôtel de Chevreuse et il avait aussi renoué, depuis peu, avec moi, une ancienne amitié de collège. Il m'a dit plusieurs fois qu'il n'aurait pas accepté la commission : je m'en rapporte. Je n'en pressai pas l'expédition, parce que je n'eus pas la force sur moi-même de solliciter la destitution de l'autre. Je ne m'en trouvai pas mieux ; mais ce ne fut pas la première fois que je m'aperçus que l'on paie souvent les dépens de sa bonté.

Le jour que Messieurs les Princes furent transférés à Marcoussis, maison de M. d'Entragues, bonne à coups de main et située à six lieues de Paris, d'un côté où les Espagnols n'eussent pu aborder à cause des rivières, le président de

Bellièvre parla fortement au garde des sceaux et il lui déclara, en termes formels, que si il continuait à agir à mon égard comme il avait commencé, il serait obligé, pour son honneur, de rendre le témoignage qu'il devait à la vérité. Le garde des sceaux lui répondit assez brutalement : « Les princes ne sont plus à la vue de Paris ; il ne faut plus que le coadjuteur parle si haut. » Vous verrez bientôt que j'eus raison de prendre date de cette parole. Il est temps de retourner au Parlement.

Le Coudray-Montpensier étant revenu de la cour et de Bordeaux, où Monsieur l'avait envoyé porter les conditions que vous avez vues ci-dessus et qui lui avaient été inspirées par M. Le Tellier, n'en rapporta pas beaucoup plus de satisfaction que les députés du parlement de Paris. Il fit en pleine assemblée de chambre la relation de ce qu'il avait négocié en l'une et en l'autre, dont la substance était que lui, Coudray-Montpensier, étant arrivé à Libourne, où était le Roi, avait envoyé deux trompettes à Bordeaux et deux courriers, pour y proposer la cessation d'armes pour dix jours ; que huit de ces jours étant écoulés avant qu'il pût être à Bordeaux pour avoir sa réponse, ceux de ce parlement avaient désiré que cette cessation d'armes ne fût comptée que du jour que lui, Coudray-Montpensier, retournerait à Bordeaux, du voyage qu'il était prié de faire à Libourne pour obtenir du Roi cette prolongation ; qu'ayant jugé cette condition raisonnable, il étai sorti de la ville pour la venir proposer à la cour ; qu'étant à moitié chemin, il avait reçu un ordre du Roi pour renvoyer l'escorte et le tambour de M. de Bouillon, et que, le lendemain, comme et lui et ceux de la ville s'attendaient à une réponse favorable, ils avaient vu paraître, sur la montagne de Cenon, le maréchal de La Meilleraye, qui les croyait surprendre et qui était venu attaquer la Bastide, dont il avait été repoussé. Voilà la vérité de la relation du Coudray-Montpensier. Je ne sais si le peu de commotion qu'elle causa dans les esprits, le jour qu'il la porta dans l'assemblée des chambres, se doit attribuer ou aux couleurs dont nous la déguisâmes tout le soir de la veille chez

Monsieur, ou à des influences bénignes et douces qui adoucissent, en de certains jours, tous les esprits d'une compagnie : elle devait être celui-là toute en feu ; je ne l'ai jamais vue plus modérée. L'on n'y nomma presque pas le Cardinal et on passa, sans contestation, à l'avis de Monsieur, qui avait été concerté la veille avec Le Tellier et qui fut d'envoyer deux députés de la Compagnie et Le Coudray-Montpensier à Bordeaux, savoir, pour la dernière fois, si le parlement voulait la paix ou non, et d'inviter même deux des députés de Bordeaux d'y accompagner ceux de Paris.

Cinq ou six jours après, le parlement de Toulouse ayant écrit à celui de Paris touchant les mouvements de la Guyenne, dont une partie est de sa juridiction, et lui ayant demandé en termes exprès l'union, Monsieur éluda, avec beaucoup d'adresse, cette rencontre, qui était très importante, et fit, par insinuation plutôt que par autorité, que la Compagnie ne répondit à la proposition que par des civilités et par des expressions qui ne signifiaient rien. Il ne se trouva pas à la délibération, pour mieux couvrir son jeu. Le président de Bellièvre, qui servit très habilement en cette occasion, me dit l'après-dînée : « Quel plaisir y aurait-il à faire ce que nous faisons pour des gens qui seraient capables de le connaître ! » Il avait raison, et vous le connaîtrez lorsque je vous aurai dit que nous fûmes, lui et moi, une partie du soir, chez Monsieur avec Le Tellier, qui ne nous en dit pas seulement une parole.

Ce calme du Parlement n'était pas si parfait qu'il n'y eût toujours beaucoup plus d'agitation qu'il n'était nécessaire pour faire connaître, à des gens qui eussent été bien sages, qu'il ne durerait pas longtemps. Tantôt il donnait arrêt pour interroger les prisonniers d'État qui étaient dans la Bastille ; tantôt il en sortait, à propos de rien, comme un tourbillon de voix, qui semblait être mêlé d'éclairs et de foudres, contre le nom de Mazarin ; tantôt on se plaignait du divertissement des fonds destinés pour les rentes. Nous avions assurément beaucoup de

peine à parer aux coups ; et il eût été impossible de tenir plus longtemps contre les vagues ; si la nouvelle de la paix de Bordeaux ne fût arrivée. Elle fut enregistrée, à Bordeaux, le 1er jour d'octobre 1650. Meusnier et Bitault, députés du parlement de Paris, le mandèrent à la Compagnie par une lettre, qui y fut lue le 11. Cette nouvelle abattit extrêmement les partisans de Monsieur le Prince : ils n'osèrent presque plus ouvrir la bouche, et les assemblées des chambres cessèrent de ce jour, 11 d'octobre, pour ne recommencer qu'après la Saint-Martin. La nouvelle de Bordeaux fit que l'on ne proposa pas même la continuation du Parlement dans les vacations, ce qui n'eût pas manqué d'être résolu tout d'une voix sans cette considération.

L'avarice sordide et infâme d'Ondedei couvrit et entretint le feu qui était sous la cendre. Montreuil, secrétaire de M. le prince de Conti, ce me semble, ou peut-être de Monsieur le Prince, je ne m'en ressouviens pas précisément, et qui était un des plus jolis garçons que j'aie jamais connu, rallia, par son adresse et par son application, tous les serviteurs de Monsieur le Prince qui étaient dans Paris, et il en fit un corps invisible, qui est assez souvent, en ces sortes d'affaires, plus à redouter que des bataillons. Comme j'étais fort bien informé de ses menées, j'en avertis la cour d'assez bonne heure, qui n'y donna aucun ordre. J'en fus surpris, et au point que je crus assez longtemps que le Cardinal en savait plus que moi et qu'il l'avait peut-être gagné. Comme je fus raccommodé avec Monsieur le Prince, Montreuil, qui agissait tous les jours ou plutôt toutes les nuits avec moi, me dit que c'était lui-même qui avait gagné Ondedei, en lui donnant mille écus par an, pour l'empêcher d'être chassé de Paris. Il y servit admirablement Messieurs les Princes, et son activité, réglée par la conduite de Madame la Palatine et soutenue par Arnauld, par Viole et par Croissy, conserva toujours dans Paris un levain de parti qu'il n'était pas sage de souffrir. Je m'aperçus même, en ce temps-là, que les grands noms, quoique peu remplis et même vides, y sont toujours dangereux. M. de Nemours était moins que rien pour la

capacité : il ne laissa pas d'y faire figure et, en de certaines conjonctures, de nous incommoder. Les Frondeurs ne pouvaient faire quitter le pavé à cette cabale que par une violence, qui n'est presque jamais honnête à des particuliers, et dont l'exemple de ce qui était arrivé chez Renard m'avait fort corrigé. La petite finesse qui infectait toujours la politique, quoique habile, de M. le cardinal Mazarin, lui donnait du goût à laisser devant nos yeux, et comme entre lui et nous, des gens avec lesquels il se pût raccommoder contre nous-mêmes. Ces mêmes gens l'amusaient continuellement par des négociations ; il les croyait tromper à tous les instants par la même voie. Ce qui en arriva fut qu'il s'en forma et qu'il s'en grossit une nuée, dans laquelle les Frondeurs s'enveloppèrent eux-mêmes à la fin ; mais ils y enflammèrent les exhalaisons et ils y forgèrent même des foudres.

Le Roi ne demeura que dix jours en Guyenne après la paix ; et Monsieur le Cardinal, enflé du succès de la pacification de cette province, ne songea qu'à venir couronner son triomphe par le châtiment des Frondeurs, qui s'étaient servis, disait-il, de l'absence du Roi pour éloigner Monsieur de son service, pour favoriser la révolte de Bordeaux, pour travailler à se rendre maîtres de la personne de Messieurs les Princes. Voilà ce qu'il publiait à la cour ; il faisait dire, au même instant, à la Palatine qu'il avait horreur de la haine que j'avais dans le cœur pour Monsieur le Prince et que je lui faisais faire, tous les jours, des propositions sur son sujet, qui étaient indignes non pas seulement d'un ecclésiastique, mais d'un chrétien. Il faisait suggérer, un moment après, à Monsieur, par Beloy, qui était à lui quoique domestique de Monsieur, que je faisais de grandes avances vers lui pour me raccommoder à la cour ; mais qu'il ne pouvait prendre aucune confiance en moi, parce qu'il était très bien informé que je traitais, depuis le matin jusqu'au soir, avec les partisans de Monsieur le Prince. Je n'ignorais pas, devant même que la paix fût faite à Bordeaux, que le Cardinal n'oubliait rien pour me récompenser, en cette manière, de ce que j'avais

fait, dans l'absence de la cour, pour le service de la Reine, avec une application incroyable, et (la vérité me force de le dire) avec une sincérité qui a peu d'exemple. Je ne parle pas du péril que je crois y avoir couru, deux ou trois fois par jour, plus grand que celui des batailles. Faites réflexion, je vous supplie, sur ce que c'était pour moi que d'essuyer l'envie et de soutenir la haine d'un nom aussi odieux que l'était celui du Mazarin, dans une ville où il ne travaillait qu'à me perdre, auprès d'un prince dont les deux qualités essentielles étaient d'avoir toujours peur et de ne se fier jamais à personne, qu'à des gens qui mettaient leur intérêt à me ruiner. Je passai pendant le siège de Bordeaux, par-dessus toutes ces considérations ; je m'enveloppai dans mon devoir ; et je puis même dire que je ne fis pas un pas qui ne fût d'un bon chrétien et d'un bon citoyen. Cette pensée, que je m'étais imprimée dans l'esprit, et mon aversion que j'avais à tout ce qui avait la moindre apparence de girouetterie, m'eussent, je crois, conduit insensiblement, par le chemin de la patience, dans le précipice, si il n'eût plu à Monsieur le cardinal Mazarin de m'en arracher comme par force, et de me rejeter, malgré moi, dans celui de la faction. L'éclat qu'il fit après la paix de Bordeaux, et dans lequel il ne garda aucune mesure, me revint de tous côtés. Mme de Lesdiguières me fit voir une lettre de M. le maréchal de Villeroy, par laquelle il lui mandait que je ferais très sagement de me retirer et de ne pas attendre le retour du Roi. Le grand prévôt m'écrivit la même chose. Ce n'était plus un secret ; et dès qu'une chose de cette nature n'a plus de forme de secret, elle est irrémédiable.

Mme de Chevreuse, qui conçut que j'aurais peine à me laisser opprimer tout à fait comme une bête, et qui eût souhaité avec passion que la Fronde n'eût pas quitté le service de la Reine, auprès de laquelle elle commençait à retrouver beaucoup d'agrément, songea avec application à empêcher les suites que prévoyait la conduite du Cardinal, et elle trouva beaucoup de secours pour son dessein dans les dispositions de la plupart de ceux de notre parti, qui n'en avaient aucune à retourner à celui

de Monsieur le Prince. Ils se joignirent presque tous à elle, non pas pour me persuader, car ils me faisaient justice et ils savaient comme moi qu'il eût été ridicule de m'endormir, mais pour détromper la cour, et pour faire connaître au Cardinal la netteté de mon procédé et ses propres intérêts. Je me souviens d'un endroit de la lettre que Mme de Chevreuse lui écrivit. Après lui avoir exagéré tout ce que j'avais fait pour contenir le peuple, elle ajoutait ces propres paroles : « Est-il possible qu'il y ait des gens assez scélérats, pour vous oser mander que le coadjuteur ait eu commerce avec ceux de Bordeaux ? Je suis témoin que quand il était votre ennemi déclaré, il avait peine à garder les mesures nécessaires avec leur députés, et qu'un jour que je l'en grondais, parce qu'il me semblait qu'il était bon pour la Fronde de les ménager, et que je lui reprochais qu'il vivait mieux avec ceux de Provence, il me répondit que les Provençaux n'étaient que frivoles, dont l'on peut quelquefois tirer parti, et que les Gascons étaient toujours fous, avec lesquels il n'y avait jamais que des impertinences à faire. » Mme de Chevreuse avait raison, et elle me faisait justice ; mais elle ne put jamais persuader au Cardinal de me la faire, soit qu'il fût trompé lui-même par le garde des sceaux et par Le Tellier, comme Lionne me l'a dit depuis, soit qu'il voulût faire semblant de l'être, dans la vue et dans l'espérance de ne pas manquer l'occasion de me pousser. Mme de Rhodes, de qui le bon homme garde des sceaux était beaucoup plus amoureux qu'elle ne l'était de lui, et qui était dans une grande liaison avec moi par le commerce de Mlle de Chevreuse, trouvait, dans la disposition où étaient les affaires, une matière bien ample à satisfaire son humeur, naturellement portée à l'intrigue. Elle ne se brouillait point avec le garde des sceaux en contribuant à me brouiller avec la cour, non pas par aucune pièce qu'elle m'y fit, elle n'était pas capable d'une perfidie, mais en entrant dans les moyens de m'en éloigner. Elle avait toujours été assez amie de Mme de Longueville, et elle l'était davantage de Madame la Palatine, qui la pressait de me faire des propositions pour la liberté de Messieurs les Princes. Ces propositions, dont elle ne

se cacha point à l'hôtel de Chevreuse, alarmèrent toute la cabale de ceux du parti, qui, ne regardant que leurs petits intérêts particuliers qu'ils trouvaient avec la cour, eussent été bien aises de ne s'en pas détacher. De ce nombre étaient Mme de Chevreuse, Noirmoutier et Laigue. Le reste était subdivisé en deux bandes, dont les uns voulaient la sûreté et l'honneur du parti, qui en sont toujours les véritables intérêts, comme M. de Montrésor, M. de Vitry, M. de Bellièvre, M. de Brissac, à sa mode paresseuse, M. de Caumartin. Les autres ne savaient presque pas ce qu'ils voulaient, M. de Beaufort, Mme de Montbazon : ils ne voulaient proprement rien à force de tout vouloir ; et ces sortes d'esprits assemblent toujours, dans leur imagination, les contradictoires. Je disais à Mme de Montbazon que je serais trop satisfait de sa conduite, pourvu qu'il lui plût de ne changer d'avis et de prendre parti que deux ou trois fois le jour entre Monsieur le Prince et Monsieur le Cardinal. Pour comble d'embarras, j'avais affaire à Monsieur qui était un des hommes du monde le plus faible, et tout ensemble le plus défiant et le plus couvert. Il n'y a que l'expérience qui puisse faire concevoir à quel point l'union de ces qualités dans un même homme le rend d'un commerce difficile et épineux. Comme j'étais fort résolu à ne point prendre de parti que de concert avec tous ceux avec lesquels j'étais uni, je fus bien aise de m'en expliquer à fond avec eux ; et tous, par différents intérêts, conclurent au même avis, qui leur fut toutefois inspiré habilement et finement par Caumartin. Il y avait longtemps qu'il combattait l'opiniâtreté que j'avais de ne vouloir pas songer à la pourpre, et il m'avait représenté, plusieurs fois, que la déclaration que j'avais faite sur ce sujet avait été plus que suffisamment remplie et soutenue, par le désintéressement que j'avais témoigné en tant d'occasions ; qu'elle ne devait et ne pouvait avoir lieu, tout au plus, que pour le temps de la guerre de Paris, sur laquelle je pouvais avoir pris quelque fondement de parler et d'agir ainsi ; qu'il ne s'agissait plus de cela ; ni de la défense de Paris, ni du sang du peuple ; que la brouillerie qui était présentement dans l'État était

proprement une intrigue de cabinet entre un prince du sang et un ministre, et que la réputation qui, dans la première affaire, consistait dans le désintéressement, tournait en celle-ci sur l'habileté ; qu'il y allait de passer pour un sot ou pour un habile homme ; que Monsieur le Prince m'avait cruellement offensé par l'accusation qu'il avait intentée contre moi ; que je l'avais outragé par sa prison ; que je voyais, par le procédé du Cardinal avec moi, qu'il était aussi blessé des services que je rendais à la Reine qu'il l'avait été de ceux que j'avais rendus au Parlement ; que ces considérations me devaient faire comprendre la nécessité où je me trouvais de songer à me mettre à couvert du ressentiment d'un prince et de la jalousie d'un ministre qui pouvaient, à tous les instants, s'accorder ensemble ; qu'il n'y avait que le chapeau de cardinal qui pût m'égaler à l'un et à l'autre par la grandeur de la dignité, et que la mitre de Paris ne pouvait, avec tous ses brillants, faire cet effet, qui est toutefois nécessaire pour se soutenir, particulièrement dans les temps calmes, contre ceux auxquels la supériorité du rang donne presque toujours autant de considération et autant de force que de pompe et d'éclat.

Voilà ce que M. de Caumartin et tous ceux qui m'aimaient véritablement me proposaient depuis le soir jusqu'au matin, et ils avaient raison ; car il est constant que si Monsieur le Prince et Monsieur le Cardinal se fussent réunis, et qu'ils m'eussent opprimé par leur poids, ce qui paraissait désintéressement dans le temps que je me soutenais eût passé pour duperie en celui où j'eusse été abattu. Il n'y a rien de si louable que la générosité, mais il n'y a rien qui se doive moins outrer. J'en ai cent exemples. Caumartin, par amitié, et le président de Bellièvre, par l'intérêt de ne me pas laisser tomber, m'avaient assez ébranlé, au moins quant à la spéculation, depuis que je m'étais aperçu que je me perdais à la cour, même par mes services ; mais il y a bien loin d'être simplement persuadé à l'être assez pour agir dans les choses qui sont contre notre inclination. Lorsque l'on se trouve en cet état, que l'on peut appeler

mitoyen, l’on prend les occasions, mais l’on ne les cherche pas. La fortune m’en présenta deux, en six semaines ou deux mois avant que la cour revînt de Guyenne. Il est nécessaire de les représenter de plus haut.

M. le cardinal Mazarin avait été autrefois secrétaire de Pancirolle, nonce extraordinaire pour la paix d’Italie ; il avait trahi son maître, et il fut même convaincu d’avoir rendu compte de ses dépêches au gouverneur de Milan. Pimentel m’en a fait le détail, qui vous ennuierait ici. Pancirolle, ayant été créé cardinal et secrétaire d’État de l’Église, n’oublia pas la perfidie de son secrétaire, à qui le pape Urbain avait donné le chapeau par les instances de M. le cardinal de Richelieu, et il n’aida pas à adoucir l’aigreur envenimée que le pape Innocent conservait contre lui depuis l’assassinat de l’un de ses neveux, dont il croyait qu’il avait été complice avec le cardinal Antoine. Pancirolle, qui crut qu’il ne pouvait faire un déplaisir plus sensible à Mazarin que de me porter au cardinalat, le mit dans l’esprit du pape Innocent, qui agréa qu’il prît commerce avec moi. Il se servit, pour cet effet, du vicaire général des augustins, qui lui était très confident et qui passait à Paris pour aller en Espagne. Il me donna une lettre de lui ; il m’en exposa la créance ; il m’assura que si j’obtenais la nomination, le Pape ferait la promotion sans aucun délai. Ces offres ne firent pas que je me résolusse à la demander, ni même à la prendre ; mais elles firent que quand les autres considérations que je vous ai rapportées ci-dessus tombèrent sur le point de l’éclat que la cour fit contre moi après la paix de Bordeaux, je m’y laissai emporter sans comparaison plus facilement que je n’eusse fait si je ne me fusse cru assuré de Rome ; car l’une des raisons qui me donnait autant d’aversion à la prétention du chapeau était la difficulté de fixer la nomination parce qu’elle peut toujours être révoquée ; et je ne sache rien de plus fâcheux, en ce que la révocation met toujours le prétendant au-dessous de ce qu’il était avant que d’avoir prétendu ; elle a avili La Rivière, qui était méprisable par lui-même, et il est certain qu’elle nuit à

proportion de l'élévation. Quand je fus persuadé que je devais penser au chapeau, je me servis des mesures que j'avais jusque-là plutôt reçues que prises. Je dépêchai un courrier à Rome, je renouvelai les engagements ; Pancirolle me donna toutes les assurances imaginables. Je trouvai même une seconde protection qui ne me fut pas inutile. Mme la princesse de Rossane était depuis peu raccommodée avec le Pape, dont elle avait épousé le neveu, après avoir été mariée, en premières noces, au prince de Sulmonne. Elle était fille et héritière de la maison des Aldobrandins, avec lesquels la mienne a eu dans tous les temps, en Italie, beaucoup d'union et beaucoup d'alliances. Elle se joignit pour mes intérêts à Pancirolle, et vous en verrez le succès.

Comme je ne m'endormais pas du côté de Rome, Caumartin ne s'endormait pas du côté de Paris. Il donnait tous les matins à Mme de Chevreuse quelque nouvelle couleur de mon accommodement avec Messieurs les Princes, « qui nous perdra tous, disait-il, en nous entraînant dans un parti dont le ressentiment sera toujours plus à craindre que la reconnaissance à espérer ». Il insinuait, tous les soirs, à Monsieur le peu de sûreté qu'il y avait à la cour et les inconvénients que l'on trouvait avec les princes ; et il employait fort habilement la maxime qui ordonne de faire voir à ceux qui sont naturellement faibles toute sorte d'abîmes, parce que c'est le vrai moyen de les obliger à se jeter dans le premier chemin que l'on leur ouvre. M. de Bellièvre, qui, de concert avec moi, entretenait une correspondance très particulière avec Mme de Montbazon, lui donnait à tous moments, sur le même principe, des frayeurs à l'égard de l'infidélité de la cour, et il lui faisait, en même temps, des images affreuses du retour de la faction. Toutes ces différentes espèces, qui se brouillaient les unes dans les autres, cinq ou six fois par jour, formèrent presque tout d'un coup, dans tous les esprits, le projet de se défendre de la cour par la cour même, et de tenter au moins de diviser le cabinet avant que de se résoudre à rentrer dans la

faction. J'ai déjà remarqué, en quelque endroit de cet ouvrage, que tout ce qui est interlocutoire paraît sage aux esprits irrésolus, parce que leur inclination les portant à ne point prendre de résolution finale, ils flattent d'un beau titre leurs sentiments. Caumartin trouva cette facilité dans le tempérament des gens à qui il avait affaire, et il leur fit naître, presque imperceptiblement, la pensée qu'il leur voulait effectivement inspirer. Monsieur faisait, en toutes choses, comme font la plupart des hommes quand ils se baignent : ils ferment les yeux en se jetant dans l'eau. Caumartin, qui connaissait son humeur, me conseilla, et très à propos, dès qu'il m'eut résolu à penser au cardinalat, de les lui tenir toujours ouverts par des peurs modérées, mais successives et entre lesquelles je ne laissasse guère d'intervalles. J'avoue que cette pensée ne m'était point venue dans l'esprit, et que, comme le défaut de Monsieur était la timidité, j'avais toujours cru qu'il était bon de lui inspirer incessamment la hardiesse. Caumartin me démontra le contraire, et je me trouvai très bien de son avis, non pas seulement à l'égard de mes intérêts particuliers, mais pour son service à lui-même, par la raison que je vous ai marquée ci-dessus. Il serait ennuyeux de vous raconter par le détail tous les tours qu'il donna à cette intrigue, dans laquelle il est vrai que, bien que je fusse persuadé que la pourpre m'était absolument nécessaire, je n'avais pas toute l'activité requise, par un reste de scrupule assez impertinent. Il réussit enfin, et au point que Monsieur crut qu'il était et de son honneur et de son intérêt de me procurer le chapeau ; que Mme de Chevreuse ne douta point qu'elle ne fît autant pour la cour que pour moi, en rompant ou du moins en retardant les mesures que l'on me pressait de prendre avec Messieurs les Princes ; que Mme de Montbazon fut ravie d'avoir de quoi se faire valoir des deux côtés, les négociations des uns donnant toujours du poids à celles des autres ; et que M. de Beaufort, que le président de Bellièvre piqua de reconnaissance, se piqua aussi d'honneur de me rendre, au moins en ce qu'il pouvait touchant le cardinalat, ce que je lui avais effectivement donné touchant la

surintendance des mers. Nous jugions bien qu'avec tout ce concours le coup ne serait pas sûr, mais nous le tenions possible, vu l'embarras où le Cardinal se trouvait ; et l'on doit hasarder le possible toutes les fois que l'on se sent en état de profiter même du manquement de succès. Il était tout à fait de mon intérêt de mener mes amis à Monsieur le Prince en cas que je prisse son parti, et le peu d'inclination, ou pour parler plus véritablement, l'aversion qu'ils avaient tous, et les subalternes particulièrement, à y aller, n'y pouvait être plus naturellement conduite que par un engagement d'honneur qu'ils prissent avec moi, sur un point où la manière dont j'avais agi pour leurs intérêts les déshonorerait, si ils ne concouraient aussi à leur tour à ma fortune. Voilà proprement ce qui me détermina à rompre cette lance, et, sans comparaison, davantage que les autres raisons que j'ai déjà alléguées, parce que, dans le fond, je ne fus jamais persuadé que le Cardinal se pût résoudre, je ne dis pas à me donner le chapeau, mais même à le laisser tomber sur ma tête. C'était le terme de Caumartin, et dont il disait que le Mazarin était capable, quoique contre son intention. Nous n'oubliâmes pas de ménager, autant que nous pûmes, le garde des sceaux par Mme de Rhodes, afin qu'il ne nous fît pas tout le mal que ses manières nous donnaient lieu d'appréhender. Mais comme l'union de Mme de Rhodes avec Mlle de Chevreuse, avec Caumartin et avec moi l'avait fâché, il n'avait plus, à beaucoup près, tant de confiance en elle. Il s'était adonné à une petite Mme de Bois-Dauphin ; il joua Mme de Rhodes, et il ne lui dit justement que ce qu'il fallait pour ne m'empêcher pas de prendre les précautions nécessaires contre ses atteintes. Toutes les dispositions dont je vous viens de parler étant mises, Mme de Chevreuse ouvrit la tranchée ; ce qu'elle était capable de faire au-dessus de tous les hommes que j'aie jamais connus. Elle dit à Le Tellier qu'il ne pouvait ignorer les cruelles injustices que l'on m'avait faites, et qu'elle ne voulait pas aussi lui celer le juste ressentiment que j'en avais ; que l'on publiait à la cour qu'elle venait avec la résolution de me perdre, et que je disais assez publiquement, dans Paris, que je me mettais en état de me

défendre ; qu'il voyait comme elle que le parti de Monsieur le Prince, qui n'était pas mort ; quoiqu'il parût endormi, ne manquerait pas de se réveiller à cette lueur, qui commençait à lui donner de grandes espérances ; qu'elle savait de science certaine que l'on faisait des paris immenses ; que la plupart de mes amis étaient déjà gagnés ; que ceux qui tenaient encore bon comme elle, Noirmoutier, Laigue, ne savaient que me répondre quand je leur disais : « Qu'ai-je fait ? quel crime ai-je commis ? où est ma sûreté, je ne dis pas ma récompense ? » ; que jusque-là je ne m'étais que plaint, parce que l'on m'amusait ; mais qu'étant à la Reine au point qu'elle y était et amie véritable du Cardinal, elle ne pouvait pas lui celer que l'on ne pouvait plus amuser l'amuseuse, et que l'amuseuse même commençait fort à douter de son pouvoir, au moins sur ce point ; que je m'expliquais peu, mais que l'on voyait bien à ma contenance que je sentais ma force ; que je me relevais à la proportion des menaces ; qu'elle ne savait pas précisément où j'en étais avec Monsieur, mais qu'il lui avait dit, depuis deux jours, que jamais homme n'avait servi plus fidèlement le Roi, et que la conduite que la cour prenait à mon égard était d'un pernicieux exemple ; que M. de Beaufort avait juré devant tout ce qui était dans l'antichambre de Monsieur, la veille, que si l'on continuait encore, huit jours durant, à agir comme l'on faisait, il commencerait à se préparer à soutenir un second siège dans Paris, sous les ordres de Son Altesse Royale ; et que j'avais répondu : « Ils ne sont pas en état de nous assiéger, et nous sommes en état de les combattre » ; qu'elle ne se pouvait pas figurer que ces sortes de discours se fissent à deux pas de Monsieur, si ceux qui les faisaient n'étaient bien assurés de ses intentions ; que celles qui lui paraissaient à elle être dans nos esprits et même dans nos cœurs n'étaient pas mauvaises, dans le fond ; que nous nous croyions outragés, à la vérité, par le Cardinal, ou plutôt par Servien, mais que la considération de la Reine étoufferait, en moins d'un rien, ce ressentiment, si la défiance ne l'envenimait ; que c'était à quoi il fallait remédier. Vous voyez la chute du discours, qui tomba, incontinent après,

sur le chapeau. La contestation fut vive. Le Tellier refusa d'en faire la proposition à la cour ; Mme de Chevreuse se chargea des conséquences, il y consentit, à condition que Mme de Chevreuse en écrivît, de son côté, et mandât qu'elle l'y avait comme forcé. La cour reçut ces agréables dépêches comme elle était en chemin à son retour de Bordeaux, et le Cardinal en remit la réponse à Fontainebleau. Le garde des sceaux, qui ne voulait nullement que je fusse cardinal, parce qu'il voulait l'être, et qui voulait perdre le Mazarin, parce qu'il voulait aussi être ministre, crut qu'il ferait coup double si il faisait voir à Monsieur que son avis n'était pas qu'il exposât sa personne au caprice du Mazarin, qui avait témoigné si publiquement ne pas approuver la conduite que Monsieur avait tenue dans l'absence de la cour. Comme il était persuadé qu'il était de mon intérêt que ce voyage se fît, parce qu'une déclaration de Monsieur présent pourrait beaucoup appuyer ma prétention, il s'imagina que je ne manquerais pas de le conseiller ; et qu'ainsi il lui ferait sa cour aux dépens du Cardinal et aux dépens même du coadjuteur, en marquant à Son Altesse beaucoup plus d'égard et beaucoup plus de soin pour sa personne ; que lui, au reste, il jouait ce personnage à coup sûr, car il en faisait faire la proposition par Fremont, secrétaire des commandements de Monsieur, l'homme de toute sa maison du caractère le plus propre à être désavoué. Comme je connaissais parfaitement le personnage, qui n'était pas trop fin et qui était d'ailleurs assez de mes amis, je connus, à sa première parole, qu'il avait été sifflé ; et je me résolus de parler comme lui, tant pour ne point donner dans le panneau, qui m'était tendu par l'endroit que Monsieur avait le plus faible, que parce que, dans la vérité, j'appréhendais pour sa personne. Tous mes amis se moquaient de moi sur cet article, ne pouvant seulement s'imaginer qu'en l'état où était le royaume, l'on osât penser à l'arrêter ; mais j'avoue que je ne me pouvais rassurer sur ce point, et que bien que je visse très clairement que mon intérêt était qu'il allât à Fontainebleau, et qu'il y était en plus d'un sens, je ne me pus jamais résoudre à le lui conseiller, parce qu'il me semblait, et qu'il me semble

encore, que si l'on eût été assez hardi pour cela à la cour, le Cardinal eût pu trouver dans les suites des issues, pour le moins aussi sûres que celles qu'il pouvait espérer par l'autre voie. Je sais bien que ce coup eût fait une commotion générale dans les esprits ; et que le parti de Messieurs les Princes, joint avec les Frondeurs, en eût pris d'abord autant de force que de prétexte ; mais je sais bien aussi que Monsieur et Messieurs les Princes étant arrêtés, le parti contraire à la cour n'ayant plus à sa tête que leurs noms, dont l'on eût tous les jours affaibli la considération, parce que chacun s'en fût voulu servir à sa mode, ou se fût bientôt divisé, ou fût devenu populaire, ce qui eût été un grand malheur pour l'État, mais qui était toutefois d'une nature à n'être pas prévu par le cardinal Mazarin, et à ne pouvoir, par conséquent, lui servir de motif pour l'empêcher d'entreprendre sur la liberté de Monsieur. En tout cela, je fus seul de mon avis en ce temps-là, et si seul que j'en avais quelque sorte de honte. J'ai su depuis que je n'avais pas tout à fait tort, et M. de Lionne me dit à Saint-Germain, un an ou deux avant qu'il mourût, que Servien l'avait proposé au Cardinal deux jours avant son arrivée à Fontainebleau, en présence de la Reine ; que la Reine y avait consenti de tout son cœur ; et que le Mazarin avait rejeté la proposition comme folle. Ce qui est vrai est que l'appréhension que j'en eus ne parut fondée à personne, et qu'elle fut même interprétée en un autre sens : l'on crut qu'elle n'était qu'un prétexte de celle que je pouvais avoir apparemment, que Monsieur ne se laissât gagner par la Reine. Je connaissais la portée de sa faiblesse, et j'avais beaucoup de raisons pour être convaincu qu'elle n'irait pas jusque-là. Mais ce qui m'étonna fut que, bien que Fremont eût essayé, comme je vous ai déjà dit, de lui faire peur du voyage de la cour, il n'en fut point du tout touché ; et je me souviens qu'il dit à Madame, qui y balançait un peu : « Je ne l'aurais pas hasardé avec le cardinal de Richelieu, mais il n'y a point de péril avec Mazarin. » Il ne laissa pas de témoigner à Le Tellier, adroitement et sans affectation, plus de bonnes dispositions qu'à l'ordinaire pour la cour et pour le Cardinal en particulier. Il affecta même, de

concert avec moi, de ralentir un peu le commerce que j'avais avec lui, et il résolut, par mon avis, de consentir à la translation de Messieurs les Princes au Havre-de-Grâce, que je sus, la veille qu'il partit, lui devoir être proposée par la Reine à Fontainebleau. Il étonna Monsieur jusqu'au point de le faire balancer pour le voyage, parce que le murmure qui s'était élevé au consentement qu'il avait donné pour Marcoussis lui en faisait appréhender un bien plus grand. Mon avis fut que s'il prenait le parti d'aller à la cour, il ne devait s'opposer à la translation qu'autant qu'il serait nécessaire pour donner plus d'agrément au consentement qu'il y donnerait. J'étais persuadé que dans le fond il était très indifférent et à lui et aux Frondeurs en quel lieu fussent Messieurs les Princes, parce que la cour était également maîtresse de tous. Si elle eût su ce que Monsieur le Prince m'a dit depuis, qui est que si l'on ne l'eût tiré de Marcoussis, il s'en serait immanquablement sauvé par une entreprise qui était sur le point d'éclore, je ne m'étonnerais pas que le Cardinal eût eu impatience de l'en faire sortir ; mais comme il l'y croyait fort en sûreté, je n'ai jamais pu concevoir la raison qui le pouvait obliger à une action qui ne lui servait de rien et qui aigrissait contre lui tous les esprits. Je l'ai demandé depuis au Tellier, à Servien, et à Lionne, et il ne m'a pas paru qu'ils en sussent eux-mêmes une bonne. Cette translation tenait toutefois si fort au cœur de M. le cardinal Mazarin, que dans la suite nous sûmes qu'il fut transporté de joie quand il trouva, à Fontainebleau, que Monsieur n'en était pas si éloigné qu'il le pensait, et que sa joie avait éclaté jusqu'au ridicule quand on lui eut mandé de Paris que les Frondeurs étaient au désespoir de cette translation, car nous la jouâmes très bien, nous l'ornâmes de toutes les couleurs ; l'on vit deux jours après une estampe sur le Pont-Neuf et dans les boutiques des graveurs, qui représentait M. le comte d'Harcourt armé de toutes pièces, menant en triomphe Monsieur le Prince. Vous ne sauriez croire l'effet que fit cette estampe, et la commisération qu'elle excita parmi le peuple. Nous tirâmes Monsieur du pair, parce que du moment qu'il fut revenu de Fontainebleau, nous publiâmes qu'il

avait fait tous ses efforts pour empêcher la translation, et qu'il n'y avait donné les mains à la fin que parce qu'il ne se croyait pas lui-même en sûreté. Il faut avouer que l'on ne peut pas mieux jouer son personnage qu'il le joua à Fontainebleau. Il n'y fit pas une démarche qui ne fût digne d'un fils de France ; il n'y dit pas une parole qui en dégénérât ; il parla fermement, sagement, honnêtement. Il n'oublia rien pour faire sentir à la Reine la vérité, et pour la faire connaître au Cardinal ; quand il vit qu'il était tombé dans un sens réprouvé, il se tira d'affaire habilement. Il revint à Paris, et il me dit en descendant de carrosse ces propres mots : « Mme de Chevreuse a été repoussée à la barrière sur votre sujet, et le Cardinal m'a traité, sur le même article, du haut en bas, comme sur tous les autres. J'en suis ravi ; ce misérable nous aurait amusés et nous aurait tous fait périr avec lui : il n'est bon qu'à pendre. » Voici ce qui s'était passé à la cour sur mon sujet.

Mme de Chevreuse dit à la Reine et au Mazarin tout ce qu'elle avait vu de ma conduite pendant l'absence du Roi, et ce qu'elle avait vu était assurément un tissu de services considérables, que j'avais rendus à la Reine. Elle retomba ensuite sur les injustices que l'on m'avait toujours faites, sur le mépris que l'on m'avait témoigné et sur les justes sujets de méfiance que je ne pouvais pas m'empêcher de prendre à chaque instant. Elle conclut par la nécessité de les lever, et par l'impossibilité d'y réussir autrement que par le chapeau. La Reine s'emporta, le Cardinal s'en défendit, non pas par le refus, parce qu'il me l'avait offert trop souvent, mais par la proposition du délai, qu'il fonda sur la dignité de la conduite d'un grand monarque, qui ne doit jamais être forcé. Monsieur, venant à la charge pour soutenir Mme de Chevreuse, ébranla, au moins en apparence, le Mazarin qui lui voulut marquer, mais en paroles, le respect et la considération qu'il avait pour lui. Mme de Chevreuse ; voyant qu'on parlementait, ne douta point du succès de la capitulation, elle s'y confirma quand elle vit la Reine se radoucir, et qu'elle donnait à Monsieur tout son

ressentiment et qu'elle ferait ce que son Conseil jugerait bon et raisonnable. Ce Conseil, qui était un nom spécieux, fut réduit à Monsieur le Cardinal, à Monsieur le Garde des Sceaux, à Le Tellier et à Servien. Monsieur se moqua de cet expédient, jugeant très sagement qu'il n'était proposé que pour me faire refuser la nomination par les formes. Laigue, un peu grossier, se laissa enjôler par le Mazarin, qui lui fit croire que ce moyen était nécessaire pour vaincre l'opiniâtreté de la Reine. Le Cardinal proposa l'affaire au Conseil, et il conclut sa proposition par une prière très humble qu'il fit à la Reine de condescendre à la demande de M. le duc d'Orléans et à ce que les mérites et les services de Monsieur le Coadjuteur demandaient encore avec plus d'instance : ce furent ses propres paroles. Elles furent relevées avec une hauteur et une fermeté que l'on ne trouve pas souvent dans les conseils, quand il s'agit de combattre les avis des premiers ministres. Le Tellier et Servien se contentèrent de ne pas lui applaudir ; mais le garde des sceaux, lui, perdit tout respect : il l'accusa de prévarication et de faiblesse, il mit un genou en terre devant la Reine pour la supplier, au nom du Roi son fils, de ne pas autoriser, par un exemple qu'il appela funeste, l'insolence d'un sujet qui voulait arracher les grâces l'épée à la main. La Reine fut émue, le pauvre Monsieur le Cardinal eut honte de sa mollesse et de sa trop grande bonté, et Mme de Chevreuse et Laigue eurent tout sujet de reconnaître que j'avais bien jugé et que j'avais été cruellement joué. Il est vrai que j'en avais aussi donné, de ma part, une occasion très belle et très naturelle. J'ai fait bien des sottises en ma vie ; voici, à mon sens, la plus signalée.

J'ai remarqué plusieurs fois que quand les hommes ont balancé longtemps à entreprendre quelque chose, par la crainte de n'y pas réussir, l'impression qui leur reste de cette crainte fait, pour l'ordinaire, qu'ils vont trop vite dans la conduite de leurs entreprises. Voilà justement ce qui m'arriva. J'avais eu toutes les peines du monde à me résoudre à prétendre au cardinalat, parce que la prétention sans la certitude du succès

me paraissait au-dessous de moi. Dès que l'on m'y eut engagé, le reste de cette idée m'obligea, pour ainsi dire, à me précipiter, de peur de demeurer trop longtemps en cet état, et au lieu de laisser agir Mme de Chevreuse auprès de Le Tellier, comme nous l'avions concerté, je lui parlai moi-même deux ou trois jours après elle, et je lui dis familièrement et en bonne amitié que j'étais bien fâché que l'on m'eût réduit, malgré moi, dans une condition où je ne pouvais plus être que chef de parti ou cardinal, que c'était à M. Mazarin à opter. M. Le Tellier rendit un compte fidèle de ce discours, qui servit de thème à l'opinion de Monsieur le Garde des Sceaux. Il le devait assurément laisser prendre à un autre, après les obligations qu'il m'avait et après les engagements pris avec moi et malgré moi-même. Mais je confesse aussi qu'il y avait bien de l'étourderie de mon côté de l'avoir donné.

Il est moins imprudent d'agir en maître que de ne pas parler en sujet. Le Cardinal ne fut pas beaucoup plus sage dans l'apparat qu'il donna au refus de ma nomination, que je ne l'avais été dans ma déclaration à Le Tellier. Il crut me faire beaucoup de tort en faisant voir au public que j'avais un intérêt, quoique j'eusse toujours fait profession de n'en point avoir. Il ne distinguait pas les temps : il ne faisait pas réflexion qu'il ne s'agissait plus, comme disait Caumartin, de la défense de Paris et de la protection des peuples, où tout ce qui paraît particulier est suspect. Il ne me nuisit point par sa scène dans le public, où ma promotion était fort dans l'ordre et fort nécessaire, mais il m'engagea, par cette scène, à ne pouvoir jamais recevoir de tempérament sur cette même promotion.

Le Cardinal revint, quelque temps après, à Paris avec le Roi. Il offrit pour moi, à Mme de Chevreuse, Orkan, Saint-Lucien, le paiement de mes dettes, la charge de grand aumônier, et il ne tint pas à elle et à Laigue que je n'en prisse le parti. Je l'aurais refusé même si il y eût ajouté douze chapeaux. J'étais engagé à Monsieur, qui s'était défait de la pensée d'ériger autel

contre autel, par l'impossibilité qu'il avait trouvée à Fontainebleau de diviser le cabinet et de me mettre en perspective vis-à-vis du Mazarin en calotte rouge, Monsieur, dis-je, avait pris la résolution de faire sortir de prison Messieurs les Princes. Tout le monde a cru que j'avais eu beaucoup de peine à lui inspirer cette pensée, et l'on s'est trompé. Il y avait très longtemps que je lui en voyais des velléités : mais elles fussent demeurées très longtemps stériles et infructueuses, si je ne les eusse cultivées et échauffées. Il ne les avait jamais que comme son pis-aller, parce qu'il craignait naturellement Monsieur le Prince et comme offensé et comme supérieur, sans proportion, en gloire, en courage, en génie : de sorte qu'il perdait ces velléités presque aussitôt qu'elles naissaient, et dès qu'il voyait le moindre jour à se pouvoir tirer, par une autre voie ; de l'embarras où les contretemps du Cardinal le jetaient, à tous les instants, à l'égard du public, dont Monsieur ne voulait en aucune façon perdre l'amour. Caumartin, qui n'ignorait pas ce qu'il avait dans l'âme sur ce point, et qui savait d'ailleurs qu'il était fort rebuté de la guerre civile et qu'il la craignait beaucoup, se servit fort habilement de ces lumières pour lui proposer ma promotion comme une voie mitoyenne entre l'abandonnement au Cardinal et le renouvellement de la faction. Monsieur la prit avec joie, parce qu'il crut qu'elle ne ferait qu'une intrigue de cabinet, que l'on pourrait appliquer et pousser dans les suites, selon qu'il conviendrait. Dès qu'il vit que le Cardinal avait fermé cette porte, il ne balança pas sur la liberté de Messieurs les Princes. Je conviens que comme tous les hommes qui sont irrésolus de leur naturel ne se déterminent que difficilement pour les moyens, quoiqu'ils le soient pour la fin, il aurait été longtemps à porter sa résolution jusqu'à la pratique, si je ne lui en eusse ouvert et facilité le chemin. Je vous rendrai compte de ce détail, après avoir parlé de deux aventures assez bizarres que j'eus en ce temps-là.

M. le cardinal Mazarin, étant revenu à Paris, ne songea qu'à diviser la Fronde, et les manières de Mme de Chevreuse lui

en donnaient assez d'espérance ; car, quoiqu'elle connût très bien qu'elle tomberait à rien si elle se séparait de moi, et que par cette raison elle fût très résolue à ne le pas faire, elle ne laissait pas de se ménager soigneusement, à toutes fins, avec la cour, et de lui laisser croire qu'elle était bien moins attachée à moi par elle-même que par l'opiniâtreté de mademoiselle sa fille. Le Cardinal, qui était persuadé qu'il m'affaiblirait beaucoup auprès de Monsieur si il m'ôtait Mme de Chevreuse, pour qui il est vrai qu'il avait inclination naturelle, pensa qu'il ferait un grand coup pour lui si il me pouvait brouiller avec Mlle de Chevreuse, et il crut qu'il n'y en avait point de moyen plus sûr, que de me donner un rival qui lui fût plus agréable. Je crois que je vous ai parlé, dans le premier volume, de la tentative qu'il avait déjà faite par M. de Candale. Il s'imagina qu'il réussirait mieux par M. d'Aumale qui était dans la vérité, en ce temps-là, beau comme un ange et qui pouvait aisément convenir à la demoiselle par la sympathie. Il s'était donné entièrement au Cardinal contre les intérêts même de M. de Nemours, son aîné, et il se sentit très obligé et très honoré de la commission que l'on lui donna. Il s'attacha à l'hôtel de Chevreuse, et il se conduisit d'abord si bien et même si délicatement, que je ne balançai pas à croire qu'il ne fût envoyé pour jouer le second acte de la pièce qui n'avait pas réussi à M. de Candale. J'observai avec soin toutes ses démarches, je me confirmai dans mon opinion, je m'en ouvris à Mlle de Chevreuse, je ne trouvai pas qu'elle me répondît à ma mode. Je me fâchai, l'on m'apaisa. Je me remis en colère, et Mlle de Chevreuse me disant devant lui, pour me plaire et pour le picoter, qu'elle ne concevait pas comme l'on pouvait souffrir un impertinent, je lui répondis : « Pardonnez-moi, Mademoiselle, on fait quelquefois grâce à l'impertinence, en faveur de l'extravagance. » Le seigneur était, de notoriété publique, l'un et l'autre. Le mot fut trouvé bon et bien appliqué. L'on se défit de lui en peu de jours à l'hôtel de Chevreuse, mais il se voulut aussi défaire de moi. Il aposta un filou appelé Grandmaisons pour m'assassiner. Le filou, au lieu de l'exécuter, m'en donna avis. Je le dis à l'oreille à

M. d'Aumale, que je trouvai chez Monsieur, en y ajoutant ces paroles : « J'ai trop de respect pour le nom de Savoie pour ne pas tenir la chose secrète. » Il me nia le fait, mais d'une manière qui me le fit croire, parce qu'il me conjura de ne le pas publier. Je le lui promis, et je lui ai tenu parole.

L'autre aventure fut encore plus rare que celle-là et à proprement parler beaucoup plus falote. Vous jugez aisément, par ce que vous avez déjà vu de Mme de Guémené, qu'il devait y avoir beaucoup de démêlés entre nous. Il me semble que Caumartin vous en contait un soir chez vous le détail, qui vous divertit un quart d'heure. Tantôt elle s'allait plaindre à mon père, comme une bonne parente, de la vie scandaleuse que je menais avec sa nièce ; tantôt elle en parlait à un chanoine de Notre-Dame, qui était homme de grande piété, qui m'en importunait beaucoup. Tantôt elle s'emportait publiquement avec des injures atroces contre la mère, contre la fille et contre moi. Quelquefois le ménage se rétablissait pour quelques jours, pour quelque semaine. Voici le comble de la folie. Elle fit très proprement accommoder une manière de cave, ou plutôt de serre d'orangers qui répond dans son jardin et qui est justement sous son petit cabinet, et elle proposa à la Reine de m'y perdre, en lui promettant qu'elle lui en donnerait les moyens pourvu qu'elle lui donnât sa parole de me laisser sous sa garde et enfermé dans la serre. La Reine me l'a dit depuis ; Mme de Guémené me l'a confessé. Le Cardinal ne le voulut pas, parce que, si j'eusse disparu, le peuple s'en serait pris certainement à lui. De bonne fortune pour moi ; elle ne s'avisa de ce bel expédient que dans le temps que le Roi était à Paris. Si c'eût été en celui du voyage de Guyenne, j'étais perdu ; car comme j'allais quelquefois chez elle la nuit, et seul, elle m'eût très facilement livré. Je reviens à Monsieur.

Je vous ai dit qu'il avait pris la résolution de faire sortir de prison Messieurs les Princes ; mais il n'y avait rien de plus difficile que la manière dont il serait à propos de s'y prendre. Ils

étaient entre les mains du Cardinal, qui pouvait, par conséquent, en un quart d'heure, se donner, au moins par l'événement, le mérite de tous les efforts que Monsieur pourrait faire en des années ; et la plus petite apparence de ces efforts était capable de lui en faire prendre la résolution en un instant. Nous résolûmes, sur ces réflexions, de nous tenir couverts, avec toute la précaution possible, sur le fond de notre dessein ; de réunir, sans considérer les offenses et les intérêts particuliers, tous ceux qui en avaient un intérêt commun à la perte du ministre ; de jeter les apparences d'intention non droite et non sincère pour la liberté de Messieurs les Princes, non seulement parmi les gens de la cour, mais parmi ceux même de leur parti qui étaient les moins bien disposés pour les Frondeurs ; de donner des lueurs de division entre nous et d'en fortifier, de temps en temps, le soupçon par des accommodements avec Monsieur le Prince, que nous serions séparés successivement les uns après les autres ; de réserver Monsieur pour le coup décisif, et, au moment de ce coup, de pousser tous ensemble le ministre et le ministère, les uns par le cabinet et les autres par le Parlement, et, sur le tout, de s'entendre d'abord uniquement avec une personne du parti des princes qui en eût la confiance et la clef.

Tous ces ressorts étaient nécessaires, et il n'y en eut aucun qui manqua. Vous en voyez sans doute l'usage d'un coup d'œil. Toutes les pièces eurent la justesse et le mouvement auquel on les avait destinées, et que les seules roues de la machine qui allèrent un peu plus vite que l'on ne l'avait projeté se remirent dans leur équilibre presque au moment de leur dérèglement. Je m'explique. Mme de Rhodes, qui conservait toujours beaucoup d'habitude avec le garde des sceaux, lui donna une grande joie en lui faisant voir qu'elle aurait assez de pouvoir auprès de moi, par le moyen de Mlle de Chevreuse, pour m'obliger à ne pas rompre avec lui sur le dernier tour qu'il m'avait fait. Il avait fait son coup. Il m'avait ôté, à ce qu'il pensait, le chapeau ; il se croyait très heureux de trouver une bonne amie qui me dorât la

pilule, et qui lui donnât lieu de demeurer lié à une cabale qui poussait le Mazarin, ce qui était son compte, et dont il avait paru toutefois absolument détaché, ce qui était aussi son jeu. Il nous était d'une si grande conséquence de ne pas unir au Cardinal le garde des sceaux, qui connaissait notre manœuvre, comme ayant été des nôtres et comme y ayant même encore beaucoup de part, hors en ce qui regardait mon chapeau, que je pris ou feignis de prendre pour bon, même avec joie, tout ce qu'il lui plut de me dire de la comédie de Fontainebleau. Il joua fort bien, et je ne jouai pas mal. Je trouvai qu'il lui eût été impossible de se défendre d'en user comme il en avait usé, vu les circonstances. Mlle de Chevreuse, qui l'appelait son papa, fit des merveilles : nous soupâmes chez lui. Il nous donna la comédie en tout sens, et je me souviens, entre autres, que, comme il était extrêmement bijoutier, et qu'il avait tous les doigts pleins de petites bagues, nous fûmes une partie du soir à raisonner sur les mesures qu'il fallait qu'il gardât pour ne pas blesser, en de certaines occasions, Mme de Bois-Dauphin. Vous verrez que ces folies ne nous furent pas inutiles et qu'elles coûtèrent cher à Mazarin. Il s'imagina que Mme de Rhodes, qu'il croyait beaucoup plus au garde des sceaux qu'à moi, m'amusait par Mlle de Chevreuse, à qui il se figurait qu'elle faisait croire tout ce qu'elle voulait. Il ne pouvait douter, après ce qu'il avait vu à Fontainebleau, que le garde des sceaux et moi nous ne fussions intimement mal, et je sais que quand il connut, après sa sortie de la cour, que, nonobstant tout ce démêlé, nous nous étions raccommodés pour le chasser, je sais, dis-je, qu'il dit en jurant que rien ne l'avait jamais tant surpris de tout ce qui lui était arrivé dans sa vie.

Mme de Rhodes ne nous fut pas moins utile du côté de Madame la Palatine. Je vous ai déjà dit qu'elle en avait été extrêmement recherchée, et vous pouvez juger comme elle en fut reçue. Elle ménagea avec elle fort adroitement tous les préalables. Je la vis la nuit et je l'admirai. Je la trouvai d'une capacité étonnante, ce qui me parut particulièrement en ce

qu'elle savait se fixer. C'est une qualité très rare, et qui marque un esprit éclairé au-dessus du commun. Elle fut ravie de me voir aussi inquiet que je l'étais sur le secret, parce qu'elle ne l'était pas moins que moi en son particulier. Je lui dis nettement que nous appréhendions que ceux du parti de Messieurs les Princes ne nous montrassent au Cardinal, pour le presser de s'accommoder avec eux. Elle m'avoua franchement que ceux du parti de Messieurs les Princes craignaient que nous ne les montrassions au Cardinal, pour le forcer de s'accorder avec nous. Sur quoi, lui ayant répondu que je lui engageais ma foi et ma parole que nous ne recevrions aucune proposition de la cour, je la vis dans un transport de joie que je ne puis exprimer ; et elle me dit qu'elle ne nous pouvait pas donner la même parole, parce que Monsieur le Prince était en un état où il était obligé de recevoir tout ce qui lui pouvait donner sa liberté ; mais qu'elle m'assurait que si je voulais traiter avec elle, la première condition serait que quoi qu'il pût promettre à la cour ne pourrait jamais l'engager au préjudice de ce dont nous serions convenus. Nous entrâmes ensuite en matière, je lui communiquai mes vues, elle s'ouvrit des siennes, et après deux heures de conférence, dans lesquelles nous convînmes de tout, elle me dit : « Je vois bien que nous serons bientôt du même parti, si nous n'en sommes déjà. » Il faut vous tout dire. Elle tira, en même temps, de dessous son chevet (car elle était au lit), huit ou dix liasses de lettres chiffrées, de blanc-signés ; elle prit confiance en moi de la manière du monde la plus obligeante. Nous fîmes un petit mémoire de tout ce que nous aurions à faire de part et d'autre ; et le voici.

Madame la Palatine devait dire à M. de Nemours, au président Viole, à Arnauld et à Croissy que les Frondeurs étaient ébranlés pour servir Monsieur le Prince ; mais qu'elle doutait extrêmement que l'intention du coadjuteur ne fût de se servir de son parti pour abattre le Cardinal et non pas pour lui rendre la liberté ; que celui qui lui avait fait des avances, et qui ne voulait pas être nommé, lui avait parlé si ambigument, qu'elle en était

entrée en défiance ; qu'à tout hasard il fallait écouter, mais qu'il était nécessaire d'être fort alerte, parce que les coups doubles étaient à craindre. Madame la Palatine avait jugé qu'il fallait qu'elle parlât ainsi d'abord, pour deux raisons, dont la première était qu'il lui importait, même pour le service de Monsieur le Prince, d'effacer de l'esprit de beaucoup de gens de son parti l'opinion qu'ils avaient qu'elle était trop aliénée de la cour, et l'autre de répandre dans le même parti un air de défiance des Frondeurs qui allât jusqu'à la cour, et qui l'empêchât de prendre l'alarme si chaude de leur réunion. « Si j'étais, me dit Madame la Palatine, de l'avis de ceux qui croient que le Mazarin se pourra résoudre à rendre la liberté à Monsieur le Prince, je le servirais très mal en prenant cette conduite ; mais comme je suis convaincue, par tout ce que j'ai vu de la sienne depuis la prison, qu'il n'y consentira jamais, je suis persuadée et qu'il ne faut que se mettre entre vos mains, et que nous ne nous y mettrions qu'à demi, si nous ne nous donnions lieu de vous défendre des pièges que ceux des amis de Monsieur le Prince, qui ne sont pas de mon sentiment, vous croiront tendre et qu'ils tendraient par l'événement à Monsieur le Prince même. Je sais bien que je hasarde et que vous pouvez abuser de ma confiance ; mais je sais bien qu'il faut hasarder pour servir Monsieur le Prince, et je sais même de plus que l'on ne le peut servir, dans la conjoncture présente, sans hasarder précisément ce que je hasarde. Vous m'en montrez l'exemple, vous êtes ici sur ma parole, vous êtes entre mes mains. »

J'avais naturellement de l'inclination à servir Monsieur le Prince, pour qui j'avais eu toute ma vie et respect et tendresse particulière ; mais je vous avoue que je crois que le procédé et si net et si habile de la Palatine m'y eût engagé, quand je n'y aurais pas été aussi porté que je l'y étais par moi-même. Il y avait deux heures que je l'admirais ; je commençai à l'aimer ; car elle eut autant de bonté à me confier les raisons de ses sentiments, qu'elle avait eu d'habileté à me les persuader. Dès qu'elle vit que je répondais à sa franchise, non plus seulement par des

honnêtetés sur les faits, mais encore par des ouvertures sur les motifs, elle quitta la plume avec laquelle elle écrivait son mémoire ; elle me fit le plan de son parti : elle me dit que le premier président voulait la liberté de Monsieur le Prince et par lui-même et encore plus par Champlâtreux ; mais qu'il l'espérait par la cour, et qu'il ne la voulait point par la guerre ; que le maréchal de Gramont la souhaitait plus qu'homme de France, mais qu'elle n'en connaissait pas un plus propre à serrer ses liens, parce qu'il serait toute sa vie la dupe du cabinet ; que Mme de Montbazon leur faisait tous les jours espérer M. de Beaufort, mais que l'on comptait sa foi pour rien et son pouvoir pour peu de chose ; que Arnauld et Viole voulaient la liberté de Messieurs les Princes par la cour, pour leurs intérêts particuliers, et que leur avidité toute seule soutenait leurs espérances ; que Croissy était persuadé qu'il n'y avait rien à faire qu'avec moi ; mais qu'il était si emporté qu'il n'était pas encore temps de s'en ouvrir avec lui ; que M. de Nemours n'était qu'un fantôme agréable ; que le seul homme à qui elle se découvrirait et par qui elle négocierait avec moi serait Montreuil, duquel je vous ai tantôt parlé. Elle reprit, en cet endroit, son mémoire pour le continuer. Vous en avez vu le premier article. Le second fut que quand on jugerait à propos de faire paraître la Fronde, nous commencerions par Mme de Montbazon, qui croirait si bien elle-même avoir entraîné M. de Beaufort, que j'aurais toutefois disposé auparavant, que si le Cardinal en était averti, comme il était impossible qu'il ne le fût pas de tout ce qui se faisait dans un parti aussi divisé d'intérêts et de sentiments que celui des princes, il ne douterait pas lui-même que la Fronde ne fût divisée, ce qui, au lieu de l'intimider, lui donnerait encore plus d'audace. Le troisième article fut qu'elle ne s'ouvrirait, sur mon sujet, à qui que ce soit, jusqu'à ce qu'elle eût vu tous les esprits de sa faction disposés à recevoir ce que l'on leur voudrait faire savoir. Nous nous jurâmes, après cela, un concert entier et parfait, et nous nous tînmes fidèlement et exactement parole.

Monsieur approuva en tout et partout ma négociation qui n'était que le plan de notre conduite et ce qui était pourtant le plus pressé, parce qu'il n'y avait pas un instant où l'on ne la pût déconcerter par des pas contraires. Nous avions remis à la nuit suivante la discussion des conditions par lesquelles on commence d'ordinaire, et par lesquelles nous ne fîmes point difficulté de finir en cette occasion, parce que la Fronde avait la carte blanche et qu'il ne s'agissait pas de combattre d'honnêtetés. Monsieur n'en voulut point d'autre que l'amitié de Monsieur le Prince, le mariage de Mademoiselle d'Alençon avec Monsieur le Duc et la rénovation de la connétablie. L'on m'offrait les abbayes de Monsieur le prince de Conti, et vous croyez aisément que je ne les voulais pas. M. de Beaufort était bien aise que l'on ne le troublât pas dans la possession de l'amirauté, et ce n'était pas une affaire. Mlle de Chevreuse n'était pas fâchée de devenir princesse du sang par le mariage de M. le prince de Conti ; et ce fut la première offre que Madame la Palatine fit à Mme de Rhodes. Tout cela fut réglé dès la seconde conférence ; mais il fut réglé, en même temps, qu'il ne s'en écrirait rien qu'à mesure que les traités particuliers se feraient, et cela pour la même raison pour laquelle il avait été résolu de n'en point faire de général : vous l'avez vue ci-dessus. Madame la Palatine me pressa beaucoup de recevoir en forme la parole de Messieurs les Princes de ne point traverser mon cardinalat. Je vous rendrai tantôt compte de la raison que j'eus pour ne la pas accepter en ce temps-là. La postérité aura peine à croire la justesse avec laquelle toutes ces mesures se gardèrent ; je ne puis encore la concevoir moi-même. Je remédiai à ce qui les pouvait rompre le plus facilement, qui était le peu de secret et l'infidélité de Mme de Montbazon ; car nous jugeâmes, Madame la Palatine et moi, qu'il était temps que M. de Beaufort s'ouvrît plus qu'il n'avait fait jusque-là avec les amis de Monsieur le Prince, je lui fis voir que le secret qu'il garderait, sur le sujet de Monsieur et sur le mien, à Mme de Montbazon lui donnerait un très grand mérite auprès d'elle, et ferait cesser les reproches qu'il m'avouait qu'elle lui faisait continuellement du pouvoir

que j'avais sur son esprit. Il sentit ce que je lui disais, il en fut ravi. Arnauld crut avoir fait un miracle en faveur de son parti, d'avoir gagné M. de Beaufort par Mme de Montbazon. Mme de Nemours, sa belle-sœur, prétendait cette gloire. Madame la Palatine, qui était aussi plaisante qu'habile, s'en donnait toutes les nuits la comédie à elle et à moi. Le prodige est que ce traité de M. de Beaufort demeura très secret, contre toute sorte d'apparence, qu'il ne nuisit à rien et qu'il ne produisit justement que l'effet que l'on en voulait, qui était de faire connaître à ceux qui gouvernaient à Paris les affaires de Monsieur le Prince, que l'unique ressource ne consistait pas en Mazarin. Un des articles portait que M. de Beaufort ferait tous ses efforts pour obliger Monsieur à prendre la protection de Messieurs les Princes, et qu'il romprait même avec le coadjuteur si il persistait dans l'opiniâtreté qu'il avait témoignée jusque-là contre leur service. Mme de Montbazon avait été négligée, dans les derniers temps, par la cour, qui n'estimait ni sa fidélité ni sa capacité, et qui de plus connaissait son peu de pouvoir. Cette circonstance ne nous fut pas inutile.

Quand Madame la Palatine eut donné le temps à son parti de se détromper des fausses lueurs avec lesquelles la cour l'amusait, et qu'elle eut mis les esprits au point que Monsieur les voulait, je me laissai pénétrer, plus que je n'avais accoutumé, à Arnauld et à Viole, qui se pressèrent extrêmement de lui en apprendre la bonne nouvelle. Croissy, qui m'avait toujours sollicité, fut l'entremetteur de notre entrevue. Elle se fit la nuit chez Madame la Palatine. Nous conférâmes, nous signâmes le traité, et M. de Beaufort le signa aussi, pour faire voir au parti des princes notre union, et que celui qu'il avait signé auparavant tout seul n'était pas le bon. Nous convînmes que ce traité serait mis en dépôt entre les mains de Blancmesnil, qui, tel que vous le connaissez, faisait en ce temps-là quelque figure, à cause qu'il avait été des premiers à déclamer dans le Parlement contre le Cardinal. Ce traité est, à l'heure qu'il est, en original, entre les mains de Caumartin, qui, étant un jour avec moi à Joigny il y a

huit ou dix ans, le trouva abandonné dans une vieille armoire de garde-robe. Ce qu'il y eut de plaisant dans cette conférence, fut que, de concert avec la Palatine, je leur fis le fin des intentions de Monsieur, ce qui était la grosse corde, et qui, par toutes raisons, ne se devait toucher que la dernière, et qu'eux pareillement me faisaient aussi les fins de ce qu'ils en savaient d'ailleurs par le même concert. La différence est qu'elle voulait bien que je visse le dessous des cartes, parce qu'elle voyait bien que je ne gâterais rien au jeu, et qu'elle le leur cachait effectivement le plus qu'il lui était possible, pour la raison que je vais expliquer.

Monsieur, qui était l'homme du monde le plus incertain, ne se résolvait jamais que très difficilement aux moyens, quoiqu'il fût résolu à la fin. Ce défaut est une des sources les plus empoisonnées des fausses démarches des hommes. Il voulait la liberté de Messieurs les Princes, mais il y avait des moments où il la voulait par la cour. Cela ne se pouvait pas, parce que si la cour y eût donné, son premier soin eût été d'en exclure Monsieur, ou du moins de ne l'y admettre qu'après coup et comme une représentation. Il le jugeait très bien, mais il était faible, il se laissait aller quelquefois à M. le Maréchal de Gramont, qui se laissait amuser du matin au soir par le Mazarin.

Je m'aperçus bientôt de l'effet des longues conversations de M. le maréchal de Gramont ; mais comme il me semblait que j'en effaçerais toujours les impressions par une ou deux paroles, je n'y faisais pas beaucoup de réflexion, et d'autant moins que je ne pouvais pas m'imaginer que Monsieur, qui m'avait témoigné des appréhensions mortelles du manquement de secret, fût capable de se laisser entamer par l'homme du monde qu'il connaissait pour en avoir le moins, en toutes choses sans exception. Je me trompais toutefois ; car Monsieur, qui véritablement ne lui avait pas avoué qu'il traitât avec le parti des princes par les Frondeurs, avait fait presque pis en lui

découvrant que les Frondeurs y traitaient pour eux-mêmes ; qu'ils l'avaient voulu persuader de faire la même chose ; qu'il l'avait refusé, et qu'au fond il n'y voulait entrer que conjointement avec la cour, dans l'opinion que la cour y marcherait de bon pied. Le premier président et le maréchal de Gramont, qui agissaient de concert, ne manquèrent pas de se faire honneur de cette importante nouvelle auprès de Viole, de Croissy et d'Arnauld, pour les empêcher de prendre aucune confiance aux Frondeurs, dont enfin la principale considération consistait en Monsieur. Jugez de l'effet de ce contretemps, si les mesures que j'avais prises avec Madame la Palatine ne l'eussent sauvé. Elle s'en servit très finement, cinq ou six jours durant, pour brouiller ce que l'impétuosité de Viole avait un peu trop éclairci ; et quand elle eut fait ce qu'elle désirait, et qu'elle crut que *comœdia in comœdia* n'était plus de saison, elle se servit encore plus finement du dénouement de la pièce tel que vous l'allez voir.

Nous jugeâmes à propos, Madame la Palatine et moi, que je m'expliquasse à Monsieur pour empêcher qu'une autre fois de pareils malentendus n'arrivassent, qui eussent été capables de déconcerter les mesures du monde les mieux prises. Je lui parlai avec liberté, je me plaignis avec ressentiment. Il en eut regret. Il me paya d'abord d'une fausse monnaie, en me disant qu'il n'avait pas dit cela et cela au maréchal de Gramont ; mais qu'à la vérité il avait estimé qu'il serait bon de lui faire croire qu'il n'était pas si fort passionné pour les Frondeurs que la Reine se le voulait persuader. Comme je lui en eus fait voir la conséquence de ce faux pas pour lui et pour nous, il m'offrit, avec empressement, de faire tout ce qui serait nécessaire pour y remédier. Il écrivit une lettre antidatée de Limours, où il allait assez souvent, par laquelle il me faisait des railleries ; même fort plaisantes, des négociations que le maréchal de Gramont prétendait avoir avec lui. Ces railleries étaient si bien circonstanciées, selon les instructions que la Palatine m'avait données, que les négociations du maréchal n'en paraissaient

que plus chimériques. Madame la Palatine fit voir cette lettre, comme en grande confiance, à Viole, à Arnauld et à Croissy. Je fis semblant d'en être fâché. Je me radoucis, j'entrai dans la raillerie, et de ce jour le maréchal de Gramont et le premier président furent joués, jusqu'à celui de la liberté de Messieurs les Princes, d'une manière qui, en conscience, me faisait quelquefois pitié. Nous eûmes encore un petit embarras, qui se peut appeler domestique, dans ce temps-là. Le garde des sceaux, qui, comme vous avez vu, s'était remis avec nous pour la perte du Mazarin, appréhendait extrêmement la liberté de Monsieur le Prince, quoiqu'il ne s'en expliquât pas ainsi en nous parlant ; mais comme Laigue ne s'y était rendu que parce qu'il n'avait pas eu la force de me résister, il se servit de lui pour essayer de retarder nos effets par Mme de Chevreuse. Je m'en aperçus, et j'abattis cette fumée par le moyen de Mlle de Chevreuse, qui fit tant de honte à sa mère du balancement qu'elle témoignait pour son établissement, qu'elle revint à nous, et qu'elle ne nous fut pas même d'un médiocre usage auprès de Monsieur, dans la faiblesse duquel il y avait bien des étages. Il y avait très loin de la velléité à la volonté, de la volonté à la résolution, de la résolution au choix des moyens, du choix des moyens à l'application. Mais, ce qui était de plus extraordinaire, il arrivait même assez souvent qu'il demeurait tout court au milieu de l'application. Mme de Chevreuse nous aida sur ce point et Laigue même ; voyant l'affaire trop engagée, ne nous y nuisit pas. Mme de Rhodes ne s'oublia pas non plus auprès du garde des sceaux ; qui n'osa d'ailleurs tout à fait se déclarer. Enfin Monsieur signa son traité, mais d'une manière qui vous marquera mieux son génie que tout ce que je vous en ai dit. Caumartin l'avait dans sa poche avec une écritoire de l'autre côté, il l'attrapa entre deux portes, il lui mit une plume entre les doigts et il signa, à ce que Mlle de Chevreuse disait en ce temps-là, comme il aurait signé la cédule du sabbat, si il avait eu peur d'y être surpris par son bon ange. Le mariage de Mlle de Chevreuse avec M. le prince de Conti fut stipulé par ce traité, car vous croyez bien qu'il n'en avait pas été fait de

mention dans le mien ; et la promesse de ne point s'opposer à ma promotion y fut aussi insérée, mais par rapport à l'article du mariage, et en marquant expressément que Monsieur ne m'avait pu faire consentir à recevoir pour moi cette parole de Monsieur le Prince, qu'après m'avoir fait voir que le changement de profession de monsieur son frère ne lui laissait plus aucun lieu d'y prétendre pour lui. Messieurs les Princes étaient de toutes ces négociations, comme si ils eussent été en pleine liberté. Nous leur écrivions, ils nous faisaient réponse ; et le commerce de Paris à Lyon n'a jamais été mieux réglé. Bar, qui les gardait, était homme de peu de sens, et, de plus, les plus fins y sont trompés. Monsieur le Prince dit, après qu'il fut sorti de prison, les moyens dont il s'était servi pour avoir des lettres. Je ne m'en ressouviens pas. Il me semble qu'il en recevait quelques-unes dans des pièces de quarante-huit qui étaient creuses. Cette invention ne m'eût pas été d'usage dans ma prison, parce que l'on ne m'y laissait toucher aucun argent.

M. le cardinal Mazarin, qui avait pris goût, pour la seconde fois, aux acclamations du peuple, quand le Roi était revenu de Guyenne, éprouva aussi bientôt, pour la seconde fois, que cette nourriture, quoique assaisonnée avec beaucoup de soin par la flatterie des courtisans, n'était pas d'une substance tout à fait solide : il s'en lassa dans peu de jours. Les Frondeurs n'en tinrent pas moins le pavé, je n'en étais pas moins souvent à l'hôtel de Chevreuse, qui est présentement l'hôtel de Longueville, et qui, comme vous savez, n'est qu'à cent pas du Palais-Royal, où le Roi logeait. J'y allais tous les soirs, et mes vedettes se posaient régulièrement à vingt pas des sentinelles des gardes. J'en ai encore honte quand j'y pense ; mais ce qui m'en faisait dans le fond du cœur, dès ce temps-là, paraissait grand au vulgaire, parce qu'il était haut, et excusable même aux autres, parce qu'il était nécessaire. L'on pouvait dire qu'il n'était pas nécessaire que j'allasse à l'hôtel de Chevreuse ; mais personne presque ne le disait, tant dans la faction l'habitude a de force en faveur de ceux qui ont gagné les cœurs. Souvenez-

vous, s'il vous plaît, de ce que je vous ai dit dans le premier volume de cet ouvrage sur ce sujet. Il n'y avait rien de si contraire à tout ce qui se passait à l'hôtel de Chevreuse que les confirmations, les conférences de Saint-Magloire et autres occupations. J'avais trouvé l'art de les concilier ensemble, et cet art justifie, à l'égard du monde, ce qu'il concilie.

Le Cardinal, fatigué, à mon opinion, des alarmes que l'abbé Fouquet commençait à lui donner à Paris, pour se rendre nécessaire auprès de lui, et entêté de plus de sa capacité pour le gouvernement d'une armée, sortit en ce temps-là assez brusquement de Paris pour aller en campagne, et reprendre Rethel et Château-Porcien, que les ennemis avaient occupées, et dans lesquelles M. de Turenne prétendait d'hiverner. L'archiduc, qui s'était rendu maître de Mouzon, après un siège assez opiniâtre, lui avait donné un corps fort considérable de troupes, qui, joint à celles qu'il avait ramassées de tous ceux qui étaient attachés à Messieurs les Princes, formait une très leste et très belle armée : Le Cardinal lui en opposa une qui n'était pas moins forte ; car il joignit à celle que le maréchal Du Plessis commandait déjà dans la province les troupes que le Roi avait ramenées de Guyenne, et d'autres encore que Villequier et Hocquincourt avaient maintenues et même grossies tout l'été. Je vous raconterai les exploits de ces deux armées, après que vous aurez vu ceux qui se firent dans le Parlement, un peu après que le Cardinal fut parti.

Nous résolûmes, dans un conseil qui fut tenu chez Madame la Palatine, de ne le pas laisser respirer, et de l'attaquer dès le lendemain de l'ouverture du Parlement. Monsieur le Premier Président, qui était dans le fond bien intentionné pour Monsieur le Prince, avait fait témoigner à ses serviteurs qu'il le servirait avec zèle en tout ce qui serait purement des voies de justice ; mais que si l'on prenait celles de la faction, il n'en pourrait être. Il s'en expliqua même ainsi au président Viole, en ajoutant que le Cardinal, voyant que le Parlement ne pourrait

pas s’empêcher de faire enfin justice à deux princes du sang qui la demandaient, et contre lesquels il n’y avait aucune accusation intentée, se rendrait infailliblement, pourvu que l’on ne lui donnât aucun lieu de croire que l’on eût des mesures avec les Frondeurs, et que le moindre soupçon de correspondance avec eux ferait qu’il n’y aurait aucune extrémité dont il ne fût capable, plutôt que d’avoir la moindre pensée pour leur liberté. Voilà ce que la Reine, le Cardinal et tous les subalternes disaient à tous les moments ; voilà ce que le premier président et le maréchal de Gramont se persuadaient être bon et sincère, et voilà ce qui eût tenu Monsieur le Prince dans les fers, peut-être toute la vie du Mazarin, sans le bon sens et la fermeté de Madame la Palatine. Vous voyez par cette circonstance, encore plus que par toutes les autres que je vous ai marquées jusqu’ici, de quelle nécessité il était de couvrir notre jeu dans une conjoncture où, au moins pour l’ouverture de la scène, la contenance du premier président nous était très considérable. Il faut avouer qu’il n’y a jamais eu de comédie si bien exécutée. Monsieur fit croire au maréchal de Gramont qu’il voulait la liberté des princes, mais qu’il ne la voulait que par la cour, et parce qu’il n’y avait qu’elle qui pût la donner sans guerre civile, et qu’il avait découvert que les Frondeurs ne la voulaient pas dans le fond. Les amis de Monsieur le Prince firent voir au premier président que, comme nous les voulions tromper en nous servant d’eux pour pousser le Mazarin, sous le prétexte de servir Monsieur le Prince, ils se voulaient servir de nous pour donner la liberté à Monsieur le Prince, sous le prétexte de pousser le Mazarin. Je donnais, par mes manières, toutes les apparences possibles à ces discours et à ces soupçons. Cette conduite fit tous les effets que nous voulions. Elle échauffa, pour le service des princes, et Monsieur le Premier Président et tous ceux du corps qui avaient de la disposition contre la Fronde ; elle empêcha que le Cardinal ne se précipitât dans quelque résolution qui ne nous plût pas, parce qu’elle lui donna lieu d’espérer qu’il détruirait les deux partis l’un par l’autre, et elle couvrit si bien notre marche que l’on ne faisait pas seulement de

réflexion sur les avis qui venaient de toutes parts à la cour contre nous. L'on y croyait savoir le dessous des cartes. Le premier président ne pouvait quelquefois s'empêcher de dire à sa place de certaines paroles équivoques, qu'il croyait que nous n'entendions pas, et qui nous avaient été expliquées la veille chez la Palatine. Nous nous y réjouissions de M. le maréchal de Gramont, qui croyait et disait que les Frondeurs seraient bientôt pris pour dupes. Il y eut sur ce détail mille farces, dignes, sans exagération, du ridicule de Molière. Revenons au Parlement.

La Saint-Martin de l'année 1650 arriva : le premier président et l'avocat général Talon exhortèrent la Compagnie à demeurer tranquille, pour ne point donner avantage aux ennemis de l'État : Deslandes-Payen, conseiller de la Grande Chambre, dit qu'il avait été chargé, la veille, à neuf heures du soir, d'une requête de Madame la Princesse. On la lut, et elle concluait à ce que Messieurs les Princes fussent amenés au Louvre ; qu'ils y fussent gardés par un officier de la maison du Roi ; que le procureur général fût mandé pour déclarer si il avait quelque chose à proposer contre leur innocence, et que faute de ce faire, il fût incessamment pourvu à leur liberté. Ce qui fut assez plaisant à l'égard de cette requête fut qu'elle fut concertée l'avant-veille chez Madame la Palatine, entre Croissy, Viole et moi, et qu'elle fut minutée, la veille, chez le premier président, qui disait aux deux autres : « Voilà servir les Princes dans les formes et en gens de bien, et non pas comme des factieux. » L'on mit le soir même, sur la requête, le *soit montré* : ce qui était de la forme ; elle fut renvoyée au parquet, et l'on prit jour pour délibérer au mercredi d'après, qui était le 7 décembre.

Ce jour-là, les chambres s'étant assemblées, Talon, avocat général, qui avait été mandé pour prendre ses conclusions sur la requête, dit que la Reine avait mandé la veille les gens du Roi, pour leur ordonner de faire entendre à la Compagnie que son intention était que le Parlement ne prît aucune connaissance de la requête présentée par Madame la Princesse ; parce que tout

ce qui regardait la prison de Messieurs les Princes n'appartenait qu'à l'autorité royale. Les conclusions de Talon, au nom du procureur général, furent que le Parlement renvoyât, par une députation, la requête à la Reine et la suppliât d'y avoir quelque égard.

Talon n'eut pas achevé de parler, que Crespin, doyen de la Grande Chambre, rapporta une autre requête de Mlle de Longueville, par laquelle elle demandait et la liberté de monsieur son père et la permission de demeurer à Paris pour la solliciter.

Aussitôt que la requête eut été lue, les huissiers vinrent avertir que Des Roches, capitaine des gardes de Monsieur le Prince, était à la porte, qui demandait qu'il plût à la Compagnie de le faire entrer pour lui présenter une lettre des trois princes. L'on lui donna audience. Il dit qu'un cavalier des troupes qui avaient conduit Monsieur le Prince au Havre-de-Grâce, lui avait apporté cette lettre. Elle fut lue, elle demandait que l'on leur fît leur procès ou que l'on leur donnât la liberté.

Le vendredi 9, le Parlement s'étant assemblé pour délibérer, Sainctot, lieutenant des cérémonies, apporta à la Compagnie une lettre de cachet, par laquelle le Roi lui ordonnait de surseoir à toute délibération, jusqu'à ce qu'on eût député vers lui pour apprendre ses volontés. L'on députa dès l'après-dînée. La Reine reçut les députés dans le lit, où elle leur dit qu'elle se portait fort mal. Le garde des sceaux ajouta que l'intention du Roi, qui s'y trouva présent, était que le Parlement ne s'assemblât, pour quelque affaire que ce pût être, que la santé de la Reine, sa mère, ne fût un peu rétablie, afin qu'elle pût elle-même travailler avec plus d'application à tout ce qui serait de leur satisfaction.

Le 10, le Parlement résolut de ne donner de délai que jusqu'au 14 ; et ce fut ce jour-là que Crespin, doyen du

Parlement, ne sachant quel avis prendre, porta celui de demander à Monseigneur l'Archevêque une procession générale, pour demander à Dieu la grâce de n'en point prendre que de bons.

Le 14, l'on eut une lettre de cachet pour empêcher que l'on ne délibérât. Elle portait que la Reine donnerait satisfaction au plus tôt sur l'affaire de Messieurs les Princes. L'on n'eut aucun égard à cette lettre de cachet, et l'on commença la délibération. Le Nain, conseiller de la Grande Chambre, fut d'avis d'inviter M. le duc d'Orléans de venir prendre sa place, et la chose passa au plus de voix. Vous jugez assez, par tout ce que vous avez vu ci-devant, qu'il n'était pas encore temps que Monsieur parût. Il répondit aux députés qu'il ne se trouverait point à l'assemblée, que l'on y faisait trop de bruit, que ce n'était plus qu'une cohue ; qu'il ne concevait pas ce que le Parlement prétendait ; qu'il était inouï qu'il eût pris connaissance de semblables affaires ; qu'il n'y avait qu'à renvoyer les requêtes à la Reine. Remarquez, s'il vous plaît, que cette réponse, qui avait été résolue chez la Palatine, parut, par l'adresse de Monsieur, lui avoir été inspirée par la cour ; car il ne répondit à Doujat et à Ménardeau, qui lui avaient été députés, qu'après en avoir conféré avec la Reine, à qui il tourna son absence du Parlement d'une manière si délicate, qu'il se la fit demander. Ce qu'il dit aux députés acheva de confirmer la cour dans l'opinion que le maréchal de Gramont voyait clair et juste dans ses véritables intentions, et le premier président en fut encore plus persuadé que les Frondeurs demeuraient les dupes de l'intrigue ; comme il ne l'était pas lui-même du Mazarin à beaucoup près tant que M. le maréchal de Gramont, il n'était pas fâché que le Parlement lui donnât des coups d'éperon ; et quoiqu'il fit toujours semblant de les rabattre de temps en temps, il n'était pas difficile à connaître, et quelquefois par lui-même et toujours par ceux qui dépendaient de lui dans la Compagnie, qu'il voulait la liberté de Messieurs les Princes, quoiqu'il ne la voulût pas par la guerre.

Le 15, l'on continua la délibération.

Le 17 de même, avec cette différence toutefois que Deslandes-Payen, rapporteur de la requête de Messieurs les Princes, ayant été interrogé par le premier président si il n'avait rien à ajouter à son avis qu'il avait porté dès le 14 et répété dès le 15, y ajouta que si la Compagnie jugeait à propos de joindre aux remontrances qu'elle ferait de vive voix et par écrit pour la liberté des Princes, une plainte en forme contre la conduite du cardinal Mazarin, il ne s'en éloignerait pas. Broussel opina encore plus fortement contre lui. Je n'ai pu pénétrer la raison pour laquelle le premier président s'attira ; même un peu contre les formes, cette répétition d'avis du rapporteur que je viens de marquer, mais je sais bien qu'on ne lui en voulut pas de mal au Palais-Royal, et d'autant plus que le Cardinal fut nommé dans cette répétition.

Le 18, la nouvelle arriva que M. le maréchal Du Plessis avait gagné une grande bataille contre M. de Turenne ; que le dernier, qui venait au secours de Rethel et qui l'avait trouvé déjà rendu au maréchal Du Plessis par Liponti, qui y commandait la garnison espagnole, s'étant voulu retirer, avait été forcé de combattre dans la plaine de Sompuis ; qu'il s'était sauvé à toute peine, lui cinquième, après y avoir fait des merveilles ; qu'il y avait eu plus de deux mille hommes tués sur la place, du nombre desquels était un des frères de l'électeur Palatin, et six colonels ; et près de quatre mille prisonniers, entre lesquels étaient don Stevan de Gamarre, la seconde personne de l'armée ; Bouteville, qui est aujourd'hui M. de Luxembourg, le comte de Bossut, le comte de Quintin, Haucourt, Serisy, le chevalier de Jairzé et tous les colonels. L'on ajoutait que l'on avait pris vingt drapeaux et quatre-vingt-quatre étendards. Vous ne doutez pas de la consternation du parti des princes, mais vous ne vous la pouvez pas figurer. Je n'eus toute la nuit chez moi que des pleurs et des désespérés ; je trouvai Monsieur atterré.

Le 19, j'allai au Palais, où les chambres se devaient assembler ; le peuple me parut, dans les rues, morne, abattu, effrayé… Je connus dans ce moment, encore plus clairement que je n'avais fait jusque-là, que le premier président était bien intentionné pour Messieurs les Princes ; car M. de Rhodes, grand maître des cérémonies, étant venu commander au Parlement, de la part du Roi, de se trouver le lendemain à Notre-Dame, au Te Deum de la victoire, le premier président se servit naturellement et sans affectation de cette occasion, pour faire qu'il n'y eût que peu de gens qui opinassent, dans un temps où il voyait bien que personne n'opinerait apparemment que faiblement. Il n'y eut, en effet, que quinze ou seize conseillers qui parlèrent, le premier président ayant trouvé moyen de consumer le temps. Ils allèrent la plupart aux remontrances pour la liberté des prince, mais simplement, timidement, sans chaleur, sans parler contre le Mazarin, et il n'y eut que Ménardeau-Champré qui le nomma, mais avec des éloges, en lui donnant tout l'honneur de la bataille de Rethel, en disant, comme il était vrai, qu'il avait forcé le maréchal Du Plessis à la donner, et en avançant, avec une effronterie inconcevable, que la Compagnie ne pouvait mieux faire que de supplier la Reine de remettre Messieurs les Princes à la garde de ce bon et sage ministre, qui en aurait le même soin qu'il avait eu jusque-là de l'État. Ce qui me surprit et m'étonna fut que cet homme, non seulement ne fut pas sifflé dans l'assemblée des chambres, mais que même, en passant dans la salle, où il y avait une foule innombrable de peuple, il ne s'éleva pas une seule voix contre lui.

Cette circonstance, qui me fit voir le fond de l'abattement du peuple, jointe à tout ce qui me parut l'après-dînée dans la vieille et dans la nouvelle Fronde (celle-ci était le parti des princes), me fit prendre la résolution de me déclarer, dès le lendemain, pour relever les courages. Le tempérament que j'y apportai fut de laisser dans mon avis, qui paraîtrait favorable à

Messieurs les Princes en général, une porte, laquelle et le Mazarin et le premier président pussent croire que je me tinsse ouverte à dessein, pour ne me pas engager à les servir en particulier pour leur liberté. Je connaissais le premier président pour un homme tout d'une pièce ; et les gens de ce caractère ne manquent jamais de gober avec avidité toutes les apparences qui les confirment dans la première impression qu'ils ont prise. Je connaissais le Cardinal pour un esprit qui n'eût pas pu s'empêcher de croire qu'il n'y eût une porte de derrière partout où il y avait de la place pour la mettre ; et c'est presque jeu sûr, avec les hommes de cette espèce, de leur faire croire que l'on veut tromper ceux que l'on veut servir. Je me résolus, sur ces fondements, d'opiner, le lendemain, fortement contre les désordres de l'État, et de prendre mon thème sur ce que Dieu ayant béni les armes du Roi et éloigné les ennemis de la frontière, par la victoire de M. le maréchal Du Plessis, nous donnait le moyen de penser sérieusement aux maladies internes, qui sont les plus dangereuses : à quoi je fis dessein d'ajouter que je me croyais obligé d'ouvrir la bouche sur l'oppression des peuples, dans un moment où la plainte ne pouvait plus donner aucun avantage aux Espagnols, atterrés par la dernière défaite ; que l'une des ressources de l'État, et même la plus assurée et la plus infaillible, était la conservation des membres de la maison royale ; que je ne pouvais voir qu'avec une extrême douleur Messieurs les Princes dans un air aussi mauvais que celui du Havre ; et que je croyais que l'on devait faire de très humbles remontrances au Roi pour les en tirer, et pour les mettre en lieu où il n'y eût au moins rien à craindre pour leur santé. Je ne crus pas devoir nommer le Mazarin, afin de lui donner lieu à lui-même et au premier président de s'imaginer que ce ménagement pouvait être l'effet de quelque arrière-pensée que j'avais peut-être de me raccommoder avec lui plus facilement, après avoir ameuté et échauffé contre lui le parti de Messieurs les Princes par une demi-déclaration, qui, n'étant point pour la liberté, ne m'engageait à rien dans les suites. Je communiquai cette pensée, qui ne m'était venue qu'en

dînant avec Mme de Lesdiguières, à Monsieur, à Madame la Palatine, à Mme de Chevreuse, à Viole, à Arnauld, à Croissy, au président de Bellièvre et à Caumartin. Il n'y eut que le dernier qui l'approuvât, tout le monde disant qu'il fallait laisser remettre les esprits, qui ne se fussent jamais remis. Je l'emportai enfin par mon opiniâtreté, mais je l'emportai d'une telle manière, que je connus clairement que si je ne réussissais pas, je serais désavoué par quelqu'un et blâmé par tous. Le coup était si nécessaire que je crus en devoir prendre le hasard.

Le lendemain, qui fut le 20, je le pris, je parlai comme je viens de vous le dire. Tout le monde reprit cœur ; l'on conçut que tout n'était pas perdu, et qu'il fallait que j'eusse vu le dessous des cartes. Le premier président donna dans ce dont je m'étais flatté, et dit au président Le Coigneux, au lever de l'assemblée, que mon avis avait été fort artificieux, mais que l'on voyait au travers mon animosité contre Messieurs les Princes. Le président de Mesmes seul et unique ne donna pas dans le panneau. Il jugea que j'étais raccommodé avec Messieurs les Prince, et il s'en affligea à un point qu'il y a des gens qui ont cru que sa douleur contribua à sa mort, qui arriva aussitôt après. Il y eu fort peu de gens qui opinassent ce jour-là, parce qu'il fallut aller au Te Deum ; mais l'on vit l'air des esprits et des visages sensiblement changé. La salle du Palais, instruite par ceux qui étaient dans les lanternes, rentra dans sa première humeur : elle retentit, quand nous sortîmes, des acclamations accoutumées, et j'eus ce jour-là trois cents carrosses chez moi.

Le 22, l'on continua la délibération, et l'on s'aperçut de plus en plus que le Parlement ne suivrait pas le char de triomphe du Mazarin. Son imprudence à avoir hasardé tout le royaume, dans la dernière bataille, y fut relevée de toutes les couleurs que l'on put croire capables de ternir celles de la victoire.

Le 30 couronna l'œuvre. Il produisit l'arrêt par lequel il fut ordonné que très humbles remontrances seraient faites à la Reine pour demander la liberté de Messieurs les Princes et le séjour de M[lle] de Longueville à Paris. Il fut aussi arrêté de députer un président et deux conseillers à M. le duc d'Orléans, pour le prier d'employer pour le même effet son autorité. Il ne serait pas juste que j'oubliasse en ce lieu l'original de la fameuse chanson :

Il y a trois points dans cette affaire.

J'avais recordé, jusqu'à deux heures après minuit, M. de Beaufort chez M[me] de Montbazon, pour le faire parler au moins un peu juste dans une occasion aussi délicate et dans laquelle l'on prendrait plaisir de m'attribuer ce qu'il pourrait dire mal à propos ; j'y réussis, comme le voyez par la chanson, qui, dans la vérité, est rendue en vers mot à mot de la prose. Admirez, s'il vous plaît, la force de l'imagination. Le vieux Machault, doyen du Conseil, et qui n'était rien moins qu'un sot, me dit à l'oreille, en entendant cet avis : « L'on voit bien que cela n'est pas de son cru. » Et ce qui est encore plus merveilleux est que les gens de la cour y entendirent finesse. Quand je demandai à M. de Beaufort pourquoi il avait parlé dans son avis de celui de M. d'Orléans, qui n'y pouvait pas opiner, puisqu'il n'était pas présent, il me répondit qu'il l'avait fait pour embarrasser le premier président. Cette repartie vaut la chanson.

Les gens du Roi ayant demandé audience pour les remontrances, la Reine les remit à huitaine, sous prétexte des remèdes qui lui avaient été ordonnés par les médecins. Monsieur répondit au président de Novion, qui lui avait été député, d'une manière ambiguë et conforme à la conduite qui avait été résolue. Les remèdes de la Reine durèrent huit ou dix jours de plus de ce qu'elle avait cru, ou plutôt de ce qu'elle avait dit, et les remontrances du Parlement ne se firent que le 20

janvier 1651. Elles furent fortes, et le premier président n'oublia rien de tout ce qui les pouvait rendre efficaces.

Le 21, il en fit sa relation, c'est-à-dire il la voulut faire, car il en fut empêché par un bruit confus qui s'éleva tout à coup des bancs des Enquêtes, pour l'obliger à remettre cette relation, dans laquelle il ne s'agissait que de la liberté de deux princes du sang, et du repos ou du bouleversement du royaume, et pour délibérer sur une entreprise que l'on prétendait que le garde des sceaux avait faite sur la juridiction du Parlement en la personne d'un secrétaire du Roi. Cette bagatelle tint toute la matinée, et obligea Monsieur le Premier Président à ne faire sa relation que le 28. Il la finit en disant que la Reine avait répondu qu'elle ferait réponse dans peu de jours.

Nous fûmes avertis, dans ce temps-là, que le Cardinal, qui n'était revenu à Paris, après la bataille de Rethel, que parce qu'il ne douta point qu'elle ne dût atterrer tous ses ennemis, nous fûmes, dis-je, avertis que, se voyant déchu de cette espérance, il pensait à en faire sortir le Roi, et nous sûmes même que Beloy, qui était à lui quoique domestique de Monsieur, le lui conseillait et l'assurait que Monsieur, qui ne voulait point dans le fond la guerre civile, suivrait certainement la cour. Mme du Fretoy dit à Fremont, à qui elle ne se cachait pas, parce qu'il lui prêtait de l'argent, que son mari, qui était à Madame et en cabale avec Beloy, était de ce sentiment, et qu'il ne l'avait pas pris sans fondement. Nous ne la croyions pas bien informée ; mais comme l'on ne pouvait jamais s'assurer pleinement de l'esprit de Monsieur, et comme d'ailleurs nous considérions que le Parlement était si engagé à la liberté de Messieurs les Princes, et que le premier président même s'était si hautement déclaré qu'il n'y avait plus lieu de craindre qu'ils pussent, ni l'un ni l'autre, faire le pas en arrière, nous crûmes qu'il n'y avait plus de péril que Monsieur s'ouvrît, ou du moins que le peu de péril qui y restait ne pouvait pas contrepeser la nécessité que nous trouvions à engager Monsieur lui-même. Car, supposé que le

Roi sortît de Paris, nous étions très assurés que Monsieur ne le suivrait pas si il avait rompu publiquement avec le Cardinal, au lieu que nous ne nous en pourrions répondre, si la cour prenait cette résolution dans le temps qu'il y gardait encore des mesures. Nous nous servîmes de ce disparate du Parlement, dont je vous viens de parler, à propos d'un secrétaire du Roi, pour faire appréhender à Monsieur que cet exemple n'instruisît la cour et ne lui donnât la pensée de faire de ces sortes de diversions dont elle avait mille moyens, dans des conjonctures où les moments étaient précieux et où il ne fallait qu'un instant pour déconcerter les plus sages résolutions du monde. Nous employâmes deux ou trois jours à persuader Monsieur que le temps de dissimuler était passé. Il le connaissait et il le sentait comme nous ; mais les esprits irrésolus ne suivent presque jamais ni leur vue ni leur sentiment, tant qu'il leur reste une excuse pour ne se pas déterminer. Celle qu'il nous alléguait était que si il se déclarait, le Roi sortirait de Paris, et qu'ainsi nous ferions la guerre civile. Nous lui répondions qu'il ne tenait qu'à lui, étant lieutenant général de l'État, de faire que le Roi ne sortît pas de Paris, et que la Reine ne pourrait pas refuser, dans une minorité, les assurances que l'on lui demanderait sur cela. Monsieur levait les épaules. Il remettait du matin à l'après-dînée, de l'après-dînée au soir. L'un des plus grands embarras que l'on ait auprès des princes est que l'on est souvent obligé, par la considération de leur propre service, de leur donner des conseils dont l'on ne leur peut dire la véritable raison. Celle qui nous faisait parler était le doute, ou plutôt la connaissance que nous avions de sa faiblesse, et c'était justement celle que nous n'osions dire. De bonne fortune pour nous, celui contre qui nous agissions eut encore plus d'imprudence que celui pour lequel nous agissions n'eut de faiblesse ; car, justement trois ou quatre jours avant que la Reine répondît aux remontrances du Parlement, il dit à Monsieur des choses assez fortes devant la Reine, sur la confiance qu'il avait en moi. Le propre jour de la réponse, qui fut le dernier de janvier, il haussa de ton. Il parla à Monsieur, dans la petite chambre grise de la Reine, du

Parlement, de M. de Beaufort et de moi comme de la chambre basse de Londres, de Fairfax et de Cromwell. Il s'emporta jusqu'à l'exclamation en s'adressant au Roi. Il fit peur à Monsieur, qui fut si aise d'être sorti du Palais-Royal sain et sauf, qu'en montant dans son carrosse il dit à Jouy, qui était à lui, qu'il ne se remettrait jamais entre les mains de cette enragée furie : il appelait ainsi la Reine, parce qu'elle avait renchéri sur ce que le Cardinal avait dit au Roi. Jouy, qui était de mes amis, m'avertit de la disposition de Monsieur : je ne la laissai pas refroidir. Nous nous joignîmes, M. de Beaufort et moi, pour l'obliger à se déclarer, dès le lendemain, dans le Parlement. Nous lui fîmes voir qu'après ce qui s'était passé, il n'y avait plus aucune sûreté pour lui dans le tempérament ; que, si le Roi sortait de Paris, nous tomberions dans une guerre civile, où il demeurerait apparemment seul avec Paris, parce que le Cardinal, qui tenait Messieurs les Princes en ses mains, ferait avec eux ses conditions ; qu'il savait mieux que personne que nous l'avions plutôt retenu qu'échauffé, tant que nous avions cru pouvoir amuser le Mazarin ; mais que la chose étant dans sa maturité, nous le tromperions et nous serions des serviteurs inutiles, si nous ne lui disions qu'il n'y avait plus de temps à perdre, à moins qu'il ne se résolût à perdre toute confiance dans le parti de Messieurs les Princes, qui commençait à se défier de son inaction ; qu'il fallait que le Cardinal fût le plus aveugle de tous les hommes pour n'avoir pas déjà pris ces instants pour négocier avec eux et pour se donner le mérite de leur liberté, qui paraîtrait, par l'événement, avoir été appréhendée par Monsieur ; que tout ce qui avait été dit et fait par les Frondeurs ne passerait, en ce cas, que pour un artifice ; que nous ne doutions point que la cour ne fût sur le point de prendre ce parti ; que ce qu'elle venait de répondre au Parlement en était une marque assurée, parce qu'elle lui promettait la liberté de Messieurs les Princes aussitôt après que leur parti serait désarmé ; que sa réponse était captieuse, mais qu'elle était fixe ; qu'elle engageait nécessairement, et sans qu'il y eût même prétexte de s'en défendre, à une négociation avec le parti des

princes, que le Cardinal éluderait facilement, si Monsieur ne la pressait pas, ou qu'il tournerait contre Monsieur même, si Monsieur ne la pressait qu'à demi ; qu'il serait également honteux et périlleux à Son Altesse Royale ou de laisser Messieurs les Princes dans les fers après avoir traité avec eux, ou de laisser les moyens au Cardinal de leur faire croire à eux-mêmes qu'il aurait été le véritable auteur de leur liberté ; qu'il ne s'agissait de rien moins, dans le délai, que de ces deux inconvénients ; que l'assemblée du lendemain en déciderait peut-être parce que la décision dépendrait de la manière dont le Parlement prendrait la réponse de la Reine ; que cette manière n'était pas problématique si Monsieur y voulait paraître, parce que sa présence assurerait la liberté de Messieurs les Princes et lui en donnerait l'honneur. Nous fûmes, depuis huit heures jusqu'à minuit sonné, à haranguer Monsieur sur ce ton. Madame, que nous avions fait avertir par le vicomte d'Autel, capitaine des gardes de Monsieur, fit des efforts incroyables pour le persuader. Il ne fut pas en son pouvoir. Elle s'emporta, elle lui parla avec aigreur, ce qu'elle n'avait jamais fait, à ce qu'elle nous dit, et comme il éleva la voix en disant que si il allait au Palais se déclarer contre la cour, le Cardinal emmènerait le Roi, elle se mit à crier de son côté : « Qui êtes-vous, Monsieur ? n'êtes-vous pas lieutenant général de l'État ? ne commandez-vous pas les armes ? n'êtes-vous pas maître du peuple ? Je réponds que moi seule je l'en empêcherai. » Monsieur demeura ferme, et ce que nous en pûmes tirer fut que je dirais, le lendemain, en son nom et de sa part, dans le Parlement, ce que nous désirions qu'il y allât dire lui-même. En un mot, il voulut que j'éprouvasse l'aventure, qu'il tenait fort incertaine, parce qu'il croyait que le Parlement n'aurait rien à dire contre la réponse de la Reine ; et son raisonnement était qu'il aurait l'honneur et le fruit de ma proposition si elle réussissait ; et que si le Parlement se contentait de la réponse de la Reine, il en serait quitte pour expliquer ce que j'aurais dit de sa part, c'est-à-dire pour me désavouer un peu honnêtement. Je connus très bien son intention, mais elle ne fit pas balancer, car

il y allait du tout ; et si je n'eusse porté, comme je fis le lendemain, la déclaration de Monsieur au Parlement, je suis encore persuadé et que le Cardinal eût éludé pour très longtemps la liberté de Messieurs les Princes, et que la fin eût été une négociation avec eux contre M. le duc d'Orléans. Madame, qui vit que je m'exposais pour le bien public, eut pitié de moi ; et elle fit tout ce qu'elle put pour faire que Monsieur me commandât de dire au Parlement ce que le Cardinal avait dit au Roi de la chambre basse de Londres, de Cromwell et de Fairfax. Elle crut que ce discours, rapporté au nom de Monsieur, l'engagerait encore davantage ; et elle avait raison. Il me le défendit expressément, à mon avis par la même considération, ce qui me fit encore plus juger qu'il attendait l'événement. Je courus tout le reste de la nuit pour avertir que l'on grondât, au commencement de la séance, contre la réponse de la Reine, qui était, véritablement spécieuse, et qui portait que bien qu'il n'appartînt pas au Parlement de prendre connaissance de cette affaire, la Reine voulait bien, par un excès de bonté, avoir égard à ses supplications et donner la liberté à Messieurs les Princes. Elle contenait de plus une promesse positive d'abolition pour tous ceux qui avaient pris les armes. Il n'y avait, pour tout cela, que quelques petites conditions préliminaires, qui était que M. de Turenne posât les armes, que Mme de Longueville renonçât à son traité avec l'Espagne, et que Stenay et Mouzon fussent évacués. J'ai su depuis que cette réponse avait été insinuée au Mazarin par le garde des sceaux. Il est constant qu'elle éblouit le premier président, qu'il la voulut faire passer pour bonne au Parlement, le dernier de janvier, qui est le jour auquel il fit la relation de ce qui s'était passé la veille au Palais-Royal, que le maréchal de Gramont, qui la croyait telle, l'avait si bien déguisée à Monsieur, qu'il ne se pouvait persuader qu'elle se pût seulement contrarier ; que le Parlement y donna, ce même jour que je vous viens de marquer, presque aussi à l'aveugle que le premier président, et il n'est pas moins constant que, le lendemain, qui fut le mercredi premier jour de février, tout le monde revint de cette illusion et s'étonna de soi-même.

Les Enquêtes commencèrent par un murmure sourd. L'on demanda après cela au Premier Président si la déclaration était expédiée, et comme il eut répondu que Monsieur le Garde des Sceaux avait demandé un jour ou deux pour la dresser, Viole dit que la réponse que l'on avait faite au Parlement n'était qu'un panneau que l'on avait tendu à la Compagnie pour l'amuser ; qu'avant que l'on pût avoir celle de Mme de Longueville et de M. de Turenne, le terme que l'on disait être pris pour le sacre du Roi, fixé au 12 de mars, serait échu ; que quand la cour serait hors de Paris, l'on se moquerait du Parlement. Les deux Frondes s'élevèrent à ce discours, et quand je les vis bien échauffées, je fis signe de mon bonnet, et je dis que Monsieur m'avait commandé d'assurer la Compagnie que, la considération qu'il avait pour ses sentiments l'ayant confirmé dans ceux qu'il avait toujours eus naturellement pour messieurs ses cousins, il était résolu de concourir avec elle pour leur liberté et d'y contribuer tout ce qui serait en son pouvoir. Vous ne sauriez concevoir l'effet de ces trente ou quarante paroles : il me surprit moi-même. Les plus sages parurent aussi fous que le peuple, le peuple me parut plus fou que jamais, et les acclamations passèrent tout ce que vous vous en pouvez figurer. Il n'en fallait pas moins pour rassurer Monsieur, « qui avait accouché toute la nuit, bien plus douloureusement (me dit Madame le matin) que je n'ai jamais accouché de tous mes enfants ». Je le trouvai dans la galerie, entouré de trente ou quarante conseillers qui l'accablaient de louanges ; il les prenait tous à part les uns après les autres pour s'informer et s'assurer du succès, et, à chaque éclaircissement qu'il en tirait, il diminuait le bon traitement qu'il avait fait à M. d'Elbeuf, qui, depuis la paix de Paris, s'était livré corps et âme au Cardinal, et qui était un de ses négociateurs auprès de Monsieur. Quand il se fut tout à fait éclairci de l'applaudissement que sa déclaration avait eu, il m'embrassa cinq ou six fois devant tout le monde, et M. Le Tellier étant venu lui demander, de la part de la Reine, si il avouait ce que j'avais dit de sa part au Parlement : « Oui, lui répondit-il, je l'avoue et je l'avouerai toujours de tout ce qu'il

fera et de tout ce qu'il dira pour moi. » Nous crûmes, qu'après une aussi grande déclaration que celle-là, Monsieur ne ferait aucune difficulté de prendre ses précautions pour empêcher que le Cardinal n'emmenât le Roi, et Madame lui proposa de faire garder les portes de la ville, sous prétexte de quelque tumulte populaire. Il ne fut pas en son pouvoir de le lui persuader, et il faisait scrupule, disait-il, de tenir son Roi prisonnier, et comme ceux du parti de Messieurs les Princes l'en pressaient extrêmement, en lui disant que de là dépendait leur liberté, il leur dit qu'il allait faire une action qui lèverait la défiance qu'ils témoignaient avoir de lui, et il envoya quérir sur-le-champ Monsieur le Garde des sceaux, M. le maréchal de Villeroy et M. Le Tellier. Il leur commanda de dire à la Reine qu'il n'irait jamais au Palais-Royal tant que le Cardinal y serait, et qu'il ne pouvait plus traiter avec un homme qui perdait l'État. Il se tourna ensuite vers le maréchal de Villeroy, en lui disant : « Je vous charge de la personne du Roi, vous m'en répondrez. » J'appris cette belle expédition un quart d'heure après, et j'en fus très fâché, parce que je la considérai comme le moyen le plus propre pour faire sortir le Roi de Paris, qui était uniquement ce que nous craignions. Je n'ai jamais pu savoir ce qui obligea le Cardinal à s'y tenir après cet éclat. Il faut que la tête lui eût alors tout à fait tourné, et Servien, à qui je l'ai demandé depuis, en convenait. Il me disait que le Mazarin, ces douze ou quinze derniers jours, n'était plus un homme. Cette scène se passa au palais d'Orléans, le 2 février.

Le 3, il y en eut une autre au Parlement. Monsieur, qui ne gardait plus de mesures avec le Cardinal, et qui se résolut de le pousser personnellement et même de le chasser, me commanda de donner part à la Compagnie, en son nom, de la comparaison du Parlement à la chambre basse de Londres et de quelques particuliers à Fairfax et à Cromwell. Je l'alléguai comme la cause de l'éclat que Monsieur avait fait la veille, et je l'embellis de toutes ses couleurs. Je puis dire, sans exagération, qu'il n'y a jamais eu plus de feu en lieu du monde qu'il y en eut dans les

esprits à cet instant. Il y eut des avis à décréter contre le Cardinal un ajournement personnel. Il y en eut à le mander à l'heure même pour rendre compte de son administration. Les plus doux furent de faire très humbles remontrances à la Reine pour demander son éloignement. Vous ne doutez pas de l'abattement du Palais-Royal à ce coup de foudre. La Reine envoya prier Monsieur d'agréer qu'elle lui menât Monsieur le Cardinal. Il répondit qu'il appréhendait qu'il n'y eût pas de sûreté pour lui dans les rues. Elle offrit de venir seule au palais d'Orléans : il s'en excusa avec respect, mais il s'en excusa. Il envoya, une heure après, faire défense aux maréchaux de France de reconnaître d'autres ordres que les siens, comme lieutenant général de l'État, et au prévôt des marchands de ne faire prendre les armes que sous son autorité. Vous vous étonnerez, sans doute, de ce qu'après ces pas l'on ne fit pas celui de s'assurer des portes de Paris pour empêcher la sortie du Roi. Madame, qui tremblait de peur de cette sortie, redoubla, tous les jours, tous ses efforts, et ils ne servirent qu'à faire voir qu'un homme faible de son naturel n'est jamais fort en tout.

Le 4, Monsieur vint au Palais, et il assura la Compagnie d'une correspondance parfaite pour travailler ensemble au bien de l'État, à la liberté de Messieurs les Princes, à l'éloignement du Cardinal. Comme Monsieur achevait de parler, les gens du Roi entrèrent qui dirent que M. de Rhodes, grand maître des cérémonies, demandait à présenter une lettre de cachet du Roi. L'on balança un peu à lui donner audience, sur ce que Monsieur dit qu'étant lieutenant général de l'État, il ne croyait pas que, dans une minorité, l'on pût faire écrire le Roi au Parlement sans sa participation. Comme il ajouta toutefois qu'il ne laissait pas d'être de sentiment de la recevoir, l'on fit entrer M. de Rhodes. L'on lut la lettre ; elle portait ordre de séparer l'assemblée et d'aller, par députés, au plus grand nombre qu'il se pourrait, au Palais-Royal, pour y entendre les volontés du Roi. L'on résolut d'obéir et d'envoyer sur l'heure même des députés, mais de ne point désemparer, et d'attendre dans la Grande Chambre, les

députés. Je reçus, comme l'on se levait pour aller auprès du feu, un billet de M[me] de Lesdiguières, qui me mandait que, la veille, Servien avait concerté avec le garde des sceaux et avec le premier président toute la pièce qui s'allait jouer ; qu'elle n'en avait pu découvrir le détail, mais qu'elle était contre moi. Je dis à Monsieur ce que je venais d'apprendre ; il me répondit qu'il n'en doutait point à l'égard du premier président, qui ne voulait la liberté de Messieurs les Princes que par la cour ; mais que si le vieux Pantalon (il appelait de ce nom le garde des sceaux de Châteauneuf, parce qu'il avait toujours une jaquette fort courte et un fort petit chapeau) était capable de cette folie et de cette perfidie tout ensemble, il méritait d'être pendu de l'autre côté du Mazarin. Il le méritait donc, car il avait été l'auteur de la comédie que vous allez voir. Aussitôt que les députés furent arrivés au Palais-Royal, Monsieur le premier président dit à la Reine que le Parlement était sensiblement affligé de voir que, nonobstant les paroles qu'il avait plu à Sa Majesté de donner pour la liberté de Messieurs les Princes, l'on n'avait point reçu la déclaration que tout le public attendait de sa bonté et de sa promesse. La Reine répondit que M. le maréchal de Gramont était parti pour faire sortir de prison Messieurs les Princes, en prenant d'eux les sûretés nécessaires pour l'État (je vous parlerait tantôt de ce voyage) ; que ce n'était pas sur ce sujet, qui était consommé, qu'elle les avait mandés, mais sur un autre qui leur serait expliqué par Monsieur le Garde des Sceaux. Il fit semblant de l'expliquer ; mais il parla si bas, sous prétexte d'un rhume, que personne ne l'entendit, pour avoir plus de lieu, à mon avis, de donner par écrit un sanglant manifeste contre moi, que M. Du Plessis eut bien de la peine à lire ; mais la Reine le soulageait en disant, de temps en temps, ce qui était sur le papier. En voici le contenu : « Tous les rapports que le coadjuteur avait faits au Parlement sont faux et controuvés par lui (*Il en a menti !* voilà la seule parole que la Reine ajouta à l'écrit) ; c'est un méchant et dangereux esprit, qui donnait de pernicieux conseils à Monsieur ; il veut perdre l'État, parce que l'on lui a refusé le chapeau ; et qu'il s'est vanté publiquement

qu'il mettra le feu aux quatre coins du royaume, et qu'il se tiendra auprès, avec cent mille hommes qui sont engagés avec lui, pour casser la tête à ceux qui se présenteront pour l'éteindre. » L'expression eût été un peu forte et je vous assure que je n'avais rien dit qui en approchât ; mais elle était assez propre pour grossir la nuée que l'on voulait faire fondre sur moi, en la détournant de dessus la tête du Mazarin. On voit le Parlement assemblé pour donner arrêt en faveur de Messieurs les Princes ; on voit Monsieur, dans la Grande Chambre, déclaré personnellement contre le Cardinal ; et l'on s'imagine que la diversion, qui était nécessaire, se rendrait possible par une nouveauté aussi surprenante que serait celle qui mettrait, en quelque façon, le coadjuteur sur la sellette, en l'exposant, sans que le Parlement eût aucun lieu de se plaindre de la forme, à tous les brocards qu'il plairait au moindre de la Compagnie de lui donner. L'on n'oublia rien de tout ce qui pouvait inspirer du respect pour l'attaque et de tout ce qui pouvait affaiblir la défense. L'écrit fut signé des quatre secrétaires d'État ; et afin d'avoir plus de lieu de pouvoir rendre inutile tout d'un coup ce que je dirais apparemment pour ma justification, l'on fit suivre de fort près les députés de M. le comte de Brienne, avec ordre de prier Monsieur de vouloir bien aller conférer avec la Reine, touchant le peu qui restait pour consommer l'affaire de Messieurs les Princes. Vous verrez, par la suite, que le garde des sceaux de Châteauneuf avait inventé cet expédient, dans lequel il avait deux fins, dont l'une était d'éloigner par de nouveaux incidents la délibération qui allait directement à la liberté des Princes, et l'autre de tirer de la cour une déclaration si publique contre mon cardinalat, que la dignité même de la parole royale se trouvât engagée à mon exclusion. Voilà l'intérêt du garde des sceaux. Servien, qui porta cette proposition au premier président, fut reçu à bras ouverts, parce que le premier président, qui ne voulait point que Monsieur le Prince se trouvât uni avec Monsieur et avec les Frondeurs en sortant de prison, ne cherchait qu'une occasion pour remettre sa liberté, qu'il tenait infaillible de toutes les façons, pour la remettre, dis-

je, à une conjoncture où il ne leur en eût pas l'obligation aussi pure et aussi entière qu'il la leur aurait en celle-ci. Ménardeau, à qui le dessein fut communiqué, poussa plus loin ses espérances et celles de la cour ; car M. de Lionne m'a dit depuis qu'il l'avait prié, ce jour-là, d'assurer la Reine qu'il ouvrirait l'avis de donner, sur une plainte aussi authentique, commission au procureur général d'informer contre moi, « ce qui, ajouta-t-il, sera d'une grande utilité, soit en décréditant le coadjuteur par une procédure qui le mettra *in reatu*, ou en changeant la carte à l'égard de Monsieur le Cardinal ».

Les députés revinrent, entre onze heures et midi, au Palais, où Monsieur avait mangé un morceau à la buvette, afin de pouvoir achever la délibération ce jour-là. Le premier président affecta de commencer sa relation par la lecture de l'écrit qui lui avait été donné contre moi ; et il crut qu'il surprendrait ainsi les esprits. Effectivement il réussit, au moins en ce point, et la surprise parut dans tous les visages ; quoique je fusse averti, je ne l'étais pas du détail, et j'avoue que la forme de la machine ne m'était pas venue dans l'esprit. Dès que je la vis, j'en connus et j'en conçus la conséquence, et je la sentis encore plus vivement quand j'entendis Monsieur le Premier Président qui, se tournant froidement à gauche, dit : « Votre avis, Monsieur le Doyen. » Je ne doutai point que la partie ne fût faite, je ne me trompais pas. Mais Ménardeau, qui devait ouvrir la tranchée, eut peur d'une salve du côté de la salle. Il y trouva une si grande foule de peuple en entrant, tant d'acclamations à la Fronde, tant d'imprécations contre le Mazarin, qu'il n'osa s'ouvrir, et qu'il se contenta de déplorer pathétiquement la division de l'État et celle particulièrement qui paraissait dans la maison royale. Je ne puis vous dire de quel avis furent tous les conseillers de la Grande Chambre, et je crois qu'eux-mêmes ne l'eussent pu dire, si on les en eût pressés à la fin de leur discours. L'un fut de sentiment de faire des prières de quarante heures ; l'autre de prier M. d'Orléans de prendre soin du public. Le bonhomme Broussel même oublia que l'assemblée avait été résolue et

indiquée pour y traiter de l'affaire de Messieurs les Princes, et il ne parla qu'en général contre les désordres de l'État. Ce n'était pas mon compte, parce que je n'ignorais pas que tant que la délibération ne se ferait point, elle pourrait toujours retomber sur ce qui ne me convenait pas. La place dans laquelle j'opinais, qui était justement entre la Grande Chambre et les Enquêtes, me donna le temps de faire mes réflexions et de prendre mon parti, qui fut de traiter l'écrit qui avait été dressé contre moi par le Cardinal, d'éveiller par quelque passage court mais curieux l'imagination des auditeurs, et de remettre ensuite la délibération dans son véritable sujet. Comme ma mémoire ne me fournit rien dans l'antiquité qui eût rapport à mon dessein, je fis un passage d'un latin le plus pur et le plus approchant des anciens qui fût en mon pouvoir, et je formai mon avis en ces termes :

« Si le respect que j'ai pour messieurs les préopinants ne me fermait la bouche, je ne pourrais m'empêcher de me plaindre de ce qu'ils n'ont pas relevé l'indignité de cette paperasse que l'on vient de lire, contre toutes les formes, dans cette compagnie, et que l'on voit conçue dans les mêmes caractères qui ont profané le sacré nom du Roi pour animer les témoins à brevet. Je pense qu'ils ont cru que ce libelle, qui n'est qu'une saillie de la fureur de M. le cardinal Mazarin, était trop au-dessous d'eux et de moi. Je n'y répondrai, Messieurs, pour m'accommoder à leur sentiment, que par un passage d'un ancien qui me vient dans l'esprit : « Dans les mauvais temps, je n'ai point abandonné la ville ; dans les bons, je n'ai point eu d'intérêts en vue ; dans les désespérés, je n'ai rien craint. » Je demande pardon à la Compagnie de la liberté que j'ai prise de sortir, par ce peu de paroles, du sujet de la délibération. Mon avis est, Messieurs, de faire très humbles remontrances au Roi, et de le supplier d'envoyer incessamment une lettre de cachet pour la liberté de Messieurs les Princes et une déclaration en leur faveur pour éloigner de sa personne et de ses conseils M. le cardinal Mazarin. Mon sentiment est aussi, Messieurs, que la

Compagnie prenne la résolution, dès aujourd'hui, de s'assembler lundi pour recevoir la réponse qu'il aura plu à Sa Majesté de faire à messieurs les députés. »

Les Frondeurs applaudirent à mon opinion. Le parti des princes la reçut comme l'unique voie pour leur liberté ; l'on opina avec chaleur, et il passa tout d'une voix, ce me semble, à mon avis. J'assurerais au moins qu'il n'y en eut pas trois de contraires. L'on chercha longtemps mon passage, qui en latin a toute autre grâce qu'en français et même beaucoup plus de force. Monsieur le Premier Président, qui ne s'étonnait de rien, parla de la nécessité de l'éloignement du Cardinal selon toute la force de l'arrêt, et avec autant de vigueur que si il avait été proposé par lui-même, mais habilement et finement, et d'une manière qui lui donna même lieu de l'alléguer à Monsieur comme un motif d'accorder à la Reine l'entrevue qu'elle demandait par M. de Brienne. Monsieur s'en excusant sur le peu de sûreté qui y serait pour lui, le premier président insista, même avec des larmes, et quand il vit Monsieur un peu ébranlé, il manda les gens du Roi. Talon, avocat général, fit une des plus belles actions qui se soit jamais faite en ce genre. Je n'ai jamais rien ouï ni lu de plus éloquent : il accompagna les paroles de tout ce qui leur put donner de la force. Il invoqua les mânes de Henri le Grand ; il recommanda la France, un genou en terre, à saint Louis. Vous vous imaginez peut-être que vous auriez ri à ce spectacle : vous en auriez été émue comme toute la Compagnie, qui s'émut si fortement, que j'en vis la clameur des Enquêtes commencer à s'affaiblir. Le premier président, qui s'en aperçut comme moi, se voulut servir de l'occasion, et il proposa à Monsieur d'en prendre l'avis de la Compagnie. Je me souviens que Barillon vous racontait un jour cet endroit. Comme je vis que Monsieur s'ébranlait, et qu'il commençait même à dire qu'il ferait tout ce que le Parlement lui conseillerait, je pris la parole, et je dis que le conseil que Monsieur demandait n'était pas si il irait ou si il n'irait pas au Palais-Royal, puisqu'il s'était déclaré plus de vingt fois sur cela ;

mais qu'il voulait seulement savoir de la Compagnie la manière dont elle jugerait à propos qu'il s'excusât envers la Reine. Monsieur m'entendit bien : il comprit qu'il s'était trop avancé ; il avoua mon explication, et M. de Brienne fut renvoyé avec cette réponse : que Monsieur rendrait à la Reine ses très humbles devoirs aussitôt que Messieurs les Princes seraient en liberté et que M. le cardinal Mazarin serait éloigné et de la personne du Roi et de ses conseils. Nous appréhendions, dans la vérité, un coup de désespoir et de la Reine et du Mazarin, si Monsieur fût allé au Palais-Royal ; mais l'on eût pu trouver des tempéraments et des sûretés si nous n'eussions eu que cette considération. Nous craignions beaucoup davantage sa faiblesse, et avec d'autant plus de sujet que nous avions remarqué que les délais du Cardinal, pour ce qui regardait la liberté de Messieurs les Princes, n'avaient d'autre fondement que l'espérance qu'il ne pouvait perdre que la Reine regagnerait Monsieur ; et c'était dans cette vue qu'il avait fait partir le maréchal de Gramont et Lionne pour le Havre-de-Grâce, comme pour aller prendre avec Messieurs les Princes les sûretés nécessaires pour leur liberté. Monsieur crut, par cette considération, l'affaire si avancée qu'il se laissa aller à envoyer avec eux Goulas, secrétaire de ses commandements. Il s'y engagea, dès le premier du mois, avec le maréchal de Gramont ; il en fut bien fâché le 2 au matin, parce que je lui en fis connaître la conséquence, qui était de donner à croire au Parlement que l'intention du Cardinal fût sincère pour la liberté des princes. Il se trouva par l'événement que j'avais bien jugé ; car le maréchal de Gramont, qui partit le même jour pour aller au Havre et qui dit publiquement, dans la cour de Luxembourg, que Messieurs les Princes avaient leur liberté et sans les Frondeurs, n'eut que le plaisir de leur rendre une visite. Il partit sans instructions ; l'on lui promit de lui en envoyer. Quand l'on vit que Monsieur s'était retiré du panneau, l'on prit d'autres vues, et le pauvre maréchal, avec les meilleures intentions du monde, joua un des plus ridicules personnages qu'homme de sa qualité ait jamais joué. Vous allez voir, dans peu, la preuve

convaincante que toutes les démarches, ou plutôt toutes les démonstrations que le Cardinal donnait depuis quelque temps de vouloir la liberté des princes, n'étaient que dans la vue de détacher Monsieur de leurs intérêts, sous prétexte de les réunir à la Reine. Je vous ai déjà dit que cette grande scène des remontrances pour l'éloignement du Cardinal et du refus fait à M. de Brienne se passa le 4 février. Elle ne fut pas la seule. Le vieux bonhomme La Vieuville, le marquis de Sourdis, le comte de Fiesque, Béthune et Montrésor se mirent dans la tête de faire une assemblée de noblesse pour le rétablissement de leurs privilèges. Je m'y opposai fortement auprès de Monsieur, parce que j'étais persuadé qu'il n'y a rien de plus dangereux dans une faction que de mêler, sans nécessité, ce qui en a la figure. Je l'avais éprouvé plus d'une fois, et toutes les circonstances en devaient dissuader en cette occasion. Nous avions Monsieur, nous avions le Parlement, nous avions l'Hôtel de Ville. Ce composé paraissait faire le gros de l'État ; tout ce qui n'était pas assemblée légitime le déparait. Il fallut céder à leurs désirs, auxquels je me rendis toutefois beaucoup moins qu'à la fantaisie d'Annery, à qui j'avais l'obligation que vous avez vue ci-dessus. Il était secrétaire de cette assemblée ; mais il en était encore beaucoup plus le fanatique. Cette assemblée, qui se tint ce jour-là à l'hôtel de La Vieuville, donna une grande terreur au Palais-Royal, où l'on fit monter six compagnies des gardes. Monsieur s'en fâcha et il envoya, en qualité de lieutenant général de l'État, commander à M. d'Epernon, colonel de l'infanterie, et à M. de Schomberg, colonel des Suisses, de ne recevoir ordre que de lui. Ils répondirent respectueusement, mais en gens qui étaient à la Reine.

Le 5, l'assemblée de la noblesse se tint chez M. de Nemours.

Le 6, les chambres étant assemblées et Monsieur ayant pris sa place au Parlement, les gens du Roi entrèrent et ils dirent à la Compagnie qu'ayant été demander audience à la Reine pour les

remontrances, elle leur avait répondu qu'elle souhaitait plus que personne la délivrance de Messieurs les Princes, mais qu'il était juste de chercher les sûretés pour l'État ; que pour ce qui était de Monsieur le Cardinal, elle le tiendrait dans ses conseils tant qu'elle le jugerait utile au service du Roi, et qu'il n'appartenait pas au Parlement de prendre connaissance de quel ministre elle se servait. Monsieur le Premier Président essuya toutes les bourrades que l'on se peut figurer, pour n'avoir pas fait plus d'instances ; l'on le voulut obliger d'envoyer demander l'audience pour l'après-dînée : tout le délai qu'il put obtenir ne fut que jusqu'au lendemain. Monsieur ayant dit que les maréchaux de France étaient dépendants du Cardinal, l'on donna arrêt, sur l'heure, par lequel il leur fut ordonné de n'obéir qu'à Monsieur. Comme j'étais, le soir, chez moi, le prince de Guémené et Béthune y entrèrent et me dirent que le Cardinal s'était sauvé, lui troisième ; qu'il était sorti de Paris, en habit déguisé, et que le Palais-Royal était dans une consternation effroyable. Comme je voulus monter en carrosse, sur cette nouvelle, pour aller trouver Monsieur, ils me prièrent d'entrer dans un petit cabinet où ils me pussent parler en particulier. Voici le secret : Chandenier, capitaine des gardes en quartier, était dans le carrosse du prince de Guéméné, et me voulait dire un mot, mais il ne voulait être vu d'aucun de mes domestiques. Je connaissais les deux hommes qui me parlaient pour n'être pas trop sages ; mais je les crus fous à lier et à mener aux Petites-Maisons, quand ils me nommèrent Chandenier. Je ne l'avais point vu depuis le collège et encore depuis les premières années du collège, où nous n'avions l'un et l'autre que neuf ou dix ans. Nous ne nous étions jamais rendu aucune visite ; il avait été fort attaché à M. le cardinal de Richelieu, dans la maison duquel j'avais été bien éloigné d'avoir aucune habitude. Il était capitaine des gardes en quartier ; je servais le mien dans la Fronde ; je le vois à ma porte le propre jour que la Fronde ôte de force au Roi son premier ministre ; je le vois dans ma chambre et il me demande d'abord si je ne suis pas serviteur du Roi. Je vous confesse que j'eusse eu bien peur, si je n'eusse été

fort assuré que j'avais un fort bon corps de garde dans ma cour et bon nombre de gens fort braves et fort fidèles dans mon antichambre. Comme j'eus répondu à M. de Chandenier que j'étais au Roi comme lui, il me sauta au collet et me dit : « Et moi, je suis au Roi comme vous, mais comme vous êtes aussi contre le Mazarin, pour la cabale, cela s'entend, ajouta-t-il, car au poste où je suis, je ne voudrais pas lui faire de mal autrement. » Il me demanda mon amitié ; il me dit qu'il n'était pas si mal auprès de la Reine que l'on le croyait ; qu'il trouverait bien dans sa place des moments à donner de bonnes bottes au Sicilien. Il revint une autre fois chez moi ; avec les mêmes gens, entre minuit et une heure : Il y vint pour la troisième avec le grand prévôt, qui, à mon opinion, ne faisait ce pas que de concert avec la cour, quoiqu'il fît profession d'amitié avec moi depuis assez longtemps. De quelque manière que l'avis en soit venu à la Reine, il est constant qu'elle l'eut ; et il ne l'est pas moins qu'il ne se pouvait pas qu'elle ne l'eût, le prince de Guéméné et Béthune étant les deux hommes du royaume les moins secrets, et j'en avertis Chandenier, en leur présence, dès sa première visite. Il eut commandement de se retirer chez lui en Poitou. Voilà toute l'intrigue que j'eus avec lui : vous en verrez la suite dans son temps. Aussitôt que Chandenier fut sorti de chez moi, j'allai chez Monsieur, que je trouvai environné d'une foule de courtisans qui applaudissaient au triomphe. Monsieur, qui ne me vit pas assez content à son gré, me dit qu'il gagerait que j'appréhendais que le Roi ne s'en allât. Je le lui avouai : il se moqua de moi ; il m'assura que si le Cardinal avait eu cette pensée, il l'aurait exécutée en l'emmenant avec lui. Je lui répondis qu'il semblait depuis quelque temps la tête tournât au Cardinal et qu'à tout hasard, il serait bon d'y prendre garde, parce qu'avec ces sortes de gens les contretemps sont toujours à craindre. Tout ce que je pus obtenir de Monsieur fut que je disse, comme de moi-même, à Chamboy, qui était mon ami et qui commandait la compagnie de gendarmes de M. de Longueville, de faire quelque patrouille sans éclat dans le quartier du Palais-Royal. Chamboy avait fait couler dans Paris

cinquante ou soixante de ses gendarmes, de concert avec moi, depuis que j'avais traité avec Messieurs les Princes. Comme je faisais chercher Chamboy, Monsieur me rappela et il me défendit expressément de faire faire cette patrouille. L'entêtement qu'il avait sur ce point était inconcevable. Ce n'est pas la seule occasion où j'ai observé que la plupart des hommes ne font les grands maux que par les scrupules qu'ils ont pour les moindres. Monsieur craignait au dernier point la guerre civile, qu'il eût faite par nécessité si le Roi fût sorti. Il se faisait un crime de la seule pensée de l'empêcher. L'on raisonna beaucoup sur l'évasion du Cardinal, chacun y voulant chercher des motifs à sa mode. Je suis persuadé que la frayeur en fut l'unique cause, et qu'il ne se put donner à lui-même le temps qu'il eût fallu pour emmener le Roi et la Reine. Vous verrez dans peu qu'il ne tint pas à lui de les tirer de Paris bientôt après, et apparemment le dessein en était formé avant qu'il s'en allât : je n'ai jamais pu comprendre ce qui le put obliger à ne l'exécuter pas dans une occasion où il avait, à toutes les heures du jour, sujet de craindre que l'on ne s'y opposât.

Le 7, le Parlement s'assembla et ordonna, Monsieur y assistant, que très humbles remerciements seraient faits à la Reine pour l'éloignement de Monsieur le Cardinal, et qu'elle serait aussi suppliée de faire expédier une lettre de cachet pour faire sortir Messieurs les Princes, et d'envoyer une déclaration par laquelle les étrangers seraient à jamais exclus du conseil du Roi. Monsieur le Premier Président s'étant acquitté de cette commission sur les quatre heures du soir, la Reine lui dit qu'elle ne pouvait faire de réponse qu'elle n'eût conféré avec M. le duc d'Orléans auquel elle envoya, pour cet effet, le garde des sceaux, le maréchal de Villeroy et Le Tellier. Il leur répondit qu'il ne pouvait aller au Palais-Royal que Messieurs les Princes ne fussent en liberté et que Monsieur le Cardinal ne fût encore plus éloigné de la cour.

Le 8, le premier président ayant fait son rapport au Parlement de ce que la Reine avait dit, Monsieur expliqua à la Compagnie les raisons de sa conduite à l'égard de l'entrevue que l'on demandait ; il fit remarquer que le Cardinal n'était qu'à Saint-Germain, d'où il gouvernait encore le royaume ; que son neveu et ses nièces étaient au Palais-Royal ; et il proposa que l'on suppliât très humblement la Reine de s'expliquer si cet éloignement était pour toujours et sans retour. L'on ne peut s'imaginer jusqu'où l'emportement de la Compagnie alla ce jour-là. Il y eut des voix à ordonner qu'il n'y aurait plus de favoris en France. Je ne croirais pas, si je ne l'avais ouï, que l'extravagance des hommes eût pu se porter jusqu'à cette extrémité. On passa enfin à l'avis de Monsieur, qui fut de faire expliquer la Reine sur la qualité de l'éloignement du Mazarin, et de presser la lettre de cachet pour la liberté des princes. Ce même jour, la Reine assembla dans le Palais-Royal MM. de Vendôme, de Mercœur, d'Elbeuf, d'Harcourt, de Rieux, de Lillebonne, d'Epernon, de Candale, d'Estrées, de l'Hôpital, de Villeroy, Du Plessis-Praslin, d'Aumont, d'Hocquincourt, de Grancey, et elle envoya, par leur avis, MM. de Vendôme, d'Elbeuf et d'Epernon prier Monsieur de venir prendre sa place au Conseil, et lui dire que, si il ne le jugeait pas à propos, elle lui envoierait Monsieur le Garde des Sceaux pour concerter avec lui ce qui serait nécessaire pour l'affaire de Messieurs les Princes. Monsieur accepta la seconde proposition : il s'excusa de la première en termes fort respectueux, et il traita fort mal M. d'Elbeuf, qui le voulait un peu trop presser pour aller au Palais-Royal. Ces messieurs dirent à M. le duc d'Orléans que la Reine leur avait aussi commandé de l'assurer que l'éloignement du Cardinal était pour toujours. Vous verrez bientôt que si Monsieur se fût mis, ce jour-là, entre les mains de la Reine, il y a grand lieu de croire qu'elle fût sortie de Paris et qu'elle l'eût emmené.

Le 9, Monsieur ayant dit au Parlement ce que la Reine lui avait mandé touchant l'éloignement du Cardinal, et les gens du

Roi ayant ajouté que la Reine leur avait donné ordre de porter la même parole à la Compagnie, l'on donna l'arrêt, par lequel il fut dit que, vu la déclaration de la Reine, le cardinal Mazarin sortirait dans quinze jours du royaume et de toutes les terres de l'obéissance du Roi, avec tous ses parents et tous ses domestiques étrangers : à faute de quoi il serait procédé contre eux extraordinairement, et permis aux communes et à tous autres de leur courir sus. J'eus un violent soupçon, au sortir du Palais, que l'on n'emmenât le Roi ce jour-là, parce que l'abbé Charrier, à qui le grand prévôt faisait croire plus de la moitié de ce qu'il voulait, me vint trouver tout échauffé pour m'avertir que Mme de Chevreuse et le garde des sceaux me jouaient et ne me disaient pas tous leurs secrets, si ils ne m'avaient fait confidence du tour qu'ils avaient fait au Cardinal ; qu'il savait de science certaine et de bon lieu que c'étaient eux qui lui avaient persuadé de sortir de Paris, sous la parole qu'ils lui avaient donnée de le servir ensuite pour son rétablissement, et d'appuyer dans l'esprit de Monsieur les instances de la Reine, à laquelle il ne pouvait jamais résister en présence. L'abbé Charrier accompagna cet avis de toutes les circonstances que j'ai trouvées depuis répandues dans le monde, et qui eussent fait croire, au moins à tous ceux qui croient que tout ce qui leur paraît le plus fin est le plus vrai, que l'évasion du Mazarin était un grand coup de politique ménagé par Mme de Chevreuse et par Monsieur le garde des sceaux de Châteauneuf, pour perdre le Cardinal par lui-même. Les misérables gazetiers de ce temps-là ont forgé, là-dessus, des contes de Peaux d'ânes plus ridicules que ceux que l'on fait aux enfants. Je m'en moquai dès l'heure même, parce que j'avais vu et l'un et l'autre très embarrassés, quand ils apprirent que le Cardinal était parti, dans la crainte que le Roi ne le suivît bientôt. Mais comme je croyais avoir remarqué plus d'une fois que la cour se servait du grand prévôt pour me faire insinuer de certaines choses, j'observai soigneusement les circonstances, et il me parut que beaucoup de celles que l'abbé Charrier me marquait, et qu'il m'avoua tenir du grand prévôt, allaient à me laisser voir que le Mazarin s'en

allait paisiblement hors du royaume, attendre avec sûreté l'effet des grandes promesses du garde des sceaux et de Mme de Chevreuse. Le bruit de ce grand coup d'État a été si universel, qu'il faut, à mon avis, qu'il ait été semé pour plus d'une fin ; et je suis persuadé que l'on fut bien aise de s'en servir pour m'ôter la pensée qu'on eût eu dessein de sortir de Paris, le jour que l'on faisait effectivement état d'en sortir. Ce qui augmenta fort mon soupçon est que la Reine, qui avait toujours jusque-là donné des délais, s'était relâchée tout à coup et avait offert d'envoyer le garde des sceaux à Monsieur et de terminer l'affaire de Messieurs les Princes. Je dis à Monsieur toutes mes conjectures ; je le suppliai d'y faire réflexion ; je le pressai, je l'importunai. Le garde des sceaux, qui vint, sur le soir, régler avec lui les ordres que l'on promettait d'envoyer, dès le lendemain, pour la liberté des princes, l'assurant pleinement, je ne pus rien gagner sur lui, et je m'en revins chez moi fort persuadé que nous aurions bientôt quelque scène nouvelle. Je m'étais presque endormi, quand un gentilhomme ordinaire de Monsieur tira le rideau de mon lit et me dit que Son Altesse Royale me demandait.

J'eus curiosité d'en savoir la cause, et tout ce qu'il m'en apprit fut que Mlle de Chevreuse était venue éveiller Monsieur. Comme je m'habillais, un page m'apporta un billet d'elle, où il n'y avait que ces mots : « Venez en diligence au Luxembourg, et prenez garde à vous par les chemins. » Je trouvai Mlle de Chevreuse assise sur un coffre, dans sa chambre, qui me dit que madame sa mère, qui se trouvait mal, l'avait envoyée à Monsieur, pour lui faire savoir que le Roi était sur le point de sortir de Paris ; qu'il s'était couché à l'ordinaire, qu'il venait de se relever et qu'il était même déjà botté. Véritablement l'avis venait d'assez bon lieu. Le maréchal d'Aumont, capitaine des gardes en quartier, le faisait donner sous main et de concert avec le maréchal d'Albret, par la seule vue de ne pas rejeter le royaume dans une confusion aussi effroyable que celle qu'il prévoyait. Le maréchal de Villeroy avait fait donner au même

instant le même avis par le garde des sceaux. Mlle de Chevreuse ajouta qu'elle croyait que nous aurions bien de la peine à faire prendre une résolution à Monsieur, parce que la première parole qu'il lui avait dite, lorsqu'elle l'avait éveillé, était : « Envoyez quérir le coadjuteur ; toutefois qu'y a-t-il à faire ? » Nous entrâmes dans la chambre de Madame, où Monsieur était couché avec elle. Il me dit d'abord : « Vous l'aviez bien dit. Que ferons-nous ? – Il n'y a qu'un parti, lui répondis-je, qui est de se saisir des portes de Paris. – Le moyen, à l'heure qu'il est ? » reprit-il. Les hommes, en cet état, ne parlent presque jamais que par monosyllabes. Je me souviens que je le fis remarquer à Mlle de Chevreuse. Elle fit des merveilles. Madame se surpassa. L'on ne put jamais rien gagner de positif sur l'esprit de Monsieur, et tout ce que l'on put en tirer fut qu'il enverrait de Souches, capitaine de ses Suisses, chez la Reine, pour la supplier de faire réflexion sur les suites d'une action de cette nature. « Cela suffira, disait Monsieur, car, quand la Reine verra que sa résolution est pénétrée, elle n'aura garde de s'exposer à l'entreprendre. » Madame, voyant que cet expédient, n'étant pas accompagné, serait capable de tout perdre, et que pourtant Monsieur ne se pouvait résoudre à donner aucun ordre, me commanda de lui apporter un écritoire qui était sur la table de son cabinet, et elle écrivit ces paroles dans une grande feuille de papier :

« Il est ordonné à Monsieur le Coadjuteur de faire prendre les armes et d'empêcher que les créatures du cardinal de Mazarin, condamné par le Parlement, ne fassent sortir le Roi de Paris.

Marguerite de Lorraine. »

Monsieur, ayant voulu voir cette dépêche, l'arracha des mains de Madame ; mais il ne put l'empêcher de dire à Mlle de Chevreuse : « Je te prie, ma chère nièce, de dire au coadjuteur qu'il fasse ce qu'il faut, et je lui réponds demain de

Monsieur, quoi qu'il dise aujourd'hui. » Monsieur me cria, comme je sortais de sa chambre : « Au moins, Monsieur le Coadjuteur, vous connaissez le Parlement ; je ne veux point absolument me brouiller avec lui. » M[lle] de Chevreuse tira la porte en disant : « Je vous défie de vous brouiller autant avec lui que vous l'êtes avec moi. »

Vous jugez aisément de l'état où je me trouvai ; mais je crois que vous ne doutez pas du parti que je pris. Le choix au moins n'en était pas embarrassant, quoique l'événement en fût bien délicat. J'écrivis à M. de Beaufort ce qui se passait, et je le priais de se rendre, en toute diligence, à l'hôtel de Montbazon. M[lle] de Chevreuse alla éveiller le maréchal de La Mothe, qui monta à cheval, en même temps, avec ce qu'il put amasser des gens attachés à Messieurs les Princes. Je sais bien que Lanques et Coligny furent de cette troupe. M. de Montmorency porta ordre de ma part à L'Épinay de faire prendre les armes à la compagnie dont il était lieutenant, ce qu'il fit, et il se saisit de la porte de Richelieu. Martineau ne s'étant pas trouvé à son logis, sa femme, qui était sœur de M[me] de Pommereux, se jeta en jupe dans la rue, fit battre le tambour, et cette compagnie se posta à la porte Saint-Honoré. De Souches exécuta, dans ces entrefaites, sa commission ; il trouva le Roi dans le lit (car il s'y était remis) et la Reine en pleurs. Elle le chargea de dire à Monsieur qu'elle n'avait jamais pensé à enlever le Roi, et que c'était une pièce de ma façon. Le reste de la nuit l'on régla les gardes ; M. de Beaufort et M. le maréchal de La Mothe se chargèrent des patrouilles de cavalerie. Enfin l'on s'assura comme il était nécessaire en cette occasion. Je retournai chez Monsieur pour lui rendre compte du succès ; il en fut très aise dans le fond, mais il n'osa toutefois s'en expliquer, parce qu'il voulait apprendre ce que le Parlement en penserait ; et j'eus beau lui représenter que le Parlement en penserait selon ce qu'il en dirait lui-même, je connus clairement que je courais le risque d'être désavoué si le Parlement grondait, et vous observerez, s'il vous plaît, qu'il n'y avait guère de matière plus propre à le faire

gronder, puisqu'il n'y en a point qui soit plus contraire aux formes du Palais, que celles où il se traite d'investir le Palais-Royal. J'étais très persuadé, comme je le suis encore, qu'elle était bien rectifiée et même sanctifiée par la circonstance, car il est constant que la sortie du Roi pouvait être la perte de l'État ; mais je connaissais le Parlement et je savais que le bien qui n'est pas dans les formes y est toujours criminel à l'égard des particuliers. Je vous confesse que c'est une des rencontres de ma vie où je me suis trouvé le plus embarrassé. Je ne pouvais pas douter que les gens du Roi n'éclatassent, le lendemain au matin, avec fureur, contre cette action ; je ne pouvais pas ignorer que le premier président ne tonnât. J'étais très assuré que Longueil, qui, depuis que son frère avait été fait surintendant des finances, avait renoncé à la Fronde, ne m'épargnerait pas par ses sous-main, que je connaissais pour être encore plus dangereux que les déclamations des autres. Ma première pensée fut d'aller, dès les sept heures du matin, chez Monsieur, le presser de se lever, ce qui était une affaire, et d'aller au Palais, ce qui en était encore une autre. Caumartin ne fut pas de cet avis, et il me dit pour raison que l'affaire dont il s'agissait n'était pas de la nature de celles où il suffit d'être avoué. Je l'entendis d'abord, et j'entrai dans sa pensée. Je compris qu'il y aurait trop d'inconvénients à faire seulement soupçonner que la chose n'avait pas été exécutée par les ordres positifs de Monsieur, et que la moindre résistance qu'il ferait à se trouver à l'assemblée ferait naturellement ce mauvais effet. Je pris la résolution de ne point proposer à Monsieur d'y aller, mais de me conduire d'une manière qui l'obligeât toutefois d'y venir ; et le moyen que je pris pour cela fut que nous nous y trouvassions, M. de Beaufort, M. le maréchal de La Mothe et moi, fort accompagnés ; que nous nous y fissions faire de grandes acclamations par le peuple ; qu'une partie des officiers et des colonels dépendants de nous se partageât ; que les uns vinssent au Palais pour y rendre le concours plus grand ; que les autres fussent chez Monsieur comme pour lui offrir leur service, dans une conjoncture aussi périlleuse pour la ville qu'aurait été

la sortie du Roi ; et que M. de Nemours s'y trouvât, en même temps, avec MM. de Coligny, de Lanques, de Tavannes et autres du parti des princes, qui lui dissent que c'était à ce coup que messieurs ses cousins lui devaient leur liberté, et qu'ils le suppliaient d'aller consommer son ouvrage au Parlement. M. de Nemours ne put faire ce compliment à Monsieur qu'à huit heures, parce qu'il avait commandé à ses gens de ne le pas éveiller plus tôt, sans doute pour se donner le temps de voir ce que la matinée produirait. Nous étions cependant au Palais dès les sept heures, où nous observâmes que le premier président gardait la même conduite, car il n'assemblait point les chambres, apparemment pour voir les démarches de Monsieur. Il était à sa place dans la Grande Chambre, jugeant les affaires ordinaires ; mais il montrait par son visage et par ses manières qu'il avait de plus grandes pensées dans l'esprit. La tristesse paraissait dans ses yeux, mais cette sorte de tristesse qui touche et qui émeut, parce qu'elle n'a rien de l'abattement. Monsieur arriva enfin, tard, après neuf heures sonnées, M. de Nemours ayant eu toutes les peines du monde à l'ébranler. Il dit, en arrivant, à la Compagnie qu'il avait conféré la veille avec Monsieur le Garde des Sceaux, et que les lettres de cachet, nécessaires pour la liberté de Messieurs les Princes, seraient expédiées dans deux heures et partiraient incessamment. Le premier président prit ensuite la parole, et dit avec un profond soupir : « Monsieur le Prince est en liberté, et le Roi, le Roi notre maître est prisonnier. » Monsieur, qui n'avait plus de peur, parce qu'il avait reçu plus d'acclamations dans les rues et dans la salle du Palais qu'il n'en avait jamais eu, et à qui Coulon avait dit à l'oreille que l'escopetterie des Enquêtes ne serait pas moins forte, Monsieur, dis-je, lui repartit : « Le Roi était prisonnier entre les mains du Mazarin ; mais, Dieu merci, il ne l'est plus. » Les Enquêtes répondirent comme par un écho : « Il ne l'est plus, il ne l'est plus. » Monsieur, qui parlait toujours bien en public, fit un petit narré de ce qui s'était passé la nuit, délicat, mais suffisant pour autoriser ce qui s'était fait ; et le premier président ne répondit que par une invective assez aigre

qu'il fit contre ceux qui avaient supposé que la Reine eût une aussi mauvaise intention ; qu'il n'y avait rien de plus faux, et tout le reste. Je ne répondis que par un sourire. Vous pouvez croire que Monsieur ne nomma pas ses auteurs ; mais il marqua, en général, au premier président qu'il en savait plus que lui. La Reine envoya quérir, dès l'après-dînée, les gens du Roi et ceux de l'Hôtel de Ville pour leur dire qu'elle n'avait jamais eu cette pensée, et pour leur commander même de faire garder les portes de la ville, afin d'en effacer l'opinion de l'esprit des peuples. Elle fut exactement obéie. Cela se passa le 10 février.

Le 11, M. de La Vrillière, secrétaire d'État, partit avec toutes les expéditions nécessaires pour faire sortir Messieurs les Princes.

Le 13, Monsieur le Cardinal, qui ne s'éloigna des environs de Paris que depuis qu'il eut appris que l'on y avait pris les armes, se rendit au Havre-de-Grâce, où il fit toutes les bassesses imaginables à Monsieur le Prince, qui le traita avec beaucoup de hauteur et qui ne lui fit pas le moindre remerciement de la liberté qu'il lui donna, après avoir dîné avec lui. Je n'ai jamais pu comprendre cette démarche du Cardinal, qui m'a paru des plus ridicules de notre temps, dans toutes ses circonstances.

Le 15, l'on eut la nouvelle à Paris de la sortie de Messieurs les Princes, et Monsieur alla voir la Reine. L'on ne parla de rien, et la conversation fut courte.

Le 16, Messieurs les Princes arrivèrent. Monsieur alla au-devant d'eux jusqu'à mi-chemin de Saint-Denis. Il les prit dans son carrosse, où nous étions aussi, M. de Beaufort et moi. Ils allèrent descendre au Palais-Royal, où la conférence ne fut pas plus échauffée ni plus longue que celle de la veille. M. de Beaufort demeura, tant qu'ils furent chez la Reine, du côté de la porte Saint-Honoré ; j'allai entendre complies aux

Pères de l'Oratoire. Le maréchal de La Mothe ne quitta pas les derrières du Palais-Royal. Messieurs les Princes nous reprirent à la Croix-du-Tiroir. Nous soupâmes chez Monsieur, où la santé du Roi fut bue avec le refrain de : « Point de Mazarin ! » Et le pauvre maréchal de Gramont et M. Damville furent forcés à faire comme les autres.

Le 17, Monsieur mena Messieurs les Princes au Parlement, et ce qui est remarquable est que ce même peuple qui, treize mois avant, avait fait des feux de joie pour leur emprisonnement en fit, tous ces derniers jours, pour leur liberté.

Le 20, la déclaration que l'on avait demandée au Roi contre le Cardinal fut apportée au Parlement, pour y être enregistrée, et elle fut renvoyée avec fureur, parce que la clause de son éloignement était couverte et ornée de tant d'éloges, qu'elle était proprement un panégyrique. Comme cette déclaration portait que tous étrangers seraient exclus des conseils, le bonhomme Broussel, qui allait toujours plus loin que les autres, ajouta dans son opinion : « Tous les cardinaux, parce qu'ils ont serment au pape. » Le premier président, s'imaginant qu'il me ferait un grand déplaisir, admira le bon sens de Broussel ; il approuva son sentiment. Il était fort tard, l'on voulait dîner ; la plupart n'y firent point de réflexion ; et comme tout ce qui se disait et tout ce qui se faisait, en ce temps-là, contre le Mazarin, ou directement ou indirectement, était si naturel qu'il n'eût pas été judicieux de s'y imaginer du mystère, je crois que je n'y eusse pas pris garde non plus que les autres, si Monsieur de Châlons, qui avait pris ce jour-là sa place au Parlement, ne m'eût dit que lorsque Broussel eut proposé l'exclusion des cardinaux français, et que le Parlement eut témoigné par des voix confuses l'approuver, Monsieur le Prince avait fait paraître beaucoup de joie et qu'il s'était même écrié : « Voilà un bel écho. » Il faut que je vous fasse ici mon panégyrique. Je pouvais être un peu piqué de ce que, presque dès le lendemain d'un traité par lequel

Monsieur se déclarait qu'il pensait à me faire cardinal, Monsieur le Prince appuyait une proposition qui allait directement à la diminution de cette dignité. La vérité est que Monsieur le Prince n'y avait aucune part, qu'elle se fit naturellement, et qu'elle ne fut appuyée que parce que rien de tout ce qui s'avançait contre le Mazarin ne pouvait être désapprouvé ; mais j'eus lieu de croire, en ce temps-là, qu'il y avait eu du concert ; que Longueil avait fait donner dans le panneau le bonhomme Broussel ; que tous les gens marqués pour être serviteurs de Messieurs les Princes y avaient donné avec chaleur ; et j'eus encore autant de lieu d'espérer que j'en ferais évanouir la tentative, quand les Frondeurs, qui s'aperçurent que le premier président se voulait servir contre moi en particulier de la chaleur que le corps avait contre le général, m'offrirent de tourner tout court, de faire expliquer l'arrêt et de faire un éclat qui eût assurément obligé Monsieur le Prince à faire changer de ton à ceux de son parti. Il y eut, dans le même temps, une autre occasion qui m'eût encore donné, si il m'eût plu, un moyen bien plus sûr et plus fort de brouiller les cartes, et d'embarrasser le théâtre d'une façon qui n'eût pas permis au premier président de s'égayer à mes dépens. Je vous ai déjà parlé de l'assemblée de la noblesse. La cour, qui est toujours disposée à croire le pire, était persuadée, quoique à tort, comme je vous l'ai déjà dit, qu'elle était de mon invention et que j'y faisais un grand fond. Elle crut, par cette raison, qu'elle frapperait un grand coup contre moi en la dissipant ; et sur ce principe, qui était faux, elle faillit à se faire deux préjudices les plus réels et les plus effectifs que ses ennemis les plus mortels lui eussent pu procurer. Pour obliger le Parlement, qui craint naturellement les États, à donner des arrêts contre cette assemblée de noblesse, elle envoya le maréchal de L'Hôpital à cette assemblée, lui dire qu'elle n'avait qu'à se séparer, puisque le Roi lui donnait sa foi et sa parole de faire tenir les États généraux le premier jour d'octobre. Je sais bien que l'on n'avait pas dessein de l'exécuter ; mais je n'ignorais pas aussi que si Monsieur et Monsieur le Prince se fussent unis pour

le faire exécuter, comme il était, dans le fond, de leur intérêt, il se fût trouvé, par l'événement, que les ministres se fussent attiré, sans nécessité et pour une bagatelle, celui de tous les inconvénients qu'ils ont toujours le plus appréhendé. L'autre qu'ils hasardèrent par cette conduite fut qu'il ne tint presque à rien que Monsieur ne prît la protection de cette assemblée malgré moi ; et si il l'eût fait dans les commencements, comme je l'en vis sur le point, la Reine, contre son intérêt et contre son intention, qui conspiraient ensemble à diviser Monsieur et Monsieur le Prince, les eût unis davantage par un éclat qui, étant fait dès les premiers jours de la liberté, eût entraîné de nécessité l'obligé dans le parti du libérateur. Le temps donne des prétextes, et il donne même quelquefois des raisons qui sont des manières de dispenses pour les bienfaits, et il n'est jamais sage, dans la nouveauté, d'en presser la méconnaissance. MM. de La Vieuville et de Sourdis, secondés par Montrésor, qui, depuis la disgrâce de La Rivière, avait repris assez de créance auprès de Monsieur, le piquèrent un soir si vivement, sur l'ingratitude que le Parlement lui témoignait en s'opiniatrant à vouloir dissiper une assemblée qui s'était formée sous son autorité, qu'il leur promit que, si il continuait le lendemain, il déclarerait à la Compagnie qu'il s'en allait aux Cordeliers, où l'assemblée se tenait, se mettre à sa tête pour recevoir les huissiers du Parlement qui seraient assez hardis pour lui venir signifier ses arrêts. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que depuis le jour que le Palais-Royal fut investi, Monsieur était si persuadé de son pouvoir sur le peuple, qu'il n'avait plus aucune peur du Parlement ; et que M. de Beaufort, qui entra dans le temps de cette conversation, l'anima encore si fort, qu'il se fâcha contre moi-même, avec aigreur, et qu'il me reprocha que j'avais contribué à l'obliger à souffrir que l'on insistât à la déclaration contre les cardinaux français ; qu'il savait bien que je ne m'en souciais pas, parce que ce ne serait qu'une chanson, même très impertinente et très ridicule, toutes les fois qu'il plairait à la cour ; mais que je devais songer à sa gloire, qui était trop intéressée à souffrir que les mazarins, c'est-à-dire ceux qui

avaient fait tous leurs efforts pour soutenir ce ministre dans le Parlement, se vengeassent de ceux qui l'avaient servi pour le détruire, en quittant sa personne, pour attaquer sa dignité, en vue d'un homme en qui lui, Monsieur, la voulait faire tomber. M. de Beaufort, outré de ce que le président Perrault, intendant de Monsieur le Prince, avait dit la veille, dans la buvette de la Chambre des comptes, qu'il s'opposerait au nom de son maître à l'enregistrement de ses provisions de l'amirauté, M. de Beaufort, dis-je, n'oublia rien pour l'enflammer, et pour lui mettre dans l'esprit qu'il ne fallait pas laisser passer ces deux occasions sans éprouver ce que l'on devait attendre de Monsieur le Prince, dont tous les partisans paraissaient, en l'une et en l'autre, s'unir beaucoup avec ceux de la cour.

Vous voyez que j'avais beau jeu, et d'autant plus que je pouvais presque être d'un contraire sentiment, sans me brouiller, en quelque façon, avec tous les autres amis que j'avais dans le corps de la noblesse. Je ne balançai pas un moment, parce que je me résolus de me sacrifier à mon devoir, et de ne pas corrompre la satisfaction que je trouvais en moi-même à avoir contribué, autant que j'avais fait ; et à l'éloignement du Cardinal et à la liberté de Messieurs les Princes, qui étaient deux ouvrages extrêmement agréables au public, de ne la pas corrompre, dis-je, par des intrigues nouvelles et par des subdivisions de parti, qui, d'un côté, m'éloignaient toujours du gros de l'arbre, et qui, de l'autre, eussent toujours passé dans le monde pour des effets de la colère que je pouvais avoir contre le Parlement : je dis que je pouvais avoir, car, dans la vérité, je ne l'avais pas, et parce que le gros du corps, qui était toujours très bien intentionné pour moi, songeait beaucoup plus à donner des atteintes au Mazarin qu'à me faire du mal, et parce que je n'ai jamais compris que l'on se puisse émouvoir de ce que fait un corps. Je n'eus pas de mérite à ne me pas échauffer ; mais je crois en avoir eu un peu à ne pas me laisser ébranler aux avantages que ceux qui ne m'aimaient pas prirent de ma froideur. Leurs vanteries me tentèrent : je n'y succombai pas, et

je demeurai ferme à soutenir à Monsieur qu'il devait dissiper l'assemblée de la noblesse, qu'il ne devait point s'opposer à la déclaration qui portait l'exclusion des conseils des cardinaux français, et que son unique vue devait être dorénavant d'assoupir toutes les partialités. Je n'ai jamais rien fait qui m'ait donné tant de satisfaction intérieure que cette action. Celle que je fis, à la paix de Paris, était mêlée de l'intérêt que je trouvais à ne pas devenir le subalterne de Fuensaldagne : je ne fus porté à celle-ci que par le pur principe de mon devoir. Je me résolus de m'y attacher uniquement. J'étais satisfait de mon ouvrage ; et si il eût plu à la cour et à Monsieur le Prince d'ajouter quelque foi à ce que je leur disais, je rentrais moi-même, de la meilleure foi du monde, dans les exercices purs et simples de ma profession. Je passais dans le monde pour avoir chassé le Mazarin, qui était l'horreur du public, et pour avoir délivré les Princes qui en étaient devenus les délices. C'était un grand contentement ; et je le sentais au point d'être très fâché que l'on m'eût engagé à avoir prétendu le cardinalat. Je voulus marquer le détachement que j'en avais, par l'indifférence que je témoignais pour l'exclusion des conseils que l'on lui donnait. Je m'opposai à la résolution que Monsieur avait prise de se déclarer ouvertement dans le Parlement pour l'empêcher. Je fis qu'il se contenta d'avertir la Compagnie qu'elle allait trop loin, et que la première chose que le Roi ferait à sa majorité, comme il arriva, serait de révoquer cette déclaration. Je n'entrai en rien de l'opposition que le clergé de France y fit, par la bouche de M. l'archevêque d'Embrun ; non seulement je n'opinai pas sur ce sujet, dans le Parlement, comme les autres, mais j'obligeai même tous mes amis à opiner comme moi ; et comme le président de Bellièvre, qui voulait à toute force rompre en visière au premier président sur cette matière, qui, dans la vérité, se pouvait tourner très facilement en ridicule contre un homme qui avait fait tous ses efforts pour soutenir cette même dignité en la personne du Mazarin, comme, dis-je ; le président de Bellièvre m'eut reproché devant le feu de la Grande Chambre que je manquais aux intérêts de l'Église en la laissant traiter ainsi, je lui répondis

tout haut : « On n'a fait qu'un mal imaginaire à l'Église, et j'en ferais un solide à l'État si je ne faisais tous mes efforts pour y assoupir les divisions. » Cette parole plut beaucoup et à beaucoup de gens. Le peu d'action que j'eus, dans le même temps, touchant les États généraux ne fut pas si approuvé. L'on voulut s'imaginer qu'ils rétabliraient l'État, et je n'en fus pas persuadé. Je savais que la cour ne les avait proposés que pour obliger le Parlement, qui les appréhende toujours, à se brouiller avec la noblesse. Monsieur le Prince m'avait dit vingt fois, avant sa prison, qu'un roi, ni des princes du sang, n'en devaient jamais souffrir. Je connaissais la faiblesse de Monsieur incapable de régir une machine de cette étendue. Voilà les raisons que j'eus pour ne me pas donner, sur cet article, le mouvement que beaucoup de gens eussent souhaité de moi. Je crois encore que j'avais raison. Toutes ces considérations firent qu'au lieu de m'éveiller sur les États généraux, sur l'assemblée de la noblesse, sur la déclaration contre les cardinaux, je me confirmai dans la pensée de me reposer, pour ainsi dire, dans mes dernières actions ; et je cherchai même les voies de le pouvoir faire avec honneur. Ce que Monsieur de Châlons m'avait dit de Monsieur le Prince, joint à ce qui me paraissait des démarches de beaucoup de ses serviteurs, commença à me donner ombrage, et cet ombrage me fit beaucoup de peine, parce que je prévoyais que si la Fronde se brouillait avec Monsieur le Prince, nous retomberions dans des confusions étranges. Je pris le parti, dans cette vue, d'aller au-devant de tout ce qui pourrait y donner lieu. J'allai trouver Mlle de Chevreuse, je lui dis mes doutes ; et, après l'avoir assurée que je ferais pour ses intérêts, sans exception, tout ce qu'elle voudrait, je la priai de me permettre de lui représenter qu'elle devait toujours parler du mariage de M. le prince de Conti comme d'un honneur qu'elle recevait, mais comme d'un honneur qui n'était pourtant pas au-dessus d'elle ; que, par cette raison, elle ne devait pas le courir, mais l'attendre ; que toute la dignité y était conservée jusque-là, puisqu'elle avait été recherchée et poursuivie même avec de grandes instances ; qu'il

s'agissait de ne rien perdre ; que je ne croyais pas que l'on voulût manquer à ce qui avait été non seulement promis dans la prison, et que, sur ce titre, je ne comptais pas pour fort solide, mais à ce qui avait été confirmé, depuis par tous les engagements les plus solennels (vous remarquerez, s'il vous plaît, que M. le prince de Conti soupait presque tous les soirs à l'hôtel de Chevreuse) ; mais qu'ayant des lueurs que les dispositions de Monsieur le Prince pour la Fronde n'étaient pas si favorables que nous avions eu sujet de l'espérer, j'étais persuadé qu'il était de la bonne conduite de ne pas s'exposer à une aventure aussi fâcheuse que serait celle d'un refus à une personne de sa qualité ; qu'il m'était venu dans l'esprit un moyen, qui me paraissait haut et digne de sa naissance, pour nous éclaircir de l'intention de Monsieur le Prince, pour en accélérer l'effet si elle était bonne, pour en rectifier ou colorer la suite si elle était mauvaise ; que ce moyen était que je disse à Monsieur le Prince que madame sa mère et elle m'avaient ordonné de l'assurer qu'elles ne prétendaient en façon du monde se servir des engagements qui avaient été pris par les traités ; qu'elles n'y avaient consenti que pour avoir la satisfaction de lui remettre sa parole, et que je le suppliais, en leur nom, de croire que si elles lui faisaient la moindre peine, ou le moindre préjudice aux mesures qu'il pouvait avoir en vue de prendre à la cour, elles s'en désistaient de tout leur cœur et qu'elles ne laisseraient pas de demeurer, elles et leurs amis, très attachées à son service. Mlle de Chevreuse donna dans mon sens, parce qu'elle n'en avait jamais d'autre que celui de l'homme qu'elle aimait. Madame sa mère y tomba, parce que sa lumière naturelle lui faisait toujours prendre avec avidité ce qui était bon. Laigue s'y opposa, parce qu'il était lourd et que les gens de ce caractère ont toutes les peines du monde à comprendre ce qui est double. Bellièvre, Caumartin, Montrésor l'emportèrent à la fin, en lui expliquant ce double, et en lui faisant voir que si Monsieur le Prince avait bonne intention, ce procédé l'obligerait ; et que si il l'avait mauvaise, il le retiendrait et l'empêcherait au moins de nous accabler dans un moment où

nous en usions si respectueusement, si franchement et si honnêtement avec lui. Ce moment était ce que nous avions justement et uniquement à craindre, parce que la constitution des choses nous faisait déjà voir, plus que suffisamment, que si nous l'échappions d'abord, nous ne demeurerions pas longtemps sans en rencontrer de plus défavorables. Jugez, je vous supplie, de la délicatesse de celui qui pouvait unir contre nous l'autorité royale, purgée du mazarinisme, et le parti de Monsieur le Prince purgé de la faction. Sur le tout, quelle sûreté à M. le duc d'Orléans ? Vous voyez que j'avais raison de songer à prévenir l'orage et à nous faire un mérite de ce qui pouvait nous l'attirer. Je fis mon ambassade à Monsieur le Prince, je mis entre ses mains la prétention de mon chapeau, je lui remis le mariage de Mlle de Chevreuse. Il s'emporta contre moi, il jura, il me demanda pour qui je le prenais. Je sortis persuadé, et je le suis encore, qu'il avait toute l'intention de l'exécuter.

Tout ce que je vous viens de dire de l'assemblée de noblesse, des États généraux, de la déclaration contre les cardinaux tant français qu'étrangers fut ce qui remplit la scène depuis le 17 février 1651 jusqu'au 3 d'avril. Je n'en ai pas daté les jours, parce que je vous aurais trop ennuyée par la répétition : elle fut continuelle dans le Parlement sur ces matières, la cour chicana toutes choses à son ordinaire et elle se relâcha aussi à son ordinaire de toutes choses. Elle fit tant par ses journées, que le parlement de Paris écrivit à tous les parlements du royaume pour les exciter à donner arrêt contre le cardinal Mazarin, et ils le donnèrent ; qu'elle fut obligée de donner une déclaration d'innocence à Messieurs les Princes, qui fut un panégyrique ; qu'elle fut forcée de donner une déclaration par laquelle les cardinaux, tant français qu'étrangers, seraient exclus des conseils du Roi, et le Parlement n'eut pas de repos que le Cardinal n'eût quitté Sedan et ne fût allé à Brusle, maison de M. l'électeur de Cologne. Le Parlement faisait tous ces mouvements le plus naturellement du monde, s'imaginait-il ; les ressorts étaient sous le théâtre. Vous les allez voir.

Monsieur le Prince, qui était incessamment sollicité par la cour de s'accommoder, égayait de jour en jour le Parlement pour se rendre plus nécessaire à la Reine et à Monsieur ; et comme j'avais intérêt à tenir en haleine et en honneur la vieille Fronde, je ne m'endormais pas de mon côté. La Reine, dont l'animosité la plus fraîche était contre Monsieur le Prince, me faisait parler dans le même temps qu'elle n'oubliait rien pour l'obliger à négocier. Le vicomte d'Autel, capitaine des gardes de Monsieur et mon ami particulier, était frère du maréchal Du Plessis-Praslin, et il me pressa, sept ou huit jours durant, d'avoir une conférence secrète avec lui « pour affaires, me disait-il, où il y allait de ma vie et de mon honneur ». J'en fis beaucoup de difficulté, parce que je connaissais le maréchal Du Plessis pour un grand mazarin, et le vicomte d'Autel pour un bon homme très capable d'être trompé. Monsieur, à qui je rendis compte de l'instance que l'on me faisait, me commanda d'écouter le maréchal en prenant de toute manière mes précautions ; et ce qui l'obligea à me donner cet ordre fut que le maréchal lui fit dire par son frère qu'il se soumettait à tout ce qu'il lui plairait, si ce qu'il me devait dire n'était de la dernière importance à Son Altesse Royale. Je le vis donc la nuit chez le vicomte d'Autel, qui avait sa chambre au Luxembourg, mais qui avait aussi son logis dans la rue d'Enfer. Il me parla sans façonner de la part de la Reine ; il me dit qu'elle avait toujours de la bonté pour moi ; qu'elle ne me voulait point perdre ; qu'elle m'en donnait une marque en m'avertissant que j'étais sur le bord du précipice ; que Monsieur le Prince traitait avec elle ; qu'elle ne pouvait pas s'ouvrir davantage, n'étant pas assurée de moi ; mais si je voulais m'engager à son service, qu'elle me ferait toucher le détail au doigt et à l'œil. Cela était, comme vous voyez, un peu trop général, et je répondis qu'en mon particulier, je ne douterais jamais de quoi que ce fût qu'il plût à la Reine de me faire dire ; mais qu'elle jugeait bien que Monsieur, étant aussi engagé qu'il était avec Monsieur le Prince, ne romprait pas avec lui, à moins non seulement que l'on lui fît voir des faits, mais

qu'il les pût lui-même faire voir au public. Cette parole, qui était pourtant très raisonnable, aigrit beaucoup la Reine contre moi, et elle dit au maréchal : « Il veut périr, il périra. » Je l'ai su de lui-même plus de dix ans après. Voici ce qu'elle voulait dire : Servien et Lionne traitaient avec Monsieur le Prince et ils lui promettaient pour lui le gouvernement de Guyenne, celui de Provence pour monsieur son frère, la lieutenance de Roi de Guyenne et le gouvernement de Blaye pour M. de La Rochefoucauld, qui était du secret de la négociation et qui y était même présent. Monsieur le Prince devait avoir, par ce traité, toutes ses troupes entretenues dans ses provinces, à la réserve de celles qui seraient en garnison dans les places que l'on lui avait déjà rendues. Il avait mis Meille dans Clermont, Marsin dans Stenay, Bouteville dans Bellegarde, Arnauld dans le château de Dijon, Persan dans Mouron. Jugez quel établissement. Lionne m'a assuré, plusieurs fois depuis, que lui et Servien avaient fait, de très bonne foi, à Monsieur le Prince la proposition de la Guyenne et de la Provence, parce qu'ils étaient persuadés qu'il n'y avait rien que la cour ne dût faire pour le gagner. Les gens qui veulent croire du mystère à toutes ces choses ont dit qu'ils ne pensèrent qu'à l'amuser. Ce qui a donné de la couleur à cette opinion est que la chose leur réussit justement comme si ils en eussent eu le dessein ; car Monsieur le Prince ; qui ne douta point que deux hommes aussi dépendants du Cardinal n'auraient pas eu la hardiesse de lui faire des propositions de cette importance sans son ordre, et qui d'ailleurs trouva d'abord toute la facilité imaginable pour le gouvernement de Guyenne, dont il fut effectivement pourvu, en laissant celui de Bourgogne à M. d'Epernon, Monsieur le Prince, dis-je, ne douta point de l'aveu du Cardinal pour le gouvernement de Provence, et, avant que de l'avoir reçu, ou il consentit ou il fit entendre qu'il consentirait, on en parle diversement, au changement du Conseil, qui arriva le 3 avril, en la manière que je vais vous le raconter, après que je vous aurai priée de remarquer que cette faute de Monsieur le Prince est, à

mon opinion, la plus grande qu'il ait jamais faite contre la politique.

Le 3 avril, Monsieur et Monsieur le Prince étant allés au Palais-Royal, Monsieur y apprit que Chavigny, l'intime de Monsieur le Prince, y avait été mandé par la Reine, de Touraine où il était. Monsieur, qui le haïssait mortellement, se plaignit à la Reine de ce qu'elle l'avait fait revenir sans lui en parler ; et d'autant plus qu'elle lui allait, au moins selon le bruit commun, faire prendre place de ministre au Conseil. La Reine lui répondit fièrement qu'il avait bien fait d'autres choses sans elle. Monsieur sortit du Palais-Royal, et Monsieur le Prince le suivit. Après le Conseil, la Reine envoya M. de La Vrilière demander les sceaux à M. de Châteauneuf ; elle les donna, sur les dix heures du soir, à Monsieur le Premier Président, et elle envoya M. de Sully quérir son beau-père pour venir au Conseil tenir la place de chancelier. La Tivolière, lieutenant de ses gardes, vint donner part à Monsieur, entre dix et onze heures, de ce changement. Mme et Mlle de Chevreuse n'oublièrent rien pour lui en faire voir la conséquence, qui ne devait pas être bien difficile à prouver à un lieutenant général de l'État, aussi, vivement et aussi hautement offensé qu'il l'était. Vous n'aurez pas de peine à croire que je ne conservai pas, en cette occasion, la modération sur laquelle je vous ai tantôt fait mon éloge. Monsieur nous parut très animé. Il nous assembla tous, c'est-à-dire Monsieur le Prince, M. le prince de Conti, M. de Beaufort, M. de Nemours, MM. de Brissac, de La Rochefoucauld, de Chaulnes, frère aîné de celui que vous connaissez, de Vitry, de La Mothe, d'Étampes, de Fiesque et de Montrésor. Il exposa le fait, et il demanda avis. Montrésor ouvrit celui d'aller redemander les sceaux au premier président de la part de Son Altesse Royale. MM. de Chaulnes, de Brissac, de Fiesque et de Vitry furent du même sentiment. Le mien fut que celui qui venait d'être proposé était juste et fondé sur le pouvoir légitime de Monsieur ; qu'il était même nécessaire ; mais que comme il était de sa bonté d'obvier à tout ce qui pouvait arriver de plus violent dans une action de cette

nature, ma pensée n'était pas qu'il se fallût servir du peuple, comme M. de Chaulnes venait de le dire ; mais qu'il serait, ce me semblait, plus à propos que Monsieur fît exécuter la chose par son capitaine des gardes ; que M. de Beaufort et moi nous nous pourrions tenir sur les quais qui sont des deux côtés du Palais, pour contenir le peuple, qui n'avait besoin que de bride en tout où le nom de Monsieur paraissait. M. de Beaufort m'interrompit à ce mot et il me dit : « Je parlerai pour moi, Monsieur, quand j'opinerai. Pourquoi m'alléguer ? » Je faillis à tomber de mon haut. Il n'y avait pas eu entre nous la moindre ombre, je ne dis pas de division, mais de mécontentement. M. de Beaufort continua en disant qu'il ne répondrait pas que nous pussions contenir le peuple et l'empêcher de jeter peut-être dans la rivière le premier président. Quelqu'un du parti de Messieurs les Princes, je ne me souviens pas précisément si ce fut M. de Nemours ou M. de La Rochefoucauld, releva et orna ce discours de tout ce qui pouvait donner au mien couleur et figure d'une exhortation au carnage. Monsieur le Prince ajouta qu'il confessait qu'il n'entendait rien à la guerre des pots de chambre ; qu'il se sentait même poltron pour toutes les occasions de tumulte populaire et de sédition, mais que si Monsieur croyait être assez outragé pour commencer la guerre civile, il était tout prêt à monter à cheval, à se retirer en Bourgogne, et à y faire des levées pour son service. M. de Beaufort se remit encore sur le même ton ; et ce fut précisément ce qui abattit Monsieur, parce que, voyant M. de Beaufort dans les sentiments de Monsieur le Prince, il crut que le peuple se partagerait entre lui et moi. Vous avez sans doute la curiosité de savoir le sujet qui obligea M. de Beaufort à cette conduite, et vous serez bien étonnée quand vous le saurez. Ganseville, qui était lieutenant de ses gardes, m'a dit depuis que Mme de Nemours, sa sœur, qu'il aimait fort, l'avait obligé, par ses larmes plutôt que par ses raisons, dans une conversation qu'il eut l'après-dînée avec elle, à ne se point séparer de M. de Nemours, qui était inséparable de Monsieur le Prince, et que ses efforts se firent de concert avec Mme de Montbazon, qu'il

prétendait avoir été persuadée d'un côté par Vineuil et de l'autre par le maréchal d'Albret, qui tous deux s'accordaient, en ce temps-là, pour le désunir de la Fronde. Mme de Montbazon a toujours soutenu au président de Bellièvre qu'elle n'avait jamais été de ce complot, et qu'elle fut plus surprise que personne quand M. de Beaufort lui dit, le lendemain au matin, ce qui s'était passé. Le président de Bellièvre ne faisait aucun fonds sur tout ce qu'elle disait, et particulièrement sur cette matière, où M. de Beaufort prit si mal son parti qu'il tomba tout d'un coup à rien. Vous le verrez par la suite, et que, par conséquent, Mme de Montbazon avait raison de ne pas prendre sur elle sa conduite. Ganseville m'a souvent dit depuis que M. de Beaufort en fut au désespoir dès le lendemain. Je sais que Brillet, qui était son écuyer, a dit le contraire : tout cela est assez incertain. Mais ce qui m'a paru de plus sûr est qu'il me crut perdu, voyant la cour et Monsieur le Prince réunis, et croyant que Monsieur n'aurait pas la force de me soutenir contre eux. Il ne jugea pas bien ; car je suis persuadé que si lui-même ne se fût pas détaché, Monsieur eût fait tout ce que nous eussions désiré, et qu'il l'eût même fait à jeu sûr. Il ne tint pas à moi de lui faire connaître qu'il le pouvait même sans lui, comme il était vrai ; car, comme il fut entré, après cette conférence, dans la chambre de Madame, où Mme et Mlle de Chevreuse l'attendaient, je lui proposai, en leur présence, d'amuser, sous prétexte de consulter encore sur le même sujet, Messieurs les Princes ; et je ne lui demandai que deux heures de temps pour faire prendre les armes aux colonels, et pour leur faire voir qu'il était absolument maître du peuple. Madame, qui pleurait de colère et qui voulait, à toute force, que l'on prît ce parti, l'ébranla, et il dit : « Mais si nous prenions cette résolution, il faut les arrêter tout à l'heure, et eux et mon neveu de Beaufort. – Ils sont allés dans le cabinet des livres, répondit Mlle de Chevreuse, attendre Votre Altesse Royale ; il n'y a qu'à donner un tour de clef pour les y enfermer. J'envie cet honneur au vicomte d'Autel ; ce sera une belle chose qu'une fille arrête un gagneur de batailles. » Elle fit un saut en disant cela pour y aller. La grandeur de la proposition étonna

Monsieur ; et comme je connaissais parfaitement son naturel, je ne la lui avais pas faite d'abord, et je ne lui avais parlé que de les amuser. Comme il avait de l'esprit, il jugea bien que, dès qu'il y aurait du bruit dans la ville, il serait absolument nécessaire de les arrêter, et son imagination lui en arracha la proposition. Si Mlle de Chevreuse n'eût rien dit, je ne l'eusse pas relevée, et Monsieur m'eût peut-être laissé faire, ce qui lui eût imposé la nécessité d'exécuter ce qu'il avait imaginé. L'impétuosité de Mlle de Chevreuse lui approcha d'abord toute l'action. Il n'y a rien qui effraie tant une âme faible. Il se mit à siffler, ce qui n'était jamais un bon signe, quoiqu'il ne fût pas rare ; il s'en alla rêver dans une croisée. Il nous remit au lendemain ; il passa dans le cabinet des livres, où il donna congé à la compagnie, et Messieurs les Princes sortirent du Palais-Royal en se moquant publiquement, sur les degrés, de la guerre des pots de chambre.

Comme j'étais, le lendemain au matin, dans la chambre de Mme de Chevreuse, le président Viole y entra, fort embarrassé, à ce qui nous parut. Il se démêla de l'ambassade qu'il avait à porter, comme un homme qui en était fort honteux. Il mangea la moitié de ce qu'il avait à dire, nous comprîmes par l'autre qu'il venait déclarer la rupture du mariage. Mme de Chevreuse lui répondit galamment. Mlle de Chevreuse, qui s'habillait auprès du feu, se mit à rire. Vous jugez bien que nous ne fûmes pas surpris de la chose ; mais je vous avoue que je le suis encore de la manière : je n'ai jamais pu la concevoir ; mais, qui plus est, je n'ai jamais pu me la faire expliquer. J'en ai parlé mille fois à Monsieur le Prince, j'en ai parlé à Mme de Longueville, j'en ai parlé à M. de La Rochefoucauld. Aucun d'eux ne m'a pu alléguer aucune raison de ce procédé, si peu ordinaire en de pareilles occasions, où l'on cherche au moins toujours des prétextes. L'on dit après que la Reine avait défendu cette alliance, et je n'en doute pas ; mais je sais bien que Viole n'en dit pas un mot dans son compliment. Ce qui est encore de plus étonnant est que Mme de Longueville m'a dit vingt fois, depuis sa dévotion, qu'elle n'avait point rompu ce mariage ; que M. de La Rochefoucauld

me l'a confirmé, et que Monsieur le Prince, qui est l'homme du monde le moins menteur, m'a juré d'autre part qu'il n'y avait contribué ni directement ni indirectement. Comme je disais un jour à Guitaut que cette variété m'étonnait, il me répondit qu'il n'en était point surpris, parce qu'il avait remarqué, sur beaucoup d'articles, que Monsieur le Prince et Madame sa sœur avaient oublié la plupart des circonstances de ce qui s'était passé dans ces temps-là. Faites réflexion, je vous prie, sur l'inutilité des recherches qui se font tous les jours, par les gens d'études, à l'égard des siècles qui sont plus éloignés. Aussitôt que Viole fut sorti de l'hôtel de Chevreuse, je reçus un billet de Jouy, qui était à Monsieur, qui portait que Son Altesse Royale s'était levée de fort bon matin, qu'elle paraissait consternée, que le maréchal de Gramont l'avait entretenue fort longtemps ; que Goulas avait eu une conférence particulière avec lui ; que le maréchal de La Ferté-Imbault, qui était une manière de girasol, commençait à fuir ceux qui étaient marqués dans la maison pour être de mes amis. Le marquis de Sablonnières, qui commandait le régiment de Valois, et qui était aussi mon ami, entra un moment après pour m'avertir que Goulas était allé chez Chavigny avec un visage fort gai, au sortir de la conversation qu'il avait eue avec Monsieur. Mme de Chevreuse reçut, au même instant, un billet de Madame, qui la chargeait de me dire que je me tinsse sur mes gardes, et qu'elle mourait de peur que les menaces que l'on faisait à Monsieur ne l'obligeassent à m'abandonner. Ces avis me portèrent à me faire un mérite auprès de Monsieur de ce que j'avais sujet de craindre de sa faiblesse, et de ce que je croyais nécessaire pour ma sûreté. Je déclarai ma pensée à l'hôtel de Chevreuse, en présence des gens les plus affidés du parti. Ils l'approuvèrent, et je l'exécutai. La voici : j'allai trouver Monsieur, je lui dis qu'ayant eu l'honneur et la satisfaction de le servir dans les deux choses qu'il avait eues le plus à cœur, qui étaient l'éloignement du Mazarin et la liberté de messieurs ses cousins, je me sentirais obligé de rentrer purement dans les exercices de ma profession, quand je n'en aurais point d'autre raison que celle de prendre un temps

aussi propre que celui-là pour m'y remettre ; que je serais le plus imprudent de tous les hommes, si je le manquais, dans une occasion où non seulement mon service ne lui était plus utile, mais où ma présence même lui serait assurément d'un grand embarras ; que je n'ignorais pas qu'il était accablé d'instances et d'importunité sur mon sujet ; que je le conjurais de les faire finir en me permettant de me retirer dans mon Cloître. Il serait inutile que je vous achevasse ce discours, vous en jugez assez la suite. Je ne vous puis exprimer le transport de joie qui me parut dans les yeux et sur le visage de Monsieur, quoiqu'il fût l'homme du monde le plus dissimulé et qu'il fît, en paroles, tous ses efforts pour me retenir. Il me promit qu'il ne m'abandonnerait jamais ; il m'avoua que la Reine l'en pressait ; il m'assura que quoique la réunion de la Reine et des princes l'obligeât à faire bonne mine, il n'oublierait jamais le cruel outrage qu'il venait de recevoir ; qu'il aurait fait des merveilles, si M. de Beaufort ne lui avait point manqué ; que sa désertion était cause qu'il avait molli, parce qu'il avait cru qu'il pouvait partager le peuple ; que je me donnasse un peu de patience, et que je verrais qu'il saurait bien prendre son temps pour remettre les gens dans leur devoir. Je ne me rendis pas ; il se rendit, mais après de grandes promesses de me conserver toute sa vie dans son cœur et d'entretenir, par le canal de Jouy, un commerce secret. Il voulut savoir mes sentiments sur la conduite qu'il avait à tenir, et il me mena chez Madame, qui était au lit, pour me les faire dire devant elle. Je lui conseillai de s'accommoder avec la cour, et de mettre pour unique condition que l'on ôtât les sceaux à Monsieur le Premier Président ; ce que je fis, sans aucune animosité contre sa personne : car il est vrai que bien que nous fussions toujours de parti contraire, je l'aimais naturellement ; mais j'agissais ainsi parce que j'eusse cru trahir ce que je devais à Monsieur, si je ne lui eusse représenté la honte qu'il y eût pour lui à souffrir que les sceaux demeurassent à un homme qui les avait eus sans la participation du lieutenant général de l'État. Madame reprit tout d'un coup : « Et de Chavigny, vous n'en dites rien. – Non,

Madame, lui répondis-je, parce qu'il est bon qu'il demeure. La Reine le hait mortellement, il hait mortellement le Mazarin. L'on ne l'a remis au Conseil que pour plaire à Monsieur le Prince. Voilà deux ou trois grains qui altéreraient la composition du monde la plus naturelle ; laissez-le, Madame ; il y est admirable pour Monsieur, dont l'intérêt n'est pas qu'une confédération dans laquelle il n'entre que par force dure longtemps. » Vous remarquerez, s'il vous plaît, que ce M. de Chavigny dont il est question avait été favori et même fils, à ce que l'on a cru, de M. le cardinal de Richelieu ; qu'il avait été fait par lui chancelier de Monsieur, et que ce chancelier traitait si familièrement Monsieur, son maître, qu'un jour il lui fit tomber un bouton de son pourpoint, en lui disant : « Je veux bien que vous sachiez que Monsieur le Cardinal vous fera sauter, quand il voudra, comme je fais sauter ce bouton. » Je tiens ce que je vous dis de la bouche même de Monsieur. Vous voyez que Madame n'avait pas tout à fait tort de se ressouvenir de M. de Chavigny. Monsieur eut de la peine à le souffrir dans le Conseil : il se rendit pourtant à ma raison ; il n'opiniâtra que le garde des sceaux. L'on le destitua ; l'on crut, à la cour, que l'on en était quitte à bon marché, et l'on avait raison.

Au sortir de chez Monsieur, j'allai prendre congé de Messieurs les Princes. Ils étaient avec Mme de Longueville et Madame la Palatine à l'hôtel de Condé. M. le prince de Conti reçut mon compliment en riant et en me traitant de bon père ermite. Mme de Longueville ne me parut pas y faire beaucoup de réflexion ; Monsieur le Prince en conçut la conséquence, et je vis clairement que ce pas de ballet l'avait surpris. Madame la Palatine l'observa mieux que personne, comme vous verrez dans la suite. Je me retirai donc à mon Cloître de Notre-Dame, où je ne m'abandonnai pas si fort à la Providence, que je ne me servisse aussi de moyens humains pour me défendre de l'insulte de mes ennemis. Annery, avec la noblesse du Vexin, me rejoignit ; Châteaubriant, Châteaurenault, le vicomte de Lamet, Argenteuil, le chevalier d'Humières se logèrent dans le Cloître.

Balan et le comte de Crafort, avec cinquante officiers écossais qui avaient été des troupes de Montrose, furent distribués dans les maisons de la rue Neuve qui m'étaient le plus affectionnées. Les colonels et les capitaines de quartier qui étaient dans mes intérêts eurent chacun leur signal et leur mot de ralliement. Enfin je me résolus d'attendre ce que le chapitre des accidents produirait, en remplissant exactement les devoirs de ma profession et en ne donnant plus aucune apparence d'intrigue du monde. Jouy ne me voyait qu'en cachette ; je n'allais que la nuit à l'hôtel de Chevreuse, seul avec Malclerc ; je ne voyais plus que des chanoines et des curés. La raillerie en était forte au Palais-Royal et à l'hôtel de Condé. Je fis faire, en ce temps-là, une volière dans une croisée, et Nogent en fit le proverbe : « Le coadjuteur siffle ses linottes. » La disposition de Paris me consolait fort du ridicule du Palais-Royal. J'y étais fort bien, et d'autant mieux que tout le monde y était fort mal. Les curés, les habitués, les mendiants avaient été informés avec soin des négociations de Monsieur le Prince. Je donnais des bottes à M. de Beaufort, qu'il ne parait pas avec toute l'adresse qui y eût été nécessaire ; M. de Châteauneuf, qui s'était retiré à Montrouge après que l'on lui eut ôté les sceaux, me donnait tous les avis qui lui venaient d'ordinaire très bons, et du maréchal de Villeroy et du commandeur de Jars : Monsieur, qui, dans le fond du cœur, était enragé contre la cour, entretenait très soigneusement le commerce que j'avais avec lui. Voici qui donna la forme à ces préalables. Le vicomte d'Autel vint chez moi entre minuit et une heure, et il me dit que le maréchal Du Plessis, son frère, était dans le fond de son carrosse, à la porte. Comme il fut entré, il m'embrassa en me disant : « Je vous salue comme notre ministre. » Comme il vit que je souriais à ce mot, il ajouta : « Non, je ne raille point, il ne tiendra qu'à vous que vous ne le soyez. La Reine me vient de commander de vous dire qu'elle remet entre vos mains la personne du Roi et sa couronne. Écoutez-moi. » Il me conta ensuite tout le prétendu traité de Monsieur le Prince avec Servien et Lionne, dont je vous ai déjà parlé. Il me dit que le Cardinal avait mandé à la Reine

que si elle ajoutait le gouvernement de Provence à celui de Guyenne, sur lequel elle venait de se relâcher, elle était déshonorée à tout jamais, et que le Roi son fils, quand il serait en âge, la considérerait comme celle qui aurait perdu son État ; qu'elle voyait son zèle pour son service dans un avis aussi contraire à ses propres intérêts ; que ce traité portant son rétablissement comme il le portait, il y pourrait trouver son compte, parce que le ministre d'un roi affaibli trouvait quelquefois plus d'avantage, pour son particulier, dans la diminution de l'autorité que dans son agrandissement (il eût eu peine à prouver cette thèse) ; mais qu'il aimait mieux être toute sa vie mendiant de porte en porte que de consentir que la Reine contribuât elle-même à cette diminution, et particulièrement pour la considération de lui Mazarin. Le maréchal Du Plessis, à ce dernier mot, tira la lettre de sa poche, écrite de la main du Cardinal, que je connaissais très bien.

Je ne me souviens pas d'avoir vu en ma vie une si belle lettre. Voici ce qui me la fit croire offensive. Ce n'est pas de ce qu'elle n'était pas en chiffre, car elle était venue par une voie si sûre que je ne m'en étonnai pas, mais elle finissait ainsi : « Vous savez, Madame, que le plus capital ennemi que j'aie au monde est le coadjuteur ; servez-vous-en, Madame, plutôt que de traiter avec Monsieur le Prince aux conditions qu'il demande ; faites-le cardinal, donnez-lui ma place, mettez-le dans mon appartement ; il sera peut-être à Monsieur plus qu'à Votre Majesté ; mais Monsieur ne veut point la perte de l'État ; ses intentions, dans le fond, ne sont point mauvaises. Enfin tout, Madame, plutôt que d'accorder à Monsieur le Prince ce qu'il demande. Si il l'obtenait, il n'y aurait plus qu'à le mener à Reims. » Voilà la lettre du Cardinal ; il ne me souviens peut-être pas des propres paroles, mais je suis assuré que c'en était la substance. Je crois que vous ne condamnerez pas le jugement que je fis dans mon âme de cette lettre. Je témoignai au maréchal que je la croyais très sincère, et qu'il ne se pouvait pas, par conséquent, que je ne m'en sentisse très obligé ; mais

comme, dans la vérité, je n'en pris que la moitié pour bonne du côté de la cour, je me résolus aussi, sans balancer, d'en user de même du mien, de ne pas accepter le ministère, et d'en tirer, si je pouvais, le cardinalat.

Je répondis au maréchal Du Plessis que j'étais sensiblement obligé à la Reine, et que pour lui marquer ma reconnaissance, je la suppliais de me permettre de la servir sans intérêt ; que j'étais très incapable du ministère pour toute sorte de raisons ; qu'il n'était pas même de la dignité de la Reine d'y élever un homme encore tout chaud et tout fumant, pour ainsi parler, de la faction ; que le titre même me rendrait inutile à son service du côté de Monsieur et encore beaucoup davantage du côté du peuple, qui étaient les deux endroits qui, dans la conjoncture présente, lui étaient les plus considérables. « Mais, reprit tout d'un coup le maréchal Du Plessis, il faut quelqu'un pour remplir la niche : tant qu'elle sera vide, Monsieur le Prince dira toujours que l'on y veut remettre Monsieur le Cardinal, et c'est ce qui lui donnera de la force. – Vous avez d'autres sujets, lui répondis-je, bien plus propres à cela que moi. » À quoi le maréchal repartit : « Le premier président ne serait pas agréable aux Frondeurs ; la Reine, ni Monsieur, ne se fieront jamais à Chavigny. » Après bien des tours, je lui nommai M. de Châteauneuf. Il se récria à ce nom. « Et quoi ? me dit-il, vous ne savez pas que c'est le plus grand ennemi que vous avez au monde ? Vous ne savez pas que ce fut lui qui s'opposa à votre chapeau à Fontainebleau ? vous ne savez pas que ce fut lui qui écrivit de sa main ce beau mémorial qui fut envoyé à votre honneur et louange au Parlement ? » Voilà précisément où j'appris cette dernière circonstance, car je savais déjà toute la pièce de Fontainebleau. Je répondis au maréchal que je n'étais peut-être pas si ignorant qu'il se l'imaginait, mais que les temps avaient porté des raccommodements qui, à l'égard du public, avaient couvert le passé ; que je craignais comme la mort la nécessité des apologies. « Mais, reprit le maréchal, si nous vous mettons en main le mémoire envoyé au Parlement ? – Si vous

me le mettez en main, lui repartis-je, j'abandonnerai M. de Châteauneuf ; car, en ce cas, le mémoire qui a été écrit depuis notre raccommodement me servira d'apologie. » Le maréchal s'agita beaucoup sur cet article, sur lequel il prit occasion de me dire, plus délicatement qu'à lui n'appartenait, que Monsieur m'avait aussi abandonné : ce qu'il coula pour découvrir comme j'étais avec lui. Je voulus bien lui en donner le contentement, en lui répondant qu'il était vrai, mais que je ne le traiterais pas néanmoins comme M. de Châteauneuf. J'ajoutai à la réponse un petit sourire, comme si il m'eût échappé, pour lui faire voir que je n'étais peut-être pas si mal traité de Monsieur que l'on l'avait cru. Comme il vit que je m'étais refermé, après avoir jeté cette petite lueur, il me dit : « Il faudrait que vous vissiez vous-même la Reine. » Je ne fis pas semblant de l'avoir entendu ; il le répéta encore une fois, et puis, tout d'un coup, il jeta sur la table un papier, en disant : « Tenez, lisez ; vous fierez-vous à cela ? » C'était un écrit signé de la Reine, qui me promettait toute sorte de sûreté, si je voulais aller au Palais-Royal. « Non, dis-je au maréchal, et vous l'allez voir. » Je baisai le papier avec un profond respect, et je le jetai dans le feu en disant : « Quand me voulez-vous mener chez la Reine ? » Je n'ai jamais vu un homme plus surpris que le maréchal. Nous convînmes que je me trouverais à minuit dans le cloître Saint-Honoré. Je n'y manquai pas. Il me mena au petit oratoire, par un degré dérobé. La Reine y entra un quart d'heure après. Le maréchal sortit, et je restai tout seul avec elle ; elle n'oublia rien, pour me persuader de prendre le titre de ministre et l'appartement du Cardinal au Palais-Royal, que ce qui était précisément et uniquement nécessaire pour m'y résoudre, car je connus clairement qu'elle avait plus que jamais le Cardinal dans l'esprit et dans le cœur ; et quoiqu'elle affectât de me dire que, bien qu'elle estimât beaucoup et qu'elle l'aimât fort, elle ne voulait point perdre l'État pour lui, j'eus tout sujet de croire qu'elle y était plus disposée que jamais. Je fus convaincu, avant même que je sortisse de l'oratoire, que je ne me trompais pas dans mon jugement ; car aussitôt qu'elle eût vu que je ne me

rendais pas sur le ministère, elle me montra le cardinalat ; mais comme prix des efforts que je ferais, pour l'amour d'elle, me disait-elle, pour le rétablissement du Mazarin. Je crus qu'il était nécessaire que je m'ouvrisse, quoique le pas fût fort délicat. Mais j'ai ; toute ma vie, estimé que quand l'on se trouve obligé à faire un discours que l'on prévoit ne devoir pas agréer, l'on ne lui peut trop donner d'apparences de sincérité, parce que c'est l'unique voie pour l'adoucir. Voici ce que, sur ce principe, je dis à la Reine :

« Je suis au désespoir, Madame, qu'il ait plu à Dieu de réduire les affaires dans un état qui ne permet pas seulement, mais qui ordonne même à un sujet de parler à sa souveraine, comme je vais parler à Votre Majesté. Elle sait mieux que personne que l'un de mes crimes auprès de Monsieur le Cardinal est d'avoir prédit cela, et j'ai passé pour l'auteur de ce dont je n'ai jamais été que le prophète. L'on y est, Madame ; Dieu sait mon cœur, et que personne en France, sans exception, n'en est plus affligé que moi. Votre Majesté souhaite, et avec beaucoup de justice, de s'en tirer, et je la supplie très humblement de me permettre de lui dire qu'elle ne le peut faire, à mon sens, tant qu'elle pensera au rétablissement de Monsieur le Cardinal : je ne dis pas cela, Madame, dans la pensée que je le puisse persuader à Votre Majesté ; ce n'est que pour m'acquitter de ce que je lui dois. Je coule le plus légèrement qu'il m'est possible sur ce point, que je sais n'être pas agréable à Votre Majesté, et je passe à ce qui me regarde. J'ai, Madame, une passion si violente de pouvoir récompenser par mes services ce que mon malheur m'a forcé de faire dans les dernières occasions, que je ne reconnais plus de règles à mes actions que celles que je me forme sur le plus ou le moins d'utilité dont elles vous peuvent être. Je ne puis proférer ce mot sans revenir encore à supplier très humblement Votre Majesté de me le pardonner. Dans le temps ordinaires, cela serait criminel, parce que l'on ne doit considérer que la volonté du maître ; dans les malheurs où l'État est tombé, l'on peut et l'on est même obligé,

lorsque l'on se trouve en de certains postes, à n'avoir égard qu'à le servir, et c'est là une chose dont un homme de bien ne se doit jamais tenir dispensé.

« Je manquerais au respect que je dois à Votre Majesté, si je prétendais contrarier, par toute autre voie que par une très humble et très simple remontrance, les pensées qu'elle a pour Monsieur le Cardinal ; mais je crois que je n'en sors pas, vu les circonstances, en lui représentant, avec une profonde soumission ; ce qui me peut rendre utile ou inutile à son service dans la conjoncture présente. Vous avez, Madame, à vous défendre contre Monsieur le Prince, qui veut le rétablissement de Monsieur le Cardinal, à condition que vous lui donniez par avance de quoi le perdre quand il lui plaira. Vous avez besoin, pour lui résister, de Monsieur, qui ne veut point le rétablissement de Monsieur le Cardinal, et qui, supposé son exclusion, veut, sans exception, tout ce qu'il vous plaira. Vous ne voulez point, Madame, donner à Monsieur le Prince ce qu'il demande, ni à Monsieur ce qu'il souhaite. J'ai toutes les passions du monde de vous servir contre l'un et de vous servir auprès de l'autre, et il est constant que je ne puis réussir qu'en prenant les moyens qui sont propres à ces deux fins. Monsieur le Prince n'a de force contre Votre Majesté que celle qu'il tire de la haine que l'on a contre Monsieur le Cardinal ; et Monsieur n'a de considération, hors celle de sa naissance, capable de vous servir utilement contre Monsieur le Prince, que celle qu'il emprunte de ce qu'il a fait contre le même Monsieur le Cardinal. Vous voyez, Madame, qu'il faudrait beaucoup d'art pour concilier ces contradictions, quand même l'esprit de Monsieur serait gagné en sa faveur. Il ne l'est pas, et je vous proteste que je ne crois pas qu'il puisse l'être ; et que si il entrevoyait que je l'y voulusse porter, il se mettrait plutôt aujourd'hui que demain entre les mains de Monsieur le Prince. »

La Reine sourit à ces dernières paroles, et elle me dit : « Si vous le vouliez, si vous le vouliez. – Non, Madame, repris-je, je

vous le jure sur tout ce qu'il y a au monde de plus sacré. – Revenez à moi, me dit-elle, et je me moquerai de votre Monsieur, qui est le dernier des hommes. » Je lui répondis : « Je vous jure, Madame, que si j'avais fait ce pas, et qu'il parût le moins du monde que je me fusse radouci pour Monsieur le Cardinal, je serais plus inutile auprès de Monsieur et dans le peuple, à votre service, que le prélat de Dôle, parce que je serais sans comparaison plus haï de l'un et de l'autre. » La Reine se mit alors en colère, et me dit que Dieu protégerait le Roi son fils, puisque tout le monde l'abandonnait. Elle fut plus d'un demi-quart d'heure dans de grands mouvements, dont elle revint après assez bonnement. Je voulus prendre ce moment pour suivre le fil du discours que je lui avais commencé ; elle m'interrompit en me disant : « Je ne vous blâme pas tant à l'égard de Monsieur que vous pensez. C'est un étrange seigneur. Mais, reprit-elle tout d'un coup, je fais tout pour vous ; je vous ai offert place dans le Conseil, je vous offre la nomination au cardinalat ; que ferez-vous pour moi ? – Si Votre Majesté, Madame, lui répondis-je, m'avait permis d'achever ce que j'avais tantôt commencé, elle aurait déjà vu que je ne suis pas venu ici pour recevoir des grâces, mais pour essayer de les mériter. » Le visage de la Reine s'épanouit à ce mot. « Et que ferez-vous ? me dit-elle fort doucement. – Votre Majesté me permet-elle ; ou plutôt me commande-t-elle, lui répondis-je, de dire une sottise ? parce que ce sera manquer au respect que l'on doit au sang royal.

– Dites, dites, reprit la Reine avec impatience.

– J'obligerai, Madame, lui repartis-je, Monsieur le Prince de sortir de Paris avant qu'il soit huit jours, et je lui enlèverai Monsieur dès demain. » La Reine, transportée de joie, me tendit la main, en me disant : « Touchez là, vous êtes après-demain cardinal, et, de plus, le second de mes amis. »

Elle entra ensuite dans les moyens ; je les lui expliquai. Ils lui plurent jusqu'à l'emportement. Elle eut la bonté de souffrir que je lui fisse un détail et une manière d'apologie du passé. Elle conçut, ou elle fit semblant de concevoir une partie de mes raisons ; elle combattit les autres avec bonté et douceur ; elle revint ensuite à me parler du Mazarin, et à me dire qu'elle voulait que nous fussions amis. Je lui fis voir que je me rendrais absolument inutile à son service, pour peu que l'on touchât cette corde ; que je la conjurais de me laisser donc le caractère d'ennemi de Mazarin. « Mais, vraiment, dit la Reine, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une chose si étrange : il faut, pour me servir, que vous demeuriez l'ennemi de celui qui a ma confiance ? – Oui, Madame, lui répondis-je, il le faut, et n'ai-je pas dit à Votre Majesté, en entrant ici, que l'on est tombé dans un temps où un homme de bien a quelquefois honte de parler comme il y est obligé ? » J'ajoutai : « Mais, Madame, pour faire voir à Votre Majesté que je vais même à l'égard de Monsieur le Cardinal, jusqu'où mon devoir et mon honneur me le permettent, je lui fais une proposition : qu'il se serve de l'état où je suis avec Monsieur le Prince, comme je me sers de l'état où Monsieur le Prince est avec lui ; il y pourra peut-être trouver son compte, comme j'y trouve le mien. » La Reine se prit à rire et de bon cœur, et puis elle me demanda si je dirais à Monsieur ce qui se venait de passer. Je lui répondis que je savais certainement qu'il l'approuverait, et que, pour le lui témoigner, le lendemain, au cercle, il lui parlerait d'un appartement qu'elle voulait faire accommoder ou faire à Fontainebleau. Comme je la suppliais de garder le secret, elle me répondit qu'elle en avait bien plus de sujet que je ne pensais. Elle me dit sur cela tout ce que la rage fait dire contre Servien et contre Lionne, qu'elle appela vingt fois des perfides. Elle traita Chavigny de petit coquin ; elle finit par Le Tellier, en disant : « Il n'est pas traître comme les autres, mais il est faible, et il n'est pas assez reconnaissant. – Mais, Madame, repris-je, je supplie Votre Majesté de me permettre de lui dire que tant que la niche de premier ministre sera vide, Monsieur le Prince en prendra une

grande force, parce qu'il la fera toujours paraître comme toute prête à recevoir Monsieur le Cardinal. – Il est vrai, me répondit la Reine, et j'ai fait réflexion sur ce que vous en avez dit, la nuit passée, au maréchal Du Plessis. Le vieux Châteauneuf est bon pour cela ; mais Monsieur le Cardinal y aura bien de la peine, car il le hait mortellement, et il en a sujet. Le Tellier croit qu'il n'y a que lui à mettre en cette place. Mais, à propos de cela, ajouta-t-elle, j'admire votre folie ; vous vous faites un point d'honneur de rétablir cet homme, qui est le plus grand ennemi que vous ayez sur la terre. Attendez. » En disant cette parole, elle sortit du petit oratoire, elle y rentra aussitôt, et elle jeta sur un petit autel le mémoire qui avait été envoyé contre moi au Parlement, brouillé et raturé, mais écrit de la main de M. de Châteauneuf. Je lui dis, après l'avoir lu : « Si il vous plaît, Madame, de me permettre de le montrer, je me séparerai dès demain de M. de Châteauneuf ; mais Votre Majesté juge bien qu'à moins d'une justification de cette nature, je me déshonorerais. – Non, me répondit la Reine, je ne veux pas que vous le montriez : Châteauneuf nous est bon ; et, au contraire, il faut que vous lui fassiez meilleur visage que jamais. » Elle me reprit des mains son papier. « Je le garde, me dit-elle, pour le faire voir, en temps et lieu, à sa bonne amie Mme de Chevreuse. Mais à propos de bonne amie, ajouta la Reine, vous en avez une meilleure que vous ne pensez peut-être ; devinez-la. C'est la Palatine », poursuivit-elle. Je demeurai tout étonné, parce que je croyais la Palatine encore dans les intérêts de Monsieur le Prince. « Vous êtes surpris, me dit la Reine : elle est moins contente de Monsieur le Prince que vous ne l'êtes. Voyez-la : je suis convenue avec elle que vous régliez ensemble ce qu'il faut mander sur tout ceci à Monsieur le Cardinal, car vous croyez facilement que je n'exécuterai rien sans avoir de ses nouvelles. Ce n'est pas, ajouta-t-elle, que cela soit nécessaire à l'égard de votre cardinalat, car il y est très résolu, et il reconnaît, de bonne foi, que vous ne pouvez plus vous-même vous en défendre ; mais enfin il faut le persuader pour Châteauneuf, ce qui sera difficile. La Palatine vous dira encore autre chose. Il faut que

Battet parte, le temps presse. Vous voyez comme Monsieur le Prince me traite ; il me brave tous les jours, depuis que j'ai désavoué mes deux traîtres. » C'est ainsi qu'elle appelait Servien et Lionne. Vous verrez qu'elle changera bientôt de sentiment à l'égard du dernier. Je pris ce moment, où elle rougissait de colère, pour lui bien faire ma cour, en lui répondant : « Avant qu'il soit deux jours, Madame, Monsieur le Prince ne vous bravera plus. Votre Majesté veut attendre des nouvelles de Monsieur le Cardinal, pour effectuer ce qu'elle me fait l'honneur de me promettre : je la supplie très humblement de me permettre que je n'attende rien pour la servir. » La Reine fut touchée de cette parole, qui lui parut honnête. Le vrai est qu'elle m'était de plus nécessaire ; car je voyais que Monsieur le Prince, depuis cinq ou six jours, gagnait du terrain par les éclats qu'il faisait contre le Mazarin, et qu'il était temps que je parusse pour en prendre ma part. Je fis valoir, sans affectation, à la Reine, la démarche que je méditais, et j'achevai de lui en expliquer la manière, que j'avais déjà touchée dans le discours. Elle en fut transportée de joie. La tendresse qu'elle avait pour le Cardinal fit qu'elle eut un peu de peine à agréer que je continuasse à ne le pas épargner dans le Parlement, où l'on était obligé, à tous les quarts d'heure, de le déchirer. Elle se rendit toutefois à la considération de la nécessité. Comme j'étais déjà sorti de l'oratoire, elle me rappela pour me dire qu'au moins je me ressouvinsse bien que c'était Monsieur le Cardinal qui lui avait fait instance de me donner la nomination. À quoi je lui répondis que je m'en sentais très obligé, et que je lui en témoignerais toujours ma reconnaissance en tout ce qui ne serait pas contre mon honneur ; qu'elle savait ce que lui avait dit d'abord, et que je la pouvais assurer que je la tromperais doublement si je lui disais que je la pusse servir pour le rétablissement dans le ministère de Monsieur le Cardinal. Je remarquai qu'elle rêva un peu, et puis elle me dit d'un air assez gai : « Allez, vous êtes un vrai démon. Voyez la Palatine ; bon soir. Que je sache, la veille, le jour que vous irez au Palais. » Elle me mit entre les mains de Gaboury (car elle avait renvoyé le maréchal Du Plessis), qui me

conduisit, par je ne sais combien de détours, presque à la porte de la cour des cuisines.

J'allai, le lendemain, la nuit, chez Monsieur, qui eut une joie que je ne vous puis exprimer. Il me gronda toutefois beaucoup de ce que je n'avais pas accepté le ministère et l'appartement au Palais-Royal, en me disant que la Reine était une femme d'habitude, dans l'esprit de laquelle je me serais peut-être insinué. Je ne suis pas encore persuadé que j'aie eu tort en cette rencontre. L'on ne se doit jamais jouer avec la faveur : l'on ne la peut trop embrasser quand elle est véritable ; l'on ne s'en peut trop éloigner quand elle est fausse.

J'allai, au sortir de chez Monsieur, chez la Palatine, d'où je ne sortis qu'un moment avant le jour. J'ai fait tous les efforts que j'ai pu sur ma mémoire pour y rappeler les raisons qu'elle me dit du mécontentement qu'elle avait de Monsieur le Prince. Je sais bien qu'il y en avait trois ou quatre ; je ne me ressouviens que de deux, dont l'une fut, à mon sens, plus alléguée pour moi que pour la personne intéressée, et l'autre était, en tout sens, très solide et très véritable. Elle prenait part à l'outrage que Mlle de Chevreuse avait reçu, parce que c'était elle qui avait porté la première parole du mariage. Monsieur le Prince n'avait pas fait ce qu'il avait pu pour faire donner la surintendance des finances au bon homme La Vieuville, père du chevalier du même nom, qu'elle aimait éperdument. Elle me dit que la Reine lui en avait donné parole positive ; elle y engagea la mienne. J'engageai la sienne pour mon cardinalat. Nous nous tînmes fidèlement parole de part et d'autre, et je crois, dans la vérité, lui devoir le chapeau, parce qu'elle ménagea si adroitement le Cardinal, qu'il ne put enfin s'empêcher, avec toutes les plus mauvaises intentions du monde, de le laisser tomber sur ma tête. Nous concertâmes, cette nuit-là et la suivante, tout ce qu'il y avait à régler touchant le voyage de Bartet. La Palatine écrivit par lui une grande dépêche en chiffre au Cardinal, qui est une des plus belles pièces qui se soit peut-être jamais faite ; elle lui

parlait, entre autres, du refus que j'avais fait à la Reine de la servir à l'égard de son retour en France, si délicatement, si habilement, qu'il me semblait à moi-même que ce fût la chose du monde qui lui fût la plus avantageuse. Vous pouvez juger que je ne m'endormis pas du côté de Rome. Je préparai les esprits, de celui de Paris, à l'ouverture de la nouvelle scène que je méditais. L'importance des gouvernements de Guyenne et de Provence fut exagérée ; le voisinage d'Espagne et d'Italie fut figuré. Les Espagnols qui n'étaient pas encore sortis de la ville de Stenay, quoique Monsieur le Prince en tînt la citadelle, ne furent pas oubliés. Après que j'eus un peu arrosé le public, je m'ouvris avec les particuliers. Je leur dis que j'étais au désespoir que l'état où je voyais les affaires m'obligeât de sortir de la retraite à laquelle je m'étais résolu ; que j'avais espéré qu'après tant d'agitations et tant de troubles, l'on pourrait jouir de quelque calme et d'une honnête tranquillité ; qu'il me paraissait que nous retombions dans une condition beaucoup plus mauvaise que celle dont nous venions de sortir, parce que les négociations que l'on faisait continuellement avec le Mazarin faisaient bien plus de mal à l'État que son ministère ; qu'elles entretenaient la Reine dans l'espérance de son rétablissement, et qu'ainsi rien ne se faisait que par lui ; et que, comme les prétentions de Monsieur le Prince étaient immenses et que la cour avait peine à se résoudre de les satisfaire, nous courrions fortune d'avoir une guerre civile pour préalable de son rétablissement, qui serait le prix de l'accommodement ; que Monsieur en serait la victime, mais que sa qualité la sauverait du sacrifice, et que les pauvres Frondeurs y demeureraient égorgés. Ce canevas, beau et fort, comme vous voyez, qui fut mis et étendu sur le métier par Caumartin, fut brodé par moi de toutes les couleurs que je crus les plus revenantes à ceux à qui je les faisais voir. Je réussis : je m'aperçus qu'en trois ou quatre jours j'avais fait mon effet ; et je mandai à la Reine, par la Palatine, que j'irais le lendemain au Palais. Jugez, s'il vous plaît, de la joie qu'elle en eut par un emportement, qui ne mérite d'être remarqué que pour vous la faire voir. Il me semble que je

vous ai déjà dit que Mme de Chevreuse avait toujours gardé assez de mesures avec la Reine, et qu'elle avait pris soin de lui faire croire qu'elle était beaucoup plus emportée par sa fille que par elle-même à tout ce qui se passait. Je ne puis bien vous dire ce que la Reine en crut effectivement, parce que j'ai observé sur ce point beaucoup de pour et de contre. Ce qui s'ensuivit fut que Mme de Chevreuse ne cessa point d'aller au Palais-Royal, dans le temps même que Monsieur le Prince s'y croyait le maître, ni de parler à la Reine avec beaucoup de familiarité dès que le traité qu'il croyait avoir conclu avec Servien et Lionne fut désavoué. Elle était dans le petit cabinet, avec mademoiselle sa fille, le jour que la Palatine venait d'écrire à la Reine que j'irais au Palais. La Reine appela Mlle de Chevreuse, et elle lui demanda si je continuais dans cette résolution. Mlle de Chevreuse lui ayant répondu que j'irais, la Reine la baisa deux ou trois fois, en lui disant : « Friponne, tu me fais autant de bien que tu m'as fait de mal. »

Vous avez vu, ci-devant, que Monsieur le Prince égayait de temps en temps le Parlement, pour se rendre plus considérable à la cour. Quand il sut que le Cardinal avait rompu le traité de Servien et de Lionne, il n'oublia rien pour l'enflammer afin de se rendre plus redoutable à la reine. Il y avait tous les jours quelque nouvelle scène : tantôt l'on envoyait dans les provinces informer contre le Cardinal, tantôt l'on faisait des recherches de ses effets dans Paris ; tantôt l'on déclamait dans les chambres assemblées contre les Bartets, les Brachets et les Fouquets, qui allaient et venaient incessamment de Paris à Brusle ; et comme, depuis ma retraite, j'avais cessé d'aller au Parlement, je m'aperçus que l'on se servait de mon absence pour faire croire que je mollissais à l'égard du Mazarin, et que j'appréhendais de me trouver dans les lieux où je pourrais être obligé à me déclarer sur son sujet. Un certain Montandré, méchant écrivain à qui Vardes avait fait couper le nez, pour je ne sais quel libelle qu'il avait fait contre Mme la maréchale de Guébriant, sa sœur, s'attacha, pour avoir du pain, à la misérable fortune du

commandeur de Saint-Simon, chef des criailleurs du parti des princes, et m'attaqua sur ce ton par douze ou quinze libelles plus mauvais l'un que l'autre, en douze ou quinze jours de temps. Je me les faisais apporter régulièrement sur l'heure de mon dîner, pour les lire publiquement, au sortir de table, en présence de tout ce qui se trouvait chez moi ; et quand je crus avoir fait connaître suffisamment aux particuliers que je méprisais ces sortes d'invectives, je me résolus de faire voir au public que je les savais relever. Je travaillai pour cela, avec soin, à une réponse courte, mais générale, que j'intitulai L'Apologie de l'ancienne et légitime Fronde, dont la lettre paraissait être contre le Mazarin, et dont le sens était proprement contre ceux qui se servaient de son nom pour abattre l'autorité royale. Je la fis crier et débiter dans Paris par cinquante colporteurs, qui parurent, en même temps, en différentes rues, et qui étaient soutenus, dans toutes, par des gens apostés pour cela. J'allai, le même matin, au Palais, avec quatre cents hommes ; j'y pris ma place après avoir fait une profonde révérence à Monsieur le Prince, que je trouvai devant le feu de la Grande Chambre. Il me salua fort civilement. Il parla dans la séance, avec beaucoup d'aigreur, contre les transports d'argent faits hors du royaume par Cantarini, banquier du Cardinal. Vous jugez bien que je ne l'épargnai pas non plus, et que tout ce qui était de la vieille Fronde se piqua de renchérir sur la nouvelle. Celle-ci en parut embarrassée ; et Croissy, qui en était et qui venait de lire L'Apologie de l'ancienne, dit à Caumartin : « La botte est belle, vous l'entendez mieux que nous. J'avais bien dit à Monsieur le Prince qu'il fallait faire taire ce coquin de Montandré. » Comme il ne se tut pourtant pas, je continuai aussi, de mon côté, à écrire et à faire écrire. Portail, avocat au Parlement et habile homme, fit, en ce temps-là, La Défense du Coadjuteur, qui est d'une très grande éloquence. Sarasin, secrétaire de M. le prince de Conti, fit contre moi La Lettre du Marguillier au Curé, qui est une fort belle pièce. Patru, bel esprit et fort poli, y répondit par une Lettre du Curé au Marguillier, qui est très ingénieuse. Je composai ensuite Le Vrai et le Faux du prince de Condé et du

cardinal de Retz ; Le Vraisemblable ; Le Solitaire ; Les Intérêts du temps ; Les Contre-temps du sieur de Chavigny ; Le Manifeste de M. de Beaufort en son jargon. Joly, qui était à moi, fit Les Intrigues de la paix. Le pauvre Montandré s'était épuisé en injures, et il est constant que la partie n'était pas égale pour l'écriture. Croissy s'entremit pour faire cesser cette escarmouche de plumes. Monsieur le Prince la défendit aux siens, même en des termes fort obligeants pour moi. Je fis la même chose, en la manière la plus respectueuse qui me fut possible. L'on n'écrivit plus ni de part ni d'autre, et les deux Frondes ne s'égayèrent plus qu'aux dépens du Mazarin. Cette suspension de plumes ne se fit qu'après trois ou quatre mois de guerre bien échauffée ; mais j'ai estimé qu'il serait bon de réduire en ce petit endroit tout ce qui est de ces combats et de cette trêve, pour n'être pas obligé de rebattre une matière qui ne se peut tout à fait omettre, et qui, à mon sens, ne mérite pas d'être beaucoup traitée. Il y a plus de soixante volumes de pièces composées dans le cours de la guerre civile. Je crois pouvoir dire avec vérité qu'il n'y a pas cent feuillets qui méritent que l'on les lise.

Mon apparition au Palais plut si fort à la Reine, qu'elle écrivit, dès l'après-dînée, à Madame la Palatine de me témoigner la satisfaction qu'elle en avait, et de me commander, de sa part, de me trouver le lendemain, entre onze heures et minuit, à la porte du cloître Saint-Honoré. Gaboury m'y vint prendre, et il me mena dans le petit oratoire dont je vous ai déjà parlé, où je trouvai la Reine qui ne se sentait pas de la joie qu'elle avait de voir sur le pavé un parti déclaré contre Monsieur le Prince. Elle m'avoua qu'elle ne l'avait pas cru possible, du moins qu'il pût être en état de paraître sitôt. Elle me dit que M. Le Tellier ne pouvait encore se le persuader. Elle ajouta que Servien soutenait qu'il fallait que j'eusse un concert secret avec Monsieur le Prince. « Mais je ne m'étonne pas de Servien, reprit-elle ; c'est un traître qui s'entend avec lui et qui est au désespoir de ce que vous lui faites tête. Mais à propos de cela,

continua-t-elle, il faut que je fasse réparation à Lionne, il a été trompé par Servien ; il n'y a point de sa faute en tout ce qui s'est passé ; et le pauvre homme est si affligé d'avoir été soupçonné, que je n'ai pu lui refuser la consolation qu'il m'a demandée, qui est que ce soit lui qui traite avec vous tout ce qu'il y aura à faire contre Monsieur le Prince. » Je vous ennuierais si je vous expliquais le détail qui avait justifié M. de Lionne dans l'esprit de la Reine, et je me contenterai de vous dire, en général, que son absolution ne me parut guère mieux fondée que les soupçons que l'on avait pris, au moins jusque-là, de sa conduite. Je dis jusque-là, parce que vous allez voir que celle qu'il eut, dans la suite, marqua un ménagement bien extraordinaire pour Monsieur le Prince. Mais de tout ce que je vis, en ce temps-là, dans la plainte de la Reine, contre Lionne et contre Servien, sur le traité qu'ils avaient projeté pour le gouvernement de Provence, je ne puis encore, à l'heure qu'il est, m'en former aucune idée qui aille à les condamner ou à les absoudre, parce que les faits mêmes qui ont été les plus éclaircis sur cette matière se trouvent dans une telle circonvolution de circonstances obscures et bizarres, que je me souviens que l'on s'y perdait dans les moments qui en étaient les plus proches. Ce qui est constant est que la Reine qui m'avait parlé, comme vous avez vu, le dernier de mai, de Servien et de Lionne, comme de deux traîtres, me parla du dernier, le 25 de juin, comme d'un fort homme de bien, et que le 28, elle me fit dire par la Palatine que le premier n'avait pas failli par malice, et que Monsieur le Cardinal était très persuadé de son innocence. J'ai toujours oublié de parler de ce détail à Monsieur le Prince, qui seul le pouvait éclaircir.

Je reviens à ma conférence avec la Reine : elle dura jusqu'à deux heures après minuit, et je crus voir très clairement et dans son cœur et dans son esprit qu'elle craignait le raccommodement avec Monsieur le Prince ; qu'elle souhaitait avec une extrême passion que Monsieur le Cardinal en quittât la pensée, à laquelle il donnait, disait-elle, par un excès de bonté

comme un innocent, et qu'elle ne comptait pas pour un grand malheur la guerre civile. Comme elle convenait pourtant que le plus court serait d'arrêter, si il était possible, Monsieur le Prince, elle me commanda de lui en expliquer les moyens. Je n'ai jamais pu savoir la raison pour laquelle elle n'approuva pas celui que je lui proposai, qui était d'obliger Monsieur à exécuter la chose chez lui. J'y avais trouvé du jour, et je savais bien que je ne serais pas désavoué. Elle n'y voulut jamais entendre, sous prétexte que Monsieur ne serait jamais capable de cette résolution, et qu'il y aurait même trop de péril à la lui communiquer. Je ne sais si elle ne craignit point que Monsieur, ayant fait un coup de cet éclat, ne s'en servît après contre elle-même. Je ne sais si ce que Hocquincourt me dit, le lendemain, de l'offre qu'il lui avait faite de tuer Monsieur le Prince en l'attaquant dans une rue, ne lui avait pas fait croire que cette voie était encore plus décisive. Enfin elle rejeta absolument celle de Monsieur, qui était infaillible, et elle me commanda de conférer avec Hocquincourt, « qui vous dira, ajouta-t-elle, qu'il y a des moyens plus sûrs que celui que vous proposez ». Je vis Hocquincourt, le lendemain, à l'hôtel de Chevreuse, qui me conta familièrement tout le particulier de l'offre qu'il avait faite à la Reine. J'en eus horreur, et je suis obligé de dire, pour la vérité, que Mme de Chevreuse n'en eut pas moins que moi. Ce qui est d'admirable est que la Reine, qui m'avait renvoyé à lui la veille, comme à un homme qui lui avait fait une proposition raisonnable, nous témoigna, à Mme de Chevreuse et à moi, qu'elle approuvait extrêmement nos sentiments, qui étaient assurément bien éloignés d'une action de cette nature ; et elle nous nia même absolument que Hocquincourt la lui eût expliquée ainsi. Voilà le fait sur lequel vous pouvez fonder vos conjectures. M. de Lionne m'a dit depuis qu'un quart d'heure après que Mme de Chevreuse eut dit à la Reine que j'avais rejeté avec horreur la proposition d'Hocquincourt, la Reine dit à Sennetaire, à propos de rien : « Le coadjuteur n'est pas si hardi que je le croyais. » Et le maréchal Du Plessis me dit dans le même moment, à propos de rien aussi, que le scrupule était

indigne d'un grand homme. Je n'appliquai pas cette parole en ce temps-là ; mais ce qui me l'a fait observer depuis, et ce qui m'a toujours fait croire que le maréchal savait et approuvait même l'entreprise d'Hocquincourt, et que M. le duc de Vitry m'a dit plusieurs fois que Mme d'Ormail, parente et intime amie du maréchal, l'avait envoyé querir en ce temps-là, lui M. de Vitry, à Aigreville ; et qu'elle lui avait proposé à Picpus, où il était venu à sa prière, d'entrer avec le maréchal dans une entreprise contre la personne de Monsieur le prince. Elle s'adressait bien mal car je n'ai jamais connu personne plus incapable d'une action noire que M. le duc de Vitry.

Le lendemain du jour dans lequel ce que je viens de vous dire se passa, je reçus un billet de Montrésor, à quatre heures du matin, qui me priait d'aller chez lui sans perdre un moment. J'y trouvai M. de Lionne, qui me dit que la Reine ne pouvait plus souffrir Monsieur le Prince, et qu'elle avait des avis certains qu'il formait une entreprise pour se rendre maître de la personne du Roi ; qu'il avait envoyé en Flandres pour faire un traité avec les Espagnols ; qu'il fallait que lui ou elle pérît ; qu'elle ne voulait pas se servir des voies de sang, mais que ce qui avait été proposé par Hocquincourt ne pouvait avoir ce nom, puisqu'il l'avait assurée, la veille, qu'il prendrait Monsieur le Prince sans coup férir, pourvu que je l'assurasse du peuple. Enfin je connus clairement, par tout ce que Lionne me dit, qu'il fallait que la Reine eût été encore nouvellement échauffée, et je trouvai, un moment après, que ma conjecture était bien fondée, car Lionne même m'apprit que Ondedei était arrivé avec un mémoire sanglant contre Monsieur le Prince, et qui devait convaincre la Reine qu'elle n'avait pas lieu d'appréhender la trop grande douceur de Monsieur le Cardinal. Lionne me parut, en son particulier, très animé, et au-delà même de ce que la bienséance le pouvait permettre. Vous verrez, par la suite, que l'animosité de celui-ci était aussi affectée que celle de la Reine était naturelle. Tout contribua, ces jours-là, à aigrir son esprit. Le Parlement continuait avec aigreur sa procédure criminelle

contre le Cardinal, qui se trouvait convaincu, par les registres de Cantarini, d'avoir volé neuf millions, et Monsieur le Prince avait obligé les chambres de s'assembler malgré toute la résistance du premier président, et de donner un nouvel arrêt contre les commerces que les gens de la cour entretenaient avec lui. Les ordres de Brusle, arrivant dans ces conjonctures, enflammèrent aisément la bile de la Reine, qui était assez naturellement susceptible d'un grand feu ; et Lionne, qui croyait, à mon opinion, que Monsieur le Prince demeurerait, à la fin, maître du champ de bataille, soit par la faction, soit par la négociation, et qui, par cette raison, le voulait ménager, n'oublia rien pour m'engager à porter les choses à l'extrémité contre lui, apparemment pour découvrir tout mon jeu et pour tirer mérite de la connaissance qu'il lui en pourrait donner lui-même. Il me pressa, à un point dont je suis encore surpris à l'heure qu'il est, de concourir à l'entreprise d'Hocquincourt, qui aboutissait, toujours en termes un peu déguisés, à assassiner Monsieur le Prince. Il me somma vingt fois, au nom de la Reine, de ce que je l'avais assurée que je lui ferais quitter la partie. Les instances allèrent jusqu'à l'emportement, et il ne me parut que très médiocrement satisfait de sa négociation avec moi, quoique je lui offrisse de faire arrêter Monsieur le Prince au palais d'Orléans, ou, en cas que la Reine continuât à ne pas vouloir prendre ce parti, à continuer moi-même à aller au Palais fort accompagné, et en état de m'opposer à ce que Monsieur le Prince pourrait entreprendre contre son service. Montrésor, qui était présent à cette conférence, a toujours cru que Lionne me parlait sincèrement ; que son intention véritable était de perdre Monsieur le Prince, et qu'il ne prit le parti de le ménager qu'après qu'il eut vu que je ne voulais pas le sang, et qu'il crut, par cette raison, qu'il demeurerait à la fin le maître ; et il est vrai qu'il me répéta, deux ou trois fois dans le discours, la parole de Machiavel, qui dit que la plupart des hommes périssent parce qu'ils ne sont qu'à demi méchants. Je suis encore convaincu que Montrésor se trompait, que Lionne n'avait, dès qu'il commença à me parler, d'autre intention que de tirer de moi tout ce qui

pouvait être de la mienne, pour en faire l'usage qu'il en fit ; et ce qui me l'a toujours persuadé est un certain air que je remarquai et dans son visage et dans ses paroles, qui ne se peut exprimer, mais qui prouve souvent beaucoup mieux que tout ce qui se peut expliquer. C'est une remarque que j'ai peut-être faite plus de mille fois en ma vie. J'observai aussi, en cette rencontre, qu'il y a des points inexplicables dans les affaires et inexplicables même dans leurs instants. La conversation que j'eus avec Lionne, chez Montrésor, commença à cinq heures du matin et elle finit à sept. Lionne en avertit, à huit, M. le maréchal de Gramont, qui la fit savoir, à dix, par M. de Chavigny, à Monsieur le Prince. Il y a apparence que Lionne était bien intentionné pour lui. Il est constant toutefois qu'il ne lui découvrit rien du détail ; qu'il ne nomma pas Hocquincourt, ce qui était toutefois le plus dangereux, et qu'il se contenta de lui faire dire que la Reine traitait avec le coadjuteur pour l'arrêter. Je n'ai jamais osé entamer avec M. de Lionne cette matière, qui, comme vous voyez, n'a pas été le plus bel endroit de sa vie. Monsieur le Prince, à qui j'en ai parlé, n'est pas plus informé que moi, à ce qui m'a paru, de l'irrégularité de cette conduite. La Reine, avec laquelle j'eus une fort longue conversation, deux jours après, sur le même sujet, en était aussi étonnée de même que vous le pouvez être. Ne doit-on pas admirer, après cela, l'insolence des historiens vulgaires, qui croiraient se faire tort si ils laissaient un seul événement dans leurs ouvrages, dont ils ne démêlassent pas tous les ressorts, qu'ils montent et qu'ils relâchent presque toujours sur des cadrans de collège ?

L'avis que M. de Lionne fit donner à Monsieur le Prince ne demeura pas secret. Je l'appris le même jour, à huit heures du soir, par Mme de Pommereux, à qui Flammarens l'avait dit, aussi bien que le canal par lequel il avait été porté. J'allai, en même temps, chez Madame la Palatine, qui en avait déjà été informée d'ailleurs, et qui me dit une circonstance que j'ai oubliée et qui était toutefois très considérable, autant que je m'en puis ressouvenir, à propos de la faute que la Reine avait faite de se

confier à Lionne. Je sais bien que Madame la Palatine ajouta que la première pensée de la Reine, après avoir reçu la dépêche de Brusle, dont je vous ai déjà parlé, avait été de m'envoyer quérir dans le petit oratoire, à l'heure ordinaire ; mais qu'elle n'avait osé de peur de déplaire à Ondedei, qui lui avait témoigné quelque ombrage de ces conférences particulières. La trahison de Lionne étourdit tellement ce même Ondedei, qu'il ne fut plus si délicat et qu'il pressa lui-même la Reine de me commander de l'aller trouver la nuit suivante. J'attendis Gaboury devant les Jacobins, le rendez-vous du cloître Saint-Honoré, qui était connu de Lionne, n'ayant pas été jugé sûr ; il me mena dans la petite galerie, qui, par la même raison, fut choisie au lieu de l'oratoire. Je trouvai la Reine dans un emportement extraordinaire contre Lionne, qui ne diminuait néanmoins rien de celui qu'elle avait contre Monsieur le Prince. Elle revint encore à la proposition d'Hocquincourt, à laquelle elle donnait toujours un air innocent. Je la combattis avec fermeté, en lui soutenant que le succès ne pouvait l'être. Sa colère alla jusqu'aux reproches et jusqu'à me témoigner de la défiance de ma sincérité. Je souffris ces reproches et ces défiances, avec le respect et la soumission que je lui devais ; et je lui répondis simplement ces propres paroles : « Votre Majesté, Madame, ne veut point le sang de Monsieur le Prince ; et je prends la liberté de lui dire qu'elle me remerciera de ce que je m'oppose à ce qu'il soit répandu contre son intention ; il le serait, Madame, avant qu'il soit deux jours, si l'on prenait les moyens que M. d'Hocquincourt propose. » Imaginez-vous, je vous prie, que le plus doux auquel il s'était réduit était de se rendre maître, à la petite pointe du jour, du pavillon de l'hôtel de Condé, et de surprendre Monsieur le Prince au lit ; et considérez, je vous prie, si ce dessein était praticable, sans massacre, dans une maison toute en défiance et contre l'homme du plus grand courage qui soit au monde. Après une contestation et fort vive et fort longue, la Reine fut obligée de se contenter que je continuasse de jouer le personnage que je jouais dans Paris, « avec lequel, lui dis-je, j'ose vous promettre, Madame, que

Monsieur le Prince quittera le pavé à Votre Majesté, ou que je mourrai pour son service ; et ainsi mon sang effacera le soupçon que Ondedei vous donne de ma fidélité. » La Reine, qui vit que j'étais touché de ce qu'elle m'avait dit, me fit mille honnêtetés ; elle ajouta que je faisais injustice à Ondedei, et qu'elle voulait que je le visse. Elle l'envoya quérir sur l'heure par Gaboury. Il vint habillé en vrai capitan de comédie et chargé de plumes comme un mulet. Ses discours me parurent encore plus fous que sa mine. Il ne parlait que de la facilité qu'il y avait à terrasser Monsieur le Prince et à rétablir Monsieur le Cardinal. Il traita les instances que je faisais à la Reine, de permettre que Monsieur arrêtât Monsieur le Prince chez lui, de propositions ridicules et faites à dessein pour éluder les entreprises les plus faciles et les plus raisonnables, que l'on pouvait faire contre lui. Enfin tout ce que je vis ce soir-là de cet homme ne fut qu'un tissu d'impertinence et de fureur. Il se radoucit un peu, sur la fin, à la très humble supplication de la Reine, qui me paraissait avoir une grande considération pour lui ; et Madame la Palatine me dit, deux jours après, que tout ce que j'avais vu de ce seigneur capitan n'était rien, au prix de ce qui s'était passé le lendemain, et qu'il l'avait traitée avec une insolence que l'on n'aurait pu s'imaginer. Elle fut un peu rabattue par le retour de Bartet, qui apportait une grande dépêche du Cardinal, qui blâmait, même avec beaucoup d'aigreur, ceux qui avaient empêché que la Reine ne donnât les mains à la proposition que je lui avais faite de faire arrêter Monsieur le Prince chez Monsieur ; qui faisait mes éloges sur cette proposition ; qui traitait Ondedei de fou, Le Tellier de poltron, Servien et Lionne de dupes, et qui contenait même une instance, très pressante, à la Reine, de me faire expédier la nomination ; de faire M. de Châteauneuf chef du Conseil, et de donner la surintendance des finances à M. de La Vieuville. La Reine me fit commander, une heure après que la dépêche de Brusle fut déchiffrée, de l'aller trouver entre minuit et une heure : elle me fit voir le déchiffrement, qui me parut être véritable. Elle me témoigna une joie sensible des sentiments où elle voyait

Monsieur le Cardinal ; elle me fit promettre de les mettre dans leur plus beau jour, en en rendant compte à Monsieur, et d'adoucir son esprit sur son sujet le plus qu'il me serait possible : « Car je vois bien, ajouta-t-elle, qu'il n'y a que lui qui vous retienne, et que, si vous n'aviez point cet engagement, vous seriez mazarin. » Je fus très aise d'en être quitte à si bon marché, et je lui répondis que j'étais au désespoir d'être engagé, et que je n'y trouvais de consolation que la croyance où j'étais que je serais, par cet engagement, moins inutile à son service que par ma liberté. La Reine me dit ensuite que l'avis du maréchal de Villeroy était qu'elle attendît la majorité du Roi, qui était fort proche, pour faire éclater le changement qu'elle avait résolu pour les places du Conseil, parce que ce nouvel établissement, qui serait très désagréable à Monsieur le Prince, tirerait encore de la dignité et de la force d'une action qui donne un nouvel éclat à l'autorité royale. « Mais, reprit-elle tout à coup, il faudrait, par la même raison, remettre votre nomination ; M. de Châteauneuf est de ce sentiment. » Elle sourit à ce mot, elle me dit : « Non, la voilà en bonne forme ; il ne faut pas donner à Monsieur le Prince le temps de cabaler à Rome contre vous. » Je répondis ce que vous vous pouvez imaginer à la Reine, qui fit effectivement cette action de la meilleure grâce du monde, parce que le Cardinal l'avait trompée la première en lui mandant qu'il fallait agir de bonne foi avec moi. Bluet, avocat du Conseil et intime d'Ondedei, m'a dit plusieurs fois depuis que celui-ci lui avait avoué, le soir qu'il arriva de Brusle à Paris, que le Cardinal ne lui avait rien recommandé avec plus d'empressement que de faire croire à la Reine même que son intention pour ma promotion était très sincère, parce que, dit-il à Ondedei, Mme de Chevreuse la pénétrerait infailliblement si elle savait elle-même ce que nous avons dans l'âme. Vous ne serez pas assurément surprise de ce qu'il y avait dans cette âme, que c'était une résolution bien formée de me jouer, de se servir de moi contre Monsieur le Prince, de me traverser sous main à Rome, de traîner ma promotion et de trouver dans le chapitre des accidents de quoi

la révoquer. La fortune sembla, dans les commencements, favoriser ces projets ; car comme je m'étais enfermé, le lendemain au soir, chez l'abbé de Bernay pour écrire à Rome avec plus de loisir et pour dépêcher l'abbé Charrier, que j'y envoyais pour y solliciter ma promotion, j'en reçus une lettre qui m'apprit la mort de Pancirolle. Ce contretemps, qui rompit en un instant les seules mesures qui m'y paraissaient certaines, m'embarrassa beaucoup, et avec d'autant plus de raison que je ne pouvais pas ignorer que le commandeur de Valencay, qui était ambassadeur pour le Roi et qui avait pour lui-même de grandes prétentions au chapeau, ne fît contre moi tout ce qui serait en son pouvoir. Je ne laissai pas de faire partir l'abbé Charrier, qui, comme vous verrez par la suite, trouva fort peu d'obstacle à sa négociation, quoique Monsieur le Cardinal n'oubliât rien de tous ceux qu'il y put mettre. Il est à remarquer que la Reine, dans toute la conversation que j'eus avec elle touchant cette dépêche de Monsieur le Cardinal, ne s'ouvrit en façon du monde de ce qu'il lui avait écrit par un billet séparé (à ce que M. de Châteauneuf me dit le lendemain), touchant la proposition du mariage de Mlle d'Orléans, qui est présentement Mme de Toscane, avec le Roi. La grande Mademoiselle y avait beaucoup prétendu : le Cardinal le lui avait fait espérer ; comme elle vit qu'il n'en avait aucune intention dans le fond, elle affecta de faire la Frondeuse, même avec emportement. Elle témoigna une chaleur inconcevable pour la liberté de Monsieur le Prince. Monsieur la connaissait si bien et il avait si peu de considération pour elle, que l'on ne faisait presque aucune réflexion sur ses démarches, dans les temps mêmes où elles eussent dû être, au moins par sa qualité, de quelque considération. Vous me pardonnerez, par cette raison, le peu de soin que j'ai eu jusqu'ici de vous en rendre compte. Monsieur le Cardinal, qui crut que Monsieur pourrait se flatter plus facilement de l'espérance de faire épouser au Roi la cadette, dont l'âge était en effet beaucoup plus sortable, manda à la Reine de lui donner toutes les ouvertures possibles pour cette alliance, mais de se garder sur toutes choses de les faire donner par moi, parce que, ajouta-

t-il, « le coadjuteur en serrerait les mesures plus brusquement et plus étroitement qu'il ne convient encore à Votre Majesté ». M. de Châteauneuf me fit voir ces propres paroles dans un billet qu'il me jura avoir été copié sur l'original même de celui du Cardinal. Il priait la Reine de faire porter cette parole, ou plutôt cette vue à Monsieur par Beloy, « si toutefois, portait le billet, l'on continue à être assuré de lui ». Monsieur m'a juré plus de dix fois depuis, que l'on ne lui avait jamais fait cette proposition, ni directement ni indirectement. Ces deux faits paraissent donc bien contraires : mais voici ce qui n'est pas moins inexplicable. Je vous ai déjà dit que le Cardinal blâmait extrêmement, par sa dépêche, ceux qui avaient dissuadé la Reine d'accepter la proposition que je lui avais faite de faire arrêter Monsieur le Prince au palais d'Orléans. Je m'attendais, par cette raison, qu'elle en prendrait la pensée et qu'elle me presserait même de lui tenir ma promesse en le lui proposant. Je fus surpris au dernier point quand je trouvai qu'elle ne me parut pas seulement y avoir fait réflexion ; et je le suis encore, quand je la fais moi-même, que Le Tellier, Servien et Madame la Palatine, que j'ai mis depuis sur cette matière cent et cent fois, ne m'en ont pas paru plus savants que moi ; et ce qui m'étonne encore davantage est qu'ils ont tous convenus que la lettre du Cardinal était véritable et sincère en ce point.

Je me confirme dans ce que j'ai dit ci-devant, qu'il y a des points dans les affaires qui échappent, par des rencontres même naturelles, aux plus clairvoyants, et que nous en rencontrerions bien plus fréquemment dans les histoires ; si elles étaient toutes écrites par des gens qui eussent été eux-mêmes dans le secret des choses, et qui, par conséquent, eussent été supérieurs à la vanité ridicule de ces auteurs impertinents qui, étant pour ainsi dire nés dans la basse-cour et n'ayant jamais passé l'antichambre, se piquent de ne rien ignorer de tout ce qui s'est passé dans le cabinet. J'admire à ce propos l'insolence de ces gens de néant en tout sens, qui, s'imaginant d'avoir pénétré dans tous les replis des cœurs de ceux qui ont eu le plus de part

dans les affaires, n'ont laissé aucun événement dont ils n'aient prétendu avoir développé l'origine et la suite. Je trouvai un jour, sur la table du cabinet de Monsieur le Prince, deux ou trois ouvrages de ces âmes serviles et vénales, et il me dit, en voyant que j'y avais jeté les yeux : « Ces misérables nous ont faits, vous et moi, tels qu'ils auraient été si ils s'étaient trouvés dans nos places. » Cette parole est d'un grand sens.

Je reprends ce qui se passa sur la fin de la conversation que j'eus, cette nuit-là, avec la Reine. Elle affecta de me faire promettre que je ne manquerais pas d'aller au Palais toutes les fois que Monsieur le Prince s'y trouverait ; et Madame la Palatine, à qui je dis, le lendemain, que j'avais observé une application particulière de la Reine sur ce point, me répondit ces propres paroles : « J'en sais la raison ; Servien lui dit, à toutes les heures du jour, que vous êtes de concert avec Monsieur le Prince, et qu'il y aura des occasions où, par le même concert, vous ne vous trouverez pas aux assemblées du Parlement. » Je n'en manquai aucune, et je tins une conduite qui dut, au moins par l'événement, faire honte au jugement de M. Servien. Je n'y eus de complaisance pour Monsieur le Prince que celle qui ne lui pouvait plaire. J'applaudissais à tout ce qu'il disait contre Monsieur le Cardinal, mais je n'oubliais rien de tout ce qui pouvait éclairer et les négociations et les prétextes ; et cette conduite était d'un grand embarras à un parti dont l'intention, dans le fond, n'était que de s'accommoder avec la cour, par les frayeurs qu'il prétendait donner au ministre. L'intention de Monsieur le Prince était très éloignée de la guerre civile, et celle de M. de La Rochefoucauld, qui gouvernait Mme de Longueville et M. le prince de Conti, était toujours portée à la négociation. Les conjonctures obligeaient les uns et les autres à des déclarations et à des déclamations qui eussent pu aller à leurs fins, si ces déclarations et ces déclamations n'eussent été soigneusement expliquées et commentées par les Frondeurs, et du côté de la cour et du côté de la ville. La Reine, qui était très fière, ne prit pas confiance à des avances qui

étaient toujours précédées par des menaces. Le Cardinal ne prit pas la peur, parce qu'il vit que Monsieur le Prince n'était plus dominant, au moins uniquement, dans Paris. Le peuple, instruit du dessous des cartes, ne prit plus pour bon tout ce que l'on lui voulut persuader sous le prétexte du Mazarin, qu'il ne voyait plus. Ces dispositions, jointes à l'avis que Monsieur le Prince eut de ma conférence avec Lionne et à celui que le Bouchet lui donna de la marche de deux compagnies des gardes, l'obligèrent de sortir, le 6 juillet, sur les deux heures du matin, de l'hôtel de Condé et de se retirer à Saint-Maur. Il est constant qu'il n'avait point d'autre parti à prendre et que la place n'était plus tenable pour lui dans Paris, à moins qu'il se fût résolu à y faire, dès ce temps-là, ce qu'il y fit depuis, c'est-à-dire à moins qu'il s'y fût mis publiquement sur la défensive. Il ne le fit pas, parce qu'il ne s'était pas encore résolu à la guerre civile, pour laquelle il est constant qu'il avait une aversion mortelle. L'on a voulu blâmer son irrésolution, et je crois que l'on en doit plutôt louer le principe ; et je méprise au dernier point ces âmes de boue qui ont osé écrire et imprimer qu'un cœur aussi ferme et aussi éprouvé que celui de César eût été capable, en cette occasion, d'une alarme mal prise. Ces auteurs impertinents et ridicules mériteraient que l'on les fouettât dans les carrefours.

Vous ne doutez pas du mouvement que la sortie de Monsieur le Prince fit dans tous les esprits. Mme de Longueville, quoique malade, l'alla joindre aussitôt, et MM. de Conti, de Nemours, de Bouillon, de Turenne, de La Rochefoucauld, de Richelieu et de La Mothe se rendirent en même temps auprès de lui. Il envoya M. de La Rochefoucauld à Monsieur pour lui faire part des raisons qui l'avaient obligé à se retirer. Monsieur en fut et en parut étonné. Il en fit l'affligé. Il alla trouver la Reine, il approuva la résolution qu'elle prit d'envoyer M. le maréchal de Gramont à Saint-Maur, pour assurer Monsieur le Prince qu'elle n'avait eu aucun dessein sur sa personne. Monsieur, qui crut que Monsieur le Prince ne reviendrait plus à Paris, après le pas qu'il avait fait, et qui s'imagina, par cette raison, qu'il l'obligerait

à bon marché, chargea M. le maréchal de Gramont de toutes les assurances qu'il lui pouvait donner en son particulier. Vous verrez dans la suite, par cet exemple, qu'il y a toujours de l'inconvénient à s'engager sur des suppositions de ce que l'on croit impossible. Il est pourtant vrai qu'il n'y a presque personne qui en fasse difficulté. Aussitôt que Monsieur le Prince fut à Saint-Maur, il n'y eut pas un homme dans son parti qui ne pensât à l'accommoder avec la cour ; et c'est ce qui arrive toujours dans les affaires dont le chef est connu pour ne pas aimer la faction. Un esprit bien sage ne la peut jamais aimer, mais il est de la sagesse de cacher son aversion quand on a le malheur d'y être engagé. Téligny, beau-fils de M. l'amiral de Coligny, disait, la veille du jour de la Saint-Barthélémy, que son beau-père avait plus perdu dans le parti huguenot en laissant pénétrer sa lassitude, qu'en perdant les batailles de Moncontour et de Saint-Denis. Voilà donc le premier coup que celui de Monsieur le Prince reçut, et d'autant plus dangereux qu'il n'y a peut-être jamais eu de corps auquel ces sortes de blessures fussent plus mortelles qu'à celui qui composait son parti. M. de La Rochefoucauld, qui en était un des membres des plus considérables par le pouvoir absolu qu'il avait sur l'esprit de M. le prince de Conti et sur celui de Mme de Longueville, était dans la faction ce que M. de Bouillon avait été autrefois dans les finances ; M. le cardinal disait que celui-ci employait douze heures du jour à la création de nouveaux offices et les douze autres à leur suppression ; et Matha appliquait cette remarque à M. de La Rochefoucauld, en disant qu'il faisait tous les matins une brouillerie et que tous les soirs il travaillait à un rhabillement, c'était son mot. M. de Bouillon, qui n'était nullement content de Monsieur le Prince et qui ne l'était pas davantage de la cour, n'aidait pas à fixer les résolutions, parce que la difficulté de s'assurer des uns ou des autres brouillait à midi les vues qu'il avait prises à dix heures, ou pour la rupture ou pour l'accommodement. M. de Turenne, qui n'était pas plus satisfait des uns ni des autres que monsieur son frère, n'était pas, de plus, à beaucoup près, si décisif dans les affaires que

dans la guerre. M. de Nemours, amoureux de Mme de Châtillon, trouvait dans la crainte de s'en éloigner des obstacles aux mouvements que la vivacité de son âge, plutôt que celles de son humeur, lui pouvait donner pour l'action. Chavigny, qui était rentré dans le cabinet, son unique élément, et qui y était rentré par le moyen de Monsieur le Prince, ne pouvait souffrir qu'il l'abandonnât, et il pouvait encore moins souffrir qu'il le tînt en bonne intelligence avec le Mazarin, qui était l'objet de son horreur. Viole, qui dépendait de M. de Chavigny, joignait aux sentiments toujours incertains de son ami sa timidité, qui était très grande, et son avidité, qui n'était pas moindre. Croissy, qui avait l'esprit naturellement violent, était suspendu entre l'extrémité à laquelle son inclination le portait, et la modération dont les mesures qu'il avait toujours gardées très soigneusement avec M. de Châteauneuf l'obligeaient de conserver au moins les apparences. Mme de Longueville, sur le tout, voulait, en des moments, l'accommodement, parce que M. de La Rochefoucauld le souhaitait, et désirait, en d'autres, la rupture, parce qu'elle l'éloignait de monsieur son mari, qu'elle n'avait jamais aimé, mais qu'elle avait commencé à craindre depuis quelque temps. Cette constitution des esprits auxquels Monsieur le Prince avait affaire eût embarrassé Sertorius. Jugez, s'il vous plaît, quel effet elle pouvait faire dans celui d'un prince du sang couvert de lauriers innocents, et qui ne regardait la qualité de chef de parti que comme un malheur, et même comme un malheur qui était au-dessous de lui. L'une de ses plus grandes peines, à ce qu'il m'a dit depuis, fut de se défendre des défiances qui sont naturelles et infinies dans les commencements des affaires, encore plus que dans leur progrès et dans leurs suites. Comme rien n'y est encore formé et que tout y est vague, l'imagination, qui n'y a point de bornes, se prend et s'étend même à tout ce qui est possible. Le chef est responsable, par avance, de tout ce que l'on soupçonne lui pouvoir tomber dans l'esprit. Monsieur le Prince se crut obligé, par cette raison, de ne point donner d'audience particulière à M. le maréchal de Gramont, quoiqu'il l'eût toujours fort aimé, et

il se contenta de lui dire, en présence de toutes les personnes de qualité qui étaient avec lui, qu'il ne pouvait retourner à la cour tant que les créatures de Monsieur le Cardinal y tiendraient les premières places. Tous ceux qui étaient dans les intérêts de Monsieur le Prince, et qui souhaitaient, pour la plupart, l'accommodement, trouvaient leur compte en cette proposition, qui, effrayant les subalternes du cabinet, les rendait plus souples aux différentes prétentions des particuliers. Chavigny, qui allait et venait de Paris à Saint-Maur et de Saint-Maur à Paris, se faisait un mérite auprès de la Reine, à ce qu'elle me dit elle-même, de ce que le premier feu que ce nouvel éclat de Monsieur le Prince avait jeté s'était plutôt attaché au Tellier, à Lionne et à Servien, qu'au Cardinal même. Il ne laissait pas de faire, en poussant ces trois sujets, l'effet qui lui convenait, qui était d'éloigner d'auprès de la Reine ceux dont le ministère véritable et solide offusquait le sien, qui n'était qu'apparent et qu'imaginaire. Cette vue, qui était assurément plus subtile que judicieuse, le charmait à un point qu'il en parla à Bagnols, le jour que Monsieur le Prince se fut déclaré contre eux, comme de l'action la plus sage et la plus fine qui eût été faite de notre siècle. « Elle amuse le Cardinal, lui dit-il, en lui faisant croire que l'on prend le change, et qu'au lieu de presser la déclaration contre lui, qui n'est pas encore expédiée, l'on se contente de clabauder contre ses amis. Elle chasse du cabinet les seules personnes à qui la Reine se peut ouvrir, elle y en laisse d'autres auxquelles il faudra nécessairement qu'elle s'ouvre, faute d'autres, et elle oblige les Frondeurs ou à passer pour mazarins en épargnant ses créatures, ou à se brouiller avec la Reine en parlant contre elle. » Ce raisonnement, que Bagnols me rapporta un quart d'heure après, me parut aussi solide pour le dernier article qu'il me sembla frivole pour les autres. Je m'appliquai soigneusement à y remédier, et vous verrez par la suite que je n'y travaillai pas sans succès.

Je vous ai déjà dit que Monsieur le Prince se retira à Saint-Maur le 6 juillet 1651.

Le 7, M. le prince de Conti vint au Palais, y porter les raisons que Monsieur le Prince avait eues de se retirer. Il ne parla qu'en général des avis qu'il avait reçus, de tous côtés, des desseins de la cour contre sa personne. Il déclara ensuite que monsieur son frère ne pouvait trouver aucune sûreté à la cour tant que MM. Le Tellier, Servien et Lionne n'en seraient pas éloignés. Il fit de grandes plaintes de ce que Monsieur le Cardinal s'était voulu rendre maître de Brisach et de Sedan, et il conclut en disant à la Compagnie que Monsieur le Prince lui envoyait un gentilhomme, avec une lettre. Monsieur le Premier Président répondit à M. le prince de Conti que Monsieur le Prince aurait mieux fait de venir lui-même au Parlement prendre sa place. L'on fit entrer le gentilhomme ; il rendit sa lettre, qui n'ajoutait rien à ce qu'avait dit M. le prince de Conti. Monsieur le Premier Président prit la parole en donnant part à la Compagnie que la Reine lui avait envoyé un gentilhomme, à cinq heures du matin, pour lui donner avis de cette lettre de Monsieur le Prince, et pour lui commander de faire entendre à la Compagnie que Sa Majesté ne désirait pas que l'on fît aucune délibération, qu'elle ne lui eût fait savoir sa volonté. M. le duc d'Orléans ajouta que sa conscience l'obligeait à témoigner que la Reine n'avait eu aucune pensée de faire arrêter Monsieur le Prince ; que les gardes qui avaient passé dans le faubourg Saint-Germain n'y avaient été que pour favoriser l'entrée de quelques vins que l'on voulait faire passer sans payer les droits ; que la Reine n'avait aucune part en ce qui s'était passé à Brisach. Enfin, Monsieur parla comme il eût fait s'il eût été le mieux intentionné du monde pour la Reine. Comme je pris la liberté de lui demander, après la séance, si il n'avait pas appréhendé que la Compagnie lui demandât la garantie de la sûreté de Monsieur le Prince, dont il venait de donner des assurances si positives, il me répondit d'un air très embarrassé : « Venez chez moi, je vous dirai mes raisons. » Il est certain qu'il s'était exposé, en parlant comme il avait fait, à cet inconvénient, qui n'était pas médiocre, et Monsieur le Premier Président, qui servait alors la cour de

très bonne foi, le lui évita très habilement en donnant le change à Machault, qui avait touché cet expédient, et en suppliant simplement Monsieur de rassurer Monsieur le Prince et d'essayer de le faire revenir à la cour. Il affecta aussi de couler le temps de la séance, et ainsi l'on n'eut que celui de remettre l'assemblée au lendemain, et d'arrêter simplement qu'en attendant, la lettre de Monsieur le Prince serait portée à la Reine. Je reviens à ce que Monsieur me dit quand il fut revenu chez lui. Il me mena dans le cabinet des livres, il en ferma la porte au verrou, il jeta avec émotion son chapeau sur une table, et il s'écria en jurant : « Vous êtes une grosse dupe ou je suis une grosse bête. Croyez-vous que la Reine veuille que Monsieur le Prince revienne à la cour ? – Oui, Monsieur, lui dis-je sans balancer, pourvu qu'il y vienne en état de se laisser prendre ou assommer. – Non, me répondit-il, elle veut qu'il revienne à Paris en toutes manières, et demandez à votre ami le vicomte d'Autel ce qu'il m'a dit aujourd'hui de sa part, comme j'entrais dans la Grande Chambre. » Voici ce qu'il lui avait dit : que le maréchal Du Plessis-Praslin, son frère, avait eu ordre de la Reine, à six heures du matin, de prier Monsieur, de sa part, d'assurer le Parlement que Monsieur le Prince ne courrait aucune fortune si il lui plaisait de revenir à la cour. « Je n'ai pas été jusque-là, ajouta Monsieur, car j'ai mille raisons pour ne lui pas servir de caution, et ni l'un ni l'autre ne m'y ont obligé. Mais au moins vous voyez, continua-t-il, que je n'ai pu moins dire que ce que j'ai dit, et vous voyez de plus le plaisir qu'il y a d'agir entre tous ces gens-là. La Reine dit avant-hier qu'il faut qu'elle ou Monsieur le Prince quitte le pavé ; elle veut aujourd'hui que je l'y ramène et que je m'engage d'honneur au Parlement pour sa sûreté. Monsieur le Prince sortit hier au matin de Paris pour s'empêcher d'être arrêté, et je gage qu'il y reviendra avant qu'il soit deux jours, de la manière que tout cela tourne. Je veux m'en aller à Blois et me moquer de tout. » Comme je connaissais Monsieur et que je savais de plus que Raray, qui était à lui, mais qui était serviteur de Monsieur le Prince, avait dit, la veille, que l'on se tenait à Saint-Maur très assuré du palais d'Orléans, je ne

doutai point que la colère de Monsieur ne vînt de son embarras, et que son embarras ne fût l'effet des avances qu'il avait faites lui-même à Monsieur le Prince, dans la pensée qu'elles ne l'obligeraient jamais à rien, parce qu'il était persuadé qu'il ne reviendrait plus à la cour. Comme il vit et que la Reine, au lieu de prendre le parti de le pousser, lui offrait des sûretés en cas qu'il voulût revenir à Paris, et que cette conduite lui fit croire qu'elle serait capable de mollir sur la proposition de joindre à l'éloignement du Cardinal celui de Lionne, du Tellier et de Servien, il s'effraya ; il crut que Monsieur le Prince reviendrait au premier jour à Paris, et qu'il se servirait de la faiblesse de la Reine, non pas pour pousser effectivement les ministres, mais pour faire sa cour en se raccommodant avec elle, et en tirant ses avantages particuliers, pour prix de la complaisance qu'il aurait pour elle en les rappelant. Monsieur crut, sur ce fondement, qu'il ne pouvait trop ménager la Reine, qui lui avait fait, la veille, des reproches des mesures qu'il gardait encore avec Monsieur le Prince, « après ce qu'il avait fait, lui dit-elle, sans ce que je ne vous en ai pas encore dit ». Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'elle ne s'en est jamais expliquée plus clairement, ce qui me fait croire que ce n'était rien. Monsieur venait de charger M. le maréchal de Gramont de toutes les douceurs et de toutes les promesses possibles touchant la sûreté de Monsieur le Prince, car ce fut l'après-dînée de ce même jour, 7 juillet, que le maréchal de Gramont fit ce voyage de Saint-Maur, dont je vous ai parlé ci-dessus, voyage qui avait été concerté la veille avec la Reine, Monsieur, dis-je, crut qu'ayant fait, d'une part, ce que la Reine avait désiré, et prenant, de l'autre, avec Monsieur le Prince tous les engagements qu'il lui pouvait donner pour sa sûreté, il s'assurait ainsi lui-même de tous les deux côtés. Voilà justement où échouent toutes les âmes timides. La peur, qui grossit toujours les objets, donne du corps à toutes leurs imaginations : elles prennent pour forme tout ce qu'elles se figurent en pensée de leurs ennemis, et elles tombent presque toujours dans des inconvénients très effectifs, par la frayeur qu'elles prennent de ceux qui ne sont qu'imaginaires.

Monsieur vit, le 6 au soir, dans l'esprit de la Reine, des dispositions à s'accommoder avec Monsieur le Prince, quoiqu'elle l'assurât du contraire, et il ne pouvait ignorer que l'inclination de Monsieur le Prince ne fût de s'accommoder avec la Reine. La timidité lui fait croire que ces dispositions produiraient leur effet dès le 8 ; et il fait, dès le 7, sur ce fondement, qui est faux, des pas qui n'auraient pu être judicieux que supposé que l'accommodement eût été fait dès le 5. Je le lui fis avouer à lui-même, avant que de le quitter, par ce dilemme : « Vous appréhendez que Monsieur le Prince ne revienne à la cour, parce qu'il en sera le maître. Prenez-vous un bon moyen pour l'en éloigner, en lui en ouvrant toutes les portes et en vous engageant vous-même à sa sûreté ? Voulez-vous qu'il y revienne pour avoir plus de facilité à le perdre ? Je ne vous crois pas capable de cette pensée à l'égard d'un homme à qui vous donnez votre parole, à la face de tout un parlement et de tout le royaume. Le voulez-vous faire revenir pour l'accommoder effectivement avec la Reine ? Il n'y a rien de mieux, pourvu que vous soyez assuré qu'ils ne s'accommoderont pas ensemble contre vous-même, comme ils firent il n'y a pas longtemps ; mais je m'imagine, que Votre Altesse Royale a bien su prendre ses sûretés. » Monsieur, qui n'en avait pris aucune, eut honte de ce que je lui représentais avec assez de force, et il me dit : « Voilà des inconvénients ; mais que faire en l'état où sont les choses ? Ils se raccommoderont tous ensemble, et je demeurerai seul comme l'autre fois. – Si vous me commandez, Monsieur, lui répondis-je, de parler à la Reine, de votre part, aux termes que je vais proposer à Votre Altesse Royale, j'ose vous répondre que vous verrez, au moins bientôt, clair dans vos affaires. » Il me donna carte blanche, ce qu'il faisait toujours avec facilité quand il se trouvait embarrassé. Je la remplis d'une manière qui lui agréa ; je lui expliquai le tour que je donnerais à ce que je dirais à la Reine. Il l'approuva, et je fis supplier la Reine, par Gaboury, dès le soir même, de me permettre d'aller, à l'heure accoutumée, dans la petite galerie. Monsieur, à qui je fis savoir par Jouy que

la Reine m’avait mandé de m’y rendre à minuit, m’envoya, sur les huit heures, chercher à l’hôtel de Chevreuse, où je soupais, pour me dire qu’il m’avouait qu’il n’avait été de sa vie si embarrassé qu’il l’était ; qu’il convenait qu’il y avait beaucoup de sa faute ; mais qu’il était pardonnable de faillir dans une occasion où il semblait que tout le monde ne cherchait qu’à rompre toutes mesures ; que Monsieur le Prince lui avait fait dire par Croissy, à sept heures du matin, des choses qui lui donnaient lieu de croire qu’il ne reviendrait point à Paris ; que M. de Chavigny lui en avait parlé, à sept du soir, d’une manière qui lui faisait juger qu’il y pourrait être au moment où il me parlait. Il ajouta que la Reine était une étrange femme ; qu’elle lui avait témoigné, la veille, qu’elle était très aise que Monsieur le Prince eût quitté la partie, et que ce qu’elle lui ferait dire par le maréchal de Gramont ne serait que pour la forme ; qu’elle lui avait fait dire ce jour-là, à six heures du matin, qu’il fallait faire tous ses efforts pour l’obliger à revenir ; qu’il m’avait envoyé quérir pour me recommander encore de bien prendre garde à la manière dont je parlerais à la Reine : « Parce qu’enfin, me dit-il, je vous déclare que, voyant, comme je le vois, qu’elle se va raccommoder avec Monsieur le Prince, je ne me veux brouiller ni avec l’un ni avec l’autre. » J’essayai de faire comprendre à Monsieur que le vrai moyen de se brouiller avec tous les deux serait de ne pas suivre la voie qu’il avait prise, ou du moins résolue, de faire expliquer la Reine. Il vétilla beaucoup sur la manière dont il était convenu à midi ; et je connus encore, en cette rencontre, que, de toutes les passions, la peur est celle qui affaiblit davantage le jugement, et que ceux qui en sont possédés retiennent aisément les impressions qu’elle leur inspire, même dans les temps où ils se défendent, ou plutôt où l’on les défend des mouvements qu’elle leur donne : j’ai fait cette observation trois ou quatre fois en ma vie. Comme ma conversation avec Monsieur s’échauffait plus sur les termes, que sur la substance des choses dont il me paraissait que je l’avais assez convaincu, M. le maréchal de Gramont entra, qui venait de rendre compte à la Reine du voyage de Saint-Maur dont je

vous ai déjà parlé, et comme il était fort piqué du refus que Monsieur le Prince lui avait fait de l'écouter en particulier, il donna à son voyage et à sa négociation un air de ridicule, qui ne me fut pas inutile. Monsieur, qui était l'homme du monde qui aimait le mieux à se jouer, prit un plaisir sensible à la description des États de la Ligue, assemblés à Saint-Maur : ce fut ainsi que le maréchal appela le conseil devant lequel il avait parlé. Il peignit fort plaisamment tous les gens qui le composaient, et je m'aperçus que cette idée de plaisanterie diminua beaucoup, dans l'esprit de Monsieur, la frayeur qu'il avait conçue du parti de Monsieur le Prince. Je reçus, au moment que M. le maréchal de Gramont partit d'auprès de Monsieur, un billet de Madame la Palatine, qui ne me servit pas moins à lui faire concevoir que les mesures du Palais-Royal n'étaient pas encore si sûres, qu'il fût encore temps d'y bâtir comme sur des fondements bien assurés. Voici les propres mots de ce billet : « Je vous prie que je vous puisse voir, au sortir de chez la Reine : il est nécessaire que je vous parle. J'ai été aujourd'hui à Saint-Maur, où l'on ne sait pas ce que l'on peut, et je sors du Palais-Royal où l'on sait encore moins ce que l'on veut. » J'expliquai ces mots à Monsieur à ma manière, je lui dis qu'ils signifiaient que tout était en son entier dans l'esprit de la Reine et je l'assurai que, pourvu qu'il ne changeât rien à l'ordre qu'il m'avait donné de négocier de sa part avec elle, je rapporterais de quoi le tirer de la peine où je le voyais. Il me le promit, quoique avec des restrictions que la timidité produit toujours en abondance. J'allai chez la Reine et je lui dis que Monsieur m'avait commandé de l'assurer encore de ce qu'il lui avait protesté, la veille, touchant la sortie de Monsieur le Prince, qui était que non seulement il ne l'avait pas sue, mais encore qu'il la désapprouvait et qu'il la condamnait au dernier point ; qu'il n'entrerait en rien de tout ce qui serait contre le service du Roi et contre le sien ; que Monsieur le Cardinal étant éloigné, il ne favoriserait en façon du monde les prétextes que l'on voulait prendre de la crainte de son retour, parce qu'il était persuadé que la Reine effectivement n'y pensait plus ; que Monsieur le

Prince ne songeait qu'à animer son fantôme pour effaroucher les peuples, et que lui Monsieur n'avait d'autre dessein que de les radoucir ; que l'unique moyen, pour y réussir, était de supposer le retour de Monsieur le Cardinal pour impossible, parce que, tant que l'on ferait paraître que l'on le craignît comme proche, l'on tiendrait les peuples et même les parlements en défiance et en chaleur. Je commençai ma députation vers la Reine par ce préambule, qui, pour vous dire le vrai, n'était pas fort nécessaire et je m'arrêtai en cet endroit, pour essayer de juger, par la manière dont elle recevait un discours dont le fond lui était très désagréable, si un avis que l'on me donna en sortant de chez Monsieur était bien fondé. Valon, qui était à lui, m'assura, comme je montais en carrosse, qu'il avait ouï Chavigny qui disait à l'oreille à Goulas que la Reine était, depuis midi, dans une fierté qui lui faisait craindre qu'elle n'eût quelques négociations cachées et souterraines avec Monsieur le Prince. Je n'en trouvai aucune apparence, ni dans son air ni dans ses paroles. Elle écouta tout ce que je lui dis fort paisiblement et sans s'émouvoir, et je fus obligé de passer plus tôt que je n'avais cru au véritable sujet de mon ambassade, qui était de la supplier de s'expliquer pour une bonne fois, avec Monsieur, de la manière dont il plaisait à Sa Majesté qu'il se conduisît à l'égard de Monsieur le Prince ; que l'ouverture pleine et entière était encore plus de son service, en cette conjoncture, que de l'intérêt de Monsieur, parce que les moindres pas qui ne seraient pas concertés seraient capables de donner des avantages à Monsieur le Prince, d'autant plus dangereux qu'ils jetteraient de la défiance dans les esprits, dans une occasion où la confiance se pouvait presque dire uniquement nécessaire. La Reine m'arrêta à ce mot, et elle me dit, d'un air qui me paraissait fort naturel et même bon : « À quoi ai-je manqué ? Monsieur se plaint-il de moi depuis hier ? – Non, Madame, lui répondis-je ; mais Votre Majesté lui témoigna hier, à midi, qu'elle était bien aise que Monsieur le Prince fût sorti de Paris, et elle lui a fait dire, à ce matin, par le vicomte d'Autel, qu'il ne lui pouvait rendre un service plus signalé qu'en

obligeant Monsieur le Prince de revenir. – Écoutez-moi, reprit la Reine tout d'un coup et sans balancer, et si j'ai tort, je consens que vous me le disiez librement. Je convins hier, à midi, avec Monsieur, que nous enverrions, pour la forme seulement, le maréchal de Gramont à Monsieur le Prince et que nous tromperions même l'ambassadeur, qui, comme vous savez, n'a point de secret. J'apprends hier, à minuit, que Monsieur a envoyé Goulas, à neuf heures du soir, à Chavigny pour lui ordonner de donner, de sa part, à Monsieur le Prince, toutes les paroles les plus positives et les plus particulières d'union et d'amitié. J'apprends, au même instant, qu'il a dit au président de Nesmond qu'il ferait des merveilles au Parlement pour son cousin. Puis-je moins faire, dans l'émotion où je vois tout le monde sur l'évasion de Monsieur le Prince, que de prendre au moins quelques dates pour me défendre à l'égard de Monsieur même des reproches qu'il est capable de me faire dès demain peut-être. Je ne me prends pas à vous de sa conduite ; je sais bien que vous n'êtes pas du concert qui passe par le canal de Goulas et de Chavigny ; mais aussi, puisque vous ne les pouvez empêcher, vous ne devez pas trouver étrange que je prenne au moins quelques précautions. De plus, continua la Reine, je vous avoue que je ne sais où j'en suis. Monsieur le Cardinal est à cent lieues d'ici : tout le monde me l'explique à sa mode. Lionne est un traître ; Servien veut que je sorte demain de Paris, ou que je fasse aujourd'hui tout ce qui plaira à Monsieur le Prince, et cela à votre honneur et louange ; Le Tellier ne veut que ce que j'ordonnerai ; le maréchal de Villeroy attend les volontés de Son Éminence. Cependant Monsieur le Prince me met le couteau à la gorge, et voilà Monsieur qui, pour rafraîchissement, dit que c'est ma faute et qui veut se plaindre de moi, parce que lui-même m'abandonne. » Je confesse que je fus touché de ce discours de la Reine, qui sortait de source. Elle remarqua que j'en étais ému ; elle me témoigna qu'elle m'en savait bon gré, et elle me commanda de lui dire, avec liberté, mes pensées sur l'état des choses. Voici les propres termes dans lesquels je lui

parlai, que j'ai transcrits sur ce que j'en écrivis moi-même le lendemain :

« Si Votre Majesté, Madame, se peut résoudre à ne plus penser effectivement au retour de Monsieur le Cardinal, elle peut, sans exception, tout ce qui lui plaira, parce que toutes les peines que l'on lui fait ne viennent que de la persuasion où l'on est qu'elle ne songe qu'à ce retour. Monsieur le Prince est persuadé qu'il peut tout obtenir en vous le faisant espérer. Monsieur, qui croit que Monsieur le Prince ne se trompe pas dans cette vue, le ménage à tout événement. Le Parlement, à qui l'on présente, tous les matins, cet objet, ne veut rien diminuer de sa chaleur ; le peuple augmente la sienne. Monsieur le Cardinal est à Brusle, et son nom fait autant de mal à Votre Majesté et à l'État, que pourrait faire sa personne si elle était encore dans le Palais-Royal. – Ce n'est qu'un prétexte, reprit la Reine comme en colère ; ne fais-je pas assurer tous les jours le Parlement que son éloignement est pour toujours et sans aucune apparence de retour ? – Oui, Madame, lui répondis-je ; mais je supplie très humblement Votre Majesté de me permettre de lui dire qu'il n'y a rien de secret de tout ce qui se dit et de tout ce qui se fait au contraire de ces déclarations publiques, et qu'un quart d'heure après que Monsieur le Cardinal eut rompu le traité de M. Servien et de M. de Lionne, touchant le gouvernement de Provence, tout le monde fut également informé que le premier article était son rétablissement à la cour. Monsieur le Prince n'a pas avoué à Monsieur qu'il y eût consenti, mais il est convenu que Votre Majesté le lui avait fait proposer et comme condition nécessaire, et il le dit publiquement à qui le veut entendre. – Passons, passons, dit la Reine : il ne sert de rien d'agiter cette question. Je ne puis faire sur cela plus que je n'ai fait. L'on le veut croire, quoi que je dise ; il faut donc agir sur ce que l'on veut croire. – En ce cas, Madame, lui répondis-je, je suis persuadé qu'il y a bien plus de prophéties à faire que de conseils à donner. – Dites vos prophéties, repartit la Reine ; mais sur le tout qu'elles ne

soient pas comme celles des barricades. Tout de bon, ajouta-t-elle, dites-moi, en homme de bien, ce que vous croyez de tout ceci. Vous voilà cardinal, autant vaut : vous seriez un méchant homme si vous vouliez le bouleversement de l'État. Je vous confesse que je ne sais où j'en suis. Je n'ai que des traîtres ou des poltrons à l'entour de moi. Dites-moi vos pensées en toute liberté. – Je le vais faire, Madame, repris-je, quoique avec peine, parce que je sais que ce qui regarde Monsieur le Cardinal est sensible à Votre Majesté ; mais je ne me puis empêcher de lui dire encore que, si elle se peut résoudre aujourd'hui à ne plus penser au retour du cardinal, elle sera demain plus absolue qu'elle n'était le premier jour de sa Régence, et que si elle continue à le vouloir rétablir, elle hasarde l'État. – Pourquoi, reprit-elle, si Monsieur et Monsieur le Prince y consentaient ? – Parce que, Madame, lui répondis-je, Monsieur n'y consentira que quand l'État sera hasardé, et que Monsieur le Prince n'y consentira que pour le hasarder. » Je lui expliquai, en cet endroit, le détail de tout ce qui était à craindre. Je lui exagérai l'impossibilité de séparer Monsieur du Parlement, et l'impossibilité de regagner, sur ce point, le Parlement par une autre voie que par celle de la force, qui mettrait la couronne en péril. Je lui remis devant les yeux les prétentions immenses de Monsieur le Prince, de M. de Bouillon, de M. de La Rochefoucauld. Je lui fis voir au doigt et à l'œil qu'elle dissiperait, quand il lui plairait, par un seul mot, pourvu qu'il partît du cœur, ces fumées si épaisses et si noires ; et comme je m'aperçus qu'elle était touchée de ce que je lui disais, et qu'elle prenait particulièrement goût à ce que je lui représentais du rétablissement de son autorité, je crus qu'il était assez à propos de prendre ce moment pour lui expliquer la sincérité de mes intentions : « Et plût à Dieu, Madame, lui ajoutai-je, qu'il plût à Votre Majesté voulût rétablir son autorité par ma propre perte ! L'on lui dit, à toutes les heures du jour, que je pense au ministère, et Monsieur le Cardinal s'est accoutumé à ces paroles : « Il veut ma place. » Est-il possible, Madame, que l'on me croie assez impertinent pour m'imaginer que l'on puisse

devenir ministre par la faction, et que je connaisse si peu la fermeté de Votre Majesté, que je puisse croire que je conquerrai sa faveur par les armes ? Mais ce qui n'est que trop vrai est que ce qui se dit ridiculement du ministère se fait réellement à l'égard des autres prétentions que chacun a. Monsieur le Prince vient d'obtenir la Guyenne ; il veut Blaye pour M. de La Rochefoucauld, il veut la Provence pour Monsieur son frère ; M. de Bouillon veut Sedan ; M. de Turenne veut commander en Allemagne ; M. de Nemours veut l'Auvergne ; Viole veut être secrétaire d'État, Chavigny veut demeurer en son poste ; et moi, Madame, je demande le cardinalat. S'il plaît à Votre Majesté de se moquer de toutes nos prétentions, et de les régler absolument selon ses intérêts et selon ses volontés, elle n'a qu'à renvoyer, pour une bonne fois, Monsieur le Cardinal en Italie, rompre tous les commerces que les particuliers conservent avec lui, effacer, de bonne foi, les idées qui restent et qui se renforcent même tous les jours de son retour, et déclarer ensuite qu'ayant bien voulu donner au public la satisfaction qu'il a souhaitée, elle croit qu'il est de sa dignité de refuser aux particuliers les grâces qu'ils ont demandées ou prétendues sous ce prétexte. Nul ne perdra plus que moi, Madame, à cette conduite, qui révoque ma nomination d'une manière qui sera agréée généralement de tout le monde, mais qui ne le sera assurément de nul autre sans exception plus que de moi-même, parce que je ne me la crois nécessaire que pour des raisons qui cesseront dès que Votre Majesté aura rétabli les choses dans l'ordre où elles doivent être. – N'ai-je pas fait tout ce que vous me proposez ? reprit la Reine ; n'ai-je pas assuré dix fois Monsieur, Monsieur le Prince et le Parlement que Monsieur le Cardinal ne reviendrait jamais ? Avez-vous pour cela cessé de prétendre, et vous qui parlez, tout le premier ? – Non, Madame, lui dis-je, personne n'a cessé de prétendre, parce qu'il n'y a personne qui ne sache que Monsieur le Cardinal gouverne plus que jamais. Votre Majesté m'a fait l'honneur de ne se pas cacher de moi sur ce sujet, mais ceux à qui elle ne le dit pas en savent peut-être encore plus que moi, et c'est ce qui perd tout, Madame, parce que tout le monde se croit

en droit de se défendre de ce que l'on croit d'autant moins légitime que Votre Majesté le désavoue publiquement. – Mais tout de bon, dit la Reine, croyez-vous que Monsieur abandonnât Monsieur le Prince, si il était bien assuré que Monsieur le Cardinal ne revînt pas ? – En pouvez-vous douter, Madame, lui répondis-je, après ce que vous avez vu ces jours passés ? Il l'eût arrêté chez lui si vous l'eussiez voulu, quoiqu'il ne se croie nullement assuré qu'il ne doive pas revenir. » La Reine rêva un peu sur ma réponse, et puis, tout d'un coup elle me dit, même avec précipitation et comme ayant impatience de finir ce discours : « C'est un plaisant moyen de rétablir l'autorité royale que de chasser le ministre du roi malgré lui. » Elle ne me laissa pas reprendre la parole, et elle la continua en me commandant de lui dire mes sentiments sur l'état où étaient les choses : « Car, ajouta-t-elle, je ne puis faire davantage sur ce point que ce que j'ai déjà fait et ce que je fais tous les jours. » J'entendis bien qu'elle ne voulait pas s'expliquer plus clairement. Je n'insistai donc pas directement, mais je fis la même chose en satisfaisant à ce qu'elle m'avait commandé, qui était de lui dire ma pensée, car je repris ainsi le discours :

« Pour obéir, Madame, à Votre Majesté, il faut que je retombe dans les prophéties que j'ai tantôt pris la liberté de lui toucher. Si les choses continuent comme elles sont, Monsieur sera dans une perpétuelle défiance que Monsieur le Prince ne se raccommode avec Votre Majesté par le rétablissement de Monsieur le Cardinal, et il se croira obligé, par cette vue, et de le ménager toujours et de s'entretenir avec soin dans le Parlement et parmi le peuple. Monsieur le Prince ou s'unira avec lui pour s'assurer contre ce rétablissement, si il n'y trouve pas son compte, ou il partagera le royaume pour le souffrir jusqu'à ce qu'il y trouve plus d'intérêt à le chasser. Les particuliers qui ont quelque considération ne songeront qu'à en tirer leurs avantages, il y aura mille subdivisions et dans la cour et dans la faction. Voilà, Madame, bien des matières pour la guerre civile, qui, se mêlant à une guerre étrangère, aussi grande que celle

que nous avons aujourd'hui, peut porter l'État sur le penchant de sa ruine. – Si Monsieur voulait, reprit la Reine. – Il ne voudra jamais, Madame, lui répondis-je : l'on trompe Votre Majesté, si l'on le lui fait espérer ; je me perdrais auprès de lui, si je le lui avais seulement proposé. Il craint Monsieur le Prince, mais il ne l'aime point ; il ne peut plus se fier à Monsieur le Cardinal. Il aura, dans des moments, des faiblesses pour l'un ou pour l'autre, selon ce qu'il en appréhendera ; mais il ne quittera jamais l'ombre du public, tant que ce public fera un corps, et il le fera encore longtemps sur une matière sur laquelle Votre Majesté elle-même est obligée de l'échauffer toujours par de nouvelles déclarations. »

Je connus en cet endroit, encore plus que je n'avais jamais fait, qu'il est impossible que la cour conçoive ce que c'est que le public. La flatterie, qui en est la peste, l'infecte toujours au point qu'elle lui cause un délire incurable sur cet article, et je remarquai que la Reine traitait, dans son imagination, ce que je lui en disais de chimères, avec la même hauteur que si elle n'eût jamais eu aucun sujet de faire réflexion sur des barricades. Je glissai sur cela, par cette considération, plus légèrement que la matière ne le portait, et elle m'en donna d'ailleurs assez de lieu, parce qu'elle me rejeta dans le particulier de la manière d'agir de Monsieur le Prince, en me demandant ce que je disais de la proposition qu'il avait faite pour l'éloignement de MM. Le Tellier, Lionne et Servien. Comme j'eusse été bien aise de pouvoir pénétrer si cette proposition n'était point le hausse-pied de quelque négociation souterraine, je souris à cette question de la Reine, avec un respect que j'assaisonnai d'un air de mystère. La Reine, dont tout l'esprit consistait en air, l'entendit, et elle me dit : « Non, il n'y a rien que ce que vous voyez comme moi et comme tout le monde. Monsieur le Prince a voulu tirer de moi de quoi chasser douze ministres, par l'espérance de m'en laisser un, qu'il m'aurait peut-être ôté le lendemain. L'on n'a pas donné dans ce panneau ; il en tend un autre : il me veut ôter ceux qui me restent, c'est-à-dire il propose de me les ôter, car si l'on lui

veut laisser la Provence, il me laissera Le Tellier, et peut-être que j'obtiendrai Servien pour le Languedoc. Qu'en dit Monsieur ? – Il prophétise, Madame, lui répondis-je ; car, comme je l'ai déjà dit à Votre Majesté, que peut-on dire en l'état où sont les affaires ? – Mais enfin qu'en dit-il ? reprit la Reine ; ne se joindra-t-il pas à Monsieur le Prince pour me faire faire encore ce pas de ballet ? – Je ne le crois pas, Madame, repartis-je, quand je me ressouviens de ce qu'il m'en a dit aujourd'hui, et je n'en doute pas quand je fais réflexion qu'il y sera peut-être forcé dès demain. – Et vous, dit la Reine, que ferez-vous ? – Je me déclarerai, en plein Parlement, répliquai-je, et en chaire même, contre la proposition, si Votre Majesté se résout à se servir de l'unique et souverain remède ; et j'opinerai apparemment comme les autres, si elle laisse les choses en l'état où elles sont. »

La Reine, qui s'était fort contenue jusque-là, s'emporta à ce mot ; elle éleva même sa voix, et elle me dit que je ne lui avais donc demandé cette audience que pour lui déclarer la guerre en face. « Je suis bien éloigné, Madame, et de cette insolence et de cette folie, lui répondis-je, puisque je n'ai supplié Votre Majesté de me permettre d'avoir l'honneur de la voir aujourd'hui, que pour savoir, de la part de Monsieur, ce qu'il vous plaît, Madame, de lui commander, pour prévenir celle dont Monsieur le Prince vous menace. Il y a quelque temps que je disais à Votre Majesté que l'on est bien malheureux de tomber dans des temps où un homme de bien est obligé, même par son devoir, de manquer au respect qu'il doit à son maître. Je sais, Madame, que je ne l'observe pas en vous parlant comme je fais sur le sujet de Monsieur le Cardinal ; mais je sais, en même temps, que je parle et que j'agis en bon sujet, et que tous ceux qui font autrement sont des prévaricateurs, qui plaisent, mais qui trahissent et leur conscience et leurs devoirs. Votre Majesté me commande de lui dire mes pensées avec liberté, et je lui obéis. Qu'elle me ferme la bouche : elle verra ma soumission, et que je rapporterai simplement à Monsieur, et sans réplique, ce dont elle me fera

l’honneur de me charger. » La Reine reprit tout d’un coup un air de douceur, et elle me dit : « Non, je veux, au contraire, que vous me disiez vos sentiments : expliquez-les-moi à fond. » Je suivis son ordre à la lettre : je lui fis une peinture, la plus naturelle qu’il me fut possible, de l’état où les affaires étaient réduites ; j’achevai de crayonner ce que vous en voyez déjà ébauché. Je lui dis toute la vérité, avec la même sincérité et la même exactitude que j’aurais eues si j’avais cru en devoir rendre compte à Dieu, un quart d’heure après. La Reine en fut touchée, et elle dit, le lendemain, à Madame la Palatine, qu’elle était convaincue que je parlais du cœur, mais que j’étais aveuglé moi-même par la préoccupation. Ce qui me parut, c’est qu’elle l’était beaucoup elle-même par l’attachement qu’elle avait pour Monsieur le Cardinal, et que son inclination l’emportait toujours sur les velléités que je lui voyais, de temps en temps, d’entrer dans les ouvertures que je lui faisais pour rétablir l’autorité royale aux dépens et des mazarins et des Frondeurs. Je remarquai que, sur la fin de la conversation, elle prit plaisir à me faire parler sur ce sujet, et que, comme elle vit que je le faisais effectivement avec sincérité et avec bonne intention, elle m’en témoigna de la reconnaissance. J’appréhenderais de vous ennuyer, si je m’étendais davantage sur un détail qui n’est déjà que trop long ; et je me contenterai de vous dire que le résultat fut que je ferais tous mes efforts pour obliger Monsieur à ne se point joindre à Monsieur le Prince pour demander l’éloignement de MM. Le Tellier, Servien et Lionne, en lui donnant parole, de la part de la Reine, qu’elle ne s’accommoderait pas elle-même avec Monsieur le Prince, sans la participation et le consentement de Monsieur. J’eus bien de la peine à tirer cette parole, et la difficulté que j’y trouvai me confirma dans l’opinion où j’étais que les apparences d’accommodement entre le Palais-Royal et Saint-Maur n’étaient pas tout à fait éteintes. Je le crus encore bien davantage, quand je vis qu’il m’était impossible d’obliger la Reine à s’ouvrir de ses intentions touchant la conduite que Monsieur devait prendre, ou pour procurer le retour de Monsieur le Prince à la cour, ou

pour le traverser. Elle affecta de me dire qu'elle n'avait point changé de sentiment à cet égard, depuis ce qu'elle en avait dit à Monsieur même ; mais je connus clairement, et à ses manières et même à quelques-unes de ses paroles, qu'elle en avait changé plus de trois fois depuis que j'étais dans la galerie ; et je me ressouvins de ce que Madame la Palatine m'avait écrit, que l'on ne savait au Palais-Royal ce que l'on y voulait. Je ne laissai pas d'insister et de presser la Reine, parce que je jugeais bien que Monsieur, qui était très clairvoyant, ne recevant de moi qu'une parole vague et générale, à laquelle il n'ajouterait pas beaucoup de foi, parce qu'il se défiait beaucoup des intentions de la Reine à son égard, ne manquerait pas de jeter et d'arrêter toute sa réflexion, et avec beaucoup de raison, sur le peu d'éclaircissement que je lui donnerais du véritable dessein de la Reine ; et je ne doutais pas que, par cette considération, il ne fît encore de nouveaux pas vers Monsieur le Prince : ce que je ne croyais nullement de son intérêt, non plus que de celui du Roi. Je parlai sur cela à la Reine avec vigueur, mais je n'y gagnai rien, et, de plus, je n'y pouvais rien gagner, parce qu'elle n'était pas elle-même déterminée. Je vous expliquerai ce détail dans la suite.

Il était presque jour quand je sortis du Palais-Royal ; et ainsi je n'eus pas le temps d'aller chez Madame la Palatine, qui m'écrivit un billet, à six heures du matin, par lequel elle me faisait savoir qu'elle m'attendait dans un carrosse de louage devant les Incurables. J'y allai aussitôt, dans un carrosse gris. Elle m'expliqua son billet du soir. Elle me dit que Monsieur le Prince lui avait paru fort fier, mais qu'elle avait connu clairement, par les discours de Mme de Longueville, qu'il ne connaissait pas sa force, en ce qu'il croyait ses ennemis beaucoup plus unis et beaucoup plus concertés qu'ils n'étaient ; que la Reine ne savait où elle en était ; qu'un moment elle voulait, à toutes conditions, le retour de Monsieur le Prince ; qu'à l'autre, elle remerciait Dieu de sa sortie de Paris ; que cette variation venait des différents conseils qu'on lui donnait ; que

Servien disait que l'État était perdu si Monsieur le Prince s'éloignait ; que Le Tellier balançait ; que l'abbé Fouquet, qui était nouvellement revenu de Brusle, l'assurait que Monsieur le Cardinal serait au désespoir, si elle ne se servait de l'occasion que Monsieur le Prince lui avait donnée lui-même de le pousser ; que l'aîné Fouquet soutenait savoir le contraire, de science certaine ; que tout irait ainsi jusqu'à ce que l'ordre de Brusle eût décidé. La Palatine était surtout persuadée qu'il y avait des propositions sous terre qui aidaient encore à tenir la Reine dans ses incertitudes. Voilà ce que Madame la Palatine me dit avec précipitation, parce que le temps d'aller au Palais pressait et Monsieur avait envoyé déjà deux fois chez moi. Je le trouvai prêt à monter en carrosse ; je lui rendis compte, en fort peu de paroles, de ma commission. Je lui exposai le fait tout simplement. Il en tira d'abord ce que j'avais prédit à la Reine ; et dès qu'il vit que la parole qu'elle lui faisait donner n'était ni précédée ni suivie d'aucun concert pour agir ensemble, dans la conjoncture dont il s'agissait, il se mit à siffler et à me dire : « Voilà une bonne drogue ! Allons, allons au Palais. – Mais encore, Monsieur, lui dis-je, il me semble qu'il serait bon que Votre Altesse Royale résolût ce qu'elle y dira. – Qui diable le peut savoir ? qui le peut prévoir ? Il n'y a ni rime ni raison avec tous ces gens-ci. Allons, et quand nous serons dans la Grande Chambre, nous trouverons peut-être que ce n'est pas aujourd'hui samedi. »

Ce l'était pourtant, et le 8 juillet 1651.

Aussitôt que Monsieur eut pris sa place, M. Talon, avocat général, entra avec ses collègues, et dit qu'il avait porté à la Reine, la veille, la lettre que Monsieur le Prince avait écrite au Parlement ; que Sa Majesté avait fort agréé la conduite de la Compagnie, et que Monsieur le Chancelier avait mis entre les mains de Monsieur le Procureur Général un écrit par lequel elle serait informée des volontés du Roi. Cet écrit portait que la Reine était extrêmement surprise de ce que Monsieur le Prince

avait pu douter de la vérité des assurances qu'elle avait données tant de fois ; qu'elle n'avait eu aucun dessein contre sa personne ; qu'elle ne s'étonnait pas moins des soupçons qu'il témoignait touchant le retour de Monsieur le Cardinal ; qu'elle déclarait qu'elle voulait religieusement observer la parole qu'elle avait donnée sur ce sujet au Parlement ; qu'elle ne savait rien du mariage de M. de Mercœur ni des négociations de Sedan ; qu'elle avait plus de sujet que personne de se plaindre de ce qui s'était passé à Brisach (je vous entretiendrai tantôt de ces trois derniers articles) ; que pour ce qui était de l'éloignement de MM. Le Tellier, Servien et Lionne, elle voulait bien que l'on sût qu'elle ne prétendait pas d'être gênée dans le choix des ministres du Roi son fils, ni dans celui de ses domestiques ; et que la proposition que l'on lui faisait sur ce point était d'autant plus injuste, qu'il n'y avait aucun des trois nommés qui eût seulement fait un pas pour le rétablissement de M. le cardinal Mazarin. La Compagnie s'échauffa beaucoup, après la lecture de cet écrit, sur ce qu'il n'était pas signé, ce qui, dans les circonstances, n'était d'aucune conséquence. Mais comme, dans ces sortes de compagnies, tout ce qui est de la forme touche les petits esprits et amuse même les plus raisonnables, l'on employa toute la matinée proprement à rien, et l'on remit l'assemblée au lundi. On pria, en attendant, Monsieur de s'entremettre pour l'accommodement. Il y eut, dans cette séance, beaucoup de chaleur entre M. le prince de Conti et Monsieur le Premier Président. Celui-ci, qui n'était nullement content, en son particulier, de Monsieur le Prince, qu'il croyait, quoique, à mon opinion, sans fondement, avoir obligé à plus de reconnaissance qu'il n'en avait reçu, celui-ci, dis-je, parla avec force contre la retraite de Saint-Maur, et l'appela même un triste préalable de la guerre civile. Il ajouta deux ou trois paroles qui semblaient marquer les mouvements passés et causés par M. le prince de Condé. M. le prince de Conti les releva, même avec menaces, en disant qu'en tout autre lieu il lui apprendrait à demeurer dans le respect qui est dû aux princes du sang. Le premier président repartit hardiment qu'il ne craignait rien, et

qu’il avait lieu de se plaindre lui-même que l’on l’osât interrompre dans sa place, où il représentait la personne du Roi. L’on s’éleva de part et d’autre. Monsieur, qui était très aise de les voir commis les uns avec les autres, ne s’en mêla que quand il ne put plus s’en défendre ; et il dit à la fin, aux uns et aux autres, que tout le monde ne devait s’appliquer qu’à radoucir les esprits.

Monsieur, étant de retour chez lui, me mena dans le cabinet des livres, il ferma la porte et les verrous lui-même, il jeta son chapeau sur la table, et puis il me dit, d’un ton fort ému, qu’il n’avait pas eu le temps, avant que d’aller au Palais, de me dire une chose qui me surprendrait, quoique cependant elle ne devait pas me surprendre ; qu’il savait, depuis minuit, que le vieux Pantalon (il appelait ainsi M. de Châteauneuf) traitait, par le canal de Saint-Romain et de Croissy, avec Chavigny, l’accommodement de Monsieur le Prince avec la Reine ; qu’il n’ignorait pas ce que j’avais à dire sur cela ; mais qu’il ne fallait pas disputer des faits ; que celui-là était sûr : « Et si vous en doutez, ajouta-t-il en me jetant une lettre, tenez, voyez, lisez. » Cette lettre, qui était de la main de M. de Châteauneuf, était adressée à Croissy, et portait, entre autres, ces propres mots : « Vous pouvez assurer M. de Chavigny que le commandeur de Jars, qui n’est jamais dupe qu’en des bagatelles, est convenu que la Reine marche du bon pied, et que non seulement les Frondeurs, mais que Le Tellier même ne savent rien de notre négociation. Le soupçon de M. de Saint-Romain n’est pas fondé. »

Vous remarquerez, s’il vous plaît, que Le Grand, premier valet de chambre de Monsieur, ayant vu tomber ce billet de la poche de Croissy, l’avait ramassé, et qu’il l’avait apporté à Monsieur. Il n’attendit pas que j’eusse achevé de le lire pour me dire : « Avais-je tort de vous dire, ce matin, que l’on ne sait où l’on est avec tous ces gens-là. L’on dit toujours qu’il n’y a point d’assurance au peuple ; l’on a menti, il y a mille fois plus de

solidité dans le peuple que dans le cabinet. Je veux m'aller loger aux Halles. – Vous croyez donc, Monsieur, lui répondis-je, que l'accommodement est fait ? – Non, dit-il, je ne crois pas qu'il le soit. – Et moi, Monsieur, je serai persuadé qu'il ne se peut faire par ce canal, s'il m'était permis d'être d'un autre sentiment que celui de Votre Altesse Royale. » Cette question fut agitée avec chaleur. Je soutins mon opinion par l'impossibilité qui me paraissait au succès d'une négociation dans laquelle tous les négociateurs se trouvaient, par une rencontre assez bizarre, avoir éminemment, au moins pour cette occasion très épineuse en elle-même, toutes les qualités les plus propres à rompre l'accommodement du monde le plus facile. Monsieur demeura dans son sentiment, parce que sa faiblesse naturelle lui faisait toujours voir ce qu'il appréhendait comme infaillible et même comme proche. Ce fut à moi de céder, comme vous pouvez croire, et de recevoir l'ordre qu'il me donna de faire dire, dès l'après-dînée, à la Reine, par Madame la Palatine, que son sentiment était que Sa Majesté s'accommodât, en toutes manières, avec Monsieur le Prince, et que le Parlement et le peuple étaient si échauffés contre tout ce qui avait la moindre teinture de mazarinisme, qu'il ne fallait plus songer qu'à applaudir à celui qui a été assez habile, me dit-il même avec aigreur, pour nous prévenir à recommencer l'escarmouche contre le Sicilien. J'eus beau lui représenter que, supposé même pour sûr ce qu'il croyait très proche, et ce que je tiendrais fort éloigné si j'osais le contredire, le parti qu'il prenait avait des inconvénients terribles, et celui particulièrement de précipiter encore davantage la Reine dans la résolution que l'on craignait, et même de l'obliger à prendre encore plus de mesures contre le ressentiment de Monsieur : il crut que ces raisons que je lui alléguais n'étaient que des prétextes pour couvrir la véritable qui me faisait parler, qu'il alla chercher dans l'appréhension qu'il s'imagina que j'avais qu'il ne s'accommodât lui-même avec Monsieur le Prince ; et il me dit qu'il prendrait si bien ses mesures du côté de Saint-Maur, que je ne devais pas craindre qu'il tombât dans l'inconvénient que je lui marquais, et que si la

Reine l'avait gagné de la main une fois, il le lui saurait bien rendre. Il ajouta : « Je ne suis pas si sot qu'elle croit, et je songe plus à vos intérêts que vous n'y songez vous-même. » Je confesse que je n'entendis pas ce que signifiait, en cet endroit, cette dernière parole. Je m'en doutai aussitôt après, car il ajouta : « Monsieur le Prince, quoique enragé contre vous, vous a-t-il nommé dans la lettre qu'il a écrite au Parlement ? » Je m'imaginai que Monsieur me voulait faire valoir ce silence, et me le montrer comme une marque du ménagement que l'on avait pour moi, à sa considération, et des précautions qu'il prendrait, de ce côté-là, sur mon sujet, en cas de besoin. Je jugeai, de ce discours et de plusieurs autres qui le précédèrent et qui le suivirent, que la persuasion où il était que la Reine et Monsieur le Prince étaient ou accommodés, ou du moins sur le point de s'accommoder, était ce qui l'avait obligé à me commander d'en faire presser la Reine en son nom, et de témoigner à elle-même qu'il ne se sentirait pas désobligé de son accommodement, et de tirer mérite auprès de Monsieur le Prince du conseil qu'il en donnait à la Reine. Je fus tout à fait confirmé dans mon soupçon par une conversation de plus d'une heure qu'il eut, un moment après que je l'eus quitté, avec Raray, qui était serviteur particulier de Monsieur le Prince, comme je vous l'ai déjà dit, quoiqu'il fût domestique de Monsieur. Je combattis, de toute ma force, les sentiments de Monsieur, qui, dans la vérité, étaient plutôt des égarements de frayeur que des raisonnements. Je ne l'ébranlai point, et j'éprouvai, en cette rencontre, ce que j'ai encore observé en d'autres occasions, que la peur qui est flattée par la finesse est insurmontable.

Vous ne doutez pas que je ne fusse cruellement embarrassé au sortir de chez Monsieur. Madame la Palatine ne le fut guère moins que moi du compliment que je la priai, de la part de Monsieur, de faire à la Reine. Elle en revint toutefois, et plus tôt et plus aisément, en faisant réflexion sur la constitution des affaires, « qui, dit-elle très sensément, redresseront les hommes, au lieu que, pour l'ordinaire, ce sont les hommes qui

redressent les choses ». Mme de Beauvais venait de lui mander que Métayer, valet de chambre du Cardinal, venait d'arriver de Brusle, « et peut-être, ajouta-t-elle, cet homme nous apporte-t-il de quoi tout changer en un instant » : ce qu'elle disait à l'aventure, et par la seule vue que Monsieur le Cardinal ne pourrait jamais rien approuver de tout ce qui passerait par le canal de Chavigny. Son pressentiment fut une prophétie ; car il se trouva qu'en effet Métayer avait apporté des anathèmes plutôt que des lettres contre les propositions qui avaient été faites ; et que, bien qu'il fût l'homme du monde qui reçût toujours le plus agréablement, en apparence, ce qu'il ne voulait pas en effet, il n'avait gardé, en cette rencontre, aucune mesure qui approchât seulement de sa conduite ordinaire : ce que nous attribuâmes, Madame la Palatine et moi, à la force de l'aversion qu'il avait pour les négociateurs. Châteauneuf lui était très suspect ; Chavigny était sa bête ; Saint-Romain lui était odieux, et par l'attachement qu'il avait à M. de Chavigny et par celui qu'il avait eu, à Münster, à M. d'Avaux. Madame la Palatine, qui ne savait pas encore, quand je lui parlai, ce que le messager avait apporté, quoiqu'elle sût qu'il était arrivé, trouva à propos que je retournasse chez Monsieur, pour lui dire que ce courrier aurait pu peut-être avoir donné à la Reine de nouvelles vues, et qu'elle jugeait qu'il ne serait que mieux, par cette considération, qu'elle n'exécutât pas la commission qu'il lui avait donnée par moi avant que l'on pût être informé de ce détail. Monsieur que j'allai retrouver sur-le-champ, se gendarma contre cette ouverture, qui était pourtant très sage, par une préoccupation qui lui était fort ordinaire, aussi bien qu'à beaucoup d'autres. La plupart des hommes examinent moins les raisons de ce qu'on leur propose contre leurs sentiments, que celles qui peuvent obliger celui qui les propose à s'en servir. Ce défaut est très commun, et très est grand. Je connus clairement que Monsieur ne reçut ce que je lui dis, de la part de Madame la Palatine, que comme un effet de l'entêtement qu'il croyait que nous avions l'un et l'autre contre Monsieur le Prince. J'insistai, il demeura ferme, et je connus encore, en cet endroit, qu'un homme qui ne

se fie pas à soi-même ne se fie jamais véritablement à personne. Il avait plus de confiance en moi, sans comparaison ; qu'en tous ceux qui l'ont jamais approché : sa confiance n'a jamais tenu un quart d'heure contre sa peur.

Si le compliment que Monsieur faisait faire à la Reine eût été en des mains moins adroites que celles de Madame la Palatine, j'eusse été encore beaucoup plus en peine de l'événement. Elle le ménagea si habilement, qu'il servit au lieu de nuire : à quoi elle fut très bien servie elle-même par la fortune, qui fit arriver ce messager, dont je vous viens de parler, justement au moment où il était absolument nécessaire pour rectifier ce qu'il ne tenait pas à Monsieur de gâter ; car la Reine, qui était toujours soumise à M. le Cardinal Mazarin, mais qui l'était doublement quand ce qu'il lui mandait convenait à sa colère, se trouva, lorsque Madame la Palatine commença à lui parler, dans une disposition si éloignée d'aucun accommodement avec Monsieur le Prince, que ce que la Palatine lui dit de la part de Monsieur ne produisit en elle d'autre mouvement que celui que nous pouvions souhaiter, qui était de faire donner la carte blanche à Monsieur, de l'obliger à se confesser, pour ainsi dire, de son balancement ; d'y chercher des excuses, mais de celles qui assuraient l'avenir, et de désirer avec impatience de me parler. Madame la Palatine fut même chargée par la Reine de faire savoir, par mon canal, à Monsieur le détail de la dépêche du messager, et de me commander d'aller, entre onze heures et minuit, au lieu accoutumé. Madame la Palatine ne douta pas, non plus que moi, que Monsieur ne dût avoir une grande joie de ce que je lui allais porter, et nous nous trompâmes beaucoup l'un et l'autre ; car aussitôt que je lui eus dit que la Reine lui offrait tout sans exception, pourvu qu'il voulût de son côté s'unir parfaitement et sincèrement à elle contre Monsieur le Prince, il tomba dans un état que je ne vous puis bien exprimer qu'en vous suppliant de vous ressouvenir de celui où il n'est pas possible que vous ne vous soyez trouvée quelquefois. N'avez-vous jamais agi sur des suppositions qui ne

vous plaisaient pas, et n'est-il pas vrai toutefois que quand ces suppositions ne se sont pas trouvées bien fondées, vous avez senti en vous-même un combat qui s'y est formé entre la joie de vous être trompée à votre avantage et le regret d'avoir perdu les pas que vous y aviez faits ? Je me suis retrouvé mille fois moi-même dans cette idée. Monsieur était ravi de ce que la Reine était bien plus éloignée de l'accommodement qu'il ne l'avait cru ; mais il était au désespoir d'avoir fait les avances qu'il avait faites vers Monsieur le Prince, et qu'il avait faites dans la vue de cet accommodement, qu'il croyait bien avancé. Les hommes qui se rencontrent en cet état, sont, pour l'ordinaire, assez longtemps à croire qu'ils ne se sont pas trompés, même après qu'ils s'en sont aperçus, parce que la difficulté qu'ils trouvent à découdre le tissu qu'ils ont commencé fait qu'ils se font des objections à eux-mêmes ; et ces objections, qui leur paraissent être des effets de leur raisonnement, ne sont presque que des suites naturelles de leur inclination. Monsieur, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, était timide et paresseux au souverain degré. Je vis, dans le moment que je lui appris le changement de la Reine, un air de gaieté et d'embarras tout ensemble sur son visage : je ne puis l'exprimer, mais je me le représente fort au naturel ; et quand je n'aurais pas eu d'ailleurs la lumière que j'avais des pas qu'il avait faits vers Monsieur le Prince, j'aurais lu dans ses yeux qu'il avait reçu quelque nouvelle sur son sujet, qui lui donnait de la joie et qui lui faisait de la peine. Ses paroles ne démentirent pas sa contenance. Il voulut douter de ce que je lui disais, quoiqu'il n'en doutât pas. C'est le premier mouvement des gens qui sont de cette humeur et qui se trouvent en cet état. Il passa aussitôt au second, qui est de chercher à se justifier de la précipitation qui les a jetés dans l'embarras. « Il est bien temps, me dit-il tout d'un coup ; la Reine fait des choses qui obligent les gens… » Il s'arrêta à ce mot, de honte, à mon avis, de m'avouer ce qu'il avait fait. Il pirouetta quelque temps, il siffla, il alla rêver un moment auprès de la cheminée, et puis il me dit : « Que diable direz-vous à la Reine ? Elle voudra que je lui promette de ne pas pousser les ministreaux, et comment

puis-je le promettre, après ce que j'ai promis à Monsieur le Prince ? » Il me fit en cet endroit, un galimatias parfait pour me justifier ce qu'il avait fait dire à Monsieur le Prince depuis vingt-quatre heures ; et je connus que ce galimatias n'allait principalement qu'à me faire croire qu'il croyait ne m'en avoir pas fait le fin la veille. Je pris tout pour bon, et je suis encore persuadé qu'il crut avoir réussi dans son dessein. Le lieu que je lui donnai de se l'imaginer lui donna lieu à lui-même de s'ouvrir beaucoup plus qu'il n'eût fait assurément si il m'eût cru mal satisfait, et j'en tirai enfin tout le détail de ce qu'il avait fait. Le voici en peu de mots. Comme il avait posé pour fondement que Monsieur le Prince était ou accommodé, ou sur le point de s'accommoder avec la cour, il crut pour certain qu'il n'hasardait rien en lui offrant tout dans une conjoncture où il ne craignait pas que l'on acceptât ses offres contre la cour, parce que l'on s'accommodait avec elle. Vous voyez, d'un coup d'œil le frivole de ce raisonnement. Monsieur, qui avait beaucoup d'esprit, le connut parfaitement dès qu'il se vit hors du péril que la peur lui avait inspiré ; mais comme il est toujours plus aisé de s'apercevoir du mal que du remède, il le chercha longtemps sans le trouver, parce qu'il ne le cherchait que dans les moyens de satisfaire les uns et les autres. Il y a des occasions où ce parti est absolument impossible, et quand il l'est, il est pernicieux, en ce qu'il mécontente infailliblement les deux parties. Il n'est pas moins incommode aux négociateurs, parce qu'il a toujours un air de fourberie. Il ne tint pas à moi, par l'un et l'autre de ces motifs, d'en dissuader Monsieur : il ne fut pas en mon pouvoir, et j'eus ordre de faire agréer à la Reine que Monsieur se déclarât dans le Parlement contre les trois sous-ministres, en cas que Monsieur le Prince continuât à demander leur éloignement, et j'eus, en même temps, permission de l'assurer que, moyennant cette condition, Monsieur se déclarerait, dans la suite, contre Monsieur le Prince, en cas que Monsieur le Prince eût, après cela, de nouvelles prétentions. Comme je ne croyais pas qu'il fût ni juste ni sage d'outrer, de tout point, la Reine par un éclat de cette nature, je représentai à Monsieur, avec force, qu'il avait

beau jeu pour faire coup double, et même triple, en obligeant la Reine par la conservation des sous-ministres, qui, dans le fond, étaient assez indifférents ; en faisant voir que Monsieur le Prince, ne se contentait pas de la destitution du Mazarin, et qu'il voulait saper aussi les fondements de l'autorité royale, en ne laissant pas même l'ombre de l'autorité à la Régente ; et en satisfaisant, en même temps, le public par une aggravation, pour ainsi parler, contre le Cardinal, que je proposai en même temps, et que je m'assurai même de faire agréer à la Reine. Madame la Palatine m'avait dit qu'elle avait vu, dans une lettre écrite par le Cardinal à la Reine, qu'il la suppliait de ne rien refuser de tout ce que l'on lui demanderait contre lui, parce qu'il était persuadé que le plus que l'on désirerait, après l'excès auquel on s'était porté, tournerait plutôt en sa faveur qu'autrement ce qu'il y aurait d'esprits modérés, et parce qu'il convenait assez à son service que l'on amusât les fâcheux, c'était son mot, à des clabauderies qui ne pouvaient plus être que des répétitions fort inutiles. Je ne tenais pas ce raisonnement de Monsieur le Cardinal bien juste, mais je m'en servis pour former la conduite que j'eusse souhaité que Monsieur eût voulu prendre, et je raisonnais ainsi :

« Si Monsieur concourt à l'exclusion des sous-ministres, il fait apparemment le compte de Monsieur le Prince, en ce qu'il obligera peut-être la Reine d'accorder à Monsieur le Prince tout ce qu'il lui demandera. Il ne fera pas le sien du côté de la cour, parce qu'il outrera de plus en plus la Reine, et qu'il outrera de plus ceux qui l'approchent. Il ne le fera pas non plus du côté du public ; car, comme il dit lui-même, Monsieur le Prince l'a gagné de la main ; et comme c'est lui qui a fait le premier la proposition de se défaire de ces restes du mazarinisme, il en aura la fleur de la gloire, ce qui, dans les peuples, est le principal. Voilà donc un grand inconvénient, qui est celui de faire à la Reine une peur dont Monsieur le Prince peut se servir pour son avantage ; voilà, dis-je, un grand inconvénient, qui est, de plus, accompagné d'un grand déchet de réputation, en ce

qu’il fait voir Monsieur agissant en second avec Monsieur le Prince, et entraîné à une conduite dont, non seulement il n’aura pas l’honneur, mais qui lui tournera même à honte, parce que l’on prétendra que c’était à lui à commencer à la prendre. Quelle utilité trouvera-t-il qui puisse se comparer à cet inconvénient ? L’on ne s’en peut imaginer d’autre que celle d’ôter à la Reine des gens que l’on croit affectionnés au Cardinal. Est-ce un avantage, quand l’on pense que les Fouquets, les Bartets et les Brachets passeront également la moitié des nuits auprès d’elle ? que les Estrées, les Souvrés et les Sennetaires y demeureront tous les jours, et que ceux-ci y seront d’autant plus dangereux que la Reine sera encore plus aigrie par l’éloignement des autres ?

Je suis convaincu, par toutes ces considérations, que Monsieur doit faire, à la première assemblée des chambres, le panégyrique de Monsieur le Prince, sur la fermeté qu’il témoigne contre le retour de Monsieur le cardinal Mazarin, confirmer tout ce qui s’est dit en son nom par M. le prince de Conti, touchant la nécessité des précautions qu’il est bon de prendre contre son rétablissement, combattre publiquement, et par des raisons solides, celle que l’on cherche dans l’éloignement des trois ministres, faire voir qu’elle est injurieuse à la Reine, à laquelle on doit assez de respect et même assez de reconnaissance pour les paroles qu’elle réitère, en toutes occasions, de l’exclusion à jamais de Monsieur le cardinal Mazarin, pour ne pas abuser, à tous moments, de sa bonté, par de nouvelles conditions, auxquelles on ne voit plus de fin. Ajouter que si la proposition d’aller ainsi de branche en branche venait d’un fond dont l’on fût moins assuré que de celui de Monsieur le Prince, elle serait suspecte, parce que le gros de l’arbre n’est pas encore déraciné : la déclaration contre le Cardinal n’est pas encore expédiée ; l’on sait que l’on conteste encore sur des paroles. Au lieu de la presser, au lieu de consommer, ou plutôt de cimenter cet ouvrage, dont tout le monde est convenu, l’on fait des propositions nouvelles, qui peuvent faire naître des scrupules dans les esprits des mieux

intentionnés. Tel croit se sanctifier en mettant une pierre sur le tombeau du Mazarin, qui croirait faire un grand péché si il en jetait seulement une petite contre ceux dont il plaira dorénavant à la Reine de se servir. Rien ne justifierait davantage ce ministre coupable, que de donner le moindre lieu de croire que l'on voulût tirer en exemple journalier et même fréquent ce qui s'est passé à son égard. La justice et la bonté de la Reine ont consacré ce que nous avons fait avec des intentions très pures et très sincères pour son service et pour le bien de l'État. Il faut, de notre part, y répondre par des actions dans lesquelles l'on connaisse que notre principal soin est d'empêcher que ce que le salut du royaume nous a forcés de faire contre le ministre ne puisse blesser en rien la véritable autorité du Roi.

Nous avons, en cette rencontre, un avantage très signalé : la déclaration publique que la Reine a fait faire tant de fois, et à Messieurs les Princes et au Parlement, qu'elle excluait pour jamais Monsieur le Cardinal du ministère, nous met en droit, sans blesser l'autorité royale, qui nous doit être sacrée, de chercher toute les assurances possibles à cette parole, qui ne lui doit pas être moins inviolable. C'est à quoi Son Altesse Royale doit s'appliquer ; mais, pour s'y appliquer et avec dignité et avec succès, il ne doit pas, à mon opinion, prendre le change ; et il doit faire craindre au Parlement que l'on ne le lui veuille donner, en lui proposant des diversions qui ne sont que frivoles, au prix de ce qu'il y a effectivement à faire. Ce qui presse véritablement est de bien fonder la déclaration contre Monsieur le Cardinal. La première que l'on a apportée était son panégyrique ; celle à laquelle l'on travaille n'est, au moins à ce que l'on nous dit, fondée que sur les remontrances du Parlement et sur le consentement de la Reine, et ainsi elle pourrait être expliquée dans le temps. Son Altesse Royale peut dire demain à la Compagnie que la fixation, pour ainsi parler, de cette déclaration est la précaution véritable et solide à laquelle il faut s'appliquer ; et que cette fixation ne peut être plus sûre qu'en y insérant que le Roi exclut le cardinal de son royaume et

de ses conseils, parce qu'il est de notoriété publique et incontestable que c'est lui qui a rompu la paix générale à Münster. Si Monsieur éclate demain sur ce ton, je lui réponds de se voir faire agréer ce soir par la Reine, il se réunit avec elle, en donnant une cruelle atteinte au Mazarin. Il se donne l'honneur, dans le public, de le pousser personnellement et solidement ; il l'ôte à Monsieur le Prince en faisant voir qu'il affecte de n'attaquer que son ombre, et il fait connaître à tous les esprits sages et modérés qu'il ne veut pas souffrir que, sous le prétexte du Mazarin, l'on continue à donner tous les jours de nouvelles atteintes à l'autorité royale. »

Voilà ce que je conseillai à Monsieur ; voilà ce que je lui donnai par écrit avant que de sortir de chez lui ; voilà ce qu'il porta à Madame, qui était au désespoir de ce qu'il s'était engagé avec Monsieur le Prince ; voilà ce qu'il approuva de toute son âme ; et voilà toutefois ce qu'il n'osa faire, parce que, n'ayant pas douté, comme je vous l'ai déjà dit, que Monsieur le Prince ne s'accommodât avec la cour, il lui avait promis (à jeu sûr, à ce qu'il croyait par cette raison) de se déclarer avec lui contre les sous-ministres. Il l'avoua à Madame, encore plus en détail qu'il ne me l'avait expliqué, et ce que je pus tirer de lui fut qu'il donnât sa parole à la Reine, et qu'il s'emploierait fidèlement auprès de Monsieur le Prince pour l'empêcher de pousser sa pointe contre les trois susnommés, et que si il n'y pouvait réussir et qu'il fût contraint de parler contre eux, il déclarerait, en même temps, à Monsieur le Prince que ce serait pour la dernière fois, et que, la Reine demeurant dans les termes de la parole donnée pour l'éloignement de Monsieur le Cardinal, il ne se séparerait plus de ses intérêts. Madame, qui aimait M. Le Tellier, et qui était très fâchée, et par cette raison et par beaucoup d'autres, que Monsieur ne fît pas davantage, lui fit promettre qu'il ferait le malade le lendemain, dans la vue de retarder l'assemblée des chambres et de se donner, par ce moyen, le temps de l'obliger à quelque chose de plus. Aussitôt qu'elle eut obtenu ce point, elle le fit savoir à la Reine, en lui

mandant, en même temps, que je faisais des merveilles pour son service. Ce témoignage, qui fut reçu très agréablement, parce qu'il fut porté dans un instant où la Reine était très satisfaite de Madame, ce qui ne lui était pas ordinaire, facilita beaucoup ma négociation. J'allai le soir chez la Reine, que je trouvai avec un visage fort ouvert ; et ce qui me fit voir qu'elle était contente de moi fut que ce visage ouvert ne se referma pas, même après que je lui eus déclaré, ce que je ne croyais pas pouvoir lui cacher que l'on pût empêcher Monsieur de concourir avec Monsieur le Prince contre les sous-ministres, et que je ne me pourrais pas moi-même m'empêcher d'y opiner, si l'on en délibérait au Parlement. Vous devez être si fatiguée de tous ces dits et redits des conversations passées, que je crois qu'il est mieux que je n'entre pas dans le détail de celle-ci, qui fut assez longue, et que je me contente de vous rendre compte du résultat, qui fut que je m'appliquai de toute ma force à faire que Monsieur tînt fidèlement la parole que je donnais à la Reine de sa part, qu'il ferait tous ses efforts pour adoucir l'esprit de Monsieur le Prince en faveur des trois nommés, et qu'en cas qu'il ne le pût, qu'il fût obligé, lui-même, par cette considération, de les pousser, et que, par la même raison, je fusse forcé d'y concourir de ma voix, je déclarerai à Monsieur qu'au cas que, dans la suite, Monsieur le Prince fît encore de nouvelles propositions, je n'y entrerais plus, quand même Monsieur s'y laisserait emporter. Je me défendis longtemps de cette dernière clause, et parce que, dans la vérité, elle m'engageait beaucoup, et parce qu'elle me paraissait même être au dernier point contre le respect, en ce qu'elle confondait et qu'elle égalait, pour ainsi parler, mes engagements avec ceux de la maison royale. Il fallut enfin y passer, et je n'eus aucune peine à le faire agréer à Monsieur, qui fut si aise de ne se point trouver dans la nécessité de rompre avec Monsieur le Prince, même de concert avec la Reine, qu'il fut ravi de tout ce qui avait facilité ce traité. Je vous en dirai la suite ; après que je vous aurai suppliée de faire réflexion sur deux circonstances de ce qui se passa dans cette dernière conversation que j'eus avec la Reine.

Il m’arriva, en lui parlant de MM. Le Tellier, Servien et Lionne, de les nommer les trois sous-ministres ; elle releva ce mot avec aigreur, en me disant : « Dites les deux. Ce traître de Lionne peut-il porter ce nom ? c’est un petit secrétaire de Monsieur le Cardinal. Il est vrai que parce qu’il l’a déjà trahi deux fois, il pourra être un jour secrétaire d’État. » Cette remarque s’est rendue par l’événement assez curieuse.

La seconde est que lorsque j’eus promis à la Reine de ne me pas accommoder avec Monsieur le Prince dans les suites, quand même Monsieur s’y accommoderait, et que j’eus ajouté que je le dirais moi-même à Monsieur, dès le lendemain, elle s’écria plutôt qu’elle ne prononça : « Quelle surprise pour M. Le Tellier ! » Elle se referma tout d’un coup, et quoique je fisse tout ce qui se pût pour pénétrer ce qu’elle avait voulu dire, je n’en pus rien tirer. Je reviens à Monsieur.

Je le vis, le lendemain au matin, chez Madame ; il fut très satisfait de ma négociation. Il me témoigna que l’engagement que j’avais pris, en mon particulier, avec la Reine, ne lui pourrait jamais faire aucune peine, parce qu’il était très résolu lui-même, passé cette occasion, à ne jamais concourir en rien avec Monsieur le Prince, pourvu que la Reine demeurât dans la parole donnée pour l’exclusion du Mazarin. Madame ajouta tout ce qui le pouvait obliger à se confirmer dans cette pensée. Elle fit même encore une nouvelle tentative pour lui persuader de commencer au moins, dès ce jour-là, à voir si il ne pouvait rien gagner sur l’esprit de Monsieur le Prince. Il trouva de méchantes excuses. Il dit qu’il pourrait prendre des mesures plus certaines en se donnant tout ce jour pour attendre ce que Monsieur le Prince lui-même ferait dire. Il en eut effectivement un gentilhomme, sur le midi, mais pour savoir simplement des nouvelles de sa santé, ou plutôt pour savoir si il irait au Palais le lendemain. Monsieur qui faisait semblant d’avoir pris médecine, ne laissa pas d’aller chez la Reine, le soir, à qui il

confirma, avec serment, tout ce que je lui avais promis par son ordre. Il lui protesta qu'il ne s'ouvrirait, en façon du monde, de ce qu'elle lui faisait espérer qu'elle céderait, encore pour cette fois, à Monsieur le Prince, en cas que Monsieur ne le pût gagner sur l'article des sous-ministres. « À votre seule considération, lui ajouta-t-elle, et sur la parole que vous me donnez que vous serez pour moi dans toutes les autres prétentions de Monsieur le Prince, qui seront infinies sans doute. » Elle le conjura ensuite de lui tenir fidèlement la parole, qu'il lui avait fait donner par moi, de faire tous ses efforts pour obliger Monsieur le Prince de se désister de son instance. Il l'assura qu'il avait envoyé dès midi, le maréchal d'Étampes à Saint-Maur pour cet effet, ce qui était vrai. (Il s'était ravisé après l'avoir refusé à Madame, comme je vous l'ai tantôt dit.). Il attendit même, au Palais-Royal, la réponse du maréchal d'Étampes, qui fut négative, et qui portait expressément que Monsieur le Prince ne se désisterait jamais de son instance. Monsieur revint chez lui fort embarrassé, au moins à ce qu'il me parut. Il rêva tout le soir, et il se retira de beaucoup meilleure heure qu'à l'ordinaire.

Le lendemain, qui fut le mardi 11 juillet 1651, les chambres s'assemblèrent et M. le prince de Conti se trouva au Palais, fort accompagné. Monsieur dit à la Compagnie qu'il avait fait tous ses efforts, et auprès de la Reine et auprès de Monsieur le Prince, pour l'accommodement, qu'il n'avait pu rien gagner ni sur l'une ni sur l'autre, et qu'il priait la Compagnie de joindre ses offices aux siens. M. le prince de Conti prit la parole aussitôt que Monsieur eut fini, pour dire qu'il y avait un gentilhomme de monsieur son frère à la porte de la Grande Chambre. L'on le fit entrer. Il rendit une lettre de Monsieur le Prince, qui n'était proprement qu'une répétition de la première.

Le premier président pressa, assez longtemps, Monsieur de faire encore de nouveaux efforts pour l'accommodement. Il s'en défendit d'abord, par la seule habitude que tous les hommes ont à se faire prier, même des choses qu'ils désirent ; il le refusa

ensuite, sous le prétexte de l'impossibilité de réussir ; mais, en effet, comme il me l'avoua le jour même, parce qu'il eut peur de déplaire à M. le prince de Conti, ou plutôt à toute la jeunesse, qui criait et qui demandait que l'on délibérât contre les restes du mazarinisme. Le premier président fut obligé de plier. L'on manda les gens du Roi, pour prendre leurs conclusions sur la réquisition de Monsieur le Prince. L'indisposition parut très grande, ce jour-là, contre les sous-ministres, et toute l'adresse du premier président, jointe à la froideur de Monsieur, qui ne parut nullement échauffé contre eux, ne put aller qu'à faire remettre la délibération au lendemain, en ordonnant toutefois que la lettre de Monsieur le Prince serait portée, dès le jour même, à la Reine. Monsieur fut aussi supplié par le Parlement de continuer ses offices pour l'accommodement. La chaleur qui avait paru dans les esprits, jointe à celle de la salle du Palais, qui fut très grande, fit que Monsieur se remercia beaucoup de ce qu'il n'avait pas cru le conseil que je lui avais donné, de s'opposer à la déclaration de Monsieur le Prince contre les sous-ministres. Il m'en fit même une espèce de raillerie au sortir du Palais, et je lui répondis que je le suppliais de me permettre de ne me défendre que le lendemain à pareille heure. L'après-dînée, Monsieur alla à Rambouillet, où il avait donné rendez-vous à Monsieur le Prince, et il eut une fort longue conversation avec lui, dans les allées du jardin. Il me dit, le soir, qu'il n'avait rien oublié pour lui persuader de ne pas insister à son instance contre les ministres ; il le dit à Madame, qui en fut très persuadée. Je le crus encore, parce qu'il est constant qu'il n'appréhendait rien tant au monde que le retour à Paris de Monsieur le Prince, et qu'il se croyait très assuré qu'il ne reviendrait pas, si les ministres demeuraient à la cour. La Reine me dit, le lendemain, qu'elle savait de science certaine qu'il n'avait combattu pour elle que très faiblement, « et tout de même, me dit-elle, que si elle avait eu l'épée à la main ». Il n'est pas possible que, dans les conversations que j'ai eues depuis avec Monsieur le Prince, je ne me sois éclairci de ce détail ; mais je ne me souviens nullement de ce qu'il m'en a dit. Ce qui est

certain est que la facilité qu'il eut à laisser mettre l'affaire en délibération fit croire à la Reine qu'il la jouait ; elle me soupçonna ce jour-là, et encore davantage le lendemain, d'être de la partie. Vous verrez par la suite qu'elle ne me fit pas longtemps cette injustice.

Le lendemain, qui fut le 12, le Parlement s'assembla, et Monsieur l'avocat général Talon fit son rapport de l'audience qu'il avait eue de la Reine, qui lui avait répondu simplement que la seconde lettre de Monsieur le Prince ne contenant rien que ce qui était dans la première ; elle n'avait rien à ajouter à la réponse qu'elle y avait faite. M. le duc d'Orléans, donna part à la Compagnie des conférences qu'il avait eues, la veille, et avec la Reine et avec Monsieur le Prince. Il déclara qu'il n'avait pu rien gagner ni sur l'une ni sur l'autre. Il se tint couvert, au dernier point, sur le sujet des trois ministres, et il crut qu'il satisferait la Reine par cette modération. Il exagéra même avec emphase les sujets de défiance que Monsieur le Prince prétendait avoir ; et il s'imagina qu'il contenterait Monsieur le Prince par cette exagération. Il ne réussit ni en l'un ni en l'autre. La Reine fut persuadée qu'il lui avait manqué de parole, et elle eut assez de raison de le croire, quoique je ne sois pas convaincu qu'il l'ait fait dans le fond. Monsieur le Prince se plaignit beaucoup, le soir, de sa conduite, au moins à ce que le comte de Fiesque dit à M. de Brissac. Voilà le sort des gens qui veulent assembler les contradictoires, en contentant tout le monde. Talon ayant pris ses conclusions, qui pour cette fois ne répondirent pas à la fermeté qui lui était ordinaire, car elles parurent plutôt un galimatias affecté qu'un discours digne du sénat, l'on commença à opiner. Il y eut deux avis ouverts d'abord : l'un fut celui des conclusions, qui allait à remercier la Reine des nouvelles assurances qu'elle avait données que l'éloignement de Monsieur le Cardinal était pour jamais, et de la prier de donner quelque satisfaction à Monsieur le Prince (voilà ce que je viens d'appeler galimatias) ; l'autre avis fut de Deslandes-Payen, qui, quoique parent proche de M. de Lionne, déclama contre les trois sous-

ministres, et opina à demander en forme leur éloignement. Vous jugez bien que je ne combattis pas son sentiment au Palais, quoique je l'eusse combattu dans le cabinet de Monsieur. Je mêlai dans mon avis de certains traits qui servirent à me démêler de la multitude, c'est-à-dire qui me distinguèrent de ceux qui n'opinèrent qu'à l'aveugle contre le nom du Mazarin. Cette distinction m'était nécessaire à l'égard de la Reine ; elle m'était bonne à l'égard de tous ceux qui n'approuvaient pas la conduite de Monsieur le Prince. Ils étaient en nombre dans le Parlement, et le bonhomme Laisné même, conseiller de la Grande Chambre, homme de peu de sens, mais d'une vie intègre, et passionné contre le Mazarin, ne laissa pas de se déclarer ouvertement contre la réquisition de Monsieur le Prince, et il soutint qu'elle était injurieuse à l'autorité royale. Cette circonstance, jointe à quelques autres, obligea Monsieur de m'avouer, le soir, que j'avais mieux jugé que lui, et que si il se fût opposé à la proposition, comme je le lui avais conseillé, il en eût été loué et suivi. Il fit croire, en ne la blâmant pas, qu'il l'approuvait. Ceux mêmes qui l'eussent combattue avec peine, y donnèrent avec joie. Je n'étais pas d'un poids à faire dans les esprits l'effet que Monsieur y eût fait par son opposition : c'est pourquoi je ne m'y opposai pas. Je connus que si il s'y fût opposé, beaucoup de gens y eussent concouru avec lui ; et je crus avoir assez de cette vue pour pouvoir, sans crainte de me nuire dans le public, donner des atteintes indirectes à une action dont il était bon, pour toutes raisons, de diminuer le mérite, quoique je fusse obligé, par celle de Monsieur et du peuple, d'y contribuer au moins de ma voix.

J'entends bien mieux ce galimatias, que je ne vous l'explique ; et il est vrai qu'il ne se peut bien concevoir que par ceux qui se sont trouvés, en ce temps-là, dans les délibérations de cette compagnie. J'y ai remarqué, peut-être plus de vingt fois, que ce qui y passait, dans un moment, comme incontestablement bon, y eût passé, dans le suivant, comme incontestablement mauvais, si l'on eût donné un autre tour à

une forme souvent légère, à une parole quelquefois frivole. Le secret est d’en savoir discerner et prendre les instants. Monsieur manqua en ce point ; j’essayai de suppléer, en ce qui me regardait, d’une manière qui ne donnât pas l’avantage sur moi à Monsieur le Prince de pouvoir dire que j’épargnasse les restes du mazarinisme, et qui ne laissât pas de noter, en quelque façon, sa conduite. Voici les propres paroles dans lesquelles je formai mon avis, que je fis imprimer et publier, dès le lendemain, dans Paris, pour la raison que je vous expliquerai dans la suite :

« J’ai toujours été persuadé qu’il eût été à souhaiter qu’il n’eût paru dans les esprits aucune inquiétude sur le retour de M. le cardinal Mazarin, et que même l’on ne l’eût pas cru possible, son éloignement ayant été jugé nécessaire par le vœu commun de toute la France. Il semble que l’on ne puisse douter de son retour, sans douter en même temps du salut de l’État, dans lequel il jetterait assurément la confusion et le désordre. Si les scrupules qui paraissent, sur ce sujet, dans les esprits, sont solides, ils produiront infailliblement cet effet si funeste, et s’ils n’ont point de fondement, ils ne laissent pas de donner une juste appréhension d’une très dangereuse suite, par le prétexte qu’ils donneront à toutes les nouveautés.

Pour les étouffer tout d’un coup, et pour ôter aux uns l’espérance et aux autres le prétexte, j’estime que l’on ne saurait prendre, en cette matière, d’avis trop décisifs. Et comme on parle de beaucoup de commerces qui alarment le public et qui inquiètent les esprits, je crois qu’il serait à propos de déclarer criminels et perturbateurs du repos public ceux qui négocieront avec M. le cardinal Mazarin, ou pour son retour, en quelque sorte et manière que ce puisse être.

Si les sentiments que Son Altesse Royale témoigna, il y a quelques mois, en cette compagnie, sur le sujet de ceux qui y furent nommés, eussent été suivis, les affaires auraient

maintenant une autre face. L’on ne serait pas tombé dans ces défiances ; le repos de l’État serait assuré, et nous ne serions pas présentement en peine de supplier M. le duc d’Orléans, comme c’est mon avis, de s’employer auprès de la Reine pour éloigner de la cour les restes du mazarinisme et les créatures de M. le cardinal Mazarin, qui ont été nommées.

Je sais que la forme avec laquelle on demande cet éloignement est extraordinaire, et il est vrai que si l’aversion d’un de Messieurs les Princes du sang était toujours la règle de la fortune des particuliers, cette dépendance diminuerait beaucoup l’autorité du Roi et la liberté de ses sujets ; et l’on pourrait dire que ceux du Conseil et les autres qui n’ont de subsistance que par la cour, auraient beaucoup de maîtres.

Je crois pourtant qu’il y a exception dans cette rencontre. Il s’agit d’une affaire qui est une suite comme naturelle de celle de M. le cardinal Mazarin : il s’agit d’un éloignement qui peut lever beaucoup des ombrages que l’on prend de son retour ; d’un éloignement qui ne peut être que très utile, qui a été souhaité et proposé à cette compagnie par M. le duc d’Orléans, dont les intentions, toutes pures et toutes sincères pour le service du Roi et le bien de l’État, sont connues de toute l’Europe, et dont les sentiments, étant oncle du Roi et lieutenant général de l’État, ne tirent point à conséquence à l’égard de qui que ce soit.

Il faut espérer de la prudence de Leurs Majestés, et de la sage conduite de M. le duc d’Orléans, que les choses se disposeront en mieux, que les défiances seront levées, que les soupçons seront dissipés, et que nous verrons bientôt l’union rétablie dans la maison royale, qui a toujours été le vœu de tous les gens de bien qui ont souhaité la liberté de Messieurs les Princes, particulièrement par cette considération, avec tant d’ardeur, qu’ils se sont trouvés bien heureux lorsqu’ils y ont pu contribuer de leurs suffrages.

Pour former donc mon opinion, je suis d'avis de déclarer criminels et perturbateurs du repos public ceux qui négocieront avec M. le cardinal Mazarin, ou pour son retour, en quelque manière que ce puisse être ; supplier très humblement Monsieur de s'employer auprès de la Reine pour éloigner de la cour les créatures de M. le cardinal Mazarin qui ont été nommées, et appuyer les remontrances de la Compagnie sur ce sujet ; le remercier des soins qu'il prend incessamment pour la réunion de la maison royale, si importante à la tranquillité de l'État et de toute la chrétienté, puisque j'ose dire qu'elle est le seul préalable nécessaire à la paix générale. »

Je vous supplie d'observer que Monsieur voulut absolument que je le citasse dans mon avis, comme premier auteur de la proposition contre les sous-ministres, parce qu'il ne doutait point qu'elle n'eût une approbation générale ; que je ne lui obéis en ce point qu'avec beaucoup de peine, parce que je ne jugeais pas que ce qu'il avait dit, de temps en temps, fort en général, contre les amis de Monsieur le Cardinal fût un fondement assez solide pour avancer et pour soutenir un fait aussi positif et aussi spécifique que celui-là ; que l'émotion des esprits fit que l'on le reçut pour aussi bon que si il eût été bien véritable ; que cette émotion, quoique grande, n'empêcha pas que beaucoup de gens ne fissent une sérieuse réflexion sur ce que M. Laisné avait expliqué clairement dans son avis, et sur ce que j'avais touché dans le mien, de l'atteinte donnée à l'autorité royale ; que Monsieur, qui s'en aperçut, eut regret d'avoir été si vite et crut qu'il pouvait, avec sûreté et sans se perdre dans le public, se mitiger un peu. Quelle foule de mouvements tous opposés ! quelle contrariété ! quelle confusion ! On l'admire dans les histoires, l'on ne la sent pas dans l'action. Rien ne paraissait plus naturel ni plus ordinaire que ce qui se faisait et ce qui se disait ce jour-là. J'y ai fait depuis réflexion, et je confesse que j'ai encore peine à comprendre, à l'heure qu'il est, la multitude, la variété et l'agitation des mouvements que ma mémoire me représente. Comme, en opinant, l'on retombait

toujours, à la fin, à peu près dans le même avis, l'on ne sentait presque pas ce mouvement ; et je me souviens que Deslandes-Payen me disait au lever de la séance : « C'est une belle chose que de voir une compagnie aussi unie. » Remarquez, si il vous plaît, que Monsieur, qui avait plus de discernement, s'aperçut très bien qu'elle l'eût été si peu en cas de besoin, qu'il m'avoua que tous ces mêmes hommes qui parlaient si uniformément, à la réserve de fort peu d'entre eux, qu'il semblait même qu'ils eussent été concertés, qu'il m'avoua, dis-je, que ces mêmes hommes eussent tourné à lui si il se fût déclaré contre la proposition. Il eut regret de ne l'avoir pas fait ; mais il eut honte, et avec raison, de changer pleinement, et il se contenta de me commander de faire dire à la Reine, par Madame la Palatine, qu'il espérait qu'il trouverait lieu d'adoucir son avis. La réponse de la Reine fut que je me trouvasse, à minuit, à l'oratoire. Elle me parut aigrie, au dernier point, de tout ce qui s'était passé le matin au Palais ; elle traita Monsieur de perfide ; elle ne me tira du pair que pour me faire encore plus sentir qu'elle ne me traitait pas mieux dans le fond de son cœur. Il ne me fut pas difficile de me justifier et de lui faire voir et que je n'avais pu ni dû m'empêcher d'opiner comme j'avais fait, et comme je ne le lui avais pas celé auparavant à elle-même : je la suppliai d'observer que mon avis n'était pas moins contre Monsieur le Prince que contre Monsieur le Cardinal. Je lui excusai même la conduite de Monsieur, autant qu'il me fut possible, sur ce qu'en effet il ne lui avait pas promis de ne pas opiner pour les ministres ; et comme je vis que les raisons ne faisaient aucun effet dans son esprit, et que la préoccupation, dont le propre est de s'armer particulièrement contre les faits, tirait même ombrages de ceux qui lui devaient être les plus clairs, je crus que l'unique moyen de les lever serait d'éclairer le passé par l'avenir, parce que j'avais éprouvé plusieurs fois que le seul remède contre les préventions est l'espérance. Je flattai la Reine de celle que Monsieur se radoucirait dans la suite de la délibération, qui devait encore durer un jour ou deux ; et comme je prévoyais que cet adoucissement de Monsieur ne serait pas au point qui serait

nécessaire pour conserver les sous-ministres, je prévins ce que je disais, avec un peu trop d'exagération, de son effet, par une proposition qui me disculpait, par avance, de celui qu'elle n'aurait pas. Cette conduite est toujours bonne quand l'on agit avec des gens dont le génie n'est capable de juger que par l'événement, parce que le même caractère qui produit ce défaut fait que ceux qui l'ont ne raisonnent jamais constamment des effets à leurs causes. J'offris, sur ce fondement, à la Reine de faire imprimer et publier, dès le lendemain, l'avis que j'avais porté au Parlement, et je me servis de cette offre pour lui faire croire que si je ne me fusse tenu pour très assuré que la fin de la délibération ne devait pas être avantageuse à Monsieur le Prince, je n'eusse pas aggravé, par un éclat de cette nature, auquel rien ne m'obligeait, une action où je lui avais déjà donné plus d'atteinte que la politique même ordinaire ne me le permettait. La Reine donna, sans balancer, à cette lueur, qui lui plaisait. Elle crut que ce que je lui proposais n'avait point d'autre origine que celle que je lui marquais. La satisfaction qu'elle trouva dans cette pensée fit qu'elle se donna à elle-même des idées plus douces, sans les sentir, de ce qui s'était passé le matin ; qu'elle entra avec moins d'aigreur dans le détail de ce qui se pouvait passer le lendemain ; et que quand elle connut, vingt-quatre après, que le radoucissement de Monsieur ne lui serait pas d'une aussi grande utilité, au moins pour la conjoncture présente, qu'elle se l'était imaginé, elle ne s'en prit plus à moi. Il ne se faut pas jouer à tout le monde par ces sortes de diversions : elles ne sont bonnes qu'avec les gens qui ont peu de vue et qui sont emportés. Si la Reine eût été capable et de lumière et de raison, en cette occasion, ou plutôt, si elle eût été servie par des personnes qui eussent préféré à leur conservation particulière son véritable service, elle eût connu qu'il n'y avait qu'à plier dans ce moment, comme elle l'avait promis à Monsieur, puisque Monsieur ne faisait pas davantage pour elle ; elle n'était pas encore capable de la vérité sur ce fait, et moins de ma part que d'aucune autre : Je la lui déguisai par cette considération, comme les autres ; et je crus y être obligé pour

demeurer plus en état de la servir, dans la suite, elle-même, Monsieur et le public.

Le lendemain, qui fut le 13 juillet, le Parlement s'assembla ; l'on continua la délibération, qui demeura presque toujours sur le même ton, à la réserve de cinq ou six voix, qui allèrent à déclarer MM. Le Tellier, Servien et Lionne perturbateurs du repos public. Quelqu'un, dont j'ai oublié le nom, y ajouta l'abbé de Montaigu.

Le 14, l'arrêt fut donné, conformément à l'avis de Monsieur, qui passa de cent neuf voix contre soixante-deux. L'arrêt portait que la Reine serait remerciée de la parole qu'elle avait donnée de ne point faire revenir le cardinal Mazarin ; qu'elle serait très humblement suppliée d'en envoyer une déclaration au Parlement, comme aussi de donner à Monsieur le Prince toutes les sûretés nécessaires pour son retour ; et qu'il serait incessamment informé contre ceux qui entretenaient avec le cardinal quelque commerce. Monsieur, qui empêcha que les sous-ministres fussent nommés dans l'arrêt, crut qu'il avait fait au-delà de tout ce qu'il avait promis à la Reine. Il ne douta point non plus que Monsieur le Prince ne fût content de lui, parce que les sûretés que l'on demandait pour lui emportaient certainement, quoique tacitement, l'éloignement des sous-ministres. Il sortit du Palais très satisfait de lui-même ; mais personne ne le fut de lui. La Reine ne prit ce qu'il avait dit que comme une duplicité, ridicule pour lui et inutile pour elle. Monsieur le Prince ne le reçut que comme une marque que Monsieur était appliqué à se ménager au moins avec la cour. La Reine ne dissimula point du tout son sentiment ; Monsieur le Prince ne dissimula pas assez le sien. Madame, qui était fort en colère, releva de toutes les couleurs celui de tous les deux. Monsieur eut peur, et la peur, qui n'applique jamais un remède à propos, le porta à des soumissions vers la Reine, qui, étant sans mesure, augmentèrent la défiance qu'elle avait de lui, et des avances vers Monsieur le Prince, qui firent un effet

directement contraire à ce que Monsieur souhaitait avec le plus d'ardeur. Son unique désir était de contenter l'une et l'autre, et de le faire toutefois d'une telle manière que Monsieur le Prince ne revînt pas à la cour et qu'il demeurât paisible dans son gouvernement ; l'unique moyen pour parvenir à cette dernière fin était de lui procurer des satisfactions qui le pussent remplir pour quelque temps, mais qui ne l'assurassent pas pour le présent, au moins assez pour lui donner lieu de revenir à Paris. Voilà ce que je lui avais proposé ; voilà ce que Madame avait appuyé de toute sa force. Il en connut l'utilité, il le voulut : la faiblesse lui fit prendre le chemin tout opposé. Il s'ôta, par ses basses et fausses excuses, la croyance qui lui était nécessaire dans l'esprit de la Reine pour la porter, de concert même avec lui, à un accommodement raisonnable avec Monsieur le Prince. Il donna tant d'assurances à Monsieur le Prince de son amitié pour lui, en vue de réparer le ménagement qu'il avait témoigné à l'égard des sous-ministres, que, soit que Monsieur le Prince crût ces assurances véritables, soit qu'il prît confiance dans la frayeur même qu'il savait que Monsieur avait de lui, il prit le parti de revenir à Paris, sous le prétexte que, les créatures du cardinal Mazarin en étant éloignées, il n'appréhendait plus d'y être arrêté. J'ouvrirai cette nouvelle scène, après que je vous aurai priée de faire une réflexion, qui marque, à mon sens, autant que chose du monde, le privilège et l'excellence de la sincérité. Monsieur n'avait pas promis à la Reine de ne se pas déclarer contre les sous-ministres ; au contraire, il lui avait signifié, en termes formels, qu'il s'y déclarerait : il ne le fit qu'à demi, il les ménagea, il leur épargna le dégoût d'être nommés dans l'arrêt. Il ne s'emporte point contre la Reine, quoiqu'elle ne tint pas elle-même ce à quoi elle était obligée, qui était de les abandonner, en cas que Monsieur ne pût empêcher Monsieur le Prince de les pousser. La Reine toutefois se plaignit, avec une aigreur inconcevable, de Monsieur ; elle lui fit à lui-même, dès l'après-dînée, des reproches aussi rudes et aussi violents que si il lui avait fait toutes les perfidies imaginables. Elle se prétendit dégagée, par ce procédé, de la parole qu'elle lui avait donnée de

ne pas s'opiniâtrer à la conservation des sous-ministres ; elle ne le dit pas seulement, mais elle le crut, et cela, parce qu'au sortir de la conversation dans laquelle Madame lui fit peur, il envoya le maréchal d'Étampes à la Reine lui demander proprement une abolition, et qu'il la lui demanda lui-même l'après-dînée, en lui faisant des excuses, « qui ne pouvaient être, me dit-elle à moi-même, que d'un homme coupable ». J'allai, le soir, chez elle, par le commandement de Monsieur. Je ne lui fis, pour mon particulier, aucune apologie : je supposai qu'elle ne pouvait avoir oublié ce que je lui avais toujours promis, par avance, de faire en cette occasion ; elle s'en ressouvint avec bonté. Elle me dit positivement qu'elle ne se pouvait plaindre de moi, et je connus clairement qu'elle me parlait du cœur. Madame la Palatine, qui était présente à la conversation, dit à la Reine : « Que ne ferait point la sincérité dans la conduite d'un fils de France, puisque dans celle d'un coadjuteur de Paris, aussi contraire à votre volonté, elle oblige Votre Majesté à la louer ? » Madame la Palatine n'oublia rien pour faire connaître à la Reine qu'elle ne devait pas attendre les remontrances du Parlement pour éloigner les sous-ministres, parce qu'il serait plus de sa dignité de les prévenir ; mais elle ne put rien gagner sur son esprit ou plutôt sur son aigreur, qui, en de certains moments, lui tenait lieu de tout. M. le maréchal d'Estrées m'a dit depuis qu'il y avait encore quelque chose de plus que son aigreur, et que Chavigny la flattait qu'il pourrait obliger Monsieur le Prince à souffrir que l'on expliquât l'arrêt ; et ce qui me fait croire que le maréchal d'Estrées avait raison est que je sais, de science certaine, que le même Chavigny pressa, en ce temps-là, Monsieur le Premier Président de biaiser un peu dans ses remontrances, sur quoi la réponse de celui-ci fut remarquable et digne d'un grand magistrat : « Vous avez, Monsieur, été l'un de ceux qui ont le plus poussé ces messieurs ; vous changez : je n'ai rien à vous dire ; mais le Parlement ne change pas. » La Reine ne fut pas, tout ce jour-là, de l'opinion de Monsieur le Premier Président, car il me parut qu'elle crut que l'arrêt se pourrait interpréter dans la suite, et que peut-être Monsieur le Premier

Président le pourrait interpréter lui-même dans sa remontrance. Elle ne lui faisait pas justice en cette rencontre, comme vous le verrez dans peu.

Cet arrêt fut donné le 14 juillet 1651, et comme messieurs les sous-ministres n'y étaient pas dénommés, il ouvrit un grand champ aux réflexions, et, par conséquent, aux négociations, depuis le 14 jusqu'au 18, qui fut le jour auquel les remontrances furent faites. Je pourrais vous rendre compte de ce qui s'en disait ; mais comme ce qui s'en disait n'était, à proprement parler, que l'écho ou les bruits du Palais-Royal et de Saint-Maur, jetés apparemment avec dessein dans le monde, je crois que le récit en serait aussi superflu qu'incertain ; et je me contenterai de vous dire que ce que j'en pus pénétrer, dans le moment, ne fut qu'un empressement ridicule de négocier dans tous les subalternes des deux partis. Cet empressement, en des conjonctures pareilles, n'est jamais sans négociation ; mais il est constant qu'il en produit encore beaucoup plus d'imaginaires que d'effectives. Le hasard y donna lieu en faisant que les remontrances, faute de la signature de l'arrêt et de je ne sais quel obstacle fort naturel du côté du Palais-Royal, fussent différées jusqu'au 18. Tout ce qui est vide, dans les temps de faction et d'intrigue, passe pour mystérieux à tous ceux qui ne sont pas accoutumés aux grandes affaires. Ce vide, qui ne fut rempli, le 15, le 16 et le 17, que de négociations, qui ne furent, au moins par l'événement, que d'une substance très légère, le fut pleinement, le 18, par les remontrances du Parlement. Le premier président les porta avec toute la force possible, et quoiqu'il se contînt juste dans les termes de l'arrêt, en ne nommant pas les sous-ministres, il les désigna si bien que la Reine s'en plaignit, même avec aigreur, en disant que le premier président était d'une humeur incompréhensible et plus fâcheux que ceux qui étaient les plus mal intentionnés. Elle m'en parla en ces termes ; et comme je pris la liberté de lui répondre que le chef d'une compagnie ne pouvait, sans prévarication, s'empêcher d'expliquer les sentiments de son corps, quoique ce

ne fussent pas les siens en particulier, elle me dit avec colère : « Voilà des maximes de républicain. » Je ne vous rapporte ce petit détail que parce qu'il vous fera concevoir le malheur où l'on tombe dans les monarchies, quand ceux qui les gouvernent n'en connaissent pas les règles les plus légitimes et maux les plus communs. Je vous rendrai compte des suites des remontrances, après que je vous aurai fait le récit d'une histoire qui arriva au Palais, dans le temps de la délibération dont je viens de vous entretenir.

La curiosité de la matière y attira beaucoup de dames, qui voyaient la séance des lanternes et qui en entendaient aussi les opinions. Mme et Mlle de Chevreuse s'y trouvèrent, avec beaucoup d'autres, le 13 juillet, qui fut la veille du jour auquel l'arrêt fut donné ; mais elles furent démêlées d'entre toutes les autres par un certain Maillart, qui était un criailleur à gages dans le parti de Messieurs les Princes. Comme les dames craignent la foule, elles ne sortirent des lanternes qu'après que Monsieur et tout le monde fut retiré. Elles furent reçues dans la salle avec une huée de vingt ou trente gueux, de la qualité de leur chef, qui était savetier de sa profession. Mon nom n'y fut pas oublié. Je n'appris cette nouvelle qu'à l'hôtel de Chevreuse, où j'allai dîner après avoir ramené Monsieur chez lui. J'y trouvai Mme de Chevreuse dans la fureur, et mademoiselle sa fille dans les larmes. J'essayai de les consoler, en les assurant qu'elles en auraient une prompte satisfaction par la punition de ces insolents, dont je m'offrais de faire faire, dès le jour même, une punition exemplaire. Ces indignes victimes furent rebutées, même avec indignation de ce qu'elles avaient été seulement proposées. « Il fallait du sang de Bourbon pour réparer l'affront qui avait été fait à celui de Lorraine. » Ce furent les propres paroles de Mme de Chevreuse ; et tout le tempérament que Mme de Rhodes, instruite par M. de Caumartin, y put faire agréer fut qu'elles retourneraient, le lendemain, au Palais, si bien accompagnées qu'elles seraient en état de se faire respecter et de faire connaître à M. le prince de Conti qu'il avait intérêt à

empêcher que ceux de son parti ne fissent plus d'insolence. Montrésor, qui se trouva par hasard à l'hôtel de Chevreuse, n'oublia rien pour faire concevoir et sentir aux dames les inconvénients qu'il y avait à faire une cause particulière de la publique, dans un moment qui pouvait attirer et même produire des circonstances aussi extraordinaires et aussi affreuses que celles où un prince du sang pouvait périr. Quand il vit que tous ses efforts étaient inutiles, sur l'esprit de la mère et sur celui de la fille, il les tourna vers moi, et il fit tout ce qui fut en son pouvoir pour m'obliger à remettre mon ressentiment à une autre fois. Il me tira même à part, pour me représenter, avec plus de liberté, la joie et le triomphe de mes ennemis, si je me laissais emporter à l'impétuosité de ces dames. Je lui répondis ces propres mots : « J'ai tort, et par la considération de ma profession et par celle même des affaires que j'ai sur les bras, d'être aussi engagé que je le suis avec Mlle de Chevreuse ; mais j'ai raison, supposé cet engagement, qui est pris et sur lequel il est trop tard de délibérer, de chercher et de trouver, dans la conjoncture présente, sa satisfaction. Je n'assassinerai pas M. le prince de Conti. Elle n'a qu'à commander sur tout ce qui n'est pas ou poison ou assassinat. Ce n'est plus à moi à qui il faut parler. » Caumartin prit, en même temps, la vue, que je vous viens de marquer, d'aller en triomphe au Palais, non pas comme une bonne vue, mais comme la moins mauvaise, vu la disposition de la dame. Il l'alla proposer à Mme de Rhodes, qui avait pouvoir sur son esprit : elle fut agréée. Les dames se trouvèrent dans les lanternes, le lendemain 14, qui fut le jour de l'arrêt, avec plus de quatre cents gentilshommes et plus de quatre mille des plus gros bourgeois. Ceux du bas peuple, qui avaient accoutumé de clabauder dans la salle, s'éclipsèrent de frayeur, et M. le prince de Conti, qui n'avait point été averti de cette assemblée, dont les ordres furent donnés et exécutés avec un secret qui tint du prodige, fut obligé de passer, avec de grandes révérences, devant Mme et Mlle de Chevreuse, et de souffrir que Maillart, qui fut attrapé sur les degrés de la Sainte-Chapelle, reçut plusieurs volées de coups de bâton. Voilà la fin

de l'une des plus délicates aventures qui me soient jamais arrivées dans le cours de ma vie. Elle pouvait être pernicieuse et cruelle par l'événement, parce qu'en ne faisant que ce que j'étais obligé de faire, vu les circonstances, j'étais perdu presque autant de réputation que de fortune, si ce qui pouvait naturellement y arriver y fût arrivé. J'en concevais tout l'inconvénient, mais je le hasardais ; et je ne me suis jamais même reproché cette action comme une faute, parce que je suis persuadé qu'elle a été de la nature de celles que la politique condamne et que la morale justifie. Je reviens à la suite des remontrances. La Reine y répondit avec un air plus gai et plus libre qu'elle n'avait accoutumé. Elle dit aux députés qu'elle envoierait, dès le lendemain, au Parlement, la déclaration que l'on lui demandait contre M. le cardinal Mazarin, et que pour ce qui regardait Monsieur le Prince, elle ferait savoir sa volonté à la Compagnie, après qu'elle en aurait conféré avec M. le duc d'Orléans. Cette conférence, qui se fit effectivement le soir même, produisit, en apparence, l'effet que l'on souhaitait ; car la Reine témoigna à Monsieur qu'elle se relâcherait de ce que l'on lui demandait à l'égard des sous-ministres, en cas qu'il le désirât véritablement. La vérité est qu'elle affecta de lui faire valoir ce à quoi elle s'était résolue, dès le matin, beaucoup moins sur les remontrances du Parlement que sur la permission qu'elle en avait reçue de Brusle. Nous nous en doutâmes, Madame la Palatine et moi, parce que son changement parut justement au moment que nous venions d'apprendre que Marsac en était arrivé la nuit. Nous en sûmes bientôt le détail, qui était que le Cardinal mandait à la Reine qu'elle ne devait point balancer à éloigner les sous-ministres, et que ses ennemis la servaient en ne donnant point de bornes à leur fureur. Bartet me dit, quelques jours après, le contenu de la dépêche, qui était fort belle. Monsieur revint chez lui triomphant dans son imagination.

La Reine envoya quérir, dès le lendemain, les députés pour leur commander de donner part de sa résolution au Parlement. Celle que Monsieur le Prince prit, le 21, de venir prendre sa

place, étonna Monsieur à un point que je ne vous puis exprimer, quoiqu'elle ne le dût pas surprendre. Je le lui avais prédit plusieurs fois. Il y vint, sur les huit heures du matin, accompagné de M. de La Rochefoucauld et de cinquante à soixante gentilshommes ; et comme il trouva la Compagnie assemblée pour la réception de deux conseillers, il lui dit qu'il se venait réjouir avec elle de ce qu'elle avait obtenu l'éloignement des ministres ; mais que cet éloignement ne pouvait être sûr que par un article qui fût inséré dans la déclaration que la Reine avait promis d'envoyer au Parlement. Monsieur le Premier Président lui répondit, avec un ton fort doux, par le récit de ce qui s'était passé au Palais-Royal, et il ajouta qu'il ne serait ni de la justice ni du respect que l'on devait à la Reine, de lui demander tous les jours de nouvelles conditions ; que la parole de Sa Majesté suffisait par elle-même ; qu'elle avait eu de plus la bonté d'en rendre le Parlement dépositaire ; qu'il eût été à souhaiter que Monsieur le Prince eût témoigné la confiance qu'il y devait prendre, en allant descendre au Palais-Royal plutôt qu'à celui de la Justice ; qu'il ne pouvait s'empêcher, en la place où il était, de lui faire paraître son étonnement sur cette conduite. Monsieur le Prince repartit que la fâcheuse expérience qu'il avait faite, depuis peu, dans sa prison faisait que l'on ne devait point trouver étrange si il ne s'exposait pas sans précaution ; qu'il était de notoriété publique que le cardinal Mazarin régnait plus absolument que jamais dans le cabinet ; que, sur le tout, il allait de ce pas conférer avec Monsieur sur ce sujet, et qu'il suppliait la Compagnie de ne pas délibérer de ce qui le regardait qu'en présence de Son Altesse Royale. Il alla ensuite chez Monsieur, à qui il parla de son entrée au Parlement, comme d'une chose qui avait été concertée, la veille, à Rambouillet, où il est vrai qu'ils s'étaient promenés tous deux pour le moins deux ou trois heures. Ce qu'il y a de merveilleux est que Monsieur dit à Madame, au retour de cette conversation, que Monsieur le Prince était si effarouché (il se servit de ce mot), qu'il ne croyait pas qu'il pût se résoudre à rentrer dans Paris que dix ans après l'enterrement du Cardinal,

et que, quand il eut entretenu Monsieur le Prince, qui vint chez lui au sortir du Palais, il me dit à moi-même ces propres paroles : « Monsieur le Prince ne voulait pas hier revenir à Paris ; il y est aujourd'hui ; et il faut, pour la beauté de l'histoire, que j'agisse avec lui comme si il y était venu de concert avec moi. Il me dit à moi-même que nous le résolûmes hier ensemble. » Vous remarquerez, s'il vous plaît, que Monsieur le Prince, à qui j'ai parlé de ce détail, sept ou huit ans après, m'a assuré qu'il avait dit la veille à Monsieur qu'il viendrait au Parlement ; qu'il aperçut à son visage qu'il eût mieux aimé qu'il n'y fût pas venu ; mais qu'il ne s'y était point opposé ; et qu'il lui en témoigna même de la joie, quand il l'alla trouver au sortir du Palais. Les effets de la faiblesse sont inconcevables, et je maintiens qu'ils sont plus prodigieux que ceux des passions les plus violentes. Elle assemble, plus souvent qu'aucune autre passion, les contradictoires. Monsieur le Prince retourna à Saint-Maur, Monsieur alla chez la Reine lui faire des excuses, ou plutôt lui donner des explications de la visite de Monsieur le Prince. La Reine connut, par son embarras, que sa conduite était plutôt un effet de sa faiblesse que de sa mauvaise volonté : elle en eut pitié, mais de cette sorte de pitié qui porte au mépris et qui ramène aussitôt à la colère. Elle ne put s'empêcher d'en faire paraître à Monsieur, même beaucoup plus qu'elle ne l'avait projeté, et elle dit, le soir, à Madame la Palatine, qu'il était plus difficile que l'on ne le croyait de dissimuler avec ceux que l'on méprise. La Reine lui commanda, en même temps, de me dire de sa part qu'elle savait que je n'avais aucune part dans ces infamies de Monsieur (ce fut son mot), et qu'elle ne doutait pas que je ne lui tinsse la parole que je lui avais donnée, de me déclarer contre Monsieur le Prince ouvertement, en cas qu'après l'éloignement des sous-ministres il continuât à troubler la cour. Monsieur, qui crut qu'il satisferait, en quelque façon, la Reine en agréant que je prisse cette conduite, eut une joie extrême lorsque je lui dis que je ne me pouvais défendre d'exécuter ce à quoi il avait trouvé bon lui-même que je me fusse engagé. Je vis la Reine, le lendemain ; je l'assurai que si

Monsieur le Prince revenait à Paris, comme l'on le disait, accompagné et armé, j'y marcherais en même état, et que, pourvu qu'elle persistât à me permettre de parler et d'imprimer à mon ordinaire contre Monsieur le Cardinal, je lui répondais que je ne quitterais pas le pavé et que je le tiendrais sous le titre que, le Cardinal et ses créatures étant éloignés, il n'était pas juste que l'on continuât à se servir de leur nom pour anéantir, en vue de quelques intérêts particuliers, l'autorité royale. Je ne vous puis exprimer la satisfaction que la Reine me témoigna, et il lui échappa même de me dire : « Vous me disiez, il y a quelque temps, que les hommes ne croient jamais les autres capables de ce qu'ils ne le sont pas capables de faire eux-mêmes ; que cela est vrai ! » Je n'entendis pas, en ce temps-là, ce que cette parole signifiait. Bartet me l'expliqua depuis, parce que la Reine lui avait fait le même discours, en se plaignant que les sous-ministres, et particulièrement M. Le Tellier, qui n'était qu'à Chaville, préféraient la haine qu'ils avaient contre moi à son service et lui mandaient tous les jours que je la trompais ; que c'était moi qui faisais agir Monsieur comme il agissait, et qu'elle verrait bientôt que je ne tiendrais pas le pavé, ou que je le tiendrais de concert avec Monsieur le Prince.

Tout ce que je vous viens de dire se passa du vendredi 21 juillet au dimanche au soir 23. Je reçus, comme j'étais prêt de me mettre au lit, un billet de Madame la Palatine, qui me mandait qu'elle m'attendait au bout du Pont-Neuf. Je l'y trouvai dans un carrosse de louage, que le chevalier de La Vieuville menait. Elle n'eut que le temps de me dire que je me rendisse en diligence au Palais-Royal. Aussitôt que j'y fus arrivé, la Reine me dit, avec un visage troublé, qu'elle venait d'avoir avis certain que Monsieur le Prince devait, le lendemain, aller au Parlement fort accompagné, demander l'assemblée des chambres et obliger la Compagnie à faire insérer dans la déclaration contre le Cardinal l'exclusion des sous-ministres, « de laquelle, ajouta-t-elle avec une colère qui me parut naturelle, je ne me soucierais guère, si il n'y allait que de leur intérêt ; mais vous voyez,

continua-t-elle, qu'il n'y a point de fin aux prétentions de Monsieur le Prince et qu'il va à tout si l'on ne trouve moyen de l'arrêter. Il vient d'arriver de Saint-Maur, et vous avouerez que l'avis que l'on m'avait donné de son dessein, et sur lequel je vous ai mandé, était bon. Que fera Monsieur ? Que ferez-vous ? » Je répondis à la Reine qu'elle savait bien, par les expériences passées, qu'il serait difficile que je lui répondisse de Monsieur ; mais que je lui répondais bien que je ferais tous mes efforts pour l'obliger à faire ce qu'il lui devait en cette occasion ; et qu'en cas qu'il ne s'en acquittât pas, je ferais connaître à Sa Majesté qu'il n'y aurait au moins aucune faute de ma part. Je lui promis de me trouver au Palais, en mon particulier, avec tous mes amis, et de m'y conduire d'une manière qui la satisferait. Je lui fis agréer même que si je ne pouvais obliger Monsieur à se déclarer pour elle, je fisse ce qui serait en moi pour le persuader d'aller au moins pour quelques jours à Limours, sous le prétexte d'y faire quelques remèdes, ce qui ferait voir au Parlement et au public qu'il n'approuvait pas la conduite de Monsieur le Prince.

Toutes ces ouvertures plurent infiniment à la Reine, et elle eut hâte de m'envoyer chez Monsieur, que je trouvai couché avec Madame. Je les fis éveiller et je leur rendis compte de ma légation. Monsieur, chez qui Monsieur le Prince était allé descendre en arrivant, avait pris de lui-même l'expédient que j'étais résolu de lui proposer, et il avait répondu à Monsieur le Prince, qui le pressait de se trouver au Palais, qu'il lui était impossible, et qu'il se trouvait si mal qu'il était obligé d'aller prendre l'air, pour quelques jours, à Limours. Je fis une sottise notable en cette occasion ; car, au lieu de faire valoir ce voyage à la Reine, comme la suite de ce que je lui avais proposé à elle-même, je lui mandai simplement par Bartet, qui m'attendait au bout de la rue de Tournon, que je l'avais trouvé résolu. Comme les petits esprits ne tiennent jamais pour naturel rien de ce que l'art peut produire, la Reine ne put s'imaginer que cette résolution de Monsieur se fût rencontrée par un pur hasard si justement avec ce que je lui en avais dit à elle-même au Palais-

Royal. Elle retomba dans ses soupçons que je ne fusse de toutes les démarches de Monsieur. Celles que je fis dans la suite lui donnèrent du regret de cette injustice, à ce qu'elle m'avoua elle-même.

La première fut que je me trouvai, dès le lendemain lundi 24 juillet, au Palais, avec bon nombre de noblesse et de gros bourgeois. Monsieur le Prince entra dans la Grande Chambre et il demanda l'assemblée de la Compagnie. Le premier président la refusa sans balancer, en lui disant qu'il ne la lui pouvait accorder tant qu'il n'aurait pas vu le Roi. Il y eut sur cela beaucoup de paroles qui consommèrent le temps de la séance : l'on se leva et Monsieur le Prince retourna à Saint-Maur, d'où il envoya M. de Chavigny à Monsieur, lui faire des plaintes beaucoup plus fortes et même plus aigres que celles qu'il lui avait faites la veille ; car j'ai oublié de vous dire que lorsque Monsieur lui eut déclaré qu'il faisait état d'aller passer quelques jours à Limours, il n'avait pas témoigné en être beaucoup fâché. Je ne sais ce qui l'obligea à changer de sentiment ; mais je sais qu'il en changea, et qu'il fit presser, par Chavigny, Monsieur de revenir à Paris, à un point qu'il l'y obligea. Il m'envoya Jouy, en montant en carrosse, pour me commander de dire à la Reine qu'elle verrait, par l'événement, que ce retour était pour son service.

Je m'acquittai fidèlement de ma commission ; mais comme Jouy m'avait dit que Chavigny n'avait persuadé Monsieur que par la peur qu'il lui avait faite de Monsieur le Prince, j'appréhendai que la continuation de cette peur ne l'obligeât à expliquer, dans la suite, ce service qu'il promettait à la Reine, d'une manière qui ne lui fût pas agréable ; et je jugeai à propos, par cette raison, de l'assurer du mien beaucoup plus fortement et plus positivement que de celui de Monsieur. Elle le remarqua et elle y prit confiance, ce qui ne manque presque jamais à l'égard des offres qui font voir des effets prochains. C'est ce qu'elle dit à Monsieur, qui alla descendre chez elle, à son retour

à Paris, et qui le lui voulait faire valoir comme un effet de la passion qu'il avait de ménager et de modérer, ce disait-il, les emportements de Monsieur le Prince. Comme elle ne le put faire expliquer sur le détail de ce qu'il ferait, dans cette vue, au Parlement, le lendemain au matin, elle s'écria de son fausset et du plus aigre : « Toujours pour moi à l'avenir, toujours contre moi dans le présent. » Elle menaça ensuite, elle tonna après. Monsieur s'ébranla ; il ne se rassura pas à son logis, où il ne fut pas plus tôt arrivé que Madame lui dit tout ce que la fureur lui suggéra. Je ne contribuai pas à lui cacher les abîmes que Madame lui faisait voir ouverts. Celui dont M. de Chavigny lui avait fait le plus d'horreur était la haine du peuple, qu'il lui avait montrée comme inévitable, si il paraissait, le moins du monde, ne pas convenir avec Monsieur le Prince, dont tous les pas étaient directement contre le Cardinal.

Madame, qui n'ignorait pas la délicatesse ou plutôt la faiblesse qu'il avait sur ce point, dont on lui faisait des monstres à tout moment, lui proposa de faire en sorte que la Reine donnât de nouvelles assurances au Parlement et de la déclaration contre le Cardinal et de la durée pour toujours de l'éloignement des sous-ministres. Monsieur ajouta : « Et de la sûreté de Monsieur le Prince. » Madame, à qui il avait témoigné cent et cent fois qu'il n'appréhendait rien tant au monde que son retour, s'emporta à ce mot, et elle lui représenta qu'il semblait qu'il prît plaisir à agir incessamment et contre ses intérêts et contre ses vues. La conclusion fut qu'il était encore engagé pour cette fois ; qu'il en fallait sortir, et qu'après cette assemblée, à laquelle il n'avait pu refuser à Monsieur le Prince de se trouver, il irait infailliblement à Limours songer à sa santé ; et que ce serait à Monsieur le Prince à démêler ses affaires comme il le jugerait à propos. Il ajouta que c'était aussi à la Reine, de son côté, à faire dire au Parlement ce qui le pouvait empêcher d'ajouter foi aux apparences favorables que la cour donnait, mille fois par jour, en faveur du Mazarin. Madame fit savoir, dès le soir, à la Reine ce qui s'était passé entre elle,

Monsieur et moi ; et le premier président, à qui elle envoya, sur l'heure, M. de Brienne, lui manda qu'il serait, en effet, très à propos qu'elle envoyât, le lendemain au matin, une lettre de cachet au Parlement, par laquelle elle lui ordonnât de l'aller trouver sur les onze heures par députés, et qu'elle lui fît dire en sa présence, par Monsieur le Chancelier, qu'elle croyait qu'ils dussent venir ces jours passés chez Monsieur le Chancelier pour y travailler à la déclaration contre M. le cardinal Mazarin ; qu'elle ajoutât de sa bouche qu'elle avait mandé les députés pour rendre le Parlement dépositaire de la parole royale, qu'elle donnait à Monsieur le Prince, qu'il pouvait demeurer à Paris en toute sûreté ; qu'elle n'avait eu aucune pensée de le faire arrêter ; que les sieurs Servien, Le Tellier et Lionne étaient éloignés pour toujours et sans aucune espérance de retour. Voilà ce que Monsieur le Premier Président envoya à la Reine par écrit, en priant M. de Brienne de l'assurer que, moyennant une déclaration de cette nature, il obligerait Monsieur le Prince à se modérer. Il se servit de cette expression.

Le lendemain, qui fut le mercredi 26 juillet, le Parlement s'assembla. Sainctot, lieutenant des cérémonies, apporta la lettre de cachet dont je vous viens de parler. Monsieur le Premier Président alla au Palais-Royal avec douze conseillers de chaque chambre. Monsieur le Chancelier parla comme je vous ai marqué ; la Reine s'expliqua comme je viens de vous le dire. Monsieur s'en alla à Limours en disant qu'il n'en pouvait revenir que le lundi d'après ; et Monsieur le Prince, qui avait enrichi et augmenté de beaucoup sa livrée, au lieu de retourner à Saint-Maur, marcha avec une nombreuse suite, et même avec beaucoup de pompe, à l'hôtel de Condé, où il logea.

Je suis assuré qu'il y a déjà quelque temps que vous me demandez le détail, ou plutôt le dedans, de ce qui se passait dans cette grande machine du parti de Monsieur le Prince, dont les mouvements vous ont, si je ne me trompe, paru assez singuliers pour vous donner de la curiosité pour les ressorts qui

la faisaient agir. Il m'est impossible de satisfaire, sur ce point, votre désir, et parce qu'une infinité de circonstances en est échappée à ma mémoire, et parce que je me souviens, en général, que la multitude d'intérêts différents qui en agitaient et le corps et les parties, en brouillait si fort, dans le temps même, toutes les espèces, que je n'y connaissais presque rien. Mme de Longueville, M. de Bouillon, M. de Nemours, M. de La Rochefoucauld, M. de Chavigny formaient un chaos inexplicable d'intentions et d'intrigues, non pas seulement distinctes, mais opposées. Je sais bien que ceux mêmes qui étaient le plus engagés dans leur cause confessaient qu'ils n'en pouvaient démêler la confusion. Je sais bien que Viole donnait, le dernier jour de ce mois de juillet dont il s'agit, à un de ses amis des plus intimes, des raisons du voyage que Mme de Longueville fit, le 18, à Mouron, et que Croissy, le 4 août, en donna d'autres, directement contraires, du même voyage à l'homme du monde qu'il eût voulu le moins tromper. Je rappelle dans ma mémoire vingt circonstances de cette nature, qui ne me donnent de lumière sur tout ce détail que celle dont j'ai besoin pour vous assurer que si j'entrais dans le particulier de tous les mouvements que Monsieur le Prince et ceux de son parti se donnèrent dans ces moments, je ne vous ferais, à proprement parler, qu'un crayon fort défectueux des conjectures que nous formions tous les matins à l'aventure et que nous condamnions tous les soirs au hasard.

Comme la Fronde était plus unie, je suis persuadé que ceux du parti qui lui était contraire en pouvaient raisonner plus juste. Je ne le suis pas moins qu'ils ne laisseraient pas de s'égarer souvent, si ils entreprenaient de suivre par un récit, avec exactitude, tous les pas qu'elle fit dans ces mouvements. Je vous rends un compte fidèle de ce que je sais certainement. C'est par cette raison que je n'ai touché que fort légèrement ce qui se passa à Saint-Maur. L'on ferait des volumes de ce qui s'en disait en ce temps-là, et la seule résolution que Mme de Longueville y prit, de se retirer en Berry avec Madame la Princesse, eut autant

de sens et d'interprétations différentes, qu'il y eut d'hommes ou de femmes à qui il plut d'en raisonner. Je reviens à ce qui se passa au Parlement.

Je vous ai dit ci-dessus que M. le duc d'Orléans avait pris le parti de faire un second voyage à Limours. Monsieur le Prince, l'ayant su, vint chez lui à dix heures du soir pour lui en faire sa plainte ; et il l'obligea de mander à Monsieur le Premier Président qu'il se trouverait, le lundi suivant, à l'assemblée des chambres. Comme il ne s'y était engagé que par faiblesse, et parce qu'il n'avait pas la force de contredire en face Monsieur le Prince, il fit le malade le dimanche, et il envoya s'excuser pour le lundi. Monsieur le Prince fit trouver, le mardi au matin, quelques conseillers des Enquêtes dans la Grande Chambre pour demander l'assemblée. Le premier président s'en excusa sur l'absence de Monsieur. L'on murmura, l'on affecta de grossir à Monsieur ce murmure. Chavigny lui représenta Monsieur le Prince dans toute sa pompe et tenant le pavé, avec une superbe livrée et une nombreuse suite. Monsieur crut qu'il se rendrait maître du peuple, si il ne venait lui-même prendre sa part des criailleries contre le Cardinal. Il apprit que, le dimanche au soir, les femmes avaient crié, dans la rue Saint-Honoré, à la portière du carrosse du Roi : « Point de Mazarin ! » Il sut que Monsieur le Prince avait trouvé le Roi dans le Cours, et qu'il était, pour le moins, aussi bien accompagné que lui ; enfin il eut peur, il revint le mardi à Paris, et le mercredi, second jour d'août, au Palais, où je me trouvai avec tous mes amis et un très grand nombre de bons bourgeois. Monsieur le Premier Président y fit le rapport de tout ce qui s'était passé le 26 au Palais-Royal, et il y exagéra beaucoup la bonté que la Reine avait eue de rendre le Parlement dépositaire de la parole qu'elle avait donnée pour la sûreté de Monsieur le Prince. Il lui demanda ensuite si il avait vu le Roi. Il répondit que non, qu'il n'y avait aucune sûreté pour lui, qu'il était averti, et de bon lieu, qu'il y avait eu depuis peu des conférences secrètes pour l'arrêter, qu'en temps et lieu il nommerait les auteurs de ces conseils. En prononçant cette

dernière parole, il me regarda fièrement et d'une manière qui fit que tout le monde jeta en même temps les yeux sur moi. Monsieur le Prince reprit la parole, en disant que Ondedei devait arriver ce soir-là à Paris, et qu'il revenait de Brusle ; que Bartet, Fouquet, Silhon, Brachet y faisaient des voyages continuels ; que M. de Mercœur avait épousé, depuis peu de jours, la Mancini ; que le maréchal d'Aumont avait ordre de tailler en pièces les régiments de Condé, de Conti et d'Enghien, et que cet ordre était l'unique source qui les avait empêchés de joindre l'armée du Roi.

Après que Monsieur le Prince eut cessé de parler, Monsieur le Premier Président dit qu'il avait peine de le voir en cette place avant qu'il eût vu le Roi, et qu'il semblait qu'il voulut élever autel contre autel. Monsieur le Prince s'aigrit à ce mot, et marqua, en s'en justifiant, que ceux qui parlaient contre lui ne le faisaient que pour leurs intérêts particuliers. Le premier président repartit, avec fierté, qu'il n'en avait jamais eu, mais qu'il n'avait à rendre compte de ses actions qu'au Roi. Il exagéra ensuite le malheur où l'État se pouvait trouver, par la division de la maison royale ; et puis, en se tournant vers Monsieur le Prince, il lui dit d'un air pathétique : « Est-il possible, Monsieur, que vous n'ayez pas frémi vous-même d'une sainte horreur, en faisant réflexion sur ce qui se passa lundi dernier au Cours ? « Monsieur le Prince répondit qu'il en avait été au désespoir, et que ce n'avait été que par rencontre, dans laquelle il n'y avait pas eu de sa faute, parce qu'il n'avait pas eu lieu de s'imaginer qu'il pût trouver le Roi au retour du bain, par un temps aussi froid que celui qu'il faisait.

Il y eut, à cet instant, deux malentendus qui faillirent à changer la carte et à la tourner contre moi. Monsieur, qui entendit un grand applaudissement à ce que Monsieur le Prince venait de dire, parce l'on trouva, dans la vérité, qu'il s'était très bien défendu sur ce dernier article, qui, de soi-même, n'était pas trop favorable, Monsieur, dis-je, ne distingua pas que

l’applaudissement de la Compagnie n’allait qu’à ce point : il crut que le gros approuvait ce qu’il avait avancé du péril de sa personne. Il appréhenda d’être enveloppé dans ce soupçon, et il s’avança lui-même pour s’en tirer à dire qu’il était vrai que les défiances de Monsieur le Prince n’étaient pas sans fondement ; que le mariage de M. de Mercœur était véritable ; que l’on continuait d’avoir beaucoup de commerces avec le Mazarin. Le premier président, qui vit que Monsieur appuyait, en quelque manière, ce que Monsieur le Prince avait dit du péril où il était, dans le même discours par lequel il m’avait désigné, crut qu’il m’avait abandonné, et comme il était beaucoup mieux intentionné pour Monsieur le Prince que pour moi, quoiqu’il le fût mieux pour la cour que pour lui, il se tourna brusquement du côté gauche en disant : « Votre avis, Monsieur le Doyen », et il ne douta pas que, dans une délibération dont la matière était la sûreté de Monsieur le Prince, il ne se trouvât beaucoup de voix qui me noteraient.

Je m’aperçus d’abord du dessein, qui m’embarrassa beaucoup, mais qui ne m’embarrassa pas longtemps, parce que je me ressouvins de ce que M. de Guise François fit dans ce même Parlement, quand M. le prince de Condé Louis y porta sa plainte contre ceux qui l’avaient porté sur le bord de l’échafaud dans le règne de François II. Il dit à la Compagnie qu’il était tout prêt de se dépouiller de sa qualité de prince du sang, pour combattre ceux qui avaient été cause de sa prison ; et M. de Guise, qui était celui qu’il marqua, supplia le Parlement de faire agréer à Monsieur le Prince qu’il eût l’honneur de lui servir de second dans ce duel. Comme j’opinais justement après la Grande Chambre, j’eus le temps de faire cette réflexion, qui était d’autant meilleure que je jugeai bien que ce serait proprement à moi à ouvrir les avis, parce que ces bons vieillards n’en portent jamais qui signifient quelque chose, lorsque l’on les fait opiner sur un sujet sur lequel ils ne sont pas préparés. Je ne me trompai pas dans ma vue. Le doyen exhorta Monsieur le Prince à rendre ses devoirs au Roi ; Broussel harangua contre le

Mazarin ; Champrond effleura un peu la matière, mais assez légèrement pour me donner lieu de prétendre qu'elle n'avait pas été touchée, et pour dire, dans mon opinion, que je suppliais ces messieurs qui avaient parlé avant moi de me pardonner, si je m'étonnais de ce qu'ils n'avaient pas fait assez de réflexion, au moins à mon sens, sur l'importance de cette délibération ; que la sûreté de Monsieur le Prince faisait, dans la conjoncture présente, celle de l'État ; que les doutes qui paraissaient sur ce sujet donnaient des prétextes très fâcheux dans toutes leurs circonstances. Je conclus à donner commission au procureur général pour informer contre ceux qui auraient donné des conseils pour arrêter Monsieur le Prince. Il se mit le premier à rire en m'entendant parler ainsi ; presque toute la Compagnie en fit de même. Je continuai mon avis fort sérieusement, en ajoutant que j'étais, sur le reste, de celui de M. Champrond, qui allait à ce qu'il fût fait registre des paroles de la Reine ; que Monsieur le Prince fût prié par toute la Compagnie d'aller voir le Roi ; que M. de Mercœur fût mandé pour venir rendre compte, le lundi suivant, à la Compagnie, de son prétendu mariage ; que les arrêts rendus contre les domestiques du Cardinal fussent exécutés ; qu'Ondedei fût pris au corps, et que Bartet, Brachet, l'abbé Fouquet et Silhon seraient assignés par devant MM. Broussel et Meusnier, pour répondre aux faits que le procureur général pourrait proposer contre eux.

Il passa à cela de toutes les voix. Monsieur le Prince qui témoigna en être très satisfait, dit qu'il n'en fallait pas moins pour l'assurer. Monsieur le mena, dès l'après-dînée, chez le Roi et chez la Reine, desquels il fut reçu avec beaucoup de froideur ; et Monsieur le Premier Président dit le soir à M. de Turenne, de qui je l'ai su depuis, que si Monsieur le Prince avait su jouer la balle qu'il lui avait servie le matin, il avait quinze sur la partie contre moi. Il est constant qu'il y eut deux ou trois moments, dans cette séance, où la plainte de Monsieur le Prince donna à la Compagnie et des impressions et des mouvements qui me firent peur : je changeai les uns et j'éludai les autres par le moyen que

je viens de vous raconter, ce qui confirme ce que je vous ai déjà dit plus d'une fois, que tout peut dépendre d'un instant dans ces assemblées.

La Reine fut, sans comparaison, plus touchée de l'atteinte que l'on avait donnée au mariage de M. de Mercœur, qu'aux autres coups, et plus importants et plus essentiels, que l'on avait portés à son autorité. Elle me commanda de l'aller trouver ; elle me chargea de conjurer Monsieur, en son nom, d'empêcher que l'on ne poussât cette affaire. Elle lui en parla à lui-même les larmes aux yeux ; et elle me marqua visiblement que ce qu'elle croyait être le plus personnel au Cardinal était ce qui était et ce qui serait toujours le plus sensible à elle-même. M. Le Tellier lui ôta cette fantaisie de l'esprit, en lui écrivant que c'était un bonheur que la faction s'amusât après cette bagatelle ; qu'elle en devait avoir de la joie, et d'autant plus qu'il serait très volontiers caution que ces mouvements ne seraient qu'un feu de paille, qui passerait en quatre jours et qui tournerait en ridicule, parce que, dans le fond, l'on ne pourrait rien faire de solide contre le mariage. La Reine comprit enfin cette vérité, quoique avec peine, et elle consentit que M. de Mercœur vînt au Palais.

Le lundi 7 août. Ce qui s'y passa sur cette affaire, ce jour-là et le suivant, est de si peu de conséquence qu'il ne mérite pas votre attention. Je me contenterai de vous dire que M. de Mercœur répondit d'abord comme aurait fait Jean Doucet, dont il avait effectivement toutes les manières, et qu'à force d'être harcelé, il s'échauffa si bien qu'il embarrassa cruellement Monsieur et Monsieur le Prince, en soutenant au premier qu'il l'avait sollicité de ce mariage trois mois durant, et au second qu'il y avait consenti positivement et expressément. La plus grande partie de ces deux séances se passa en négociations et en explications ; et dans la fin de la dernière, l'on lut la déclaration contre M. le cardinal Mazarin, qui fut renvoyée à Monsieur le Chancelier, parce que l'on n'y avait pas inséré, et que le Cardinal avait empêché la paix de Münster, et

qu'il avait fait faire au Roi le voyage et le siège de Bordeaux contre l'avis de M. le duc d'Orléans. L'on voulut aussi qu'elle portât que l'une des causes pour laquelle il avait fait arrêter Monsieur le Prince était le refus qu'il avait fait de consentir au mariage de M. de Mercœur avec Mlle Mancini.